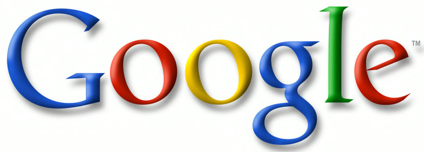



BE TAIR
FAIRE

77

HISTOIRE CONTEMPORAINE

D'ANGLETERRE

PARTHENAY. — IMPRIMERIE EMILE SEGUY

HISTOIRE CONTEMPORAINE
D'ANGLETERRE

DEPUIS

L'AVÈNEMENT DE LA REINE VICTORIA

JUSQU'AUX ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 1880

1837-1880

PAR

Justin MAC CARTHY

Membre de la Chambre des Communes

TRADUIT DE L'ANGLAIS

avec l'autorisation de l'auteur

PAR

Léopold GOIRAND

Tome IV



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

ÉMILE PERRIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1885

Vignaud Lib.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME

1865-1880

HISTOIRE CONTEMPORAINE D'ANGLETERRE

CHAPITRE XLV

DERNIÈRE VICTOIRE DE PALMERSTON

Pendant les derniers mois de sa vie, le prince consort se consacra tout entier à l'organisation d'une grande exposition internationale qui devait avoir lieu à Londres. Il fut décidé qu'elle s'ouvrirait le 1er mai 1862. La mort soudaine du prince vint malheureusement porter un coup sensible à cette entreprise; on pensa cependant qu'il ne fallait pas retarder l'époque fixée pour l'ouverture. Le palais de l'exposition fut élevé à South Kensington, comme l'avait proposé le capitaine Fowke. Assurément ce n'était pas un bel édifice. On n'y retrouvait pas le romanesque du palais de cristal. C'était un solide bâtiment de briques avec deux dômes énormes qui ressemblaient d'une manière frappante à une crinoline, le jupon à la mode. On disait plaisamment que l'architecte avait eu pour unique préoccupation de transmettre à la postérité cette invention de l'impératrice Eugénie. La
n des Beaux-Arts comprenait une splendide collec-
le tableaux et de statues. Les colonies avaient exposé
ches spécimens de leurs produits; c'était là une

nouveauté, car à l'exposition de 1851 elles avaient été pauvrement représentées. Depuis cette époque, onze années s'étaient écoulées et les colons avaient fait des progrès immenses. Cependant le public ne s'enthousiasma pas pour la nouvelle exposition. Les rêves que l'Angleterre avaient caressés en 1851 s'étaient évanouis. On ne parlait plus, comme alors, du règne de paix qui devait découler naturellement d'une exposition universelle. La guerre civile sévissait en Amérique. En Europe, on ressentait le contre-coup de cette lutte entreprise pour le triomphe de la justice et l'on tremblait à la perspective de prochaines complications. L'exposition de 1862 ne put compter que sur son propre mérite ; ce ne fut qu'un marché public avec son étalage ordinaire. On était loin des prophéties poétiques et des espérances triomphales de 1851.

L'Angleterre entrait dans une période de calme profond. Après l'insuccès du bill de réforme électorale, il avait été entendu qu'aucun autre projet ne serait discuté durant la vie de lord Palmerston. Pendant l'une de ses élections à Tiverton, le premier ministre fut attaqué par un adversaire de bas étage, un grossier boucher radical, qui lui demanda pourquoi il ne soutenait plus le bill de réforme. La réponse fut caractéristique. « Pourquoi nous ne soutenons plus le bill de réforme? Parce que nous ne sommes pas des oies. » Lord Palmerston était heureux d'être débarrassé d'un projet qui lui était antipathique. Naturellement indifférent aux questions de politique intérieure, il se réjouissait de voir la discussion de la réforme électorale réservée à une autre génération. Une semblable disposition d'esprit n'avait rien de surprenant chez un homme d'Etat si occupé et uniquement appliqué à la politique étrangère. Son avis était, du reste, partagé par plus d'un critique dont l'impartialité ne pouvait être suspectée. « On ne parle plus de réforme, disait la *Quat Review* de 1863. Déjà M. Bright a presque cessé d'être a pathique. Nos hommes d'Etat, continuait-elle avec "

gravité de mauvais augure, reconnaissent que la prétendue agitation réformiste n'a été qu'une intrigue et que la nation est trop sensée pour hâter l'avénement au pouvoir des masses populaires. » Ainsi lord Palmerston avait ses coudées franches, et pouvait, sans préoccupations aucunes, satisfaire son goût pour la politique étrangère.

Les sympathies s'étaient refroidies peu à peu entre le parti radical et lord Palmerston. Non seulement il avait enterré la réforme, mais il fit promettre à plusieurs de ses collègues de n'en plus parler. Il travaillait à inaugurer une politique plus large, et se préoccupait de protéger le pays contre toute éventualité d'invasion étrangère. Il était inquiet et n'hésitait pas à avouer publiquement ses craintes à ce sujet. Quand il avait été appelé par M. Cobden à s'expliquer à cet égard, lord Palmerston, avec une vivacité presque offensante, avait affecté de parler du traité de commerce avec la France comme d'une chose absolument ridicule. Il ne laissait échapper aucune occasion de ridiculiser le scrutin secret. Il témoignait peu de sympathies pour les plaintes des non-conformistes; quelques-unes étaient cependant sérieuses et méritaient d'être écoutées. Il traitait aussi avec la plus grande légèreté le problème que soulevait la situation politique de l'Irlande. Bien qu'il fût propriétaire irlandais, pair d'Irlande et qu'à l'occasion il ne dédaignât pas de plaisanter sur sa qualité d'Irlandais, rien ne pouvait l'intéresser au sort de ce pays. La question des tenanciers n'avait jamais provoqué que ses sarcasmes. « Le droit des tenanciers, disait-il un jour, est en opposition avec les intérêts du propriétaire », et lorsqu'il entendait ses paroles acclamées par tous les propriétaires de la Chambre sans distinction d'opinions, il pensait avoir tranché la question. Il ne [illegible]ortait pas de contradictions et dédaignait profondé[illegible] ce que l'on appelle le calme philosophique du [illegible]cien.

[illegible]rité est que lord Palmerston cessa d'être homme

d'Etat dès qu'il devint ministre de l'intérieur. Lorsque son activité se porta spécialement sur son pays, il se montra administrateur actif, énergique et habile. Il n'eut pas cependant à s'occuper beaucoup des affaires intérieures, et, du reste, il les connaissait peu ou point. Il était ignorant comme un enfant sur bien des choses que l'homme public le plus ordinaire est supposé connaître. Le ministère des affaires étrangères lui convenait parfaitement, mais là encore il n'était au courant que des questions européennes. Il connaissait à peine les affaires d'Amérique ; au moment où la ville de Richmond allait être prise, il comptait bien que l'Union ne serait jamais rétablie, et il considérait la sécession comme le moyen le plus naturel et le plus facile de terminer la lutte. Il alloua une pension à un écrivain absurde et obscur, et quand on lui demanda, à la Chambre, la raison de cette singulière faveur, on s'aperçut avec étonnement qu'il ne connaissait pas l'homme, mais qu'il s'était mis dans la tête que ce devait être un poète de la valeur de Burns. En dehors des dépêches officielles, il lisait volontiers des traités scientifiques, mais il connaissait peu notre littérature moderne. Dans le monde où il aimait à vivre, on s'entretenait généralement de la politique continentale et on dédaignait l'étude approfondie des affaires anglaises. Pourtant lorsque les événements extérieurs n'attiraient pas particulièrement son attention, il s'occupait de fortifier l'Angleterre contre une attaque possible des pays voisins. A un autre point de vue, c'était encore de la politique étrangère et cela l'intéressait beaucoup plus que la question de la réforme électorale ou des droits des tenanciers.

Certaines divergences d'opinions existaient aussi entre lord Palmerston et quelques-uns de ses collègues. La constante activité qu'il déployait dans les affaires extérieures ne plaisait pas plus à certains membres du cabi
qu'aux libéraux avancés. Son vaste projet de fortificati
son goût pour les dépenses considérables en vue de

guerre, ou ce qui revient au même, en prévision d'une attaque problématique, ne s'accordait pas avec le tempérament et les tendances de ses collègues du ministère. Lord Palmerston agissait toujours d'après cette opinion qu'il exprimait dans une courte lettre à M. Cobden, que « l'homme est un animal querelleur et batailleur. » Il voulait dire par là qu'il ne voyait pas pour un homme d'État anglais digne de ce nom, de meilleure occupation que de mettre son pays en état de résister à une agression possible. Il était en désaccord presque absolu sur ce point au moins avec deux des membres les plus éminents du cabinet, M. Gladstone et sir Georges Cornewal Lewis.

M. Evelyn Ashley, dans sa *Vie de lord Palmerston*, a publié quelques lettres intéressantes, échangées à ce sujet entre Palmerston et ses collègues. Le noble lord, écrivant à sir Georges Lewis le 22 novembre 1860, combattait quelques-unes de ses opinions, qu'il considérait, disait-il, « plutôt comme des paradoxes que comme des convictions fermement arrêtées. » M. Lewis n'admettait pas qu'un véritable homme d'Etat dût prévenir le mal pour n'avoir pas plus tard à le guérir ; chacun d'eux, en discutant ainsi sur les précautions à prendre, pensait évidemment à l'éventualité d'une guerre. Lord Palmerston, au cours de sa lettre, démontrait que souvent le gouvernement anglais eût pu éviter la guerre en prenant à temps des mesures énergiques. « Si un mal est certain et proche, disait Lewis, s'il peut être évité par la diplomatie, alors sans nul doute, il est préférable de le prévenir ; mais, si le danger est éloigné et incertain, mieux vaut alors n'avoir pas recours à des mesures préventives qui provoqueraient inévitablement un conflit immédiat. » L'objet de la discussion se dégage encore plus clairement dans la conclusion de Lewis. « Nos relations extérieures, ajoutait-il, me paraissent trop ɜndues pour qu'il soit sage de prendre systématiqueıent des précautions contre tous les risques possibles, et pendant c'est ce qu'il faut faire, ou ne rien faire du tout. »

Le 29 avril 1862, lord Palmerston écrivit à M. Gladstone, après le discours que ce dernier venait de prononcer à Manchester, et dans lequel il avait en quelque sorte reproché à la nation d'avoir imposé au Parlement et au gouvernement les lourdes dépenses dont on se trouvait désormais chargé. « Je ne suis pas entièrement d'accord avec vous, disait lord Palmerston, sur la réalité du fait, mais fut-il vrai, il ne saurait être reproché au pays ; il témoignerait au contraire de sa haute sagesse. » Lord Palmerston affirme que l'Angleterre est bien loin de s'être jetée à corps perdu, comme le lui a reproché Cobden, dans des dépenses inconsidérées, sous l'influence de la peur. Selon lui « gouvernants et gouvernés ont simplement secoué leur léthargie et recouvré leur clairvoyance pour mettre la défense du pays à la hauteur des moyens offensifs dont disposent les autres nations, lesquelles continuent à se développer chaque jour. » Et plus loin : « Il y a de l'autre côté du détroit un peuple qui nous hait, du plus profond de son cœur, et ne recule devant aucun sacrifice pour arriver à humilier profondément l'Angleterre. Quoi d'étonnant du reste ? Cette nation est éminemment vaine et n'a qu'une passion, la gloire des armes. Elle ne peut ni oublier ni pardonner Aboukir, Trafalgar, la Péninsule, Waterloo et Sainte-Hélène... Et maintenant, à la tête de cette nation voisine qui ne rêve que la revanche contre l'Angleterre, nous voyons un souverain intelligent, actif, d'humeur guerrière, attentif à s'entourer de toutes les lumières et sans cesse absorbé dans des méditations ambitieuses. Il organise une armée qui, en comprenant la réserve, est six fois plus grande que les forces régulières de nos deux îles, et, en même temps, il essaie de créer une marine égale, sinon supérieure à la nôtre. Qu'une querelle surgisse tout à coup — il est facile à la France de trouver un prétexte, si elle le désire — suppos la un instant maîtresse dans la Manche, ce qui p résulter d'une supériorité navale permanente ou accid

telle, et calculez alors si vous pouvez — quant à moi je m'en reconnais incapable — les conséquences désastreuses du débarquement dans notre île d'une armée de cent à deux cent mille hommes. Une dépense annuelle considérable pour l'armée et la marine est une économie; c'est une assurance contre une telle catastrophe. »

Le lecteur se souviendra peut-être à cette occasion d'un des arguments les plus puissants de Démosthènes : « Considérez, dit-il, ce que nous coûteraient quelques jours d'occupation du pays par une armée étrangère, et dites alors si un simple motif d'économie doit nous faire renoncer à l'emploi libéral des ressources que nous possédons pour éloigner de nous une telle calamité. » Il y a cependant une grande différence entre les deux situations. Ce qui préoccupe Démosthènes, c'est un danger prochain, un ennemi que l'on va heurter au premier jour ; il parle d'une guerre immédiate et offensive. Lord Palmerston, lui, plaidait en faveur d'une dépense considérable pour se mettre à l'abri des attaques d'une nation qui professait pour l'instant les idées les plus pacifiques, mais qui pouvait devenir notre ennemie et essayer de nous attaquer. En pareil cas, la première chose à considérer, c'est de savoir si le danger est réel, s'il est imminent, ou s'il constitue une simple éventualité. Sans doute, un peuple sage doit toujours être prêt à défendre ses frontières, mais il aurait tort de dépenser pour se préparer à repousser une attaque possible, autant d'argent que s'il s'agissait de résister à une invasion menaçante. C'est là une question de mesure. Comme le démontre sir Georges Lewis, il n'est pas possible pour une nation comme l'Angleterre de se protéger constamment contre tous les dangers imaginables. La France, sans doute, pourrait nous envahir par Boulogne ou Cherbourg. Mais les Etats-Unis pourraient en même temps nous assaillir au [Ca]nada. La Russie pourrait nous attaquer, comme elle y a [déj]à songé, dans nos possessions d'Australie, ou en Asie. [L'A]llemagne pourrait s'allier avec la Russie et l'Autriche

avec la France. Ce sont autant de probabilités qui pourraient également se réaliser. Mais quel état se résoudrait jamais à entretenir des flottes et des armées capables de s'assurer contre l'éventualité de tels périls ? N'est-il pas préférable de garder tout son sang-froid, et d'attendre l'attaque avec la ferme résolution de lui opposer la résistance la plus opiniâtre ?

Lord Palmerston oubliait que, dans la campagne contre la Russie, la France avait eu quelque peine à mettre sur pied une armée cependant assez faible — cent ou deux cent mille hommes — et que Napoléon, malgré ses victoires successives, fut encore heureux de terminer brusquement la campagne d'Italie. L'empereur lui aussi, avait commis l'erreur de compter sur la sécurité que devaient lui procurer ses forces de terre et de mer. Si lord Palmerston avait vécu en 1870, il aurait vu en quoi consistait l'armement de ce peuple « éminemment vain et passionné pour la gloire. » Il aurait vu ces préparatifs immenses, dont on s'occupait depuis plusieurs années, n'aboutir qu'à une complète défaite, de même que le pont de Rodomonte dans l'Arioste, ne conduisit son possesseur qu'à une chute et à une défaite ignominieuses. Toutes les ressources de la France furent employées pendant longtemps, et alors que le pouvoir était sans contrôle, à créer une armée puissante, et quand le moment vint de la mettre en œuvre, il se trouva qu'elle n'était pas beaucoup supérieure à ce que le prince de Bismarck appelait « une multitude armée. »

Tout cela est à considérer quand nous augmentons les dépenses annuelles, dans le but de maintenir un armement formidable. Nous pouvons engloutir beaucoup d'argent, et cependant ne pas être prêts au jour du danger. Il y a là une déception possible contre laquelle rien ne peut nous garantir; lord Palmerston le reconnaissait. M. Gladstone et sir Georges Lewis auraient très probablement préféré courir le risque d'une invasion éventuelle : ils partageaint sur ce point les vues de sir Robert Peel.

Quoiqu'on puisse penser de la valeur des deux arguments — et en pareille matière, c'est le tempérament qui l'emporte sur le raisonnement — ces citations permettront de comprendre la différence de vues qui s'accusa de plus en plus entre lord Palmerston et quelques-uns de ses collègues. Depuis peu de temps, sa politique vis-à-vis de la France devenait de plus en plus soupçonneuse. Il était sincère, et, nous l'avons déjà dit, rien n'était contradictoire dans sa conduite. Il avait pendant longtemps cru à la bonne foi de l'empereur des Français. Mais la politique impériale en Lombardie, l'annexion de la Savoie et de Nice, l'avaient tout à fait surpris. Quand il s'aperçut que son ami Louis-Napoléon était si dissimulé à son égard, il en conclut qu'il pouvait lui cacher d'autres secrets bien plus importants. Lord Palmerston se retourna vers l'Angleterre et en fit son idole. Il avait déjà pour elle un amour aveugle : dès que ses intérêts étaient en jeu, il perdait la notion du juste et de l'injuste, il s'affranchissait de tout scrupule, et s'abandonnait à toute la fougue de son tempérament. Il ne lui venait pas à l'esprit que le véritable intérêt de l'Angleterre pût être de se conformer aux règles de la justice dans ses relations avec les autres Etats, ni qu'elle dût, selon les préceptes du brahmine de Voltaire, s'efforcer de se montrer avant tout bonne parente, fidèle amie, soucieuse de bien élever ses enfants et de conserver la paix avec ses voisins. Mais Palmerston pensait que l'Angleterre devait conquérir en Europe une situation prépondérante, et il ne supposait pas qu'elle pût jamais avoir besoin d'aucune autre nation.

Lord Palmerston avait l'occasion de satisfaire son goût pour les affaires étrangères. L'Angleterre était aux prises avec plus d'une difficulté extérieure. La Nouvelle Zélande était en insurrection. La tribu des Waïkatos qui vivait près d'Auckland, dans le nord de l'île, s'était révoltée contre les colons, et bientôt son exemple entraînait un soulèvement général des Maoris. Ces indigènes sont également

remarquables par leurs qualités militaires et leurs aptitudes aux travaux de la paix. Depuis peu, le gouvernement de la colonie s'était rallié à l'opinion de sir Georges Grey, qui leur reconnaissait des capacités industrielles vraiment étonnantes et un grand désir de s'instruire. Ils avaient déjà une certaine culture littéraire ; ils s'habituaient à lire, à écrire, selon la mesure de leurs besoins. Quelques-uns d'entre eux étaient même éloquents et capables à un certain moment de déployer une véritable habileté diplomatique. Ils firent preuve dans cette lutte d'une réelle science militaire : les troupes anglaises subirent même un échec à l'attaque d'un village fortifié de palissades ; à la fin cependant les indigènes furent battus. La querelle provenait d'une contestation qui durait depuis longtemps entre les colons et les naturels, au sujet de la possession du sol. Il en résulta de graves discussions au Parlement. Le gouvernement de la Nouvelle Zélande avait pris plusieurs arrêtés confisquant neuf millions d'acres de terres indigènes, et donnant au gouverneur de la colonie le pouvoir absolu d'arrêter et d'emprisonner à son gré. Le gouvernement de la métropole offrit sa garantie pour un emprunt d'un million, contracté en vue de couvrir les dépenses de la guerre. Il offrit également de partager les frais de guerre avec la colonie ; cette double proposition fut vivement discutée à la Chambre des communes.

C'est à cette occasion que M. Rœbuck exposa une théorie philosophique qui heurta singulièrement les sentiments d'humanité du peuple anglais. Partout, disait-il, où l'homme noir rencontre l'homme blanc, il est destiné à disparaître. Cette opinion est assez discutable, même en théorie. Sans doute, il n'est pas douteux que le nègre soit destiné à disparaître si le blanc veut l'exterminer, car il possède des armes supérieures, une intelligence et des ressources plus grandes. Cependant, jusqu'ici, le noir s'est maintenu e face de l'homme blanc, et toutes les prédictions sur s destinées futures sont au moins téméraires. M. Rœbu

aimait beaucoup les opinions nettement tranchées. Il les exposait avec une précision qui leur donnait une apparence de force et d'autorité. Elles paraissaient sortir d'un esprit inaccessible aux tendances humanitaires, et qui, selon l'expression de Carlyle, ne s'est nourri que de formules. De telles théories étaient plutôt du domaine de sociétés savantes que du Parlement, et les débats sur la destinée future de l'homme noir n'apportèrent aucune solution à la révolte de la Nouvelle Zélande. M. Rœbuck n'essaya pas de prouver que, dans toute guerre, nous sommes destinés à prendre la défense de l'homme blanc et à l'aider à exterminer la race noire. Le gouvernement accorda donc la garantie demandée, non sans provoquer des deux côtés de la Chambre de nombreuses protestations. Plusieurs députés étaient d'avis que les colons qui entraient en conflit avec les indigènes devaient seuls supporter les conséquences pécuniaires de leur politique.

La Côte d'Or en Afrique eut aussi ses tribulations. Quelques esclaves du roi des Ashantees s'étaient réfugiés sur le territoire britannique. Le gouverneur de la colonie refusa de les livrer; ce qui provoqua, au printemps de 1863, des démonstrations de la part du roi de ces tribus. Celui-ci envahit les territoires des chefs voisins, détruisit quelques-uns de leurs villages et s'approcha jusqu'à quarante milles environ de notre frontière. Le gouverneur, comprenant que nos établissements allaient être pillés, prit sur lui de prévenir l'attaque en envoyant une expédition sur le territoire ennemi. La saison était mal choisie, le climat, si malsain, que les troupes des Indes Occidentales ne purent le supporter : les soldats périssaient comme des mouches. Il fallut abandonner cette malheureuse entreprise, et le gouvernement de la métropole n'échappa à un vote de censure qu'à une majorité de sept voix. 226 membres votèrent la proposition de sir John Hay, déclarant l'expédition téméraire et impolitique ; 233 voix donnèrent raison au gouvernement.

Des difficultés surgirent également au Japon. Un sujet

anglais fut assassiné dans l'établissement anglais et sur une route qu'un traité déclarait accessible aux Européens ; c'était en septembre 1862. Le meurtre avait été commis par quelques personnes de la suite du prince Satsuma, un des premiers princes feudataires qui partageaient alors l'autorité avec le gouvernement régulier. Une réparation fut demandée à la fois au Japon et au prince. Le gouvernement du Mikado paya la somme exigée, 100,000 livres, et fit des excuses. On réclama au prince Satsuma 25,000 livres, et on lui demanda d'assister à la punition des meurtriers, le crime ayant été commis dans la contrée qu'il gouvernait. Il n'en fit rien ; aussi, en 1863, le colonel Neale, chargé d'affaires au Japon, pria l'amiral Ruper de se rendre avec la flotte anglaise à Kagosima, capitale de Satsuma, pour demander satisfaction. L'amiral entra dans la baie, le 16 août 1863, et, après avoir attendu un jour ou deux, fit saisir quelques navires. Les forts de Kagosima ouvrirent alors le feu sur la flotte anglaise qui répondit en bombardant la ville dont la plus grande partie fut réduite en cendres. Comme la ville était bâtie presque toute en bois, elle devint rapidement la proie des flammes. Heureusement les non-combattants, femmes et enfants, eurent le temps de se sauver, et il y eut peu de morts. Cet événement fut sévèrement condamné par une partie de l'opinion publique anglaise. Il est pourtant de mode de dénoncer de temps en temps le patriotisme anglais comme inconciliable avec les idées humanitaires et de nous représenter comme indifférents aux malheurs des peuples qui n'appartiennent pas à notre civilisation. La Chambre des communes, à une forte majorité, soutint le gouvernement qui, du reste, il faut le reconnaître, n'entreprit pas de justifier la destruction de Kagosima. Il déclara que l'amiral Ruper avait dû riposter lorsqu'il s'était vu attaqué, et que l'incendie de la ville était un accide dont personne ne pouvait être rendu responsable. Sats ma finalement se soumit, paya l'amende et promit q

justice serait rendue. Mais il fallut encore livrer plus d'un combat, et bombarder plus d'une ville avant d'en arriver à un arrangement définitif. Ce pays était, du reste, à la veille de la révolution la plus soudaine, la plus profonde, et, selon toute apparence, la plus complète qu'une nation ait jamais éprouvée.

A la même époque, notre gouvernement se trouva embarrassé dans des difficultés autrement sérieuses que celles qu'il venait de surmonter en Afrique et au Japon. Une insurrection d'une extrême gravité éclata en Pologne. Elle fut provoquée par les mesures de police, imitées de Strafford, qu'adoptaient les autorités russes. Le gouvernement russe n'ignorait nullement qu'une révolte se préparait secrètement en Pologne, et il était résolu à prendre les devants et à étouffer dans son germe le mouvement national. La levée annuelle des conscrits lui permettait de jeter dans les rangs de l'armée tous les jeunes hommes des villes que l'on supposait avoir des sympathies pour l'insurrection. Un tel procédé hâta l'explosion du mouvement. Un instant on put croire à son succès. Les jeunes gens qui purent s'échapper se sauvèrent dans les bois, où ils formèrent des bandes armées qui donnèrent beaucoup de mal aux troupes russes. Les rebelles se dispersaient et se réunissaient avec tant de facilité et de rapidité, qu'ils étaient pour ainsi dire insaisissables. La frontière d'Autriche était voisine ; les insurgés la franchissaient, pour échapper à l'ennemi, puis la repassaient bientôt pour reprendre l'offensive. L'Autriche n'était pas aussi hostile au mouvement polonais que la Russie et la Prusse. Elle n'avait pris part qu'à contre cœur au partage de la Pologne, et n'en avait retiré qu'un mince profit. On sentait que si les autres puissances désiraient restaurer la nation polonaise, l'Autriche, pour sa part, n'y ferait aucune objection. Les insurgés avaient donc quelque confiance ns l'attitude passive des autorités autrichiennes, et mptaient sur la sympathie sincère d'un assez grand mbre d'officiers et de soldats. Ils essayèrent de mettre

également à profit le voisinage de la frontière prussienne, mais la Prusse, encore sous l'influence de la Russie, avait dû conclure une convention odieuse qui permettait aux troupes russes de poursuivre les insurgés polonais jusque sur le territoire prussien. Cette complaisance du gouvernement de Berlin souleva contre lui dans toute l'Europe occidentale un sentiment d'unanime réprobation, et, pendant un instant, il partagea avec la Russie le discrédit général.

Dès le début, on vit bien que les Polonais, réduits à leurs seules forces, ne pourraient pas, même favorisés par les circonstances, tenir longtemps contre la Russie. Partout où l'insurrection pourrait être enserrée, son puissant adversaire devait l'écraser aisément. Malgré tout, les plans des Polonais n'étaient pas aussi imprudents qu'il le semblait. Ils avaient au contraire quelque chance de succès. L'idée qu'ils poursuivaient, qu'elle fût ou non bien définie dans leur esprit, était de soutenir l'insurrection par tous les moyens possibles, jusqu'au jour où se produirait l'intervention des grandes puissances européennes. Ce soulèvement constituait un véritable drame, dont les péripéties se déroulaient comme au théâtre, selon un plan mûrement arrêté. Loin de nous tout sentiment de critique ; les acteurs étaient de vrais patriotes qu'animaient les mobiles les plus nobles et les plus désintéressés. Une seule politique s'offrait aux Polonais : « Durons assez de temps, se disaient-ils, pour décider l'Europe à intervenir. » Si nous oublions un instant la signification des événements qui se déroulèrent ultérieurement, nous devons reconnaître que leur plan ne manquait pas d'intelligence ; ils virent presque, à un moment donné, leur espoir réalisé. L'empereur Napoléon désirait leur tendre la main, et lord Russell partageait le même sentiment. La cause polonaise était très populaire en Irlande. Elle avait la première passion politique de quelques hommes sentaient bouillonner en eux l'ardeur de leur jeune

en lisant le récit de la lutte chevaleresque, soutenue par les insurgés, dans les forêts de la Pologne. La Russie et la Prusse étaient également détestées. La sympathie qu'excitaient les Polonais, n'était pas une question de parti. Conservateurs et radicaux se rencontraient dans ce sentiment commun qu'il fallait faire quelque chose pour les insurgés. Lord Ellenborough défendit leur cause à la Chambre des lords avec une éloquence pleine de poésie et de passion. Sur les bancs de l'opposition, lord Shaftesbury dénonça la conduite de la Russie. Le catholique irlandais et l'ouvrier de Londres faisaient les mêmes vœux pour la liberté de la Pologne. Parmi les hommes éminents et énergiques qui plaidèrent pour elle en Angleterre se trouvaient M. Pope Hennessy, catholique et membre irlandais du Parlement, et M. Edmond Beales, le leader du parti radical qui couvrait alors Londres de sa puissante organisation. La question portée au Parlement par M. Hennessy fut accueillie avec beaucoup de sympathie. De nombreux meetings eurent lieu. On y entendit des orateurs populaires et des hommes occupant les situations les plus élevées, flétrir la Russie et glorifier la cause de la Pologne. Dans ces réunions, pas plus qu'au Parlement on ne demandait la guerre, mais on pressait l'Angleterre qui avait été l'une des puissances signataires du traité de Vienne de se joindre aux autres Etats, pour obtenir de la Russie qu'elle reconnût les droits assurés à la Pologne en vertu de ce traité.

En France, la cause polonaise souleva le plus grand enthousiasme. La plume éloquente de Montalembert plaida pour « la nation en deuil. » Le prince Napoléon fit au Sénat un discours remarquable et émouvant dans lequel il réclama justice et démontra la nécessité d'une intervention. Le comte Walewski, fils d'une polonaise, parla aussi en faveur de son pays. L'empereur Napoléon se sa facilement gagner. Il était prêt à intervenir si ngleterre pouvait se décider à le suivre. Lord Russell alla qu'à envoyer à la Russie, de concert avec la France et

l'Autriche, une note diplomatique. Il soumettait à l'attention du gouvernement russe six points qu'il considérait comme la base de tout projet de pacification, savoir : une amnistie totale, une représentation élue, une administration nationale distincte pour le royaume de Pologne, une entière liberté de conscience avec l'abrogation de toutes les restrictions imposées au culte catholique, la reconnaissance du polonais comme langue officielle, l'établissement d'un système régulier de recrutement. Il y eut un moment d'émotion générale lorsque l'Angleterre, l'Autriche et la France semblèrent résolues à la guerre, si la Russie refusait d'accepter leurs observations. Il n'y avait en Angleterre aucun parti absolument contraire à la guerre, excepté l'école des radicaux de Manchester, fermement opposée à toute intervention armée, pour quelle cause que ce fût. D'autres ajoutaient que la Pologne avait mal conduit ses affaires, et que, dès lors, on avait peu de chance d'arriver à la reconstituer. Ces diverses oppositions étaient cependant moins fortes que celle qui se manifesta au moment de la guerre de Crimée.

Quand on se reporte maintenant en arrière pour juger avec calme les événements de cette époque, et ceux qui les suivirent, on se prend à regretter que l'intervention ne se soit pas produite. Parmi les revendications de la Pologne, il y en avait beaucoup qui méritaient la sympathie de tout esprit libéral ayant foi dans le développement indéfini de la civilisation. S'il convenait de discuter ici le problème historique que soulève la question polonaise, il serait facile de montrer que les vices de l'ancien système politique qui causèrent autrefois la ruine de la nation ne doivent jamais être invoqués lorsqu'il s'agit d'apprécier la situation présente. Le Polonais de nos jours se garderait bien de renouveler les fautes du passé, de même qu'un nouveau Parlement irlandais, ne penserait pas à contester aux catholique le droit de se faire représenter. C'eût été assurément un réelle garantie pour la stabilité de l'Europe que la reconsti

tution de la Pologne en tant que partie distincte et indépendante de la Russie, alors même qu'elle n'eût pas recouvré son autonomie complète.

Un semblable résultat ne pouvait sans doute être conquis que par les armes ; mais une telle guerre en eût sans doute prévenu bien d'autres qui n'ont aucunement assuré la stabilité de l'Europe. L'indépendance de la Pologne aurait coupé court aux craintes suscitées par les desseins agressifs que l'on prêtait à la Russie. La nouvelle Pologne serait devenue un Etat avec des institutions représentatives ; placée entre la Russie et la Prusse, son exemple n'aurait certainement pas été sans exercer une influence salutaire sur ces deux pays.

On sut bientôt que l'Angleterre n'interviendrait pas. Lord Palmerston coupa court aux négociations. Ce n'était pourtant pas qu'il éprouvât la moindre sympathie pour la Russie. Au contraire, le 4 février 1863, il écrivait à l'ambassadeur russe, le baron Brunnow, et il lui disait nettement qu'il regardait l'insurrection polonaise comme un juste châtiment des torts dont la Russie s'était rendue coupable en fomentant la révolution chez ses voisins. Du reste, lord Palmerston n'avait plus à cette époque aucune confiance dans Napoléon III. Le ministre anglais était convaincu que l'Empereur ne s'était mêlé de cette affaire que pour trouver une occasion de s'établir dans les provinces rhénanes de la Prusse, sous le prétexte de contraindre cette dernière puissance à la neutralité ou pour la châtier si elle embrassait la cause de la Russie. Il est probable que lord Palmerston se trompa dans cette occasion. Il n'est pas vraisemblable que Napoléon III ait jamais eu envie de déclarer la guerre ou de s'annexer un territoire nouveau : il cherchait plutôt à créer en France un courant de popularité en faveur de sa dynastie. Il pouvait croire qu'en prêt t les mains à l'émancipation de la Pologne, il arriverait i à consolider son trône.

oiqu'il en soit, lord Palmerston se montra inébranla-

ble. Il fit connaître à la Chambre qu'il avait reçu de l'empereur des Français la proposition d'adresser une note identique à la Prusse, à l'occasion de sa convention avec la Russie ; il déclara qu'il voyait dans cette proposition un piège tendu à l'Angleterre, et qu'il n'assumerait pas la responsabilité d'une semblable entreprise.

On apprit peu de temps après que l'Angleterre se refusait à toute intervention armée. De son côté, Napoléon III ne pouvait ni ne voulait agir seul. Dès ce moment, la Russie affecta une attitude arrogante. Le prince Gortschakoff fit dire poliment à lord Russell que l'Angleterre ferait mieux de s'occuper de ses propres affaires, et de ne pas encourager en Pologne une révolte qui n'était en somme que le commencement d'une « révolution cosmopolite. » Lord Russell ayant parlé de la responsabilité de l'empereur de Russie, le prince Gortschakoff répliqua sèchement que l'empereur avait conscience de sa responsabilité, et qu'il acceptait les conséquences des événements. On disait à cette époque que le chancelier russe donnait à entendre dans des entretiens politiques que, si le gouvernement anglais désirait s'occuper de redresser les abus des nations maltraitées, il trouverait en Irlande un sujet suffisant et légitime pour donner libre carrière à son énergie réformatrice. Il est certain que l'Angleterre reçut une leçon; le prince Gortschakoff avait voulu la lui donner, et il pensait bien que l'Europe ne se méprendrait pas sur ses intentions.

Cependant, l'Autriche sentit le besoin de mieux assurer la sécurité de ses frontières, et elle ne voulut plus permettre qu'elles servissent de base d'opération contre la Russie. L'insurrection fut donc entièrement livrée à ses propres ressources. Durant quelque temps, elle soutint la lutte valeureusement et sans espoir, mais elle s'épuisait en efforts stériles. Les Russes pacifièrent le pays par le fouet et par les pendaisons. Les femmes furent traitées sans pitié, com les hommes. Des bandes de prisonniers prirent le chen

de la Sibérie ; tout fut mis en œuvre pour dénationaliser la Pologne et pour violenter les esprits.

Au bout de quelque temps, on put répéter encore les fameuses paroles prononcées en 1831, par le maréchal Sébastiani : « l'ordre régnait à Varsovie. » L'intervention de l'Angleterre n'avait pas plus servi à la Pologne que celle de don Quichotte en faveur du pauvre garçon que brutalisait son maître. Le maître déclarait en présence du héros qu'il voulait bien user de miséricorde et pardonner au malheureux. A peine le chevalier parti, l'enfant était attaché de nouveau, et fouetté plus fort que jamais. La Russie montra moins de déférence pour l'Angleterre ; le patient était lié et fouetté sous nos propres yeux plus violemment, parce que notre pays avait osé faire des remontrances en sa faveur. Nous avons parlé de cette école de libéraux qui ne voulaient pas plus intervenir pour la Pologne que pour toute autre nation. Leurs principes trouveront peu d'adhérents, et cependant cette politique est plus sage, plus humaine et plus digne que celle qui consiste à intervenir juste assez pour irriter l'oppresseur, sans obtenir, au profit de l'opprimé, le moindre soulagement.

La politique suivie par l'Angleterre dans ce cas eut pour effet de refroidir les relations entre l'empereur Napoléon et le gouvernement anglais. On le vit bientôt, lorsqu'éclata la lutte entre le Danemark et la Confédération germanique au sujet du Schleswig-Holstein. Nous n'approfondirons pas ici cette question, qui a longtemps attiré l'attention des archéologues, des philologues, des jurisconsultes, aussi bien que des hommes d'Etat. Un Français irrévérencieux déclara un jour que le ciel et la terre passeraient, mais que la question du Schleswig ne passerait pas. Elle semble cependant maintenant être passé. C'était une question de droit, de nationalité, compliquée depuis quelques années d'une querelle de succession. Le Schleswig, le Holstein et le Lauenbourg étaient des duchés attachés au Danemarck. Le Holstein et le Lauenbourg appartenaient à la race allemande, et le roi

de Danemarck n'avait pas sur eux plus de droits que nos rois n'en ont eu longtemps sur le Hanovre. En sa qualité de duc de Holstein et de Lauenbourg, le roi de Danemark possédait un siège à la Diète, dont les séances se tenaient à Francfort, assemblée qui fut abolie par la victoire prussienne de Sadowa, et à laquelle Talleyrand conseillait un jour ironiquement de ne pas prendre de décisions trop précipitées. Le Schleswig était plus directement attaché à la couronne danoise, mais une grande partie de la population, surtout dans les districts du sud, était allemande, et, depuis longtemps, l'Allemagne soutenait les réclamations et les droits de ce duché. Le Schleswig et le Holstein demandaient à être réunis sous une même administration indépendante du royaume de Danemark, le roi de ce pays restant seulement leur chef nominal, comme l'empereur d'Autriche est roi de Hongrie. Cette question, on le conçoit sans peine, passionnait les allemands qui ne voyaient qu'à regret un si grand nombre de leurs compatriotes placés sous la domination du roi de Danemark. Les Danois voulaient maintenir les duchés sous leur dépendance ; les Allemands se sentaient atteints dans leur orgueil ; ils blâmaient les innovations les plus inoffensives, et reprochaient sans cesse aux autorités danoises de dédaigner la langue et les droits de leurs frères. En réalité, les prétentions des deux pays étaient inconciliables. Le Danemark s'efforçait d'arracher aux duchés les derniers vestiges d'une nationalité que les Allemands voulaient au contraire leur voir conserver. Le lien qui les retenait sous la domination danoise était purement diplomatique et artificiel, et pour tout spectateur clairvoyant il était certain qu'un jour ou l'autre les Allemands arriveraient à leur but. Là, comme ailleurs, le principe des nationalités devait finir par triompher.

Tout à coup, une question de succession vint compliquer la querelle. Le roi de Danemark, Frédéric VII, mourut e novembre 1863, et eut pour successeur Christian IX. l prince Frédéric de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-A

gustenbourg réclama alors la succession des deux duchés de Schleswig et de Holstein. Le roi défunt de Danemark n'avait pas eu d'héritier direct, et sa succession avait été réglée en 1852 par les grandes puissances d'Europe. Le traité de Londres avait désigné pour la recueillir le prince Christian de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Gluckbourg, le père de la princesse de Galles. Par cet arrangement, on avait amené le duc d'Augustenbourg, père du prince Frédéric, à renoncer à ses droits, et voici que maintenant son fils attaquait la validité de cette renonciation. Les empiètements antérieurs du Danemark sur les droits des populations allemandes dans les duchés ayant soulevé le mécontentement de l'Allemagne, les hommes d'Etat de ce pays se proposaient de soutenir tout prétendant qui disputerait la succession du roi de Danemark.

Les affaires de la Prusse étaient alors entre les mains d'un homme d'état redoutable, le plus puissant que les temps modernes aient connu. Audacieux, sans scrupules, aussi fin que Cavour, M. de Bismarck était capable de manier le pouvoir avec une habileté supérieure à celle du ministre italien. L'Europe ne se doutait pas encore de la merveilleuse réunion de qualités qui devait rendre fameux le chancelier prussien. Assez longtemps, l'opinion générale avait considéré M. de Bismarck comme un simple réactionnaire fanatique, une grossière variété de Metternich, quelque chose comme une combinaison du tapageur et du bouffon. Mais l'affaire du Schleswig-Holstein devint grave pour le Danemark, dès que le ministre prussien la prit en mains. M. de Bismarck n'avait jamais eu la moindre velléité de soutenir les prétentions du prince d'Augustenbourg; depuis longtemps déjà il les tournait ouvertement en ridicule. Il avait toujours pensé que les duchés seraient annexés à la Prusse. Les réclamations du prince Frédéric arrivaient donc à propos. La Prusse sembla d'abord les approuver et les soutenir. Dès lors, la Diète germanique et le roi de Danemark se trouvaient en conflit : la guerre

devenait inévitable. La Diète germanique en confia la conduite à l'Autriche et à la Prusse qui se concertèrent pour une action commune. Les troupes allemandes sur l'ordre de la Diète, envahirent le Holstein, puis le Schleswig, et la lutte s'engagea. Le Danemark, un des plus petits et des plus faibles royaumes du monde, se trouva ainsi exposé aux coups de l'Autriche et de la Prusse réunies.

Les Danois et leur gouvernement avaient-ils perdu la raison ? Nullement. Ils savaient parfaitement que seuls ils ne pouvaient tenir tête aux deux grandes puissances allemandes, mais ils croyaient à l'intervention de l'Europe. C'était surtout sur l'Angleterre qu'ils comptaient le plus. Pendant longtemps, ils s'étaient mis en tête que cette puissance devait les défendre contre toute attaque venant du côté de l'Allemagne. Lord Russell n'avait cessé dans ses dépêches de leur donner des avis salutaires et sensés, les avertissant d'avoir les plus grands égards pour l'élément germanique, et de ne donner au gouvernement prussien aucun sujet de plainte. Il n'avait jamais encouragé l'absorption des populations allemandes au profit des Danois. Au contraire, il avait plus d'une fois fortement réprimandé le Danemark d'avoir rompu ses engagements, et lui avait montré sans aucun ménagement les conséquences d'une telle politique. Mais, en même temps, il semblait lui promettre l'appui de l'Angleterre, s'il écoutait ses avis. Il avait déclaré que si le gouvernement danois ne suivait pas les conseils de l'Angleterre, celle-ci ne lui viendrait pas en aide contre une attaque de l'Allemagne. Le gouvernement danois en avait conclu que s'il suivait les avis de l'Angleterre, il pouvait compter sur sa protection. Au moment où la guerre allait éclater, lord Palmerston prononça, dans les dernières séances de la Chambre des communes, quelques paroles qui semblaient une sorte d'engagement de soutenir le Danemark, s'il était attaqué par l'Allemagn Interrogé le 23 juillet 1863 sur le point de savoir ce q ferait la Grande-Bretagne, si le Danemark était opprim

par son puissant voisin, il répondit : « Nous sommes convaincus — je suis absolument convaincu — que si les droits et l'indépendance du Danemark, étaient ménacés, ce ne serait pas seulement avec les Danois que les agresseurs auraient maille à partir. » Depuis, on a voulu voir dans ces paroles une sorte de prophétie, et cette secrète pensée de lord Palmerston que la France, la Russie ou quelque autre puissance serait certainement assez généreuse pour se porter au secours du Danemark, s'il était envahi. Mais, au moment où parlait lord Palmerston, cette interprétation n'était venue à l'esprit de personne. Il ne s'agissait dans cette partie de son discours que de la politique anglaise. Pouvait-on supposer qu'un ministre anglais se complaisait à étaler devant la Chambre une prescience ambitieuse de la politique probable des autres Etats ?

Les Danois, pleins de confiance, comptaient donc sur l'aide de l'Angleterre. Ils repoussaient les exigences de l'Allemagne, et se préparaient à la guerre. L'opinion publique en Angleterre leur était unanimement favorable. Presque tout le monde voulait que l'on tirât l'épée sans hésiter pour soutenir les Danois, et même la faible minorité qui ne voulait pas la guerre leur était sympathique. D'ailleurs, peu de gens étaient au courant de la question, et les politiques de profession la comprenaient à peine. On croyait en général qu'il s'agissait simplement de deux grandes puissances qui opprimaient méchamment un peuple généreux mais faible. L'Autriche n'était pas populaire en Angleterre ; la Prusse y était détestée. On en voulait à cette dernière puissance parce que son gouvernement avait signé avec la Russie la convention dont nous avons déjà parlé, et aussi parce qu'elle était dirigée par un ministre réactionnaire et par un roi despote. Beaucoup d'Anglais imaient pas les Allemands qu'ils coudoyaient chaque r dans la Cité et dans le monde des affaires. Quelques-s avaient conservé de désagréables souvenirs de leur vage en Prusse et emporté une mauvaise impression de

la police de Berlin. C'était alors un article de foi en Angleterre que les Prussiens étaient des adversaires méprisables, qui ne savaient que fumer leur pipe et boire de la bière, et qui, incapables de se mesurer avec un adversaire sérieux, essayaient de conquérir une gloire facile aux dépens d'un peuple faible. Le *Punch* publia une gravure dans laquelle un soldat et un marin anglais regardaient avec un dédain profond un Autrichien et un Prussien ; les Anglais n'auraient pas, disaient-ils, à combattre de tels personnages, il suffirait au besoin de les chasser à coups de pied. A cette époque, l'Angleterre ne croyait qu'à une force, celle de l'armée française, qu'à un génie, celui de Napoléon III.

Un petit nombre d'Anglais sympathisaient avec le Danemark pour une autre raison. Le prince de Galles avait épousé le 10 mars 1863 la princesse Alexandra, fille du roi de Danemark. Elle n'était pas danoise dans le sens propre du mot, pas plus que l'empereur du Brésil n'est nécessairement un Brésilien. Mais sa famille régnait en Danemark ; à ce titre, c'était une princesse danoise. Sa jeunesse, sa beauté, sa bonté, ses manières douces et avenantes l'avaient rendue plus populaire chez nous qu'aucune autre princesse étrangère. Pour les esprits bornés, les vertus, les charmes et la haute position de cette princesse justifiaient à elles seules la cause danoise et imposaient au pays le devoir de la soutenir par les armes. Le désappointement fut donc grand quand on apprit que les Danois restaient réduits à leurs propres forces, et que l'Angleterre ne voulait rien faire pour leur venir en aide.

Il ne pouvait en être autrement. D'abord était-il possible que l'Angleterre soutînt de ses armes l'union artificielle qui liait les duchés au Danemark, c'est-à-dire une pure fiction et un système de politique condamné d'avance? De plus, la défense des Danois n'incombait pas particulièrement au peuple anglais. L'Angleterre n'était que l'une des puissances signataires des traités qui avaient réuni le duchés au royaume danois. A un moment donné, cepen

dant, lord Russell proposa au gouvernement français une intervention armée de la France et l'Angleterre, en faveur du Danemark. Mais l'empereur refusa. Il avait été blessé de la réponse de l'Angleterre, lorsqu'il avait proposé de soutenir la Pologne contre la Russie, et, à son tour, il rejetait la demande du ministre anglais. D'ailleurs, après la tentative d'intervention diplomatique entre la Pologne et la Russie, il avait lancé des invitations à un congrès de souverains européens, qui devait se réunir à Paris, pour essayer un nouvel arrangement des affaires de l'Europe. Les gouvernements avaient presque tous répondu à cette avance par une acceptation polie, persuadés, du reste, que le projet avorterait. Quand à lord Russell, il avait donné à l'appui de son refus d'excellentes raisons, qui par leur simplicité même avaient froissé l'empereur. C'était maintenant le tour de Napoléon III et il refusait de se joindre à l'Angleterre pour défendre la cause du Danemark. Il n'y avait plus qu'à laisser les Danois s'en tirer de leur mieux.

Lord Palmerston expliqua fort bien la situation dans une lettre à lord Russell. « Il faut le reconnaître, disait-il, engager une guerre continentale contre toute l'Allemagne serait chose grave. Si la Suède et le Danemark joignaient leur action à la nôtre, nos 20,000 hommes pourraient faire quelque chose; mais la Prusse et l'Autriche pourraient amener 200 ou 300,000 soldats sur le champ de bataille, sans compter les petits Etats allemands qui se joindraient à elles. » Au cours des hostilités, lord Palmerston parla à l'ambassadeur autrichien, le comte Apponyi, avec une entière franchise. Il lui exposa que le gouvernement anglais « s'était abstenu d'intervenir par les armes, en faveur du Danemark, pour plusieurs raisons : la saison, le faible effectif de l'armée, et la crainte d'une défaite dans une lutte sur terre avec toute l'Allemagne. » Lord Palmerston démontrait que « sur mer les situations étaient renversées. Là, nous sommes

forts, et l'Allemagne est faible. Les ports allemands de la Baltique, de la mer du Nord et de l'Adriatique, seraient vite en notre pouvoir. » Le ministre anglais avertissait donc l'ambassadeur autrichien, qu'une collision pourrait se produire entre l'Angleterre et l'Autriche, si une escadre autrichienne venait à entrer dans la mer Baltique pour faciliter les opérations contre le Danemark. L'ambassadeur autrichien répondit que son gouvernement n'entendait pas envoyer de flotte dans la Baltique. Ce fut là, du reste, une conversation sans caractère officiel, qui n'eut aucun effet sur les résultats de la guerre ni sur l'action diplomatique qui la termina.

Les Danois se battirent avec beaucoup de courage, mais ils étaient ridiculement inférieurs en nombre, et dans l'impossibilité absolue de contenir leurs puissants ennemis. Le fusil à aiguille prussien, produisit de terribles effets et rendit bientôt vaines toutes les tentatives de résistance. Les Danois virent leur territoire envahi et leurs forteresses enlevées. Ils furent victorieux cependant dans un petit engagement naval, où ils battirent la flotte autrichienne, près d'Héligoland. La nouvelle fut reçue en Angleterre, avec un enthousiasme indescriptible, et lorsqu'elle fut annoncée à la Chambre des communes, elle provoqua une manifestation inaccoutumée dans la tribune des étrangers. Mais la lutte n'était plus sérieuse. Le gouvernement anglais entama d'actives négociations en faveur de la paix et réussit à faire accepter par les belligérants une suspension d'armes que devait suivre une conférence des grandes puissances à Londres. Les habitants des duchés, qu'intéressait particulièrement la querelle, réclamaient leur autonomie, mais il était facile de prévoir que leurs plaintes seraient dédaignées, et qu'ils passeraient simplement d'une domination à une autre. Ils envoyèrent une députation à Londres et demandèrent à être représent à la conférence. Leur réclamation fut écartée, et on l informa que la diplomatie n'avait pas de comptes à le

rendre. On ne leur reconnaissait pas le droit de parler à la conférence, ni même d'assister aux réunions où se décidaient leurs destinées. Le ministre saxon, le comte de Beust, qui depuis mit son habileté et son énergie au service de l'Autriche, s'efforça en vain de faire triompher leurs réclamations. Du reste, la conférence n'aboutit pas. Chose curieuse, ce furent les Danois qui, en fin de compte, repoussèrent tout compromis. On ne sait si cette résolution leur fut inspirée par le vague espoir d'une intervention étrangère, en prolongeant la lutte, ou s'ils obéirent uniquement à un accès de désespoir. Ce qui est certain, c'est leur soudaine obstination. A la dernière heure, ils rejetèrent une proposition que lord Palmerston trouvait acceptable, et la conférence prit fin. La guerre recommença. Les hostilités nouvelles durèrent peu de temps. Il était évident que les Danois ne pouvaient pas seuls tenir la campagne, et que personne ne viendrait à leur secours. Le gouvernement danois envoya directement à Berlin, le prince Jean de Danemark, pour négocier la paix. On était probablement fatigué des interventions diplomatiques, car l'accord se fit aussitôt. Rien de plus simple. Les Danois durent céder tout le pays pour lequel ils avaient pris les armes, et payer une partie des dépenses que l'Allemagne avait faites pour les châtier. Les duchés étaient abandonnés aux alliés, et l'on n'entendit plus parler des réclamations de l'héritier d'Augustenbourg. Le plaignant fut lestement éconduit lorsqu'il tenta une démarche pour intéresser le prince de Bismarck à ses prétendus droits de succession. Il fallait une nouvelle guerre pour décider à qui appartiendraient les duchés et pour régler d'autres questions d'un intérêt vital pour l'Allemagne.

a conduite du ministère devait nécessairement sou-
er des protestations en Angleterre. Il avait assurément
droit de ne pas secourir le Danemark, mais il n'aurait
s dû le leurrer d'une espérance trompeuse. Il est heureux

que l'Angleterre n'ait pas réussi à entraîner Louis-Napoléon dans une action commune en faveur du Danemark. Les négociations entamées par lord Palmerston, ne pouvaient du reste qu'aboutir à un échec, et porter atteinte au prestige du gouvernement britannique. Il nous est impossible de défendre en cette circonstance la politique de lord Palmerston et de lord Russell. L'opposition ne pouvait espérer que le cabinet lui fournirait une telle arme. Aussi, dans les deux Chambres on proposa un vote de blâme contre le gouvernement. Lord Malmesbury, en l'absence de lord Derby, présenta la motion à la Chambre des lords, et elle fut votée par une majorité de neuf voix. Le gouvernement n'y attacha aucune importance. La Chambre haute a toujours eu une majorité tory. Comme lord Palmerston l'avait dit peu de temps avant ce vote, les ministres savaient en prenant le pouvoir, que l'opposition avait une majorité dans la Chambre des lords, et que, chaque fois que l'on s'y compterait, le ministère serait battu.

A la Chambre des communes, l'affaire fut plus sérieuse. Le 4 juillet 1864, M. Disraeli fit une motion condamnant la conduite du gouvernement. Il invitait la Chambre à blâmer les ministres « d'avoir déserté la politique traditionnelle du pays, en sacrifiant l'intégrité et l'indépendance du Danemark, d'avoir ainsi affaibli la juste influence de l'Angleterre en Europe, et par suite diminué les chances de paix. » Le discours de M. Disraeli fut habile et éloquent. Avec une telle cause, un orateur moins puissant que lui, aurait produit une vive impression; il sut, par sa dextérité consommée, rendre encore plus critique, la position du gouvernement. Dans les observations qu'il présenta au début de son discours, il compara la politique de l'Angleterre et de la France. Il montra que cette dernière puissance était tout aussi liée que l'Angleterre par traité de Vienne, par la convention de Londres, par l arrangements pris en vue de maintenir l'intégrité c

Danemark. Quelques ministres placés sur les bancs en face de l'orateur, en entendant cette phrase, s'en emparèrent comme s'ils y voyaient un argument contre la thèse soutenue par M. Disraeli. Ils la soulignèrent de leurs bravos bruyants et ironiques. Ces applaudissements signifiaient : « C'est juste ; la France devait sauvegarder l'intégrité du Danemark, aussi bien que l'Angleterre ; pourquoi dès lors nous accusez-vous ? » C'était précisément ce que M. Disraeli attendait, et peut-être est-ce avec intention qu'il avait ainsi conduit le débat. Il saisit l'occasion, et se tournant tout à coup vers ses adversaires : « Oui, « s'écria-t-il, la France est aussi responsable ; mais dites-« moi comment il se fait que la situation de cette puissance « dans ses rapports avec le Danemark, soit si nette et si « digne, pourquoi il ne se prononce en Europe aucune « parole de blâme contre la France, à raison de sa conduite « vis-à-vis du Danemark, dites-moi pourquoi notre situa-« tion est au contraire si délicate, pourquoi chacun « vous accuse et vous trouve incapables de vous défendre « vous-mêmes ? Quelle déplorable politique nous a placés « dans cette position inférieure ? » Et en effet, M. Disraeli n'avait pas de peine à montrer les nombreuses fautes du gouvernement. Il était impossible de le défendre sans recourir à de véritables arguties. La conduite du gouvernement était pleine de contradictions; aussi ne se préoccupa-t-il guère de justifier tous ses actes. Il fut heureux de saisir l'occasion offerte par un ordre du jour de M. Kinglake ; « la Chambre, y était-il dit, avait appris avec satisfaction que, dans ces conjonctures, on avait conseillé à Sa Majesté de s'abstenir de toute intervention armée dans la guerre entre le Danemark et l'Allemagne. » Cet ordre du jour, comme on le voit, laissait de côté les accusations lancées par M. Disraeli. Il ne disait pas si le ministère avait abandonné la politique traditionnelle du pays, compromettant l'intégrité et l'indépendance du Danemark, ni que sa conduite eût amoindri la

juste influence de l'Angleterre, et par suite diminué les chances de paix. Il négligeait ce point délicat et affirmait simplement que la Chambre était heureuse d'apprendre qu'il n'y avait pas eu d'intervention armée. Quelques députés se demandaient si le gouvernement se contenterait de cet ordre du jour ou s'il essayerait de justifier sa conduite. Mais lord Palmerston avait un moyen fort pratique de trancher les difficultés. Il partageait l'opinion d'O'Connell que, dans une discussion, en somme, le vote est tout. Il savait qu'il ne pourrait obtenir un vote favorable sur la question soulevée par M. Disraeli, mais il espérait être plus heureux lorsqu'on discuterait la politique générale de son administration.

Le gouvernement adopta donc l'amendement de M. Kinglake. Le débat était pourtant plein de dangers pour lord Palmerston. Les libéraux avancés lui reprochaient beaucoup ses dépenses exagérées à l'occasion des fortifications, et son attitude à l'égard de la réforme électorale. Ils n'étaient pas forcés moralement de le soutenir de leurs votes, par cette seule raison qu'il n'avait pas fait la guerre contre l'Allemagne; personne, en effet, dans les rangs de l'opposition ne s'était levé pour affirmer que les conservateurs, au pouvoir, eussent adopté une politique d'intervention. Au contraire, ce fut lord Stanley, qui au cours des débats, exprima le sentiment le plus hostile à la guerre. Il déclara hardiment que « s'engager dans une guerre européenne pour le salut de ces duchés, serait un acte non seulement impolitique mais encore déraisonnable. » Certains membres de la Société de la paix, auraient cependant hésité à apprécier ainsi les devoirs d'une nation, et se seraient demandé si l'oppression d'un petit peuple n'est pas aussi bien un sujet de guerre que les revendications d'un grand pays. Cependant, lorsque ces sentiments furent exprimés par le chef du parti qui proposait le vote de blâme, le partisans du principe de non-intervention devenaient libres de voter, soit dans un sens, soit dans un autre

Pas plus que lord Palmerston M. Disraeli ne soutenait la nécessité d'une intervention armée. Plusieurs d'entre eux étaient plutôt disposés à voter avec le premier qu'avec le second, mais leur embarras était grand. Or, le résultat du scrutin dépendait d'un petit nombre de voix. Ils tenaient dans leur main le sort du ministère.

Lord Palmerston trancha pour eux la question. Son discours, qui termina les débats, fut un chef-d'œuvre non d'éloquence ou de politique, mais de tactique parlementaire. Il parla, selon son habitude, sans le secours d'aucune note. Au moment où les vitraux de Westminster s'éclairaient des premières lueurs matinales, on vit ce vieillard de quatre-vingts ans se lever, après une nuit de discussion, et charmer la Chambre tout entière par la magie de sa puissante éloquence. Ce fut un merveilleux spectacle. Il discuta d'abord la question spéciale pour laquelle on réclamait un vote de censure, et exposa toute la politique qu'il avait suivie. Il représenta la motion soumise à la Chambre comme une entrave pour la politique intérieure. Il passa en revue la belle campagne que M. Gladstone avait faite en faveur de la réduction des impôts, le traité de commerce avec la France et d'autres actes de son ministère, dont il n'avait pas songé à se glorifier précédemment. Il s'adressa directement aux libéraux, partisans de l'économie et d'une gestion prudente des finances, ainsi que de la liberté du commerce. L'opposition, il le savait bien, voterait contre lui, les ministériels ne l'abandonneraient pas, et rien ne pourrait modifier les résolutions de chaque parti. Mais les libéraux avancés, dont l'orateur dédaignait probablement dans son for intérieur la compétence financière et économique, pouvaient voter dans un sens ou dans l'autre, selon la manière dont lord Palmerston s'engagerait dans le débat. Ce fut à eux qu'il s'adressa. Il savait que M. Glads-e était l'homme du ministère qu'ils admiraient le plus, en qui ils avaient pleine confiance ; ce fut donc sur les es de son collègue qu'il fit reposer sa défense. « Si vous

« votez, dit-il, la résolution proposée par M. Disraeli, vous « renversez M. Gladstone et vous fournissez aux tories, « hostiles au libre échange et au traité de commerce avec « la France, l'occasion de détruire notre œuvre écono- « mique. » Quelques auditeurs s'impatientèrent, et sur plus d'un banc on s'écria : « Qu'est-ce que ce langage a de commun avec la discussion qui est ouverte devant la Chambre ? » Et pourtant l'orateur était dans la question plus qu'on ne le pensait, car au fond le débat portait sur ceci : Lord Palmerston doit-il rester aux affaires ou doit-il se retirer et passer le pouvoir aux tories ? Les libéraux avancés tenaient la réponse dans leurs mains. Lorsque l'orateur passa en revue l'histoire financière et commerciale de son administration, ils se sentirent moralement forcés de soutenir un ministère qui avait tant fait pour leurs idées favorites. Quand on passa au vote, on trouva 295 voix pour la motion Disraeli et 313 pour l'ordre du jour. Lord Palmerston se trouvait sauvé par une majorité de 18 voix.

Ce n'était pas une brillante victoire, comme on voit, et le ministère n'avait pas de votes à revendre. Mais enfin c'était le succès. Les quelques voix des conservateurs que lord Palmerston perdit furent compensées par d'autres qui lui assurèrent le pouvoir pour le reste de sa vie. Quelle qu'elle fût, la victoire était due à son habileté, son énergie, son astuce, et à la souplesse avec laquelle il sut éviter la question délicate et reporter la discussion sur des services que personne ne songeait à lui contester. La conclusion fut absolument illogique, mais absolument pratique, absolument anglaise. Lord Palmerston connaissait son temps, son personnel politique et savait profiter des circonstances.

Ce fut le dernier grand discours qu'il prononça et la dernière occasion importante qu'il eut de s'adresser à la Chambre. La puissance qu'il déploya fut à la hauteur de circonstances aussi imprévues. Au point de vue de l'art lord Palmerston méritait ce succès, il avait atteint exactement son but. Il ne faut chercher dans son discours n

passages brillants, ni pensées élevées, ni idées avancées. Malgré cela, il produisit plus d'effet qu'un chef-d'œuvre d'éloquence. Ce jour-là, en captivant les esprits flottants, et en divisant ses adversaires, il fit ce que seul aurait pu faire un orateur de génie.

CHAPITRE XLVI

FLUX ET REFLUX

Lorsque l'on considère, même d'une façon superficielle, la politique anglaise, on est frappé de la régularité avec laquelle elle obéit à la loi de l'action et de la réaction. Le flux et le reflux des marées n'est pas plus invariablement réglé. Une politique d'énergie succède fatalement à une politique de mollesse ; après le sommeil le réveil ; après le travail la nuit et le repos. Un leader libéral et actif apparaît-il ? il entraîne pendant quelque temps l'opinion à sa suite ; il propose de grandes réformes, il en projette de plus importantes encore. Puis, tout à coup, un arrêt se produit. On se chuchote à l'oreille que l'on a marché trop vite. Ce murmure prend les proportions d'un grand mécontentement qui se transforme bientôt en réprobation universelle. Une période de réaction se produit alors pendant laquelle toute idée de réforme apparaît comme un péril social et est partout signalée comme un véritable fléau. Pendant quelque temps le pays paraît satisfait ; il
clame que la politique du gouvernement est excellente,
ce serait perdre la tête et trahir les intérêts les plus
ers que lui demander de s'aventurer dans une autre voie,

qu'enfin la nation va jouir d'un repos complet. A peine cet état de choses semble-t-il avoir pris le caractère d'une habitude bien établie et être devenu la condition même de notre existence, que l'opinion est déjà sollicitée vers une réaction nouvelle, et, avant même que ce mouvement se soit fait sentir, le pays s'est déjà prononcé en faveur des réformes qui lui paraissent nécessaires.

Notre politique étrangère est soumise aux mêmes oscillations. Nous paraissons, conformément au principe de Washington, résolus à rester absolument étrangers aux affaires et aux difficultés des autres pays, lorsque tout-à-coup un mouvement de réaction se fait sentir, et un beau jour nous voilà mêlés aux difficultés qui peuvent surgir sur les deux hémisphères, de la Finlande à la Sicile, et du Japon à la mer Caspienne.

Il en est de même pour nos colonies. Menacent-elles de se séparer de nous? Nous nous écrions tout d'abord qu'elles sont la moelle de nos os, la lumière de nos yeux, et qu'elles sont nécessaires à notre existence. Le patriotisme de nos hommes d'Etat consiste alors à professer un inaltérable attachement à nos colonies. De même encore pour les questions de guerre ou de paix, l'armement, les fortifications et toutes les réformes en général. Un observateur ordinaire peut aisément prédire quelle sera la première évolution de la politique anglaise. Quand une idée a fait régulièrement son chemin, il survient infailliblement un mouvement de recul, et on prévoit sans peine l'époque où elle fera place dans l'opinion publique à des préoccupations d'une tout autre nature.

Ce qui explique ce phénomène, ce n'est pas que le peuple anglais, selon l'expression de M. Carlyle, soit « possédé d'une sorte de manie. » Ses opinions ne changent pas ainsi à chaque saison, d'une manière absolue et mathématique. La cause de ces revirements se trouve moin dans les variations mêmes de l'opinion publique, qu dans les progrès alternatifs de deux grands partis don

les forces sont à peu près égales. Dans nos contrées, et peut-être particulièrement en Angleterre, les gens naissent conservateurs ou libéraux. En Irlande et en Écosse, certains facteurs peuvent modifier cette situation, et peser d'un certain poids sur les mouvements de l'opinion publique. En Angleterre, au contraire, les individus obéissent à une loi générale qui régit particulièrement l'existence de tout ministère ; ils demeurent fidèles, je ne dirai pas à leurs convictions premières, mais aux principes de leur origine. La masse du pays est de sa nature assez indifférente. Ce n'est que lorsque ceux qui la dirigent et sur lesquels elle a les yeux fixés provoquent quelque « agitation » importante, qu'elle se met en mouvement, et obéit à l'impulsion donnée. Mais, comme elle n'a pas d'opinion personnelle, il arrive souvent que lorsque ses leaders veulent la conduire dans un sens, sa passion l'emporte dans un autre. Combien d'Anglais ignorent s'ils sont libéraux ou conservateurs juqu'au moment où dans quelques réunions publiques, ils entendent leurs voisins manifester bruyamment une opinion ! Alors ils se mettent à crier avec ceux dont ils sentent qu'ils partagent les sentiments et les voilà enrôlés dans un parti politique. La plupart des membres du Parlement, conservateurs ou libéraux, subissent ces mêmes entraînements. Les chefs ont beaucoup de peine à secouer leur apathie. La majorité ressemble à ces lourds insectes qui ne volent que rarement, et dont les efforts pour s'élever de terre sont si lents que le passant qui les observe supposerait à peine qu'ils peuvent se mouvoir.

Ce sont les leaders politiques et ceux qui reçoivent immédiatement leur mot d'ordre, qui créent le courant politique. Les journaux ont aussi une grande part d'influence. Les leaders, la Chambre des communes, les ommes actifs dans les villes et les villages, les journalistes, nt les principaux facteurs de l'opinion publique. Cette pinion change ou paraît se modifier lorsqu'un homme

acquiert une influence prédominante par la supériorité de sa parole ou de son activité. Celui qu'il a supplanté, piqué au jeu ou devenu plus hardi, l'attaque à son tour, comme dans une pastorale burlesque où chaque chanteur parvient à surpasser son rival lorsque ce dernier est hors d'haleine. Supposons les libéraux au pouvoir; ils ont appliqué leur programme avec plus ou moins de succès, et le moment est venu où ils n'ont plus rien de nouveau à offrir en aliment à l'opinion publique. Leurs adversaires, d'abord résignés, reprennent alors courage, ils se mettent à relever la tête et à trouver qu'on abuse singulièrement de leur patience ; leur propre longanimité les étonne ; ils secouent alors la torpeur de leurs partisans et réveillent à grand'peine le hanneton paresseux et endormi. Les libéraux, eux, sont restés plongés dans une sorte d'engourdissement. Leur œuvre est accomplie, et, selon l'expression française, leur mandat est expiré. Rien ne peut les maintenir plus longtemps au pouvoir. Ils ne voient pas leur route comme leurs adversaires ; ils ne sont ni aussi ardents, ni aussi résolus ; peut-être du reste craignent-ils d'avoir été trop loin, et d'avoir, par leurs propres fautes, provoqué la réaction. Les journaux jettent feu et flamme. La passion conservatrice se réveille. Les poumons des conservateurs sont dispos et puissants ; leurs adversaires sont hors d'haleine. En un mot, les tories sont arrivés à ce que les américains appellent « le plancher »; c'est la réaction qui commence. Et pourtant sur dix mille électeurs, peut-être aucun n'a réellement changé d'opinion. Les conservateurs s'emparent du pouvoir et y restent jusqu'à ce que les libéraux perdant patience recouvrent toute leur énergie. Le flot puissant de l'opposition monte de nouveau et submerge le ministère. Alors c'est le hanneton libéral qui déploie ses ailes et les whigs qui entrent de nouveau en scène.

Cependant, il faut remarquer qu'au milieu de tous ces changements, les idées libérales gagnent nécessairement

du terrain, car la réaction en Angleterre ne détruit jamais entièrement l'œuvre précédemment accomplie. Elle se contente de jeter les cris d'alarme, et d'imposer un temps d'arrêt, lorsqu'il lui semble que le mouvement s'accentue trop vivement. Est-il nécessaire d'ajouter que ce n'est pas au parti libéral seul que sont dues toutes les réformes libérales? Il en est qui sont imposées aux chefs du parti conservateur. Dans un pays pratique comme l'Angleterre, les conservateurs ne pourraient maintenir leur influence s'il était établi que leur rôle consiste à s'opposer à toutes les idées nouvelles dont le parti libéral prépare l'avénement. En principe, les libéraux ont pour mission de crier: « En avant! »; et les conservateurs de crier: « En arrière! ». L'action et la réaction dont nous parlons constituent le libéralisme et le conservatisme.

Le mouvement de réaction contre la réforme électorale était dans toute sa force pendant les dernières années du ministère de lord Palmerston. Pour toutes les questions de politique intérieure, et en dehors des questions de finances et de législation commerciale, on le considérait comme un ministre conservateur. Il était probablement plus estimé sur les bancs de l'opposition de la Chambre des communes que sur ceux où siégeait son propre parti. Un grand nombre de gentlemen campagnards, membres de l'opposition conservatrice, auraient secrètement souhaité qu'il pût rester toujours premier ministre. Ses manières foncièrement anglaises excitaient leur sympathie, et ses goûts concordaient avec les leurs. Ils aimaient son courage et son humeur belliqueuse. Il était toujours prêt à lancer gaîment un défi à la face de tout ennemi de l'Angleterre; ils retrouvaient en lui les façons d'agir des ministres qui l'avaient précédé et qui avaient lutté contre la France et contre Napoléon. Lord Palmerston était un membre fidèle de l'Eglise d'Angleterre, mais non un protestant rigoriste: il ne laissait pas la religion s'immiscer dans les affaires de l'Etat. Les gentlemen campagnards qui appartenaient au

parti tory se demandaient avec inquiétude comment ce génie excentrique conduirait les affaires du pays quand les conservateurs auraient un ministère à eux et qu'il leur faudrait trouver un successeur à lord Derby. Néanmoins ils aimaient lord Palmerston et aidaient volontiers à gonfler les voiles de sa popularité. Quelques-uns de ceux qui, par discipline de parti, avaient voté pour la proposition de blâme de M. Disraeli, étaient heureux dans leur for intérieur, de la victoire que lord Palmerston venait de remporter.

Mais, à mesure que les années s'écoulaient, des indices certains annonçaient une réaction inévitable. Un des signes les plus frappants ressortait de la situation que M. Gladstone avait fini par conquérir. De plus en plus il s'était identifié avec les libéraux avancés qui se divisaient en deux fractions presque toujours unies, bien que de tempérament assez différent. Ses sympathies personnelles l'inclinaient à la fois vers ces deux groupes, qui allaient devenir ses plus fermes soutiens. Il était également porté vers l'école de Manchester par ses vues économiques et ses doctrines libre-échangistes. Mais les libéraux de Manchester repoussaient toute idée d'intervention dans les affaires étrangères. C'était pour eux une question de principes ; jamais ils n'avaient montré beaucoup de sympathie pour les grands mouvements qu'engendrait sur le continent le principe des nationalités. Ils pensaient que les Anglais avaient autre chose à faire que de prendre en mains la cause des Italiens, des Polonais ou des républicains français. La fraction la plus avancée du parti libéral s'associait au contraire assez inconsidérément aux revendications les plus hardies qui se produisaient au dehors. M. Gladstone était en communion d'idées avec les libéraux européens comme il l'était avec les libre-échangistes et les économistes anglais. Ses goûts le portaient à tenir la balance égale entre les deux fractions du parti libéral anglais et à donner la main à chacune d'elles. Durant les débats qui

eurent lieu en 1861, il avait pris fait et cause pour l'unité et l'indépendance italiennes.

En 1864, Garibaldi vint en Angleterre et fut reçu à Londres avec une explosion d'enthousiasme inconnue depuis le passage de Kossuth à Cheapside. Chose curieuse, les hommes appartenant aux groupes les plus opposés en vinrent à se laisser entraîner peu à peu par le courant d'enthousiasme, et l'aristocratie et les fashionables, qui s'étaient tenus à l'écart de Kossuth, s'empressèrent autour du patriote italien. D'abord, les chefs de presque tous les partis se tinrent sur la réserve, sauf M. Gladstone, qui, l'un des premiers, avait souhaité la bienvenue la plus cordiale à Garibaldi. Cependant les leaders libéraux pensèrent qu'il était utile à leur popularité de fêter le héros. Une dame de haut rang, fort influente dans le monde politique, exprima franchement son opinion en disant que Garibaldi n'était autre chose qu'un « respectable brigand »; néanmoins elle prit part aux honneurs publics qui lui furent rendus : elle avait reconnu qu'il y aurait inconvénient pour son mari à rester à l'écart et qu'elle eût pu compromettre sa popularité. Les chefs conservateurs, à leur tour, se demandèrent s'ils devaient refuser leur hommage à l'hôte de l'Angleterre, au moment où les élections générales approchaient, et ils se décidèrent à lui faire une ovation. La partie de la société anglaise qui tenait à lord Palmerston, n'avait pour lui que la plus profonde indifférence; les gens comme lord Derby le détestaient et le méprisaient. Mais en voyant la foule se presser sur ses pas, les chefs des deux partis, qui l'avaient dédaigné tout d'abord, se décidèrent à tirer leur chapeau et à se mêler à la foule pour l'acclamer et l'applaudir. La pairie toute entière se précipita vers Garibaldi, qui fut obsédé par les assiduités des ducs et des comtesses; aussi ne put-il accepter la moitié des invitations des nouveaux et nobles amis qui se disputaient l'honneur de le posséder. Ses secrétaires, ses amis particuliers eurent l'ennuyeuse et délicate mission de choisir entre les invita-

tions rivales d'un prince du sang, d'un premier ministre, d'un archevêque, d'une duchesse, du lord chancelier et du chef de l'opposition. Les tories dépassaient les libéraux dans leur zèle. La foule était absolument sincère dans ses manifestations ; les uns acclamaient Garibaldi parce qu'ils savaient vaguement qu'ils avaient devant eux un héros et qu'il représentait une idée ; d'autres, la majorité peut-être, parce qu'ils avaient entendu dire qu'il était l'ennemi du pape, sans rien connaître du reste de sa lutte contre la papauté. Les meneurs affichaient pour la plupart des sentiments qu'ils n'éprouvaient pas. Les trois quarts d'entre eux avaient autrefois parlé de Garibaldi comme d'un simple flibustier. Quoi qu'il en soit, aristocrates et plébéiens en étaient venus à se disputer l'honneur de fêter le héros populaire ; quelques jours après, Garibaldi regagnait son île. S'il fût revenu en Angleterre, ce ne sont certainement pas les courtisans de Windsor ni les chevaliers de la Jarretière qui l'eussent obsédé de leurs invitations. En résumé, rien dans cette réception n'était de nature à donner une opinion extraordinaire de la manière dont le peuple anglais et son aristocratie savent quelquefois pratiquer l'hospitalité. M. Gladstone était sans nul doute un des plus sincères, et l'accueil qu'il fit au patriote italien lui concilia l'amitié sincère du parti avancé.

M. Gladstone avait donné d'autres gages en passant des rangs des conservateurs et des Peelistes au parti radical. Le 11 mai 1864, M. Baine présenta à la Chambre des communes une proposition tendant à réduire de 10 livres de rente à 6 le cens électoral pour les habitants des bourgs. Dans le débat qui suivit, M. Gladstone fit une déclaration significative. « C'est à ceux, dit-il, qui veulent exclure du « scrutin 39 travailleurs sur 40, à démontrer l'indignité, « l'incapacité, l'inconduite des classes ouvrières. Je dis « que tout homme qui n'est pas reconnu incapable « dangereux, a le droit de concourir au fonctionnement « la constitution. » La loi fut rejetée, comme on s'y atte

dait. Une loi de cette nature, présentée par un membre de la Chambre, un mercredi, ne pouvait avoir aucune chance de succès. Mais le discours de M. Gladstone donna aux débats une importance qu'on ne peut craindre d'exagérer. Les conservateurs prétendaient que, quelles que fussent les opinions des auteurs de la proposition, ils subissaient l'influence des membres qui réclamaient une extension du suffrage dans un intérêt personnel ; pour justifier leur proposition, ils devaient, disaient-il, démontrer qu'elle répondait à un besoin public et qu'elle comportait un sérieux avantage pour le pays et pour sa politique. Mais le seul fait qu'ils désiraient l'extension de la capacité électorale n'était pas un argument suffisant. L'attitude de M. Gladstone enthousiasma les uns et consterna les autres. Sa proposition, disait-on, conduisait tout droit à l'application du Contrat social de Rousseau, à la reconnaissance des droits de l'homme, à la république rouge, à la révolution démocratique et sociale, en un mot, au bouleversement et à l'anarchie.

Au début de la session suivante, une motion fut présentée par M. Dillwyn, un réformiste opiniâtre : il déclarait que la situation de l'Eglise d'Etat d'Irlande n'était pas satisfaisante ; il appelait sur elle sans retard l'attention du gouvernement de Sa Majesté. M. Gladstone prit la parole et établit un parallèle entre l'Eglise d'Etat d'Angleterre et celle d'Irlande, montrant que cette dernière ne donnait satisfaction qu'à une faible partie de la communauté au sein de laquelle elle était établie. En réponse à une lettre de reproche qui lui fut adressée, M. Gladstone exposa peu après qu'il ne s'était associé en aucune façon à la résolution de M. Dillwyn, qu'il regardait la solution à intervenir comme « éloignée et peu en harmonie avec la politique pratique du jour. » Il était évident cependant que M. Gladstone était acquis à cette réforme quand la question serait mûre, et son discours était de nature à avancer le moment de sa maturité. Les yeux de tous les réformistes libéraux

se tournaient donc vers M. Gladstone comme vers le futur ministre qui devait opérer la réforme dans l'Eglise et dans l'Etat. Il devint, à partir de ce moment, un objet de défiance et presque de haine pour les conservateurs obstinés.

Pendant ce temps, il s'opérait bien des changements dans la vie sociale et politique de l'Angleterre. Plusieurs personnalités éminentes avaient disparu pendant les années où lord Palmerston avait exercé un ascendant presque absolu sur la Chambre des communes. Il faut citer en première ligne un homme qui cependant n'appartenait pas à la politique et dont la mort n'avait aucune influence sur la situation des partis. L'attention du peuple anglais fut détournée de la politique extérieure et d'une intervention possible dans les affaires allemandes par cet événement qui survint la veille de Noël 1863. Ce jour-là, on apprenait à Londres que l'auteur de *La Foire aux vanités* avait rendu le dernier soupir. M. Thackeray venait de mourir subitement à Kensington, dans la maison qu'il s'était fait peu auparavant bâtir dans le goût du temps de la reine Anne, époque qu'il affectionnait particulièrement et qu'il avait si admirablement décrite. Il était encore au début de sa carrière ; personne n'avait pu prévoir une fin si prématurée. Le succès lui était venu tard ; il en avait peu joui. Nous avons déjà parlé de son œuvre et de son mérite littéraire. Depuis la publication des *Nouveaux venus*, il n'avait rien ajouté à sa réputation qui, du reste, avait presque atteint son apogée. Il était déjà au premier rang des romanciers anglais, à côté de Fielding, Goldsmith, Miss Austen et Dickens. Sa carrière avait été exclusivement littéraire. Il s'était peu mêlé au monde politique. Une fois, cependant, il avait eu l'ambition d'occuper un siège à la Chambre des communes, et, aux élections générales de 1867, il s'était proposé comme candidat pour la ville d'Oxford, en opposition avec M. Cardwell. Battu par son rival, il avait acce[illegible] son échec assez gaillardement et en avait tiré cette le[illegible] qu'il était préférable pour lui de se consacrer tout en[illegible]

à la littérature. Il allait retourner, disait-il plaisamment, à son pupitre, et il tint parole. Il n'est pas probable qu'il se fût illustré à la Chambre, car il n'était pas orateur; il avait du reste peu de goût pour les petites intrigues parlementaires. La plupart de ses admirateurs eussent regretté de le voir mêlé aux luttes politiques, vers lesquelles il ne semblait pas d'ailleurs irrésistiblement attiré. Les succès de la vie publique n'ont rien d'incompatible avec la gloire littéraire. Parmi nos contemporains, Macaulay, Grote et deux hommes de la valeur de Thackeray, lord Beaconsfield et lord Lytton, en sont de glorieux exemples. Mais ces littérateurs illustres aimaient la politique, et, en recherchant un siège au Parlement, ils obéissaient à leurs goûts naturels. Thackeray n'avait aucune aptitude pour la vie publique. La Chambre des communes n'était pas sa place, pas plus qu'elle n'est celle d'un peintre ou d'un musicien. Il n'avait du reste rien à envier à la vie politique; ainsi qu'on l'a répété maintes fois à Londres, à l'occasion de son échec aux élections, les membres réunis de la Chambre des lords et de la Chambre des communes étaient incapables de produire *Barry Lyndon* et *Pendennis*. Sa mort prématurée fut non-seulement un deuil national, mais une perte sensible pour le monde entier. Les fêtes de Noël en furent partout attristées. Il était aussi admiré en Amérique qu'en Angleterre. M. Russell, le correspondant du *Times* raconte plaisamment qu'un général sudiste, au plus fort des terribles batailles qui ont signalé la guerre de l'indépendance, aimait à rappeler les caractères si fortement frappés dont Thackeray a peuplé ses œuvres charmantes. Il mourut trop tôt pour sa famille et ses amis. Quant à sa gloire, elle était assurée : elle n'eût pas sensiblement grandi alors même qu'il lui eût été permis de prolonger sa carrière pendant quelques années.

[illegible]ut un groupe d'hommes d'Etat avait également d[illegible]aru avant l'heure. Sir James Graham venait d'achever s[illegible]arrière après quelques années d'une vie tranquille. Il

avait conservé dans la Chambre des communes une certaine autorité, mais le grand public l'avait à peu près oublié. C'est à l'occasion de la guerre de Chine qu'il prononça, au Parlement, un de ses derniers discours. Le dernier jour de la session de 1861, alors que tous les membres avaient déjà quitté la salle des séances, il s'était attardé, causant avec un de ses vieux amis. En le quittant il lui exprimait gaîment l'espérance de le revoir à l'ouverture de la session prochaine. Au mois d'octobre suivant, il rendait le dernier soupir. Sydney Herbert était décédé quelques semaines auparavant. Sa santé ne lui permettant pas de se plier aux fatigues de la Chambre, il avait été élevé à la pairie sous le nom de lord Herbert de Lea. La vie publique était son élément; il ne pouvait s'en abstraire, ni mettre un frein à son activité incessante. Il était doué de qualités de premier ordre et semblait destiné à prendre un jour la responsabilité du pouvoir. Il était de relations faciles, aimable par nature, et passait pour un administrateur capable et un debater adroit et persuasif. Ses discours étaient en quelque sorte « une conversation piquante. » Il ne déclamait jamais, ne visait pas à l'éloquence. Les paroles coulaient de ses lèvres avec un singulier mélange de force et d'aisance. Ses arguments étaient frappants et cependant les coups étaient portés avec légèreté. Il occupait une haute position sociale, et semblait devoir prendre un jour en mains la direction des affaires publiques. Il n'avait que cinquante et un ans quand il mourut.

Sir Georges Lewis, que l'on regardait comme un administrateur distingué, disparut de même, prématurément. Il mourut deux ans après sir James Graham et Sydney Herbert. Il n'avait que cinquante-sept ans. Lord Elgin et lord Canning n'existaient plus, et lord Dalhousie était mort depuis quelques années. En 1864, c'était le tour du duc de Newcastle. M. Gladstone, dans un discours ` Glascow, parlait de tous ces morts. « Ils ont été, disait-. balayés dans toute la maturité de leur talent, pleins d'e:

périence et de savoir, au moment où ils pouvaient rendre de grands services à leur pays. » N'oublions pas de mentionner aussi la mort du cardinal Wiseman, le 15 février 1865. Il avait survécu à la colère du peuple anglais qui, à une certaine époque, s'était déchaînée contre lui. Longtemps son nom avait excité les plus ardentes clameurs. Il avait fini, cependant, par inspirer le respect, et on le considérait comme un lettré et comme une intelligence pleine de ressources. Ecclésiastique dévoué à son église, il mettait son honneur à combattre pour ses convictions. L'excès de travail avait abrégé cette vie si remplie.

Ce fut pendant la guerre de sécession que tous ces hommes disparurent de la scène politique. La lutte était à peine terminée en Amérique, lorsque les amis de Richard Cobden conduisaient ses dépouilles à l'humble cimetière de son village. Il devait faire une visite à ses électeurs de Rochdale, en novembre 1864, pour les entretenir des choses du jour. Il souffrait de la gorge ; c'était une imprudence de se rendre en cet état à un meeting et surtout d'y prendre la parole, d'autant plus qu'il avait une grande distance à parcourir et que la saison était rigoureuse. Ses amis le suppliaient de rester, mais la situation politique lui paraissait très grave et il considérait comme un devoir de se mettre en rapport avec ses électeurs. Il avait comme un pressentiment de sa fin prochaine, car, peu auparavant, passant avec son ami Bright à l'endroit où reposait son fils unique : « Je ne tarderai pas, avait-il dit, à venir me reposer près de lui. » Il alla donc à Rochdale ; il prit la parole et personne ne s'aperçut qu'il eût rien perdu de sa facilité et de son énergie. Ce discours, le dernier qu'il prononça, contenait ce fameux passage si souvent cité et critiqué où il reprochait aux étudiants de savoir où était l'Ilissus, tandis qu'ils ignoraient où se trouvait la ville de Chicago. « Je vais prendre, disait-il, un étudiant quel-
« conque, faisant actuellement ses études à Oxford ou à
« Cambridge, et je vais demander à ce jeune gentleman

« de regarder une carte des Etats-Unis et de placer son « doigt sur la ville de Chicago. Je suis certain qu'il n'en « approchera pas plus de mille milles. Quand j'étais à « Athènes, je sortis un matin d'été pour aller voir l'Ilissus; « après avoir fait quelques centaines de pas dans le lit « d'un torrent desséché, j'arrivai près d'un groupe de « blanchisseuses athéniennes ; elles avaient barré la « fameuse rivière classique et parvenaient ainsi à trouver « assez d'eau dans le ruisseau pour laver leur linge. Je « demande pourquoi les jeunes gens auxquels on parle « tant de l'Ilissus ne connaîtraient pas quelque peu le « Mississipi, l'Ohio et le Missouri. » M. Cobden a toujours été accusé d'avoir essayé dans ce passage de rabaisser les études classiques et d'établir qu'il y avait autant de distance entre la littérature ancienne et la littérature moderne, qu'entre la valeur commerciale de Chicago et celle de l'Ilyssus. Telle n'était pas son intention : il voulait simplement montrer que ceux qui s'occupent des peuples modernes et de leur politique devraient les connaître avant d'en parler. Il prétendait qu'il est ridicule de vanter l'éducation d'un écrivain politique moderne, parce qu'il connaît un peu la géographie de la Grèce classique alors qu'il ignore celle des Etats-Unis.

M. Cobden s'était déjà servi dans un discours précédent de cette plaisante image de l'Ilyssus, et il est assez curieux de remarquer que, peu de temps avant, Byron s'était exprimé dans les mêmes termes sur ce fleuve classique sans qu'on s'avisât de dénoncer l'audace de l'auteur de *Childe-Harold* et qu'on l'accusât de déprécier la valeur des études grecques. Byron avait écrit que « des localités sans nom et des cours d'eaux que ne mentionnaient pas même les cartes géographiques, deviendraient peut-être, un jour, plus intéressants pour l'écrivain et pour l'artiste, que le fossé desséché de l'Ilissus ou les marais de la Béotie. Cobden avait été frappé, comme bien des gens sensés, d écrits sans nombre publiés en Angleterre pendant

guerre civile d'Amérique, où les auteurs citaient à chaque ligne Thucydide, à propos des faits militaires et politiques dont les Etats-Unis étaient le théâtre. Il y avait alors un grand nombre d'écrivains, véritables pédagogues qui émaillaient leurs œuvres de citations grecques, tandis qu'ils ignoraient la géographie et les conditions politiques du continent américain. Ils croyaient que le Mississipi coulait de l'Est à l'Ouest et parlaient sérieusement des navires entrant dans le lac Erié, sans se douter que les chutes du Niagara leur opposent un obstacle infranchissable.

Ce fut le dernier discours de Cobden. Il ne revint à Londres qu'en mars 1865, et, le jour de son voyage, le froid fut si vif que l'affection des bronches dont il souffrait s'aggrava cruellement. Une de ses dernières lettres a trait à un secours qu'il sollicitait pour une pauvre veuve anglaise dont le mari, après avoir servi sur la flotte américaine, venait de mourir à Londres, la laissant seule avec un enfant nouveau-né. Ses forces l'abandonnèrent rapidement : il mourut le 2 avril. La première séance de la Chambre qui suivit cet événement fut des plus émouvantes. Lord Palmerston et M. Disraeli parlèrent tous les deux de Cobden avec une simplicité et une sympathie touchantes, et M. Bright prononça quelques paroles attristées. C'était la plus noble épitaphe qui pût convenir à cet homme éminent et bon. Certains critiques ont reproché à lord Palmerston d'avoir comparé l'éloquence de Cobden à celle de Démosthènes. Est-il possible, disait-on, de comparer au style du grand orateur grec le langage de Cobden, qui ne dépassa jamais le niveau de la simple conversation ? Peut-on oublier qu'il se servait de la première expression qui lui venait aux lèvres ; était-ce là un trait commun avec Démosthènes ? Il est probable cependant que l'expression de lord Palmerston avait bien rendu sa pensée. L'éloquence de Démosthènes est énergique, impétueuse ; elle puisait une force irrésistible dans le geste qui accompagnait le débit. Mais c'est juger superficiellement

que de s'arrêter à ces seules qualités. Quelle est la caractéristique de ses moyens oratoires? Qu'est-ce qui la différencie de presque tous les procédés des autres orateurs anciens et modernes? C'est certainement son naturel, son esprit pratique. Il ne dit pas une parole inutile et chaque mot concourt à donner plus de sens à l'argument. Cobden n'a pas eu la puissance et la perfection de Démosthènes, mais son éloquence, comme celle de l'orateur grec, était naturelle et, en quelque sorte, instinctive. Il ne se préoccupait que de sa cause et des arguments propres à exercer une action sur l'esprit de l'auditeur. Ceux qui critiquèrent la comparaison de lord Palmerston ne connaissaient pas l'homme auquel elle s'appliquait.

Le parti libéral voyait approcher les élections générales, et ses rangs s'étaient éclaircis. Le gouvernement venait de perdre un de ses membres les plus influents. Le lord chancelier, lord Westbury, avait dû résigner ses fonctions à la suite d'un vote de la Chambre des communes. Son mépris des formes, son dédain pour ceux de ses collègues qui n'avaient pas son talent, lui avaient fait plus d'un ennemi. De plus, il manquait d'élévation de caractère et de dignité morale ; on citait des traits empoisonnés qui lui échappaient à tout propos. A la Chambre des communes, on ne craignait rien tant que son esprit sarcastique ; quand il passa à la Chambre des lords, il scandalisa ses nobles et cérémonieux collègues par la manière impitoyable dont il maniait l'ironie. La dûreté de ses sarcasmes était en outre soulignée par le calme singulier avec lequel il les décochait. Sa physionomie ne respirait que douceur et bienveillance ; il avait les yeux demi-clos, comme ceux d'un dévot, la voix d'une tendresse mielleuse, et sous ce masque trompeur, le lord chancelier décochait ces venimeuses paroles qui brûlaient comme un acide. Un tel homme était sûr de se faire des ennemis, et le temps vint, comme dit l'Ecriture, où, à son tour, il se trouva en défaut. Il était faible et accordait facilement son patronage. Il

avait permis à un fonctionnaire de la Chambre des lords de prendre sa retraite bien que des charges graves eussent été relevées contre lui à l'occasion de ses fonctions. A sa place, lord Westbury nomma son propre fils. De suite on accusa le lord chancelier de n'avoir mis ce fonctionnaire à la retraite, sans examen préalable de sa conduite, que pour lui donner plus facilement son fils comme successeur. On relevait contre lui un autre grief non moins grave. Devant la cour des banqueroutes de Leeds, un membre de sa famille s'était couvert de son nom pour faire sanctionner un arrangement peu délicat. Lord Westbury, le fait était reconnu, avait été absolument étranger à cette manœuvre ; il n'avait jamais mis son influence au service de son parent pour favoriser cet acte coupable. On ne croyait pas non plus que pour la nomination de son fils il eût été inspiré par un calcul inavouable. Quelques membres de sa famille avaient exploité son caractère trop bon et trop facile. Une si grande mollesse, sans être justifiable, pouvait au moins être excusée. Néanmoins, la manière dont il avait exercé son patronage, ou permis qu'on l'exerçât, méritait d'être blâmée.

La question fut portée à la Chambre des communes, et ce fut malheureusement par un ardent adversaire du gouvernement. Le 3 juillet 1865, M. Ward Hunt demanda un vote spécial de blâme contre le lord chancelier. La Chambre repoussa la proposition qui flétrissait la conduite de M. Westbury comme « très répréhensible et de nature à discréditer les hautes fonctions de l'Etat ». Elle vota cependant un amendement qui, tout en déclarant « lord Westbury innocent de toute corruption, déclarait que la nomination de son fils était un acte de faiblesse et un manque de prudence dans la gestion des intérêts publics confiés au lord chancelier. » Le ministère ne pouvait résister à ce coup. Lord Palmerston fit les plus grands efforts pour sauver son collègue, mais la majorité de la Chambre fut d'avis que les termes de la proposition n'étaient

pas trop énergiques, et le gouvernement dut s'incliner. Le lord chancelier donna immédiatement sa démission. Toute carrière lui était désormais fermée. Le ministère perdit en lui un homme énergique et d'une singulière habileté. La chute de lord Westbury était peut-être due moins au blâme de la Chambre des communes qu'à l'aversion croissante qu'éprouvait le Parlement tout entier à l'égard d'un esprit trop méchant pour être scrupuleux, et qui avait montré à propos de la réforme électorale quelques-unes de ces féroces animosités dont la langue d'un Swift pourrait à peine rendre l'amère expression. L'incident terminé, quelques-uns pensèrent que le lord chancelier avait été trop rudement frappé, et lui-même dut être sans doute fort surpris d'entendre quelques regrets l'accompagner dans sa retraite.

L'heure de la réaction politique allait évidemment sonner. Cinq années s'étaient écoulées depuis que le bill de réforme de lord John Russell avait été retiré, et ces cinq années pouvaient représenter, d'après les calculs ordinaires, le flux et le reflux du mouvement politique. La dissolution de la Chambre approchait. Lord Derby parlait du discours du trône à l'ouverture de la session de 1865 comme d'une sorte d'adresse faite par un ministre âgé à un Parlement moribond. Cette assemblée, chose rare, avait pu aller jusqu'au bout de son mandat. Le 6 juillet 1865, elle fut dissoute. Le manifeste que M. Disraeli envoya aux électeurs du Buckinghamshire, avant la dissolution, déclarait nettement que la question soumise au pays était celle de l'Eglise nationale et de la réforme électorale. « Le maintien de l'Eglise nationale, disait-il, renferme les questions suivantes : le principe religieux est-il un élément de notre constitution politique ? ou bien notre gouvernement, se désintéressant de ce qui donne satisfaction aux sentiments les plus élevés de l'homme, doit-il se borne n'être qu'un simple policier ? » — « Cela ne peut condui ajoutait-il, qu'à la décadence des nations et à la chute

tout gouvernement. » Au sujet de la réforme électorale, ses déclarations étaient à la fois vagues et boursouflées. M. Disraeli agissait ainsi de propos délibéré et pour arriver à son but. « De l'extension du droit électoral, disait-il, dépend la distribution du pouvoir. Le premier projet de notre ancienne constitution, si sage dans ses diverses parties, indique le but que l'on doit poursuivre. » Ce qu'était ce but, M. Disraeli avait bien soin de ne pas le dire trop clairement. Il montrait que « cette ancienne constitution avait assuré les droits du peuple, non pas en donnant le pouvoir à une multitude confuse, mais au gouvernement et à la Chambre des communes ; et il fallait veiller à ce que les diverses forces qui concouraient au fonctionnement du gouvernement fussent en harmonie avec le développement moral et matériel du pays ? » L'opinion publique, disait-il, n'est pas encore assez éclairée pour prendre des décisions à ce sujet ; mais le pays « peut donner des indications générales dont on se servira utilement, lorsque le moment d'agir sera venu. La loi nouvelle devra s'inspirer de notre constitution nationale ; elle utilisera ce qu'il y a de meilleur dans le pays sans tomber dans une démocratie qui n'est que la tyrannie d'une classe et encore de la moins éclairée ». Traduites en bon anglais, ces pompeuses généralités disaient assez clairement, quoique beaucoup ne le comprissent pas encore, que M. Disraeli était prêt, s'il arrivait au pouvoir, à présenter une loi de réforme et qu'il espérait satisfaire ses électeurs sans s'engager trop avant dans la voie du suffrage populaire. Mais il est certain aujourd'hui qu'il n'avait laissé la question pendante que pour se prononcer en faveur de la réforme lorsque la question se poserait devant lui. S'il lui fallait accorder l'extension du droit de suffrage, il pourrait toujours dire qu'elle n'était accordée qu'à la partie la plus saine d'une classe de la société et que l'on ne tombait pas pour cela dans la démocratie.

« La victoire est à celui qui le premier touche mortelle-

ment son ennemi. » Le premier coup fut frappé dans la ville de Londres, où les libéraux triomphèrent. Ils étaient au nombre de quatre. A Westminster, la lutte fut intéressante. Les électeurs de ce quartier avaient toujours eu la louable ambition d'être représentés au moins par un homme distingué. Ils avaient envoyé au Parlement, Fox, sir Francis Burdett et Cochrane, Hobhouse, l'ami de Byron. Plus récemment ils avaient élu sir de Lacy Evans, qui n'était peut-être pas un homme politique, mais un très brave soldat. On pensa à Stuart Mill, et on lui demanda de quitter sa calme retraite d'Avignon pour se présenter à Westminster. Il adressa aux électeurs un exposé de ses opinions politiques, qui étaient du reste bien connues. Il déclarait ne vouloir ni s'occuper des affaires locales, ni payer les dépenses de son élection. On considéra comme une hardiesse la proposition de la candidature de M. Mill pour représenter un quartier populeux. Ses opinions étaient très avancées. Il n'appartenait à aucune église ou secte religieuse. C'était un philosophe, et dans l'organisation politique anglaise, il n'y avait pas de place pour les philosophes. De plus il était presque absolument inconnu à Westminster. Avant qu'il se mît à la tête de l'agitation en faveur du Nord, pendant la guerre d'Amérique, on ne l'avait jamais vu, aussi loin que les souvenirs pouvaient remonter, sur une plate-forme politique en Angleterre. Quelques électeurs de Westminster ne connaissaient même pas son visage avant sa candidature. On avait de lui cette vague impression que c'était un homme intelligent auquel on devait de bons livres. Quelques-uns le croyaient mort depuis longtemps. On ne lui supposait aucun goût et aucune capacité pour la vie parlementaire. On savait seulement que, dix ans auparavant, quelques électeurs d'un comté d'Irlande l'avaient invité à les représenter et qu'il avait refusé. C'était au moment où ses critiques sur le système de fermages et la situation générale de l'Irlande avaient causé à la fois tant de plaisir et d'éton-

nement aux Irlandais. Quelle joie pour ce malheureux pays, quand il vit un philosophe et un économiste anglais se former des opinions si justes et si généreuses sur les questions qui agitaient leur île, et les exprimer avec un si noble courage ! Depuis cette époque, on ne lui avait pas supposé de goût pour la vie publique, et on n'avait fait, que nous sachions, aucune tentative sérieuse pour l'engager à sortir de sa retraite. L'idée en vint alors à un homme politique très populaire de Westminster, M. James Beal ; il insista si fortement auprès de M. Mill, en lui présentant la chose comme un devoir public, que celui-ci ne se sentit pas la liberté de refuser.

M. Mill était un de ces hommes rares auxquels il suffit de persuader qu'une chose est utile à leur pays pour les entraîner et vaincre chez eux toute résistance, alors même que ce qu'on leur propose leur déplaît et qu'ils peuvent donner d'excellentes raisons pour laisser à d'autres le devoir qu'on veut leur imposer. Ses ouvrages n'étaient pas de nature à lui concilier les suffrages d'un comté populaire. On le considérait comme un rationaliste et on lui demandait compte de certaines opinions qui paraissaient à la masse de purs caprices ou même des insanités. Il avait écrit notamment que l'on ne devait pas dire la vérité aux classes ouvrières d'Angleterre. Il lui fallait maintenant aborder la plate-forme devant des assemblées nombreuses et bruyantes, où tout ce qu'il avait écrit ou dit pouvait faire le sujet d'une question ou d'une accusation, en présence d'adversaires capables de tourner toute explication contre lui.

Un homme d'opinions indépendantes et qui dédaigne de les modifier quand elles ne sont plus en faveur, se trouve dans une situation désavantageuse devant une réunion électorale. C'est alors qu'il peut regretter d'avoir écrit ses livres ou de s'être fait des ennemis. M. Mill triompha néanmoins de toutes les difficultés par la franchise de son courage et par son honnêteté. Lorsqu'on lui

demanda, dans un meeting public, où les travailleurs étaient en majorité, s'il avait jamais affirmé que l'on ne devait pas dire la vérité aux classes ouvrières, il répondit sur-le-champ : « Je l'ai dit. » La franchise et la hardiesse de sa réponse plut aux rudes travailleurs qui l'écoutaient. Ils comprirent qu'ils auraient là un représentant qui leur parlerait toujours sincèrement. M. Mill a décrit lui-même cette scène. « A peine ces quelques paroles étaient-elles « sorties de mes lèvres que de vifs applaudissements reten- « tirent dans toute l'assemblée. Les travailleurs étaient si « habitués à entendre des équivoques et des réponses éva- « sives de la part de ceux qui sollicitaient leurs suffrages, « que lorsqu'ils trouvaient devant eux, comme c'était le « cas, un homme qui avouait loyalement ce qu'il savait « leur être désagréable, ils ne songeaient pas à se dire « insultés ; mais ils en concluaient qu'ils pouvaient avoir « confiance en lui... Le premier ouvrier qui parla après « l'incident que j'ai mentionné fut M. Odger. Les classes « laborieuses ne désirent pas, dit-il, qu'on leur cache « leurs fautes ; elles demandent des amis et non des flat- « teurs, et elles sont reconnaissantes à ceux qui leur « parlent avec franchise. Le meeting répondit à ce discours « par les plus vives acclamations. » On ne sait ce qu'il faut le plus admirer dans ce récit, ou la loyauté de l'orateur ou le viril bon sens de ses auditeurs. « A ma grande « surprise, dit M. Mill, à la surprise de tous, je fus envoyé « au Parlement par une majorité de quelques centaines de « voix sur mon concurrent conservateur. »

D'autres circonstances montrèrent à quel point s'accentuait le mouvement libéral. M. Thomas Hughes, l'auteur des *Jours d'école de Tom Brown*, un radical du « Muscular Christianity », comme on disait alors, fut élu à Lambeth ; M. Duncan M'Laren, beau-frère de M. Bright, radical avancé, remplaça à Edimbourg un whig modéré ; M. G. O. Trevelyan, jeune radical de talent, neveu de Macaulay, entrait aussi à la Chambre. En Irlande, des hommes intel-

ligents, d'opinions accentuées et d'un caractère élevé, furent élus pour la première fois au Parlement. Parmi ceux-là se trouvait M. J. B. Dillon, qui avait été mêlé à la révolte d'Irlande, en 1848. Longtemps opposé à l'idée d'un soulèvement armé, il en devint pourtant l'un des chefs lorsque le mouvement fut précipité par les événements. Après avoir passé quelques années aux Etats-Unis, M. Dillon put, grâce à une amnistie, retourner en Irlande. Il prit de nouveau part aux affaires du pays et acquit une réputation incontestée d'intégrité et de talent. Il eût certainement acquis une grande influence, après l'alliance qu'au nom du parti irlandais il avait contractée avec les libéraux anglais; mais une mort inattendue vint briser cette existence pleine de promesses pour ses concitoyens.

Le nouveau Parlement paraissait donc favorable à une importante réforme électorale. Non-seulement les tories n'étaient plus qu'une minorité, mais un grand nombre de whigs de médiocre valeur avaient été remplacés par de véritables libéraux. Personne toutefois ne semblait prévoir que la nouvelle Chambre s'illustrerait par les faits qui devaient signaler sa courte existence. M. Disraeli exprimant son opinion sur le nouveau Parlement peu de temps après l'ouverture de la session, reconnut que la puissance de M. Bright s'y trouvait sensiblement accrue. Personne, disait-il, ne pouvait s'y tromper : M. Bright avait maintenant une toute autre situation que celle occupée par lui dans le dernier Parlement. De nouveaux députés l'entouraient maintenant, hommes honnêtes et habiles, et avant tout réformateurs résolus, prêts à lui prêter leur concours.

La position de M. Gladstone s'était aussi modifiée. Il avait été battu à l'Université d'Oxford par M. Gathorne Hardy, mais il put, quelque temps après, se faire élire dans le Lancashire du Sud. Au dire des libéraux, sa brouille avec l'Université devait amener son émancipation politique. Désormais, les partisans de la réforme électorale avaient à leur tête le plus grand écrivain et le premier

philosophe de l'époque, et les deux grands orateurs de la Chambre, dont l'un était certainement appelé à devenir premier ministre. Ce triumvirat libéral, comme on l'appelait, avait derrière lui le cortège des nouveaux membres pleins d'ardeur et aveuglément dévoués. Les tories alarmés ne voyaient plus qu'une barrière à opposer au flot démocratique, c'était Palmerston, ce vieil homme d'Etat, alors dans sa quatre-vingt et unième année, et sur la santé duquel circulaient déjà des rumeurs inquiétantes.

CHAPITRE XLVII

LA MORT DE LORD PALMERSTON

« Désarme, Eros, la tâche d'une longue journée est terminée ; il faut maintenant se reposer. » C'était en effet une longue, bien longue tâche, qui touchait à sa fin, et aussi une merveilleuse carrière. Lord Palmerston s'éteignait dans le Hertfordshire. Il pouvait dire, comme Mirabeau, qu'il entendait les préparatifs des funérailles d'Achille. Sa vie avait été aussi longue, aussi remplie que celle de lord Churchill, mais bien différente. Elle paraît surtout longue, quand on considère les événements dont elle est pleine et l'étonnante activité qu'il déploya. D'autres hommes politiques étaient aussi âgés que lord Palmerston ; aucun n'avait derrière lui une carrière aussi pleine d'événements que la sienne. Les uns avaient mis longtemps à accomplir leur œuvre, les autres étaient désormais cloués sur leur fauteuil et complètement éteints. Palmerston, lui, travailla jusqu'à la veille de sa mort. Pendant soixante ans, il avait été membre du Parlement. Il y était entré l'année où Byron publiait ses premières poésies. Trente ans avant que la reine montât sur le trône, il siégeait à la Chambre. Il avait joué aux échecs avec la malheureuse Caroline de

Brunswick, femme du prince régent, alors qu'elle habitait Kensington comme princesse de Galles. En 1808, étant lord de l'Amirauté, il avait défendu l'expédition de Copenhague faite l'année précédente. C'était à son avis un coup qu'il avait été nécessaire de porter pour déjouer les projets de Napoléon. Pendant sa carrière politique, il quitta rarement le timon des affaires et toujours pour peu de temps. Il revint quelquefois s'asseoir à son banc de député, mais ses chutes ne sont que des incidents sans importance dans sa glorieuse carrière. Selon la parole de Sadi, le poète persan, il avait chaque année récolté son épi de blé.

Au cours de la session de 1865, lord Palmerston commença à souffrir de cette maladie, la plus terrible de toutes, la vieillesse. Dès le début de l'année, il avait donné quelques signes d'affaiblissement. Des accès de goutte s'étaient produits à la fois dans les mains et les pieds. Durant l'été de la saisie du « *Trent*, » le mal s'était fait de nouveau sentir avec violence, et lord Palmerston était devenu, à la suite d'une attaque, tout à fait impotent. Dans notre pays, la goutte n'est plus considérée comme un attribut de la vieillesse. Elle se produit souvent au milieu de la vie et surtout chez les personnes qui montent à cheval. Néanmoins, pendant la session de 1865, lord Palmerston ne cachait pas qu'il avait reçu les premiers avertissements de la mort, comme le dit M. Thrale dans son beau poème. Dans les derniers mois, ses souffrances s'accrurent. Sa vue était devenue très faible, et, même avec l'aide de fortes lunettes, il avait de la peine à lire. De jour en jour, il perdait ses forces. Il n'avait plus cet amour de la lutte qui l'avait animé dans les débats parlementaires, jusqu'à sa quatre-vingtième année. Il avait gardé sa vigueur physique et l'élasticité juvénile de son esprit pendant un si long temps qu'il dût éprouver une pénible surprise quand il s'aper- que ses forces s'en allaient et qu'il devait, lui aussi, comber sous les cruelles atteintes de l'âge. Il tomba t

d'un coup. L'année précédente, en octobre 1864, le jour de l'anniversaire de sa naissance — il avait alors 80 ans — il était parti, nous dit M. Ashley, « à huit heures et demie, de Broadlands, il avait mis ses chevaux dans le train jusqu'à Fareham, où il fut rencontré par des officiers du génie. Il se promena à cheval le long des forts de Portsdown et Hilsea, mit pied à terre pour les inspecter, traversa les forts d'Anglesey et de Gosport et ne rentra chez lui qu'à six heures du soir. » La même année, il était allé à cheval de sa maison de Piccadilly jusqu'à Harrow, faisant douze milles par heure. De tels exercices témoignent d'une énergie vraiment juvénile et surtout bien rare chez les vieillards de notre temps. Mais, en 1865, un changement complet s'opéra en lui. Il commença à venir moins souvent à la Chambre. Lorsqu'il y était, on sentait qu'il remplissait un pénible devoir. Ce fut lors de l'élection de Tiverton qu'il parut pour la dernière fois en public. Il alla de Tiverton à Brocket, dans le Hertfordshire, propriété que lady Palmerston avait recueillie dans l'héritage de lord Melbourne, son frère; il dût y rester. La goutte dont il souffrait s'aggravait et devenait menaçante. Avec l'énergie qui lui était habituelle, il avait voulu monter à cheval avant d'être complètement remis d'une précédente attaque; il avait ainsi augmenté son mal. Le 17 octobre, un bulletin annonçait que lord Palmerston avait été gravement atteint, pendant trois jours, par un refroidissement, mais que toutefois il allait beaucoup mieux. Cette nouvelle n'était pas de nature à rassurer le peuple de Londres. Bien des gens apprirent alors pour la première fois la maladie de l'honorable lord; cette simple mention des journaux fit une vive impression dans le public. Le lendemain, les craintes étaient justifiées. On annonça que la situation de lord Palmerston s'était subitement aggravée et qu'il déclinait graduellement. On comprit que sa fin était proche et personne ne fut surpris d'apprendre que, le 1[illegible] octobre, l'illustre malade était mort. Deux jours plus

tard, il aurait terminé sa quatre-vingt et unième année. On l'ensevelit dans l'abbaye de Westminster, le 27 octobre 1865 et on lui rendit des honneurs publics.

Depuis la mort du duc de Wellington, personne n'avait tenu dans l'esprit public une place aussi considérable et n'avait été aussi aimé que lord Palmerston. Lorsqu'il mourut, sa popularité était à son apogée. C'était une mode de louer tout ce qu'il disait, tout ce qu'il faisait ; chacun croyait fermement que tout ce que Palmerston prédisait concernant l'Angleterre devait arriver. Combattre ou simplement critiquer les vues de l'illustre homme d'Etat, c'était manquer de patriotisme. Sa longue existence s'écoula dans le bonheur et la gloire. Que serait-il arrivé, si parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, il eût conservé quelque temps encore un rôle politique ? Selon toute probabilité quelque nuage eût fini par passer sur tant de bonheur et de popularité. Lord Palmerston avait réussi dans toutes les entreprises de ses dernières années, mais la chance aurait fini par l'abandonner et sa fortune ne pouvait plus désormais que décliner.

Est-il nécessaire de dire que les regrets qu'il excita furent unanimes et absolument sincères ? Il pouvait avoir quelques ennemis, mais son cœur était bon et gagnait l'affection de tous ceux qui l'approchaient. Il était incapable de conserver de la haine ou de l'inimitié contre qui que ce fût. Aussi, tout sentiment d'hostilité s'évanouissait-il en présence de cette nature aimable et attachante. Il ne détestait point ceux qui l'avaient souvent combattu dans la vie politique, et, comme il n'avait pas de fiel, il faisait de son mieux pour n'offenser personne. Pourtant il n'aimait pas ceux qui s'obstinaient à lui créer des obstacles et à employer contre lui des armes déloyales. Il voulait qu'un homme fût « Anglais » et en même temps gentleman, mais pour lui cette qualité éta indépendante de la naissance ou du rang social. Ce qui l distinguait c'était la franchise et le naturel, plus encor

que la politesse. Obligé de conserver sa dignité, il ne montrait, chose rare, aucune fierté dans sa tenue ou dans son langage. C'était le modèle des adversaires ; une fois la lutte terminée, il était prêt à s'asseoir à côté de son antagoniste, à devenir son ami et à causer même avec lui du sujet de leur discussion. Totalement dépourvu d'affectation, il avait parfois dans ses manières un air de rudesse. Il n'était pas, dans le sens absolu du mot, un homme sincère ; nous entendons par là qu'en certaines circonstances et pour des raisons de haute politique, il laissa la Chambre et le pays tirer son opinion de données tout à fait inexactes. Il est superflu d'ajouter que personnellement c'était un homme d'honneur et digne de foi. S'il avait formé un élève, il aurait été, comme lui, loyal et brave et ajoutons-le, comme lui aussi ami des exercices du corps. Mais il était trop porté à faire une différence entre l'honnêteté personnelle et l'honnêteté de l'homme d'Etat. Bien des personnages politiques font cette distinction, et leur dignité ne peut qu'en souffrir ; les fautes les plus graves de Palmerston remontaient à la génération précédente, et le public de 1865 n'y songeait guère. Qui se souvenait alors de la triste affaire des dépêches de sir Alexandre Burnes, ou de la façon dont lord Palmerston s'était joué des espérances des libéraux étrangers ? Tout cela n'était plus vivant que dans l'esprit de quelques personnes qui du reste n'y attachaient plus aucun intérêt.

On remarqua que le journal de Londres qui, à tout époque, s'était le plus systématiquement attaché à combattre les idées et la personne de lord Palmerston, parut encadré de noir le lendemain de son décès. Les uns virent là une inconséquence, les autres une hypocrisie. Il n'y a pas de raisons pour admettre l'une ou l'autre de ces interprétations. Sans rétracter une seule des paroles de blâme lan-
…s contre la politique de lord Palmerston, n'était-il pas
…t naturel de regretter la mort d'un homme qui avait
…u une si large place dans l'esprit de ses concitoyens,

qui avait fait preuve de tant d'énergie et dont l'amour pour l'Angleterre ne s'était pas démenti un seul instant ? « Il est mort ! Oublions tout ce qui s'est passé » s'écrie la bohémienne, dans « Guy Mannering » ; « *Sunt lacrymæ rerum* », disait Virgile. Fox rappelait ces paroles pour expliquer son émotion à la mort d'un rival dont il n'approuvait pourtant pas la vie publique.

Le seul point intéressant à discuter serait de savoir si lord Palmerston a sa place marquée parmi les premiers hommes d'Etat. Sa vie ne suffit pas à nous renseigner à cet égard. L'Angleterre eut cette bonne fortune de n'avoir jamais été entraînée par lui dans un danger sérieux ; durant son passage aux affaires, il ne se produisit aucune de ces crises où un homme doit faire preuve de dons supérieurs. Il serait aussi vain de se demander si un capitaine distingué d'un des steamers Cunard pourrait devenir un Nelson ou un Colomb que de rechercher si, sous la pression d'un grave événement, Palmerston aurait pu se montrer un grand homme d'Etat. Si nous envisageons sa politique intérieure, cet examen ne lui est pas très favorable. Grattan disait de Burke : « Il voyait tout, il prévoyait tout. » On pourrait dire de Palmerston qu'il ne voyait rien, qu'il ne prévoyait rien. Il était à peine mort que de grands changements, qu'il avait raillés et déclarés impossibles, se produisirent. Le maréchal de Mac-Mahon a dit une fois que, dans de certaines circonstances, les chassepots des soldats français partiraient tout seuls. On en peut dire autant des réformes que lord Palmerston considérait comme opposées au génie du peuple anglais. Le jour où il ne fut plus là, elles se firent d'elles-mêmes. Ce n'est pas qu'il eût pu les arrêter longtemps, car s'il eût vécu dix ans de plus, elles auraient forcé l'obstacle qu'il leur opposait. Elles attendirent par courtoisie pour lui, pour son grand âge, sentant bien qu'avant peu il ne serait plus là p[illegible] leur barrer la route.

Mais ce n'est pas sur sa politique intérieure que l[illegible]

Palmerston doit être jugé. Autant apprécier Frédéric le Grand d'après ses poésies et Richelieu sur ses aventures galantes. Palmerston n'était lui-même que lorsqu'il s'agissait de traiter des affaires étrangères ou de défendre sa politique à la Chambre des communes. Il n'y montra du reste sa réelle compétence que fort tard, et, à la fin de sa carrière, ses succès étaient encore contestés.

Lord Palmerston pouvait, à un moment donné, faire appel à toute la puissance de ses facultés. Il pouvait toujours compter sur elles, car elles avaient été si bien façonnées par un long usage, qu'elles ne trahissaient jamais sa confiance. Il connaissait à merveille les dispositions de la Chambre des communes ; aussi la maniait-il comme un artiste manie son instrument. Dans un de ses contes, Dickens met en scène un docteur qui passe pour un praticien distingué, uniquement parce que, après avoir observé ce que les personnes qui entourent le malade ont l'intention de faire, il leur conseille d'agir précisément selon leurs désirs. Lord Palmerston a souvent pratiqué cette méthode pour diriger la Chambre des communes. Il voyait ce qu'elle désirait et il le faisait. La description que Burke fait de Charles Townshend, s'applique exactement à lord Palmerston dans la dernière période de sa vie. Il devint l'enfant gâté de la Chambre. Il faut ajouter seulement que, comme l'enfant gâté gâte à son tour ses parents, de même il devint funeste à la Chambre qui le choyait. Toute vue élevée y fut proscrite. Sachant qu'elle n'aimait pas l'agitation, lord Palmerston la traitait en conséquence. Il laissait aux autres le soin d'être éloquents. « Le premier ministre actuellement et depuis longtemps en fonctions, disait-on souvent à cette époque, a eu plus d'influence en Angleterre que Bolingbroke, plus d'autorité que n'en eurent jamais Chatham et Pitt ; Cavour lui-même, n'eut [illegible] dans son pays une puissance plus incontestée. [illegible]uis plusieurs générations, la France n'a pas produit [illegible] homme d'Etat qui ait jamais conquis une situation si

prédominante. Palmerston ne s'est jamais beaucoup soucié des succès de la tribune; dans le cours de sa longue carrière, il n'a attaché son nom à aucun acte digne d'illustrer un homme d'Etat. »

Lord Palmerston ne se préoccupait jamais dans ses discours d'approfondir son sujet. Son style n'était pas remarquable, et, s'il avait eu le don de bien dire, il l'aurait probablement dédaigné. La lecture de ses discours n'offre d'intérêt que pour la connaissance de la question traitée. Aussi ne sont-ils jamais cités. D'instinct, il recherchait non les arguments les plus forts et les plus logiques, mais ceux qui allaient le mieux au caractère et au tempérament de ses auditeurs. Il parlait pour son auditoire, non pour le sujet lui-même ; pour obtenir les votes de ceux auxquels il s'adressait, non pour affirmer une conviction profonde. Son unique préoccupation était de se faire bien comprendre, de discipliner les esprits et de les entraîner à sa suite. Aucun homme politique de notre époque n'intervenait aussi habilement que lui pour répondre à un adversaire éloquent. Il savait amener la Chambre à regarder tout ce que faisait l'opposition comme un vain cérémonial politique, indigne de fixer son attention, et qui ne trouvait sa justification que dans la force de l'habitude et les conditions d'existence des partis. Un écrivain cité par M. Ashley a remarqué avec quelle habileté lord Palmerston savait « couper ses mots par une sorte de hoquet guttural qui n'avait rien d'oratoire, mais qui donnait à son style facile et improvisé une singulière puissance. » (1) Le même écrivain dit aussi que cette hésitation fréquente contribuait beaucoup à augmenter l'effet des traits que Palmerston aimait à décocher. La plaisanterie paraissait si peu préméditée que l'auditoire surpris ne songeait qu'à en rire. Pendant ce temps, l'orateur mettait toute son habileté à faire pleuvoir une

(1) Chacun sait que Jules Favre usait du même procédé; il lui était devenu tellement familier, qu'on eût pu l'attribuer à une difficulté naturelle de prononciation (NOTE DU TRADUCTEUR).

grêle de sarcasmes. Quand il avait atteint son but, il prenait part à l'hilarité générale.

Comment, par de froides explications, donner une idée de l'effet que produisait une phrase heureuse de lord Palmerston sur un auditoire hésitant, et montrer l'orateur déversant le ridicule sur une thèse sérieuse? Essayons toutefois : Un jour, M. Disraeli avait entrepris une longue et sérieuse attaque contre le ministère ; il avait lancé une pluie d'arguments et de railleries sur un certain nombre de ses actes. A la fin de son discours il fit observer que ce n'était pas son devoir d'indiquer aux ministres la route qu'ils avaient à suivre ; il ne voulait pas, disait-il, influencer la Chambre en donnant son opinion sur ce point. Lord Palmerston commença sa réponse en relevant cette dernière phrase. « Le très honorable gentleman, dit-il, a déclaré qu'il voulait « s'abstenir d'influencer la Chambre en lui donnant un « avis. C'est bien, Monsieur le Président, je pense que c'est « ce qu'il pouvait faire de plus patriotique. » La façon dont Palmerston prononça ces mots, la pause qu'il fit avant de trouver l'épithète dont il qualifiait la conduite de M. Disraeli, le clignement de ses yeux, le ton de sa voix, rendaient le trait plus piquant encore. Lord Palmerston semblait croire que M. Disraeli n'ayant rien de bon à conseiller, préférait autant par modestie que par amour du pays, ne pas lancer dans le public des idées douteuses qui pussent tromper les honnêtes gens. L'attaque de M. Disraeli était complètement manquée, et la Chambre ne la prit pas au sérieux. Ces saillies soudaines de lord Palmerston étaient presque toujours empreintes de moquerie et de belle humeur. Mais il n'avait recours à ces artifices oratoires que lorsqu'il était sûr que les dispositions de la Chambre et la nature du débat lui permettaient de s'en servir. Ce [illegible]t aussi par une simple boutade qu'il répondit au reproche [illegible]'avoir agi d'une façon déloyale en Chine en favorisant [illegible]'abord la grande révolte, puis en aidant indirectement le [illegible]ouvernement chinois à l'écraser. Il demanda naïvement

« si l'on pouvait trouver une conduite plus impartiale que celle qui consistait à aider d'abord les rebelles puis ensuite le gouvernement. » Il plaisantait encore lorsqu'il disait à un membre qui, après avoir combattu son projet de fortifications, avait fini par en reconnaître la nécessité : « Vous « avez eu besoin de vous fortifier vous-même pour traiter « la question ».

Cependant ces railleries avaient un autre objet plus sérieux qu'on ne pourrait le croire au premier abord. Elles tendaient à convaincre la Chambre que lord Palmerston considérait comme insignifiants les arguments de ses adversaires, qu'il n'y avait dès lors qu'à les dédaigner, et qu'une plaisanterie négligemment lancée était la seule réponse dont ils fussent dignes. Il est certain que cette manière de traiter la question était de nature à déconcerter l'adversaire ; d'autre part, les membres de la Chambre, voyant Palmerston traiter la question avec une semblable désinvolture , étaient tout disposés à écarter comme oiseuses les critiques de l'opposition. Il faisait comme Pitt qui posait sa plume et cessait de prendre des notes durant le discours d'Erskine, ou comme O'Connell qui souriait et hochait plaisamment la tête en écoutant un jeune et ambitieux orateur qui croyait soulever contre lui un orage et l'obliger à une foudroyante réplique. Les boutades de lord Palmerston allaient toujours au but et jaillissaient du fond même du débat aussi bien que les répliques habiles du meilleur *debater* de la Chambre. A une certaine époque, cependant il lançait ses plaisanteries et ses personnalités à l'étourdie, et se fit ainsi plus d'un ennemi. Mais plus tard, soit discrétion, soit bonté naturelle, il ne se permettait que rarement de décocher ces traits dont un adversaire conserve longtemps la blessure.

Pendant tout le cours de la dernière session, il fut bien le véritable représentant de cette Chambre qui n'avait pl ni aspiration patriotique, ni desseins arrêtés, et qui, dépou vue de tout sentiment élevé, éloignait systématiquement

hommes de valeur et se perdait dans des discussions mesquines et les oscillations d'une politique qu'elle était impuissante à fixer. Jamais devant elle, un homme énergique et intelligent, résolu à secouer sa torpeur, n'avait trouvé grâce. On comprend combien une telle assemblée devait de reconnaissance à l'homme d'Etat qui la laissait dans sa quiétude et dans son repos. Les députés, mis en défiance par les antithèses de M. Disraeli, effrayés par l'ardeur de M. Gladstone, étaient heureux d'entendre les discours faciles, calmes et rassurants de lord Palmerston ; ainsi l'écolier se trouve heureux de jouer aux billes sortant d'un problème aride ou d'un sermon fastidieux.

Nous n'avons pas à nous prononcer en ce moment sur la longue carrière de lord Palmerston. Une grande partie de cette *Histoire contemporaine* est nécessairement l'histoire de la vie et de l'administration de cet homme d'Etat, qui entra au Parlement peu après Austerlitz. Nous avons jugé, toutes les fois que les événements nous y conviaient, chacun des actes qui signalèrent son passage aux affaires. Le plus grand éloge que l'on puisse faire de lui c'est de dire qu'il aimait l'Angleterre d'un amour sincère et qui ne se démentit jamais. Il n'y avait pas de prédilection, de préjugés, qu'il ne mît sous les pieds toutes les fois que l'intérêt de son pays était en jeu. Il aurait pu cependant avoir une plus haute conception des devoirs de l'homme d'Etat, aimer la justice plus que sa patrie, se convaincre davantage que la cause du droit est la base sur laquelle un ministre anglais doit fonder la prospérité de l'Angleterre. Lord Palmerston ne savait pas s'élever jusqu'à comprendre le véritable devoir. Sa vie publique ne reposa que sur une morale assez vulgaire. Ce qu'il fit pour l'Angleterre, il est douteux qu'il l'eût jamais fait pour lui-même.

ı politique de lord Palmerston était nécessairement iable, incertaine, sans esprit de suite, uniquement idée par ce qu'il présumait être les intérêts du pays. Ses npathies pour la liberté n'étaient pas durables. Est-il

possible qu'il en soit autrement lorsqu'on n'a aucun principe de conduite nettement défini ? Ses idées libérales ne l'empêchèrent pas de soutenir la politique du coup d'Etat, de même que la haine de l'esclavage, qui était chez lui un sentiment profond et intime, ne lui inspira aucune répugnance pour les esclavagistes du Sud. Mais ses défauts furent, à n'en pas douter, la principale cause de sa popularité et de ses succès. C'était toujours avec une entière sincérité qu'il disait au peuple anglais : « Tu es le plus noble et le meilleur, le seul bon, le seul grand peuple du monde. » Longtemps il s'efforça de le croire ; il y réussit à la fin. Qu'il s'adressât à la foule ou à la Chambre, il faisait de cette idée le fond de tous ses discours ; sa popularité n'eût jamais à en souffrir. La plupart des autres hommes politiques n'ouvraient la bouche que pour gourmander leur pays. Il est tout naturel qu'ils fussent moins en faveur que celui qui sans cesse ne faisait que le féliciter. On ne saurait l'excuser d'avoir ainsi, de parti pris, flatté ses concitoyens, mais plus était grande sa sincérité, plus il devenait séduisant et dangereux.

Le mot « anti-anglais » lui servait pour stigmatiser une certaine politique ; l'expression était en quelque sorte devenue proverbiale. Dans certaines classes de la société anglaise, il suffisait pour condamner une idée de dire qu'elle était « anti-anglaise. » Peu importait du reste que l'on fît appel à des principes élevés, d'un caractère universel et immuable ; ce simple mot répondait à tout. Ceux qui de nos jours sont regardés comme les plus nobles caractères, étaient alors dénoncés comme « anti-anglais ». Un étranger pourrait demander avec ironie s'il est « anti-anglais » d'être juste, enclin à la pitié, de se préoccuper des plaintes et des droits d'autrui, d'admettre qu'il y a un but plus élevé pour une nation que d'obtenir un succès diplomatique. Il semble que l'on ait voulu considérer comme vertu anglai[s] tout ce qui pouvait rendre un homme odieux et insuppo[r]table dans la vie privée. Dédain hardi pour les sentimen[ts]

et les revendications des autres peuples, infatuation sans borne, qui nous porte à considérer les intérêts de l'univers comme subordonnés à la politique anglaise; ajoutez à cela ce genre d'égoïsme le plus outrageant de tous, qui nous met au-dessus des règles communes à tout le genre humain, tels étaient alors les traits les plus caractéristiques de notre nation. A la vérité, lord Palmerston atténuait ce qu'une semblable doctrine avait de trop rebutant. Dans les arts comme dans la politique, ce sont les imitateurs et les élèves qui font le mieux sentir les défauts de leurs modèles et de leurs maîtres. Si Palmerston avait fait école, si ses disciples avaient été quelque temps maîtres du pouvoir, ils auraient fait de l'Angleterre le fléau de tous les peuples.

Sans doute, un homme d'Etat doit avoir à cœur les intérêts de sa patrie. Son devoir est de les préférer à ceux d'une autre nation. Il est souvent obligé de soutenir son pays dans une politique dont il n'approuve pas l'origine. Partisan de la paix, il fait tous ses efforts pour le tirer à son honneur d'une guerre où il s'est engagé. Il ne saurait non plus heurter de front les traditions nationales. M. Disraeli se fit souvent applaudir et confondit ses adversaires en les appelant les avocats du « cosmopolitisme ». Si ce mot a un sens, il veut dire que le cosmopolite, dégagé de tout préjugé, ne sent rien qui le porte à défendre les intérêts de son pays, et que dans un conflit, il prendra aussi bien le parti de l'étranger que celui de sa patrie. S'il y a des hommes politiques de cette école — et nous n'en avons jamais entendu citer aucun depuis l'exécution d'Anacharsis Clootz — ils doivent être détestés de leurs compatriotes et doivent être tenus pour suspects dans les moments critiques. On peut les comparer à ces utopistes qui prétendent que les affections de la famille ne sont ni sages ni justes, et qu'un homme bon doit aimer ses voisins tout autant que sa femme et que ses enfants. Ainsi étrangers aux sentiments les plus intimes de la nature humaine, il est clair qu'ils

doivent se tromper dans leurs actes et dans leurs jugements. Un ministre anglais peut être supérieur à ses collègues, mais il ne sera jamais un grand homme s'il ne montre pas par sa politique, qu'il y a, à son sens, des considérations plus importantes que les intérêts immédiats de sa patrie. Si, de propos délibéré ou par faiblesse, il permet à son pays de commettre une mauvaise action, il montre par là qu'il est un mauvais conseiller et il lui cause un dommage dont on pourra plus tard mesurer l'étendue. Il y a en effet beaucoup de vérité dans cette déclaration du chevalier poète qui rappelle à son amie qu'il l'aimerait moins, s'il n'aimait encore plus l'honneur. Cette vérité est aussi vraie de l'homme d'Etat que de l'héroïque amoureux. Aucun ministre ne peut bien servir sa patrie s'il n'a un idéal supérieur à celui de ses concitoyens. Trop souvent. lord Palmerston toléra dans la politique de son pays certains actes qu'il aurait certainement trouvés blâmables, si le peuple anglais avait eu une conscience individuelle. D'ailleurs, ce que l'on appelle les intérêts anglais varie selon l'interprétation personnelle du ministre. Lorsque l'homme d'Etat place les intérêts de sa patrie au-dessus de la loi morale, il est nécessairement obligé de se donner une définition de ces intérêts, et ce n'est pas alors l'Etat qui est au-dessus de la loi morale, mais bien le ministre.

Nous n'hésitons pas à dire que lord Palmerston a abaissé pendant une certaine période de notre histoire la moralité de la politique anglaise. Cela seul permet d'affirmer que ses actes furent souvent indignes de son caractère. Sa politique manquait d'esprit de suite ; il mettait sa gloire à réussir dans son entreprise du jour. Ce n'est pas ainsi qu'un ministre acquiert un grand renom, à moins que son génie ne soit celui d'un César ou d'un Napoléon et qu'il puisse, comme eux, transformer en monuments de triomphe les ruines qu'il sème sur sa route. On ne saurait donner à lord Palmerston le titre de grand homme; tout au plus pourrait-on dire qu'il fut « un grand homme de son temps »

CHAPITRE XLVIII

LE MINISTÈRE DE LORD RUSSELL

Après la mort de Palmerston, lord Russell fut invité par la reine à former un cabinet. Pendant quelques jours, on ne voulut le croire ni à Londres ni en Angleterre. On pensait qu'à son âge avancé, lord Russell ne voudrait pas se charger des lourdes fonctions de premier ministre. Les uns réclamaient à la tête de la nouvelle administration lord Clarendon, d'autres mettaient en avant le nom de lord Granville. D'autres, enfin, déclaraient que M. Gladstone devait être invité à prendre officiellement le pouvoir qu'il occupait déjà de fait.

Quand il fut certain que lord Russell serait premier ministre, on s'occupa des changements à opérer dans le personnel de l'administration. Bien des gens pensaient que c'était le moment de procéder à une épuration sérieuse et d'accorder à l'élément radical, dans l'administration de la chose publique, l'influence à laquelle lui donnait droit sa force dans le Parlement et dans le pays. On parla de M. Bright comme secrétaire d'Etat pour l'Inde. On parlait aussi du grand fondateur de la liberté commerciale comme ministre du commerce, fonction qui avait été déjà offerte

à son ami M. Cobden. Dans cette combinaison, M. Mill devenait secrétaire d'Etat pour l'Inde. La combinaison ministérielle fut bientôt connue : lord Russell était nommé premier ministre et lord Clarendon, l'ancien chancelier du duché de Lancastre, succédait à lord Russell comme ministre des affaires étrangères. M. Forster était choisi comme sous-secrétaire des colonies à la place de M. Chichester Fortescue, qui passait au secrétariat de l'Irlande ; tandis que M. Goschen remplaçait M. Hutt comme vice-président du ministère du commerce. Ces hautes fonctions ne donnaient pas le droit de siéger dans le cabinet. Mais peu après, MM. Forster et Goschen étaient appelés à des situations officielles qui leur donnaient voix délibérative au conseil des ministres. Chaque nomination était une concession bien faible, il est vrai, aux tendances libérales qui s'accentuaient de plus en plus. Le pays connaissait à peine M. Forster et M. Goschen. Ceux qui pensaient que l'on devait avant tout appeler à siéger dans le cabinet les hommes populaires, étaient peu satisfaits de voir écarter du ministère M. Bright et M. Mill, alors que l'on avait encore recours à des hommes obscurs pour des fonctions à la vérité, de peu d'importance.

Au dehors, le public ne pouvait se rendre compte des difficultés de faire sortir un ministère libéral de l'union des whigs et des radicaux. Les whigs comptaient dans leurs rangs des membres du Parlement réellement influents par leur nom et leur haute situation. Il était impossible de ne pas tenir compte de leurs réclamations. Dans un pays comme l'Angleterre, il faut de toute nécessité compter avec « Messieurs les ducs »; c'est là une sorte de superstition nationale. L'homme politique qui veut former un cabinet libéral sans consulter « Messieurs les ducs » est aussi imprudent que l'eût été un général grec du temps de Xénophon qui fût parti en guerre sans consulter les augures. Mais n'était pas seulement pour obéir à l'usage que le premi ministre libéral devait tenir compte des prétentions d

whigs titrés et puissants, de leurs grands noms et des traditions du parti. Il était certain que, dans les difficultés qu'ils allaient affronter, les libéraux devraient s'appuyer sur les grandes familles whigs. Quelques-uns cependant demandaient qu'on secouât le joug ; ils parlaient du parti whig avec dédain et traitaient les ombres des grands noms comme Barnes Newcome, dans le roman de Thackeray, traite les ancêtres de sa famille. Mais lorsque le parti libéral se désorganisa et qu'on se heurta aux premières difficultés, l'influence des grandes maisons whigs ne parut plus à dédaigner. Les libéraux revenaient aux whigs comme l'enfant prodigue à la maison paternelle. Tant qu'il a quelque crédit et qu'il peut se passer des affections de famille, le jeune homme inexpérimenté marche seul ; il quitte les sentiers battus, dédaigne les conseils des parents ; mais quand viennent les échéances et les mauvais jours, il retourne à son père qui paie ses dettes et rétablit l'ordre dans ses affaires.

Force était donc à lord Russell de montrer de la déférence pour les grandes familles whigs. Quelques-unes d'entre elles regardaient avec quelque crainte les changements importants qui résultaient de la mort de lord Palmerston et qui faisaient de M. Gladstone le leader de la Chambre des communes. Cependant, ces modifications ne répondaient pas seulement à un changement de cabinet, elles devaient avoir leur influence sur la politique générale. La dissolution, qui avait été l'un des derniers actes de lord Palmerston, avait singulièrement modifié la composition de la Chambre des communes. Nous avons déjà mentionné les pertes que l'Angleterre avait faites : Palmerston, Cobden, sir Georges Lewis, Sidney-Herbert et sir James Graham. Outre ces pertes, des modifications profondes s'étaient produites dans le personnel politique. John Russell, le promoteur de la réforme électorale, avait été fait pair ; il siégeait maintenant dans la Chambre des lords sous le nom de comte Russell. M. Lowe, un des critiques politiques les plus distingués et les plus fins, qui avait été vice-président du

Conseil de l'instruction publique, depuis le début du ministère de lord Palmerston jusqu'en avril 1864, venait de quitter l'administration et avait repris son poste de combat. A cette époque, un vote de censure avait été émis contre son département, c'est-à-dire contre lui-même, sur la motion de lord Robert Cecil ; on lui reprochait d'avoir « mutilé » le rapport des inspecteurs des écoles pour le mettre en harmonie avec les vues particulières du Conseil qu'il présidait. Lord Robert Cecil exposa l'affaire dans un discours fort agressif, et la motion fut votée par 101 voix contre 93. M. Lowe résigna aussitôt ses fonctions, mais il ne se tint pas pour battu. Il fit nommer une commission pour faire une enquête sur l'ensemble de l'affaire, et non-seulement il sortit justifié des griefs articulés contre lui, mais encore la Chambre rapporta son vote. M. Lowe trouva sans doute que le gouvernement dont il était membre ne l'avait pas soutenu autant qu'il pouvait l'espérer. Il est certain que si lord Palmerston et ses principaux collègues l'avaient défendu avec quelqu'énergie, la motion de censure n'eût pas été votée. Ce fait revint en mémoire lorsque M. Lowe devint le Coriolan d'un mouvement qui se produisit tout à coup contre la politique de réforme du gouvernement libéral. M. Lowe, s'il a effectivement joué ce rôle, n'attendit pas longtemps pour savourer sa vengeance.

D'un autre côté, M. Layard, qui avait fait une opposition aussi audacieuse qu'étourdie, non-seulement au ministère mais à tous les gouvernements, qui avait été le matamore des luttes parlementaires, capitulait et se soumettait paisiblement à la discipline de son parti en acceptant un poste secondaire. Michael Peres lui-même, le « *capitaine Copper* » de Beaumont et Fletcher, après avoir été contraint au mariage par l'énergique Estifania, ne fit pas une évolution plus singulière et plus soudaine que M. Layard acceptant un poste confortable et subalterne. M. Lay pouvait être considéré comme un homme dompté,

selon l'heureuse phrase de Byron que lord Beaconsfield employait volontiers, c'était un « volcan éteint. » Une étincelle restait pourtant sous la cendre; à la première occasion, elle pouvait rallumer l'incendie. Peut-être M. Layard paraissait-il à ses collègues encore trop redoutable, lorsqu'il descendait dans l'arène, pour y soutenir, contre l'opposition, leur cause commune. L'ancienne vigueur du gladiateur de profession le poussait à l'action et son tempérament de lutteur ne se pliait qu'avec peine à la prosaïque rigueur des faits et à la banalité du décorum officiel.

Le changement le plus important était celui du *leader* de la Chambre des communes. De lord Palmerston, que les whigs et les conservateurs considéraient presque comme un demi-dieu, cette situation était tout à coup passée à M. Gladstone, qui avait l'appui des libéraux les plus avancés, et qui était par contre détesté et craint par tous les conservateurs. M. Gladstone et M. Disraeli se trouvaient maintenant face à face. L'un menait la majorité, l'autre l'opposition. Malgré tant de différences et même de contrastes, il y avait un point de ressemblance dans la situation politique de ces deux adversaires. Chacun d'eux n'était suivi qu'avec hésitation par ses adhérents. Il est évident que, dans un tel état de choses, l'avantage devait appartenir au leader de l'opposition. Il n'avait aucune initiative à prendre et il entraînait sans peine au combat tous les ennemis du ministère. Les conservateurs étaient les plus dociles et les plus aisés à discipliner. Dans les dernières années, leur politique de résistance ou de temporisation avait eu forcément un caractère négatif; il y a moins de causes de divisions dans un parti qui a cette attitude que dans celui qui, par principe, doit se conformer à la marche des événements et de l'opinion. Au bout de p[illegible] de temps, on vit bien que le leader des conservateurs p[illegible]rrait faire accepter à son parti les changements que r[illegible]oussaient plus d'un partisan de M. Gladstone.

Il est bon, pour expliquer les évènements qui suivent, de rappeler que la formation du nouveau ministère par lord Russell n'avait pas donné à certaines fractions du parti libéral toutes les satisfactions qu'il se croyait le droit d'exiger. Un certain nombre de libéraux trouvaient que le nouveau gouvernement n'était pas assez avancé. D'autres craignaient qu'on allât trop loin pour plaire aux radicaux. D'autres se plaignaient de ce que ceux qu'ils considéraient comme leurs leaders naturels, n'avaient pas trouvé place dans la nouvelle administration. D'autres enfin étaient vexés du peu de cas qu'on avait fait de leurs réclamations. Une seule chose était certaine : le gouvernement devait faire un pas dans le sens de la réforme électorale. Les libéraux et les radicaux qui venaient d'entrer à la Chambre étaient nombreux et énergiques ; il était impossible à un ministère libéral de conserver le pouvoir dans les mêmes conditions où lord Palmerston l'avait exercé. M. Gladstone était doué d'un tempérament sensible et ardent qui ne lui avait pas toujours permis de vivre en bon accord même avec ses collègues les plus doux et les plus aimables du cabinet de lord Palmerston. Il possédait ce que Condorcet a heureusement appelé « un esprit impatient, » et c'était pour plusieurs députés un problème d'un grand intérêt que de savoir si le caractère de M. Gladstone pourrait se plier au rôle de *leader*, dans des circonstances aussi difficiles, qui nécessitaient plutôt du tact que du génie.

Des hommes nouveaux avaient surgi des deux côtés, dans l'arène politique : Parmi les nouveaux venus, nous avons à peine mentionné M. Forster, qui avait pris une part considérable aux débats relatifs à la guerre de Sécession. C'était un homme doué de remarquables aptitudes parlementaires, un *debater* qui n'avait aucune prétention à l'éloquence, mais d'un talent vigoureux et persuasif. Il connaissait bien la politique anglaise et les questions sociales, et répondait en tous points aux aspirations

l'opinion publique. A la Chambre des lords, le duc d'Argyll commençait à se faire une place distinguée. Dans notre monde politique les mots « vieillesse et jeunesse » semblaient avoir perdu leur signification courante. Les hommes que dans la société on considère comme approchant de l'âge mûr, étaient regardés, dans la vie parlementaire, comme des novices. On n'accepterait plus aujourd'hui, même avec des talents réels et l'ascendant d'un grand nom, des chefs de parti qui auraient l'âge où Pitt et Fox exerçaient une influence incontestée. Il faudrait vraiment que notre vie fût aussi longue qu'au temps des patriarches, pour permettre aujourd'hui à un homme politique de jouir suffisamment des fruits de son travail. Le duc d'Argyll avait 43 ans, mais il était encore considéré comme un enfant. Il avait pourtant commencé de bonne heure à s'occuper de politique. Dès sa vingtième année, il avait déjà fixé l'attention publique. Lord Houghton rappelait plaisamment en lui portant un toast que « le duc n'avait que 17 ans — il en avait en réalité 19 — lorsqu'il écrivit sa brochure intitulée : *Avis aux pairs*, et que depuis il leur avait toujours donné des avis. » Continuant à raconter la carrière de son ami, lord Houghton rappelait encore que « peu après il se mêla aux affaires ecclésiastiques et fut excommunié. » La controverse religieuse dans laquelle le duc d'Argyll, alors marquis de Lorne, fut engagé si jeune était la fameuse querelle concernant la liberté de l'église d'Ecosse, qui amena la grande scission provoquée par le docteur Chalmers, et la fondation de l'église libre. Il se lança dans cette lutte avec toute l'énergie d'un jeune Ecossais, qu'il sut cependant tempérer par beaucoup de prudence. Le docteur Chalmers accueillit le vaillant lutteur comme une précieuse recrue. Mais le marquis de Lorne n'était pas prêt à suivre le grand orateur sacré dans la scission qu'il opérait. Les descendants des chefs de la Grande-Bretagne vont rarement bien loin en matière de scission religieuse. Le jeune duc refusa d'ac-

cepter la doctrine de Chalmers, qui affirmait que le patronage de l'Etat et l'indépendance spirituelle de l'église étaient aussi incompatibles que l'eau et le feu. Le mouvement qui portait l'église nationale d'Ecosse vers la séparation d'avec l'Etat suivit son cours, et le duc d'Argyll se retira. Il justifia plus tard sa conduite et étudia de nouveau la question sous toutes ses faces dans un *Essai sur l'histoire de l'église d'Ecosse*.

Depuis, le jeune controversiste était devenu duc d'Argyll à la mort de son père en 1847. Il fut à la Chambre des lords ce qu'il avait toujours été : un querelleur. Il avait l'habitude de se jeter au milieu des débats, et il frappait d'étonnement les pairs graves et cérémonieux, qui étaient habitués à voir la discussion se dérouler en discours mesurés et les orateurs se montrer toujours pleins de déférence pour l'âge et les opinions de leurs adversaires. Le duc d'Argyll, lui, parlait sur chaque sujet avec une étonnante facilité et sans le moindre respect pour la vieillesse et l'autorité de ses contradicteurs. On crut généralement à la Chambre des lords que cette audace juvénile était le seul mérite du duc, et, pendant longtemps, il justifia cette opinion. Il siégeait depuis peu à la Chambre haute, lorsqu'il eut l'audace d'attaquer lord Derby. Les pairs éprouvèrent la même surprise que dans « *Ivanhoé* », les spectateurs du tournois, lorsqu'ils virent le jeune chevalier frapper de sa lance le bouclier du formidable Templier. Lord Derby lui-même fut d'abord déconcerté par la véhémence inattendue de son jeune adversaire, mais il se remit vite et cribla son agresseur des plus piquantes invectives. Le duc d'Argyll fut aussi complètement désarçonné que s'il s'était trouvé sur le passage d'une charge de cavalerie, et on peut dire qu'il resta sur le terrain. Les vieux pairs, rassurés, sourirent gravement, battirent des mains et se félicitèrent de la chute du jeune et audacie orateur.

Ils se trompaient. Le duc d'Argyll reconnut volontie

qu'il avait été battu à plate couture, mais il ne s'en inquiéta pas. Il continua comme par le passé et comme si rien ne lui était arrivé. Son courage et sa foi en lui-même n'étaient pas ébranlés. Au bout de quelque temps, il commença à montrer qu'il y avait en lui autre chose que de l'assurance. La Chambre des lords trouva qu'il avait des connaissances étendues, des idées claires, et finit par supporter ses allures dogmatiques et solennelles ; mais il n'acquit jamais sur ses collègues une véritable autorité. Son ton trop assuré, sa confiance dans une supériorité incontestable, n'étaient pas de nature à lui concilier les sympathies. Il obtint assez vite un poste dans le gouvernement, ce qui s'explique lorsque l'on songe à son rang, à ses talents et à son énergie. Il entra dans le cabinet de lord Aberdeen, en 1852, comme lord du Sceau privé, position honorifique où il n'était pas nécessaire d'avoir des connaissances spéciales. Il fut ensuite pendant deux ou trois ans, grand-maître des postes. Dans le ministère de lord Palmerston, il devint de nouveau lord du Sceau privé et garda ce poste dans le cabinet de lord Russell.

M. Stansfeld était également considéré comme un des hommes dont le talent commençait à s'affirmer. Radical avancé, particulièrement connu par ses sympathies pour les hommes les plus énergiques parmi les chefs italiens, il avait prononcé un discours dans un des débats sur la réforme électorale, en 1860, qui lui valut un chaleureux compliment de M. Disraeli, toujours prêt à saluer les promesses de talent de quelque côté qu'elles vinssent. Il avait proposé de réduire les dépenses de la guerre précisément au moment où lord Palmerston déployait toute son activité pour les augmenter. La motion, bien accueillie, avait des chances d'être adoptée quand lord Palmerston ›ita les alarmes de la Chambre en disant que, si elle ait contre lui, il se retirerait, ce qui, aux yeux de tains membres, apparaissait comme le retour au chaos.

M. Stansfeld devint néanmoins un personnage politique assez important, et, en 1863, lord Palmerston le pria d'accepter le poste de lord de l'Amirauté.

Tandis qu'il occupait cette fonction, un incident surgit d'où naquit une controverse assez curieuse. On avait découvert à Paris un complot qui avait pour but d'assassiner l'empereur. Le gouvernement français vit ou feignit de voir, dans cette conspiration, la main de Mazzini. Le révolutionnaire italien était un ami intime de M. Stansfeld, qui recevait pour lui sa correspondance sous un nom supposé. Lorsque le procès fut jugé à Paris, le procureur impérial déclara dans son réquisitoire que l'on avait trouvé sur un des prisonniers l'autorisation de demander de l'argent à M. Flowers, à l'adresse de M. Stansfeld, à Londres. On croyait que les lettres de M. Mazzini lui étaient adressées sous le nom de M. Fiori ou Flowers. Les lettres de Mazzini, ainsi qu'on l'a vu plus haut étaient d'ordinaire ouvertes à la poste ; il n'était donc pas étonnant qu'il eut recommandé de ne plus lui écrire sous son vrai nom. Cependant, quelques membres de la Chambre des communes, libéraux et tories, attaquèrent à ce sujet M. Stansfeld. Aucun homme de bon sens ne croyait que M. Stansfeld eût pris une part quelconque au complot, ni que Mazzini fût la personne indiquée par la désignation particulière dont nous venons de parler. Mais l'affaire paraissait une bonne occasion pour tenter une attaque contre M. Stansfeld et par suite contre le ministère. D'ailleurs, il fallait bien reconnaître qu'il y avait quelque chose d'incorrect dans l'arrangement que lord Stansfeld avait eu la faiblesse de conclure avec Mazzini. Un homme qui remplit un poste ministériel, même de second ordre, ne doit pas se prêter à recevoir la correspondance secrète d'une personne engagée comme Mazzini dans des complots révolutionnaires contre des gouvernements établis. M. Stansfeld sentit lui-même qu'il dev donner sa démission, et lord Palmerston, après l'av

tout d'abord pressé de revenir sur sa décision, finit par accepter le fait accompli.

M. Stansfeld savait bien qu'on le prierait de nouveau de rentrer dans l'administration, et le fait eût été vite oublié sans un incident assez curieux auquel la discussion donna naissance. M. Disraeli lui avait reproché vivement son amitié avec Mazzini; il avait rappelé à la Chambre une déclaration de M. Gallenga, homme politique et journaliste italien. Mazzini, dans sa jeunesse, déjà tout plein d'idées farouches et extravagantes, l'aurait, à l'en croire, engagé à tuer le roi de Sardaigne, Charles-Albert. M. Bright défendit M. Stansfeld dans un discours généreux que son peu de sympathie pour les idées révolutionnaires en général rendait plus saisissant. Il montra que les idées de Mazzini sur le régicide n'étaient pas clairement établies et que M. Stansfeld était excusable de ne pas attacher une grande importance à un propos tenu par son ami il y avait si longtemps. « Ces théories sur le régicide, dit-il plaisamment, étaient, il fallait le reconnaître, une sorte de lieu commun pour les jeunes poètes qui abordaient le champ de la politique ; on pourrait retrouver dans l' « *Epopée révolutionnaire* » poème publié par M. Disraeli lui-même, quelque vingt-cinq ou trente ans auparavant, une éloquente apostrophe dans laquelle il mettait les tyrans hors la loi. » M. Disraeli répondit avec chaleur que son poème ne contenait rien de semblable. M. Bright, comme on pense, accepta cette protestation. Il déclara qu'il n'avait jamais lu l'« *Epopée révolutionnaire* » mais on lui avait, disait-il, positivement affirmé qu'on y trouvait le passage auquel il venait de faire allusion, et il retira l'accusation avec force excuses.

Tout semblait fini. L'*Epopée révolutionnaire* était un mor--au de poésie boursouflée, publié autrefois par M. Disraeli, .e la génération actuelle avait complètement oublié. ais l'auteur déclara qu'il attachait une grande imporance à l'accusation lancée contre lui et qu'il voulait y

répondre autrement que par un démenti. Pour mettre fin à toute controverse, il publia une nouvelle édition du poème, qu'il dédia à lord Stanley. « J'ai pensé, disait-il, « que ce qu'il y avait de plus simple à faire pour m'éviter « tout ennui ultérieur était de publier l'*Epopée révolution-* « *naire*. Cette édition a été imprimée sur l'unique copie « qui est en ma possession et que j'ai légèrement corrigée « en 1837, quand, après trois ans de réflexion, je résolus « non seulement de revoir, mais de compléter cette œuvre. « Les corrections ont été purement littéraires. » Le poème ainsi réédité était plutôt une curiosité littéraire qu'une œuvre d'art. Sa préface était positivement grotesque par son emphase : « C'est dans les plaines de Troie, disait l'auteur, s'adressant au monde entier, que j'ai conçu pour la première fois l'idée de cet ouvrage. » Après avoir fait cette remarque que l'*Iliade* était l'épopée des temps héroïques, l'*Enéïde* l'épopée politique de Rome, la *Divine Comédie* l'épopée de la Renaissance et le poème de Milton l'épopée religieuse, l'auteur se demandait si notre âge était « le seul qui ne dût pas être chanté. » La réponse était toute naturelle : le siècle de M. Disraeli était digne d'un poème épique et il devait sortir de la plume de M. Disraeli. « Les pieds sur la terre d'Asie et les yeux tournés vers l'Europe, » il sentait l'inspiration le saisir : « A moi, s'écriait-il, l'épopée révolutionnaire! » Tout cela témoignait de tant de jeunesse, de tant d'enfantillage, que personne ne pouvait songer à reprocher à M. Disraeli dans son âge mûr les fantaisies d'une si extraordinaire éloquence, alors même que les pages du poème eussent été égayées par quelque développement absurde sur le tyrannicide. L'ouvrage, du reste, dans sa nouvelle édition ne contenait rien qui pût faire penser que le jeune écrivain eût jamais professé semblable opinion.

Malheureusement on s'aperçut que, dans la réimpression, quelques passages avaient été retouchés. Il n'existait que très peu d'exemplaires de l'œuvre primitive. Mai

le British Museum en possédait un qui ne concordait nullement avec la nouvelle édition. Celle-ci, publiée spécialement pour repousser le reproche de tyrannicide, portait sur Brutus une appréciation bien innocente. Mais dans l'édition originale le ton était plus violent :

> Brutus eut l'audace de frapper : son acte était absous
> Aussi bien par les lois de la nature que par celles de son pays.

Il y avait quelques autres légères modifications dans le détail desquelles il n'est pas nécessaire d'entrer. On voit comment M. Disraeli eut le malheur de publier, pour réfuter l'accusation portée contre son *Epopée révolutionnaire*, une édition de cet ouvrage dont l'original avait été altéré dans quelques passages et précisément à l'endroit le plus important. L'accusation, ou pour mieux dire la plaisanterie de M. Bright, ne tendait pas d'ailleurs à établir que M. Disraeli fut partisan du régicide. Personne ne le tenait pour responsable de quelques fanfaronnades de jeunesse publiées dans un essai poétique depuis longtemps tombé dans l'oubli. En somme, M. Bright avait voulu dire : « Ne soyez pas trop sévère pour les légèretés et les exagérations de la jeunesse. Vous-même, dans un poème qui date de trente ans, vous avez fait la sottise d'approuver l'assassinat politique. » L'affaire ne devint sérieuse que lorsque M. Disraeli, pour se disculper, publia une seconde édition sensiblement différente de la première. C'était une faute. Néanmoins la personnalité de M. Disraeli ne fut pas atteinte par cet incident que le public anglais n'avait jamais voulu prendre au sérieux. La majorité s'amusa de l'affaire et bientôt ne s'en occupa plus.

Quelques hommes du parti tory commençaient à se distinguer. Sir Hugh Caïrns, depuis lord Chancelier et membre de la Chambre des lords s'était élevé au premier rang de l'opposition par son énergie et l'éclat de son talent. Avocat à Belfast, sorti de la classe moyenne, il était arrivé jeune à l'influence et à la notoriété. Il connaissait à fond

la législation et comptait parmi les *debaters* les plus sérieux du Parlement. Sa grande fécondité et l'habitude de la barre lui permettaient de parler presque sans préparation dans toutes les questions où il croyait devoir intervenir ; ses adversaires sentirent plus d'une fois les effets de sa verve mordante et passionnée. Ce n'était pas un orateur dans le sens le plus élevé du mot. Aucun éclair d'imagination n'illuminait sa souple et nerveuse logique ; on ne sentait s'agiter en lui aucun sentiment profond; son argumentation était abondante, mais ne s'élevait jamais jusqu'à l'éloquence. Depuis Lyndhurst, il n'y avait pas eu parmi les hommes politiques un légiste qui lui fût comparable ; on lui attribuait même plus de fond qu'à Lyndhurst ; il était en outre habile et discret. Il pouvait rendre d'importants services au parti tory et sa présence parmi leurs plus vaillants champions ajoutait sensiblement à la force de leur parti ; il était avec M. Disraeli son plus puissant auxiliaire. Les conservateurs avaient besoin d'avant-garde, comme autrefois il fallait aux rois de France des archers écossais, des gardes suisses et irlandais.

A la Chambre des communes, il y avait très peu de tories capables de soutenir à côté de M. Disraeli le choc d'un débat. Les leaders conservateurs comptaient parmi leurs meilleurs lieutenants des hommes comme sir Hugh Caïrns avocat irlandais ; M. Whiteside, autre avocat irlandais de beaucoup de faconde, d'une éloquence qui souvent dégénérait en violences; M. Seymour Fitzgerald, Irlandais distingué, qui lui aussi avait embrassé la carrière du barreau. Sir Stafford Northcote était un homme habile, qui avait des connaissances sérieuses en matière de finances. C'était un leader presque égal à M. Gladstone, mais quoique doué d'une grande facilité d'élocution, ce n'était pas un *debater* remarquable ; ajoutons qu'il avait quelques tendances vers le torysme, sans incliner du reste plus vers les conservateurs que vers les whigs. M. Gathorne Hardy, depuis lord Cranbrook, tory plutôt d'instinct que de con

viction, était un orateur puissant, mais emphatique et bruyant, mobile et sec comme le sable, aussi agité que les baguettes d'un tambour et quelquefois aussi vide que le tambour lui-même.

Un homme d'une habileté supérieure et qui promettait beaucoup était lord Robert Cecil, depuis lord Cranborne et maintenant marquis de Salisbury. Lord Robert Cecil était à cette époque le représentant le plus remarquable du parti tory dans la Chambre des communes. Il était plus jeune que Stanley et n'avait ni sa solidité, ni sa prudence, ni sa science politique. Mais il lui était supérieur par l'originalité et l'éclat de ses conceptions. Toujours prêt à prendre la parole il savait allier à la malignité du trait la malignité du débit. En qualité de cadet, il n'avait aucune chance de succéder dans les titres et dans les biens paternels. Il avait accepté une pauvreté honorable qu'il était assez heureux d'alléger par les produits de sa plume; il écrivit dans plusieurs publications, notamment dans la *Quaterly Review*, l'organe respecté mais quelque peu démodé des tories. Il était ultra-tory, tory de principe, c'est-à-dire réfractaire à tout compromis. Son principal objectif, comme publiciste, était de dénoncer M. Disraeli, son chef de file, et de le mettre en suspicion dans son parti. Pendant longtemps il déplut à une grande partie du Parlement. Ses gestes étaient disgracieux, sa voix singulièrement aigre et rude. La malveillance calculée de son langage avait souvent pour conséquence de révolter ses auditeurs ; on eut dit qu'il prenait un réel plaisir à se faire gratuitement des ennemis. Une nuit, pendant la session de 1862, il attaqua la politique financière de M. Gladstone et la compara à celle d'un « homme de loi chicaneur. » Le mot parut quelque peu grossier et excita des murmures de désapprobation. Lord Robert Cecil, sans se préoccuper de son auditoire, n'en continua pas moins son discours. La nuit suivante la discussion ayant recommencé, il se leva et reconnut avoir prononcé dans la séance précédente quelques

paroles qui pouvaient avoir été offensantes et qu'il reconnaissait n'être pas justifiées. On l'applaudit, car la Chambre n'admire rien plus que des excuses présentées virilement et librement. Il avait, disait-il, comparé la politique de M. Gladstone aux procédés « d'un homme de loi chicaneur. » Il reconnaissait, en y réfléchissant bien, qu'il avait eu tort de s'exprimer ainsi ; il demandait donc à présenter ses sincères excuses... aux hommes de loi. Il y avait tant de méchanceté et de bouffonnerie dans de semblables procédés qu'on se refusait souvent à reconnaître les remarquables qualités intellectuelles que cachait ainsi le masque d'un cynisme répugnant.

Lord Robert Cecil cependant, quoiqu'il fût un vrai tory, ou peut- être à cause de cela même, ne pouvait rendre de grands services à son parti ; on prévoyait qu'il l'abandonnerait dans quelque circonstance importante. Réfractaire à toute discipline, il refusait de subordonner ses opinions aux intérêts de son parti et d'accepter la direction du leader de la Chambre des communes. Parmi les tories eux-mêmes, certains le détestaient, d'autres le redoutaient, un petit nombre l'admirait ; personne ne lui reconnaissait une véritable valeur. A ce moment, comme toujours, le torysme, en tant que parti parlementaire, vivait et remportait de temps à autre quelques succès, grâce à la prudence et à l'activité de ses brillants leaders. S'il n'avait eu pour chefs que de vrais tories, il eût succombé depuis longtemps ; à l'époque précise que nous étudions, il était encore plein de vie et faisait bonne contenance ; il pouvait avoir l'espérance de grandir et de ressaisir le pouvoir. Il était à la fois assuré du présent et de l'avenir ; mais il n'avait conservé cette position qu'en abdiquant aux mains d'hommes qu'il détestait, et qu'au dire de ses oracles les plus autorisés, il aurait dû hautement désavouer.

CHAPITRE XLIX

LES TROUBLES DE LA JAMAÏQUE

Démosthènes a comparé un jour la politique des Athéniens à la manière dont luttent les barbares. Lorsqu'ils reçoivent un coup, leur attention se tourne immédiatement du côté où ils ont été atteints, et de suite ils se mettent en garde ; sont-ils frappés d'un autre côté, ils portent aussitôt la main à l'endroit touché, mais trop tard pour parer le coup. En un mot, ils ne paraissent jamais prévoir d'où viendra l'attaque. L'immense variété des intérêts coloniaux dont l'Angleterre a la charge, oblige souvent l'homme qui préside à ses destinées à imiter le barbare dans son combat singulier. Il lui est impossible de savoir de quel côté son attention peut être appelée.

Le ministère de lord Russell était à peine installé, qu'il allait faire l'épreuve de cette vérité. Il eut à apaiser des troubles qui avaient pris naissance dans une contrée que l'on croyait tranquille. Au début, on parla à peine, en Angleterre, de la révolte de la Jamaïque et de la façon dont elle avait été réprimée. Les premiers récits circonstanciés vinrent d'officiers et de soldats anglais qui avaient eux-mêmes aidé à vaincre la rébellion. Tout ce que l'on

apprit par quelques récits, reproduits dans les journaux, c'est qu'une insurrection de noirs avait éclaté à la Jamaïque, qu'elle avait été promptement étouffée et que la répression avait été accompagnée de cruautés inouïes, exercées par les soldats et les volontaires. On reçut en Angleterre des lettres qui semblaient encore chaudes du sang versé. Il semblait que ceux qui les avaient écrites voulaient prouver à quels monstrueux actes de cruauté ils s'étaient livrés. On y décrivait les battues de nègres comme s'il s'était agi d'une partie de chasse. On y énonçait les ordres donnés pour les fustigations, pour l'incendie des huttes, et pour la pendaison des hommes et des femmes. « J'ai visité, écrivait un officier anglais à son supérieur, quelques villages et quelques territoires. J'ai incendié sept maisons, mais je n'ai pas vu un rebelle. En revenant à Golden Grave dans la soirée, j'y trouvai soixante-sept prisonniers qui avaient été amenés là par les Marrons. Je me défis du plus grand nombre, mais j'étais trop fatigué pour en finir avant la nuit. Le matin du 24, je partis pour Morant-Bay, après avoir fait fouetter quatre rebelles et pendre six autres. Sur la route, je ne rencontrai pas un seul homme jusqu'à Keith-Hall ; il y avait là quelques prisonniers. Je les fis tous fouetter et repartis ensuite pour Johnston et Beckford : dans cette dernière localité, je brûlai sept maisons, et une halle ; dans l'autre, je brûlai quatre maisons. » « Nous avons fait une course, écrivait un autre officier, avec trente hommes, nous avons fustigé neuf nègres et brûlé leurs demeures ; cinquante ou soixante prisonniers ont passé devant la cour martiale. Quelques-uns furent fouettés sans jugement, après un simple interrogatoire. » Puis le narrateur ajoute : « Voilà ce que c'est qu'une cour martiale : les soldats en font un jeu, mais les indigènes la redoutent. S'ils s'enfuient à notre approche, on les fusille pour les arrêter. » On remarquera qu'il s'agit dans ces lettres ni de combattre ni d'étouffer l'insu rection ; l'insurrection quelle qu'elle ait pu être, avait

supprimée. Les narrateurs se plaisaient à faire la description d'une sorte de partie de chasse contre les indigènes, pour arriver à les pendre ou à les fouetter ; les soldats, disait-on, se divertissaient beaucoup, et l'on s'étonnait que les habitants fussent frappés de terreur ! On apprit aussi qu'un homme de couleur, membre de l'Assemblée de la Jamaïque, nommé George William Gordon, soupçonné d'avoir encouragé la révolte, et qui s'était constitué prisonnier à Kingston, avait été conduit sur un navire de guerre anglais à Morant-Bay, où l'état de siège était proclamé, et que, condamné sur l'heure par une cour martiale, il avait aussitôt été pendu.

De telles nouvelles produisirent une profonde sensation en Angleterre. La société pour la protection des aborigènes, la société contre l'esclavage et d'autres institutions philanthropiques, organisèrent une députation imposante, qui devait se rendre auprès de M. Cardwell, secrétaire des colonies, et insister auprès de lui pour obtenir à la fois une enquête sérieuse et le rappel du gouverneur Eyre. La députation était si nombreuse qu'il fallut la recevoir dans une grande salle publique ; on eût cru plutôt à un meeting populaire qu'à une simple députation. M. Cardwell trouva le mot de la situation. Il répondit qu'il fallait se garder de « préjuger » la question. Etait-ce donc préjuger la question que de la trancher d'après les documents officiels, et d'après les lettres des auteurs mêmes des faits incriminés ? Cette recommandation de « ne pas préjuger la question » réussit à merveille et fit une foule de prosélytes. Dans tout le pays, ce fut une forme facile de protestation contre les sociétés philanthropiques, et l'on se contentait de répéter cette réponse de l'oracle officiel : « il ne faut pas préjuger la question. »

Cependant M. Cardwell ne craignit pas de préjuger lui-même la question en suspendant M. Eyre de ses fonctions de gouverneur et en envoyant sur les lieux une commission d'enquête pour rechercher les causes de l'insurrection, et

constater les faits qui avaient signalé la répression ; elle devait résumer ses travaux dans un rapport au gouvernement. Sir Henry Storks, homme de valeur, soldat et administrateur estimé, qui avait été commissaire général du gouvernement aux îles Ioniennes, fut appelé de Malte, où il était gouverneur et commandant en chef, pour aller prendre le gouvernement de la Jamaïque et présider la commission. Il s'était adjoint M. Russell Gurney, magistrat de la cour de Londres, légiste éminent et membre distingué du Parlement, ainsi que M. J.-B. Maule, magistrat de la cour de Leeds. Les associations philanthropiques qui avaient soulevé la question envoyèrent deux avocats pour assister la veuve de Gordon au cours de l'enquête, M. Gorrie, depuis premier juge dans les îles Fidji, et M. J. Horne Payne.

La commission se livra à de très longues et minutieuses recherches. Personne ne songeait à mettre en question ni sa compétence ni son impartialité ; on était prêt à s'en rapporter absolument aux conclusions qu'elle consignerait dans son rapport. Mais on était peu disposé à attendre pour écrire l'histoire de tout ce qui s'était passé, que la commission eût patiemment dirigé son enquête et publié son rapport. Depuis longtemps, le public anglais a appris à considérer la presse comme le moyen d'information le plus rapide, et aussi comme la source la plus exacte de renseignements pour tout ce qui concerne les affaires publiques. Or, ainsi qu'il arrive souvent en pareil cas, les journaux appréciaient diversement la conduite des principaux acteurs du drame dont la Jamaïque avait été le théâtre, et naturellement, comme toujours, chacun prétendait être seul dépositaire de la vérité. Les feuilles publiques avaient été l'écho de bien des exagérations qui leur avaient été transmises par des correspondances particulières. Ceux qui avaient eu à réprimer l'insurrection se vantaient d'avoir accompli des actes de vengeance sauvage dont ils n'étaient pas réellement coupables. La recon-

mandation de M. Cardwell de ne rien préjuger à la hâte était justifiée même au regard de ceux qui s'accusaient eux-mêmes d'avoir commis les cruautés les plus révoltantes. Inutile d'ajouter qu'il y eut également exagération du côté des vaincus. Les exécutions en masse, dont les noirs parlaient dans leur affolement, n'eussent pas été possibles même dans la lutte la plus acharnée.

Lorsque les lettres des correspondants accrédités des journaux commencèrent à arriver, la vérité se dessina peu à peu. Il n'y avait plus sur les faits eux-mêmes de divergences importantes, et lorsque le rapport des commissaires fut publié, il n'apporta aucun document nouveau au public dont l'opinion était déjà faite. Quoi qu'il en soit, l'histoire des événements de la Jamaïque est des plus tristes et ne nous fait pas honneur. L'histoire contemporaine ne contient pas de pages plus accablantes pour une nation chrétienne et civilisée. A supposer la répression justifiée même dans ses moindres détails, alors même que l'épouvantable vengeance qui s'abattit sur ce malheureux pays eût été nécessaire à sa tranquillité future, on n'en peut lire le récit sans un frémissement d'horreur. Les excès commis ne pouvaient avoir l'excuse de la nécessité et les vainqueurs s'étaient abaissés à des actes qui, pour le moraliste, ne peuvent être justifiés ni par le péril imminent, ni par la raison d'Etat.

La Jamaïque a toujours été dans une situation troublée et sujette à des accès périodiques de désordre. Nous avons déjà parlé de quelques-unes des difficultés que l'Angleterre avait rencontrées dans cette île, et, à l'occasion du Bill sur la Jamaïque pendant l'administration de Melbourne, nous avons dit que les troubles qui existaient alors étaient une conséquence du système esclavagiste. Il en fut de même pour les troubles de 1865 : « Je pense qu'il n'y a pas d'île ou de pays dans le monde, disait le « *Chief Justice* » Cockburn, dans son célèbre rapport au grand jury de la Cour centrale criminelle en 1867, où il y ait eu tant d'insurrec-

tions et de désordre que dans l'île de la Jamaïque. Il n'y a pas de lieu où la malédiction qu'engendre l'esclavage, tant du côté du maître que de celui de l'esclave, se soit traduite en luttes plus implacables. »

La classe des planteurs continuait à considérer les nègres comme une race déchue, à l'égard de laquelle le droit n'existait pas. De leur côté, ceux-ci étaient trop enclins par nature à écouter les dénonciations contre les planteurs, et à rêver quelque bouleversement qui leur livrerait la propriété du sol. Si certains de leurs griefs étaient imaginaires ou exagérés, ils en avaient aussi de très sérieux. C'est une vérité historique et incontestable qu'une population n'est jamais troublée par des maux purement fictifs; c'est bien le cas de dire qu'il n'y a jamais de fumée sans feu. L'homme est de sa nature trop apathique pour sacrifier son repos à une agitation qui n'aurait d'autre prétexte que des plaintes imaginaires; celles des noirs de la Jamaïque étaient des plus fondées. Ils prétendaient que dans les différends entre blancs et noirs il leur était impossible d'obtenir justice. Le gouvernement avait fait droit à ces réclamations en proposant par le Bill de la Jamaïque de suspendre la constitution de l'île. Si le ministère Melbourne avait apporté en cette réforme plus de fermeté et d'ardeur, il eut prévenu les désastres et les hontes de 1865.

En 1865, les ferments de haine étaient encore accrus par un conflit qui s'éleva au sujet de ce que l'on appelait « les terres basses. » Cette même question eût pu, dans des circonstances déterminées, naître également en Irlande; c'est du moins ce que comprendront facilement ceux qui connaissent les conditions politiques de ce pays. Des terres situées dans l'île de la Jamaïque et dépendant de quelques grands domaines, étaient restées incultes, et elles avaient été si négligées par leurs propriétaires qu'elles étaient revenues à l'état sauvage. Depuis sept ans, elles avai[illegible]nt cessé de payer aucune redevance à l'Etat. On persu[illegible]a aux nègres que, moyennant le paiement de cet arriér[illegible]ls

pourraient désormais cultiver ces terres et s'en assurer la jouissance sans avoir plus désormais rien à payer. Il est à remarquer que jusqu'alors les fonctionnaires de la couronne prenaient presque toujours le parti des nègres tandis que les autorités locales favorisaient les grands propriétaires. Confiants dans l'assurance qui leur était donnée, quelques nègres payèrent l'arriéré de la redevance et se mirent à cultiver le sol. Mais le régisseur de l'un des domaines invoqua les droits du propriétaire, qui n'avait ratifié en rien un semblable arrangement et voulut faire expulser les nègres des terres qu'ils occupaient. Ceux-ci résistèrent et il fallut les poursuivre en justice pour obtenir contre eux des moyens légaux de correction. Le procès était pendant lorsque survinrent de nouveaux événements qui ne firent qu'envenimer le conflit. La Jamaïque était en proie à un trouble profond. « Dans l'intérieur des terres, comme sur les territoires des chefs qui entouraient le château de Lara, il y avait plus d'un mécontent qui maudissait le joug sous lequel il courbait la tête. Là aussi, de fréquentes querelles avaient préparé les voies sanglantes pour la perpétration de crimes monstrueux. Il ne fallait plus qu'un signal, et la dévastation qui accompagne les discordes civiles allait s'étendre sur le pays. »

Le 7 octobre 1865, quelques troubles se produisirent à l'occasion d'un grand meeting qui fut tenu à Morant Bay, petite ville située à la pointe sud-est de l'île. Les nègres s'y montrèrent fort surexcités et l'on sentit que l'heure de l'insurrection allait sonner. On demanda au gouverneur la protection des troupes. Ce gouverneur était M. Edward John Eyre, l'heureux explorateur du centre, de l'ouest et du midi de l'Australie ; il avait exercé des fonctions judiciaires dans le Bas-Murray, en Australie, et avait eu longtemps les aborigènes sous sa protection ; il avait été en dernier lieu lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Zélande, des îles Leeward et de divers autres territoires. Dans tous

les rapports qu'il avait eus avec les indigènes, M. Eyre s'était fait la réputation d'un homme juste et humain. Il expédia par mer un détachement de soldats sur le lieu où des troubles étaient à craindre.

Pendant ce temps, le Custos ou premier magistrat de la paroisse dont dépend Morant-Bay, avait lancé des mandats d'arrêt contre un certain nombre de personnes qui avaient pris part aux troubles et qui, il faut le reconnaître, avaient formé le complot de délivrer un accusé alors détenu pour un délit sans importance ; ces arrestations ne purent s'opérer sans provoquer de résistance. Les agents furent même repoussés après une lutte acharnée quand ils tentèrent d'arrêter l'un des principaux agitateurs, le nègre Paul Bogle. Quelques-uns furent roués de coups et d'autres durent jurer solennellement qu'à l'avenir ils ne se mêleraient plus des affaires des noirs. Le 11 octobre, une foule d'indigènes armés de bâtons et des outils dont on se sert dans les plantations de cannes à sucre, se massèrent dans le square du Palais de Justice à Morant-Bay. La foule menaçait le palais où les magistrats étaient réunis. Les volontaires de la région accoururent pour prêter main-forte aux magistrats. On venait de lire la loi sur les attroupements, lorsque quelques pierres furent lancées. La troupe fit feu et coucha plusieurs nègres sur le sol. Les révoltés attaquèrent alors le palais de Justice. Les volontaires, peu nombreux, furent bientôt obligés de battre en retraite. On brûla le palais ; dix-huit personnes périrent, parmi lesquelles le Custos ; il y eut une trentaine de blessés. Une insurrection presque générale, mais sans cohésion aucune, se répandit aussitôt dans les environs. Lorsque la troupe, qui ne comptait que cent soldats, arriva sur les lieux, l'émeute était terminée ; elle s'était en quelque sorte évanouie. Les révoltés ne cherchèrent pas à tenir la campagne, et les soldats n'eurent aucun combat à livrer. Leur seule besogne consista à pourchasser ceux qui étaient accusés de rébellion et à les conduire devant les tribunaux mili-

taires. Le mouvement avait duré si peu que l'on se demanda encore si on avait bien eu affaire à une véritable insurrection, à un soulèvement organisé, ou si les troubles n'étaient pas plutôt l'œuvre accidentelle d'une foule violente et furieuse qui, pour défendre un homme sorti de ses rangs, s'était ruée sur les premiers représentants de l'autorité qu'elle avait trouvés devant elle.

Le 13 octobre, le gouverneur proclama la loi martiale dans toute l'étendue du comté de Surrey, à l'exception de la ville de Kingston. La Jamaïque est divisée en trois comtés : Surrey, à l'est et au sud, comprenant les montagnes Bleues, les villes de Port-Antonio, Morant-Bay, et l'importante cité de Kingston, peuplée d'environ 30,000 habitants. Le comté de Middlesex occupe le centre de l'île, et comprend Spanish-Town, où siégeait alors le gouvernement. A l'ouest se trouve le comté de Cornwall. A cette époque, la Jamaïque était sous l'autorité d'un gouverneur, assisté d'un Conseil et d'une Assemblée. Le Conseil se composait de douze personnes, nommées, comme le gouverneur, par la Couronne ; l'Assemblée comprenait quarante-cinq membres élus par les propriétaires fonciers de chaque paroisse. Le Conseil tenait lieu de Chambre des pairs, l'Assemblée de celle des représentants.

Parmi les membres de cette Assemblée, il y avait un homme de couleur, assez intelligent et possédant quelque fortune, nommé Georges-William Gordon. Il était de la secte des baptistes et tenait quelque peu du missionnaire par une sorte de fanatisme ardent. Agitateur infatigable, il s'était constitué l'avocat de ce qu'il appelait « les droits des nègres. » Il était doué, paraît-il, d'une certaine éloquence qui tenait à la fois du cloître et du carrefour.

C'était bien l'homme qu'il fallait pour combattre les colons et les fonctionnaires, défenseurs avant tout, des formes administratives. Il appartenait à cette catégorie de gens que l'on est toujours certain de trouver dans toute

opposition au gouvernement établi ; hommes dangereux, il est vrai, mais qui, malgré l'agitation et le trouble qu'ils soulèvent, font aussi souvent beaucoup de bien. Tout homme politique, digne de ce nom, doit désirer qu'il y ait dans une assemblée législative, des membres comme Gordon, représentant une opposition que rien ne peut désarmer. D'autre part, pour un gouvernement avisé, Gordon était réellement un homme à ménager ; il fallait se garder, vis-à-vis de lui, de toute prévention pouvant atteindre l'homme et diminuer le prestige qu'apporte à tout pouvoir politique une justice impartiale. A toute occasion, Gordon était en conflit avec les autorités et même avec le gouverneur Eyre. Ancien magistrat, il avait dû résigner ses fonctions à la suite d'accusations violentes qu'il avait portées contre un de ses collègues. Organisateur des meetings de la population de couleur, il avait adressé plusieurs plaintes au ministère des Colonies à Londres, contre tel ou tel acte du gouverneur ou du Conseil, parfois contre les deux. Nommé directeur de l'Église, il avait été privé de cette fonction lorqu'il fut reconnu qu'il était de la secte des baptistes ; il en avait appelé aux tribunaux, pour obtenir sa réintégration. Il s'était constitué le champion de la race noire contre la race blanche et personnifiait une sorte d'opposition constitutionnelle.

On persuada au gouverneur que Gordon était l'inspirateur du mouvement insurrectionnel. Historiquement, on peut le considérer comme la cause de l'agitation, qu'elle ait ou non dégénéré en émeute. Un homme qui persuade au peuple qu'il est opprimé est le véritable auteur du trouble lorsque la foule se révolte contre ceux qu'elle considère comme ses oppresseurs. C'est ainsi qu'on accusa Fox d'avoir causé la révolte de l'Irlande en 1798, parce qu'il avait contribué à faire comprendre au peuple irlandais, qu'il avait à relever de justes griefs. S'il en est ainsi l'homme qui entreprend une agitation en faveur d'une

réforme, est responsable des révoltes qui peuvent se produire, et il n'y a dès lors de bon citoyen, que celui qui approuve tous les actes de l'autorité, et s'abstient de la moindre critique. Gordon était un agitateur très résolu, et il avait probablement le sentiment du rôle important qu'il avait assumé; mais nous sommes entièrement de l'avis du « chief justice » Cockburn : « Bien loin qu'il fût établi que M. Gordon eût provoqué cette insurrection, les preuves et la simple vraisemblance, conduisaient à une conviction absolument opposée. » Il n'était pas plus sensé de rejeter sur Gordon la responsabilité du mouvement, qu'il ne l'eût été de condamner M. Bright, si, durant l'agitation qui précéda la réforme électorale, les classes laborieuses en étaient venues aux mains avec la police. Tout ce que l'on eût pu dire de l'un et de l'autre, c'est que sans leurs violentes revendications, le calme n'eût pas été troublé ; mais on ne saurait trouver contre eux aucun autre élément de responsabilité. M. Eyre et son entourage étaient néanmoins convaincus que M. Gordon était le chef du mouvement, et ils prirent vis-à-vis de lui des mesures à peine justifiables, même s'il s'était reconnu l'auteur de la plus grave conspiration qui puisse menacer la sûreté d'un Etat.

On a vu que M. Eyre, en proclamant la loi martiale dans le comté de Surrey, avait fait exception pour la ville de Kingston. M. Gordon habitait près de cette ville, où il avait une maison de commerce; il semblait être resté comme d'ordinaire, à la tête de ses affaires, pendant que l'émeute suivait son cours. Le gouverneur lança un mandat d'arrêt contre lui. A cette nouvelle, Gordon se rendit à la résidence du général, qui commandait les forces de Kingston et se constitua prisonnier. Le gouverneur le fit alors embarquer sur un navire de guerre et l'envoya à Morant-Bay. Gordon s'était constitué prisonnier dans une ville où la loi martiale n'avait pas été décrétée, où les tribunaux ordinaires fonctionnaient

et où il devait par conséquent être jugé selon les formes tutélaires de la loi civile. On ne le déplaçait donc que pour le mettre sous le coup de la loi martiale. Il y avait, en effet, à Morant-Bay, une cour martiale, d'un caractère tout particulier. Elle se composait de deux jeunes lieutenants de vaisseau et d'un enseigne appartenant à un régiment de l'Inde occidentale. Gordon fut traduit devant ce grotesque tribunal, sous l'accusation de haute trahison. Reconnu coupable, il fut condamné à mort. La sentence reçut la sanction de l'officier qui commandait les troupes à Morant-Bay et celle du gouverneur de la Jamaïque. L'exécution ne se fit pas attendre. Le jour qui suivit la condamnation était un dimanche; on ne crut pas pouvoir procéder ce jour-là à une exécution capitale. On lui accorda donc un jour de répit. Le lundi matin, 23 octobre, il était pendu. Il accepta son sort avec beaucoup d'héroïsme. Quelques instants avant sa mort, il écrivait à sa femme une lettre pleine de sentiments simples et dignes, exprimés dans un langage viril. Il mourut protestant de son innocence et déclarant qu'il était étranger à toute conspiration et à toute émeute.

La procédure suivie dans cette affaire et le jugement de Gordon étaient absolument illégaux. Il est impossible de concevoir une façon d'agir plus contraire à la loi. Chaque acte du procès était une violation des règles consacrées. N'était son tragique dénouement, l'affaire toute entière semblerait plutôt une bouffonnerie, qu'une page d'histoire véridique. L'acte qui enlevait Gordon à la protection de la loi civile, pour le placer sous le coup d'une cour martiale aussi fantaisiste, était une illégalité monstrueuse. Le tribunal était constitué contrairement à la loi et contrairement à tout précédent. On ne peut former une cour martiale avec des officiers appartenant à des corps différents. C'était un pseudo-tribunal ; qu'on le considère comme cour martiale militaire ou comme cour martiale maritime, peu importe. Il était irrégulier et illégal, et

il l'eût été également, constitué soit avec des soldats, soit avec des marins. Il semblait qu'on eût pris à tâche d'aboutir en tous les cas à une illégalité. Le prisonnier conduit, arbitrairement, devant un tribunal dérisoire, avait été condamné sur un témoignage absurde, contraire à tous les principes qui régissent l'établissement de la preuve en matière criminelle. Laissons parler le « Chief Justice » Cockburn : « Après avoir examiné avec soin les preuves invoquées contre Gordon, j'en suis arrivé à cette conclusion irrésistible que si Gordon eût été poursuivi sur de semblables témoignages...... »; ici Cockburn se reprend et ajoute : « Je me trompe, Gordon ne pouvait même pas être poursuivi, j'allais trop loin, beaucoup trop loin, en formulant une pareille hypothèse; aucun juge éclairé, ayant conscience des devoirs de sa charge, ne se fût arrêté à de semblables accusations. Les trois quarts, que dis-je, les neuf dixièmes des preuves sur lesquelles cet homme fut poursuivi et condamné à mort, étaient de telle nature, que pas un des principes de notre droit, et même de notre droit militaire, pas un motif tiré de la simple équité ne pouvait leur conférer une valeur légale. » Ainsi donc, même en prenant l'accusation telle qu'elle se produisait, reposant sur des faits sans consistance, de pitoyables ouï-dire, des témoignages reçus hors la présence de l'accusé, des compléments d'information recueillis pour étayer des dépositions jugées insuffisantes, et sauver des témoins qui n'avaient jamais été interrogés sur les mêmes faits ; même en supposant les modes de preuve admissibles, les témoignages absolument sincères et véridiques, le « Chief Justice » en concluait que ce qui se dégageait le plus clairement de tout cela, c'était non pas la culpabilité, mais l'innocence de l'accusé. Telle était l'impartialité de la cour que, sur de telles preuves, Gordon ait envoyé au supplice !

Pendant ce temps, la répression féroce suivait son urs. L'insurrection, ou si l'on aime mieux, le mou-

vement qui s'était produit le 11 octobre, avait pris fin déjà depuis longtemps. Les soldats n'avaient jamais rencontré la moindre résistance; ils n'avaient même jamais vu ni émeute ni insurgés. Néanmoins, pendant plusieurs semaines, on continua de pendre et de fouetter les nègres, de brûler leurs maisons. Des hommes furent pendus, des femmes fustigées, uniquement comme suspects. Ces atrocités se produisaient souvent par cette seule raison que les malheureux noirs se trouvaient sur le chemin de gens qui avaient envie de pendre ou fustiger quelqu'un. Pour s'assurer si les femmes étaient de véritables négresses, on les dépouillait de leurs vêtements et on les fouettait; les sauveurs de la société accomplissaient ces actes de cruauté avec un plaisir féroce; on eût dit les paysans sauvages du Moyen-Age, torturant des sorcières. Le rapport des commissaires royaux constatait que 439 personnes avaient été mises à mort, et que plus de 600 autres, parmi lesquelles on comptait nombre de femmes, avaient été fouettées, quelques-unes avec une cruauté révoltante. Dans certains cas, on s'était servi, pour rendre les flagellations plus douloureuses, de fouets en fils de métal. En voyant ces instruments de torture, les commissaires ne purent s'empêcher de remarquer combien il était triste que des êtres humains se soient ingéniés ainsi à torturer de misérables créatures humaines. Ils ajoutèrent dans leur rapport, que les châtiments infligés étaient excessifs, que, le plus souvent, la peine capitale avait été prononcée sans nécessité, les fustigations ordonnées à la légère, et, dans certains cas, avec une réelle barbarie, qu'enfin l'incendie d'un millier de maisons constituait une mesure de rigueur inutile. La fureur de la répression s'était lassée d'elle-même. *Lassata sed non satiata.*

Quand ces faits indiscutables furent connus en Angleterre, deux partis opposés se formèrent aussitôt. Les plus exaltés glorifièrent la conduite du gouverneur Eyre et affirmèrent qu'il avait, par sa décision, sauvé la population

blanche de la Jamaïque de toutes les horreurs qu'aurait amenées le triomphe d'une insurrection nègre. D'autres le dénoncèrent comme un véritable furieux. Les deux partis n'étaient pas cependant composés exclusivement d'exagérés, mais ils étaient presque tous au même diapason. Une association se forma sous le nom de Comité de la Jamaïque, dans le but hautement proclamé de constater si la justice allait bien suivre son cours. Elle comprenait les noms les plus illustres. Des hommes qui n'avaient jamais pris part aux affaires publiques acceptèrent de siéger dans le Comité. D'un autre côté, une association se fonda dans le but de défendre les actes du gouverneur Eyre, et il faut reconnaître qu'elle comptait aussi de grands noms. M. Mill était membre de la première et M. Carlyle de la seconde. Chacun, selon son tempérament, et la pente naturelle de son esprit, se déclarait pour les nègres ou pour le gouverneur. M. Tennyson, M. Kingsley, M. Ruskin, suivirent M. Carlyle, et nous savons aujourd'hui que M. Dickens partageait leurs idées. M. Herbert Spencer, le professeur Huxley, M. Goldwin Smith, soutinrent M. Mill. Nous avons omis à dessein les noms d'hommes publics que le lecteur peut classer à son gré dans l'un ou l'autre camp, selon leur couleur politique ou leur caractère bien connu. Inutile d'ajouter que M. Bright se rangea du côté des opprimés et M. Disraeli de celui de l'autorité.

La position prise de chaque côté peut être brièvement expliquée. Nous ne parlerons pas du système adopté par la plupart des défenseurs de M. Eyre et dont, sans doute, il eût été lui-même peu flatté ; il consistait dans ce qu'on a appelé alors assez brutalement « les principes applicables à ces diables de nègres ». Tous les traitements, disaient-ils, étaient bons pour des nègres ; ils les méritaient tous sans exception. Cette théorie, favorablement accueillie par beaucoup de personnes, n'osa pas cependant se produire dans les débats publics. A la Chambre des com-

munes, on n'en causa guère qu'au fumoir, et les reporters n'eurent pas à la mentionner dans leurs comptes-rendus. Nous n'avons pas à parler davantage de ceux qui, ayant toute leur vie plaidé la cause de l'humanité et de la race nègre, entrèrent instinctivement dans les rangs de leurs défenseurs. Les partisans raisonnables de M. Eyre n'allaient pas jusqu'à vouloir justifier la légalité ou même la justice de tous ses actes. Lord Carnavon, le nouveau secrétaire des Colonies, déclara franchement que, dans son opinion, des actes de cruauté et d'injustice avaient été commis pendant et après la révolte. Un grand nombre de personnes admettaient l'irrégularité du jugement de Gordon et condamnaient la hâte qu'on avait mise à l'exécuter. Mais elles disaient que, dans cette terrible crise, le gouverneur avait fait de son mieux, qu'il avait eu à lutter contre une insurrection redoutable où les blancs n'étaient qu'un contre vingt, et où un seul succès des rebelles pouvait mettre la vie des colons et l'honneur de leurs femmes à la merci des noirs. « Dites ce que vous voudrez, répondaient-ils, le gouverneur Eyre a maté la révolte. Il a agi illégalement parce qu'il n'avait pas le temps d'employer les formes légales. Il a toléré des actes de cruauté, parce qu'il avait à choisir entre le massacre des nègres ou celui des blancs, dont il avait charge, et qui, eux aussi, étaient innocents. Vous vous plaignez de ce qu'on ait fouetté des femmes nègres, c'était pour sauvegarder l'honneur et la vie des femmes blanches. Il a étouffé d'une main impitoyable l'insurrection. Ayant affaire à des sauvages, il a employé le seul moyen de sauver la population blanche de l'orgie, de l'outrage, du massacre. S'il avait montré un instant de faiblesse, tout était perdu. On a commis des actes déplorables, nous les regrettons, nous les réprouvons, et lui-même ne les aurait pas commis et les eût réprouvés, s'il avait eu le temps d'examiner chaque réclamation et de faire droit aux griefs de chacun. Mais il a sauvé les blancs et étouffé

l'insurrection. Aussi nous devons avant tout lui être reconnaissants. »

Tel était bien exactement le système de défense des partisans les plus raisonnables de M. Eyre. Ses adversaires répondaient qu'en fait, l'insurrection, si l'on pouvait lui donner ce nom, était étouffée lorsque duraient encore les fustigations, les pendaisons et les incendies. Non-seulement les troupes anglaises étaient maîtresses du pays, mais encore elles ne trouvaient devant elles aucun ennemi armé; on n'a pas le droit, disaient-ils, d'infliger comme mesure générale, des punitions atroces à toute une population, uniquement dans le but de la terroriser et de rendre à l'avenir impossible tout mouvement insurrectionnel. Un des meilleurs journaux de Londres avait émis ce singulier principe de morale que l'excès, dans la répression, était justifié par la nécessité de prévenir tout soulèvement ultérieur. « Considérez, disait-il, les horreurs d'une révolte victorieuse, seulement pendant quelques jours, à la Jamaïque, que de sang il faudrait verser pour la réprimer, et dites alors si quelques fustigations ou pendaisons de trop doivent entrer en balance avec la terreur salutaire inspirée par les actes du gouverneur. La fustigation même des femmes, tâche pénible sans doute pour des soldats anglais, n'a-t-elle pas épouvanté leurs maris et leurs frères, et si cette punition cruelle a découragé les rebelles, n'est-elle pas par cela même justifiée? » Il suffit de pousser le raisonnement un peu plus loin pour démontrer ce qu'il a de faux. Certes, si on brûlait vivants un certain nombre de femmes et d'enfants, ce serait un excellent moyen de terroriser leurs époux et leurs pères; faut-il pour cela allumer les bûchers? Que serait cependant le supplice de ces malheureux, en comparaison des flots de sang qu'on aura épargné? Aucune considération ne décidera néanmoins l'homme de bon sens à commettre une semblable atrocité : le raisonnement n'est donc pas soutenable. Il faut conclure hardiment que la répression

d'une insurrection, comme toute chose ici-bas, est soumise à des règles de morale qu'impose la civilisation. Les Anglais ne peuvent commander à la Jamaïque, qu'en se conformant aux lois de l'humanité et aux préceptes du Christianisme. Plusieurs crurent apaiser les scrupules de leur conscience et ceux de l'opinion publique en exaltant les vertus du gouverneur Eyre et en répandant des calomnies sur le caractère de l'infortuné Gordon.

Le rapport de la commission fut terminé en avril 1866. Il déclarait en substance, que les troubles avaient pour origine le mécontentement soulevé dans la population nègre, par les redevances que payait à l'État la propriété foncière et le manque de confiance de la classe des travailleurs dans les tribunaux appelés à régler leurs intérêts. La révolte s'était rapidement étendue et M. Eyre méritait des éloges pour la rapidité et la vigueur avec lesquelles il l'avait combattue au début ; mais la cour martiale avait siégé trop longtemps, elle avait infligé des peines excessives et des condamnations à mort trop fréquentes ; les fustigations et les incendies étaient des actes de barbarie et de cruauté inutiles ; si, Gordon, par ses écrits et ses discours, avait surexcité les passions provoqué le ressentiment de la population nègre et préparé ainsi les voies à l'insurrection, sa complicité avec les insurgés n'était pas établie ; il n'y avait eu, du reste, aucune révolte sérieusement organisée.

Ces conclusions provoquèrent naturellement la démission de M. Eyre. Sir J.-P. Grant lui succéda dans ses fonctions et on donna à la Jamaïque une constitution nouvelle. Le comité qui avait spontanément surgi de l'indignation publique, ne se déclara pas satisfait ; il réclama de l'attorney-général des poursuites contre M. Eyre et quelques-uns de ses subordonnés. Mais, pendant ce temps, le gouvernement était passé, par suite d'évènements dont nous p[a]lerons plus tard, entre les mains des conservateurs, l'attorney-général refusa de poursuivre. Il n'en eut,

reste, pas été autrement s'il eût appartenu au parti whig. La commission décida alors de prendre elle-même l'initiative des poursuites, mais elle échoua dans toutes ses tentatives. Nous n'entrerons pas dans les détails des procédures et des controverses de toutes sortes qui naquirent à cette occasion. L'acte d'accusation n'alla jamais au delà du grand jury devant lequel il échoua constamment. Dans une circonstance mémorable, le lord « Chief Justice » eut l'occasion de soutenir devant le grand jury l'accusation contre M. Eyre. Cette accusation, dont nous avons déjà énoncé les bases, ne tendait à rien moins qu'à proclamer une interprétation historique de la loi anglaise, et à limiter les pouvoirs de la cour martiale, même en temps d'insurrection. M. Carlyle reprocha au « Chief Justice » d'avoir tout simplement déserté la défense de la loi. « Milord, écrivit-il, vous auriez beau parler pendant six cents ans au lieu de six heures, vous ne réussiriez que d'autant mieux à nous démontrer l'existence d'une loi martiale la plus impérieuse de toutes, non écrite, il est vrai, mais positive, primordiale, antérieure au droit écrit dont elle est la source première, inhérente à la constitution même de la société humaine, avec laquelle elle est née et qu'elle accompagnera dans ses développements successifs. » Ce n'était pas l'affaire du « Chief Justice », d'engager une discussion philosophique sur les lois supérieures dont M. Carlyle prétendait fixer l'interprétation. Sa tâche était plus modeste et d'un caractère plus pratique. Il avait demandé l'application de la loi anglaise; il avait fait son devoir.

Les poursuites n'eussent-elles eu d'autre effet que de provoquer les déclarations d'une si haute autorité, qu'elles n'eussent pas été inutiles; mais, pour ce qui concerne M. Eyre lui-même, elles ne l'atteignirent pas. Le « Chief Justice » lui-même, après avoir exposé, avec beaucoup de sévérité, le monstrueux abus de pouvoir qui avait été commis, laissa au grand jury le soin de dire si, en somme,

étant donnée la situation de l'île, la soudaineté du danger, la consternation et la confusion qui en étaient résultées, les autorités, malgré les erreurs commises, n'avaient pas agi, dans leur conscience, selon les règles de l'honneur, en poursuivant la répression dans les formes légales qu'ils avaient cru nécessitées par les circonstances. Après les discussions qui eurent lieu au Parlement, en 1872, le gouvernement libéral, qui était de nouveau au pouvoir, proposa de rembourser à M. Eyre les dépenses que lui avaient nécessitées les diverses poursuites dont il avait été l'objet; après un long débat, la Chambre vota la proposition à une grande majorité. Le comité de vigilance qui avait entrepris la campagne contre M. Eyre, eut à supporter le contre-coup du mouvement de l'opinion; il fut attaqué de tous côtés dans les termes les plus violents. Cependant, jamais association n'avait obéi à des sentiments plus élevés que ceux qui animaient M. Mill et ses collègues. Ils étaient poussés par l'esprit de généreuse humanité qui animait Burke lorsqu'il lançait ses accusations contre Warren Hastings. Ils voulaient assurer aux malheureux nègres, si méprisés et si persécutés, les droits des citoyens anglais, et laver leur pays de la souillure d'une répression barbare sans précédents dans notre histoire coloniale.

La carrière pleine de promesse de M. Eyre était brisée. Plusieurs de ses subordonnés suivirent son sort; cependant on ne pouvait lui reprocher que l'ardeur d'un zèle peu intelligent. Ses actes, ou ceux qu'il avait autorisés, furent si énergiquement flétris, qu'ils ne se reproduiront sans doute jamais sous le couvert du nom anglais. Ceux mêmes qui excusaient M. Eyre, ne trouvèrent pas une parole pour justifier ses actes. Ces saturnales vengeresses sont sans exemples dans l'histoire de notre temps; peut-être que l'horreur qu'elles ont inspiré et la manière misérable dont elles ont été défendues, rendront la postérité un p moins implacable dans l'avenir. L'argument tiré de nécessité d'une répression sévère, le seul qui put êt

sérieusement invoqué en faveur de M. Eyre, est réfuté par l'histoire même de la Jamaïque. En effet, le système de répression rigoureuse a été essayé assez longtemps dans l'île, sans avoir donné aucun résultat. Pendant 150 ans, il y a eu 30 insurrections réprimées et les mesures prises par l'autorité étaient assez terribles pour ébranler les nerfs d'un Couthon et troubler la conscience d'un Claverhouse. Le « Chief Justice » déclara un jour qu'il n'y avait pas dans toute la Jamaïque une pierre qui, sans l'action purifiante de la pluie du ciel, ne témoignerait encore par le sang qui les ont rougies, des sévérités de la loi martiale. Les actes accomplis sous l'autorité de M. Eyre ne trouvent aucune excuse. Cette politique avait été bien souvent mise en pratique; elle n'a jamais réussi. L'homme qui voulut l'appliquer de nouveau en 1865 a assumé une grande responsabilité. Il a méprisé à la fois les leçons du passé, les lois de son pays, et les préceptes de la morale éternelle.

CHAPITRE L

IL FAUT REPASSER LE RUBICON

La reine ouvrit en personne le nouveau Parlement. Pour la première fois depuis la mort du prince consort, elle présidait cette cérémonie. Le discours du trône contenait un paragraphe annonçant que Sa Majesté avait ordonné une enquête sur le droit de vote pour les élections des membres du Parlement, et ajoutait : « L'attention des deux assemblées sera appelée sur les résultats obtenus et sur les améliorations à apporter dans la législation électorale, afin de fortifier nos libres institutions et de travailler à l'accroissement du bien-être dans le pays. »

Cette réforme était attendue ; personne ne doutait que le nouveau ministère ne proposât quelque mesure pour donner à l'élection politique une base plus large. Mais on fut surpris de la façon prudente et réservée dont s'exprimait le discours royal. Les plus ardents parmi les réformistes, furent d'avis que cette manière d'annoncer la réforme était de mauvais présage. Une simple omesse d'étudier la question leur paraissait ne pas oondre aux préoccupations publiques. Au surplus, ait-on, quelles informations reste-t-il à prendre ? Est-ce

une enquête relative au nombre des personnes auxquelles le projet doit donner le droit de vote ? La réforme annoncée doit-elle se borner à une simple adjonction de nouveaux noms sur les listes. Ne doit-elle pas s'inspirer des principes politiques qui réclament une large extension de la capacité électorale ? Ne serait-ce pas là ce que Burke appelle « une basse inquisition à l'égard des masses populaires » dont le but serait de ne permettre qu'à un nombre restreint d'Anglais de prendre part à la direction des affaires du pays ?

Il est certain que la façon dont la nouvelle loi de réforme était annoncée dans le discours royal était de mauvais augure. Le moment, du reste, était peu propice pour faire cette proposition. Dès l'année précédente, la peste s'était déclarée sur les animaux et elle avait fait des progrès alarmants. A la fin de 1865, on constatait que 80,000 têtes de bétail avaient été atteintes ; la moitié environ était morte. Le gouvernement, les propriétaires des animaux et les savants s'efforcèrent d'enrayer la maladie. Le gouvernement proposa d'indemniser les fermiers dont les animaux avaient été mis à mort afin d'empêcher la propagation du fléau ; la question fut vivement discutée. On murmurait tout bas que le pays courait à un désastre financier ; une panique commerciale menaçait d'éclater. Le choléra se dirigeait peu à peu vers l'ouest de l'Europe. Une gigantesque conspiration de Fenians se préparait en Irlande. Les moins clairvoyants sentaient qu'un conflit d'intérêts inconciliables allait bientôt se produire sur le continent. La Jamaïque était toujours dans une situation troublée, et l'on avait des craintes sur le sort réservé à un certain nombre d'Anglais et d'Anglaises retenus comme prisonniers par Théodoros, roi d'Abyssinie. En outre, le Parlement venait d'être nommé depuis peu, et le projet de réforme pouvait provoquer une dissolution des Chambres. Evidemment, le moment était mal choisi pour remettre sur le tapis la discussion de la

réforme électorale que l'on avait laissée dormir durant les dernières années de la vie de lord Palmerston.

Les conservateurs ne pensaient pas que la modération avec laquelle la reine s'était exprimée dans son discours fût partagée par le ministère. Les radicaux prétendaient que c'était le vieux « parti des ducs », qui avait fait réussir le compromis dans le but de diminuer M. Gladstone ; les tories pensaient au contraire que l'éminent homme d'Etat allait pouvoir se donner libre carrière et que le vague dans lequel le discours de la reine s'était prudemment enveloppé n'était que le prélude de graves et inquiétants changements dans la constitution. Depuis le projet présenté par lord John Russell et qui était devenu la loi de 1832, aucune réforme n'avait été attendue en Angleterre avec autant d'inquiétude et de curiosité. Le 12 mars 1866, M. Gladstone déposa le nouveau projet. Son discours fut très éloquent, mais la Chambre des communes resta froide. Il était évident que la mesure proposée n'était qu'un compromis peu engageant. En résumé, le gouvernement proposait de réduire le cens, dans les comtés, de cinquante livres à quatorze, et dans les bourgs (1) de dix livres à sept. La capacité électorale des habitants des bourgs était naturellement le point central de toute la réforme. Le projet réduisait de trois livres le taux du cens. Il eût fallu être bien accommodant pour se contenter d'une semblable réforme.

La situation avait ceci de particulier que l'œuvre ne pouvait utilement aboutir, si elle n'était inspirée par une sympathie véritable pour l'élément populaire. Or, la Chambre des communes tout entière se souciait peu de la réforme. Cette froideur s'expliquait du reste facilement. La Chambre venait d'être élue, ses membres avaient dépensé beaucoup d'argent, pris beaucoup de peine ; la

(1) Dans la loi électorale le mot *bourg*, « *borough* », est employé dans un sens spécial ; il signifie ville ou subdivision urbaine, en opposition avec le collège électoral du comté, qui comprend tous les éléments ruraux.

pensée de se représenter sous peu devant les électeurs ne leur souriait guère. Quant aux conservateurs, il va sans dire qu'ils étaient ouvertement et énergiquement opposés au projet. Un grand nombre de libéraux déclarés lui étaient secrètement hostiles. Ils se disposaient néanmoins à lui faire bon accueil si le sentiment populaire et la conduite du gouvernement leur en faisaient une nécessité. Seuls, un petit nombre de députés attendaient anxieusement des réformes immédiates, et encore la majorité parmi eux était-elle trop ardente et trop avancée pour se contenter d'une réforme qui ne réduisait le cens électoral dans les bourgs que de dix à sept livres. Il leur paraissait ridicule, après tant de discours éloquents sur « les millions de citoyens privés de leurs droits électoraux, » d'accepter un projet qui ne donnait ce droit qu'à quelques centaines de personnes. Le gouvernement ne pouvait faire comprendre à la masse du pays que le cens fixé à dix livres ne signifiait que servitude et que honte, tandis que, fixé à sept livres, il ouvrait l'ère de la liberté et du salut. La réforme contenue dans cette réduction de trois livres dépassait l'intelligence du peuple. La loi ne reposait, en effet, sur aucun principe. Le projet disait simplement : « Nous avons un certain droit électoral. Permettez-nous de l'étendre un peu, et nos successeurs, s'ils le désirent, l'augmenteront encore. » Si la loi était votée, il n'y avait pas de raison pour qu'à la session suivante un homme politique ne proposât pas un projet tendant à réduire encore le cens électoral d'une ou deux livres. En politique, l'absolu n'est pas réalisable, mais le devoir d'un homme d'Etat est de se ménager toujours un point d'appui et de ne pas se laisser glisser sur une pente sans fin, en remettant au hasard le soin de décider du moment où il pourra s'arrêter.

Le manifeste du gouvernement n'obtint que ce qu'o appelle au théâtre un succès d'estime. Ceux-là seuls so tinrent le projet qui, confiants dans la sincérité et la clai

voyance de lord Russell et de M. Gladstone, croyaient vraiment qu'il n'y avait rien de mieux à faire puisque ces deux hommes d'Etat déclaraient qu'on ne pouvait pousser plus loin la réforme électorale. Telle était l'opinion de M. Bright; il la soutint froidement d'abord, mais plus tard, lorsqu'il fut échauffé par l'ardeur du débat, il mit à la défendre toute son énergie. Cependant c'était lord Russell et M. Gladstone bien plus que leur plan de réforme, qu'il entendait soutenir. M. Mill appuya le projet par les mêmes motifs, et aussi pour ne pas se séparer de M. Bright. Mais on voyait bien qu'il ne portait pas au succès de la loi un intérêt bien vif. On réunit des meetings en faveur du projet, et l'agitation prit une grande extension. M. Gladstone parcourut le pays pendant les fêtes de Pâques et tenta de créer une véritable agitation populaire en faveur de la loi nouvelle. Ce fut durant cette campagne qu'il prononça à Liverpool le fameux discours, dans lequel il annonça que le gouvernement avait passé le Rubicon, coupé le pont et brûlé ses vaisseaux. Il avait dit vrai. Dès ce moment, ce fut la destinée de cette homme illustre de montrer, comme une flèche indicatrice, la direction de la réforme populaire. Mais le gouvernement dut repasser le Rubicon, et se servir, tant bien que mal, pour sa retraite, d'un pont brisé.

Cependant, même avant ces paroles mémorables, la Chambre des communes s'était rendu compte des défauts de la loi et de l'indifférence de l'opinion. Du moment que le public montrait peu d'enthousiasme pour le projet, elle voyait moins d'inconvénients à lui donner satisfaction. Il nous paraît aujourd'hui étonnant que les conservateurs, ou du moins ceux d'entr'eux qui avaient assez de sens politique pour comprendre la nécessité d'une réforme quelconque, n'aient pas accepté le projet anodin et ridicule qu'offrait le ministère; c'était un moyen d'enterrer provisoirement la question. Mais ils combattaient la loi, les uns non seulement parce qu'ils étaient en principe

opposés à toute réforme, mais encore parce qu'ils avaient le ferme espoir de repousser le projet. D'autres estimaient que, si un changement était inévitable, il valait mieux pour le pays opérer la réforme d'une façon complète afin d'éviter les agitations qui venaient périodiquement troubler la vie publique. D'autres aussi, sans doute, y voyaient une excellente occasion de créer des difficultés au ministère de lord Russell. Aussi les conservateurs s'opposèrent-ils, unanimement, à la mesure projetée ; ils avaient en outre des alliés. Chaque jour voyait s'accentuer la division entre les whigs de plus en plus hardis et les libéraux de plus en plus hésitants. Les « *Thanes* » (1) désertaient le parti du gouvernement. M. Gladstone avait annoncé qu'il déposerait un projet en vue d'un remaniement des circonscriptions électorales. Il ne devait le présenter qu'après la loi de réforme. Mais ses propres partisans à la Chambre, ainsi que les puissants représentants des intérêts du parti whig le devancèrent en présentant un amendement à la loi de réforme électorale. Ils le mettaient ainsi en demeure de proposer de suite son projet pour le remaniement des circonscriptions, de changer en même temps le cens électoral, de modifier enfin l'économie de la loi sous peine de lui enlever les chances qu'elle avait d'être votée. La majorité ministérielle de la Chambre fut immédiatement démoralisée. Le parti libéral se scinda en groupes indisciplinés et en coteries ingouvernables.

Le sort de cette malheureuse loi n'a plus désormais une grande importance historique. Dans le récit de son échec, il n'y a d'intéressant à noter que l'éloquence avec laquelle elle fut attaquée et défendue. Un nom surgit dans ces mémorables débats : M. Robert Lowe fut le héros qui conduisit l'opposition à l'assaut du projet de loi. Il fut l'Achille des antiréformistes. Ses attaques contre le gouvernement eurent cela de piquant qu'elles venaient d'u

(1) *Thanes* chefs écossais, voir Macbeth, passim.

libéral qui avait occupé des fonctions officielles sous deux ministères libéraux. Les tories poussaient des cris de joie, en entendant les nombreux et vigoureux discours dans lesquels M. Lowe poursuivait de ses sarcasmes la loi et ses promoteurs. Leur propre champion et leader, M. Disraeli lui-même, leur parut faible lorsqu'ils purent comparer ses discours aux traits dont M. Lowe accablait les auteurs du projet. Sans doute, une grande partie du succès de cet orateur provenait de ce qu'il s'éloignait davantage des habitudes et du tempérament des conservateurs et des whigs dissidents. Les applaudissements et l'admiration sont contagieux à la Chambre des communes. Lorsque les acclamations retentissent sur un grand nombre de bancs, le reste de l'assemblée, cédant à l'émotion communicative, applaudit et s'exclame sans être autrement transportée par l'éloquence de l'orateur. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que les bravos réagissent sur l'orateur lui-même. Plus il sent que la Chambre l'admire, plus il s'efforce de mériter son admiration.

Ce fut le cas pour M. Lowe. Sa personnalité semblait grandir sur cette scène à mesure que s'accroissait l'enthousiasme de ses auditeurs. Il eut son jour de succès, puis retomba dans l'obscurité. Considérés comme œuvres littéraires, ses discours étaient faits de main de maître. Au physique, peu d'hommes furent moins doués que lui pour les succès de tribune. Ses allures étaient gauches et maladroites, ses gestes anguleux et disgracieux, sa voix rude et rocailleuse, sa prononciation si défectueuse qu'il était presque inintelligible. sa vue si courte qu'il pouvait à peine donner lecture d'un passage ou d'un extrait de quelque livre, sa mémoire enfin si rebelle qu'il était sans cesse obligé de se servir de notes. Comment, demandera-t-on, un tel orateur pouvait-il lutter avec l'impétueuse facilité, la merveilleuse diction et l'organe aux sons métalliques de Gladstone, avec l'éloquence élevée et passionnée de Bright, avec sa dialectique si pénétrante et son irrésistible humour?

Ceux qui assistèrent à ces grands débats pouvaient aussi se poser la même question. Assurément M. Lowe ne peut être comparé à M. Gladstone et à M. Bright; mais il n'est pas moins certain que, dans cette occasion, luttant contre chacun d'eux et contre les deux à la fois, il fit prévaloir son opinion.

Presque effacé, M. Disraeli écouta tranquillement, et peut-être avec quelque dédain, les débats qui, dans sa pensée, constituaient un simple épisode destiné à rentrer bientôt dans l'oubli. Il ne croyait pas non plus que M. Lowe pût jamais égaler M. Gladstone ou M. Bright, ni l'égaler lui-même. « Vous savez que je n'ai jamais fait grand cas de M. Lowe, disait-il quelques années après, dans une conversation avec un adversaire politique, alors que les succès oratoires de M. Lowe étaient depuis longtemps oubliés. Mais, pendant un temps, celui-ci n'en fut pas moins le leader de l'opposition contre la loi de réforme. En traits étincelants, pleins d'allusions classiques et d'exemples tirés de toutes les littératures, il dénonçait et criblait de ses satires les démagogues, les gouvernements démocratiques et tous ceux qui, par leur influence, pouvaient contribuer à l'avènement d'un état politique ayant quelque affinité avec celui de l'ancienne Grèce. » Réduits à leur signification logique et philosophique, les discours de M. Lowe n'étaient que l'affirmation de cet éternel idéal : le gouvernement par les meilleurs et les plus sages. Il ne se perdait point dans les petites questions de législation intérieure et se souciait peu de savoir si le cens électoral devait être fixé, dans les bourgs, à sept ou à dix livres. Son argumentation s'appliquait à la capacité électorale en général ; elle ne visait pas particulièrement le taux de l'impôt déterminé par le régime censitaire. M. Lowe ne démontrait pas comment on pourrait, s'il était néc-saire, arrêter le flot montant de la démocratie en mai tenant à dix livres de revenu la capacité électora Ses alarmes et ses prédictions formaient un contra

surprenant avec les mesures de salut qu'il proposait. C'était avec un simple fil qu'il espérait enchaîner Léviathan. Alaric était aux portes, et c'était sur un ordre de la cour de chancellerie que comptait M. Lowe pour arrêter l'envahisseur. Les naïfs députés de Paris, qui, au jour du coup d'Etat essayèrent, en ceignant leur écharpe tricolore, d'arrêter les soldats de l'usurpateur et de sauver la Constitution, s'égaraient dans les mêmes abstractions philosophiques que M. Lowe, lorsqu'il proclamait que le cens électoral, maintenu à dix livres, pouvait seul sauver de la ruine et du déshonneur la vieille constitution anglaise. Mais nous trouvons dans ses brillants sarcasmes et ses hardis paradoxes, l'écho fidèle des terreurs, des préjugés, des rancunes et de l'aversion sincère qu'éprouvait à l'endroit de la réforme une grande partie de la société anglaise. L'attitude des trades-unions, les grèves, la situation troublée de l'Irlande, le langage aigri et extravagant des orateurs et des agitateurs du parti ouvrier, la haine de tout ce qui semblait procéder des principes américains, le démenti donné aux prophéties pessimistes des ultra-conservateurs par la prospérité de la grande république, c'était plus qu'il n'en fallait pour soulever contre le projet de loi une opposition redoutable.

M. Lowe était le porte-voix de toutes ces résistances. Il semblait en outre les justifier par des arguments philosophiques sans réplique. Aussi les conservateurs firent-ils de lui un héros, une idole. De vieux membres de ce parti, que leur finesse habituelle aurait dû rendre plus avisés, le proclamèrent grand orateur et profond politique. En réalité, M. Lowe n'était ni l'un ni l'autre. Il avait quelques dons oratoires, mais il n'avait aucune des qualités qui font l'homme d'Etat. C'était un érudit et un lettré; il avait un talent particulier pour l'épigramme sous la forme la s acerbe. Il détestait réellement la loi de réforme élecale pour laquelle M. Disraeli n'éprouvait sans doute peu de sympathie, et il se distinguait comme antiréfor-

miste juste au moment le plus favorable pour s'unir aux conservateurs et embarrasser et terrifier le parti libéral. Il fut pendant un temps exécré des travailleurs qui devaient surtout bénéficier de la loi proposée. Non-seulement il exprimait avec une cynique franchise son opinion sur l'intelligence et la moralité du peuple « qui vit dans ces petits réduits », mais il laissait entendre que tous les autres membres de la Chambre, moins courageux que lui, partageaient secrètement la même opinion. Une fois ou deux, il avait été insulté dans les rues. Les libéraux le détestaient autant qu'ils le redoutaient. Il fut l'homme le plus en vue sur la scène parlementaire pendant ces quelques semaines d'agitation, et il en était visiblement heureux.

Parmi les discours qui furent prononcés lorsque la loi vint en discussion, il en est quelques-uns qui occupent le premier rang dans les débats parlementaires de notre époque. M. Bright et M. Gladstone étaient alors à l'apogée de leur talent. « Comme autrefois David dans le caverne d'Adullam, dit M. Bright, en s'adressant à M. Lowe, vous avez fait appel à tous les malheureux et à tous les mécontents ; c'est ainsi que vous avez constitué la petite troupe que vous commandez aujourd'hui. » L'allusion produisit sur la Chambre un grand effet, car beaucoup pensaient que si le premier ministre avait un peu ménagé l'amour-propre de MM. Horsman et Lowe, lors de la formation de son cabinet, il eût évité l'opposition acharnée dont il lui fallait maintenant triompher. Les membres qui se réunirent pour constituer ce troisième groupe politique furent désignés sous le nom d' « *Adullamites* » qui leur est resté et qui survivra longtemps aux circonstances dont il a tiré son origine. L'éloquent discours de M. Gladstone termina le débat en seconde lecture ; il était débordant de passion. Le passage dans lequel il prit la peine de relever l'étrange accusation formulée contre lui d'avoir déserté le parti conservateur pour passer aux libéraux, fut prononcé avec une émotion pleine de dignité. Les dernières paroles de sa

péroraison, dans laquelle il prophétisa le triomphe prochain des principes qui subissaient alors une défaite momentanée, élevèrent singulièrement le débat : « Vous ne « pouvez pas, s'écria-t-il, lutter contre l'avenir. Le temps « travaille pour nous. Les grandes forces sociales, qui « continuent leur évolution dans leur puissance et leur « majesté, ne peuvent être un seul instant ni arrêtées, ni « troublées par le tumulte de nos débats. Ces grandes « forces sociales sont contre vous ; elles combattent pour « nous. Notre drapeau peut s'incliner aujourd'hui au-des- « sus de nos fronts un instant humiliés, mais il flottera « bientôt à la lumière des cieux, soutenu par les robustes « mains du peuple uni des trois royaumes et nous con- « duira à la victoire, victoire qui sera peut être chèrement « acquise mais qui, dès maintenant, est fatale et ne sau- « rait tromper longtemps nos efforts. »

M. Gladstone acheva son discours dans la matinée du 28 avril 1866. Le débat avait duré huit nuits. La Chambre, en marchant au scrutin, était en proie à une agitation indicible. La fin du discours de M. Gladstone prouvait clairement qu'il ne comptait pas beaucoup sur le succès. Les députés étaient au grand complet et le nombre des votants fut plus grand qu'il ne l'avait jamais été. Le passage à la seconde lecture fut voté par 318 voix contre 313. La majorité n'était que de onze voix. Les bruyants applaudissements des conservateurs et des adullamites montrèrent « l'épée cachée sous les lauriers de la victoire ». Chacun sentit que la loi était compromise. Il ne restait plus aux partisans du projet d'autre ressource que de proposer quelque amendement au projet primitif avant le renvoi à l'examen de la commission. La question n'était plus de savoir si l'on était battu, mais bien quand il faudrait avouer la défaite.

On arriva vite à ce moment critique. Les adversaires de la loi se proposaient de formuler amendements sur amendements à la proposition de renvoi à l'examen de la com-

mission, mais les amendements vinrent surtout des bancs de la majorité ministérielle. En 1866, comme en 1860, le leader des conservateurs eut la satisfaction de voir ses adversaires politiques accomplir eux-mêmes la tâche qui semblait lui incomber. Il se trouvait, ainsi que son parti, dégagé d'une grave responsabilité, puisqu'il n'était plus contraint de se prononcer contre toute réforme, en faisant échec au projet de M. Gladstone. Tout ce qu'il pouvait le plus ardemment désirer allait être exécuté par ceux-là mêmes qui depuis longtemps soutenaient le projet de leurs votes réitérés. La loi fut enfin renvoyée à la commission, devant laquelle le débat reprit son cours. Lord Stanley proposa d'ajourner le vote relatif à la capacité électorale dans les comtés, après le remaniement des circonscriptions électorales. Cet amendement fut rejeté à une faible majorité. M. Ward Hunt proposa de fixer à quatorze livres du revenu imposable la capacité électorale et d'abandonner la base du revenu brut. Cette proposition fut également rejetée. Lord Dunkellin, ministériel des plus dévoués, demanda que le cens fut fixé à sept livres, mais qu'au lieu d'être calculé sur le revenu réel, il le fût sur le revenu imposable. C'était en réalité élever le cens à un taux supérieur à celui proposé par le gouvernement, car le revenu imposable est toujours inférieur au revenu réel ; dans le système de lord Dunkellin, le taux de sept livres correspondait environ à un taux de huit livres. Les adversaires de la loi en seraient ainsi arrivés à élever dans certains cas une barrière de vingt shellings contre le flot montant de la démocratie. Les hommes prudents et judicieux auraient pu accepter sans craintes le cens de huit livres, et même celui de sept livres dix shellings dans les bourgs ; mais, fixé à sept livres, il conduisait à la république rouge, au gouvernement de la populace, à l'invasion de la démocratie, à une domination dégradante, à tous les évén[e]ments terribles dépeints par M. Lowe dans sa fureur pr[o]phétique. L'amendement de lord Dunkellin fut voté p[ar]

315 voix contre 304. Le résultat du vote fut accueilli par de bruyantes démonstrations de joie. Les adullamites avaient sauvé l'Etat. Le projet de réforme présenté par lord Russell était rejeté. C'était la chûte du ministère libéral.

Lord Russell et ses collègues offrirent leur démission à la reine ; elle fut acceptée, non sans discussion. Il était difficile à lord Russell et à M. Gladstone d'agir autrement. Leur projet de réforme était le fait saillant de la session et marquait nettement la différence entre leur politique et celle de Palmerston dans ses dernières années. La loi rejetée, ils n'avaient plus de raisons pour rester aux affaires. Ils avaient fait durer la session jusqu'aux derniers jours de juin ; maintenant tout semblait se tourner contre eux. Une panique commerciale venait de se déclarer. La grande maison Overend et Gurney avait suspendu ses paiements et entassé ruines sur ruines. Le fameux « Vendredi noir », le 11 mai 1866, est resté une date néfaste dans l'histoire de la cité de Londres. Il avait fallu suspendre la charte qui régit la banque d'Angleterre. La peste bovine, malgré les mesures préservatrices prises par le gouvernement, exerçait encore ses ravages, et les propriétaires du sol ainsi que les possesseurs des troupeaux vivaient dans des transes continuelles et remplissaient le pays de leurs clameurs. Ils se plaignaient de l'insuffisance des compensations qu'on leur avait accordées, compensations que les autres classes de la société trouvaient excessives et qu'elles condamnaient même dans leur principe. La veille du succès de lord Dunkellin, l'empereur d'Autriche avait lancé le manifeste dans lequel il rappelait la succession des événements qui le forçaient à tirer l'épée contre la Prusse. Un ou deux jours après, l'Italie rentrait en scène, déclarant à son tour la guerre à l'Autriche. Le temps ne semblait guère propice à une réforme si peu importante ; alors que la résistance du Parlement ne laissait d'autre issue que de jeter le pays dans le trouble et les dépenses

de nouvelles élections générales. Lord Russell et M. Gladstone acceptèrent donc la situation et abandonnèrent le pouvoir.

Leur première faute avait été de présenter un projet de réforme sans portée sérieuse. C'était évidemment sous la pression des whigs qui siégeaient dans son cabinet que lord Russell avait accepté un compromis pour lequel il avait autant de répugnance que M. Gladstone. Dans ces conditions, mieux valait retarder la présentation de la loi d'une ou deux sessions et laisser à l'opinion publique le soin de faire entendre sa voix et de convaincre les whigs que la réforme était bien sérieusement réclamée. Pour assurer le succès d'un bill de réforme, il faut qu'il se forme au dedans comme au dehors du Parlement un véritable courant d'enthousiasme qui force les timides, les égoïstes et les hésitants. En fait, les membres du Parlement ne pouvaient montrer une grande ardeur pour une loi qui conduisait à la dissolution et les exposait aux risques et aux dépenses d'une nouvelle campagne électorale, sur un terrain absolument inconnu. Il est si facile pour des hommes en possession de leur mandat de se persuader que la saine partie de la population est opposée à tout changement, s'ils n'ont pas à compter avec les revendications impérieuses de l'opinion publique. Or, le compromis que le gouvernement de lord Russell offrait à la Chambre sous le titre de réforme électorale, n'était pas de nature à provoquer des explosions d'enthousiasme. La lutte ne devint, en dernier lieu, si ardente dans le Parlement, que par l'animation toute naturelle qui se dégageait d'une longue discussion et des attaques d'une opposition sans merci. La violente et victorieuse attaque de l'opposition conduite par M. Lowe ne visait pas tant le projet lui-même que le principe de toute réforme électorale, la légitimité du suffrage populaire, et l'existence même du gouvernement représentatif. Mais dès que les hésitants s'aperçurent que le projet n'était pas soutenu par un mouvement

de l'opinion, leur résolution fut bientôt prise. Une fois les ardeurs de la lutte calmées, lorsque les réformistes les plus convaincus purent juger froidement de la situation, bien peu regrettèrent l'insuccès de la loi. Ceux qui connaissaient les vrais sentiments de la population, encore privée du droit de suffrage, savaient bien qu'ils n'auraient pas à attendre longtemps, et que bientôt un nouveau cabinet reprendrait le projet de réforme sur des bases sérieuses. Ce temps d'arrêt n'était pas pour leur déplaire. Le but était, du reste, encore plus proche qu'ils n'avaient osé l'espérer.

Le rejet de la loi et la démission du ministère mirent fin à la carrière de lord Russell. Il saisit bientôt l'occasion d'annoncer qu'il abandonnait la direction du parti libéral à M. Gladstone. Il ne disparut pas cependant de la scène politique. Il se mêla de temps en temps aux travaux de la Chambre des lords, et prit encore l'initiative de quelques propositions. Pendant les longues discussions que firent naître le traité de Washington et les réclamations des Etats-Unis, il prit souvent la parole à la Chambre haute, et on l'écouta toujours avec attention et respect. Un an environ après la chute de son ministère, il assistait à St-James Hall au déjeuner offert à M. Garrison, le chef du parti anti-esclavagiste américain. Il fut vivement applaudi, lorsque dans quelques paroles franches et cordiales, il vint rendre hommage à la mémoire de Lincoln, et reconnaître avec une simplicité virile, combien il s'était autrefois mépris sur les tendances politiques et le caractère de l'illustre président. Lord Russell avait en cette occasion retrouvé toute la vigueur de ses plus belles années ; aussi plus d'un auditeur s'étonna qu'il eût quitté les affaires alors qu'il paraissait encore si propre à les conduire.

Cependant sa carrière était bien terminée. Elle avait été l… igue, intéressante et servie au début par les circons… nces les plus heureuses. Il appartenait par sa naissance … ème au monde de la politique et dès sa plus tendre

enfance, il avait vécu au milieu des hommes d'Etat et des orateurs. Le souffle ardent de la liberté avait vivifié sa jeune âme. Ses maîtres, ses amis, ses compagnons avaient été du nombre de ces esprits supérieurs qui président aux destinées des nations. Il avait fait l'apprentissage de la vie publique sur les bancs ministériels. A l'âge où un jeune homme s'estime heureux d'avoir une place à l'opéra il occupait un poste dans l'administration. Elevé dans la familiarité plus ou moins grande des hommes et des femmes qui ont illustré en Europe la première partie de ce siècle, il recevait à Edimbourg les leçons de Dugald Stewart ; il s'était assis dans sa jeunesse aux pieds de Fox. Compagnon de Wellington, il s'était battu en duel avec Canning et Peel à l'époque où les mœurs batailleuses dominaient au Parlement. Contemporain tout à la fois de Metternich, de Talleyrand, de Cavour et de Bismarck, il avait, à Florence, rencontré la veuve de Charles Stuart, et avait eu l'occasion de converser, à l'île d'Elbe, avec Napoléon. Tour à tour allié de Daniel O'Connell, de Cobden et de Bright, ami intime de Thomas Moore, il avait connu Byron et, avec un petit nombre de privilégiés, il lui avait été donné de lire les mémoires de l'illustre poète, qui depuis furent si malheureusement détruits par ses amis. Lord John Russell aimait la littérature, les arts, la philosophie, l'histoire, la politique. Ses goûts le retinrent toujours dans la société des hommes de talent et des littérateurs, dont il savait apprécier tout le mérite. Aussi ne fut-il jamais un simple politicien comme Pitt et Palmerston.

Sa carrière politique offre une série de contradictions et de paradoxes non moins étranges que ceux relevés par Macaulay dans la carrière de Pitt. Lui à qui on reprocha tout d'abord son ardeur bouillante, passa pour un tiède et un timoré dans la seconde partie de sa vie. En Irlande on voyait en lui plutôt le promoteur de la loi sur les t. ecclésiastiques que l'avocat de l'émancipation catholiq

en Angleterre, on se rappelait bien plus le projet mesquin et mort-né de sa loi électorale, que les larges plans de réforme dont il pouvait avec orgueil revendiquer la paternité. En Angleterre comme à l'étranger, on voyait en lui le ministre qui avait manqué de parole au Danemark et abandonné la Pologne plutôt que l'ami sérieux et le champion convaincu des nationalités opprimées. Aucun homme d'Etat ne fut plus sincèrement et plus entièrement opposé à l'esclavage sous toutes ses formes, et cependant, dans l'esprit des Américains, le nom de Russell réveilla longtemps le souvenir de l'appui qu'il avait presque ouvertement donné à la cause esclavagiste. Ce curieux contraste et cette inconstance apparente sont dûs surtout à ce fait que dans sa vie publique il avait été alternativement au gouvernement et dans l'opposition. Une sorte de superstition avait longtemps prévalu dans nos mœurs politiques ; il semblait que les premières fonctions de l'Etat dussent être le partage exclusif de deux ou trois hommes politiques de droite ou de gauche. Si Robert Peel était impossible, il fallait s'adresser à lord Russell ; si ce ne pouvait être lord Derby, ce devait être lord Palmerston. Comme la machine gouvernementale ne peut s'arrêter, le chef d'un cabinet doit souvent s'adjoindre des hommes qu'il est loin de tenir dans sa main, et il lui faut quelquefois défendre des principes et des actes pour lesquels il n'a aucune sympathie véritable. Lord Palmerston regrettait plaisamment dans une de ses dernières lettres que le président du conseil n'eût plus assez d'autorité pour tracer seul la ligne politique du cabinet. Les hommes qui émergeaient maintenant de la Chambre des communes avaient leurs volontés, leurs consciences propres, leurs idées et leur valeur personnelle ; ils ne pouvaient être les simples commis du premier ministre. Il est aussi une autre considération qui semblait lui échapper ; plusieurs partis populaires d'une importance considérable, s'étaient constitués dans le pays. Ils avaient à leur tête des chefs influents, et, sur

chaque question, il fallait compter avec eux quoiqu'ils ne dussent jamais arriver aux affaires. Il est dès lors facile de comprendre comment, dans de telles conditions, le ministre qui s'était montré autrefois un hardi réformateur, passait aux yeux d'une nouvelle génération pour un esprit timide et irrésolu, et comment une carrière, illustrée au début par le magnifique succès de la loi réformatrice de 1832, se terminait par le honteux échec de 1866. S'il n'était pas toujours oiseux de disserter sur de simples hypothèses, on pourrait regretter qu'il n'aît pas été donné à lord Russell de compléter, en 1866, l'œuvre qu'il avait si bien commencée en 1832.

CHAPITRE LI

L'AGITATION RÉFORMISTE

Le drapeau de la réforme électorale avait dû s'incliner malgré les efforts de lord Russell et de M. Gladstone ; le ministère libéral était tombé. La reine fit naturellement demander lord Derby. Il était du reste le seul à qui elle pût s'adresser. Il fallait constituer un ministère ; lord Derby n'avait qu'à s'exécuter et à chercher des collègues. Il ne paraissait pas y mettre beaucoup d'entrain. Il n'avait aucun désir de revenir aux affaires et n'avait aucun goût pour les responsabilités du pouvoir ; même plus jeune et plus vigoureux, il n'avait jamais aimé le travail, et son indolence habituelle avait grandi avec les années et les infirmités. Il faisait donc acte de patriotisme en répondant à un pareil moment à l'appel de sa souveraine, et en s'efforçant de sortir le pays des difficultés où il se trouvait engagé. Chacun comprenait toutefois qu'il ne prenait pas le pouvoir pour longtemps et que, lorsqu'il pourrait sans préjudice pour la chose publique, remettre le pays en d'autres mains, il se déchargerait volontiers du souci des affaires. L'avenir n'avait rien de rassurant pour un ministère conservateur. Malgré l'échec du projet

de loi présenté par lord Russell, pas un tory quelque peu sagace, ne croyait pouvoir adopter l'opinion de lord Palmerston et engager le nouveau gouvernement à considérer les projets de réforme comme enterrés définitivement par le dernier vote de la Chambre.

Lord Derby, dans ses tentatives pour constituer un cabinet, se heurta à une difficulté inattendue. Il avait espéré former une majorité de coalition qui empruntât ses éléments aux deux côtés de la Chambre ; il présumait que les députés qui s'étaient alliés si ardemment avec les conservateurs pour repousser le projet de réforme du dernier ministère, accepteraient de soutenir le gouvernement tory dont ils avaient préparé l'avènement. Il avait donc fait des ouvertures aux chefs du groupe des adullamites et leur avait offert de prendre place dans son administration. Mais il ne rencontra que des refus. Un journal notoirement à la dévotion de M. Lowe publia un matin en tête de ses colonnes et en gros caractères un article solennel : « Les députés, y était-il dit, doivent prouver qu'ils n'ont été inspirés par aucun motif d'ambition personnelle. » L'opinion publique ne leur avait du reste jamais prêté de tels sentiments. M. Lowe, par exemple, avait toujours été considéré comme un homme indécis et capricieux. Beaucoup de gens disaient qu'il manquait complètement de convictions politiques, qu'il se préoccupait bien plus d'une antithèse que d'un principe et qu'il avait toujours été prêt à sacrifier son parti à un paradoxe. Mais personne ne mettait en doute sa sincérité et on n'était pas étonné de le voir refuser de tirer quelque avantage du mouvement de réaction dont il avait été l'inspirateur. Quant aux autres membres du parti des adullamites, à dire vrai, la plupart n'avaient aucune opinion ; personne ne mettait en doute leur sincérité, car on s'inquiétait peu de ce qu'ils pouvaient bien penser. Quelques-uns d'entre eux poss daient une grande influence territoriale, d'autres avaie depuis longtemps une importante situation dans le Par

ment. Mais, quand la crise fut passée, ils rentrèrent dans l'ombre et le succès des conservateurs fut attribué tout entier à M. Lowe. Ce qui piquait la curiosité politique, c'était de voir le parti qu'allait prendre le chef des adullamites; mais quand on sut qu'il refusait de rentrer aux affaires avec lord Derby, on s'inquiéta peu de savoir ce que feraient les comparses qui constituaient son groupe; ils pouvaient accepter ou refuser des portefeuilles, le public n'en prenait nul souci.

On avait déjà passé l'époque où le Parlement clôt habituellement ses sessions, lorsque lord Derby put enfin constituer définitivement son cabinet. M. Disraeli devint, comme on s'y attendait, Chancelier de l'Echiquier et leader de la Chambre des Communes; lord Stanley eut les affaires étrangères; lord Cranbourne, depuis lord Robert Cecil, fut secrétaire d'Etat pour l'Inde; lord Carnavon, ministre des colonies; le général Peel, ministre de la guerre; sir Stafford Northcote, ministre du commerce, et M. Walpole devint ministre de l'intérieur, sans se rendre un compte exact du lourd fardeau dont il se chargeait. Sir John Pakington n'hésitait pas à prendre la marine, fournissant ainsi au public une nouvelle occasion d'appliquer l'épigramme de Beaumarchais. Le 9 juillet 1866, lord Derby put annoncer à la Chambre des pairs qu'il avait enfin terminé son château de cartes.

Les nouveaux ministres avaient à peine pris possession de leur poste qu'une grave agitation se répandit dans tout le pays. A en croire les conservateurs et les adullamites, les classes ouvrières se souciaient peu de la réforme électorale; cependant, comme pour protester contre cette opinion, de nombreuses associations se fondaient sur toute la surface du pays. Ligues et Unions réformatrices semblaient pour ainsi dire surgir du sol. La puissance du ıuvement se manifestait par les meetings imposants qui réunissaient chaque jour. Le plus important fut celui Hyde-Park. Les partisans de la réforme avaient résolu

d'organiser une démonstration monstre à laquelle le gouvernement eut le tort de vouloir s'opposer ; un avis officiel annonça au public le résolution que venait de prendre le cabinet. Les réformistes avaient à leur tête M. Edmond Beales, président de la Ligue pour la réforme, légiste distingué, homme d'un caractère et d'une intelligence remarquables. Selon lui, le gouvernement n'avait pas le droit d'interdire le meeting, et ce n'était ni un fonctionnaire de la police, ni le ministre de l'intérieur lui-même qui pouvaient, par une simple déclaration, déterminer la légalité d'un acte. Les réformistes de Londres resolurent donc d'user de ce qu'ils considéraient comme leur droit. Le 23 juillet, de nombreuses processions partirent, bannières en tête, de différents points de Londres et se dirigèrent vers Hyde-Park. Un avis officiel annonçait que les portes du parc seraient fermées, ce jour-là, à 5 heures. Lorsque la première colonne des manifestants se présenta devant le parc, elle trouva les portes fermées et gardées par une ligne d'agents. M. Beales et quelques réformistes arrivèrent bientôt dans une voiture. Ils voulurent pénétrer dans le parc et se heurtèrent à la consigne que la police faisait respecter ; comme ils protestaient, on leur objecta que l'ordre émanait du chef de la police municipale. Ils remontèrent alors tranquillement en voiture. Ils avaient voulu user de leur droit, et ils étaient résolus, en cas de difficultés, de suivre les voies légales. Ils ne désiraient provoquer aucun trouble et paraissaient au contraire avoir pris toutes leurs précautions pour que l'ordre ne fût pas troublé. Ils voulaient avoir pour eux la loi ; c'était la manière la plus intelligente de comprendre l'intérêt de de leur parti. Ils se rendirent donc, suivis d'une foule énorme, à Trafalgare Square où se tint le meeting. On y vota l'extension du droit de suffrage et des remerciements à MM. Gladstone et Bright pour leurs efforts en faveur d la réforme électorale. Les discours furent courts; il n'étai pas possible de se faire entendre de toute cette multitude

Aussi cette partie de la manifestation eut-elle lieu sans encombres.

Pendant ce temps, les choses se passaient moins paisiblement à Hyde-Park. Une foule compacte se pressait autour des portes et des grilles. Elle se composait de véritables réformistes, de simples curieux, de petits marchands, de gamins gouailleurs et de rôdeurs de Londres. Dans cette réunion de tant d'éléments divers, il y avait plus d'un impatient désappointé par la tournure pacifique que prenaient les événements. Les plus jeunes commençaient à s'ennuyer comme les enfants qui, dans « la Fiancée de Lammermoor » regrettaient que l'incendie du château ne se terminât pas par une explosion. La foule qui se pressait autour des grilles du parc était pourtant peu désireuse d'essayer sa force et de braver les dangers d'une lutte à main armée. Toute révolution, si grande qu'elle soit, a dit Emerson, est tout d'abord éclose sous forme d'une pensée dans un cerveau humain. Un des réformistes les plus impatients, s'appuyant sur la grille de Park-Lane, remarqua qu'elle était fragile et branlante. Une idée subite lui traversa l'esprit. Pourquoi ne pas renverser l'obstacle et courir un instant sur les vertes pelouses ? Que pouvait-il avoir à craindre? La tentation était grande. Il se mit à secouer la grille qui commença à céder. En un instant, le mouvement se répercuta sur toute la ligne des spectateurs et la grande idée révolutionnaire, qui jusqu'ici n'avait germé que dans la cervelle du premier venu, agitait immédiatement plus de cent têtes. Une poussée énergique se produisit ; la grille était renversée sur plusieurs mètres de longueur, et les manifestants se précipitèrent comme un flot par la brèche improvisée, dans une bousculade où chacun se débattait de son mieux. L'exemple fut suivi tout le long de Park-Lane ; en un instant la grille fut abattue sur une longueur de deux kilomètres, et la foule bruyante, heureuse de son triomphe, se répandit sur les pelouses du parc. La nouvelle parcourut rapidement la ville. Les uns

croyaient à une émeute, les autres à une révolution. On venait, disait-on, de fêter le premier jour de la liberté; l'anarchie et la licence jetaient dans la ville leurs cris perçants. La foule prit ses ébats dans le jardin fort avant dans la nuit; elle saccagea les massifs de fleurs et les arbustes, moins par le plaisir stupide de détruire qu'en se livrant simplement à ses grossiers ébats. Il y eut quelques collisions sans importance avec la police; on lança des pierres aux agents qui répondirent par des coups de bâton. Un détachement de gardes à pied était en réserve non loin de là, mais leur intervention ne fut pas nécessaire. La populace, mise en belle humeur, acclama les soldats. Il y eut des deux côtés quelques hommes assommés, et la police fit un certain nombre d'arrestations. En somme, il n'y eut ni révolution, ni révolte; personne n'avait même pensé à pousser les choses jusque là. Le soir, à la Chambre des Communes, M. Disraeli déclarait, moitié en riant, moitié sérieusement, qu'il n'était pas sûr de retrouver sa maison debout en revenant chez lui. Il eut cependant la satisfaction, en rentrant au milieu de la nuit, de constater qu'elle était bien intacte. La ville dormit tranquillement, et, le lendemain, en se réveillant, elle trouva que les choses n'allaient pas plus mal qu'auparavant. Une masse de gens curieux, plus ou moins effrayés, allèrent visiter le théâtre de la lutte. Ils virent la grille brisée, et, dans le parc, une foule considerable d'oisifs, de badauds et de rôdeurs, et un déploiement considérable de police qui maintenait l'ordre. Mais il n'y avait aucune insurrection dans l'air, et Londres retrouva sa tranquillité habituelle. Le tumulte était apaisé et le réformiste inconnu qui le premier avait ébranlé la grille du parc pouvait se consoler dans son obscurité en pensant que son acte d'audace avait au moins servi la cause de la réforme.

« La révolte de Hyde-Park, » comme on l'appela, ouvrit les yeux au gouvernement; il comprit qu'il y avait urgence à consacrer au moins le principe de la réforme. Le minis-

tère considéra cette échauffourée comme un avènement de mauvais augure. M. Beales et quelques-uns de ses collègues se rendirent le lendemain auprès du ministre de l'intérieur le prier de retirer les troupes et la police, et de laisser le parc à la garde des partisans de la réforme. Il fit entendre les plus vifs reproches et déclara, ce qui n'était pas douteux, que la conduite absurde du ministère avait été la cause première de tout le trouble. Le ministre de l'intérieur, M. Walpole, homme bon et distingué, avait perdu la tête. Il se voyait responsable d'une guerre civile et du sang répandu. La démarche de M. Beales et des chefs du mouvement le toucha vivement, et, lorsqu'il les entendit lui donner l'assurance que leur unique désir était de l'aider à maintenir l'ordre, il s'affaissa sur lui-même et se mit à pleurer. Il les remercia avec effusion de l'aide qu'ils venaient lui offrir et promit de faire tout ce qu'ils désiraient. Il fut entendu que l'on renoncerait pour l'instant à faire prévaloir le droit de tenir des meetings dans Hyde-Park, et lorsque les chefs de la ligue réformiste quittèrent le ministre, ils étaient maîtres incontestés de la situation.

Pendant tout l'automne et tout l'hiver, chaque grande ville eut ses meetings en faveur de la réforme. La plupart ne furent que de simples démonstrations populaires. Il ne fallait pas être profond politique pour deviner que c'était par le seul déploiement de masses nombreuses qu'on agirait sur le cabinet. Aussi chaque réunion était-elle toujours précédée de processions qui frappaient encore plus l'imagination du public que les meetings eux-mêmes. On s'inquiétait peu de ce qui avait pu être dit dans le meeting; ce qu'on discutait surtout dans le public, c'était le nombre des personnes qui s'étaient jointes à la procession. A peine la manifestation avait-elle traversé une rue que cent témoins, artenant aux deux partis opposés, se précipitaient dans bureaux des journaux, annoncer combien de temps avait é le défilé. On calculait combien de personnes avaient

pu passer en marchant d'un pas moyen pendant le temps indiqué ; on aboutissait naturellement aux résultats les plus contradictoires. Les ennemis de la réforme trouvaient généralement un nombre moindre que ses défenseurs. Les uns comptaient par centaines, les autres par milliers. Un journaliste, après les calculs les plus consciencieux et les statistiques les plus exactes, arrivait à constater 250,000 hommes, alors que son confrère de la presse opposée ne pouvait, malgré tout ses efforts, trouver plus de mille ou douze cents.

Des observateurs plus désintéressés trouvèrent que le trait caractéristique de ces démonstrations était la part qu'y prenaient les trades-unions. Il y eut même des processions exclusivement composées des membres de ces associations de travailleurs. Ils obéissaient passivement au mot d'ordre donné par leurs chefs. Ils étaient imposants par leur nombre, et ils l'étaient encore bien plus par le silence qu'ils observaient dans le formidable déploiement de leurs forces. Ils étaient parvenus à ce degré d'organisation et de puissance en dehors de toute protection administrative. Ils n'avaient aucune existence légale ; la loi ne s'était occupé d'eux que pour prohiber ou combattre le but qu'ils s'étaient proposé. Telle était déjà leur force, que le gouvernement devait maintenant compter avec eux. Leurs projets et leurs pratiques secrètes avaient donné lieu aux rumeurs les plus extravagantes qui avaient épouvanté les esprits les plus timorés. S'il était survenu un mouvement populaire ou une révolution sociale, les trades-unions eussent certainement pesé d'un poids énorme dans la balance. En voyant défiler dans les rues de Londres ces processions interminables de travailleurs, à l'aspect calme et tranquille, mais pleins de la conscience de leurs forces, il était impossible de ne pas penser qu'il y avait là un élément tout nouveau qui devait rentrer dans le calc des hommes d'Etat comme dans celui des démagogu On sentait que ces associations pouvaient facileme

devenir un élément sérieux de force pour l'Etat, entre les mains d'un chef honnête, comme aussi un véritable danger public sous la direction des partis extrêmes et la compression imprudente d'un gouvernement réactionnaire. Quelques-unes de ces sociétés ouvrières avaient soutenu des grèves terribles pendant lesquelles il leur avait fallu lutter contre la malveillance des classes dirigeantes, contre les capitalistes et leur nombreuse clientèle, contre les patrons, contre l'aristocratie et tous ceux qui se donnent pour mission d'éclairer le peuple de leurs conseils ; il leur avait fallu lutter contre tout le monde à la fois ; en dépit de tant d'obstacles, ils avaient marché résolument au but. Tantôt victorieux, tantôt vaincus, ils n'avaient jamais abandonné leur drapeau, inébranlables dans la voie qu'ils s'étaient tracée, trop braves pour se laisser intimider, on peut dire qu'ils s'étaient montrés à la fois intransigeants et irréconciliables. A l'époque dont nous parlons, ces associations ou leurs chefs étaient devenus la terreur de bien des gens et le sujet de discussions passionnées dans tout le pays. Les alarmes redoublèrent lorsque cette « organisation du travail », comme un orateur l'a appelée éloquemment, changea sa direction primitive et identifia sa cause avec celle d'un grand mouvement politique au service duquel il mit toutes ses ressources et la puissance de sa discipline..

L'année s'écoula de la sorte. On continua d'un côté à organiser des processions, de l'autre à en montrer la futilité et à calculer le temps qu'elles mettaient à défiler à l'angle des rues. Les tories, dans leur obstination, affirmaient que le gouvernement ne céderait jamais à la clameur populaire, et, d'un autre côté, plus d'un réformistes comptaient, au fond de leur âme, sur la fermeté de lord Derby. Un grand nombre de libéraux n'espéraient ien des tories et croyaient le gouvernement décidé à tout, lutôt qu'accorder aux ouvriers un droit de vote plus endu. Des deux côtés, on pensait généralement que

M. Disraeli ferait quelque chose pour maintenir ses amis au pouvoir. On ne soupçonnait pas qu'il avait déjà entrepris l'éducation de son parti et qu'il le préparait à accepter la réforme électorale.

Pendant que cette agitation occupait les esprits, de grands événements s'accomplissaient sur le continent. Entre la démission de lord Russell et la formation du ministère de lord Derby, avait eu lieu la bataille de Sadowa. La prédominance de la Prusse en Allemagne venait de s'affirmer d'une façon décisive ; l'humiliation d'Olmutz était vengée. La Vénétie avait été donnée à l'Italie, et l'Autriche se voyait exclue de la confédération germanique. La Prusse et la France étaient placées, selon l'expression de M. Prévost-Paradol, dans la situation de deux trains express lancés en sens inverses sur la même voie. En Angleterre le complet écrasement de l'Autriche avait produit une surprise extrême. Les anglais croyaient encore à sa puissance même après l'échec de Solférino. Les inspirateurs de l'opinion publique, croyaient si peu à la puissance militaire de la Prusse qu'on peut se demander s'ils ignoraient que Frédéric le Grand eût jamais existé. Peu de jours avant Sadowa, un grand journal de Londres, dans un article où le dédain se mêlait à la pitié, s'apitoyait sur le sort des malheureux garçons de boutique et des jeunes artisans dont on croyait l'armée prussienne composée, et qui traînés malgré eux sur le champ de bataille, allaient mordre la poussière sous les coups des légions de l'invincible Bénédeck.

Quelques jours avant la clôture de la session du Parlement, on mettait la dernière main à une des plus grandes œuvres pacifiques qu'ait produit le travail de l'homme, la seule peut-être qui fût possible au lendemain de Sadowa. La pose du câble transatlantique était achevée. Le soir du 27 juillet 1866, l'Europe et l'Amérique pouvaient dir qu'entr'elles, il n'y avait plus de distance. Le lendemair lord Stanley ministre des affaires étrangères, était avis

que l'Angleterre et les Etats-Unis se trouvaient désormais en communication constante, au moyen d'un câble métallique plongé dans l'Atlantique. La reine et le président de la république américaine échangeaient leurs félicitations. Dix ans à peine s'étaient écoulés depuis qu'un américain M. Cyrus W. Field, le promoteur du câble transatlantique, avait essayé de convertir à son projet les froids calculateurs de Londres, de Liverpool et de Manchester. Il n'était pas un homme de science ; il n'avait pas inventé le principe de la télégraphie sous-marine, n'était même pas le premier qui eût proposé de fonder une société pour l'établissement d'un câble. Dès 1845, MM. Brett, avaient essayer d'obtenir le concours du gouvernement pour établir entre l'Angleterre et l'Amérique une communication télégraphique. Un plan avait même était soumis alors à l'examen du Parlement. Mais le gouvernement ne s'intéressa pas au projet, il acceptait la proposition comme s'il s'agissait, de faire au frais du trésor public l'une de ces expériences, si souvent proposées, par les inventeurs de ballons dirigeables ou de projectiles perfectionnés qui coulent la flotte ennemis à mille milles de distances. C'est à M. Cyrus Field que revient l'honneur de la pose définitive du câble, de même que revient à Colomb la gloire d'avoir découvert l'Amérique. Il ne fut pas le premier qui conçut le projet de relier les deux continents ; mais le premier il se mit en tête, de réaliser ce merveilleux progrès ; il sut démontrer qu'il était pratiquement possible, et en définitive il réussit à l'exécuter. L'histoire des inventions humaines n'offre pas d'exemple plus fortifiant, de la patience triomphant de tous les obstacles et de la tenacité forçant la victoire.

Le premier essai pour poser le câble eut lieu en 1857 ; mais les navires qui le portaient étaient à peine à 300 milles de la côte occidentale d'Irlande, lorsque le câble se rompit : il fallait pour cette année abandonner l'entreprise. L'année suivante, le travail fut repris, mais on pro-

céda autrement. Deux navires de guerre, l'*Agamemnon* et le *Niagara*, l'un anglais et l'autre américain, firent route ensemble jusqu'au milieu de l'Atlantique où ils devaient se séparer après avoir opérer la jonction de leurs câbles : ils devaient ensuite se diriger chacun vers son propre pays en immergeant, chemin faisant leur câble respectif. Mais une tempête s'éleva tout-à coup et rendit la manœuvre impossible. Le câble se rompit plusieurs fois, pendant l'opération de l'immersion, et l'expédition dut rentrer après un échec absolu. L'été suivant on tenta un nouvel effort : on réussit à immerger le câble ; l'Europe et l'Amérique se trouvèrent un instant reliées. La reine et le président des Etats-Unis échangèrent des paroles de félicitations. La reine félicita le président du « succès de cette grande œuvre internationale » elle était convaincue, disait-elle, que le président partagerait son ardent désir de voir le câble qui unissait la Grande-Bretagne aux Etats-Unis, devenir un lien de plus entre deux nations dont l'amitié était fondée sur des intérêts communs et une estime réciproque. On se livra en Amérique à des réjouissances enthousiastes. Soudain, la transmission des signaux ne se fit plus avec netteté ; les dépêches devinrent incompréhensibles, et, peu à près, les communications cessèrent complètement. Le câble, n'était plus qu'un fil inerte, et lui qui un instant, avait parlé avec tant d'éloquence, était frappé d'un mustime absolu. Sa construction était défectueuse ; il fallait que la science fit un nouveau progrès, mais il demeurait démontré qu'un câble pouvait être immergé à plus de deux milles de profondeur et sur plus de deux mille milles de longueur. Une autre tentative non moins infructueuse fut faite en 1865, le câble se rompit et dut être abandonné momentanément au fond de l'Océan. Enfin, en 1866, le télégraphe transatlantique devint une réalité ; il est maintenant un des faits caractéristiques de notre civilisation, et a cessé de nous étonner. Nous le trouvons aujourd'hui aussi naturel que le télégrap

terrestre et la poste à dix centimes, nous avons cessé de comprendre comment on pouvait autrefois attendre quinze jours, pour recevoir des nouvelles des Etats-Unis. Tout récemment, dans une circonstance imprévue où les intérêts les plus graves étaient en jeu, l'Angleterre a considéré comme une faute insigne de la part de son gouvernement de n'avoir pas encore établi de communication télégraphique entre Londres et le cap de Bonne-Espérance, et on s'est indigné de ne pouvoir adresser une demande à notre colonie africaine et recevoir la réponse en quelques minutes. Ce qui peut être un encouragement pour les inventeurs de l'avenir, c'est que les plus hautes autorités scientifiques avaient proclamé l'impossibilité absolue d'établir un câble transatlantique et de percer l'isthme de Suez, à leur avis, ces deux entreprises étaient désespérées et vouées à un échec éclatant. « Avant que les navires chargés du câble eussent quitté la rive anglaise, écrivait Robert Stephenson en 1857, j'avais prédit l'insuccès de l'entreprise qui du reste était inévitable. » Neuf ans après, l'inévitable était évité, et l'insuccès prévu était devenu une grande victoire.

CHAPITRE LII

LA RÉFORME ÉLECTORALE

La fin de l'hiver était arrivée et c'était pour le nouveau ministère l'époque où il devait ouvrir la session du Parlement. Le pays attendait avec le plus grand intérêt et non sans quelque curiosité enfantine ce que le gouvernement proposerait au sujet de la réforme électorale. En entrant au ministère, ni lord Derby ni ses collègues ne s'étaient prononcés contre les revendications des classes populaires. Au contraire, le premier ministre avait annoncé que rien ne lui serait plus agréable que de voir arriver à la vie politique la plupart des classes qui en étaient alors exclues ; il craignait toutefois que le projet sur lequel se mettaient d'accord les deux grands partis politiques ne satisfît pas les réformistes avancés et ne mît pas fin à l'agitation. Lord Derby l'avait proclamé maintes fois, il y avait selon lui, un autre effort à tenter pour donner au problème une solution définitive. D'ailleurs, si cette tentative ne réussissait pas, il entendait bien se désintéresser mplètement de la question. Lord Derby n'avait pris le uvoir qu'à son corps défendant et il donnait clairement entendre qu'il ne voulait pas consacrer le reste de ses

jours à hisser le « Reform bill » dans les hauteurs parlementaires pour le voir chaque fois rouler à terre après un piteux échec.

D'autre part, on annonçait que M. Disraeli voyait les choses à un point de vue tout différend. Il avait, disait-on, encore plus d'une ambition à satisfaire. Il ne laisserait pas compromettre son parti par des exigences exagérées. Bien que maîtres du gouvernement, les tories n'exerçaient pas le pouvoir. Ils ne devaient leurs portefeuilles ni à leurs capacités ni à leurs succès, mais à la division des libéraux. Pour les conserver, il leur fallait au moins s'efforcer d'amuser le pays par cette question de réforme électorale. La plupart des libéraux comptaient bien que le gouvernement ferait quelqu'effort pour réaliser la réforme électorale ; mais on croyait en général qu'il n'aboutirait qu'à des combinaisons habiles pour tromper le pays et lui donner des fictions pour des réalités. On aboutirait par ce système à gagner encore quelques années pendant lesquelles les classes privées du droit de vote feraient entendre des réclamations de plus en plus ardentes et passionnées. Il ne serait alors venu à l'esprit de personne que lord Derby allait faire marcher le pays de surprises en surprises, et que grâce à des concessions réciproques auxquelles se soumirent les partis et les individus, on verrait prendre corps et se constituer peu à peu une loi électorale beaucoup plus libérale et démocratique que tous les projets de lord Russell et de M. Gladstone.

La session du Parlement s'ouvrit le 5 février. Le discours du trône fit allusion, comme on s'y attendait, du reste, aux projets de réforme. « Votre attention, disait la reine, sera appelée de nouveau sur l'extension à donner à la capacité électorale. Vos délibérations, conduites dans un esprit de modération et de concessions mutuelles, permettront d'adopter des mesures qui, sans troubler l'équilibre des pouvoirs publics, permettront d'étendre largement la base de la représentation nationale. » On crut voir dans

ces phrases vagues et ambiguës le style de M. Disraeli. Comment, disait-on, le droit de suffrage peut-il être étendu sans troubler gravement (du moins dans le sens où l'entendait M. Disraeli) l'équilibre des pouvoirs publics ? Ne l'avait-on pas entendu maintes fois, presqu'à chaque session, déclarer que l'extension du droit de vote aux classes ouvrières détruirait sûrement cet équilibre ; et donnerait une immense prépondérance à la « *classe homogène* », pour employer l'expression favorite de M. Disraeli ? Comment pouvait-il maintenant soutenir l'utilité d'une semblable réforme ? Quelle autre innovation accorderait-on demain à ceux qui rêvent une refonte complète de notre organisation sociale ? on en arrivait de plus en plus à cette conviction que M. Disraeli voulait uniquement présenter à la Chambre un projet sans portée aucune, qu'avec l'aide des adullamites et de pseudo-réformistes, il parviendrait à imposer à la majorité. On ne soupçonnait guère la souplesse dont le gouvernement s'apprêtait à faire preuve. L'histoire moderne du Parlement n'offre en effet rien de semblable à ce qui se passa dans cette extraordinaire session de 1867.

Le 11 février, M. Disraeli annonça que le gouvernement, au lieu de déposer un projet de loi, inviterait la Chambre à fixer dans un ordre du jour les points fondamentaux de la nouvelle loi électorale. Ce qui, selon lui, constituait le plus grand obstacle à la réalisation de la réforme, c'est que les deux grands partis politiques qui se partageaient le gouvernement du pays ne pouvaient s'entendre sur les bases principales de la nouvelle loi. « Permettez-nous donc, disait M. Disraeli, avant de nous lancer dans la rédaction d'une loi de réforme, de nous entendre d'abord entre nous sur l'objet que nous nous proposons : le reste ira de soi. » Son intention était donc de jeter une poignée de résolutions ns la marmite parlementaire, il laisserait bouillir et il retirerait une magnifique loi qui consacrerait la illeure de toutes les réformes électorales. M. Disraeli,

en poussant la Chambre dans cette voie, s'appuyait sur un précédent très heureux : c'était ainsi qu'on avait organisé le nouveau gouvernement des Indes. Nous avons vu qu'après la pacification des Indes, on avait éprouvé les plus grandes difficultés à constituer un nouveau mode de gouvernement. La Chambre des Communes avait cru prudent de procéder d'abord par voie de résolution et de fixer au préalable les principes d'après lesquels on se proposait de gouverner les Indes avant d'aborder la rédaction d'un texte de loi. Il ne fallait rien moins que l'ingéniosité extraordinaire de M. Disraeli pour découvrir une analogie quelconque entre les deux situations. Lorsque le Parlement entreprit la tâche d'organiser le gouvernement de l'Inde, la première difficulté était de fixer les principes sur lesquels reposerait cette organisation ; ce n'était pas une question de parti ; tout le monde était également embarrassé : wigs et torys abordaient la question, libres de tout engagement ; mais il fallait se consulter, entendre toutes les opinions, peser avec soin et comparer entr'eux, les témoignages et les avis qu'on pourrait recueillir. En un mot on était alors sur un terrain absolument nouveau, tout à fait inconnu, les deux grands partis politiques devaient s'éclairer avant de donner à leurs projets une forme précise, avant même de décider sur le principe de l'organisation nouvelle. Y avait-il rien de commun entre une semblable situation et celle où se trouvait le Parlement alors que le problème de la loi électorale se posait devant lui. La grande difficulté, ce n'était pas l'ignorance du sujet, c'était la divergence des opinions et des principes. Cette question de la réforme électorale avait été depuis longtemps étudiée sous toutes ses faces ; elle avait été discutée à fond pendant plusieurs sessions successives. Les deux grands partis politiques étaient donc parfaitement éclairés, mais, divisés par leurs principes politiques, il différaient absolument sur la solution à donner au pro blème. L'un, fidèle à ses traditions et à ses intérêts, s'oppo

sait au suffrage populaire, l'autre, pour les mêmes raisons, en désirait l'avénement. Quel terrain commun pouvait-on, dès lors, espérer trouver en procédant par voie de résolutions successives ? Si l'un des partis désirait faire des concessions, il n'avait qu'à le dire. Deux mots suffisaient pour en fixer l'étendue. Quand un jeune homme demande en mariage une jeune fille et qu'il se heurte à la résistance des parents, les obstacles ne seront pas aplanis parce que dans une conférence solennelle chacun aura formulé les conditions qui lui paraissent les plus propres à assurer le bonheur des jeunes époux. C'est ainsi cependant qu'agirent M. Disraeli et M. Bright, lorsqu'ils énuméraient dans une série de propositions ce que chacun d'eux considérait comme les conditions nécessaires de toute loi électorale.

Les résolutions que M. Disraeli se proposait de soumettre à la Chambre, étaient pour la plupart à peu près absurdes. Quelques-unes constituaient des banalités qui ne valaient pas la peine d'être formulées. A quoi bon declarer qu'il était « contraire à la constitution du royaume de donner à une classe ou à un groupe d'intérêts, une influence prépondérante sur les autres catégories de citoyens? » Qui avait jamais dit le contraire? A quoi bon faire proclamer par la Chambre que dans le remaniement des circonscriptions électorales, on ne devait se préoccuper que de l'utilité de rendre aux circonscriptions qui n'avaient pas de représentants, le privilège auquel elles avaient droit? N'était-ce pas entendu d'avance pour tous les gens de bon sens? C'est exactement comme si on recommandait aux juges de nos tribunaux civils de déclarer dans un manifeste formel, que leur unique préoccupation, quand ils sont sur leurs sièges, est de permettre aux plaideurs d'exposer leurs griefs et d'obtenir justice. Quant aux [au]tres résolutions de M. Disraeli, elles étaient fort contes[ta]bles en principe, et il ne pouvait espérer les faire voter [sa]ns difficulté. Le cens comme base du droit électoral,

la pluralité des votes, et le scrutin secret, tels étaient les principes que M. Disraeli proposait à la Chambre de consacrer; le tout enveloppé de ces déclarations générales qu'un parti ne doit pas seul accaparer le pouvoir, et que si on remanie les circonscriptions électorales, il faut le faire le plus équitablement possible. Le parti libéral, et surtout le groupe qui, de M. Bright, aurait tout subi plutôt que de souscrire à de semblables conditions. M. Disraeli sembla tout à coup comprendre, à l'attitude de la Chambre, qu'il n'avait aucune chance de lui faire adopter son projet. Le 25 février, il annonça tout simplement que le gouvernement substituait un nouveau plan de réforme à ses premières propositions. La capacité électorale dans les bourgs, était réduite à 6 livres et celle des comtés à 20; dans les deux cas elle dépendait du revenu imposable, c'est-à-dire qu'elle était à la discrétion du conseil de fabrique ou de tout autre pouvoir, chargé de la répartition des taxes. La capacité électorale dépendait en outre de conditions vraiment fantaisistes. Celui qui avait 50 livres placées en rentes sur l'État ou qui pendant toute une année avait eu au moins 30 livres déposées à la caisse d'épargne, était récompensé de ses habitudes économes, par son inscription sur les listes électorales. Mais s'il avait eu la faiblesse d'entamer ce petit capital pour marier sa fille, contribuer à l'enterrement d'un parent pauvre, ou secourir un ami, il perdait du même coup ses droits d'électeurs. Le contribuable qui dans la même année payait 20 schellings d'impôt direct, les gradés de l'université, les ministres des cultes, les hommes de loi, les docteurs et les maîtres d'école, étaient admis dans le corps électoral. L'adjonction de ces capacités reposait sur des distinctions tellement bizarres, qu'elles laissaient en dehors de la vie politique des hommes comme MM. Bright, Cobden, Mill et Disraeli lui-même. Il y eut quelque chose d'incompréhensible et vraiment mystérieux, dans la façon dont ce bill fut pı senté. Il semblait n'avoir aucun rapport avec les réso'

tions que M. Disraeli avait soumis à la Chambre, pour en faire comme les assises de la loi nouvelle, en tout cas il n'en reproduisait point les dispositions les plus importantes. Nous ne parlons pas du remaniement des collèges électoraux, dont le tableau était annexé au projet de loi, car le projet lui-même n'eut qu'une existence éphémère. La Chambre des communes écouta avec une dédaigneuse indifférence, les développements dans lesquels entra M. Disraeli. Le lendemain, le ministre retirait sa proposition, abandonnait le plan qu'il avait conçu, de faire voter préalablement par la Chambre, les principes généraux de la loi nouvelle, et il annonçait que dans quelques jours il présenterait un projet d'ensemble émanant de sa propre initiative.

Le Parlement et le public s'amusèrent beaucoup de ces revirements subits. L'affaire finit par tourner au burlesque. La session n'était ouverte que depuis quelques jours, et déjà le gouvernement en était à son troisième projet. La confusion et le scandale furent à leur comble, quand on annonça quelques jours après, que trois des principaux membres du Cabinet, le général Peel, lord Carnavon et lord Cranbourne, avaient donné leur démission. On sut bientôt ce qui s'était passé, grâce à l'étonnante indiscrétion de sir John Pakington. L'honorable ministre n'avait jamais su garder un secret et il enrichit dans cette circonstance d'un curieux chapitre, l'histoire parlementaire de son époque. Pour faciliter la reconstitution du cabinet, sir John Pakington avait quitté l'amirauté et était passé au ministère de la guerre. Il dut se représenter devant ses électeurs de Droitwich, et là, dans l'effusion naïve de son cœur, il raconta une histoire qui excita l'hilarité de toute l'Angleterre.

Le gouvernement avait préparé deux projets de réforme, n très net, aux proportions très larges, et l'autre beau-up moins libéral. Il réservait ce dernier comme une rème ressource dans le cas où le premier recevrait

un accueil peu encourageant du parti conservateur. Le marchand qui vante à son client l'article dont il désire se débarrasser, a l'habitude d'ajouter que c'est le seul vraiment convenable qu'il ait en magasin ; mais s'il voit le client se retirer parce que le prix lui semble trop cher, il se souvient alors qu'il a quelque part un autre article, bien meilleur marché, et également excellent. C'est ainsi que les chefs du cabinet conservateur avaient leurs deux lois en réserve. Si la Chambre acceptait le projet le plus large, tout allait à merveille. Dans le cas contraire, on présenterait le second projet, article moins cher et partant d'une moins belle apparence, mais excellent en somme et qui ferait admirablement l'affaire. Le ministère se réunit le samedi, 23 février, et comme l'avoue sir John Pakington, les ministres furent unanimement d'avis que leur plan était excellent ; ils décidèrent ensuite que le projet le plus large serait déposé sur le bureau de la Chambre, le lundi, 25 février. Le général Peel avait tout d'abord refusé de se rallier au projet le plus libéral, puis il avait cédé aux instances de lord Cambourne. Les membres du cabinet s'étaient séparés dans la soirée du 25, tous parfaitement d'accord. Mais le lendemain était un dimanche, lord Cranbourne, qui probablement n'avait rien de mieux à faire, se mit à examiner la loi dans ses détails, il supputa consciencieusement les résultats de ses principales dispositions, et, comme il le déclara plus tard, il trouva que dans quelques bourgs, le droit électoral se trouvait conféré à tous les citoyens qui ne résidaient pas en hôtel meublé ; il recula devant de semblables conséquences et résolut de donner sa démission.

Le lendemain, lundi, le cabinet était convoqué d'urgence. Sir John Pakington s'y rendit précipitamment, et apprit là une série de nouvelles alarmantes. Quelques-uns des membres les plus influents du ministère, refusaien leur concours au bill le plus libéral. Quelle difficulté !] était deux heures. Lord Derby devait parler à deux heure

et demie, dans un meeting conservateur, et à quatre heures et demi, M. Disraeli devait présenter l'un ou l'autre des deux projets à la Chambre. Les ministres avaient les yeux fixés sur la pendule. Selon sir John Pakington ils n'avaient eu que 10 minutes pour prendre un parti. Or, quelle que soit l'intelligence d'un homme d'État ou sa facilité de rédaction, il lui est difficile d'élaborer un plan de réforme en si peu de temps. Ce fut alors qu'éclatèrent la prévoyance et la sagesse de ceux qui avaient eu la pensée de préparer à tête reposée un bill de seconde qualité, si nous pouvons ainsi parler, et de le tenir en réserve, prêt à toute éventualité. On décida immédiatement que M. Disraeli présenterait gravement ce second projet à la Chambre comme le projet longuement muri que le cabinet avait résolu de soumettre au Parlement. « Je fus aussi de cet avis, déclara sir John Pakington. Ce « n'était peut-être pas une décision bien sage, je l'avoue. « Mais comment faire mieux? Si nous avions eu seu- « lement une heure pour réfléchir! » Mais le temps pressait, et c'est ainsi que fut présenté de projet de seconde qualité qu'on appela « le bill des dix minutes ».

Malheureusement, la réception que fit la Chambre à ce bill improvisé fut complètement décourageante. M. Disraeli était trop perspicace pour ne pas voir qu'il marchait à un échec certain. Il prit donc la résolution, avec l'assentiment de lord Derby de revenir au projet le plus libéral. Ceux de leurs collègues qui n'étaient pas de cet avis n'avaient plus qu'à donner leur démission ; on ne pouvait en effet pour éviter un remaniement dans le ministère soutenir plus longtemps un bill dont personne ne voulait entendre parler. Aussi le 26 février, M. Disraeli abandonnait son projet de la veille, celui « des 10 minutes » et annonçait que son gouvernement en présenterait un plus complet le 18 mars. Alors se produisirent les démissions du général Peel, de lord Carnavon et de lord Cranbourne. Lord Carnavon déclara qu'il repoussait une mesure qui

partageait le pouvoir entre les riches et les pauvres et n'accordait aucune influence aux classes intermédiaires. Nous avons déjà exposé les objections de lord Cranbourne. Le général Peel, homme de premier mouvement, caractère honorable et intelligence ouverte, reprochait au bill son esprit démocratique. Pour la seconde fois, depuis 10 ans, un cabinet conservateur se divisait sur la question de réforme électorale.

Après ces déconvenues, il fallait du courage et de l'énergie à M. Disraeli pour se présenter devant la Chambre des communes, avec un nouveau projet et un cabinet à moitié démissionnaire. Il s'empressa de réorganiser son ministère en nommant un nouveau secrétaire pour la guerre, un autre pour les colonies et un troisième pour l'Inde. Ces nominations étaient faites le 8 mars. Les ministres qui s'étaient retirés emportèrent avec eux dans leur retraite le respect de tous leurs adversaires politiques. Pendant sa courte administration de l'Inde, lord Cranbourne n'avait pas seulement fait preuve des qualités qu'on lui reconnaissait déjà, il s'était aussi montré à la grande surprise de ses amis, esprit sérieux et réservé et plein du sentiment de sa responsabilité. Sir John Pakington devint, comme nous l'avons déjà annoncé, ministre de la guerre, et M. Corry lui succéda comme premier lord de l'Amirauté. Le duc de Buckingham, qui avait prononcé un important discours dans la fameuse séance du 25 juin 1846, si fatale au cabinet de Robert Peel, devint secrétaire pour les colonies. L'administration de l'Inde était confiée à sir Stafford Northcote qui lui-même fut remplacé au ministère du commerce par le duc de Richmond.

Le gouvernement, ayant ainsi jeté par dessus bord les trois ministres, qui le gênaient, présenta, dans la séance du 18 mars, le bill de réforme qu'il avait annoncé. Le projet donnait le droit de vote à tous ceux qui, dans l bourgs payaient un impôt direct de 20 schellings par a de taxes indirectes, aux rentiers, aux possesseurs de fon

déposés aux caisses d'épargne. On pourvoyait aussi à l'adjonction de certaines capacités. Cette extension du droit de vote était accompagnée d'une infinité de mesures ayant pour but d'empêcher les classes laborieuses d'envahir l'arène politique par la puissance du nombre. Ces diverses restrictions étaient présentées avec une naïveté vraiment désespérante. Les rouages de la machine étaient trop délicats ; les freins et les balanciers se faisaient trop également contre-poids, il était évident que la moitié de ces accessoires si compliqués ne pourraient fonctionner longtemps, et que l'autre moitié ne rentrerait même jamais en mouvement. Le projet selon M. Bright, semblait déceler chez son auteur l'intention de retirer d'une main ce qu'il offrait de l'autre. Cependant, certains indices remplissaient d'espoir les partisans de la réforme. Le gouvernement paraissait décidé à tout faire pour obtenir dans l'année une loi quelconque consacrant la réforme électorale. Plutôt que de subir le rejet pur et simple de la loi, il s'efforcerait de grouper une majorité autour d'un projet quelconque. Lord Derby déclara hautement qu'il ne comprenait pas pourquoi les libéraux auraient le monopole des idées réformistes. De son côté, M. Disraeli était décidé à ne pas tomber du pouvoir sur la question de réforme électorale. Le discours prononcé le 5 mars par lord Derby après la démission de lord Cranbourne et des autres ministres montre combien peu on avait conscience de la pente sur laquelle on glissait. « Si, dit-il, M. Lowe, ou « quelqu'un de ceux qui siègent près de lui, croient « sérieusement que le gouvernement a l'intention de pré- « senter un bill où se retrouveront les vues si habilement « et si énergiquement patronnées par le député de Birmin- « gham (M. Bright), ils se trompent étrangement. » On vit bientôt que le cabinet entendait aller beaucoup plus n dans le sens démocratique que M. Bright lui-même. Disraeli ne savait du reste pas très bien jusqu'où il urrait aller. Toutefois, au cours des débats, il déclara

avec une certaine emphase à lord Cranbourne que le ministère ne proposerait jamais de conférer la capacité électorale à tous les citoyens qui ne logeaient pas en hôtel meublé ; cependant c'est bien ce dernier système au moins pour les villes, que devait en définitive consacrer la loi.

Les ministres les plus influents du cabinet étaient bien décidés à faire voter, coute que coute, la loi électorale avant la fin de la session. Ils obéissaient surtout à cette idée qu'il valait mieux en finir avec cette question une fois pour toute et en débarasser le pays. Ils pensaient aussi, comme ils l'avouèrent plus d'une fois, que si l'Angleterre désirait une réforme, rien n'empêchait qu'elle la reçût des hommes actuellement au pouvoir. Ce n'est pas là sans doute un point de vue politique bien élevé, mais les hommes d'Etat qui raisonnent autrement, ont bien plus de chance de perdre le pouvoir que de le conserver. M. Disraeli abandonna ainsi une à une ses diverses positions. Le double vote qu'on avait proposé d'attribuer à l'habitant des bourgs qui payait 20 schellings de taxe, tomba sous la raillerie. Le mode de votation par bulletin fut abandonné. Les conditions plus ou moins fantaisistes auxquelles on avait subordonné en certains cas le droit de vote furent également rejetées, on admit le principe que tout locataire d'une maison serait électeur. Mais on s'entendit moins lorsqu'il fallut définir d'une façon générale la capacité politique des habitants des bourgs. Le projet déclarait que quiconque payait la taxe des pauvres et prouvait qu'il habitait depuis deux ans la maison pour laquelle il était imposé, aurait le droit de vote. Un amendement réduisant les deux années à une seule fut voté par une forte majorité, malgré le gouvernement, qui néanmoins finit par l'accepter. Au cours de la discussion, M. Disraeli avait bien annoncé à diverses reprises, que si la Chambr acceptait tel ou tel amendement il retirerait le projet d loi ; mais chaque fois qu'un amendement était voté M

Disraeli annonçait toujours que le ministère avait changé d'opinion et acceptait la modification proposée ; de sorte que cette déclaration du ministère devint bientôt une pure comédie.

La capacité électorale dans les bourgs n'était accordée qu'à ceux qui habitaient dans leurs propres meubles, et qui se trouvaient en outre dans certaines conditions spéciales ; mais ces conditions spéciales avaient elles-mêmes une grande importance. Si M. Disraeli parvenait à les faire admettre à la Chambre, il aurait tenu sa promesse à lord Cranbourne : tout citoyen n'eut pas été électeur par cela seul qu'il habitait dans ses propres meubles. Le projet n'accordait pas même le droit de vote au « *compound householder* ». Cette expression revient souvent dans les débats de la session ; on se battit autour du « *compound householder* » comme autrefois les Grecs et les Troyens autour du corps de Patrocle. Le « *compound householder* » devint la notoriété du jour et conquit aussitôt une place dans l'histoire ; il fut l'objet de toutes les conversations. Pour comprendre ces débats de 1867, il est de toute nécessité de savoir ce qu'était le « *compound householder* ». Un français demandait un jour à un homme politique anglais ce que signifiaient ces deux mots « *compound householder* » ; c'est, lui répondit assez spirituellement son interlocuteur, « le mâle de la femme incomprise. » En réalité, on appelait « *compound householder* » le locataire d'une petite maison qui n'était pas personnellement soumis à la taxe des pauvres. Certains actes du Parlement permettaient aux propriétaires d'immeubles peu importants de « *compound* », c'est-à-dire de convertir leur impôt en une sorte d'abonnement. Le propriétaire seul était responsable devant le conseil de paroisse, qui ne connaissait pas le locataire. Il payait ainsi les impôts de tous ses locataires et il profitait une certaine réduction en compensation de la responsalité qu'il assumait et des frais de perception qu'il évitait ix autorités locales. Mais le locataire n'en payait pas

moins l'impôt, car le propriétaire avait soin d'en ajouter le montant au loyer de sa maison. Cependant le locataire ne figurait pas sur le rôle des contributions; il n'avait aucun rapport direct avec les autorités locales. Les « *compounds householders* » étaient si nombreux qu'ils comprenaient les deux tiers des locataires au-dessous de 10 livres. On fit observer que dans certains villages le droit de vote accordé aux locataires à l'exclusion des « *compounds householders* », aurait pour résultat de réduire immédiatement le nombre des électeurs, en sorte que le projet de réforme de lord Derby consacrait plutôt une restriction qu'une extension du droit électoral.

Un meeting du parti libéral fut tenu chez M. Gladstone pour prendre un parti sur la conduite à tenir. L'honorable membre avait un plan qui devait, selon lui, permettre de tourner la difficulté : c'était de fixer un minimum au-dessous duquel les maisons ne payeraient aucune taxe. Le locataire de toute maison inscrite au rôle des contributions aurait le droit de vote, sans distinguer si l'impôt était payé par lui ou par le propriétaire. M. Gladstone voulait ainsi décharger de toute taxe les locataires les plus pauvres qui se trouveraient en même temps privés de leurs droits électoraux. Il était hanté de la crainte de voir le droit du suffrage descendre dans l'échelle sociale, jusqu'à cette classe que M. Bright, qui partageait sur ce point ses idées appelait « le résidu du corps électoral ». Rappelons ici que le parti libéral, s'il arrivait à s'entendre, pouvait constituer une majorité et imposer à M. Disraeli le projet patroné par M. Gladstone. Mais une importante divergence d'opinions se produisit tout à coup. Après la réunion tenue chez M. Gladstone, les libéraux les plus avancés commencèrent à douter de l'excellence de son système. Ils préféraient laisser aux habitants des bourgs le droit de vote sans distinction. Ils tinrent un meeting dans la buvette Chambre des Communes le « *tea-room* » et résolurent prévenir M. Gladstone qu'ils ne pouvaient appuyer s

amendement. A partir de ce jour, on les appela le « tea-room party », et on les attaqua aussi vivement que s'ils avaient préparé une nouvelle conspiration des poudres. Leur défection portait un coup mortel au projet de M. Gladstone. On fit alors un suprême effort pour se débarrasser de la distinction proposée entre les locataires inscrits au rôle des contributions et ceux qui étaient imposés sous le nom de leurs propriétaires, et à la grande surprise de tous, le gouvernement céda. Il fut décidé que le nom de chaque locataire serait inscrit au rôle des contributions et que chacun d'eux serait électeur ; en un mot, on en arrivait à conférer, dans les bourgs, le droit de suffrage à tous les locataires également. Le « tea-room party » avait fait prévaloir son opinion contre M. Gladstone et M. Disraeli.

Ce groupe fut très vivement attaqué. M. Bright le dénonça dans un langage sévère et méprisant et demanda ce que deviendrait la vie parlementaire si chaque député suivait uniquement ses vues personnelles. « Un marchand « des quatre saisons et son âne, dit-il, dans un meeting à « Birmingham, mettent une semaine pour aller d'ici à « Londres, mais ils peuvent, en traversant la ligne de « Londres et du nord-ouest, faire dérailler un train express. « De même il existe des députés qui, durant toute leur vie « publique, n'ont pas fait avancer la question de la réforme « de l'épaisseur d'un cheveu et qui peuvent, dans un « moment critique, par leur brusque immixtion dans les « projets de la majorité faire échouer une importante « mesure dont tout le pays devait bénéficier. » Le « tea-room party » assumait donc une grande responsabilité en s'affranchissant de la direction de ses leaders habituels. Assurément, il ne faisait qu'user de son droit ; il avait ce mérite de simplifier la loi, d'effacer des classifications arbitraires et d'en arriver d'un seul coup à faire un électeur de tout I mme logeant dans ses propres meubles. MM. Gladstone c Bright l'avaient eux-mêmes reconnu ; il était regrettable c e la composition du corps électoral dépendît de l'orga-

nisation si variable des conseils de paroisse. Le « tea-room party » ne devait donc pas être traité comme un groupe indiscipliné qui aurait, par son attitude, assuré la victoire à l'ennemi. C'étaient au contraire des volontaires aventureux qui, à leurs risques et périls, avaient engagé la lutte et remporté une victoire plus complète que leurs chefs n'auraient pu l'espérer. Quelques-uns d'entre eux tiraient peut-être un peu trop vanité des périls qu'ils avaient bravés et du succès qu'ils avaient obtenu. Il faut du reste reconnaître qu'ils avaient agi autant par calcul que par sentiment du devoir. Ils avaient senti que le gouvernement céderait à leur pression pour éviter le regret de son bill, et ils avaient profité de l'occasion pour établir la loi sur un principe à la fois large et simple, et attribuer le droit de suffrage à tous les habitants des bourgs autres que ceux qui vivaient en garni.

La lutte était terminée. Le projet avait pris corps. Les termes dans lesquels il était conçu, fort obscurs au début, avaient fini par devenir d'une limpidité absolue. Une grande œuvre venait de s'accomplir, et l'on était allé beaucoup plus loin dans la voie de la démocratie pure que ne l'avait proposé ou même espéré M. Bright. Au cours de la discussion, M. Mill présenta un amendement tendant à admettre au nombre des électeurs les femmes locataires d'une maison ; en d'autres termes, à attacher la qualité d'électeur au fait même de la location, sans distinction de sexe. La majorité de la Chambre était au début disposée à ne considérer la proposition que comme un intermède plaisant destiné à permettre quelques facétieux commentaires ; mais le débat fut au contraire intéressant et sérieux, et donna naissance à la controverse la plus intéressante. 73 membres votèrent le projet de M. Mill et 196 le rejetèrent. L'honorable député dut se consoler de cet échec. Il appela aussi l'attention de la Chambre sur la représ tation des minorités, mais il ne formula aucune prop tion. Son système, qui bientôt allait passer dans la

avait cependant reçu de la Chambre des Communes un accueil assez favorable.

Lorsque le bill vint en discussion devant la Chambre haute, lord Cairns proposa que dans les élections où il y avait trois membres à élire. les électeurs ne pûssent en nommer que deux. L'amendement fut voté, malgré M. Disraeli qui déclarait la mesure contraire à tous les principes et pleine d'inconvénients dans la pratique. MM. Gladstone et Bright avaient également combattu cette imovation. Le nouveau principe, on le voit, avait pour but d'assurer la représentation des minorités. Dans une élection où il y avait à nommer trois représentants, chaque électeur ne pouvant voter que pour deux, le troisième devait être naturellement le représentant de la minorité. Il ne s'en suivait pas nécessairement que ce troisième député dût être opposé aux opinions politiques de la majorité. Dans beaucoup de circonscriptions qui nommaient trois représentants, la majorité pouvait être assez forte pour assurer l'élection des trois membres. Les électeurs représentant la même opinion sont quelquefois assez nombreux pour procurer la majorité aux deux candidats les plus populaires et accorder au troisième candidat assez de voix pour assurer son élection.

Aussi le nouveau principe ne répondait pas absolument dans la pratique à ce qu'on attendait de lui. Dans la plupart des cas ou les partisans de la représentation des minorités eùssent voulu voir le système nouveau fonctionner utilement, c'est-à-dire dans les circonscriptions où la minorité n'avait aucune chance jusqu'à lors d'être représentée, la loi nouvelle demeurait inefficace, la majorité pouvait toujours à force de discipline et d'adresse évincer tout candidat qui n'était pas de son choix. Néanmoins le vote de cette disposition avait son importance, ait la première affirmation d'un principe, qui peut ndir insensiblement et influer d'une façon sérieuse sur marche et le développement de nos institutions. On

vota également un ou deux articles qui n'étaient par compris dans le projet général de réforme. Il fut décidé que le Parlement ne devait pas être dissous à la mort du souverain et que les députés qui occupaient des fonctions publiques ne seraient pas tenus de se représenter devant leurs électeurs chaque fois qu'ils seraient appelés à des fonctions nouvelles. C'était là une excellente innovation. Il est très important qu'un membre du Parlement, lorsqu'il est nommé dans l'administration, puisse donner à ses électeurs l'occasion de dire s'ils sont satisfaits ou non d'être représentés par un membre du gouvernement mais lorsque la réponse a été affirmative, il est tout à fait inutile d'imposer au député chaque fois qu'il change de fonctions les dépenses et les ennuis d'une nouvelle élection. Un collège électoral peut avoir d'excellentes raisons pour refuser le renouvellement de son mandat au député qui a accepté un poste dans l'administration, mais s'ils ont jugé bon de lui continuer leur confiance lorqu'il est devenu secretaire pour les colonies, pourquoi la lui refuseraient-ils, si du département des colonies il passe à celui des Indes. Il est heureux toutefois, que la loi n'ait pas été modifiée plus tôt. L'histoire n'eut pas été enrichie du speach que prononça John Paktngton lorsqu'il se représenta devant ses électeurs de Droitwich.

La réforme électorale fut enfin votée le 15 août 1867. Voici qu'elles étaient ses principales dispositions. Elle accordait le droit de vote dans les bourgs à tous les citoyens chefs de famille qui payaient la taxe des pauvres et à tous les locataires ayant un an de résidence et ne payant pas moins de 10 livres de loyer; dans les comtés, à ceux qui pouvaient justifier d'un revenu foncier de 5 livres et aux fermiers du sol qui payaient 12 livres par an. Certains bourgs de peu d'importance perdaient leur député; d'autres collèges électoraux voyaient leur représentation réduite; par contre de nouvelles circorscriptions étoient créées par exemple pour les bourgs de Chelsea et

de Hackney. Manchester, Liverpool, Birmingham et Leeds devaient élire à l'avenir trois députés. L'université de Londres obtenait un représentant. Lorsqu'un collège électoral avait à élire trois représentants, chaque électeur ne pouvait voter que pour deux candidats. Dans la cité de Londres, qui élisait quatre députés, chaque électeur ne pouvait voter que pour trois candidats. On renvoya à l'année suivante les lois de réforme électorale concernant l'Irlande et l'Ecosse. Disons dès maintenant que ces deux bills, et plus spécialement celui de l'Irlande, assez bizarres dans leurs dispositions, n'étaient guère de nature à donner satisfaction à ces deux pays. La loi pour l'Ecosse accordait aux habitants des bourgs la même capacité électorale qu'aux bourgs d'Angleterre ; quant aux habitants des comtés, il leur fallait justifier d'un revenu net de 5 livres ou d'une location de 14 livres par an. Le gouvernement proposa d'abord d'établir pour les comtés le même droit électoral qu'en Angleterre. On supprima par voie d'amendement la disposition relative au paiement de la taxe des pauvres, ce qui du reste était nécessaire, la base de cet impôt n'étant pas la même dans les deux pays. Quant aux locataires, le gouvernement exigeait qu'ils payâssent 14 livres de loyer, chiffre qui lui paraissait être l'équivalent de 12 livres en Angleterre. Quelques nouveaux sièges furent accordés à l'Ecosse ; le gouvernement avait proposé d'augmenter d'autant le nombre des membres de la Chambre, mais on vota un amendement qui résolut la question en enlevant à un certain nombre de petits bourgs d'Angleterre le droit qu'ils avaient de nommer un député. Le bill pour l'Irlande mérite à peine d'être mentionné. Dans les comtés, il subordonnait la capacité électorale au paiement d'un loyer de 12 livres ; dans les bourgs, il suffisait que le loyer fût de huit ou de quatre livres ; la loi n'apportait aucune modification aux circonscriptions électorales existantes.

Pendant que la loi de réforme subissait les diverses

épreuves de la procédure parlementaire, le ministère tenait une conduite ridicule vis-à-vis des meetings publics de Hyde-Park. La ligue réformiste avait convoqué ses adhérents pour le 6 mai dans le parc. Le 1er mai, M. Walpole lança une proclamation pour interdire le meeting. La ligue consulta ses avocats qui déclarèrent que la réunion projetée n'avait rien de contraire à la loi, et elle répondit par une contre-proclamation ; elle affirmait son droit et déclarait que le meeting aurait lieu. Le gouvernement s'aperçut un peu trop tard que les réformistes étaient dans la légalité. La loi donnait à la Couronne le droit de police dans les parcs ; elle pouvait arrêter ceux qui y commettaient des dégâts ; mais elle ne pouvait prohiber à l'avance les réunions qui devaient y être tenues. Le meeting eut lieu en présence d'un large déploiement de troupe et de police. Tout se passa dans le plus grand calme, et les curieux qui étaient venus dans l'espoir de quelque conflit durent trouver la réunion singulièrement paisible. Le ministre de l'intérieur, M. Walpole, de plus en plus fatigué de ses fonctions, qui, en ces temps agités, devaient être particulièrement ingrates, donna sa démission ; il n'était pas du reste de taille à faire face aux difficultés du moment qui ne lui avaient occasionné que des déboires. Il conserva néanmoins sa place dans le cabinet. « Il siègera toujours « sur ces bancs, dit M. Disraeli en annonçant à la Chambre « la démission de son collègue; bien qu'il cesse d'être « ministre, il n'en continuera pas moins de compter au « nombre des conseillers responsables de sa Majesté. « M. Walpole était un homme de principes élevés, d'un caractère aimable, estimé de tous les partis. Mais il n'était pas homme de lutte, et, dans l'affaire de la ligue réformiste, il réussit presque constamment à se mettre dans son tort. Il fit toujours acte d'autorité à contre temps et à contre sens, et se tira toujours ssez piteusement des mauvais pas où il s'était fourvoyé. Il fut remplacé dans s fonctions par M. Gathorne Hardy, qui abandonna la dir

tion du « *Poor Law board* » pour devenir ministre de l'intérieur.

La loi de réforme était enfin votée. Le « saut dans les ténèbres » venait de s'accomplir. C'est ainsi, du moins, que le premier ministre, lord Derby, caractérisait sa politique et celle de ses collègues. Le mot était devenu historique ; on l'attribua toujours à lord Derby, mais en réalité il était de lord Cranbourne. Pendant les débats devant la Chambre des Communes, il avait raillé le gouvernement et l'avait prévenu « qu'il faisait un saut dans les ténèbres. » Lord Derby s'était emparé de l'expression, reconnaissant de bonne foi qu'elle dépeignait assez exactement la situation de son ministère. Le gouvernement, on ne saurait le nier, avait agi sagement en prenant une résolution si prompte et si décisive, et en faisant toutes les concessions pour éviter que la loi ne fût renvoyée à une autre session. On est étonné de la hardiesse et de l'audace avec lesquelles les conservateurs sacrifièrent ainsi, l'un après l'autre, tous les principes que jusqu'alors ils avaient proclamés comme l'essence même de leur foi politique, pour revêtir les dépouilles des radicaux.

Dans une occasion mémorable, on avait entendu M. Disraeli accuser Peel d'avoir surpris les whigs au bain et de s'être sauvé avec leurs vêtements. Cette fois, il commettait lui-même un acte de spoliation moins scrupuleux encore. Il aidait les whigs à se déshabiller pour pouvoir s'emparer de leurs vêtements. Rien n'est plus surprenant que le courage avec lequel il entreprit la série de transformations de son projet de loi, si ce n'est peut-être la simplicité étudiée avec laquelle il déclarait à la fin des débats être resté fidèle à ses principes. Combien, dans le Parlement, se laissèrent séduire par le sérieux et la placidité de son langage ! M. Disraeli triomphait donc, mais l'élévation la moralité de sa politique n'avaient rien à gagner à de nblables succès. De tout cela, le peuple anglais ne tirait 'une conclusion : la question de la réforme électorale

était enfin vidée, et pour longtemps. Désormais, on n'entendrait plus parler ni de ces millions d'honnêtes travailleurs dépouillés de leur droit de citoyens, ni de l'anarchie aux mains basanées et sanglantes. Ce fut M. Lowe qui tira la moralité de l'histoire. « Voilà, dit-il, les travailleurs, les petites gens, c'est-à-dire la majorité, appelés à la vie politique ; le moins que nous puissions faire maintenant, c'est d'instruire notre nouveau maître. »

CHAPITRE LIII

LE MOUVEMENT FENIAN

Le Parlement venait à peine de clore sa session, après avoir voté la loi de réforme électorale, lorsqu'on apprit qu'à Manchester on avait attaqué la police en plein jour et mis en liberté deux prisonniers politiques. Ces prisonniers étaient des fenians. Nous avons déjà parlé du mouvement fenian et des embarras qu'il avait suscité aux divers ministères. C'est au début de l'administration de lord Russel que l'on eut quelques données certaines sur le caractère de ces conspirations permanentes. Le 16 février 1866, le Parlement reçut, non sans surprise, la communication que lui fit le gouvernement : Lord Russell, à la Chambre des Lords, et sir Georges Grey, à la Chambre des Communes, déclarèrent que le ministère était résolu à suspendre le bill d'*habeas corpus* en Irlande, et que les deux Chambres allaient être réunies le lendemain pour conférer au gouvernement les pouvoirs qu'il sollicitait. Le lendemain était un samedi; les Chambres ne siègent jamais ce jour-là dans la première période de leur session, encore moins quand elles en sont aux premiers jours de la reprise de leurs travaux. Le gouvernement ne pouvait

émettre une telle exigence que sous l'empire d'une nécessité absolue. En effet, le bruit se répandait dans les couloirs que la police était sur la trace d'une conspiration formidable en Irlande.

Les deux Chambres furent convoquées pour le lendemain. Le gouvernement proposa de suspendre en Irlande la loi d'*habeas corpus* et de donner au lord lieutenant le pouvoir illimité d'arrêter et emprisonner toute personne suspecte. On procéda aux trois lectures dans la même journée. La Chambre des Lords dut rester en séance en attendant le retour du courrier chargé d'aller à Osborne demander l'assentiment de la reine. Après être rentrés en séance plus tôt que d'ordinaire et avoir épuisé la discussion, les pairs avaient suspendu leurs travaux jusqu'à onze heures du soir. La séance ayant été reprise, ils avaient patiemment attendu la réponse de la souveraine, qui arriva avant minuit. Le lundi, à une heure moins vingt du matin, le projet avait force de loi. Une pareille loi, il est inutile de le dire, ne pouvait passer à la Chambre des Communes sans discussion et même sans opposition sérieuse. M. Bright prononça dans cette circonstance un de ses plus remarquables discours. C'est à cette occasion qu'il déclara que si le peuple irlandais pouvait enfanter un tel miracle, il déracinerait la verte Erin de la profondeur des mers et la transporterait à deux cents milles vers l'Occident. Pour un homme d'Etat anglais, c'était un aveu bien humiliant, moins humiliant peut-être pour M. Bright que pour tout autre, car il s'était toujours efforcé d'obtenir pour l'Irlande une constitution qui lui fît oublier l'annexion inique et violente qu'elle avait dû subir, et consacrât son alliance intime avec le peuple anglais. Ce qu'il y avait de douloureux pour l'homme d'Etat anglais c'était d'avoir à reconnaître qu'après tant de siècles d'efforts infructueux, l'Angleterre n'avait pas encore réussi à établir l'union entre les divers parties du royaume et qu'il lui fallait encore user vis-à-vis de l'Irlande de moyens violents et de mesures coercitiv

Tout Anglais consciencieux reconnaîtra que ces mêmes faits, observés chez une nation voisine, lui sembleraient la condamnation éclatante du système de gouvernement pratiqué par la nation conquérante. On essaierait en vain de lui persuader que c'est la faute de la Pologne si la Russie ne peut la gouverner que par la force; la faute de la Vénitie, si les Autrichiens sont toujours des conquérants campés sur ses lagunes. Son simple bon sens, dégagé de tout préjugé national, lui démontrerait sans peine que, si après de longs efforts, un pays ne peut maintenir sa domination que par la force, c'est aux vices de son gouvernement et non à la perversité du peuple vaincu que doit remonter la responsabilité. M. Mill, qui prit la parole dans le même débat, frappa tous les esprits par la clarté de sa démonstration. « Si on voyait, dit-il à la Chambre, un capitaine de vaisseau ou un maître d'école recourir sans cesse à des mesures violentes pour maintenir l'ordre sur le navire ou dans la classe, on dirait de suite, et sans plus ample informé, que ni l'un ni l'autre ne savent commander. » M. Mill insista sur la nécessité de rechercher les causes de la résistance que le gouvernement anglais ne cessait de rencontrer en Irlande. Il parla de l'éternel « *non possumus* » que les hommes d'Etat anglais opposaient chaque fois qu'on réclamait une législation spéciale pour ce malheureux pays ; ce *non possumus* ne signifie qu'une chose : « Ce n'est pas notre manière de faire en Angleterre. »

Le bill d'*habeas corpus* fut donc une fois de plus suspendu en Irlande. Le gouvernement devait le reconnaître, il se trouvait en face d'un nouveau soulèvement. Cette fois, la rébellion semblait pour ainsi dire jaillir du sol ; la nouvelle s'en était répandue avec une rapidité foudroyante. Bien des indices cependant annonçaient depuis quelque temps l'imminence du danger, mais il atteignit rapidement s proportions qui dépassèrent tout ce qu'on pouvait évoir.

Le mouvement fenian avait un caractère nouveau : il

différait de tous ceux qui, jusqu'à ce jour, avaient troublé l'Irlande. Il naquit et se développa sans patronage et sans l'appui de ceux que l'on peut appeler les leaders naturels de la nation. En 1798 et en 1848, le mouvement avait été discipliné ; sa direction avait été concentrée aux mains de quelques hommes habiles, énergiques, de grande naissance, qui s'étaient investis eux-mêmes du droit de commander et qu'on avait suivis. La révolte de 1798 doit être attribuée autant à l'explosion des colères individuelles, provoquées par d'injustes persécutions, qu'au mouvement de l'esprit national, mais elle ne dut sa puissance et son organisation qu'à des hommes comme Wolfe Tone et lord Edward Fitz-Gerald. En 1848, l'insurrection s'était appuyée sur l'autorité presque traditionnelle de Smith O'Brien, sur l'inflexible volonté de Mitchel et l'éloquence ardente de Meagher. Le mouvement actuel, au contraire, semblait surgir des entrailles même du pays. Ses chefs n'étaient connus ni par la position sociale, ni par l'éclat du nom, ni par leur valeur personnelle. Ils étaient tous d'origine obscure et ne comptaient dans leurs rangs ni orateurs, ni écrivains distingués. Ce ne fut pas la guerre civile des Etats-Unis qui engendra le fenianisme, bien qu'elle exerçât une grande influence sur son développement. Mais le fenianisme, sans être connu sous son nom particulier, existait bien avant que la guerre de Sécession eût donné naissance à une nouvelle race irlandaise (le soldat irlandais-américain) qui devait, après la pacification de l'Union, chercher à utiliser sur un autre théâtre l'exubérance de ses forces et ses goûts militaires.

L'agitation, sous forme d'associations ténébreuses, n'avait jamais cessé de couver sourdement en Irlande. Le résultat le plus clair de toutes les poursuites judiciaires intentées en Irlande contre les fauteurs d'écrits ou de propos séditieux, avait été d'exciter au développement des sociétés secrètes. Nous n'avons pas à examiner dans cette histoire si ces poursuites étaient ou non fondées, si elles étaient

plus ou moins imposées par la nécessité de la situation. Nous nous bornons à constater un fait indéniable qui s'impose aux méditations de ceux auxquels est confié le maintien de l'ordre. En tous cas, ceux qui en Irlande avaient la responsabilité de la paix publique, auraient dû se préoccuper des difficultés qu'ils créaient au gouvernement en poursuivant ainsi de simples écarts de plume ou de langage. « Lorsque le mécontentement populaire commence à se faire jour, dit Curran, appréciant sévèrement l'administration de l'Irlande à cette époque, un gouvernement sage devrait, au lieu de le dissimuler, l'exposer sous un globe de verre.» La suspension de « l'*habeas corpus* », décrétée après le mouvement de 1848, avait pour résultat de fournir des recrues nouvelles aux associations secrètes. Même avant les procès intentés à cette époque contre les chefs du mouvement, une association secrète s'était formée entre un grand nombre de jeunes Irlandais appartenant à la population des villes. Elle était soutenue par des jeunes gens du meilleur monde et des plus honorables; son action s'étendait de ville en ville, protégée par un secret absolu qu'aucun affilié ne trahit jamais. Elle fonctionnait régulièrement avec ses serments de fidélité, ses chefs reconnus, ses assemblées nocturnes dans lesquelles parfois on s'exerçait au maniement des armes. La conspiration échoua parce que son succès était vraiment impossible. Nulle part les conjurés n'avaient assez d'armes pour engager, sur un point déterminé, une lutte sérieuse. Il leur fallait établir entre les villes des communications secrètes par des chemins détournés ; dans de semblables conditions, il était impossible de combiner rapidement une action quelconque. Il y eut deux ou trois tentatives de soulèvement général, mais elles échouèrent misérablement ou n'aboutirent qu'à quelques échauffourées immédiatement réprimées ; le découragement envahit rapidement tous les unes patriotes. Ils virent leurs chefs se disperser les uns n France, d'autres aux Etats-Unis, d'autres en Angleterre;

bientôt, les derniers vestiges de l'association avaient complètement disparu ; c'était du reste la fin la plus heureuse qu'on pût lui souhaiter. Une collision violente avec la police n'aurait eu d'autre résultat que la mort de quelques centaines de braves jeunes gens.

Quelques années plus tard, on vit se constituer en Irlande des clubs connus sous le nom de « Phœnix. » C'était, pour la plupart, des associations recrutées parmi les paysans ; elles étaient par cela même plus sérieuses, plus redoutables. Nous avons vu que les jeunes gens qui avaient formé les associations secrètes dont nous parlons plus haut, appartenaient aux classes les plus cultivées de la société ; ils étaient maintenant honteux d'avoir vu le mouvement de la jeune Irlande disparaître sans avoir au moins illustré son existence éphémère par quelques brillants faits d'armes. Quant aux « clubs Phœnix, » ils donnèrent lieu à quelques poursuites et à quelques condamnations en vertu du droit commun, et ce fut tout. Il n'était encore venu à l'esprit d'aucun haut fonctionnaire anglais que ces diverses manifestations de l'esprit populaire pouvaient bien être plutôt une conséquence qu'une cause. On se contenta de les réprimer lorsqu'elles vinrent à se produire. On était presque aussi coupable que les conspirateurs eux-mêmes en supposant qu'il pouvait y avoir une cause sérieuse à cette agitation, et que le problème politique et social dans lequel elle se confondait, serait peut-être facilement résolu si le gouvernement voulait bien prendre la peine de l'étudier sans aucun esprit de prévention.

Après les associations du Phœnix vinrent les fenians. « Voilà une grave affaire, disait un écrivain anglais auquel on dépeignait l'organisation de ce parti. Le mouvement irlandais a cette fois trouvé une bonne étiquette ; les fenians dureront longtemps. » On a vu dans le fenianisme une résurrection de l'ancienne milice irlandaise. Dans l'*Antiquaire* de Walter Scott, Hector M'Intyre, voulant mont[rer] toute la beauté et toute l'originalité des chants de Sel[ma]

dans Ossian, récite celui dans lequel le poète demande à saint Patrice, patron de l'Irlande, s'il oserait comparer ses psaumes « aux chants des fenians aux bras nus. » Ces chants des fenians aux bras nus se sont sans doute transmis de bouche en bouche aux Celtes de l'Irlande, aux montagnards de l'Ecosse, bien avant qu'aucun sorcier ait pu prédire l'arrivée de Strongbow et la trahison de l'épouse de Breffni(1). Il y avait un air d'antiquité celtique et d'étrange mystère dans ce nom de « fenian » qui méritait les appréciations flatteuses de l'écrivain impartial dont nous venons de rapporter les paroles. L'agitation feniane naissait vers 1858 et atteignit son apogée vers le milieu de la guerre de Sécession. Son organisation était ingénieuse. Toute l'autorité émanait d'un comité central, et selon que les affiliés étaient plus éloignés du siège de ce comité, ils étaient moins initiés à ses projets; en général, leur rôle se réduisait à une obéissance purement passive; les esprits faibles ou hésitants ne pouvaient, soit par trahison, soit par simple légèreté, divulguer ni même contrecarrer les projets de leurs chefs. Il y eut en Amérique une sorte de convention du parti dans laquelle l'association des fenians fut régulièrement organisée. On établit un gouvernement provisoire dans le voisinage d'Union Square, à New-York, et on le pourvut de tous les rouages et de tous les moyens d'action dont disposent les plus puissantes administrations. Peu de temps après, l'Irlande recevait fréquemment les visites de plus d'un étranger aux allures mystérieuses.

L'émigration irlandaise avait introduit dans la vie politique américaine un élément tout à fait nouveau. Un des hommes de 1848, qui après s'être réfugié momentanément aux Etats-Unis, était ensuite passé au Canada, où il avait acquis une grande influence, écrivait un jour de New-York à ses amis d'Irlande : « C'est ici que se trouve le long bras du levier. » Il y avait beaucoup de vérité dans cette

Strongbow et Breffni, personnages des poëmes d'Ossian.

appréciation. Les Irlandais croissaient rapidement en nombre et en influence sur toute la surface des Etats-Unis. La constitution du pays leur permettait de jouir presque immédiatement de tous les droits politiques ; c'était un avantage que la plupart prisaient beaucoup et dont ils avaient soin de profiter. Le système politique américain, quoique l'on puisse penser de ses mérites et de ses imperfections, a ceci de particulier qu'il intéresse vivement les masses aux affaires publiques. Il y a certainement dans la classe riche toute une catégorie de citoyens exclusivement absorbés par les affaires et par le souci de gagner de l'argent, qui n'ont pas le temps de s'occuper de politique ; il en est d'autres aussi qui éprouvent une aversion naturelle pour la foule et les discussions bruyantes, ou qui seulement affectent de sentir ainsi ; ceux-là se tiennent résolument en dehors de toute action politique. Toute élection, toute question d'intérêt public de quelque importance, est d'abord discutée dans des sortes d'assemblées primaires qui se réunissent spontanément sur toute la surface du territoire. Ce sont surtout, on pourrait même dire exclusivement, les classes inférieures de la société qui constituent le public habituel de ces réunions. Depuis ces réunions jusqu'aux élections législatives, et depuis les élections législatives jusqu'à la nomination du président de la république, la machine électorale fonctionne de manière à toujours tenir en haleine les plus humbles électeurs.

Les travailleurs irlandais, qui sans doute n'avaient jamais eu l'occasion d'émettre un vote dans leur pays, constituaient au contraire aux Etats-Unis une force politique ; ils se voyaient recherchés par les leaders des divers partis ; et les meneurs des factions les plus opposées exaltaient à l'envie tous les sentiments qui leur étaient chers. Tout en étant fier de ses privilèges de citoyen américain, l'Irlandais conservait toujours au fond du cœur un vif amour pour son pays natal. Il s'aperçut bientôt du parti qu'il pouvait tirer de son influence au profit de ses rêves les plus chers.

Aux Etats-Unis, nous ne disons pas au Canada, les Irlandais, divisés sur les questions politiques et religieuses, étaient toujours d'accord sur les questions qui n'intéressaient que l'Irlande. La haine de l'Angleterre, ou au moins du gouvernement anglais, restait vivace chez la plupart de ceux qui étaient venus des provinces du Nord se fixer aux Etats-Unis, et cependant ces mêmes hommes, restés dans leur patrie, auraient sans doute élevé leurs enfants dans le respect du gouvernement anglais et de la maison d'Orange. Mais l'immense majorité des émigrants d'Irlande en Amérique venait des provinces de Leinster, Munster et Connaught, et leurs sentiments d'hostilité contre l'Angleterre n'avaient fait que grandir avec le temps et la distance qui les séparaient de leur ancienne patrie. Il ne serait pas évidemment tout à fait exact de représenter comme un ennemi mortel de l'Angleterre tout citoyen américain d'origine irlandaise; mais on peut dire d'une manière générale que tout l'élément irlandais, qui rentre pour une si large part dans la population des Etats-Unis, nourrissait les sentiments les plus hostiles contre la domination anglaise en Irlande.

Possédés de cette idée fixe, les Irlandais américains, soutenus par la puissance de leur organisation politique, entretenaient une agitation constante pour rallier les divers partis à leurs projets belliqueux contre l'Angleterre. L'un des plus grands partis qui se partagent la direction des affaires publiques dans les Etats du Nord, inscrivait dans son programme électoral les griefs des Irlandais afin d'obtenir leurs voix dans les grandes villes. Il affectait le plus grand attachement à la cause irlandaise et s'associait à toutes ses revendications; sur la surface entière du territoire, le mot d'ordre était donné aux frères et amis de faire alliance avec les Irlandais; ses leaders prirent souvent la parole dans les meetings irlandais; on vit dans quelques grandes villes les autorités municipales se joindre aux processions, le jour de la fête de Saint-

Patrice, et plus d'un maire ne dédaigna pas de prendre place dans les rangs des manifestants revêtu comme eux du costume national aux vertes couleurs. Il y eut un moment où les voix des Irlandais étaient absolument nécessaires au parti démocratique, et ce dernier semblait prêt à appuyer tout ce qui, momentanément, pouvait flatter les espérances de ses nouveaux alliés. Au lendemain de la guerre de Sécession, les Américains, sans distinction d'opinion, ceux du Sud non moins que ceux du Nord, étaient hostiles à l'Angleterre. Dans de telles circonstances, la population irlandaise, on le conçoit sans peine, était en proie à une surexcitation extrême. On crut un instant que l'affaire de l'*Alabama* avait été enterrée par les hommes d'Etat américains ; mais il n'est pas un seul parti en Amérique qui par ses programmes ou par son attitude, ait voulu encourager une semblable espérance. Telle était la situation, qu'il eût été facile au président de la république d'entraîner le pays tout entier dans une guerre contre l'Angleterre. La frontière du Canada était trop vaste pour pouvoir être défendue, et les Américains avaient cet immense avantage de pouvoir à leur gré choisir leur champ de bataille. A cette époque les Etats-Unis eûssent salué avec enthousiasme la guerre contre l'Angleterre. L'opposition des esprits calmes et prudents eùt été balayée par le flot de la passion populaire. Aussi n'est-il pas surprenant que les chefs fenians aient cru qu'ils allaient forcer la main du gouvernement américain et l'amener à ouvrir les hostilités. En tous cas, ils ne pouvaient douter que les Etats-Unis se préoccuperaient assez peu de gêner les fenians dans leurs entreprises et d'empêcher qu'ils ne fissent de la frontière canadienne la base de leurs opérations.

La guerre civile américaine avait introduit un personnage nouveau sur la scène du monde, c'était le soldat américain-irlandais. Il apportait sous les armes la fie
et la belle humeur du Celte, en même temps que la

plesse et la crânerie du gamin américain sous sa tunique bleue. Il avait toute la ruse de l'Américain unie à l'esprit aventureux de l'Irlandais. On retrouvait presque toujours dans son langage l'accent propre au terroir américain, car il n'avait jamais foulé cette terre d'Irlande, berceau de ses pères, qu'il aimait d'un amour à la fois enthousiaste et profond. Il s'était battu pour le Nord, il se fut également battu pour le Sud ; il se fut aussi bien rangé sous la bannière de Thomas Francis Meagher, que sous celle de « Pat Cleburne ». Peut-être avait-il appartenu à la brigade irlandaise qui, dans ses charges désespérées, gravissait les hauteurs de Fredericksburg. Peut-être aussi était-il dans les rangs des braves Sudistes, qui surent défendre ces mêmes hauteurs contre la furie des assaillants. Peu lui importait du reste ce passé ; il n'avait qu'un objectif, l'intérêt de l'Irlande ; et il ne songeait guère à épiloguer sur le choix de ses alliés. Presque tous étaient aussi bons patriotes qu'honnêtes et braves soldats. Inutile d'ajouter qu'ils étaient parfois la proie d'aventuriers qui essayaient d'exploiter le mouvement fenian dans un intérêt personnel des plus condamnables. On voyait à New-York, aux alentours de l'Union-Square, pérorer nombre de fanfarons qui s'arrogeaient la direction du mouvement fenian ; en fait, ils se bornaient à risquer leurs précieuses existences dans les querelles qui égayaient parfois les cabarets du sixième quartier (1) de New-York. La plupart semblaient n'avoir d'autre souci que de vivre de l'organisation feniane. Les souscriptions versées par de pauvres ouvriers et de malheureuses servantes pour aider à l'équipement des troupes qui devaient rendre l'Irlande à la liberté, permettaient à ces chefs improvisés de s'habiller à la dernière

(1) New-York est partagé en wards ou arrondissements. Chaque ward a des corps de pompiers volontaires qui se font grande concurrence. C'est le sixième quartier qui avait le corps de pompiers le mieux exercé et le plus diligent ; on l'appelait le « big sixth, » le grand sixth. L'influence de ce quartier était considérable dans les élections municipales.

(NOTE DU TRADUCTEUR.)

mode et de fréquenter les meilleurs restaurants de la capitale. On peut faire les mêmes critiques de toutes les organisations des grands mouvements populaires, mais nulle part elles ne sont aussi justifiées que lorsqu'on les applique à la vie publique américaine, où le champ s'ouvre librement à tous les agitateurs, et où chacun peut s'attribuer la direction sans être gêné par le contrôle d'aucune autorité reconnue. Mais si on juge les faits dans leur ensemble, on reconnaît que le mouvement fenian, aux Etats-Unis, fut créé et organisé par des personnes qui purent se faire des illusions sur le but à poursuivre, mais qui n'en étaient pas moins sincères, désintéressées et profondément dévouées à la cause qu'elles représentaient. Ce sont là des vérités qu'on ne saurait proclamer trop hautement, car l'opinion publique en Angleterre s'est toujours étrangement trompée sur le caractère du mouvement fenian. En cette circonstance comme en bien d'autres, les Anglais ont eu trop souvent l'illusion de croire que tous ceux qui ne se plaçaient pas au point de vue anglais, étaient ou des imbéciles ou des lâches, et qu'on devait avoir assez de bon sens pour ne tenir aucun compte de leurs exigences et de leurs protestations ; il faut aussi ne pas craindre de l'affirmer, les fenians ne conçurent jamais les projets bizarres et insensés qu'on prit l'habitude de leur attribuer.

Ils n'étaient pas sans analogie, par leur plan, avec les insurgés polonais dont nous avons parlé dans cette histoire. Les uns et les autres s'appuyèrent sur des prévisions qui n'aboutirent pas, mais qui n'avaient rien en elles-mêmes d'invraisemblable. Les révoltés polonais comptaient sur l'intervention des puissances européennes ; aucune ne vint à leur secours, mais nous savons maintenant qu'à une certaine époque, il s'en fallut bien peu que leurs espérances se changeâssent en réalité. Le mouvement fenian naquit de l'espoir que la gue[rre] éclaterait entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Il [est] aujourd'hui démontré qu'à plusieurs reprises la guerre f[...]

sur le point d'éclater, et que les officiers qui devaient commander le corps expéditionnaire destiné à opérer dans le Canada avaient été désignés par le gouvernement. Ceux qui n'ont pas vu l'Amérique dans les jours qui suivirent la pacification du Sud, ne peuvent se faire une idée de la violence des sentiments qui se manifestèrent alors contre l'Angleterre, dans les Etats du Sud aussi bien que dans ceux du Nord. Si le gouvernement anglais avait nettement décliné la proposition d'arbitrage à laquelle donna naissance la question de l'*Alabama*, l'Amérique eût à un moment quelconque, entre les années 1865 et 1868, déclaré la guerre. Une invasion du Canada aurait donné à un soulèvement en Irlande une toute autre portée que n'en purent avoir les troubles qui éclatèrent depuis dans des conditions bien différentes.

Cependant l'Irlande commença bientôt à être méthodiquement envahie par une foule d'étrangers suspects. Ils avaient presque tous la physionomie du Celte et l'allure du soldat américain. Ils se répandaient dans les villes et les villages ; là ils retrouvaient des parents ou des amis ; ils leur racontaient comment ils s'étaient illustrés dans la grande guerre qui venait d'ensanglanter les Etats-Unis, et le projet qu'ils avaient formé, de concert avec le peuple américain, de rendre à l'Irlande son indépendance. Pendant ce temps, les chefs fenians restés en Amérique remplissaient les colonnes de leurs journaux de détails sur les progrès de leur organisation. Au bout de quelque temps, ils s'enhardirent au point d'annoncer que leurs officiers avaient débarqué en Irlande, où ils levaient une armée pour marcher à l'affranchissement du pays. Naturellement le gouvernement anglais se tenait sur ses gardes. L'autorité était informée par ses espions de tout ce qui se passait en Irlande. L'espionnage fleurissait dans toute sa beauté. Les Irlandais ne pouvaient se réunir sans qu'il y eût parmi eux au moins une personne plus ardente que toutes les autres pour la cause nationale et qui, chaque

nuit, portait au château de Dublin le rapport détaillé de tout ce qui s'était passé à la réunion. Une fois même, un espion de religion protestante se donna pour catholique, et communia publiquement pour mieux convaincre ses compagnons de sa parfaite orthodoxie. A quelque religion qu'on appartienne, on comprendra sans peine quel grossier outrage constituait une semblable supercherie aux yeux de ceux qui croyaient aux mystères de la foi catholique.

Sur ces entrefaites, le chef des fenians américains, James Stephens, qui avait pris part au mouvement de 1848, arriva en Irlande. Il fut arrêté en même temps que M. James Kickham, l'auteur de plusieurs poèmes bien connus par leur grâce et leur charmante douceur. C'était un homme de mœurs pures, et du caractère le plus élevé. Il fut enfermé dans la prison Richmond, à Dublin, en novembre 1865 ; mais bientôt la nouvelle se répandit qu'il s'était évadé. Son évasion n'avait pu s'accomplir que par un prodige d'habileté et d'audace. Aussi, pendant quelque temps, le paysan irlandais crut que l'insurrection avait enfin trouvé un chef à la fois courageux et habile auquel la fortune ne dédaignait pas de sourire.

Stephens disparut un instant de la scène. Pendant ce temps, des querelles et des dissenssions avaient éclaté parmi les fenians d'Amérique. La division s'était accentuée à ce point qu'elle avait donné naissance à deux associations distinctes qui, naturellement, eurent chacune un programme différent. L'une voulait envahir le Canada et l'autre agir en Irlande. L'attaque contre le Canada ne se fit pas attendre. Une petite troupe de fenians, sorte d'avant-garde, passa le Niagara, dans la nuit du 31 mai 1866 ; elle occupa le fort Érié et battit les volontaires canadiens qui s'étaient d'abord avancés contre eux. Les débuts de la campagne s'annonçaient donc assez heureusement. Mais le gouvernement des Etats-Unis fit respecter la neutral de sa frontière avec une énergie et une rigueur qui eure

lieu de surprendre les fenians. Il interdit le passage de la rivière et, sur sa propre rive, il procéda à l'arrestation de quelques-uns des chefs insurgés. De leur côté, les autorités canadiennes envoyèrent des renforts. Un certain nombre de fenians furent pris et tués ; les autres repassèrent la frontière ; ainsi finit l'invasion du Canada.

Stephens reparut alors, mais ce ne fut que pour un moment. Il était revenu à New-York et il annonçait qu'il allait frapper un grand coup en Irlande. Peu après, le bruit se répandit qu'il avait quitté les Etats-Unis pour aller soulever l'Irlande. Les Irlandais américains continuèrent à traverser l'Atlantique même pendant les mauvais temps d'hiver, persuadés qu'avant la fin de la saison rigoureuse, au plus tard au commencement du printemps, Stephens apparaîtrait en Irlande à la tête d'un corps d'insurgés. Ceux qui vivaient en Irlande ne pouvaient avoir aucune confiance dans la réussite d'un semblable projet, alors même qu'au début il présenterait quelques chances de succès. Les paysans n'avaient pas d'armes et n'étaient nullement préparés à la lutte. La grande majorité du pays était absolument opposée à une aussi folle entreprise. Le clergé catholique en particulier exhortait les fidèles à ne tremper dans aucun complot et à demeurer étrangers à tout projet d'insurrection. Mais les Irlandais américains, qui étaient venus en Irlande, ne connaissaient pas la véritable situation du pays, et grâce à leurs efforts on se lança sans retard dans les préparatifs d'une lutte à main armée. Quant à Stephens, il ne reparut pas en Irlande et ne fit aucune tentative pour mettre à exécution ses projets belliqueux. On peut dire qu'il disparut de l'histoire du fenianisme.

Il était bien difficile d'arrêter un mouvement dont les préparatifs avaient été poussés si vigoureusement. Un ...and nombre de fenians rougissaient à la pensée de ...noncer à une insurrection qui leur avait déjà coûté tant efforts et ils brûlaient du désir de montrer ce que pou-

vaient des hommes résolus et fidèles à leurs serments. On décida donc d'agir sans délai, et de tenter un coup de main sur le château de Chester. Les fenians devaient converger de divers points du territoire vers l'ancienne ville de Chester, se tenir cachés dans les environs, envahir la ville un jour de février 1867, s'emparer du château et des armes qui s'y trouveraient, couper les fils du télégraphe, marcher sur Holyhead qui n'était qu'à une courte distance par le chemin de fer, saisir quelques-uns des vaisseaux qui se trouvaient dans le port et aller aborder sur les côtes d'Irlande. Le gouvernement était au courant de tous leurs projets ; la police attendait les insurgés aux environs de Chester et l'entreprise échoua.

Dans le courant de mars 1867, les fenians tentèrent en Irlande un soulèvement général. L'échec fut complet. Les choses cependant se passèrent mieux qu'on ne pouvait l'espérer ; l'insurrection fut si aisément et si facilement réprimée qu'elle ne coûta que peu de sang. Tout concourut à rendre la lutte peu meurtrière. La neige se mit à tomber avec une abondance extraordinaire dans les parties de l'île où elle ne faisait que rarement son apparition. Durant des nuits et des jours entiers, elle couvrit silencieusement les routes et les campagnes, et rendit intenables les gorges des montagnes où les fenians devaient se concentrer et au besoin opérer leur retraite. L'insurrection fut littéralement ensevelie sous un blanc linceul. On attaqua cependant les postes de police à Cork, Kerry, Limerick, Tipperary, Louth. Quelques fenians périrent et on fit un petit nombre de prisonniers ; ce fut tout. Le mouvement, depuis son début, n'avait jamais eu la moindre chance de succès. Les patriotes irlandais eux-mêmes, à quelque parti qu'ils appartînssent, durent éprouver une sorte de soulagement lorsqu'ils virent l'insurrection vaincue sans grande effusion de sang.

Cependant, lorsque les chefs du parti fenian comparurent devant la justice, ils excitèrent en Angleterre comm

en Irlande la plus grande sympathie. Ils eurent une attitude virile et vraiment digne. Quelques-uns d'entre eux avaient vaillamment combattu pendant la guerre civile américaine et avaient mérité d'honorables distinctions. Ils avaient abandonné les carrières brillantes qui s'offraient à eux aux Etats-Unis pour participer au soulèvement national que tentait le peuple irlandais. Ils montrèrent à l'audience le plus grand courage et déclarèrent qu'ils étaient prêts à mourir pour une cause qui leur était sacrée. Ils s'abstinrent de toute bravade et ne manifestèrent aucun repentir. Il eût fallu que le peuple anglais eût perdu tout sentiment d'humanité pour ne pas rendre hommage à tant de courage. Aussi les témoignages d'estime se manifestèrent de toute part, nombreux et spontanés. Un journal de Londres, plus enclin qu'aucun autre, à flatter les passions populaires, déclara franchement que les leaders du parti fenian s'imposaient au respect des Anglais, car ils avaient prouvé par la sincérité et la dignité de leur attitude qu'ils savaient comment on doit mourir. L'un des chefs, le colonel Burke, qui avait servi avec distinction dans l'armée Sudiste, fut condamné à mort le 20 mai 1867. Un grand meeting public se réunit immédiatement à St-James Hall pour demander sa grâce. Parmi les orateurs de cette réunion, composée en majorité d'Anglais, se trouvait M. Mill. Le public se composait surtout d'ouvriers; il ne comptait que peu d'Irlandais. L'Assemblée, à l'unanimité, se prononça avec enthousiasme pour la commutation de la peine de Burke et de ses compagnons. Le vaste édifice retentit d'applaudissements répétés lorsque M. Mill, de sa voix puissante et pleine d'émotion, parla en faveur d'une politique de grâce. On est heureux de constater que le gouvernement ne resta as sourd au vœu de la grande assemblée; il commua la eine de tous les condamnés.

Quelques mois plus tard, on apprenait avec étonnement ue des prisonniers fenians venaient d'être délivrés à Man-

chester par un hardi coup de main. Deux détenus, nommés Kelly et Deasy, étaient conduits dans une voiture cellulaire, d'un poste de police à la prison du quartier, pour y être interrogés. En chemin, la voiture fut arrêtée par une troupe de fenians en armes qui réclamèrent la mise en liberté des captifs. Ils entourèrent la voiture et essayèrent d'en briser la porte. La clef était aux mains d'un officier nommé Brett, qui se trouvait dans l'intérieur de la voiture. Un coup de feu fut tiré dans la serrure, sans doute pour la briser ; telle est du moins l'interprétade la police. Brett se trouvait précisément derrière la porte. Le malheureux agent qui se préparait à faire bravement son devoir et à lutter jusqu'au bout contre les agresseurs, reçut une blessure dont il mourut quelques jours après. Parmi les prisonniers, se trouvait une femme qui prit dans la poche de Brett la clef de la voiture et la passa aux insurgés ; les captifs furent aussitôt rendus à la liberté. « Kelly, je veux mourir pour toi » s'était écrié un des assaillants fenians ; il ne devait que trop tenir parole.

La délivrance accomplie, les prisonniers se sauvèrent et parvinrent à déjouer toutes les recherches de la police. Les chefs de la bande qui avaient assailli la voiture payèrent de leur tête la délivrance de leurs amis. Cinq d'entre eux furent reconnus coupables ; ils se nommaient Allen, Larkin, O'Brien, Condon ou Shore et Maguire. Allen était un jeune homme, presque un jouvenceau ; il n'avait pas encore vingt ans. La défense déclara que les accusés n'avaient d'autre but que de délivrer leurs camarades, et que la mort de l'agent Brett était le résultat d'un accident. Il faut ajouter que si tous avouaient leur participation à l'attaque, aucun ne reconnaissait avoir tiré de coup de feu. En droit, le fait en lui-même avait peu d'importance. Des coups de feu avaient été tirés. Ceux qui avaient p part à un attroupement prohibé par la loi dans un b évidemment criminel, étaient responsables des actes

leurs compagnons. Peu importait que ces hommes qui se glorifiaient de leur échauffourée, et qui offraient leur tête en expiation, eûssent soutenu jusqu'au dernier moment n'avoir pas tiré le coup de fusil dont le malheureux Brett était mort. Tous les cinq furent condamnés à être pendus.

Il se produisit alors un fait peut-être sans précédents. L'un des accusés. Maguire, alléguait pour toute défense qu'il avait été arrêté par erreur, qu'il était un marin loyal et non un fenian, et que, jusqu'au moment de son arrestation, il n'avait jamais eu connaissance du complot. Le jury, cependant, l'avait condamné comme les autres. Mais les reporters de la presse avaient été vivement frappés de l'accent de vérité avec lequel s'étaient produites ses protestations ; ils prirent la liberté d'adresser un mémoire au gouvernement dans lequel ils déclarèrent qu'ils croyaient à une erreur du jury ; une enquête fut ordonnée. On arriva à cette conviction que Maguire était innocent. Il fut gracié ; c'était le seul moyen légal de le soustraire aux conséquences du verdict rendu contre lui.

Cette erreur jeta naturellement des doutes sur la justice de la décision qui frappait les quatre autres accusés. D'énergiques démarches furent faites pour obtenir une commutation de peine. M. Bright s'y employa avec une grande ardeur et un profond sentiment d'humanité. Le poète Swinburne, dans des vers d'une grande beauté, fit un énergique appel au peuple anglais, lui recommandant, en faveur des accusés, une politique de clémence. Mais lord Derby, alors premier ministre, se montra inexorable. Il déclara qu'il ne s'agissait pas d'un attentat politique, mais d'un crime de droit commun, d'un meurtre vulgaire qui n'avait de particulier que son atrocité. Il eut assez peu de générosité pour déclarer 'il exigeait l'exécution des coupables parce qu'ils vaient expier leur « lâcheté. » L'expression n'était s seulement cruelle, elle était inexacte. Un ministre de couronne peut bien dénoncer, dans les termes les plus

énergiques, l'acte qui avait motivé la condamnation d'Allen et de ses complices, mais il est sans excuse lorsqu'il le flétrit de l'épithète de « lâche ». Quand des hommes ont arrêté une voiture cellulaire au milieu d'une grande ville, au péril de leur vie, pour arracher à la police leurs chefs politiques et qu'ils se déclarent prêts à payer de leur vie l'acte qu'ils ont commis, on peut dire que ce sont des coupables, même des criminels, mais on ne saurait sans détourner les mots de leur sens vrai, dire que ce sont des lâches.

Un autre condamné échappa à la peine capitale. C'était Shore, devenu citoyen américain par naturalisation. Il avait pris part à l'échauffourée, mais on invoqua certaines raisons, peu justifiées du reste, qui permirent de motiver sa grâce. Cet acte de clémence, bien que louable en lui-même, ajouta au mauvais effet produit en Irlande par l'exécution des trois autres fenians. On crut que Shore n'avait été sauvé que par la protection des Etats-Unis. Les trois autres, Allen, Larkin et O'Brien moururent noblement. Il est superflu d'ajouter que leur mort ne découragea point le parti fenian. Elle lui inspira, au contraire, un redoublement d'énergie.

L'excitation produite par l'agression de Manchester et la fermeté que les trois condamnés avaient montrée en marchant au supplice, commençait à peine à se calmer, lorsqu'un nouveau crime d'une atrocité inouïe vint épouvanter le pays. C'était le 23 novembre 1867, que Allen, Larkin et O'Brien avaient été pendus. Le 13 décembre, on tentait de faire sauter la maison de détention de Clerkenwell. Ce jour-là vers quatre heures, la ville de Londres, était terrifiée par une violente détonation semblable au grondement d'un tremblement de terre, ou à l'explosion d'un magasin à poudre. On apprit bientôt que quelques fenians avaient essayé de délivrer deux prisonniers détenus à Clerkenwell. Ils avaient imaginé de faire sauter le mu d'enceinte de la prison à l'aide d'un baril de poudı

auquel ils avaient mis le feu à l'aide d'une mèche. La muraille fut détruite sur une longueur d'environ soixante mètres, et un grand nombre de petites maisons du voisinage s'écroulèrent. Six personnes furent tuées sur le coup, dix autres moururent des suites de leurs blessures et environ cent-vingt reçurent des contusions plus ou moins graves. L'émotion fut telle que quarante femmes enceintes mirent au monde des enfants avant terme et la moitié de ces enfants moururent en venant au monde. Les conséquences du crime étaient immenses; elles n'avaient d'égales que son atrocité. Si les prisonniers qu'on voulait délivrer s'étaient trouvés dans la cour, ils auraient eu le sort des autres victimes. C'était l'heure de leur promenade quotidienne, mais les autorités de Scotland Yard (1) avaient reçu l'avis, deux jours auparavant, qu'on tenterait de délivrer les prisonniers en faisant sauter le mur d'enceinte ; aussi le gouverneur de la prison avait-il consigné ce jour-là les prisonniers dans leur cellules, et c'est selon toute probabilité, à cette révélation du complot, qu'ils devaient leur salut. Il est difficile de comprendre comment la police, ainsi prévenue, avait pu négliger de mettre sur pied un nombre suffisant de gardiens pour empêcher l'exécution du complot.

Cinq hommes et une femme furent poursuivis sous la prévention de cet attentat. Le magistrat chargé de l'instruction du procès abandonna la poursuite à l'égard d'un des hommes et de la femme contre lesquels il ne paraîssait pas y avoir de charges suffisantes. Après de longs et laborieux débats, trois accusés furent acquittés, un seul fut condamné. L'effet moral de cette condamnation fut sensiblement atténué par cette circonstance que le fenian était reconnu coupable sur la déposition d'un délateur. Son défenseur avait plaidé très énergiquement que l'accusé ne se trouvait pas à Londres au moment où l'explosion s'était

(1) Siège de l'administration centrale de la police.

produite. Le gouvernement ordonna une sorte d'enquête officielle, mais extra-judiciaire, pour apprécier la valeur de cet alibi ; à la suite de cette information, intervint une décision du premier président de la Cour et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur, qui déclarèrent régulier le verdict du jury. M. Bright porta l'affaire devant la Chambre des Communes ; il demanda qu'il fût sursis à l'exécution. Mais on lui répondit que la justice devait suivre son cours et le condamné fut pendu. Autant que l'on en peut juger, les accusés qui avaient essayé de faire sauter la prison appartenaient à cette catégorie de gens qui se trouvent mêlés à toutes les associations politiques et qui ne font que leur apporter le discrédit de leur déplorable réputation. Ils sont le fléau des sociétés secrètes, même de celles qui poursuivent le but le plus légitime. Ils rôdent sur les talons de toute conspiration organisée et le moment fatal arrive où ils prennent sur eux de tenter un coup, que les conjurés eux-mêmes auraient réprouvé. Il faut reconnaître que, parmi les chefs reconnus du mouvement fenian, il y avait des hommes honorables qu'égarait leur patriotisme, mais d'une sincérité au-dessus de tout soupçon. Nous ne pouvons supposer que de tels hommes aient éprouvé la moindre sympathie pour des crimes qui coûtèrent, comme à Clerkenwell, la vie à des femmes innocentes et à de malheureux enfants. Avant d'entrer dans une conspiration, on devrait bien ne pas oublier que l'autorité qui s'exerce dans l'ombre n'est jamais sûre d'être obéie, et qu'elle est souvent impuissante à empêcher ceux qu'elle prétend diriger de commettre des actes qu'elle déplore, mais dont elle porte la responsabilité. Cette raison, à elle seule, devrait suffire, pour éloigner les hommes de cœur de toute société secrète.

Il n'y a pas lieu d'insister sur le mouvement fenian. De nouveaux attentats se produisirent et furent suivis d'arrestations, de poursuites, d'emprisonnement et de bannissement. La répression n'eut d'autre résultat que d'accroî

le mécontentement des paysans irlandais. Cette insurrection eut un caractère purement irlandais ; elle n'inspira qu'une médiocre sympathie aux révolutionnaires du continent. Quelques hommes remuants, qui rêvaient l'avènement d'une démocratie universelle, vinrent mettre leurs services à la disposition des fenians. Mais l'alliance ne pouvait être de longue durée. L'étranger n'aimait pas l'Irlandais, qui, du reste, le lui rendait bien. Leur but n'avait en effet rien de commun. Le peuple irlandais, et, plus particulièrement le paysan, ne croyaient pas à l'avénement de la démocratie et de la révolution sociale. Ils ne comprenaient même pas la vague grandeur de la phraséologie qui confond toutes les revendications dans une seule, celle de « la révolution »; c'était peine perdue de leur parler de la solidarité des peuples. Les plus avancés ne rêvaient qu'une chose, l'indépendance de l'Irlande; ils n'avaient nulle ambition de prendre part à l'assaut général des vieilles institutions.

Le mouvement fenian ne laissa pas d'impressionner vivement les hommes d'Etat anglais. Plus d'un parmi eux commençait à comprendre qu'il était temps de renoncer à la répression armée, si l'on voulait arriver à pacifier l'Irlande. Ainsi qu'on l'a su depuis, M. Gladstone fut tellement frappé par les excès des révolutionnaires irlandais, qu'il crut le moment venu de donner satisfaction aux justes revendications de l'Irlande. Pendant que les hommes politiques se répandaient en vaines clameurs, accusant la barbarie du fenianisme et l'incurable perversité du peuple irlandais, un homme d'Etat était déjà arrivé à cette conviction, que l'opinion publique finirait par reconnaître dans le mouvement fenian la manifestation d'un mal profond dont il fallait rechercher la cause et poursuivre la guérison.

CHAPITRE LIV

TRADES-UNIONS

Vers la même époque, l'Angleterre était profondément troublée par la nouvelle de forfaits et de conspirations qui, par leur gravité, laissaient bien loin derrière eux tout ce qu'avait produit le mouvement fenian. Le bruit courait qu'il s'était organisé, au sein des Trades-Unions, une sorte de régime de terreur : qu'une *Vehmgericht* (1), plus terrible et plus impénétrable que les tribunaux secrets du Moyen-Age, jetait l'épouvante dans tous nos centres industriels. Depuis longtemps déjà, c'était dans l'intimidation que les Trades-Unions puisaient leur principal élément d'action. Maintenant, on disait partout qu'ils faisaient secrètement assassiner quiconque résistait à leurs ordres.

Plusieurs meurtres donnèrent, à cette époque, une triste célébrité à la ville de Sheffield. Un travailleur provoquait-il la colère d'un des chefs de quelque association ouvrière, il était presque aussitôt victime de quelque tentative criminelle. Tantôt c'était sa maison qui brûlait; tantôt une boîte de poudre éclatait sous ses fenêtres; tantôt quelque

(1) Société secrète allemande.

machine infernale, grossièrement construite, faisait, au milieu de la nuit, explosion dans sa chambre à coucher. Le malheureux échappait-il à la catastrophe, il reconnaissait aussitôt, dans ces ténébreuses machinations, la main des Trades-Unions, et ses voisins pensaient comme lui. Mais, le plus souvent, il était absolument impossible de réunir des preuves suffisantes pour entraîner la conviction du jury. L'impunité relative dont jouissaient les criminels leur permettait d'accomplir, presque sans crainte, leurs sanglantes exécutions; aussi les attentats devenaient de jour en jour plus nombreux, plus hardis et plus épouvantables. La police offrit des récompenses importantes pour arriver à découvrir les coupables; mais ce fut sans résultat. On accusait les Trades-Unions de tous ces crimes, mais les chefs s'en défendaient avec indignation. Souvent ils allèrent plus loin. Afin d'établir, une fois pour toutes, leur innocence, ils offrirent également de récompenser ceux qui découvriraient les coupables. La question se posa à Sheffield. Dans un grand meeting, le secrétaire d'une des associations ouvrières, nommé Broadhead, flétrit ces attentats en termes violents et indignés et protesta contre les soupçons dont les Trades-Unions étaient l'objet. L'ardeur avec laquelle Broadhead défendit ses amis, impressionna beaucoup de gens, et ceux-là mêmes qui n'éprouvaient aucune sympathie pour le principe de ces associations, pensèrent que Broadhead et ses collègues avaient été accusés bien à tort. D'un autre côté, ceux qui avaient entendu le discours de Broadhead avaient été frappés de l'exagération avec laquelle il avait donné libre cours à sa vertueuse indignation; ils remarquaient que, tout en répudiant tout appel à la force brutale, il avait proclamé l'autorité souveraine des Trades-Unions, non moins énergiquement que s'il eût eu à justifier les crimes qui lui étaient imputés.

Quoiqu'il en soit, la police et l'Association réclamai t, avec une égale insistance, l'intervention du gouver e-

ment, et une enquête générale fut ordonnée sur le fonctionnement des Trades-Unions. Une commission fut nommée, et une loi du Parlement l'autorisa à recevoir des dépositions sous la foi du serment. La commission envoya à Sheffield trois de ses membres, sous la direction de M. Overend, avocat de la Reine, orateur des plus distingués ; ils avaient pour mission de rechercher les auteurs des derniers assassinats. Les commissaires avaient le droit de garantir contre toutes poursuites les complices des crimes qui fourniraient des renseignements utiles à l'accomplissement du mandat qu'ils avaient reçu. L'offre était séduisante ; elle produisit des résultats inespérés. Le gouvernement paraissait si résolu, que nombre de gens, compromis dans les derniers attentats, prirent peur et dénoncèrent leurs complices pour se sauver eux-mêmes. La lumière se fit, aussi éclatante qu'on pouvait le désirer, et bientôt on acquit la certitude que plusieurs associations ouvrières avaient systématiquement employé les moyens les plus atroces pour punir ceux qui enfreignaient leurs réglements ou qui résistaient à leurs ordres.

L'Union des fabricants de scies de Sheffield était particulièrement compromise. Broadhead, qui venait de protester de son innocence avec tant d'indignation, en était le secrétaire. Il fut convaincu d'avoir décidé, combiné et payé l'assassinat d'un homme qui résistait à son autorité, et d'avoir commis plusieurs autres actes non moins criminels. Les meurtriers avaient été payés sur la caisse de l'Union. Les violences étaient classées par catégories dont l'échelle variait depuis la simple tracasserie jusqu'à la destruction de la propriété, les coups, la mutilation et enfin la mort. Le *rattening* (1) était une des formes les plus douces de la tyrannie de l'Union. Les outils des ouvriers mis à l'index étaient brisés, leurs machines détruites. On faisait aussi sauter leurs maisons, pendant la nuit, à l'aide de matières

(1) *Rattening* est un mot d'argot exprimant l'acte de détruire les outils de l'ouvrier qui n'obéit pas à la grève.

explosibles. A la suite d'une de ces explosions, une femme perdit la vue, une autre fut tuée. On avait tiré sur des ouvriers pour les rendre impropres à tout travail. L'un de ces malheureux fit, devant la commission, un tableau saisissant de l'attentat dont il avait été victime. Sa maison avait été incendiée, en pleine nuit, avec des matières explosibles; sa chambre et les rideaux de son lit s'étaient enflammés, et ce n'avait été qu'au péril de sa vie qu'il avait pu sauver sa femme, en arrachant, lambeaux par lambeaux, ses vêtements de nuit que dévoraient les flammes, et en la transportant, toute nue, au milieu de la voie publique.

Broadhead, lui-même, comparut devant les commissaires et reconnut la part active qu'il avait prise à la perpétration de ces crimes. Il exposa son système d'organisation. C'était lui qui décidait des voies et moyens, choisissait des agents et les payait avec les fonds de l'Union. Les exécuteurs qu'il choisissait n'avaient, le plus souvent, aucun motif de ressentiment contre les malheureux qu'ils devaient mettre à mort, et dont le seul crime, constaté par Broadhead, était de rentrer en lutte avec l'autorité et les intérêts de l'Union. La situation, à Manchester, était moins effrayante qu'à Sheffield. C'était parmi les briquetiers que les crimes les plus graves avaient été commis. Les ouvriers mis à l'index trouvaient l'argile qu'ils pétrissaient semée de milliers d'aiguilles qui leur traversaient les doigts. Les hangars d'un maître ouvrier, coupable d'avoir abandonné l'Union, avaient été incendiés avec du naphte. Plusieurs personnes avaient été blessées de coups de feu et l'une d'elles avait succombé. D'autres villes avaient été le théâtre d'attentats non moins audacieux. Au milieu de l'alarme causée par ces révélations, on entendit répéter partout que l'édifice social était miné et que « l'organisation du travail » n'était qu'une vaste conspiration ayant pour objet de soumettre le capital, la science et toute l'activité social, eau despotisme des tyrans

et des esclaves, des fripons et des dupes qui constituaient les Trades-Unions.

Mais la société ne s'abandonne pas longtemps, chez nous, à de vaines alarmes. On se dit bientôt que si l'on a appris de terribles choses, on sait déjà tout ce qui s'est passé de plus atroce. Après l'enquête la plus minutieuse, il fut reconnu que la majorité des Trades-Unions n'avait eu aucune participation dans les actes criminels révélés par l'enquête, et qu'elle ne leur avait jamais donné la moindre approbation. Les plus sensés commencèrent à se demander si la société n'était pas aussi, en partie, responsable des crimes des Trades-Unions. La loi s'était toujours montrée très dure et profondément injuste à l'égard des associations ouvrières. Pendant longtemps, l'opinion publique les avait tenues pour absolument illégales; le temps n'était pas éloigné où leur seule existence constituait un délit. Pendant des siècles, notre législation avait reposé sur ce principe, que les ouvriers étaient les serfs de la société, destinés à travailler dans l'intérêt et sous la surveillance des patrons. La fameuse loi concernant les travailleurs, édictée sous le règne d'Edouard III, déclarait que tout individu au dessous de soixante ans, qui ne pourrait justifier de moyens d'existence, devait être tenu de « servir la personne qui le réclamait », on pouvait le retenir en prison « jusqu'au jour où il aurait trouvé quelqu'un qui lui donnât de l'ouvrage ». Si un ouvrier ou un domestique abandonnait son maître, avant le terme convenu, il était incarcéré. La même loi contenait un chapitre qui réglait l'échelle des gages et défendait de payer plus que le prix fixé. Une autre loi, promulguée sous le règne d'Elisabeth, forçait le travailleur à accepter les prix qui lui étaient offerts, et fixait la durée et la rémunération du travail. Le maître qui renvoyait, sans motifs sérieux, son domestique, s'exposait à l'amende; mais le serviteur qui abandonnait son emploi était passible de la prison. Ces mêmes principes continuèrent à régir les rapports entre patrons et ouvriers, et

se perpétuèrent, presque dans leur intégralité, jusqu'en 1813, et on trouve encore leur trace dans notre législation jusqu'en 1824.

Même après cette dernière époque et avant la période dont nous écrivons l'histoire, nous trouvons toujours, dans nos lois, une sévère distinction entre le maître et le domestique, entre le patron et l'ouvrier. Lorsque le contrat passé entre eux venait à être rompu, le patron était justiciable de la loi civile, mais l'employé était poursuivi devant la juridiction criminelle et était soumis à la prison préventive. Les associations entre travailleurs étaient régies par des dispositions particulièrement sévères. Toute tentative de coalition, en vue d'obtenir une augmentation de salaires, était considérée comme la plus dangereuse des conspirations. Avant 1825, toute association d'ouvriers, ayant pour objet la défense de leurs intérêts communs, était prohibée. Même après cette époque, la loi continua à se montrer, pendant longtemps, très rigoureuse à l'égard de ce qu'on appelait les complots des ouvriers contre les intérêts commerciaux. Elle procédait toujours de ce même principe qui, pendant des siècles, avait obligé l'ouvrier à travailler pour quiconque s'avisait de le requérir, et qui le contraignait à accepter des gages fixés par la loi ou par les tribunaux. Récemment encore, bien que la grève ne fut pas interdite, toute entente des travailleurs, en vue de provoquer à la grève, était considérée comme un complot et réprimée par la loi. En 1867, l'année où la commission dont nous avons parlé procédait à son enquête à Sheffield et à Manchester, la Cour du banc de la Reine rendait une décision, refusant le droit d'ester en justice à une Société amicale qui avait, en même temps, le caractère d'une Trades-Union. Il y était dit que la Société, ayant pour objet de créer des obstacles au commerce, n'avait aucun droit à la protection de la loi, même en matière de règlement de compte. Ce jug ment ne visait pas seulement certaines stipulatio

illégales que naturellement aucun tribunal ne pouvait sanctionner, mais il posait en principe que l'ensemble de ces statuts avait pour effet de mettre l'association en dehors de la loi civile.

Si rigide était ce principe appliqué aux Trades-Unions, qu'en droit elles ne pouvaient poursuivre le sociétaire qui se rendait, à leur égard, coupable d'escroquerie. Ce singulier principe ne fut pas seulement consacré par une décision isolée; on en fit l'application pendant plusieurs années consécutives. C'est ainsi qu'en 1869, une poursuite fut intentée, à Bradford, contre le secrétaire d'une Trades-Union, accusé de s'être indûment approprié des fonds appartenant à la Société. L'escroquerie était évidente, mais le juge acquitta le prévenu; il motiva sa décision sur ce fait que la Société, elle-même, était illégale dans son objet, puisqu'elle ne tendait à rien moins qu'à mettre des entraves à la vie commerciale du pays. On interjeta appel devant la Cour du banc de la Reine. L'appel fut déclaré non recevable, la Société étant constituée en vue d'agissements illégaux. La Cour s'était partagée sur la question; mais, suivant l'usage, le jugement de première instance bénéficiait de la division et se trouvait confirmé. Cependant, il faut reconnaître que les associations ouvrières ne sont pas plus contraire à l'ordre public que ne le sont l'ordre des avocats et l'académie de médecine. Le résultat des enquêtes de Sheffield et Manchester fut de remettre en lumière la question tout entière, et l'on ne tarda pas à se rendre compte que les vices de notre législation et les persécutions exercées contre les associations ouvrières entraient pour beaucoup dans les erreurs et même dans les excès auxquels s'étaient laissées entraîner les plus aveugles d'entr'elles. C'est une vérité mathématique, que toute catégorie de personnes, à laquelle o refuse protection sans motif suffisant, ne tarde pas à s constituer malgré la loi et contre la loi.

Cependant, ce n'était pas la loi seule qui, de siècles en

siècles, s'était appesantie sur l'ouvrier; l'opinion publique, était sur la question des associations ouvrières complètement d'accord avec la loi. De temps immémorial, l'opinion publique, en dehors de la classe laborieuse elle-même, était entièrement défavorable au principe de l'association; c'était un axiome admis par les patrons et les capitalistes, que ces associations étaient aussi condamnables au point de vue de la moralité qu'absurdes au point de vue économique et politique. Des hobereaux à peine convertis au libre-échange, encore imbus des idées protectionnistes qu'ils ne pouvaient se résoudre à condamner, n'arrivaient pas à contenir leur indignation et étaient stupéfaits de voir les travailleurs s'arroger le droit de discuter des questions d'économie politique. Tous les journaux influents, avec un singulier ensemble, poursuivaient de leurs articles les associations ouvrières, non pas simplement comme un journal libéral contrecarre une mesure réactionnaire, mais avec l'acharnement que l'on emploie contre une hérésie universellement condamnée. On mit en circulation une théorie sociale bien commode ; les travailleurs rangés et sérieux étaient ennemis des Trades-Unions, elles se recrutaient exclusivement dans la lie du peuple; les bureaux de ces associations n'étaient composés que de malins parasites vivant à leurs dépens. Leurs orateurs n'étaient que d'égoïstes et audacieux démagogues ruinant de malheureuses dupes, tandis qu'eux-mêmes trouvaient dans leur popularité le moyen de s'assurer une luxueuse existence.

Sans doute, des personnalités peu scrupuleuses se sont parfois faufilées dans les associations ouvrières et les ont exploitées à leur profit exclusif. En réalité, ils n'étaient ni plus ni moins coupables que ceux qui mentent à leurs électeurs pour entrer au Parlement et s'assurer ensuite une place grassement rétribuée. Mais tous comptes faits, les organisateurs des associations ouvrières paraissent avoir été des hommes honorables et sincères. Les commis-

saires de ces sociétés ne touchaient que de modestes rétributions, ordinairement proportionnées à ce que leur eût rapporté leur travail ; aussi je n'hésite pas à l'affirmer, les hommes qui dirigeaient les Trades-Unions valaient en général beaucoup mieux que ceux qui les combattaient. Le nombre des membres inscrits sur les registres sociaux était de beaucoup inférieur au total réel des partisans de l'association ouvrière. Les opérations d'une Trades-Union ne différaient guère de celles d'une société en participation. Les grèves n'existaient pas à l'état permanent. Les fonds de l'association ne servaient pas exclusivement à soutenir l'ouvrier dans sa lutte contre le patron. Un nombre considérable d'adhérents, la majeure partie même de la classe laborieuse, étaient membres de quelque mutualité fraternelle, et cela souvent depuis leur début dans la vie. De tels hommes ne se souciaient pas toujours de quitter la société à laquelle ils appartenaient depuis longtemps pour entrer dans une Trades-Union, qui ordinairement remplissait le même but. La plupart de ceux qui s'occupaient de la question ouvrière commettaient la même erreur, lorsqu'ils ne tenaient compte que des seuls membres figurant aux registres pour supputer les forces des associations de travailleurs; même en procédant ainsi, on arrivait à des chiffres respectables qui avaient leur éloquence, mais ils étaient loin de correspondre à l'influence réelle que le principe des Trades-Unions exerçait sur les classes laborieuses.

Cette fraction de l'opinion publique dont nous parlions plus haut, qui s'arrête toujours à la surface des choses, se crut, pendant plusieurs années, suffisamment édifiée sur le caractère des grèves. Aussi n'éprouvait-elle aucune hésitation à condamner à tout propos le mouvement ouvrier, soit dans de solennelles dissertations, soit dans de simples comédies. Le Parlement, la chaire, la presse, le barreau, la littérature sérieuse et légère, se donnèrent librement carrière sur ce thème qui bientôt devint banal. Une grève était toujours une méchante et sotte affaire,

contraire aux plus simples vérités économiques et condamnable jusque dans ses moindres détails. « Le seul « conseil que j'ai à vous donner, s'écriait un gentleman « bienveillant, dans une réunion d'ouvriers, est de ne « jamais faire grève ! » C'était son opinion sincère. « Quoi- « qu'il arrive, pas de grève ; si vous cessez de travailler, « vous êtes dans votre tort ! » Organiser une grève était à ses yeux non moins coupable que méditer un assassinat. Telle fut longtemps l'opinion générale de ceux que leur position sociale met au-dessus de l'ouvrier. Une grève était à leurs yeux une offense contre les lois sociales, elle méritait la réprobation de tous les honnêtes gens. On ne la considérait pas comme le moyen suprême de régler un conflit d'intérêts, mais simplement comme un crime. C'était un axiome d'économie politique qu'une grève est une mauvaise chose, parce qu'elle cause une perte de temps et d'argent sans augmenter la masse des salaires dans un pays. « La masse des salaires » était jetée à la tête du travailleur égaré comme la raison majeure qui, à elle seule, devait résoudre le problème. Quelle folie, quand il avait sous les yeux une pareille évidence, de ne pas accepter les conditions qui lui étaient offertes !

Incontestablement, une grève est toujours une perte de temps et d'argent ; mais, en définitive, elle constitue le conflit à l'état aigu de deux intérêts opposés. Il n'existe pas de litige où les parties en présence ne puissent réaliser une économie de temps et d'argent si elles ont la sagesse, par une transaction, d'éviter la voie judiciaire. Beaucoup de gens sensés préfèrent souvent faire un sacrifice pour éviter de perdre dans un procès leur temps, leur argent et leur tranquillité d'esprit. Mais ce serait peine inutile de dire à l'homme le plus doux ou le plus sot du monde qu'il n'a point le droit de s'engager dans les difficultés qui nécessitent un recours en justice. Telle est pourtant la seule raison dont pendant bien des générations l'opinion publiq anglaise paya l'ouvrier. Il n'avait souvent d'autre moy

d'appuyer ses réclamations que la grève. La justice ne pouvait rien pour lui. Pensait-il que son salaire devait être augmenté ou n'être pas diminué, aucune juridiction n'accueillait son recours; on l'eût autrefois contraint à accepter ce qui lui était offert sous peine de prison. Aujourd'hui, dans un temps incomparablement meilleur, il n'avait encore aucune protection contre l'arbitraire des patrons; on se contentait de l'avertir qu'il ne devait se livrer à aucune tentative ayant pour but la fixation des salaires. Il savait pourtant bien que dans plus d'une branche de commerce, les patrons entre eux se mettaient d'accord sur le prix de la main-d'œuvre; il savait même que ceux-ci tenaient dans ce but des conférences régulières et il lui était bien difficile de comprendre pourquoi lui et ses camarades n'avaient pas le droit de se concerter dans le même but. L'argument tiré de la « masse des salaires » le touchait peu.

Il raisonnait le sujet à sa manière sans tant d'ambages; il voyait le patron encaisser à la fin de l'année de beaux bénéfices pendant qu'il lui fallait se contenter de maigres salaires. Il lui semblait que le patron pouvait retrancher un peu de son profit pour augmenter la part de l'ouvrier. On pouvait critiquer sa théorie économique, mais, de son côté, il déclarait que l'argument tiré de la « masse des salaires » lui paraissait insuffisant. Pour ce qui concernait le droit d'association, il voyait ses concitoyens, appartenant à d'autres classes de la société, prendre des décisions communes et établir des règlements particuliers qui constituaient de véritables Trades-Unions. Quoi! demandait-il, le barreau n'est-il pas une Trades-Union véritable? N'est-il pas défendu à l'homme de loi de s'entendre avec ses collègues pour fixer un taux d'honoraires inférieur au minimum fixé par sa corporation? Ne lui retire-t-on pas son privilège s'il contrevient aux règles de sa compagnie? Qu'est-ce que l'association médicale, sinon une Trades-Union? La Bourse n'en est-elle pas un autre?

En dépit de la loi, en dépit de l'opinion publique, les travailleurs s'organisèrent et s'en trouvèrent bien. Quelques-unes de leurs associations prirent de l'importance et disposèrent de gros capitaux. On en vit livrer aux patrons de longues batailles, semblables à des guerres civiles. Tantôt battues, tantôt victorieuses, elles allèrent quelquefois si loin que chaque parti pouvait se croire victorieux; et la lutte, jamais close, était toujours sur le point de renaître. Beaucoup de sociétés mal conduites s'effondrèrent, d'autres furent victimes d'escroqueries — ce sont des accidents qui frappent les sociétés de toutes sortes, — d'autres encore tombèrent dans d'inextricables embarras par suite de leur complète ignorance des principes les plus élémentaires de l'économie politique. Quoiqu'il en fût, les Trades-Unions, dans leur ensemble, devinrent chaque jour plus puissantes; elles devinrent un élément de la vie sociale des classes laborieuses; enfin, elles virent l'opinion publique céder devant elles. Quelques hommes éminents, parmi lesquels M. Mill tient la première place, s'efforçaient depuis longtemps d'établir qu'une grève est un fait que l'on ne doit point qualifier de bon ou mauvais avant de connaître son objet et ses motifs, que les travailleurs qui se mettent en grève ont quelquefois raison et que parfois ils ont eu gain de cause. Mais comme il arrive souvent en ce pays, — et c'est une preuve de ce que l'on appelle l'esprit pratique anglais, — ce fut surtout la force et l'organisation même des Trades-Unions qui convertirent l'opinion publique, et leur conquirent définitivement l'existence civile et la reconnaissance légale.

Les processions des « associations, » durant les débats de la réforme, avaient surpris nombre d'alarmistes et suscité plus d'une réflection utile. Cette vaste organisation semblait surgir de terre. Elle avait vu s'élever contre elle toutes les influences légales, sociales et politiques; condamnée par tous, elle subsistait plus forte que jamais. On commença à croire qu'une institution de cette importanc

devait être conforme à la vérité économique. Les crimes de Sheffield, en raison même de l'horreur qu'ils inspiraient, déterminèrent un courant favorable aux associations. On se dit que le moment était venu de retirer aux plus mauvais éléments des Trades-Unions le droit de se dire persécutés. Un projet de loi fut déposé ; quelques années plus tard, il était complété par des dispositions additionnelles.

Nous pouvons anticiper ici sur les mesures qui furent arrêtées en 1875 et qui établirent clairement les droits des Trades-Unions. Les patrons et les ouvriers furent placés sur un pied de parfaite égalité en matière de contrat. Il y avait longtemps déjà qu'il en était ainsi chez les nations voisines, en France, en Allemagne, en Italie. Ainsi l'inexécution du contrat se résolvait en dommages-intérêts et donnait lieu, des deux côtés, à une action civile et non à une action pénale. L'emprisonnement ne pouvait être prononcé que dans certains cas déterminés par un juge du comté, par exemple pour assurer le paiement d'une condamnation correctionnelle lorsque le débiteur, malgré sa solvabilité, veut se soustraire au paiement. Aucune réunion de personnes ne pouvait être prohibée si elle n'avait un but délictueux d'après le droit commun. Quelques cas particuliers d'inexécution de contrat furent cependant soumis à une législation spéciale. On pouvait, par exemple, condamner à la prison l'homme qui, volontairement, et avec préméditation, rompait son contrat avec une compagnie de gaz ou d'eaux, et causait ainsi l'interruption d'un service public. Ces dispositions étaient sages. L'aiguilleur qui refuse de continuer son service et s'éloigne au moment où son absence imprévue peut amener la destruction d'un train, sera évidemment trop peu puni par une condamnation civile et une amende. D'un autre côté, il est juste d'établir que le patron, comme l'employé, peut être condamné à la prison pour inexécution de ses engagements lorsque, par son fait, il a été porté une atteinte grave à l'existence des personnes ou au droit de propriété.

L'emprisonnement doit aussi être prononcé contre quiconque, par violence ou intimidation, a contraint un citoyen à se joindre à lui dans une action commune. C'est également un délit passible de la prison que le fait de cacher ou d'abîmer les outils d'un ouvrier pour l'empêcher de travailler ; de même le fait de circonvenir des travailleurs dans le but de leur interdire l'accès d'un chantier ou de les en tenir éloignés. En réalité, cette loi a accordé tout ce que les associations pouvaient raisonnablement réclamer. Elle a placé patrons et ouvriers sur un pied absolu d'égalité et reconnu le droit de réunion pour tout objet qui n'avait rien de contraire à la loi commune ; elle a accordé à la collectivité le même droit qu'à l'individu. La loi avait depuis longtemps autorisé chacun à discuter le prix de son travail ; elle admettait désormais que cent ou dix mille travailleurs pouvaient s'entendre dans le même but ; elle leur permet de mettre leurs résolutions en pratique au moyen d'une grève, si tel est leur bon plaisir. La loi n'a pas à se préoccuper de savoir si l'acte en lui-même est sage ou déraisonnable ; qu'il soit insensé ou ridicule, c'est l'affaire de ceux qui y sont engagés. Un fou peut soutenir un procès déraisonnable ou contester une réclamation bien fondée, la justice l'accueille également ; s'il perd inutilement son argent, cela ne regarde que lui.

Ainsi, une association d'ouvriers peut en toute liberté convertir à ses vues d'autres ouvriers, leur faire agréer ses résolutions et les enrôler dans ses rangs ; elle a le droit d'imposer à ses adhérents nouveaux l'acceptation de ses règlements ; elle peut les exclure s'ils manquent au respect de la discipline commune. Les ouvriers ont même le droit de refuser de travailler côte à côte avec d'autres travailleurs que, pour une raison quelconque, ils considèrent comme les adversaires de la cause commune du trav[...]. Quoique on en puisse dire, même poussé à cette derni[...] conséquence, le droit des travailleurs n'est pas contestab[...],

et jamais on ne l'eût contesté si les hautes classes et toute leur clientèle n'avaient pris la mauvaise habitude de considérer les questions relatives au travail, au point de vue exclusif du patron. Personne ne saurait refuser à un industriel la liberté de congédier de ses établissements des ouvriers affiliés à une association communiste ; les uns le trouveront dur et peu raisonnable, d'autres l'applaudiront sans réserve, mais personne n'osera soutenir qu'il a excédé son droit strict de patron.

Chacun sait que l'on rencontre parfois des patrons excentriques qui font aux gens dont ils agréent le service des conditions singulières ; l'un refusera d'employer un catholique ; un autre un unitarien, un troisième défend de fumer ; nous connaissons un grand établissement dont l'entrée est interdite à quiconque porte moustache. Les membres des « Trades-Unions » connaissaient parfaitement, cela va de soi, l'existence de ces conditions arbitraires imposées par quelques patrons, et tout naturellement il leur paraissait intolérable de se voir morigéner dans tous les journaux, et de s'entendre universellement condamner parcequ'ils réclamaient pour eux-mêmes des libertés autrement sérieuses et importantes, dont dépendaient la prospérité de leurs associations et de la classe ouvrière tout entière.

Leurs droits essentiels sont aujourd'hui absolument reconnus ; à moins d'être insensés, les travailleurs ne sauraient exiger davantage. Les hommes qui ont le plus puissamment contribué à l'organisation des associations ouvrières, n'ont jamais eu la pensée de réclamer à leur profit des réformes contraires à la justice, à la civilisation et à l'ordre public. Si les justes réclamations et les droits primordiaux des associations ouvrières eussent été reconnus plus tôt, on n'eut jamais eu à déplorer les horreurs de S ffield et Manchester. Est-il rien de plus démoralisateur p .r une classe de la société que de se sentir soumis à une s te de persécution légale, et de se voir gouverné par une

des habitations. Ils établirent une bibliothèque, une salle
de lecture et des bains turcs coopératifs. Leur capital
de 28 livres s'éleva en seize ans à plus de 120.000; les
paiements comptants et la répartition des bénéfices furent
les principales sources de cette remarquable prospérité.
Ce qui contribua le plus à leur succès, c'est qu'ils vendi-
rent dès le principe de bons articles, et que l'acheteur
était toujours certain d'emporter chez lui une valeur tou-
jours égale à l'argent dépensé. Mais le principe de la répar-
tition des bénéfices leur donna des résultats merveilleux.
Ce n'était pas à l'actionnaire seul que profitaient les béné-
fices, mais l'acheteur percevait encore un pourcentage
équitable sur le prix de ses acquisitions. Tout acheteur, en
payant sa marchandise, recevait un billet qui lui donnait
droit de toucher sa prime à chaque répartition trimestrielle;
de la sorte, bien des pauvres gens, à cette époque, retrou-
vaient quelques shillings, parfois une livre, qui leur sem-
blait tomber du ciel. On n'avait pas payé plus cher que
elle fut abordée de nouveau et résolue avec un grand
sens pratique par quelques ouvriers du nord de l'Angle-
terre.

Le nord et le sud de l'Angleterre offrent les mêmes
contrastes que l'on rencontre chez tous les autres peuples
entre les habitants vivants sous des latitudes différentes.
Le nord a plus de vigueur et d'esprit pratique, le sud plus
de poésie et de sens artistique. C'est toujours du sein de
nos rudes populations du nord que sont venus les grands
mouvements politiques et industriels qui ont le plus con-
tribué à constituer notre Angleterre contemporaine. Ce fut
dans le nord que les sociétés coopératives prirent d'abord
naissance. « L'Association coopérative des Equitables
Pionniers » fut fondée à Rochdale par quelques pauvres
tisserands. La saison avait été mauvaise; une caisse d'épar-
gne avait fait faillite, semant la ruine dans toute la région
les ouvriers cherchèrent un moyen d'utiliser leur misé-
rable salaire. La plupart étaient ou plutôt avaient été

meilleures d'entre elles furent plus d'une fois sur le point de sombrer.

Les Sociétés coopératives eurent en réalité à supporter es vicissitudes auxquelles sont soumises toutes les institutions humaines ; mais il est incontestable qu'elles ont obtenu, dans l'ensemble, un remarquable succès. Depuis quelques années, le principe a été repris par des groupes de personnes qui, dans un temps, ne semblaient avoir rien de commun avec les pauvres tisserands de Rochdale. Les employés civils de la Couronne furent les premiers à appliquer l'idée nouvelle ; et maintenant, dans les plus beaux quartiers de Londres, on peut voir devant les portes toujours encombrées des magasins coopératifs, stationner de riches équipages. Quoiqu'il en soit, le principe coopératif peut se développer encore, et l'on peut affirmer que la postérité le continuera ; il est entré dans nos mœurs modernes. Personne n'y voit plus, comme plusieurs de ses fondateurs enthousiastes, un moyen de régénérer l'espèce humaine par l'esti...

...pteurs ne fut pas à s'élever à quarante, et la cotisation fut portée à six sous. Quand ils eurent ainsi recueilli 28 livres (700 fr.) ils pensèrent à se mettre à l'œuvre. Ils louèrent une petite boutique dans une rue retirée nommée la ruelle du Crapaud ; quand la boutique fut aménagée, il ne leur restait plus que 14 livres (350 fr.) pour acheter des marchandises ; cela n'était pas brillant et plus d'un pionnier put croire qu'on n'irait pas bien loin. Un boutiquier du voisinage disait dédaigneusement qu'il lui suffirait de sa brouette pour déménager le magasin. La brouettée toutefois ne tarda pas à devenir assez lourde pour charger plus d'un gros vapeur.

Les pionniers débutèrent par se fournir d'épiceries, puis vint le tour de la viande de boucherie, puis de toutes sortes de vêtements. Après avoir acheté leurs marchandises, ils en vinrent à les fabriquer ; ils avaient un moulin, une filature, et ils fondèrent une société pour l'achat et la vente des terrains et la construction

aristocratie soupçonneuse qui lui refuse systématiquement tout recours légal contre ses abus, et la laisse sans espérance aucune dans un avenir meilleur ?

La même législation, qui pesa si lourdement sur les associations ouvrières, ne fut guère plus tendre pour les associations amicales ; les unes et les autres sont sorties du grand mouvement moderne qui s'est incarné dans la coopération. On peut découvrir dans les civilisations antérieures des tentatives plus ou moins heureuses de coopération, mais c'est seulement de nos jours qu'elle a pris son essor et une marche régulière.

Si les travailleurs peuvent s'organiser pour fonder des sociétés de bienfaisance ou soutenir une grève, pourquoi ne s'uniraient-ils pas également pour s'assurer, dans de bonnes conditions, le vivre et le couvert, et se partager les profits que font habituellement les marchands au détail ? Cette question fut bien souvent posée sans donner naissance à aucun résultat appréciable ; mais, vers 1844, elle fut abordée de nouveau et résolue avec un grand sens pratique par quelques ouvriers du nord de l'Angleterre.

Le nord et le sud de l'Angleterre offrent les mêmes contrastes que l'on rencontre chez tous les autres peuples entre les habitants vivants sous des latitudes différentes. Le nord a plus de vigueur et d'esprit pratique, le sud plus de poésie et de sens artistique. C'est toujours du sein de nos rudes populations du nord que sont venus les grands mouvements politiques et industriels qui ont le plus contribué à constituer notre Angleterre contemporaine. Ce fut dans le nord que les sociétés coopératives prirent d'abord naissance. « L'Association coopérative des Equitables Pionniers » fut fondée à Rochdale par quelques pauvres tisserands. La saison avait été mauvaise ; une caisse d'épargne avait fait faillite, semant la ruine dans toute la région ; les ouvriers cherchèrent un moyen d'utiliser leur misérable salaire. La plupart étaient ou plutôt avaient été

disciples de Robert Owen ; ils avaient pu recueillir de sa bouche bien des idées fausses, mais ils avaient au moins appris à raisonner. Un des meilleurs principes qu'Owen leur avait inculqués, était la haine de l'achat à crédit. Ils remarquaient que le boutiquier qui vendait sa marchandise à long terme, devait, pour se couvrir de ses bénéfices, intérêts et risques, les coter bien au-dessus du cours réel. Ils se dirent aussi que le système du crédit aboutit à des litiges incessants, et que les procès coûtent beaucoup de temps et beaucoup d'argent ; en outre, quelques-uns d'entre eux avaient des scrupules de conscience relativement au serment judiciaire. Il vint donc à l'idée de ces tisserands que, s'ils parvenaient à amasser un petit capital, ils pourraient organiser un magasin à eux, et se fournir de bonnes marchandises à meilleur compte que les marchands ordinaires ne pouvaient leur donner. Vingt-huit d'entre eux consentirent une souscription régulière de quatre sous par semaine. Le nombre des souscripteurs ne tarda pas à s'élever à quarante, et la cotisation fut portée à six sous. Quand ils eurent ainsi recueilli 28 livres (700 fr.) ils pensèrent à se mettre à l'œuvre. Ils louèrent une petite boutique dans une rue retirée nommée la ruelle du Crapaud ; quand la boutique fut aménagée, il ne leur restait plus que 14 livres (350 fr.) pour acheter des marchandises ; cela n'était pas brillant et plus d'un pionnier put croire qu'on n'irait pas bien loin. Un boutiquier du voisinage disait dédaigneusement qu'il lui suffirait de sa brouette pour déménager le magasin. La brouettée toutefois ne tarda pas à devenir assez lourde pour charger plus d'un gros vapeur.

Les pionniers débutèrent par se fournir d'épiceries, puis vint le tour de la viande de boucherie, puis de toutes sortes de vêtements. Après avoir acheté leurs marchandises, ils en vinrent à les fabriquer ; ils avaient un moulin, une filature, et ils fondèrent une société pour l'achat et la vente des terrains et la construction

des habitations. Ils établirent une bibliothèque, une salle de lecture et des bains turcs coopératifs. Leur capital de 28 livres s'éleva en seize ans à plus de 120.000 ; les paiements comptants et la répartition des bénéfices furent les principales sources de cette remarquable prospérité. Ce qui contribua le plus à leur succès, c'est qu'ils vendirent dès le principe de bons articles, et que l'acheteur était toujours certain d'emporter chez lui une valeur toujours égale à l'argent dépensé. Mais le principe de la répartition des bénéfices leur donna des résultats merveilleux. Ce n'était pas à l'actionnaire seul que profitaient les bénéfices, mais l'acheteur percevait encore un pourcentage équitable sur le prix de ses acquisitions. Tout acheteur, en payant sa marchandise, recevait un billet qui lui donnait droit de toucher sa prime à chaque répartition trimestrielle ; de la sorte, bien des pauvres gens, à cette époque, retrouvaient quelques shillings, parfois une livre, qui leur semblait tomber du ciel. On n'avait pas payé plus cher que dans la boutique la plus avantageuse ; on avait eu la meilleure qualité possible, et à la fin de chaque trimestre on retrouvait à son crédit une petite somme que l'on pouvait toucher, à moins qu'on ne préférât la laisser comme réserve dans les caisses de la société. Beaucoup d'autres institutions s'élevèrent bientôt sur le modèle des « Pionniers de Rochdale ». Bien longtemps avant que leur capital eût atteint la somme que nous avons citée, le nord de l'Angleterre était couvert de Sociétés coopératives de toute espèce ; l'une des premières fut le moulin à blé de Leeds. On vit surgir en même temps des Sociétés coopératives de production, dans lesquelles l'ouvrier touchait à la fois un salaire quotidien et un dividende dans les bénéfices. Il est inutile d'entrer en de plus grands détails sur le progrès de ces institutions. Beaucoup d'entre elles furent de mauvaises affaires ; les unes étaient fondées sur des chimères, les autres mal conduites ou maladroitement administrées. Dans les périodes de crise industrielle ou commerciale, les

meilleures d'entre elles furent plus d'une fois sur le point de sombrer.

Les Sociétés coopératives eurent en réalité à supporter les vicissitudes auxquelles sont soumises toutes les institutions humaines ; mais il est incontestable qu'elles ont obtenu, dans l'ensemble, un remarquable succès. Depuis quelques années, le principe a été repris par des groupes de personnes qui, dans un temps, ne semblaient avoir rien de commun avec les pauvres tisserands de Rochdale. Les employés civils de la Couronne furent les premiers à appliquer l'idée nouvelle ; et maintenant, dans les plus beaux quartiers de Londres, on peut voir devant les portes toujours encombrées des magasins coopératifs, stationner de riches équipages. Quoiqu'il en soit, le principe coopératif peut se développer encore, et l'on peut affirmer que la postérité le continuera ; il est entré dans nos mœurs modernes. Personne n'y voit plus, comme plusieurs de ses fondateurs enthousiastes, un moyen de régénérer l'espèce humaine par l'extinction de la concurrence et de l'intérêt qui la suscite ; dans son état présent, il n'est rien autre que la concurrence sous une forme différente. Les établissements coopératifs font la concurrence au commerce ordinaire ; celui-ci se défend avec acharnement ; il réclame même l'intervention du Parlement pour le débarrasser au moins de l'un de ses rivaux. Mais les réformateurs, même les plus ardents, ne prétendent pas avoir seuls droit à l'existence, et la plupart des promoteurs de l'idée nouvelle se déclarent satisfaits de la place considérable prise par la coopération dans les institutions publiques. Elle semble certainement destinée à se développer plutôt qu'à décroître, à absorber ses voisins plutôt qu'à être absorbée par eux.

A l'origine, la législation était très hostile au mouvement coopératif. Avant 1852, toutes les associations coopératives étaient régies par l'acte des Sociétés amicales, qui leur défendait tout négoce autrement qu'entre leurs pro-

pres membres. Une loi de 1852 les autorisa à vendre aux tiers étrangers à la société. Pendant longtemps, on ne leur permettait pas de posséder plus d'un acre de terre. Plus récemment, cette absurde restriction fut abolie, et elles purent trafiquer du sol, le posséder sans réserve, et agir comme sociétés de construction.

Les Sociétés amicales qui, dans l'origine, n'étaient que des clubs d'ouvriers, ont été réglementées dans les dernières années du siècle passé; on peut se demander, même aujourd'hui, si cette réglementation ne leur a pas fait plus de mal que de bien. La loi ne les protège ni ne les contrôle ouvertement; elle ne leur laisse pas non plus le droit de s'organiser au mieux de leurs intérêts, sous leur propre responsabilité. A un certain moment, cette sorte de reconnaissance de la main gauche que leur accordait la loi, n'avait d'autre but que d'entraver leur développement. Un fonctionnaire du gouvernement devait inspecter et vérifier leurs livres; il n'avait aucun droit d'intervenir dans les affaires de la société, son rôle se bornait en fait à certifier que les formalités légales avaient été remplies, ce qui impliquait la régularité des comptes. Cependant, ce seul contrôle officiel avait pour résultat de tromper bien des gens. Les uns considéraient le certificat du contrôleur comme une garantie du gouvernement, une sorte de promesse de rembourser le capital, s'il venait à être compromis. D'autres, moins confiants, croyaient qu'au moins le certificat assurait la bonne gestion du fonds social. Le contrôle officiel ne signifiait rien de semblable : il se bornait à certifier la régularité des écritures. La plupart des Sociétés étaient déplorablement administrées; on relevait d'énormes malversations; dans certaine ville, il en était résulté une détresse réelle pour les déposants. En fait, ces Sociétés devaient traverser toute une période de confusion, d'inexpérience et d'épreuves les plus diverses, et c'est miracle qu'il n'y ait pas eu de plus grandes fautes commises et plus lamentables catastrophes. Rien n'est plus contestal

que l'avantage retiré par les Sociétés de l'intervention du gouvernement dans la première période de leur développement. Le contrôle indirect auquel elles ont été soumises n'a eu d'autre effet, selon toute apparence, que d'apporter à leur fonctionnement les restrictions les plus gênantes et de créer un semblant de garantie qui inspira aux gens simples une fausse sécurité et leur ménagea de cruelles déceptions.

On ne saurait reprocher au gouvernement, dans ces dernières années, d'avoir manqué de sollicitude envers les classes pauvres ; sa main tutélaire se retrouve presque partout. L'aide ainsi donnée est parfois utile et judicieuse ; les caisses d'épargne postales sont devenues, par exemple, des institutions très populaires ; elles ont sans nul doute beaucoup contribué à répandre par tout le pays des habitudes de prévoyance et d'économie. Un des plus curieux phénomènes de ces derniers temps, est la réaction qui s'est faite dans l'esprit public en faveur de ce gouvernement paternel si fort détesté de Macaulay, et qu'hier encore l'école de Manchester, espérait bien remplacer par la vertu de l'initiative individuelle, l'énergie personnelle et la mutuelle bienveillance. Nous retrouvons plus loin d'autres preuves remarquables de cette réaction. Autrefois le gouvernement disait : « Je vous défends de vous aider vous-mêmes sans ma permission, et je vous tracasserai chaque fois que j'en aurai l'occasion. » Il dit aujourd'hui : — « Faites pour vous-mêmes tout ce que vous pourrez, mais permettez-moi de faire aussi pour vous tout ce que je pourrai ; et ne craignez pas de me signaler en toute occasion ce qui peut vous être utile. » Quels que soient les défauts ou les inconvénients d'un tel principe, même poussé dans ses conséquences extrêmes, il ne peut pas conduire aux conspirations ouvrières, aux Sociétés secrètes ; il rend au contraire impossible le retour tyrans tels que Broadhead, et soustrait les esprits bles à l'influence de ceux qui leur prêchent l'incen-

die et l'assassinat. Tout ce que la loi a fait dernièrement pour supprimer la moindre entrave à l'organisation du travail, est une excellente chose. Il ne faut pas se hâter trop de juger avec sévérité cet autre mouvement non moins important que le mouvement coopératif, je veux parler de la tendance qui se dessine aujourd'hui à aider le travail et à jeter les bases de son organisation.

CHAPITRE LV

RÉORGANISATION DES ÉTATS CANADIENS

Le 19 février 1867, lord Carnavon, ministre des colonies, fit passer en seconde lecture le projet de confédération des provinces Nord-Amérique de l'empire britannique. Il s'agissait d'appliquer les principes exposés dans le fameux rapport de lord Durham. Lord Durham ne s'était pas borné à un simple exposé de principes, il avait jeté les bases de l'édifice ; le moment était venu maintenant de le construire.

Le rapport de lord Carnavon proposait de réunir en une même fédération sous le titre d'États du Canada, les provinces d'Ontario et Québec, en d'autres termes le haut et bas Canada, et avec eux la Nouvelle-Ecosse et le nouveau Brunswick. Le nouvel État devait avoir un Parlement central ou fédéral et des Assemblées locales ou provinciales ; un Sénat et une Chambre des communes constituaient le gouvernement fédéral. Soixante-dix membres à vie nommés par le gouverneur fédéral sur la présentation ı Grand Sceau du Canada devaient composer le Sénat. 'es députés nommés directement par le peuple des pro- 'nces à raison de un député par 17,000 habitants, devaient

former la Chambre des communes. La durée du mandat législatif ne devait pas excéder cinq années. La Couronne représentée par le gouverneur général, demeurait investie du pouvoir exécutif.

Le Parlement fédéral était un heureux reflet des idées anglaises et des idées américaines. Si le Sénat se rapprochait autant que possible de la Chambre des lords, la Chambre des communes était le calque exact de la représentation aux Etats-Unis. Il est inutile de faire remarquer que le fond de cette organisation est celui de la fédération américaine. Le Parlement fédéral traite les affaires qui ont un caractère d'intérêt général. Chaque province a ses lois et ses assemblées propres. Rien n'est plus varié que l'organisation particulière à chacune de ses provinces. Les députés y sont nommés suivant des modes d'élection bien différents, ici au scrutin public, ailleurs au scrutin secret.

L'acte confédératif porte que la constitution reposera sur les mêmes principes que celle du Royaume-Uni. Mais nous ne trouvons entre les deux systèmes constitutionnels que deux points communs ; dans l'un et dans l'autre, la Chambre haute est nommée par la Couronne, et le pouvoir exécutif est aux mains de la Reine. Sur tout le reste, on a copié la constitution des Etats-Unis. La clef de voûte du système est le principe fédératif adopté par les Etats-Unis : un gouvernement local indépendant pour chaque Etat, membre de la confédération, et un Parlement commun dont l'autorité est souveraine dans toutes ces affaires d'un intérêt général. Lord Carnavon, en introduisant dans son projet le principe fédératif, en avait assuré le succès. Il eût été impossible d'établir au Canada rien de semblable à la constitution anglaise ; on n'y aurait jamais accepté le principe d'une législation uniforme. Le Sénat canadien, quoique nommé par la Couronne, ne ressemblera jamais à la Chambre des lords. Aussi, M. Bright avait raison de critiquer cette partie du projet. Les ministres firent grand étalage du sentiment filial des Canadiens

pour la mère-patrie et de leur ardent désir de copier leur constitution sur celle de l'Angleterre. Mais les Canadiens semblent s'être inspirés surtout de leur propre intérêt, et avoir préféré le système qui paraissait le mieux s'adapter aux conditions dans lesquelles ils vivaient. En agissant ainsi, ils donnaient plus de force et d'autorité au principe fédératif sur lequel repose leur gouvernement, et ils résolvaient de la manière la plus satisfaisante le difficile problème de faire vivre sous une même administration des populations différentes par leurs nationalités, leurs mœurs et leurs religions.

Autant que l'on peut en juger, il y a dans les temps modernes une tendance à la formation des grands Etats. Les petites nationalités indépendantes paraissent avoir fait leur temps ; si c'est là une vérité, on peut avancer avec certitude que l'unité de législation n'est pas applicable au régime des grands Etats. Il faut donc choisir entre de petites nationalités indépendantes, et le principe de fédération tel qu'il a été adopté pour l'organisation du Canada.

Le projet, à l'origine, n'avait visé que la confédération des deux Canadas avec la nouvelle Ecosse et le nouveau Brunswick. Une réserve y fut ajoutée en faveur de toute autre province anglaise du Nord-Amérique qui viendrait à réclamer son admission dans la confédération. La nouvelle province de Manitoba, formée avec les anciens territoires de la compagnie de l'Hudson fut la première admise en 1870. La Colombie anglaise et l'île de Vancouver en 1871, l'île du Prince-Edouard en 1873, suivirent son exemple. La fédération embrasse aujourd'hui la totalité de l'Amérique anglaise du Nord, à l'exception de Terre-Neuve qui préfère encore sa quasi-indépendance. On peut prévoir toutefois que son isolement ne sera pas de longue durée, et qu'elle demandera bientôt à jouir des avantages ıe lui réservé le pacte fédéral.

L'idée d'une fédération des provinces du Nord de l'Amé-.que anglaise n'était pas nouvelle en 1867 ; elle était

antérieure même au temps de lord Durham. Quand les délégués des colonies américaines révoltées se réunirent pour jeter les bases de la confédération, ils inscrivirent dans le pacte fédéral que « s'il plaisait au Canada de se joindre à l'Union, il y serait admis aux mêmes conditions et avec les mêmes droits que les contractants. » Ces avances demeurèrent sans réponses, mais il est bien certain qu'à dater de ce jour, l'idée d'une union fit son chemin dans les provinces anglaises. Dès 1810, il circula un plan de fédération; en 1814, Sewell, *Chief-Justice* à Québec, en soumit un autre au duc de Kent. En 1827, l'Assemblée législative du haut Canada vota diverses résolutions relatives à la réunion des deux Canadas; elle alla plus loin, elle conçut une idée « plus politique, plus sage et d'un intérêt plus général, c'est-à-dire une union des quatres provinces de l'Amérique du Nord, avec un vice-roi, sous un régime semblable à cette grande et glorieuse institution, le plus remarquable monument de la sagesse humaine : la constitution anglaise. »

Nous ne trouvons depuis cette époque, aucun fait saillant jusqu'à la révolte du Canada, et la courte dictature de lord Durham. C'est alors, ainsi que nous l'avons déjà dit, que furent jetées les bases du système, qui plus tard devait s'imposer comme une nécessité. En 1849 se forme, sous le nom de Ligue américaine du Nord, une association qui tient à Torento des meetings pour la diffusion de l'idée fédérale. En 1854, l'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse discute et adopte des résolutions demandant une union plus intime des provinces anglaises, et, en 1857, la même Assemblée soumet nettement la question à M. Labouchère, depuis lord Taunton, alors ministre des colonies. Le ministre pensa sans doute que l'intérêt du gouvernement métropolitain était de rester en dehors de tous ces projets, et de laisser les colons absolument libres d'adopte telle solution qui leur paraîtrait convenable. L'anné suivante, sous le gouvernement de sir Fr. Head, la « coali

tion pour l'administration du Canada » fit faire un pas à la question en se mettant en rapport d'un côté avec le gouvernement métropolitain, de l'autre avec les autres provinces américaines. Les provinces demeurèrent sourdes à cet appel, et la tentative demeura sans résultat. Un peu plus tard, la Nouvelle-Ecosse proposait au Nouveau-Brunswick et à l'île du Prince-Edouard de s'unir à elle; le Canada se joignait au mouvement, et, en 1864, M. Cardwell, ministre des colonies, approuvait le projet. De nouvelles conférences s'ouvrirent à Québec, mais l'attitude du Nouveau-Brunswick fit échouer les négociations.

Il devenait évident toutefois que les provinces ne tarderaient pas à jeter les bases d'une fédération. La difficulté provenait surtout d'un désaccord entre les provinces maritimes et le Canada. Leur éloignement et la distance du siège du gouvernement projeté étaient pour elles une grosse objection. Au moment même où le projet de confédération était soumis à la Chambre des lords, la Nouvelle-Ecosse hésitait encore. A la fin, toutes les difficultés furent surmontées, et l'acte constitutif était accepté en mars 1867. Lord Monck fut le premier gouverneur général du nouveau gouvernement, et son premier Parlement s'assembla à Ottawa en novembre de la même année.

En 1869 (nous faisons ici une digression historique), la confédération s'augmenta des territoires de la célèbre baie d'Hudson. Quand la concession de la Compagnie de la baie d'Hudson expira, en 1869, lord Granville, ministre des colonies, proposa le transfert à la Confédération de la majeure partie des territoires de la Compagnie moyennant une soulte de 300,000 livres sterling. L'offre fut acceptée des deux côtés. La concession de la Compagnie datait du règne de Charles II. La région qui en faisait l'objet porte en quelque sorte son histoire dans ses noms mêmes. Le prince Rupert était à la tête de la compagnie concessionnaire. Le nom de terre de Rupert perpétue sa mémoire, comme le nom de l'île du Prince-Edouard rappellera à la

postérité le prince Edouard, duc de Kent, père de la reine Victoria. La compagnie obtint du roi Charles, en vertu de son acte de concession, la souveraineté exclusive et absolue du vaste bassin de la baie d'Hudson, (sur l'acte, la terre de Rupert) à la seule condition « de faire hommage de deux chevreuils et deux castors noirs chaque année, au roi et à ses successeurs toutes les fois que nous viendrons à passer sur les dits pays, territoires et contrées ; nos héritiers et successeurs auront le même droit. » En 1783, la Compagnie de l'Hudson eut à soutenir la concurrence de la Compagnie des fourreurs du Nord-Ouest, qui lui fit longtemps la guerre devant les tribunaux et sur le champ de bataille, le tomahawk des Peaux-Rouges dans une main, et dans l'autre les jugements d'un Romilly ou d'un Keating. En 1812, lord Selkirk fonde une autre Compagnie, celle de la Rivière-Rouge. En 1821, les deux autres Compagnies de l'Hudson et du Nord-Ouest, épuisées par leurs longues dissensions, firent la paix et confondirent leurs intérêts. Alors seulement les colons de la Rivière-Rouge eurent quelque répit. En 1835, à la mort de lord Selkirk, ses héritiers cédèrent à la Compagnie de l'Hudson, les établissements qu'il avait fondés. Ainsi unifiée, la Compagnie fit sanctionner par décret royal, en 1838, son droit exclusif de trafic dans tout l'est des montagnes Rocheuses. Quelques années plus tard, elle se voyait gratifier de l'île de Vancouver pour une période de dix années, de 1849 à 1859.

La Compagnie avait grand soin de répandre le bruit que son territoire n'était qu'un immense désert, et de démentir les rapports qui, de temps à autre, parvenaient au gouvernement anglais sur sa fertilité et les bonnes conditions qu'il offrait à la colonisation. En 1857, à la demande de M. Labouchère, la Chambre des communes nomma une commission chargée de faire une enquête sur l'état des territoires confiés à l'administration de la Compagnie ; les publications du *Livre Bleu* ne tardèrent pas à faire jour sur la nature et les ressources de ces contrées qu

d'après le grand-conseil de Fenchurch-Street (1) ne constituaient que des landes stériles. Sir Georges Simpson, qui fut pendant 40 ans gouverneur des territoires de la Compagnie, a tracé dans son *Voyage autour du Monde* un tableau enthousiaste des pays soumis à l'autorité de la Compagnie. Quel contraste avec les dépositions piteuses faites par le même personnage devant la Commission d'enquête ! La Compagnie défendit ses intérêts avec acharnement; ses agissements furent en partie révélés par M. Edouard Ellice, ancien directeur de la Compagnie, et membre de la commission. M. Gladstone déposa un amendement tendant à soustraire à l'action de la Compagnie tous les territoires reconnus propres à la colonisation. Cet amendement ne fut repoussé que grâce à la voix prépondérante du président. Au cours de l'enquête, une pétition, signée de 575 résidants de la Rivière-Rouge, demandant la protection du gouvernement, fut déposée sur le bureau de la commission. Cet agissement insolite fut suivi d'un événement plus singulier encore. Quand, en 1869, la majeure partie des territoires de la Compagnie fut rétrocédée au Canada, sur la proposition de lord Granville, la colonie de la Rivière-Rouge se souleva, et refusa de reconnaître le nouveau gouverneur. Louis Riel, chef des insurgés, se saisit du fort Garry, du trésor de la Compagnie, et proclama l'indépendance de la colonie. Sir Garnet, alors colonel Wolseley, envoyé contre lui, reprit le fort Garry le 23 août suivant ; les insurgés firent leur soumission, et la colonie fut incorporée au Canada, sous le nom de province de Manitoba.

La confédération du Canada s'étendait donc désormais d'un océan à l'autre. La population de l'Amérique-Anglaise du Nord, qui n'excédait pas un million et demi en 1846, dépasse maintenant quatre millions, et son revenu, dans le même espace de temps, est devenu vingt fois plus considé-

(1) Fenchurch-Street, grande rue de Londres où s'assemblait le Conseil.

rable. Le Canada possède tous les éléments constitutifs d'un grand empire ; ses pêcheries maritimes, les mines de houille et de fer de l'Atlantique et du Pacifique, les magnifiques terres à blés du Nord-Ouest, la rivière du Saint-Laurent, canal commercial sans rival au monde, qui permet aux navires de pénétrer au cœur même du pays, sont les garanties de sa prospérité future.

Tant au Canada qu'au dehors, l'opinion publique a suivi avec intérêt la marche de cette évolution. La grande prospérité de la colonie date du moment où on lui laissa la libre direction de sa politique intérieure. On se demanda d'abord si elle réclamerait son autonomie absolue, ou si elle se contenterait d'une indépendance relative. Pendant quelques années, on pensa en Angleterre que le meilleur parti était de l'abandonner à elle-même. Beaucoup d'Anglais se plaignaient d'avoir à supporter, pour la majeure partie, les frais de la défense des côtes du Canada, d'être obligés de subventionner ses chemins de fer, sous forme de garantie d'intérêt, et cela au moment où le Canada adoptait à l'égard de l'Angleterre une politique strictement protectionniste. Quoi ! disait-on, c'est à nous de pourvoir à la défense de ce pays, il nous faut soutenir ses compagnies de chemin de fer, et nous ne sommes pas même certains d'y trouver un débouché ouvert à notre commerce ! D'un autre côté, le Canada pouvait demander s'il était condamné à demeurer pour toujours le champ de bataille sur lequel l'Angleterre viderait ses querelles avec la grande république américaine. Si la question de l'*Alabama* eût abouti à la guerre, le Canada était envahi, et les colons qui n'avaient rien à voir à cette querelle avaient à subir tous les excès et les horreurs d'une invasion. De telles considérations étaient de nature à frapper tous les esprits. Mais, par un phénomène que nous avons pu constater souvent dans notre vie politique, les avocats de l' -dépendance coloniale réussirent seulement à provoq r une réaction. Pendant longtemps, on entendit s

hommes d'Etat proclamer que le Canada et les autres colonies n'avaient d'autre ambition que de maintenir leur union avec la métropole, et, pour le moment, il ne fut plus question de l'autonomie coloniale. Le mouvement n'était pas seulement prématuré, il était aussi mal engagé. Ce n'est pas le rôle d'une métropole de pousser ses colonies à l'indépendance. Cette question de l'autonomie absolue, c'est aux colons qu'il appartient de la poser et de la résoudre. Ce sont les intérêts canadiens, qui, au moment décisif, pèseront seuls dans la balance ; on pourra faire appel à la fidélité des colons, à leur devoir vis-à-vis de la mère-patrie ; de tels sentiments auront peu d'influence sur la solution définitive.

Un fonctionnaire canadien, M. J. G. Bourinot, d'Otawa, a soutenu avec talent la thèse que le Canada avait à prendre l'un des trois partis suivants : ou s'annexer aux Etats-Unis, ou proclamer son indépendance (1), ou bien encore constituer une fédération avec tous les états anglais, ce qu'il appelle « consolider l'empire colonial. » On ne pouvait cependant soutenir qu'il existât alors au Canada un parti en faveur de l'annexion aux Etats-Unis ; c'est à la vérité une éventualité réalisable, et nous pensons avec M. Bourinot que c'est un fait plus vraisemblable que le maintien de l'union avec l'Angleterre telle qu'elle existait alors. Mais la question d'annexion, jadis sérieusement agitée, a perdu de son importance depuis la mission de lord Durham ; on peut la considérer aujourd'hui comme enterrée. L'autonomie au contraire deviendra le vœu unanime de tout Canadien ; elle sera un jour le mot d'ordre d'un grand parti national. La confédération possède une indépendance de fait. Sauf la présence d'un gouverneur général, représentant la Couronne, le Canada dispose aussi librement de

(1) Le second terme est devenu la politique coloniale du ministère Gladstone, inaugurée le jour où la reine prit le titre d'Impératrice des Indes, et continuée par la confédération des colonies anglaises.

(NOTE DU TRADUCTEUR.)

lui-même que s'il était en république ; il établit ses impôts à sa convenance, et, comme le remarque justement M. Bourinot, détermine à son gré ses dépenses et ses travaux de défense. Chaque jour, des faits nouveaux établissent de plus en plus clairement qu'il est un état virtuellement indépendant.

L'incident Letellier, si l'on veut remonter à quelques années seulement, en est une preuve convaincante. En mars 1878, M. Luc Letellier, lieutenant-gouverneur de Québec, entra en conflit avec son cabinet. Il congédia le premier ministre, M. C. B. de Boucherville, ainsi que ses collègues, parce qu'ils avaient pris l'habitude de tout faire en dehors de lui, sans le consulter. Il chargea M. Joly, qui ne pouvait avoir de majorité dans l'assemblée, de constituer un ministère. Une pétition fut alors adressée au gouverneur-général, en son Conseil, protestant contre la conduite du lieutenant-gouverneur et demandant sa révocation. Le Conseil de lord Lorne fut d'avis d'accueillir favorablement la pétition. Le gouverneur s'y refusa. S'il nommait, prétendait-il, ses lieutenants sur l'avis du Conseil, il avait seul le droit de prononcer leur révocation. Cette opinion paraissait suffisamment justifiée par les termes de l'acte constitutif ; mais il en fut jugé autrement au ministère des colonies, et on enjoignit à lord Lorne d'avoir à suivre l'avis de son Conseil. Ainsi, le gouvernement métropolitain ne laissait plus au représentant de la Couronne qu'une ombre d'autorité, pour faire de lui ce qu'à la vérité il devait être, mais ce qu'il n'était pas au moment de l'organisation de la confédération, le représentant des Etats et l'interprète de leurs volontés. Lord Lorne se conforma aux ordres de son gouvernement. M. Letellier fut révoqué, et avec lui disparut la dernière prétention de l'Angleterre au gouvernement de ses colonies du nord de l'Amérique.

Toutefois, l'indépendance relative dont jouit le Cana a n'est pas de nature à le satisfaire complètement. Il p t

non sans raison alléguer les dangers que lui fait courir son union intime avec un pays exposé à entrer en guerre avec les puissances dont les flottes pourraient bombarder les ports canadiens, et dont les armées envahiraient ses frontières. Les Anglais entendent laisser aux Canadiens le soin de leurs propres défenses ; quoi d'étonnant que les Canadiens veuillent se dégager des risques de la politique anglaise? La question de l'indépendance est donc une éventualité probable, bien qu'elle ne soit pas encore à l'ordre du jour.

Reste la troisième alternative prévue par M. Bourinot : celle de la *consolidation de l'empire colonial*. Le Canada peut devenir membre d'une grande fédération anglaise, et avoir ainsi voix au chapitre pour la direction de la politique extérieure de l'Angleterre ; en même temps, il devrait admettre l'Angleterre à participer à l'établissement de ses tarifs douaniers. La question n'intéresse pas seulement une colonie anglaise ; elle embrassera un jour tout notre empire colonial.

Prenons pour exemple l'Australie. Sa position géographique la garantit contre toute tentation d'annexion avec les Etats-Unis ; elle n'a donc à choisir qu'entre l'autonomie ou la confédération. C'est évidemment vers l'autonomie qu'elle doit se trouver tout naturellement portée. Cependant sa situation, le développement de ses institutions politiques, lui permettraient, le cas échéant, de former à elle seule une confédération. Elle comprend cinq colonies distinctes : la Nouvelle-Galle du Sud, Victoria, l'Australie occidentale, l'Australie méridionale et Queensland, qui constituent autant de provinces de l'île la plus vaste qui soit au monde. Nous laissons de côté pour l'instant la Nouvelle-Zélande et la Tasmanie, qui feraient nécessairement partie d'une confédération même exclusivement australienne ; nous ne parlerons que des colonies établies sur le territoire du continent australien. Chacune d'elles est aujourd'hui pourvue d'un gouvernement représentatif

avec ministère responsable et Chambres parlementaires. La Nouvelle-Galle du Sud est la plus ancienne du groupe; c'est à proprement parler de 1853 que date son existence politique. Pendant les dix années précédentes, elle avait une sorte de législature composée d'une Chambre unique dont les membres étaient mi-partie élus, mi-partie nommés par le gouvernement. L'un des membres les plus distingués de cette Chambre était M. Lowe, très hostile aux principes du gouvernement démocratique, sans doute pour l'avoir vu de trop près dans ses débuts. La colonie de Victoria, détachée de la Nouvelle-Galle en 1851, reçut sa constitution libérale en 1856; les autres avaient suivi de très près. Ces divers gouvernements diffèrent entre eux par certains détails; on constate, par exemple, de grandes différences dans les lois électorales, bien que toutes cependant consacrent également les principes et l'exercice du gouvernement parlementaire. Les colonies australiennes se trouvent ainsi soumises à un régime qui peut les conduire très sûrement à la conquête de leur indépendance absolue; leurs débuts dans la vie politique ont été signalés par bien des erreurs. Les embarras constitutionnels de Victoria et des autres colonies d'Australie ont fourni leurs meilleurs arguments à ceux qui représentent le principe démocratique comme la négation de tout gouvernement. Ils ne s'apercevaient pas que dans une colonie comme Victoria, le principe représentatif était forcément d'essence démocratique. Les partisans les plus acharnés du gouvernement aristocratique sont bien obligés de reconnaître que dans la Nouvelle-Galle, dans Victoria ou Queensland, leur régime favori n'a aucune racine. Une aristocratie ne peut s'importer, ni pousser du jour au lendemain. Les colons n'avaient amené avec eux aucun des éléments qui peuvent servir de base à l'établissement d'une classe dominante, et on ne pouvait leur demander de les inventer; leur œuvre du reste était difficile. En vain prétendra-t-on qu'ils n'avaient qu'à vouloir, et à suivre l'exemple de

l'Angleterre. Ils ne pouvaient prendre modèle sur la mère-patrie. Les conditions au milieu desquelles une colonie nouvelle doit créer son système politique, n'ont aucune analogie avec la situation qui a donné naissance au régime anglais tel que nous le voyons fonctionner ; les colons australiens devaient même se défendre d'un esprit d'imitation qui leur eût réservé les plus amères déceptions.

En dépit des difficultés premières, il est évident que les colonies australiennes grandissent et prospèrent, et qu'elles sauront trouver peu à peu dans leurs expériences mêmes le mode de gouvernement qui leur convient le mieux. Le gouvernement métropolitain n'a cessé de le leur répéter : elles doivent faire leurs affaires elles-mêmes et résoudre leurs difficultés intérieures sans recourir à son intervention. Les ministres conservateurs aussi bien que libéraux ont constamment tenu le même langage. Le gouvernement eût l'occasion de se prononcer très nettement à l'occasion des divisions qui troublèrent un moment la colonie de Victoria. Une difficulté s'était élevée entre les deux Chambres à l'occasion de l'indemnité des députés. La Chambre législative ou Chambre des communes avait comme d'habitude voté le crédit affecté à cette dépense, dont le principe était admis depuis 1872. Le Conseil législatif, qu'on appelle aussi le Sénat, rejeta le crédit. Le premier secrétaire, qui remplissait aux colonies les fonctions de premier ministre, M. Graham Berry, rétablit au budget le même crédit que le Sénat supprima de nouveau. Le ministère répondit par le renvoi ou la menace de renvoyer toute une armée de fonctionnaires, juges, receveurs, magistrats, officiers de police et autres, sous le prétexte que l'argent manquait pour payer leurs traitements. La machine administrative semblait ne pouvoir plus fonctionner.

Les deux assemblées en appelèrent au gouverneur qui, selon les ordres reçus de Londres, refusa d'intervenir. Une sorte de compromis régla provisoirement la question

financière, mais l'assemblée populaire, d'accord avec le gouvernement colonial, résolut de tout faire pour réduire les privilèges de la Chambre haute. Il tombèrent facilement d'accord sur ce qu'il y avait lieu de faire, mais la difficulté était d'obtenir l'agrément de la Chambre haute. M. Berry se rendit en Angleterre pour réclamer du gouvernement métropolitain un décret impérial modifiant la Constitution de Victoria. Le secrétaire d'Etat, Sir Michael Hicks-Beach, ne voulut intervenir à aucun prix. Il déclara formellement que la métropole ne pouvait se mêler qu'à la dernière extrémité des difficultés intérieures d'une colonie pourvue d'institutions parlementaires et d'un ministère responsable. La déclaration était sage et grosse de conséquences. Quel profit tireraient en effet les colonies de l'expérience que donne la pratique du « self government », si la mère-patrie devait intervenir dans les difficultés qui peuvent à chaque instant se produire sur tous les points de son empire colonial ? L'Australie, comme le Canada, possède donc de fait un gouvernement autonome ; on ne peut concevoir un exercice plus absolu du « self government ». Il ne lui manque que la dénomination d'une nationalité distincte. De même que le Canada, l'Australie peut un jour réclamer son autonomie absolue ; sa situation géographique l'y autoriserait encore plus que le Canada. De toute part protégée par l'Océan, avec les îles de Tasmanie et de la Nouvelle-Zélande pour satellites, elle trouve en elle-même tous les éléments d'une confédération naturelle ; elle peut aspirer au rôle d'une grande nation et tenir dignement sa place dans l'histoire des peuples.

Mais l'Australie n'aurait pas un rôle moins important dans cette gigantesque confédération que rêvent plus d'un colon et plus d'un citoyen anglais. C'est la troisième alternative prévue par M. Bourinot. Pourquoi, dit-il, l'Angleterre, l'Irlande et tous les Etats qui composent aujourd'hui l'ensemble des colonies anglaises, ne constitueraien[t] [pa]s pas une grande confédération ? Pourquoi ne pas confie[r] [l]a

question des intérêts communs à un Parlement impérial dans lequel chacun des Etats aurait une représentation proportionnelle à son importance. Les questions d'un intérêt particulier seraient réservées au gouvernement local des Etats confédérés. Est-il juste que le Canada, Victoria, Le Cap, Natal ou la Nouvelle-Zélande, ne soient pas consultés dans les graves questions de politique extérieure d'où peut sortir la paix ou la guerre, et qui intéressent à un si haut point leur propre sécurité ?

Une guerre avec les Etats-Unis aurait pour conséquence directe l'invasion du Canada. La guerre de Crimée pouvait exposer les Indes à l'invasion d'une armée russe. Pourquoi soustraire au jugement des colonies ces grosses questions qui peuvent éventuellement se vider sur leur propre sol? Si elles ne doivent jamais connaître des affaires qui intéressent en général l'empire britannique, consentiront-elles à demeurer longtemps dans les lisières de l'Angleterre?

Ici se présente une difficulté d'un autre ordre. La métropole et ses colonies peuvent-elles avoir la même politique économique? Le Canada, par exemple, a élevé contre l'Angleterre la barrière presque infranchissable de ses droits protecteurs, et a provoqué dans le monde politique et commercial de la métropole une irritation extrême. Un instant, on a pu craindre un conflit que les plus sages considérations paraissaient impuissantes à conjurer. Ainsi que le disait un homme d'Etat contemporain, si nous avons perdu quelques-unes de nos colonies américaines pour avoir voulu imposer leurs produits, nous avons un instant pu craindre de perdre les autres en leur contestant le droit de nous taxer nous-mêmes.

Les difficultés de cet ordre ne peuvent-elles pas être résolues dans l'avenir par l'action d'un Parlement impérial résumant en lui-même tous ces intérêts contraires? N'est-ce pas là la solution probable du problème politique qui intéresse des nationalités si diverses, disséminées sur la surface du globe? Qui empêcherait d'admettre dans la

confédération les colonies nouvelles qui naîtraient sucessivement à la vie politique? N'est-ce pas ainsi que la république américaine a transformé des déserts en provinces riches et prospères? Qui oserait dire que ce n'est pas ce principe qui, un jour, régira les relations de tous les peuples de l'Hindoustan? Il y a loin sans doute de l'idée au fait. On peut ne voir dans cette hypothèse qu'un beau rêve, mais les rêveurs ont d'excellentes raisons pour croire leurs chimères réalisables. Ils peuvent au moins répondre à leurs détracteurs : « Qu'avez-vous à proposer, vous qui « avez la prétention d'être des esprits pratiques, et qui « dédaignez les rêves et les théories? Pensez-vous que les « choses vont demeurer fixées dans une éternelle immo- « bilité? Ouvrez les yeux, regardez au-delà de votre paroisse, « de votre village, de votre district. Croyez-vous que de « grands pays comme le Canada ou l'Australie puissent « se contenter toujours de la situation anormale qui leur « est faite? ne pensez-vous pas que les anglais eux-mêmes « pourront se lasser les premiers de la solidarité qui les lie « à leurs nombreuses colonies? Qu'attendez-vous? Est-ce « l'annexion aux Etats-Unis ou la proclamation de l'indé- « pendance? Si cette alternative est inévitable, il nous « faudra bien l'accepter. Nous n'avons ni le droit ni le « moyen de disposer des destinées du monde. Mais ne « serait-ce pas plutôt votre rôle à vous, gens pratiques, « d'examiner s'il ne serait pas à la fois plus facile et plus « avantageux de réaliser ce rêve d'une grande confédéra- « tion et de concentrer dans un grand empire, constitué « sur les bases les plus libérales, les intérêts divergents et « toutes les forces vives de notre domaine colonial. »

CHAPITRE LVI

DU SULTAN AU PRÊTRE JEAN

Durant l'été de 1867, l'Angleterre reçut une étrange visite : « Quis novus hic nostris successit sedibus hospes ?» En anticipant sur les événements, on pourrait rappeler ces autres paroles de Didon : « ..... Quibus ille jactatus fatis ! » On voyait débarquer sur nos côtes le souverain de toutes les Turquies, S. M. le sultan Abdul-Aziz, qui dix ans plus tard devait être précipité du trône et mettre lui-même fin à ses jours. Abdul-Aziz était le premier sultan qui foulait le sol anglais. On lui fit un accueil extraordinaire ; l'enthousiasme public prit de telles proportions que les gens de sang froid ne purent s'empêcher de sourire et de hausser les épaules. La Crète était encore en pleine insurrection et les généraux du sultan traitaient avec la dernière rigueur les malheureux vaincus ; ils appartenaient cependant à cette race grecque pour laquelle l'Angleterre a toujours professé la plus chaude sympathie. Le sultan, néanmoins, était l'objet une véritable ovation nationale. Il eut naturellement les onneurs de la Cour, et il fut reçu en grande pompe par lord-maire et les corporations de la Cité. Il se rendit en

gala à l'Opéra et au palais de Cristal. En compagnie de la reine, il passa la flotte en revue à Spithead ; partout où il montra sa face bronzée et mélancolique, il fut assourdi des acclamations d'une multitude innombrable qui lui faisait cortège ; il éclipsa absolument son vassal nominal, le vice-roi d'Egypte, qui se trouvait à Londres en même temps que lui, et qui, sans cette circonstance particulière, eût été certainement le lion du jour.

Abdul-Aziz crut sans doute à la sincérité de cette réception ; il y vit le témoignage d'une sympathie profonde et durable, tant pour lui que pour son peuple. Il ignorait combien l'enthousiasme populaire à Londres est banal et facile à exciter. Le schah de Perse devait peu après recevoir les mêmes honneurs. Garibaldi, et avant lui Kossuth, avaient vu éclater sur leur passage les mêmes transports. Quelques journaux eurent la courtoisie de prédire les résultats merveilleux que l'empire ottoman allait retirer du voyage de son souverain. Le sultan, disait-on, rentrerait à Constantinople la tête pleine d'idées nouvelles recueillies en Occident, absolument convaincu de la supériorité et de l'excellence de notre gouvernement constitutionnel et de nos institutions civiles. Le palais de Cristal, les splendeurs de Guildhall laisseraient dans son esprit des traces ineffaçables. Ses conversations avec les directeurs de nos chemins de fer et avec le lord-maire étaient autant de sémences fécondes ; il avait dû trouver des enseignements jusque dans l'exposition du bétail, organisé par la société d'agriculture. Une ère nouvelle, qui cette fois n'aurait rien de trompeur, allait s'ouvrir pour la Turquie. Le pauvre sultan dut être étourdi de spectacles si divers, il quitta l'Angleterre au bon moment, le public commençait à se lasser ; mais la Turquie ne vit jamais s'ouvrir l'ère nouvelle qu'avait si facilement chantée la presse anglaise.

A la fin de 1867, M. Disraeli étonna l'opinion par une singulière déclaration qu'il fit à l'issue d'un banquet don[...] en son honneur à Edimbourg. L'assistance apprit, [...]

sans surprise, que depuis des années il était devenu grand réformateur, et que le suffrage universel n'avait pas de défenseur plus ardent que lui ; s'il avait si longtemps fait mystère de ses convictions, c'est qu'il lui fallait tout d'abord les insinuer doucement dans l'esprit de ses collègues. « J'avais, disait-il, le pays à préparer et l'éducation « (qu'on me pardonne la hardiesse de cette expression) de « notre parti à faire. Le grand parti auquel j'appartiens « n'est pas naturellement porté vers les problèmes de « cette nature ; il faut l'y amener avec insistance. Il m'a « fallu préparer à l'étude de la réforme le Parlement et le « pays lui-même. » Donc, tandis qu'il semblait combattre la loi électorale, M. Disraeli s'exerçait en réalité à conduire son parti d'une main légère vers les régions de la souveraineté populaire. C'était là, disait-on, ce qu'entendait Vivian Grey quand, parlant des hommes d'Etat qui veulent arriver au pouvoir, il disait : « Notre sagesse doit se cacher « sous les traits de la folie, et notre constance prendre le « masque du caprice. »

Quelques membres du parti si habilement éduqué par M. Disraeli furent quelque peu scandalisés, voire même même un peu froissés, de cette singulière déclaration ; il leur semblait que leur ingénieux professeur s'était moqué d'eux. Mais le gros du public refusa de prendre M. Disraeli au sérieux ; personne ne pensait à le rendre responsable de ses actes et de ses paroles. Pour tout autre que lui, c'eût été un jeu bien dangereux d'afficher des principes conservateurs pour capter la confiance des tories et leur insinuer tout doucement les idées de M. Bright. Mais, pour M. Disraeli, une semblable tactique ne tirait pas à conséquence, c'était sa manière ; s'il eût agi autrement, il n'eût pas été M. Disraeli, il n'eut pas été le leader de la Chambre des Communes ; il n'eût jamais été premier ministre. [To]us ces échelons de la vie politique, il allait les fran[ch]ir. A ce moment, combien y a-t-il de nobles influents [au]xquels il ne manquait qu'un peu d'esprit pour devenir

ministre ? Et que manquait-il à Vivian Grey lui-même pour mériter le pouvoir ? Ce qui lui manquait, il le savait depuis longtemps : il ne lui manquait que l'occasion, et cette occasion allait s'offrir à lui en 1868.

La santé de lord Derby était devenue mauvaise. Il désirait vivement se retirer des affaires le plus tôt possible. En février 1863, il tomba gravement malade, son existence même parut menacée. Sa santé se rétablit peu à peu, mais il comprit l'avertissement et résolut de se retirer des affaires. La reine accepta sa démission. Ce fut son fils, lord Stanley, qui apporta la nouvelle à la Chambre des communes. Lord Derby occupait dans le monde politique une place considérable ; aussi sa retraite inspira les plus vifs regrets. Le choix de son successeur passionna vivement l'opinion publique. Tous les regards se portèrent sur M. Disraeli ; sa laborieuse carrière et trente années de luttes incessantes allaient enfin recevoir leur récompense.

M. Disraeli, mandé par la reine, fut invité par elle à recueillir l'héritage de lord Derby et à constituer un gouvernement. Par une coïncidence bizarre, le messager chargé de porter au nouveau premier ministre l'autographe royal, était le général Grey, le même qui avait battu Disraeli lorsque, pour la première fois, il avait sollicité des électeurs un siège au Parlement. La lutte s'était engagée dans la circonscription de Wycombe, en juin 1832, et avait présenté un intérêt tout particulier ; c'était la dernière élection faite sous le régime que le bill de réforme venait d'abolir. La loi nouvelle venait d'être votée, mais elle n'était pas encore en vigueur ; les résultats du scrutin méritent d'être rappelés : Trente-cinq électeurs, tous notoirement connus, avaient pris part au scrutin ; il y eut vingt-trois voix pour M. Grey, alors colonel, et onze pour Disraeli. Le colonel Grey fut proclamé le représentant de Wycombe à la majorité de onze voix. Tous les électeur de Wycombe n'avaient pas voté ; il y avait encore, paraît il, dans le bourg, deux électeurs qui au besoin eussen

donné leur voix au colonel Grey. L'heureux vainqueur de M. Disraeli était maintenant chargé de porter à son ancien rival le message royal qui l'appelait aux fonctions de premier ministre.

L'opinion publique était en général satisfaite de voir M. Disraeli atteindre l'objet de son ambition et recevoir la juste récompense de ses longs et pénibles travaux. Il avait été longtemps lutteur malheureux, et ceux qui l'avaient vu aux prises avec les difficultés l'applaudissaient volontiers alors qu'il triomphait enfin de sa mauvaise étoile. M. Frank Hill, dans ses *Portraits politiques* qui sont dans leur genre un véritable chef-d'œuvre, parle de l'isolement singulier de M. Disraeli à la Chambre des communes. « Il est là, dit-il, comme un gladiateur solitaire, attendant le signal du combat. » La remarque est pleine de justesse et la comparaison des plus heureuses. Disraeli avait toujours été ce gladiateur solitaire, et le public était heureux de le voir remporter la victoire de haute lutte. Plus loin, l'auteur des *Portraits* ne reconnaît au nouveau ministère d'autre mérite que d'avoir à sa tête M. Disraeli. L'observation est encore juste ; elle caractérise bien la courte période pendant laquelle Disraeli occupa le pouvoir, après la retraite de lord Derby. Mais, si M. Hill devait aujourd'hui se prononcer de nouveau, il reconnaîtrait sans peine au second ministère Disraeli d'autres mérites que d'avoir pour chef l'homme illustre qui revenait au pouvoir pour la seconde fois.

Le nouveau premier ministre n'apporta que peu de changements dans la composition du cabinet. Son ancien lieutenant, lord Cairns, avait été quelque temps l'un des lords juges de la Cour de la chancellerie ; M. Disraeli le fit lord chancellier. Il dut lui sacrifier, non sans regret, lord Chelmsford, qui occupait le sac de laine durant le ministère de lord Derby. Les nombreux amis de lord Chelmsford protestèrent avec indignation, et une polémique pénible s'engagea dans les journaux. On accusa formellement Disraeli

d'avoir évincé lord Chelmsford à cause de l'indépendance dont il avait fait preuve dans ses nominations judiciaires. Mais il est injuste d'imputer à M. Disraeli d'autres mobiles que ceux qui évidemment dictèrent sa conduite. La Chambre des lords était assez faiblement représentée dans le cabinet. Lord Cairns, un debater parlementaire de premier ordre, laissait bien loin derrière lui lord Chelmsford, orateur moins que médiocre. On reconnaissait en lui un légiste éminent ; lord Chelmsford n'était qu'un homme de loi de capacités ordinaires qui portait assez péniblement le fardeau de ses soixante-quinze années. Lord Cairns était plus jeune que lui de vingt-cinq ans ; il était donc inutile d'imputer à des motifs inavouables le choix du premier ministre. M. Disraeli n'avait fait que son devoir et avait eu le juste sentiment de sa responsabilité. Les autres modifications étaient sans importance : M. Ward Hunt, honnête gentilhomme campagnard de fortune et de capacités moyennes, prit la place de M. Disraeli comme chancelier de l'Echiquier. M. Walpole, qui avait été quelque temps attaché au cabinet, sans portefeuille, se retira de l'administration.

La session fut laborieuse. Un projet de loi tendant à modifier les exécutions publiques passa sans difficulté. Il fut vivement combattu par ceux qui croyaient le moment venu de décréter l'abolition de la peine de mort. Les exécutions publiques étaient depuis longtemps devenues un scandale pour le pays, et avaient révolté l'opinion publique. L'auteur des *Légendes d'Ingoldsby* en avait fait l'objet d'une virulente satire. Dickens et Thackeray, les avaient dénoncées à l'indignation des honnêtes gens. Les exécutions capitales à Londres étaient l'occasion des scènes les plus grossières et les plus répugnantes. La nuit qui précédait l'exécution, les abords de la prison devenaient le rendez-vous de tous les vagabonds de la capitale, qui y installaient leurs bivouacs. Les prostituées, les voleurs de profession, les assassins en herbe s'y livraient

à une véritable orgie. L'air était chargé de puanteurs alcooliques, on n'entendait que propos obscènes, jurons et blasphèmes. Toute cette populace paraissait réunie pour assister à un spectacle d'acrobates. Les combats de coqs étaient moins démoralisateurs; de tels spectacles exerçaient sur les mœurs l'influence la plus délétère. On peut se demander si, dans cette foule de curieux, il y avait un seul individu, qui ne s'en retournât pire qu'il n'était venu. De même que les vieux cimetières enserrés dans nos cités populeuses appelaient par leurs émanations de nouveaux cadavres, de même l'atmosphère d'une exécution publique préparait de nouvelles recrues pour l'échafaud. La postérité s'étonnera sans doute qu'un siècle qui eût répugné à l'idée d'édifier les masses en leur donnant en spectacle le supplice du fouet, ait pu si longtemps ajouter foi à l'efficacité des exécutions publiques. Depuis 1868, les exécutions se font dans l'intérieur de la prison, en présence d'un petit nombre de personnes choisies; on y comprend ordinairement quelques représentants de la presse, et procès-verbal est dressé par un officier de justice.

Dans cette même session on vota une loi qui enleva à la Chambre des communes l'examen des réclamations contre les opérations électorales. De tout temps on avait confié à une commission de la Chambre des communes le soin de vérifier les pouvoirs des députés. Cette commission entendait les témoins, faisait une enquête, statuait ensuite à la majorité des voix sur la validité de l'élection. Ce système présentait de graves inconvénients; la fraude et la corruption avaient depuis longtemps vicié nos mœurs électorales ; une commission parlementaire ne pouvait se montrer bien sévère pour des pratiques dont chacun de ses membres avait plus ou moins usé pour son propre compte. La conscience publique, paraissait, sur ce point particulier, complètement oblitérée. Le gentilhomme de campagne qui, une fois élu, n'eût jamais vendu son propre vote à

quelque prix que ce fût, trouvait tout naturel et presque légitime d'acheter les voix qui lui ouvraient les portes du Parlement. De même qu'autrefois, le noble ne se faisait aucun scrupule de séduire une femme, de même, encore de nos jours, l'homme riche consacrait sans hésitation une partie de sa fortune à corrompre ses électeurs. Qu'aurait-eu à craindre il y a quelque cinquante ans, le squire, traduit devant ses pairs, pour avoir séduit la femme ou la fille de quelque tenancier? La situation n'était pas autre il y a vingt ans pour le député qui, devant une commission parlementaire, avait à justifier la conduite de ses agents électoraux, et les actes de corruption qu'ils avaient commis dans son intérêt.

Souvent il arrivait encore que la commission se laissait influencer par l'opinion politique de la majorité de ses membres. Les malins prétendaient qu'il était facile, connaissant la composition de la commission, de prévoir les décisions qu'elle était capable de rendre. « Nommez-moi les juges, je vous dirai quel sera l'arrêt », était un adage courant dans le monde parlementaire. En fait cependant, on avait plus d'un exemple d'impartialité; on avait vu les commissions composées en majorité de conservateurs, casser les élections de leurs amis politiques; les whigs avaient souvent montré le même esprit de justice. Mais, en règle générale, la composition des commissions exerçait sur leurs décisions une influence considérable; telle était du moins l'opinion généralement répandue. Il parut donc nécessaire de remédier à cet état de choses et, en 1867, la question avait été renvoyée à une commission parlementaire; elle conclut à la condamnation du système en vigueur, et proposa de renvoyer toutes les protestations contre les opérations électorales, devant un des juges de la haute cour de Westminster. Ce magistrat trancherait à la fois le point de droit et le point de fait, il statuerait sur la validité de l'élection, et constaterait le mode et le degré de corruption qui aurait été exercée.

Les juges eux-mêmes protestèrent avec force contre la responsabilité qu'allait leur imposer cette mission nouvelle. Par l'organe du « Chief Justice », ils exprimèrent leurs doléances au lord chancelier. Ce nouveau mandat, disaient-ils, mêlait la politique aux choses de la justice et allait déconsidérer les magistrats, ébranler leur crédit, et diminuer leur prestige. On ne voudrait plus croire à leur impartialité. Le gouvernement ne s'arrêta pas à ces résistances, et après bien des tâtonnements infructueux, il proposa de renvoyer les pétitions à un juge unique pris sur une liste dressée en commun par les trois cours supérieures. La mesure proposée pour trois ans passa sans difficulté ; elle a depuis été indéfiniment renouvelée avec de légères modifications. Le principe de soumettre la validité des élections au pouvoir judiciaire est désormais un fait acquis et il est peu probable que la Chambre des communes recouvre jamais son ancien privilège.

Cette innovation soulève encore bien des critiques. On objecte, non sans raison, qu'avec le temps, et sous la pression de l'opinion publique de plus en plus éclairée, les inconvénients de l'ancien système eussent peu à peu disparu. Les commissions parlementaires eussent fini par apprécier la corruption comme tout honnête homme doit le faire. Les membres de la Chambre réunis en commission parlementaire se seraient dégagés des mesquineries de l'esprit de parti. D'un autre côté, c'est une anomalie singulière de voir un simple juge, déclarer le candidat de la majorité déchu de son siège et investir de son mandat le candidat de la minorité. On n'oubliera jamais le scandale auquel donna lieu une élection en Irlande. Un député élu à une majorité écrasante fut déclaré par le juge déchu de son siège ; son adversaire qui n'avait obtenu qu'un fort petit nombre de voix fut installé à sa place. Il était cependant impossible de le considérer comme le vrai représentant de son collège électoral. Aucun des inconvénients signalés par le « Chief Justice » ne se produisirent en

Angleterre ; l'impartialité des juges ne fut pas un instant mise en question. En Irlande, il en fut tout autrement, ainsi qu'on le constata plus d'une fois. Il est rare que les juges nommés en Irlande n'aient pas déjà rempli des fonctions judiciaires qui sont ordinairement à la discrétion des influences parlementaires, c'est-à-dire des partis politiques. Le juge offre donc en Irlande moins de garantie d'impartialité qu'en Angleterre ; et il faut bien convenir que, dans quelques cas, le renvoi des protestations devant les juges irlandais, inspirèrent à l'opinion publique quelques soupçons sur l'honorabilité et l'impartialité de la magistrature. Ces dernières années, nous avons vu prendre des mesures énergiques contre la corruption électorale. Plusieurs bourgs ont été privés de leurs droits électoraux, pour les guérir des déplorables habitudes qui s'étaient introduites dans leurs mœurs publiques. Le temps, l'éducation et l'opinion publique suffiront sans doute par purifier notre vie politique de semblables souillures. Le jour n'est pas éloigné où celui qui achète un vote ne sera pas moins déshonoré que celui qui le vend.

La Chambre des lords de son côté, renonça aussi à un de ses anciens usages, le vote par procuration. Une commission spéciale avait conclu à l'abrogation de ce mode de votation. Comme toutes les vieilles coutumes, il trouva néanmoins des défenseurs. Personne, disait-on, ne peut être plus au courant des grandes questions politiques que les membres de la Chambre des pairs en service diplomatique à l'étranger ; il était absurde de leur interdire le droit de voter, parce qu'ils ne peuvent venir en personne exprimer leur opinion. L'avantage, que l'on sacrifiait, en admettant qu'il y eût avantage, parut sans doute insuffisant, comparé aux inconvénients que présentait l'ancienne pratique. La Chambre des pairs, toutefois ne renonça pas absolument à son privilège. Un règlement provisoire en suspendit l'usage jusqu'à nouvel ordre ; un des articles de

ce règlement porte que toute proposition ayant pour but de modifier la disposition nouvelle, devra être déposée sur le bureau deux jours avant de pouvoir être discutée ; il est peu probable du reste qu'on essaie jamais d'abroger ce nouveau règlement pour faire revivre la pratique condamnée des anciens temps.

Le gouvernement prit la même année la courageuse et sage résolution de racheter toutes les lignes télégraphiques et de rattacher ce service à l'administration des postes. Ce ne fut pas au début une entreprise bien lucrative et l'administration nouvelle ne s'en tira pas toujours à son honneur. La mesure néanmoins fut très populaire. Le service des Postes est du reste depuis longtemps devenu un des meilleurs de l'Etat.

Parmi les évènements importants de l'année, il faut mentionner l'expédition d'Abyssinie qui fut si heureusement terminée. Nous avons déjà dit quelles inquiétudes inspirait le sort d'un certain nombre de sujets britanniques tant hommes que femmes, réduits en captivité par Théodoros, roi d'Abyssinie. Un intérêt mystérieux s'attachait à ce pays, qui se donne comme le premier berceau du christianisme et se flatte d'avoir, dans ses trésors sacrés, les reliques de saint Marc. Malgré l'invasion de l'Egypte par l'Islamisme, il est resté fidèle à la foi chrétienne, à celle du moins dont il a gardé la conception. Les Abyssiniens font remonter leur histoire nationale à ces temps reculés où la reine de Saba venait rendre visite à Salomon. Le premier empereur ou roi d'Abyssinie était le mystérieux prêtre-roi du Moyen-Age « Prester John » (1). Si on en croit les récits de sir John Mandeville, le titre de « Prester John » aurait une origine assez bizarre. L'un des premiers roi de ce pays, visitait en compagnie d'un chevalier chétien une église d'Egypte. Le service religieux fit si lui une impression telle que, sur l'heure, il forma le

« Prester John », en français « prêtre Jean ».

vœu de prendre le titre de prêtre, et d'y ajouter le nom du prêtre qui le premier sortirait de l'Eglise ; le premier qui se présenta s'appelait Jean. Plus tard, un autre voyageur non moins digne de foi que sir Mandeville, racontait sur l'Abyssinie des choses merveilleuses. La curiosité publique avait été vivement excitée par la publication du voyage de M. Bruce. Elle s'accrut encore à la suite de la polémique acharnée que provoquèrent les récits et la description qu'il donnait de cette contrée inconnue. D'autres voyageurs sont venus depuis confirmer les assertions les plus contestées de M. Bruce. A la curiosité bien naturelle qui s'attachait au pays de « Prester John », vint s'ajouter bientôt l'anxiété que jeta dans le pays l'incarcération des sujets anglais par Théodoros, et quand on vit se préparer l'expédition militaire destinée à ces mystérieuses contrées, l'opinion n'hésita pas à prophétiser les plus merveilleux succès.

Parmi les prisonniers du roi Théodoros se trouvaient le capitaine Cameron, consul de Sa Majesté à Massouah, son secrétaire et quelques serviteurs, M. Hormuzd Rassam, chrétien d'origine syrienne naturalisé anglais, le lieutenant Prideaux et le docteur Blanc. Ces malheureux avaient été retenus prisonniers au cours d'une mission officielle dont ils avaient été chargés ; leur délivrance était le but principal de l'expédition, mais il y avait aussi d'autres captifs que le général anglais devait prendre sous sa protection, c'étaient des missionnaires allemands, avec leurs femmes, dont quelques-unes étaient anglaises, leurs enfants, et quelques professeurs, artistes ou artisans, tous européens. Le conflit qui avait provoqué l'arrestation de ces prisonniers était ancien déjà ; quelques-uns des missionnaires étaient en prison depuis plus de quatre ans, lorsque se leva enfin le jour de leur délivrance.

En avril 1865 lord Chelmsford avait appelé l'attenti de la Chambre des lords sur le sort des sujets anglais q

Théodoros, negus ou souverain d'Abyssinie retenait prisonniers. Théodoros n'était qu'un usurpateur, mais parmi les souverains de l'Orient qui ont laissé quelque trace dans l'histoire depuis Haroun-al-Raschid et Saladin, jusqu'à nos jours, tous étaient usurpateurs au même titre que lui. Théodoros semble avoir été un caractère fortement trempé, mélange bizarre de belles qualités, d'aspirations ambitieuses et d'instincts féroces, une sorte de Philippe de Macédoine, barbare et sauvage ; il était susceptible d'amitiés passionnées et durables, mais naturellement enclin à des haines féroces et à de terribles colères ; ses alternatives de fureur et de tranquillité, rappelaient les grandes crises que subissent les forces de la nature dans les régions tropicales, où le calme complet succède brusquement aux plus violentes tempêtes. Il avait voué une grande amitié à M. Plowden, ancien consul à Massouah, qui l'avait aidé à réprimer une émeute et était tombé sous les coups des insurgés. La révolte écrasée, Théodoros avait offert aux mânes de son ami un sacrifice expiatoire, digne des temps héroïques ; cent prisonniers avaient été égorgés sur sa tombe.

M. Cameron avait succédé à M. Plowden ; ni M. Plowden ni son successeur n'étaient du reste accrédités en qualité de consuls auprès du roi d'Abyssinie. Massouah est une île africaine des côtes de la mer Rouge. Elle appartient à la Turquie et ne fit jamais partie du territoire abyssinien, mais elle commande les diverses routes qui pénètrent dans l'intérieur du continent et constitue le principal débouché du commerce de toute la région. Des consuls avaient été installés à Massouah pour protéger les intérêts anglais dans l'Abyssinie « et pays circonvoisins ». Tels étaient les termes de la commission qui, en 1848, accréditait M. Plowden, lequel, au grand déplaisir du gouvernement, s'était fait l'allié actif du roi Théodoros. Les ordres donés à M. Cameron lui faisaient défense de prendre aucune art aux démêlés du roi avec ses sujets. Lord Russell avait

insisté avec force sur ce point qu'il n'avait auprès du gouvernement abyssin aucun caractère diplomatique. Théodoros crut voir, dans cette attitude, un sentiment hostile de la part du gouvernement anglais. De là le conflit qui bientôt provoqua l'arrestation des missionnaires.

Le capitaine Cameron semble, de son côté, avoir manqué de tact, et Théodoros le soupçonna d'intriguer contre lui avec le gouvernement égyptien. Le roi d'Abyssinie avait écrit à la reine Victoria pour lui demander assistance contre les Turcs. La lettre, sans qu'on sut le motif, était demeurée sans réponse ; on disait que Théodoros n'avait rien moins que l'ambition d'épouser la reine d'Angleterre. Pour un descendant de la reine de Saba le projet n'avait rien de téméraire. Il est difficile d'affirmer que la demande ait été officiellement formulée. Ce qui est certain, c'est qu'on aboutit à un malentendu, et Théodoros, se croyant offensé, se vengea en réduisant en captivité tous les sujets anglais qu'il avait sous la main ; ils furent conduits, chargés de chaînes, à Magdala, capitale de l'Abyssinie, perchée, comme un nid d'aigle, sur un rocher escarpé. Le consul Cameron était au nombre des prisonniers ; il s'était imprudemment aventuré de Massouah sur le continent africain, et le descendant du « prester John » l'avait appréhendé sans autre forme de procès.

La tâche du gouvernement n'était pas facile. On pouvait craindre que le débarquement du corps expéditionnaire ne fût le signal du massacre des prisonniers. On essaya d'abord de parlementer. M. Rassam, résident d'Aden, diplomate distingué et savant connu pour ses explorations aux ruines de Ninive et Babylone, fut envoyé au roi Théodoros porteur d'un message de la reine Victoria ; il était accompagné du lieutenant Prideaux et du Dr Blanc. Théodoros amusa quelque temps M. Rassam et ses compagnons, puis les envoya grossir le nombre des captifs. Le négus semblait de plus en plus

prévenu contre le gouvernement anglais; une ou deux circonstances malheureuses survinrent à propos pour justifier ses soupçons. A la fin, il reçut de lord Stanley un ultimatum : on le sommait de rendre, dans les trois mois, la liberté au prisonnier, sous peine de voir aussitôt commencer les hostilités. Il est vraisemblable que cet ultimatum ne parvint jamais à Théodoros. Le corps expéditionnaire était prêt, il avait à sa tête sir Robert Napier, aujourd'hui lord Napier de Magdala, commandant en chef de l'armée de Bombay. En novembre 1867, le Parlement votait les subsides et l'expédition quittait le port de Bombay. Elle fut bien conduite; tous les mouvements s'accomplirent avec la précision d'une grande manœuvre. Les difficultés militaires n'étaient pas énormes, mais il fallait faire 400 milles au travers d'une contrée montagneuse dépourvue de routes. L'armée dut accomplir sa marche sous un soleil de feu, sans cesse assaillie par des trombes d'eau et de grêle, dans des gorges étroites élevées de 10.000 pieds au dessus du niveau de la mer. La moindre résistance pouvait compromettre le corps expéditionnaire tout entier. Il ne fallut rien moins que toute l'énergie des soldats pour assurer seulement le service du ravitaillement dans ces contrées sauvages.

Les prisonniers, cependant, étaient en proie à de cruelles alternatives. Le roi passait subitement de la colère la plus farouche aux manifestations les plus bienveillantes; tantôt il venait, sans façon, vêtu à l'européenne d'une chemise et d'un pantalon, boire et causer avec eux; tantôt il les mettait face à face avec les instruments qu'on préparait pour leur supplice. On le vit un instant confiant dans la valeur de ses troupes, appeler de tous ses vœux l'heure du combat; mais, quand il vit s'approcher le corps expéditionnaire, il perdit courage et s'abandonna aux plus n[illegible]s pressentiments.

Napier parut sous les murs de Magdala au commencement d'avril 1868. Le 10, il livrait bataille, si l'on peut

appeler bataille, les charges répétées des Abyssiniens, qui se ruèrent sur la colonne comme des taureaux sur un train en marche. Le courage des assaillants ne put prévaloir contre la discipline et la supériorité des armes européennes. Toutes les charges furent repoussées; l'ennemi eut 500 tués et trois fois autant de blessés. Les Anglais n'eurent que 19 blessés!

Théodoros essaya de négocier; dans l'espoir de fléchir ses vainqueurs, il élargit les prisonniers et les renvoya au camp anglais, mais il refusa de se rendre. Il ne restait à sir Napier d'autre alternative que de prendre la forteresse. Magdala est bâtie sur des hauteurs si escarpées et si roides qu'un chat, disait-on, n'aurait pu grimper au sommet que par deux points extrêmes, situés au nord et au sud de la place. Sur chacun des côtés se dessinait un étroit sentier qui aboutissait à une porte fortifiée. L'attaque eut lieu par le sentier du nord. Malgré les difficultés de la position, les assaillants atteignirent la porte, la forcèrent et prirent la ville. A quelques pas de l'entrée, on trouva le corps de Théodoros. Vaincu et désespéré il était mort en Romain : il avait lui-même mis fin à sa vie.

Sir Napier détruisit la forteresse; ne voulant pas laisser une place de cette importance tomber au pouvoir des tribus musulmanes, ennemis jurés des chrétiens de l'Abyssinie, il démantela la place et détruisit les ouvrages. « Il ne reste plus de Magdala, dit-il lui-même, qu'un amas de rochers noircis par la poudre. » Le corps expéditionnaire revint à la côte presque immédiatement; moins de huit jours après la prise de Magdala, il était en marche vers la mer. Le 21 juin, le transport *Le Crocodile* ramenait à Plymouth le premier détachement des troupes anglaises.

L'expédition avait été conçue et exécutée avec une incontestable habileté. On était parti arrivé et revenu à l'heure fixe avec la précision d'un train express; c'était, du reste, tout le mérite de ce fait d'armes. Les difficu[illegible]s militaires avaient été nulles; mais s'il en avait surgi, le co[illegible]s

expéditionnaire était en état de les surmonter. On n'avait à combattre que les montagnes et les intempéries du climat; sir Napier les avait vaincues. Il fut fait baron de Magdala et reçut une pension. Les deux Chambres du Parlement votèrent des remerciements à l'armée d'Abyssinie et à son général.

C'est à cette occasion que M. Disraëli prononça les étonnantes paroles qui détournèrent un moment l'attention du pays et faillirent ridiculiser la prise de Magdala. « Lord Napier, s'était écrié M. Disraëli, a chargé l'artillerie européenne sur les éléphants des Indes et les a poussés au milieu de ces défilés africains qui eussent épouvanté les trappeurs du Canada, les chasseurs des Alpes; » et il terminait en déclarant « que l'Etendard de Saint-Georges flottait maintenant sur les montagnes de Rasselas. » Toute l'Angleterre rit encore des montagnes de Rasselas (1). Le fait est que l'idée d'aller chercher, dans le poème de Johnson, la géographie de l'Abyssinie, était une bévue capable de dérider les fronts les plus graves. Cette explosion d'éloquence rappelle l'interruption adressée par l'auteur de *Rasselas* à un de ses amis qui faisait maladroitement l'éloge de son œuvre : « Monsieur, lui dit le poète, la citation est malheureuse, je ne vous conseille pas de la replacer. » M. Disraëli n'eut sans doute pas demandé mieux que de retirer la malencontreuse phrase. Mais les mots de ce genre ne se rattrapent pas facilement. Pendant longtemps on ne put parler de l'expédition d'Abyssinie, sans rappeler, en riant, les montagnes de Rasselas.

La veuve de Théodoros mourut dans le camp anglais avant le retour de l'expédition; son fils, Alamayou, âgé de sept ans, fut recueilli par la reine Victoria qui le fit élever aux Indes. Ramené ensuite en Angleterre, il y mourut bientôt sans avoir pu franchir les dernières années de son

(1) Monts imaginaires décrits par le poète Johnson dans sa *Vallée Bienheureuse*.

adolescence ; malgré les soins dont on l'entoura, les malheurs qui l'avaient assailli au début de la vie ébranlèrent sa constitution. Il périt comme la fleur transplantée loin du climat où elle a vu le jour.

On n'essaya point d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Abyssinie. Les Abyssiniens purent, à leur gré, restaurer leur monarchie détruite. Sir Napier avait honoré de l'amitié anglaise, un de leurs chefs les plus influents, qui semblait avoir quelques chances d'étendre son autorité sur tout le pays. Mais la faveur dont il avait été l'objet ne l'empêcha pas d'être battu par un rival, et, ce dernier, peu de temps après, réussit à se faire couronner sous le nom de Jean II. Un nouveau « Prester John » régnait encore en Abyssinie.

CHAPITRE LVII

L'ÉGLISE D'IRLANDE

Le paysan irlandais à sa bien-aimée, tel est le titre d'une des plus jolies ballades de Moore (1). Le paysan irlandais jure à sa maîtresse une inaltérable fidélité. « Au milieu des misères de sa pénible existence, le sourire de celle qu'il aime réjouit son cœur. Plus triste est son sort, plus ardent est son amour. Grâce à elle, son ignominie lui semble glorieuse. Au lieu de trembler, il sent renaître en lui les instincts les plus généreux; il est né esclave, mais sous la direction de son amie il a la fierté de l'homme libre. » Cependant, cette bien-aimée a une rivale puissante et honorée. « On te raille et on te méprise ; au front de ta rivale brille un diadème d'or, toi, tu es couronnée d'épines ; c'est dans des temples majestueux qu'elle parle d'amour au paysan d'Irlande, pendant que toi, l'élue de son cœur, tu caches ta misère dans quelque coin obscur; ses amis commandent en maîtres, les tiens, hélas, vivent dans l'esclavage. » Mais, continue le paysan, « je préfère rester étendu à tes

1) Moore, poète célèbre, né à Dublin en 1779, mort en 1852 : son œuvre la [plu]s connue est « Lalla Roukh. »

pieds, sur la terre glacée, qu'épouser ta rivale que je n'aime pas et qui voudrait me détacher de toi. »

Le lecteur a déjà saisi le sens de cette allégorie poétique. Il faut en goûter toutes les délicatesses pour comprendre l'histoire moderne de l'Irlande. La bien-aimée du paysan irlandais, c'est l'Eglise catholique; sa rivale, c'est l'Eglise d'Etat établie par le gouvernement anglais. Pendant longtemps les catholiques avaient dû se cacher pour célébrer leur culte, alors que les adeptes de l'Eglise officielle priaient publiquement dans les temples. Malgré des persécutions séculaires, le paysan irlandais est demeuré fidèle à l'Eglise catholique; rien ne peut le séparer d'elle. Le peuple d'Irlande est, sans doute, porté, par sa nature même, vers la foi catholique. Aucun pouvoir au monde ne fera d'un celte irlandais un matérialiste, ou, comme on dit en France, un Voltairien. Comme l'immortelle héroïne de Schiller, le paysan irlandais se réfugie naturellement dans le monde des esprits. La moitié de ses pensées, la moitié de sa vie échappent au monde réel. Le surnaturel est un besoin de sa nature ; les ruisseaux, les vallées, les collines de son pays natal sont peuplés par son imagination de formes mystérieuses qui lui apparaissent comme des êtres vivants. L'établissement des chemins de fer n'a pas fait disparaître ces rêveries naïves. Le « bon peuple » soupire encore sur le flanc de ses collines, et, dans le fond de ses vallées, il entend toujours les lugubres lamentations du *Banshee* (1), chaque fois que descend dans la tombe le chef d'une ancienne famille.

La superstition du paysan irlandais est toujours empreinte d'un sentiment religieux plein de dignité. Sa piété est sincère. Elle le soutient dans ses rudes épreuves et lui permet de supporter avec résignation une longue vie de misères. Il rend grâces à Dieu, à toute occasion, non par

(1) Fantôme des légendes irlandaises, dont les gémissements présage d'inévitables malheurs.

pure forme, mais par instinct. La prière monte naturellement à ses lèvres. Des hommes et des femmes d'un âge avancé, dont la vie semble n'avoir été qu'un long tissu de labeur et de misères, murmurent jusqu'à leur dernier soupir cet aveu sincère que Dieu a été bon pour eux. Assurément, cette piété n'empêche pas la nature sauvage du Celte de se laisser aller à de terribles excès. De violentes passions, de féroces instincts de vengeance, bouleversent l'âme du paysan irlandais. Il lui arrive d'oublier un instant sa piété naturelle et les paisibles enseignements de son église; mais la foi dans un autre monde est profondément enracinée dans sa conscience. Il croit à la vie future étroitement liée au monde visible et il respecte profondément les croyances d'où découlent pour lui un titre à l'immortalité. Aussi, lorsqu'un paysan irlandais abandonne sa foi religieuse, il est capable des plus terribles excès; jamais il n'aboutira au rationalisme, il n'y a en lui que l'âme d'un croyant.

L'Irlandais était attaché à son église par des liens puissants et multiples. Elle lui inculquait cette foi qui convenait si bien à sa nature et à son tempérament. Elle était à ses yeux le symbole de patriotisme et de nationalité. Les efforts faits pendant des siècles par les conquérants anglais pour imposer une autre religion à l'Irlande avaient été aussi cruels qu'inutiles. L'Irlandais méprisait ceux qui lui conseillaient d'abandonner la foi de ses pères, comme le soldat méprise l'espion qui lui persuade d'abandonner son drapeau. Pour l'Irlandais, changer de religion, c'était trahir son pays. Il lui semblait qu'en se faisant protestant, il devenait en même temps un rénégat de la cause nationale. L'église officielle d'Angleterre représentait à ses yeux l'oppression. C'était le chapeau de Gessler élevé sur la place publique; un esclave seul pouvait le saluer. Ne rlez pas à l'Irlandais de l'esprit libéral du protestanne. Pour lui, le protestantisme est l'oppresseur qui, ıdant des siècles, a persécuté ses compatriotes et ses

coréligionnaires, qui les a forcés à se réfugier dans les caves et sur les montagnes, qui les a pendus et éventrés uniquement parce qu'ils étaient Irlandais.

L'Anglais et l'Irlandais interprétaient chaque page d'histoire d'une façon différente. Pour l'étudiant anglais, Spencer (1) est un patriote et un poète, pour l'écolier irlandais, c'est l'ennemi le plus acharné de l'Irlande. Pour l'Anglais de nos jours, Cromwell est un grand homme et un patriote, l'Irlandais voit en lui l'oppresseur de son pays, l'auteur du massacre de Drogheda. Les Anglais haïssaient Jacques II qui leur avait livré la bataille de Boyne, l'Irlandais le méprisait parce qu'il abandonna trop tôt le champ de bataille. Chesterfield n'était pour l'Anglais qu'un farceur et un freluquet; les Irlandais du meilleur monde le considéraient comme le seul lord-lieutenant qui ait jamais compris les aspirations de leur pays. Fox était honni en Angleterre et adoré en Irlande, parce qu'il avait préconisé le gouvernement de l'Irlande selon les idées irlandaises. Les conservateurs n'avaient jamais pardonné à Byron d'avoir manifesté pour la cause de l'Irlande le même enthousiasme que pour l'indépendance de la Grèce. De génération en génération on constate toujours le même phénomène ; ce qui fait l'admiration de l'Angleterre, provoque la haine et le dégoût de tous ceux qui, en Irlande, se flattent d'avoir conservé le sentiment patriotique.

L'existence de l'Église d'État devait accentuer encore cet antagonisme. Le maintien d'une semblable institution ne pouvait se justifier. « Il n'y a pas, a dit avec quelqu'exagération Sydney Smith, d'abus comparable en Europe, ni

(1) Spencer, Édouard, poète anglais, né à Londres, vers 1550; il devint secrétaire de Lord Grey, lieutenant-général d'Irlande, et obtint dans ce pays une concession de terre de plus de 3000 acres. Il a fait paraitre *La Reine des Fées*, poème allégorique qui représente la cour d'Élisabeth, *Les Contes de la Mère Hubberd*, *Les Larmes des Muses* et plusieurs comédies aujourd'hui perdues. (Note du traducteur.)

en Asie, ni dans les parties connues de l'Afrique, ni même dans ce que nous connaissons du gouvernement de Tombouctou. » Personne ne professa d'admiration plus sincère pour les institutions anglaises que le comte de Cavour. « L'Église officielle d'Irlande, a-t-il écrit, est pour le catholique la cause de tous ses maux, le signe permanent de sa défaite et de son oppression. Elle exaspère ses souffrances et lui rend plus sensible son humiliation. » Toutes les raisons qu'on peut invoquer en faveur de l'Église officielle d'Angleterre sont la condamnation de l'Église officielle d'Irlande. On peut justifier l'existence de l'Église d'Angleterre comme institution d'État, en rappelant qu'elle répond aux convictions religieuses de la grande majorité du peuple anglais; sans elle, toute la population pauvre se trouverait privée à la fois de toute instruction et de tout culte religieux. Les catholiques d'Irlande sont, par rapport aux autres cultes, dans la proportion de cinq contre un; l'Église d'État protestante ne représente qu'une très faible minorité. On ne pouvait espérer qu'elle put jamais exercer en Irlande, vis-à-vis des veuves et des orphelins cette protection maternelle qui est la raison d'être de l'Église d'Angleterre. Il y avait dans l'île des paroisses où le pasteur protestant ne réunissait jamais autour de lui plus d'une douzaine de fidèles. Dans plusieurs il s'estimait heureux quand il pouvait en réunir une demi douzaine. On pouvait citer certaines églises où le pasteur était seul de sa religion.

Dans ces dernières années le peuple irlandais ne s'est livré à aucune manifestation d'hostilité contre l'Eglise d'Etat. Depuis l'abolition des dîmes, depuis qu'on n'exige plus le paiement de la taxe au profit du pasteur par la force armée, au risque de provoquer des résistances qui pouvaient être sanglantes, l'amertume du sentiment
ulaire s'est beaucoup adoucie. Les Irlandais commen-
t à traiter la question religieuse avec une indifférence
tive.

« Sous Henri II, dit Sydney Smith, on établit la dîme qui, selon toute probabilité, ne coûta pas à l'Irlande moins d'un million d'existences. » Cet abus si criant avait enfin disparu. Tant que le pasteur se contenta de vivre paisiblement, s'occupant uniquement de ses fidèles, quand il en avait, les catholiques étaient assez disposés à ne pas s'occuper de lui. Mais essayait-il de faire des conversions, ce qu'il pouvait du reste considérer comme un des devoirs de sa charge, il soulevait contre lui de véritables tempêtes, et bientôt il jugeait prudent de renoncer à une œuvre odieuse et stérile. Si le pasteur était un homme sensé, il se contentait de s'occuper de son église et ne se mêlait pas d'autre chose. Dans les grandes villes il avait une église considérable qui l'occupait suffisamment. Dans quelques paroisses rurales du Sud ou de l'Ouest, son auditoire se composait uniquement de cinq à six personnes. A quelques pas de là une foule compacte encombrait la chapelle catholique ; souvent on la voyait refluer hors des portes et se masser aux abords de l'édifice trop petit pour recevoir tous les assistants.

« Le dimanche, en Irlande, dit Sydney Smith, la cloche du temple coquettement construit, n'appelle à l'office que le pasteur et son suffragant, tandis qu'à cent mètres plus loin, s'entassent pêle-mêle un millier de catholiques, dans une misérable cabane, ouverte à tous les vents. » Aujourd'hui la misérable cabane est remplacée par une grande et belle église ; dans nombre de villes s'élèvent de vastes et majestueuses cathédrales. Rien n'est plus remarquable que la rapidité avec laquelle les Irlandais, par leurs souscriptions volontaires, ont multiplié sur toute la surface de l'île les édifices de leur culte. Les Irlandais, habitant des contrées lointaines et qui ne devaient peut-être jamais revoir le sol natal, envoyaient des sommes considérables. Les prêtres irlandais traversa[illegible] l'Atlantique et l'Océan pacifique, pour aller recueillir [illegible] sommes nécessaires à l'entretien de leurs églises. Les [illegible]

affluèrent de Québec, d'Ontario, de New-York, de la Nouvelle-Orléans, de Chicago, de Melbourne, de Sydney, de la Tasmanie et de la Nouvelle-Zélande. On put couvrir d'églises et de chapelles les flancs des collines d'Ecosse. Avec le temps la disproportion entre les fidèles de l'Eglise d'Etat et ceux de l'Eglise catholique s'accentua de plus en plus. De nos jours, la tendance de la classe ouvrière catholique à se porter dans les provinces du Nord menace de détruire la suprématie des protestants, même dans cette région qu'ils avaient pu considérer comme leur forteresse.

Si l'Angleterre, a-t-on dit souvent, n'avait pas persécuté les catholiques et ne leur avait pas imposé une Eglise d'Etat comme le stigmate de leur défaite, le peuple irlandais aurait pu être gagné peu à peu au protestantisme. Nous ne pouvons partager cette opinion et nous sommes convaincus que les Irlandais seraient en dépit de tout restés fidèles à l'Eglise catholique. C'est le culte le plus conforme à leur nature et qui répond le mieux à leur sentiments. Mais il est certain que sans les persécutions dont ils ont été abreuvés, et si l'Eglise d'Etat n'avait pas été établie, les relations de l'Angleterre et de l'Irlande eussent été bien différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. L'insurrection de 1798 n'eût jamais éclaté ; on n'aurait pas vu surgir et se développer la haine séculaire qui divise aujourd'hui catholiques et protestants. C'est un point sur lequel aujourd'hui tout le monde est d'accord.

L'établissement de l'Eglise d'Etat en Irlande a eu un autre résultat non moins regrettable, qui n'apparait pas avec autant d'évidence et qu'on admet moins facilement. Nous voulons parler de l'établissement, en Irlande, d'un « parti anglais, » représentant les intérêts du gouvernement britannique, et qui constitue, comme on l'a dit souvent, une sorte de garnison protestante campée dans le pays. Le gouvernement a eu le tort de toujours prêter l'oreille aux conseils de ce parti qui, presque toujours, l'a

induit en erreur. Les hommes qui le constituent ne peuvent, en effet, pénétrer les vrais sentiments du peuple irlandais, car, s'ils vivent à ses côtés, ils lui demeurent absolument étrangers. Ils entretenaient le gouvernement dans cette erreur constante qu'il n'y avait pas en Irlande de sérieux motifs de mécontentement et que l'opposition qu'on y rencontrait était l'œuvre d'un petit nombre d'agitateurs mais non de la population elle-même. Jusqu'au jour où éclata la guerre de l'indépendance américaine. le parti qui représentait les intérêts anglais dans l'Amérique du nord, ne cessa de répéter que les colons étaient toujours dévoués à la mère-patrie et n'avaient nullement l'intention de se séparer d'elle. Ceux qui constituent en Irlande le parti anglais, ne tiennent pas au gouvernement un autre langage et ne le trompent pas moins.

M. Gladstone connaissait bien cette situation, lorsque le mouvement fenian, l'échauffourée de Manchester, et l'explosion de Clerkenwell le conduisirent à penser qu'il fallait donner à l'Irlande un autre gouvernement. Jamais peut-être les vues d'un homme d'Etat ne furent plus défigurées et plus mal comprises. On lui a toujours reproché de s'être laissé imposer les réformes politiques dont il a doté l'Irlande par les violences de l'agitation feniane, et d'avoir ainsi donné une prime à l'audace des révolutionnaires.

Autant valait, disait-on, annoncer aux mécontents qu'il leur suffirait de violer audacieusement les lois pour assurer le triomphe de leurs revendications. Le raisonnement de M. Gladstone était cependant bien simple. Si on n'avait pas encore réformé le régime politique de l'Irlande, c'est que ni le Parlement ni l'opinion publique n'avaient cru au mécontentement des Irlandais et à la sincérité de leurs griefs. Les Anglais demeuraient sourds aux clameurs qui s'élevaient sans cesse de l'île-sœur, parce qu'ils croyaient le peuple irlandais profondément indifférent à l'agitation des meneurs ; ils n'ajoutaient foi ni à ses souffrances ni à ses doléances.

M. Gladstone vit dans le mouvement fenian la négation évidente de cet optimisme trompeur. Le bourgeois le plus crédule et le moins porté à la critique, ne pouvait croire à la complète satisfaction de l'Irlande, lorsqu'il voyait l'insurrection éclater sous ses yeux, et les Fenians sacrifier bravement leur vie à la grande lumière du jour, pour le succès de leur cause, et le salut de leurs chefs. M. Gladstone avait raison. Une des imperfections les plus graves de notre système parlementaire c'est qu'il ne permet pas d'appliquer le remède avant que le mal se soit manifesté dans toute sa violence. Il fallait l'explosion de Clerkenwell pour révéler la véritable situation de l'Irlande. Il n'y a pas chez nous de réforme possible, tant qu'une catastrophe ne l'a pas imposée.

Le 16 mars 1868, une importante discussion sur la situation de l'Irlande eut lieu à la Chambre des communes. Elle avait été provoquée par une série de résolutions que proposait M. John Francis Maguire, député irlandais. M. Maguire était un noble caractère, plein d'ardeur et d'une habileté remarquable. Publiciste et propriétaire de journaux, il connaissait bien l'Irlande, mais il connaissait aussi le peuple et le caractère anglais. Quoique chaud patriote, il était cependant opposé à tout mouvement séditieux. Il avait plus d'une fois risqué sa popularité en résistant énergiquement à ceux qui prêchaient l'insurrection. M. Maguire avait toujours soutenu que la position respective de l'Angleterre et de l'Irlande, rendait impossible la séparation de ces deux pays. Alors même, répétait-il souvent, qu'au cours d'une guerre étrangère, par exemple dans un conflit Anglo-américain, l'Irlande viendrait à conquérir momentanément son indépendance, à la fin des hostilités, l'Angleterre obtiendrait sans aucune difficulté la reconnaissance par le traité de paix de ses droits souverains sur l'Irlande. Il ne fallait donc pas, selon lui, prendre au sérieux les rêves des séparatistes. Mais il pensa avec Grattan que si l'Océan ne permet pas à l'Irlande

de recouvrer son autonomie, la mer s'oppose à ce qu'elle soit absorbée dans l'union britannique.

L'Irlande devait donc rester unie à l'Angleterre, mais avec une législation distincte. Il était convaincu qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'établir entre les deux pays une union sincère, et une véritable solidarité. En Angleterre comme en Irlande, tous les partis professaient pour M. Maguire le plus grand respect. Les Fenians eux-mêmes, dont il condamnait les projets, comme il avait condamné en 1848 le mouvement de la jeune Irlande, rendaient hommage à sa probité politique et à son courage ; ils avaient du reste constaté que les prisonniers fenians n'avaient pas eu au Parlement de plus ardent avocat que lui. Orateur d'une puissance et d'une ardeur remarquables, quoique trop exubérant de gestes et de paroles, il était toujours écouté avec attention à la Chambre des communes. On n'ignorait pas que les deux grands partis qui se succèdent dans le gouvernement du pays lui avaient offert un ministère, et qu'il avait refusé à un moment où il était bien vivement sollicité par son intérêt personnel.

Lorsque M. Maguire appela l'attention de la Chambre sur la question irlandaise, l'Assemblée comprit qu'elle allait entendre un exposé honnête et fidèle de la situation. L'orateur insista particulièrement sur les inconvénients que présentait l'Eglise d'Etat. Il la dénonça comme « une scandaleuse et monstrueuse anomalie. » Au cours des débats, lord Mayo, alors secrétaire d'Irlande, prononça un discours dans lequel il insinua qu'on pourrait, sans sacrifier l'Eglise d'Etat, mettre en Irlande tous les cultes sur un pied d'égalité absolue. Il déclara, d'une manière mystérieuse, qu'il entendait par égalité « celle qui tient à élever chacun au premier rang, et non celle qui abaisse tout le monde sous un niveau commun. » On n'a jamais su d'une façon positive s'il parlait d'un projet alors à l'étude dans les conseils du gouvernement, s'il voulait simplem[ent] sonder les dispositions de la Chambre et de l'opinion [...]-

blique, ou s'il s'abandonnait seulement à l'inspiration du moment et n'exprimait qu'une opinion personnelle. Ses paroles firent une vive impression sur l'esprit de la Chambre. Il fut évident pour tout le monde que l'Eglise d'Irlande constituait désormais une question dont la solution s'imposait aux hommes politiques.

M. Bright, au cours de la discussion attaqua vivement l'Eglise d'Etat en Irlande, et adjura le gouvernement et l'opposition de se montrer à la hauteur des circonstances, et de se mettre d'accord pour en finir avec la question irlandaise. On était dit-il en présence, il fallait le reconnaître, de difficultés sérieuses, mais, ajouta-t-il d'une voix grave et solennelle : « L'homme droit sait toujours pénétrer les ténèbres, et en faire jaillir la lumière. » (1)

Ce fut seulement dans la quatrième nuit du débat, que s'affirma toute l'importance de la question, lorsque M. Gladstone prit la parole et déclara que l'heure était venue d'enlever à l'Eglise d'Irlande son caractère officiel. On comprit alors qu'il fallait prendre une résolution suprême. M. Maguire retira sa proposition. La cause à laquelle il s'était dévoué était maintenant aux mains d'un homme qui, sans lui apporter plus de dévouement, la servirait beaucoup plus utilement que lui. La garnison protestante d'Irlande était condamnée. M. Gladstone s'était prononcé. Tout homme de bon sens comprenait que la chute de l'Eglise d'Etat en Irlande n'était plus qu'une question de temps. On se demandait seulement comment s'y prendrait le chef des whigs pour précipiter l'événement.

L'attente du public ne fut pas longue. Peu après le débat soulevé par la motion de M. Maguire, M. Gladstone annonça qu'il se proposait de soumettre à la Chambre trois résolutions au sujet de l'Eglise d'Etat en Irlande. La première affirmait la nécessité de supprimer l' -lise d'Irlande en tant qu'institution d'Etat tout en

Psaume 112 vers. IV.

réservant les intérêts particuliers et tous les droits de propriété. Dans la seconde il déclarait qu'il y avait lieu de ne plus donner naissance à de nouveaux droits personnels, en suspendant les nominations dans les charges ecclésiastiques. Par la troisième, il proposait de prier la reine de vouloir bien mettre à la disposition du Parlement les intérêts temporels qu'elle avait dans l'Eglise d'Irlande. Ces propositions avaient seulement pour but de préparer la suppression de l'Eglise officielle d'Irlande, en suspendant toute investiture nouvelle, jusqu'à ce que le Parlement eût statué sur le sort de l'institution elle-même.

Ce fut le 30 mars 1868, que M. Gladstone proposa ses résolutions. S'il y avait eu quelques doutes sur l'issue des débats, ils se seraient évanouis, en entendant formuler l'amendement de lord Stanley. Plus que la proposition de M. Gladstone, l'amendement lui-même conduisait à la chute de l'Eglise d'Irlande. Lord Stanley semblait parler au nom du gouvernement et du parti conservateur. La Chambre, disait l'amendement, tout en reconnaissant la nécessité d'apporter des modifications importantes à l'organisation temporelle de l'Eglise d'Irlande, « est d'avis de réserver pour être soumise au nouveau Parlement toute proposition tendant à enlever à cette Eglise ses subsides et son caractère officiel. » M. Gladstone s'empara de suite de l'argument que lui offrait l'amendement de lord Stanley. Il déclara qu'avant d'avoir entendu la lecture de l'amendement, il ne prévoyait pas pour l'Eglise d'Irlande une bien longue existence, mais maintenant il comprenait que ses jours étaient comptés. « Supposez, dit-il, que mes « propositions aient eu pour but l'abolition de la Chambre « des lords, et que le gouvernement soit venu déclarer, « par un amendement, que la constitution de la Chambre « haute devait en effet être nécessairement remaniée, « mais qu'il demandait le renvoi de la discussion, jusqu'au « jour où un Parlement nouveau serait réuni ; tout le p « entier ne comprendrait-il pas qu'un tel amendement

« pas pour but de défendre la Chambre des lords ? C'est « précisément ainsi que se présente, devant l'opinion, la « question de l'Eglise irlandaise. Ce que demande lord « Stanley, c'est un sursis. Il ne dit pas : « Demain ce serait « trop tôt. » Il demande seulement que l'Eglise d'Irlande « ne soit pas frappée aujourd'hui. »

Le débat fut des plus remarquables, et certains orateurs se surpassèrent. M. Bright prononça un discours digne de lui et de la cause qu'il défendait. M. Gathorne Hardy était là dans son élément. Il combattit le principe de l'amendement; il protesta contre tout compromis et toute demande de sursis. Il défendit avec véhémence l'Eglise d'Irlande. M. Rouher, prononçant son fameux *jamais* dans la discussion de la question romaine, ne s'était pas montré plus absolu. M. Hardy n'avait ni la logique, ni l'inspiration, qui font le grand orateur, mais il pouvait toujours battre la grosse caisse avec succès. Il fit, en cette circonstance, plus de tapage que jamais. De son côté, M. Lowe attaqua l'Eglise d'Irlande avec une logique impitoyable et une amertume qui, même dans sa bouche, parut exagérée. « Cette Eglise, dit-il, est comme un arbre exotique apporté d'un pays lointain, qui, malgré les soins dont on l'entoure, n'arrive pas à se développer. C'est à peine si, à force de labeurs et de sacrifices de tous genres, on parvient à le faire végéter dans une atmosphère artificielle et sur un sol ingrat. On ne peut vaincre sa stérilité, vous n'en obtiendrez ni feuilles, ni fleurs, ni fruits. Coupez-le donc et débarrassez-en votre sol. » Lord Crambourne prononça également un discours remarquable. Il dénonça le gouvernement auquel, hier encore, il appartenait, avec une ardeur et une haine féroce. Il accusa ses anciens collègues d'avoir trahi la cause des conservateurs, et il prit à partie M. Disraeli avec une âpreté qui rappela aux anciens [illegible]nbres de la Chambre la séance où M. Disraeli avait lui-[illegible]ne attaqué Robert Pell avec une si impitoyable violence. [illegible]s aucun discours, si éloquent et si agressif qu'il pût

être, ne devait détruire l'effet des déclarations de M. Gladstone. Le scrutin donna 331 voix en faveur des résolutions; 270 membres seulement avaient voté le rejet. L'Eglise d'Irlande était condamnée par une majorité de 61 voix. M. Disraeli fit un effort désespéré pour semer l'alarme dans le pays; il imagina de dénoncer dans ses discours et dans ses lettres une prétendue alliance entre « les ritualistes de la haute Eglise et les Irlandais catholiques romains. » Mais il échoua complètement. Au lieu de l'explosion sur laquelle il comptait, à peine provoqua-t-il un léger tressaillement. Le pays demeura calme. Bientôt on désarma des deux côtés. La Chambre s'était bornée à répéter l'amendement de lord Stanley; il restait à discuter les résolutions de M. Gladstone. Lord Russell présida un grand meeting, à Saint-James Hall, où l'Eglise officielle d'Irlande fut condamnée. Le parti opposé recourut aussi à l'agitation des réunions publiques, mais chacun sentait bientôt que tout effort était désormais inutile. Plus la discussion s'étendait, plus la cause de l'Eglise d'Irlande devenait difficile à défendre. Chaque exemple, chaque argument tiré de l'Eglise d'Angleterre, était une condamnation de l'Eglise d'Irlande. Au cours de la discussion à la Chambre des lords, lord Derby fit une citation heureuse empruntée à Guy Monnering de Walter Scott; il voulait démontrer que la chûte de l'Eglise d'Irlande entraînerait celle de l'Eglise d'Angleterre. Il cite ce passage célèbre de Guy Mannering où Steg Merrilies, après avoir chassé les sorcières dit à lord Ellangowan : « Vous venez d'éteindre sept foyers, voyez donc si le vôtre n'est pas également éteint; vous avez détruit le toit de sept chaumières, mais êtes-vous sûr que le toit de votre propre demeure soit bien solide. » Le moyen oratoire pouvait avoir sa valeur, même devant une assemblée politique; mais il ne démontrait pas qu'il y eût aucune solidarité entre l'Eglise d'Irlande et celle d'Angleterre. Le maintien de l'une pouvait, au contraire, compromettre l'existence de l'autre. Nous n'avo

pas à énumérer ici les arguments qui peuvent être invoqués pour ou contre les Eglises officielles. Mais, le meilleur moyen de justifier l'existence de l'Eglise d'Angleterre, c'était de condamner l'Eglise d'Irlande. Plus un Anglais était disposé à soutenir sa propre Eglise, et plus il devait être porté à contester toute assimilation avec l'Eglise irlandaise ; cette dernière lui apparaissait comme le fruit pourri qui doit gâter tous les fruits voisins. Si les deux institutions étaient indissolublement liées l'une à l'autre, il n'y avait qu'une issue possible, elles devaient périr ensemble.

La première des résolutions de M. de Gladstone fut votée, un mois environ après le rejet de l'amendement de lord Stanley, par une majorité plus forte que celle qui avait repoussé l'amendement. Il y eut 330 voix contre 265; la majorité était de 65 voix. M. Disraeli déclara tranquillement que ce vote imposait au Gouvernement un devoir nouveau. Quelques jours après, il annonçait que, les affaires les plus urgentes une fois expédiées, le Parlement serait dissous et qu'appel serait fait au pays. La dissolution eut lieu le 30 juin et les élections se firent en novembre. Depuis longtemps les élections générales n'avaient eu une importance si considérable. Le résultat était attendu avec une anxiété profonde. Les nouvelles circonscriptions électorales, créées par la loi de réforme allaient marcher au scrutin pour la première fois. Il ne s'agissait plus de l'existence de l'Eglise d'Etat en Irlande; la lutte s'engageait entre les libéraux avancés et les tories. Si M. Gladstone arrivait au pouvoir, il devait nécessairement accentuer dans un sens libéral le mouvement politique qui avait suivi la réforme électorale de lord Grey et de lord John Russell.

Le résultat des élections fut tel qu'on l'avait prévu. Les ›éraux obtinrent une forte majorité. Mais, sur certains ints du territoire, les conservateurs firent des progrès rprenants. Le Lancashire, qui était autrefois une des

forteresses du libéralisme, n'élut que des tories, dans ses collèges ruraux et même dans la plupart de ses circonscriptions urbaines. Huit conservateurs furent nommés dans le comté de Lancastre; parmi les candidats évincés se trouvaient les hommes les plus considérables du parti Whig. M. Gladstone, lui-même, et lord Hartington. M. Gladstone fut battu dans le Lancashire sud-ouest. Mais en prévision de cet échec, ses amis avaient également posé sa candidature dans la circonscription de Grenwich, où il fut élu. A mesure qu'il avançait dans sa carrière politique il en arrivait à représenter des collèges électoraux de plus en plus avancés. Après avoir été élu par l'université d'Oxford, il avait représenté une des circonscriptions du Lancashire, maintenant la fraction du corps électoral qui l'envoyait à la Chambre n'était pas seulement radicale, elle était démocrate (1). Enfin une majorité des électeurs était en lutte dans le Lancashire nord; elle présenta un intérêt particulier, elle ne s'engageait pas seulement entre des principes opposés, mais entre de grandes maisons rivales. Lord Hartington représentait la vieille famille des Cavendish et M. Frédéric Stanley était le plus jeune fils de lord Derby. Lord Hartington fut battu à une grande majorité et perdit momentanément son siège au Parlement. Il fut élu peu après par les faubourgs de Rodnor. M. Mill échoua à Westminster. Sa défaite était due à différentes causes. Il avait été élu dans un moment d'enthousiasme qui depuis s'était refroidi. Il avait, par ses paroles et par ses actes, fait preuve, en diverses circonstances, d'une indépendance qui avait heurté les sentiments religieux de ses électeurs. Il s'était fait remarquer par certains actes excentriques, et les collèges électoraux où domine l'élément populaire n'aiment pas l'excentricité : son concurrent, M. W.-H. Smith, avait depuis longtemps

(1) Il est à remarquer que ces deux expressions, *radical* et *démc* . n'ont pas en anglais la même valeur relative qu'en français.

préparé son terrain et s'était rendu très populaire dans Westminster. Peut-être aussi le refus absolu de M. Mill de participer en aucune manière aux frais de son élection contribua-t-il, dans une certaine mesure, à préparer son échec. On le savait généreux et charitable; malgré sa modeste fortune il contribuait largement à toute œuvre qui lui paraissait digne d'intérêt. Mais il n'admettait pas qu'on fît payer au candidat l'exercice d'un devoir public déjà très onéreux par lui-même. Il ne voulut pas, à l'occasion de son élection, violer un principe qu'il avait maintes fois proclamé. Cette attitude lui fut vivement reprochée dans les grands centres. Il y a toujours un certain nombre d'électeurs qui aiment à voir le candidat dépenser libéralement son argent, dans la lutte électorale, alors même qu'ils ne doivent en retirer aucun profit. Enfin, quelques électeurs de Westminster, ne voulaient plus sans doute être représentés au Parlement par un député philosophe.

D'autres hommes distingués perdirent leur siège. M. Rœbuck fut battu à Sheffield. Son échec fut en partie causé par l'énergique opposition qu'il avait faite aux Trades-Unions, et surtout par l'hostilité ardente qu'il avait manifesté contre les Etats du nord, pendant la guerre de Sécession. M. Milner Gibson et M. Bernal Osborne échouèrent également. Ce dernier, cependant, arriva à se faire réélire, mais sir Gibson disparut de la scène politique. Il avait rendu naguère de grands services, comme allié de Cobden et de Bright. M. Low fut le premier représentant élu par l'université de Londres, siège créé, l'on s'en souvient, par la loi de réforme électorale due aux conservateurs. M. Disraeli put, en plaisantant, s'attribuer l'honneur d'avoir ouvert à M. Low la carrière politique en créant pour lui le seul collège d'Angleterre qui eut voulu l'accepter comme représentant. Les candidats démocrates extrêmes et ceux qu'on appelait les candidats de la classe ouvrière échouèrent partout. Le résultat paraît vraiment extraordinaire quand on pense que c'était la première applica-

tion de la loi électorale qui avait diminué le cens pour les circonscriptions rurales, et appelé à la vie politique, dans les collèges urbains, tous les citoyens logés dans leurs meubles. On pouvait supposer que les votes des travailleurs, du « peuple, qui vit dans les petites maisons » se seraient portés sur les candidats qui représentaient leurs intérêts et leur classe. Mais tous les candidats qui s'appuyèrent principalement sur la classe ouvrière furent battus par leurs concurrents; c'est ainsi qu'échouèrent : M. Ernest Jones, M. Beafes, M. Mason Jones, M. Odger et M. Bradlaugh. Peut-être nos nouveaux maîtres, comme on les avait appelés, étaient-ils moins puissants qu'on ne l'avait supposé; ils différaient peu, par leurs tendances, des vieilles classes dirigeantes dont ils venaient de pénétrer les rangs.

Le nouveau Parlement, selon toute apparence, était d'un libéralisme moins accentué que le précédent. Mais le parti libéral était plus nombreux qu'il ne l'avait jamais été. Dans la nouvelle Chambre des communes il pouvait compter sur une majorité d'environ 120 voix, tandis que dans l'ancienne Chambre il n'en avait que 60. M. Gladstone était évidemment le chef incontesté de la situation et le pays pouvait s'attendre à le voir s'avancer résolument dans la voie des réformes.

Pendant que se poursuivaient, devant la Chambre, les débats sur l'Eglise d'Irlande, on apprenait la mort de lord Brougham. Il venait de mourir à Cannes dans sa 90e année. Il quittait tranquillement un monde qui depuis longtemps l'avait à peu près oublié. Peu de carrières politiques ont été si brusquement interrompue que la sienne. A partir du jour où le ministère Whig s'était constitué sans lui, lord Brougham parut ne plus s'intéresser aux affaires publiques, et il n'exerça plus la moindre influence ni sur la marche des affaires, ni sur la constitution des partis. On pouvait le voir à la Chambre des lords inquiet et agité comme un homme qui ne se sent pas à sa place, mécontent des aut s et de lui-même. Il se mêlait souvent aux débats, et pend t

plusieurs années, il retrouva tout le feu et l'énergie de sa première jeunesse. Dans ses dernières années, il avait presque entièrement abandonné la vie publique. Heureusement pour lui, l'Association pour l'étude des sciences sociale vint à se fonder ; il en fut longtemps le principal guide, le philosophe et le patron. Dans les discours qu'il prononça aux réunions générales de la Société et dans les nombreux banquets qu'il présida, on vit briller encore toutes les ressources de sa puissante éloquence. Ses théories sociales n'avaient aucune consistance. Il semblait les avoir puisées à la hâte dans cette « Penny Cyclopœdia » à laquelle il s'était à une certaine époque consacré tout entier. Les hommes de la génération nouvelle professaient pour lui une grande admiration ; ils ne pouvaient se rappeler sans regret le temps déjà éloigné où il tenait la première place parmi les hommes distingués qui conduisaient le mouvement politique. A la fin de sa carrière, dans sa royauté déchue, il occupait ses loisirs par l'étude de la botanique ; sans doute, plus d'un oublia Brougham le grand réformateur pour ne penser qu'à Brougham le patron et l'orateur de l'Association de la science sociale. Il passait son temps entre Londres et Cannes, qu'il contribua beaucoup à mettre à la mode. A cette époque, il avait eu l'idée de se faire citoyen français ; il donnerait ainsi, disait-il, un excellent exemple dont profiterait la fraternité des peuples, en montrant que l'on peut être à la fois Français et citoyen anglais. Presque tous ses amis et ses adversaires l'avaient précédé dans la tombe. Melbourne, Grey, Durham, Campbell, Lyndhurst, n'étaient plus. La mort de Lyndhurst avait été pour lui un grand chagrin. On raconte que, dans ses dernières années, alors que ses facultés allaient s'affaiblissant, il donnait à son cocher l'adresse de lord Lyndurst, comme pour aller passer un instant avec son vieil ami.

Dans les dernières années son intelligence faiblissait visiblement. Quand il paraissait dans le monde, il donnait

un spectacle vraiment attristant. A table, il se parlait à lui-même de choses qui n'avaient aucun rapport avec l'époque, le lieu et la société dans laquelle il se trouvait. Sa mort n'excita en Angleterre qu'une émotion passagère; au cours de sa vie si active, il s'était attiré des haines implacables qu'il avait rendues avec usure. Comme tous ceux qui provoquent des inimitiés ardentes, il comptait aussi des amitiés solides. Mais amis fidèles et adversaires jurés étaient disparus depuis longtemps comme la neige qu'emporte la tourmente; et quand lui-même descendait au tombeau, la nouvelle de sa mort trouvait à peine un écho au milieu de l'agitation qu'entretenait alors la question de l'Eglise irlandaise.

Les ouvrages de lord Brougham ne sont guère lus aujourd'hui. Personne ne parle de ses discours qui avaient autrefois enthousiasmé l'Angleterre. Sa philosophie, sa science, sa connaissance du grec étaient également superficielles; il n'est pas étonnant que ses adversaires aient toujours refusé de le prendre au sérieux; aujourd'hui que nous assistons à la publication de ses mémoires, son incapacité devient de plus en plus évidente : on reconnaît bien l'homme qui se croyait plus fort que qui que ce fût dans n'importe quelle branche des connaissances humaines.

Les personnes qui avaient l'habitude de suivre les réunions générales de l'association des sciences sociales assistèrent un jour à un bien étrange spectacle. Lord Brougham, alors à la veille d'un déclin intellectuel complet, présenta à l'Assemblée un vieillard décrépit qui paraissait appartenir à un autre siècle; son visage était usé et sillonné de rides profondes, il était coiffé d'un béguin noir, vêtu d'une souquenille et avait toute l'apparence d'une vieille sorcière. C'était Robert Owen qui paraissait au public pour la dernière fois. Il mourait quelques jours après dans sa 90e année. Brougham ava[it à] cette époque dix ans de moins que lui, et il le présen[ta]t avec le respect et les attentions presque filiales [qu]e

témoigne la jeunesse des écoles aux vieillards qui s'inclinent vers la tombe. On sait avec quelle vanité Brougham se posait en critique et en helléniste distingué ; il obéissait au même sentiment, quand il affectait de se parer d'une jeunesse insensible aux outrages du temps.

FIN DU VOLUME IV.

Parthenay. — Typ. Emile Seguy.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

D'ANGLETERRE

HISTOIRE CONTEMPORAINE

D'ANGLETERRE

PARTHENAY, IMPRIMERIE ÉMILE SÉGUY

HISTOIRE CONTEMPORAINE

D'ANGLETERRE

DEPUIS

L'AVÈNEMENT DE LA REINE VICTORIA

JUSQU'AUX ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 1880

1837-1880

PAR

MAC CARTHY

Membre de la Chambre des Communes

TRADUIT DE L'ANGLAIS

avec l'autorisation de l'auteur

PAR

Léopold GOIRAND

DÉPUTÉ

Tome V



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

ÉMILE PERRIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1887

Vignaud Lib.

Vignaud
6-4-29

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE CINQUIÈME VOLUME

1868-1880

PRÉFACE

Je suis assez peu porté à sacrifier à l'antique usage adopté par les auteurs, de s'adresser au public, au début ou à la fin de leurs ouvrages, pour lui donner, sous forme de préface ou d'épilogue, quelques appréciations personnelles dont ils croient devoir éclairer leur sujet. A mon sens, si le livre ne parle pas de lui-même, s'il est diffus, ce ne sont pas les explications personnelles de l'auteur qui lui donneront de la clarté. Aussi, en m'adressant aujourd'hui au lecteur, n'ai-je d'autre but que de signaler, dans l'intérêt des tiers, certains faits particuliers auxquels je suis absolument étranger.

En racontant la défense de Silistrie, au début de la guerre de Crimée, dans mon second volume, je rendais hommage aux glorieux services du capitaine Butler, des tirailleurs de Ceylan et à ceux du lieutenant Narmith, de la compagnie des Indes-Orientales. A leurs noms il faut aussi associer celui du lieutenant J.-A. Ballard, du corps des ingénieurs de Bombay. Ballard, après avoir obtenu un congé que nécessitait l'état de sa santé, revenait des Indes et faisait route pour l'Angleterre, lorsqu'il se sentit irrésistiblement attiré par les événements dont la Turquie était le théâtre : il interrompit sa route pour se jeter dans Silistrie ; il partagea les dangers et la gloire de la défense ; c'est lui qui en supporta tout le poids lorsque Butler eut rendu dans s[illegible] bras le dernier soupir.

[illegible]n ami M. P.-J. Smyth, membre du Parlement, m'a s[illegible]alé l'erreur que j'avais commise en affirmant que

M. Smith O'Brien avait blâmé l'évasion de John Mitchel. Mon opinion reposait sur les déclarations réitérées de lord Palmerston devant la Chambre des Communes : je ne sache pas du reste que ces déclarations aient jamais provoqué aucun démenti. M. Smith m'a fourni la preuve que O'Brien lui-même s'était très énergiquement élevé contre cette affirmation. Dans un dîner qu'on lui offrit à Melbourne en 1854, M. O'Brien approuva sans réserve la fuite de Mitchel. « Si je n'ai pas suivi son exemple, ajouta-t-il, c'est que je ne pouvais me résoudre à conquérir ma liberté par un moyen qui me fermerait à jamais les portes de l'Irlande ». Le fait m'a paru intéressant à signaler, il devait être inconnu de la plupart de mes lecteurs, j'aurai ainsi corrigé une erreur généralement répandue en Angleterre, et même en Irlande.

La publication de cette histoire m'a valu bien des lettres dont quelques-unes émanent même de personnes qui m'étaient inconnues. On m'a signalé plus d'une négligence et plus d'un passage défectueux ; j'ai tenu le plus grand compte des conseils qui m'étaient donnés, j'ai suppléé aux lacunes, et rectifié les erreurs aussitôt qu'il m'a été possible de le faire. Je remercie cordialement le public et en particulier ceux qui m'ont honoré de leurs critiques, de l'accueil bienveillant qu'ils ont fait à mon œuvre ; ils lui ont préparé un succès qui dépasse toutes mes espérances.

JUSTIN MAC CARTHY.

Août 1880.

HISTOIRE CONTEMPORAINE D'ANGLETERRE

CHAPITRE LVIII

L'IDÉE IRLANDAISE

Vingt ans avant que M. Gladstone fut arrivé à la présidence du Conseil, Fox avait affirmé ce principe qu'il fallait gouverner l'Irlande par l'idée irlandaise : « Je voudrais, « disait Fox en 1797, gouverner l'Irlande selon les prin- « cipes et même selon les préjugés irlandais ; j'en ai la « conviction profonde, l'Irlande sera d'autant plus attachée « à l'Angleterre que son gouvernement sera plus conforme « à ses aspirations nationales. » Pour la première fois on voyait arriver aux affaires un homme d'État illustre, résolu à mettre en pratique les principes de Fox. Autrefois, un ministre anglais, même de premier ordre, n'eût eu d'autre préoccupation que de faire le bonheur de l'Irlande d'après les conceptions particulières propres au génie anglais. L'idéal de tout homme politique était alors de doter l'île sœur, de la même législation qui régissait l'Angleterre. L'Irlande pouvait-elle avoir rien de mieux que ce q [illegible] 'Angleterre avait jugé bon de se donner à elle-même ? I [illegible] ux pays ne jouissent-ils pas de la même législation ? [illegible] ls pas l'un et l'autre une église officielle, et le même r [illegible] me de propriété foncière ; celui-là même qui convient

le mieux à l'Angleterre, ou plutôt aux propriétaires anglais. L'Angleterre peut-elle mieux faire que de partager avec l'Irlande ses propres institutions? Tel est le point de vue auquel nous voyons se placer dans tous les débats parlementaires les hommes les plus sensés dont la bienveillance et la sincérité ne sauraient être suspectées.

Pour la première fois arrivait alors au pouvoir un homme qui personnifiait ce principe si élémentaire d'économie politique, que tel système qui peut faire le bonheur d'un pays, peut être pour un pays voisin une véritable calamité. L'unité absolue de législation, ainsi qu'on l'a dit bien souvent, et toujours avec raison, n'est autre chose que le lit de Procuste. Voilà des siècles que les Procustes politiques, avec les meilleures intentions du monde, tenaient l'Irlande étendue sur le lit de torture, au risque de compromettre son existence, sans comprendre pourquoi elle ne voulait être ni rallongée, ni raccourcie, ou seulement déplacée pour se trouver en harmonie avec le système politique de l'Angleterre.

Le Parlement qui se réunissait à la fin de l'année 1868 avait une lourde tâche: celle d'organiser le gouvernement de l'Irlande selon les aspirations du peuple irlandais, et le programme tracé de la main même de M. Gladstone. Le leader du parti libéral avait annoncé qu'il s'efforcerait de résoudre les trois grandes difficultés qui constituaient la question irlandaise; la constitution du clergé, la situation des tenanciers et l'organisation de l'instruction publique.

L'opinion publique était prête à tous les sacrifices. Le pays aurait recours, s'il le fallait, aux remèdes les plus héroïques. On était fatigué de voir le gouvernement se livrer à un raccommodage incessant, d'un côté bouchant un trou, de l'autre mettant une pièce. Aussi y eut-il peut-être un certain désappointement lorsqu'on pressentit les tendances du nouveau Parlement. Les hommes émin[ent]s qui avaient fait l'honneur de la dernière Chambre av[aien]t été réélus. M. Gladstone était certainement le maît[re]

la situation. Cependant le niveau intellectuel dans la nouvelle Chambre n'avait rien de supérieur; sa composition était sensiblement la même que celle de la Chambre précédente. On avait dépensé des sommes énormes dans la lutte électorale. Comme toujours, la plupart des sièges étaient demeurés l'apanage des grandes fortunes. Les fils des puissantes familles, jeunes et vieux étaient revenus aussi nombreux qu'autrefois: la nouvelle loi électorale n'avait rien changé aux mœurs politiques, l'Anglais n'était pas corrigé de son engouement pour ceux que désignent à ses suffrages l'illustration du nom ou la puissance de l'argent. L'opinion démocratique extrême n'avait pas un seul représentant dans la Chambre des communes. Les quelques modifications qui s'étaient opérées dans la représentation nationale avaient eu plutôt pour résultat d'évincer les hommes de cette nuance que d'en faire surgir de nouveaux.

Monsieur Disraeli ne se présenta pas comme premier ministre devant la nouvelle Chambre; il estima avec raison que ce serait une perte de temps inutile de provoquer un vote formel qui consacrerait inévitablement sa chûte. Il déposa son portefeuille et M. Gladstone, mandé par la reine, reçut la mission de constituer un cabinet. Monsieur Gladstone semblait alors rentrer dans la carrière. Il avait près de soixante ans, mais les années avaient laissé peu de trace sur son visage, sa voix et sa personne elle-même semblaient animés de tout le feu d'une fière et indomptable jeunesse. Il arrivait au pouvoir à la tête d'un parti puissant, grâce à la discipline de ses amis, et à son énergie personnelle ; il semblait devoir triompher de toutes les résistances. Le cabinet qu'il forma était des plus remarquables. Cependant, parmi les nouveaux minis-s, le seul qui fixât l'attention publique après le président conseil était M. Bright. Lorsqu'après sa nomination à présidence du « Board of Trade » (1) il se représenta

Ministère du commerce.

devant ses électeurs, il fit allusion à sa position nouvelle en quelques mots d'une noble et touchante éloquence : « Je n'ai pas, disait-il, recherché cette fonction, elle est « venue à moi ; j'eusse préféré demeurer dans le rang des « simples citoyens, où j'avais vécu jusqu'à ce jour. Il y a « quelque part dans l'Ancien Testament une charmante « anecdote dont la beauté m'a toujours séduit. Vous vous « rappelez sans doute que le prophète, dans ses pérégrina- « tions, reçut une généreuse hospitalité de la femme Shu- « nammite, ainsi que l'appelle la Bible. Pour reconnaître « ses bienfaits, il lui demande ce qu'il peut faire pour elle. « Veux-tu, lui dit-il, que je parle pour toi au roi ou au « général en chef ». Sa réponse m'a toujours frappé par sa « grandeur : « Je veux, dit-elle, demeurer au milieu des « miens. » Lorsqu'on m'offrit d'accepter le poste que « j'occupe aujourd'hui, la même réponse monta de mon « cœur : « Je veux, disais-je, demeurer au milieu des « miens. »

Cependant il était impossible de constituer un ministère sans le concours de John Bright. M. Gladstone lui offrit d'abord le secrétariat d'Etat pour les Indes ; sa santé ne lui permettait pas d'assumer un si lourd fardeau ; en outre, ses principes lui interdisaient d'accepter des fonctions qui l'obligeraient à entreprendre des expéditions militaires. Sans doute chaque membre du cabinet est solidaire de tous les actes politiques qui naissent de l'action ministérielle. Cependant, au point de vue purement sentimental, il y a une grande différence entre le fait de s'associer à une mesure belliqueuse qu'imposent les évolutions de la politique et celui d'ordonner soi-même l'ouverture des hostilités. Cette position de président du « Bord of Trade », que lord Palmerston avait offerte autrefois à Richard Cobden, convenait absolument aux aptitudes de M. Bright. Dans certains cercles on doutait qu'il pût plier l'indé dance de son caractère et la franchise de sa parole à discipline ministérielle toujours pleine de sous-entend

M. Bright éprouva du reste plus d'une hésitation, il tremblait à la pensée qu'il allait couvrir de son nom tous les actes d'un cabinet dont il ne pourrait répudier la solidarité. Il demanda à ses électeurs de Birmingham de ne lui imputer aucune variation d'opinion tant qu'il ne se serait pas formellement prononcé par une déclaration publique ; il les supplia de se rappeler qu'il n'était plus désormais qu'un simple facteur dans la combinaison ministérielle, responsable non-seulement de ses actes propres, mais encore de ceux de ses collègues.

Lord Granville rentrait dans la nouvelle administration comme ministre des colonies. Lord Clarendon avait les affaires étrangères ; le duc d'Argyle, la direction des Indes. M. Cardwell, l'homme le plus froid et le moins belliqueux qui fùt au monde, était appelé au ministère de la guerre, où il lui faudrait aborder l'élaboration des réformes les plus radicales. Lord Hartington, lord Dufferin, M. Childers et M. Bruce rentraient aussi dans le nouveau gouvernement ; M. Layard avait les travaux publics ; M. Forster la vice-présidence du conseil avec une tâche non moins lourde que celle du premier ministre lui-même. Lord Hatherley, d'abord connu sous le nom de sir William Page Wood, était nommé lord chancelier.

Plusieurs années auparavant, alors que lord Hatherley commençait à se distinguer parmi les libéraux les plus avancés, et que Bright n'était encore pour les conservateurs qu'un démagogue radical, l'un et l'autre devisaient sur l'avenir que leur réservait les hasards de la politique. M. Bright disait en plaisantant que s'il lui arrivait un jour de faire partie d'un ministère, M. Wood en serait sans doute le lord chancelier. Rien ne paraissait alors moins vraisemblable. Lorsqu'ils se retrouvèrent ensemble sur la 'e de Windsor, se rendant chez la reine, M. Bright pela à son collègue cette ancienne plaisanterie qui 'blait avoir eu le caractère d'une véritable prophétie.

Gladstone aborda sans retard la question irlandaise.

Le nouveau Parlement se réunit dans ses bureaux, le dix décembre pour procéder à l'élection du speaker et recevoir le serment de chacun des députés. En fait, les travaux de la session ne commencèrent que le seize février suivant. Le discours du trône annonçait que le projet de loi sur la réorganisation du clergé irlandais serait incessamment déposé sur le bureau de la Chambre, et que pour trancher définitivement une aussi grande question, il ne faudrait pas moins que toute la prudence du Parlement. La reine exprimait l'espoir que la Chambre serait guidée dans son œuvre par la ferme intention de sauvegarder à la fois les intérêts religieux et les principes de la justice la plus impartiale ; de réunir tous les Irlandais dans une affection commune pour le trône et pour les lois du pays ; d'effacer toute trace de nos discordes passées et de faire revivre toutes les sympathies d'une population naturellement affectueuse. Le premier mars, le président du Conseil déposait le projet de loi ayant pour but de supprimer le caractère officiel de l'Eglise d'Irlande, et une partie de sa dotation. Dans cette séance, il prononça un discours qui ne dura pas moins de trois heures et qui, de l'avis de M. Disraeli lui-même, ne contenait pas un mot qui ne fût nécessaire à la démonstration de sa proposition.

Le gouvernement demandait que l'Eglise d'Irlande fut dépouillée de tout caractère officiel et devint une église libre ; comme conséquence, les évêques irlandais cessaient de siéger à la Chambre des Lords. Le clergé et les fidèles devaient élire une sorte de synode ou Conseil de direction, qui serait reconnu par le gouvernement et aurait une existence légale. L'union avec l'Eglise d'Angleterre était rompue et les cours ecclésiastiques dissoutes. On édictait diverses mesures assez compliquées pour protéger les droits acquis des membres du clergé irlandais et consacrer à certaines affectations les sommes qui deviendraient lib[illegible] à mesure que disparaîtraient les bénéficiaires alors exista[illegible] Le gouvernement, il faut lui rendre cette justice, fit lar[illegible]

ment les choses ; s'il se trompa, ce fut par excès de générosité. Mais il avait soulevé contre lui une opposition si redoutable, qu'il crut sans doute nécessaire de la désarmer en indemnisant très libéralement les membres du clergé qui allaient perdre leur position officielle. Cependant, après avoir donné satisfaction à toutes les demandes, même à celles qui étaient le moins fondées, il resta encore une somme considérable à la disposition du gouvernement. On résolut d'en constituer une réserve pour soulager l'Irlande dans les épreuves inévitables qu'elle aurait à traverser. La loi ne s'expliquait pas très clairement sur l'emploi de ces fonds, et son interprétation suscita plus tard d'interminables controverses ; d'après les propres expressions de M. Gladstone, qu'on retrouvait du reste dans l'exposé des motifs, ils devaient être consacrés à soulager « les souffrances et les misères dont l'humanité ne pourra jamais s'affranchir. » M. Gladstone avait parlé de constituer une caisse pour les aveugles, les sourds-muets ; il proposait en même temps de réserver une partie de la disponibilité à améliorer le régime pénitentiaire, à faciliter le recrutement des gardes-malades et des infirmiers, et à subventionner les hospices des comtés.

Plus tard, au cours des débats, M. Bright prit la parole et demanda s'il ne vaudrait pas mieux consacrer ces fonds à des œuvres charitables plutôt que continuer à entretenir un clergé trois fois plus nombreux que ne le nécessitait le service du culte. « Nous ne pouvons, disait-il, que bien peu de choses ; il ne peut dépendre de nous de rendre la raison au fou, la lumière à l'aveugle, l'ouïe au sourd, la parole au muet, mais nous pouvons au moins alléger les souffrances d'un nombre incalculable de malheureux. » On estimait à peu près à seize millions de livres (quatre cent soixante ...lions de francs) la valeur des propriétés du clergé irlan... De cette somme, il y avait lieu de déduire cinq mil...s pour les droits acquis des titulaires des bénéfices, un ...lion sept cent mille livres pour indemnité aux curés et

à certains laïques, un demi million pour les bénéfices constitués par les particuliers, et environ un million un quart pour le *Maynooth Grant* et le *Regium Donum*. Il restait environ neuf millions de livres que le gouvernement et les Chambres pouvaient appliquer selon qu'ils croiraient le plus équitable. Le *Maynooth Grant* et le *Regium Donum* devaient suivre le sort de l'Eglise d'Irlande, sauf l'indemnité due aux ayants-droits. Le *Regium Donum* était la subvention payée par la couronne aux ministres presbytériens d'Irlande, fondée par Charles II ; son service avait été suspendu par le roi Jean, mais repris par Guillaume III. Guillaume avait voulu témoigner sa reconnaissance aux presbytériens d'Irlande qui l'avaient soutenu contre le roi Jean ; il n'avait, du reste, aucune préference pour une secte quelconque de l'Eglise protestante ; il avait mis tout d'abord le paiement de cette subvention à la charge des douanes de Bedfort. Nous avons déjà dit plus haut ce qu'était le *Maynooth Grant*. Ainsi se trouvaient supprimées ces deux institutions qui, du reste, étaient par elles-mêmes de peu d'importance. Les diverses sectes religieuses irlandaises étaient du même coup ramenées sous le niveau d'une égalité absolue.

Nous ne croyons pas intéressant d'exposer ici les longs débats qui s'engagèrent à la Chambre des communes. M. Disraeli et le parti conservateur luttèrent contre la loi avec la dernière énergie ; ils la combattirent dans son ensemble et dans ses détails. Ils proposèrent amendements sur amendements et firent tous leurs efforts pour entraver la discussion et pour changer l'économie générale du projet du gouvernement. Au fond, les discours que prononça M. Disraeli n'avaient rien de sérieux ; c'était tout ce que pouvait enfanter une opposition que ne soutenait aucune foi dans le succès. Ils étaient plutôt gais que convaincants ; remplis d'excellentes choses, ils étaient ém lés d'allusions et d'exemples heureux, de traits impré et de paradoxes bizarres. Mais l'orateur n'avait évid

ment aucune confiance dans sa thèse ou du moins dans la possibilité de son succès. Il sentait évidemment que l'Eglise d'Irlande, comme institution d'Etat, était pour jamais condamnée, et son existence n'offrait pas assez d'intérêt pour lui inspirer ces accents d'éloquence désespérée qu'il avait su trouver autrefois, en maintes circonstances. Un de ses lieutenants, M. Gathorne Hardy, s'éleva bien au-dessus de lui dans cette passe d'armes, en l'honneur de l'Eglise expirante. Par tempérament, il ne pouvait jamais voir qu'un seul côté de la question ; il avait cette conviction intime que le gouvernement commettait à la fois une spoliation et un sacrilège ; il tonna contre ses projets criminels avec une énergie qui parfois atteignit les hauteurs d'une véritable éloquence. La part que sir Roundell Palmer prit aux débats offrit un intérêt tout particulier : on croyait tout naturellement le voir lutter à côté de M. Gladstone ; il paraissait tout désigné pour l'une des plus hautes fonctions du nouveau gouvernement. Juriste remarquable, et l'un des premiers orateurs parlementaires de son époque, il devait un jour ou l'autre prendre place sur le sac de laine. Mais la suppression de l'Eglise officielle d'Irlande heurtait ses plus profondes convictions. Il eut voté toutes les restrictions possibles aux privilèges de cette Eglise, mais il ne pouvait se résoudre à suivre M. Gladstone et à consentir sa complète destruction ; il passa donc dans les rangs de l'opposition et combattit le projet de loi.

Les débats offrirent à la Chambre des lords plus d'intérêt qu'à la Chambre des communes. Nous avons déjà dit avec quelle éloquence chaleureuse lord Derby combattit les projets du gouvernement. On vit se lever du banc où siégeaient les évêques, deux orateurs qui fixèrent particulièrement l'attention ; l'un d'eux touchait au terme de sa carrière, l'autre en était à ses premiers débuts ; c'était le docteur Thirwal, évêque de Saint-David, et le docteur Magee, évêque de Peterborough. L'évêque de Saint-David

défendit le projet de loi et s'appuya surtout sur la nécessité de détruire le sophisme qui consistait à représenter les revenus d'une institution purement humaine qu'on appelle l'Eglise irlandaise, comme une propriété sacrée qu'on ne pouvait sans sacrilège tenter de réformer en la soumettant à une législation nouvelle. Le docteur Thirwal fut à la hauteur de la réputation que lui avait mérité son talent oratoire et sa haute intelligence. M. Mill, dans son autobiographie, raconte d'une façon charmante quelles furent ses impressions lorsque, pour la première fois, il y avait déjà quarante ans, il avait entendu le docteur Thirwall à Londres, dans une séance de société savante. « L'orateur qui me frappa le plus, dit M. Mill, ce fut l'historien Thirwall, devenu depuis évêque de Saint-David, alors avocat en cour de chancellerie, et qu'avaient déjà distingué ses succès oratoires dans les conférences de Cambridge, alors qu'Austin et Macaulay étaient encore inconnus. Il avait à peine prononcé dix phrases que je le plaçais au-dessus de tous les orateurs que j'avais entendus jusqu'alors, et depuis je n'en ai pas rencontré un seul qui l'ait surpassé.

De son côté, le docteur Magee en était à ses débuts à la Chambre des lords. Il avait été quelque temps évêque de Peterborough ; M. Disraeli, lorsqu'il était ministre, l'avait, disait-on, élevé à la dignité épiscopale parce qu'il avait reconnu en lui l'étoffe d'un grand orateur parlementaire capable de défendre au Parlement les intérêts de l'Eglise. Le docteur Magee fit un discours à la fois entraînant, énergique et plein d'une vie exubérante ; ce fut l'un des meilleurs qu'aient prononcé dans cette question les leaders des deux côtés de la Chambre. Son langage fut plutôt celui d'un laïque que d'un homme d'église, bien que, dans les passages un peu vifs, il rappelât l'humeur belliqueuse des prélats du Moyen-Age. Si la seule force de l'éloquence eut été de nature à sauver l'Eglise d'Irlande ou seulement à retarder sa chûte, l'évêque de Peterborough

aurait à lui seul paré le coup qui la menaçait. Mais elle était condamnée le jour où M. Gladstone sortait vainqueur des élections générales, à la tête d'une majorité de libéraux. La Chambre des lords était trop prudente pour rentrer en lutte contre une manifestation si éclatante de l'opinion publique. Plusieurs amendements donnèrent lieu à une discussion approfondie ; quelques-uns paraissaient même devoir susciter un conflit entre les deux Chambres ; mais on finit par aboutir à une transaction. Le bruit courut pendant quelque temps que la Chambre des pairs rejetterait ou du moins enrayerait le projet de loi ; M. Bright écrivit à cette occasion une lettre assez vive adressée à un meeting de Birmingham : il prévenait les lords que s'ils se mettaient au travers du courant qui entraînait l'opinion publique, il leur arriverait quelqu'accident « dont la seule perspective n'était pas de nature à les réjouir. »

Une semblable lettre, émanant d'un membre du Cabinet, ne pouvait manquer de faire sensation ; elle provoqua les discussions les plus vives dans les deux Chambres. M. Bright n'avait certainement pas voulu peser du poids de sa position officielle dans la question qui provoquait de sa part une si violente sortie. Quelques pairs ne purent contenir leur indignation et crièrent au scandale ; néanmoins, la lettre, par son incorrection même, ne laissa sans doute pas de produire un effet utile. La Chambre des lords se trouvait fort à propos avertie de la dangereuse agitation qu'elle provoquait en rentrant résolument en lutte avec la grande majorité de la nation. On disait déjà que le gouvernement était décidé à créer une fournée de pairs pour assurer le vote de la loi. Mais on s'aperçut bientôt que la reine et ses ministres n'auraient pas besoin de recourir à une telle extrémité. On n'en était plus au temps où la Chambre des lords se faisait gloire d'être avant tout un instrument de résistance aux innovations que pouvait tenter la Chambre élective. L'hostilité de la Chambre haute se réduisit à imposer une seconde délibération qui se prolongea jusqu'à

trois heures du matin. Le passage à une seconde délibération fut voté par 179 voix contre 146 : l'opposition ne se manifesta plus ensuite que par une série d'amendements ayant pour objet d'obtenir quelqu'atténuation aux dispositions les moins importantes de la loi ; mais tous furent également rejetés. Le 26 juillet 1869, la reine donnait sa sanction au « *disestablishment* » de l'Eglise d'Irlande.

Cependant les défenseurs de l'Eglise officielle d'Irlande étaient en proie à la plus violente surexcitation. Les églises et les réunions publiques retentissaient de dénonciations furibondes qui de toutes parts pleuvaient sur le gouvernement ; les assemblées les plus graves et les plus solennelles entendaient éclater les invectives les plus passionnées ; une semblable mesure n'était rien moins qu'un crime national ; on la stigmatisait comme une œuvre d'abominable impiété que les derniers des hommes avaient seuls pu commettre : un autre invoquait l'intervention de la reine et l'adjurait de risquer sa couronne plutôt que de laisser immoler sous ses yeux l'Eglise d'Irlande. A Exeter Hall, dans un grand meeting, M. Gladstone fut dénoncé comme « traître à la reine, à son pays et à son Dieu ». Le gouvernement, s'écriait un clergyman, est un « cabinet de brigands ». « Plutôt que livrer nos églises aux infidèles », disait un pasteur, s'adressant dans une réunion publique à tous les membres du clergé irlandais, « prenons un baril de poudre et une boîte d'allumettes et dispersons leurs débris aux quatre coins des cieux ». Ces accès de furie étaient cependant très peu justifiés. Personne ne songeait à expulser de ses églises le clergé protestant. Le fougueux ecclésiastique qui préconisait ainsi les procédés de Guy Fawkes officiait peut-être lui-même dans une église qu'on avait autrefois enlevée violemment au culte catholique. Toute cette agitation ne produisit aucun effet bien sensible sur l'opinion publique. Ce fut, pendant quelques jour[illegible] quelques semaines, une sorte de roulement de tonne[illegible] qu'accompagnaient de furtifs éclairs ; mais après quel[illegible]

crépitations et quelques gerbes d'étincelles, le silence et le calme se rétablirent aussitôt.

L'Eglise d'Irlande perdit son caractère officiel et se trouva jusqu'à un certain point privée de ses dotations. Elle était loin cependant d'être réduite à la misère. Pendant que se discutait le projet de loi, les dignitaires de l'Eglise ne perdaient pas leur temps. La loi, par une disposition formelle, interdisait toute investiture nouvelle de bénéfice pendant la période de transition qui devait s'écouler jusqu'au 1er janvier 1871, date fixée pour l'exécution de la réforme. Mais, pendant que le projet était encore en discussion, les chefs du clergé crurent habile de créer au profit d'un nombre considérable de clergymens des situations nouvelles qui constituèrent pour eux des droits acquis. On vit de tous côtés surgir de nouveaux pasteurs; beaucoup, parmi les anciens, obtinrent une augmentation considérable de revenus. L'audace avec laquelle on exploita ainsi le délai de grâce accordé par la loi suscita plus tard de violentes critiques; la suppression de l'Eglise officielle ne produisit du reste point sur l'opinion publique en Irlande tout l'effet qu'on en pouvait attendre à cause des indemnités exagérées dont fut gratifié le clergé. Mais il faut bien reconnaître que M. Gladstone avait eu à compter avec de graves difficultés et qu'il eut pu compromettre le succès de sa réforme en soumettant le règlement des intérêts du clergé à toute la rigueur d'une stricte justice. Un grand fait découlait de la suppression de l'Eglise officielle d'Irlande : la tyrannie religieuse disparaissait pour faire place à un régime nouveau, celui de légalité des cultes.

Lord Derby ne survécut pas longtemps au triomphe de la réforme qu'il avait combattue avec tant d'ardeur et de touchante dignité. Le 17 juin 1869, il prenait la parole pour …rnière fois devant la Chambre des lords, contre le …ge à une seconde de la loi sur l'Eglise d'Irlande. … suis, disait-il, un vieillard, j'ai soixante-dix ans;

ma carrière politique est finie, et, selon les lois de la nature, bientôt j'atteindrai le terme de mon existence. » Le fatal événement devança sans doute les prévisions de tous ceux qui entendirent son éloquente protestation contre une mesure qu'il fut impuissant à prévenir. Il succombait avant l'Eglise d'Irlande elle-même ; si malade qu'elle fût, elle devait survivre à son vaillant protecteur. Dans la période de transition qui s'écoula entre le vote de la loi Gladstone et son application, lord Derby mourait à Knowsley, résidence des Stanley, dans le Lancashire, le 23 octobre 1869. Sa mort ne faisait pas un grand vide dans le monde politique. Depuis longtemps, il n'exerçait plus aucune influence sur la marche des affaires. Il avait fourni une brillante carrière, mais, en fait, déjà depuis longtemps, elle était achevée. Lord Derby n'était pas, à proprement parler, un homme d'Etat : il ne compte même pas parmi les chefs de parti qui ont illustré notre histoire ; mais, soit au pouvoir, soit dans l'opposition, il incarna en lui le type le plus distingué du conservateur. Il fut surtout un remarquable spécimen du noble anglais consacrant sa vie à la carrière politique. Doué d'une âme fière, mais d'une nature douce et pleine de séduction, il avait cette dignité particulière à l'homme qui a conscience de la supériorité de sa race et ne fait aucun effort pour affirmer ou faire prévaloir des avantages qu'il sait innés en sa personne ; par tempérament, par nature, et aussi par sa grande fortune, il était absolument propre au rôle qu'il eut à remplir. Son genre oratoire est déjà, de nos jours, consacré par la tradition. Il fut pour lui un merveilleux instrument ; il sut le manier assez habilement pour prouver, comme le dit Macaulay, qu'il possédait le véritable instinct du « debater » parlementaire. Il n'avait pas la profondeur de vue qui assure à un homme une place immortelle parmi les grands talents que fait surgir la vie politique ; il n'avait pas non plus une puissance d'imagination qui put le mettre au-dessus de Hansard, même le

son vivant. Si les deux Chambres avaient eu à se prononcer, elles l'eussent certainement placé parmi les premiers orateurs parlementaires. Beaucoup, dont la compétence ne saurait cependant être contestée, vont jusqu'à lui donner le pas sur tous ses contemporains, mais cette opinion n'a point reçu la sanction du temps. Si lord Derby eût été réellement digne des éloges outrés que lui prodiguèrent tant de ses contemporains, son influence ne se serait pas évanouie. Le charme de son organe et de son style, sa présence d'esprit et sa chaleur communicative, l'abondance de son débit, la richesse de ses expressions, le tour heureux qu'il savait donner à ses exemples, à ses allusions, à ses répliques, tout cela en imposait à ses auditeurs, qui étaient naturellement portés à exagérer sa puissance oratoire. Il dut aussi beaucoup à l'influence de sa haute situation. On ne pouvait s'empêcher de savoir gré au grand seigneur d'avoir assez prisé l'honneur que peuvent donner les joûtes oratoires pour descendre dans l'arène parlementaire lutter contre des champions de profession, comme Peel, O'Connel et Brougham. Il est une autre considération qu'on peut invoquer en faveur de lord Derby ; bien qu'inférieur à ces hommes d'Etat par la science politique et par la capacité intellectuelle, il pouvait, comme orateur, se mesurer avec chacun d'eux ; et, à ne tenir compte que du jugement de ses contemporains et de ceux qui avaient subi le charme de son éloquence, il n'avait point à redouter la comparaison avec ces maîtres de la parole.

Après en avoir fini avec l'Eglise d'Irlande, M. Gladstone s'attaqua avec son énergie habituelle au régime immobilier qui dominait encore dans ce pays. Au dire de bien des gens, les griefs invoqués contre l'Eglise d'Irlande, étaient tout de sentiments ; ceux qui justifiaient le régime immobilier étaient, il faut le reconnaître, d'un caractère essentiellement positif. L'Irlande est avant tout un pays d'agriculture. Elle compte peu de grandes villes, et peu de

centres manufacturiers. Dublin, Belfast, Cork, Limerick, Waterford, sont les seules cités importantes ; au-dessous, on ne trouve que des agglomérations qui, dans tout autre pays, ne seraient que des villages ou des hameaux. La grande majorité des Irlandais vit dans la campagne du produit de la terre. La situation du paysan irlandais pouvait se caractériser par un seul mot, ils étaient locataires sans baux. Ce fait suffit pour expliquer la pauvreté et la misère de la classe agricole en Irlande. Mais d'autres causes concouraient aussi à ce même résultat. Le sol de l'Irlande appartenait à un petit nombre de grands propriétaires, tous étrangers au pays, et dont les titres de propriété remontaient à la conquête. La plupart ne résidaient jamais dans leurs terres, et eussent préféré habiter chez les Achantis qu'à Munster ou dans le Connaught. Un écrivain de talent, M. James Godkin, dans son livre : « Land war in Ireland », essaie d'éclairer ses lecteurs anglais sur la situation de l'Irlande, et leur demande ce que deviendrait l'Angleterre soumise à un semblable régime. « Supposez, disait-il, qu'après plusieurs insurrections contre les Normands, le sol de l'Angleterre ait été confisqué trois ou quatre fois ; la guerre et la famine ont désolé le pays, les propriétaires ont été expulsés et le territoire a été partagé entre les soldats français et les aventuriers qui les accompagnaient ; le conquérant se réserve le soin de contenir par la force l'élément purement anglais. Supposez qu'après avoir été soumis pendant des siècles à une législation pénale des plus barbares, nos nationaux aient obtenus l'autorisation de rentrer dans leurs biens, comme locataires sans baux, à la discrétion absolue du seigneur français. Le législateur et le lecteur anglais doit avoir ce tableau sous les yeux pour comprendre la question irlandaise et les difficultés dont elle est hérissée ; alors seulement ils pourront apprécier ce qu'il y a de rouerie et de basse hypocrisie d[illegible]s nos hommes d'Etat, lorsque nous les voyons imputer [illegible]a nature grossière et indisciplinée de l'Irlandais, la respo[illegible]-

bilité des maux dont il est affligé ». En réalité, le paysan irlandais a subi le sort réservé à toute autre race se trouvant dans des conditions identiques. La terre dont ils vivaient, ils ne la détenaient que par la tolérance du maître ou de son intendant. Ils n'avaient aucun intérêt à se montrer industrieux, et à travailler à l'amélioration du sol. S'ils amélioraient le lopin de terre qu'ils cultivaient, ils voyaient presque aussitôt s'élever le prix de leur fermage, ou ils étaient expulsés sans recevoir un centime d'indemnité pour la plus-value qu'ils avaient donné à la propriété.

Sans doute, il y avait d'excellents propriétaires, humains et bienveillants par nature, d'autres, qui se montraient tels par sentiment de leur intérêt bien entendu. Mais le plus souvent propriétaires et intendants ne voyaient dans le droit de propriété que la faculté de tirer de la location d'une pièce de terre, le prix le plus élevé que pouvait donner la compétition des paysans. Les demandes de terre étaient si nombreuses, et le besoin de se procurer une exploitation, si absolu, que l'on finissait par accepter n'importe quel prix. On offrait des fermages qu'on savait très bien ne pouvoir jamais payer et que le rendement du sol était loin de comporter. Offrir des fermes aux Irlandais c'était offrir de prêter de l'argent aux prodigues ; l'emprunteur aux abois accepte sur l'heure toutes les conditions sans se soucier de ce qui arrivera le lendemain. Le fermier une fois en possession de la terre, ne s'inquiète nullement d'en tirer tout ce que peut fournir la fécondité du sol ou la faveur du climat. Pourquoi du reste se donner tant de peine ? Du moment ou sa ferme prendra un meilleur aspect, il est certain de voir s'élever le prix de son fermage ou il devra déguerpir pour faire place à un autre qui offre au propriétaire un prix plus avantageux. Pourquoi améliorer sa culture ? S'il est expulsé, c'est le propriétaire ou le nouveau fermier qui profite de ses travaux. Il se contentait donc de gratter le sol au lieu de le cultiver ; il en tirait

tout ce qu'il pouvait pendant son occupation passagère. Il vivait misérablement, au jour le jour. Le système féodal florissait en Irlande comme aux premiers jours de son apparition. Il avait pris naissance avec la conquête et aux yeux du paysan, il s'identifiait avec les malheurs de l'Irlande. Tout concourait à rendre particulièrement odieuse la domination anglaise. Le propriétaire finit par devenir l'ennemi né du fermier. On vit alors se constituer des sociétés pour la protection des paysans; protection qui ne se traduisait le plus souvent que par la terreur et l'assassinat. Ces associations, surtout nombreuses dans le sud et l'est de l'Irlande, étaient le produit de l'organisation agraire du pays, comme en Angleterre, les violences des *Trades-Unions* avaient été le résultat d'une législation injuste et partiale qui livrait l'ouvrier sans défense à la discrétion absolue du patron. Néanmoins les hommes publics et les écrivains anglais discouraient gravement sur l'incurable paresse et le caractère ingouvernable de la race Celtique et du paysan irlandais. L'Irlandais ne trouvait rien dans la législation qui pût lui garantir les fruits de son travail, et l'Anglais s'étonnait qu'il ne fût pas laborieux. Il savait qu'après avoir semé il n'avait aucun droit à la récolte, et l'Anglais s'étonnait qu'il ne continuât pas à semer. Il ne pouvait voir dans la loi qu'un implacable ennemi, et l'Anglais s'étonnait qu'il n'eût pas pour la loi le plus grand respect.

Il y avait cependant une province où la situation était quelque peu meilleure. Dans la plus grande partie de l'Ulster régnait un mode de location qui sauvegardait les droits du fermier. Ce ne fut d'abord qu'un usage, mais peu à peu il avait acquis toute l'autorité d'un principe de droit. Le fermier ne pouvait être troublé dans sa jouissance tant qu'il payait son fermage; s'il quittait son exploitation, il avait droit à une indemnité pour les amélioratio dont il n'avait pas profité, il pouvait céder son bail a meilleures conditions qui lui étaient offertes. Le fermi

avait tous les droits d'un locataire à long bail ; il pouvait se substituer un cessionnaire sous la condition de le faire agréer par le propriétaire. Partout où s'étaient implantés ces principes, on avait vu renaître l'industrie et la prospérité ; partout où ils n'avaient pu s'acclimater, régnait la paresse, la misère, l'esprit de révolte et le crime. Partout le paysan irlandais ne demandait qu'une chose, la garantie sous une forme quelconque de l'occupation du sol pour une durée déterminée ; on pouvait lui donner satisfaction, soit en généralisant dans tout le pays les coutumes de l'Ulster et en leur donnant une sanction légale ; soit en établissant le principe que le fermier serait maintenu dans sa jouissance tant qu'il paierait un loyer raisonnable que fixerait une juridiction impartiale et compétente ; soit enfin en réorganisant la propriété sur une base nouvelle au profit des paysans. Les revendications de l'Irlande avaient été dédaignées ou combattues par des générations d'hommes d'Etat anglais, surtout parce qu'aucun d'eux n'avait voulu prendre la peine de distinguer entre des théories aussi vagues que prétentieuses et des faits précis. « Les droits du fermier, s'écriait lord Palmerston, au milieu des applaudissements d'une réunion de grands seigneurs terriens, c'est la négation des droits du propriétaire. » Lord Palmerston oubliait que le propriétaire, comme tous les autres citoyens, ne peut avoir dans l'Etat que des droits limités, toujours subordonnés à l'intérêt général. Le propriétaire détient sa terre, comme l'armateur son vaisseau, les compagnies leurs voies ferrées. L'Etat doit veiller à ce que le droit de propriété ne puisse devenir une cause de gêne et de danger public et que les obligations qui en dérivent soient scrupuleusement exécutées. La terre, par sa nature même, par ce fait seul que son étendue est limitée, : l'objet d'un droit de propriété qui, de son essence, absolument exclusif ; de toutes les richesses c'est lle qui justifie le mieux le droit régulateur qui apparnt à l'Etat. Cependant, depuis des générations, les

hommes d'Etat anglais se plaisent à répéter que le droit de propriété ne peut être réglementé par la loi; comme si la loi n'avait pas maintes fois touché aux droits des manufacturiers; des propriétaires de mine, des compagnies de chemin de fer, des boutiquiers; aux droits du patron sur son apprenti, de la maîtresse sur sa servante. Bien des années avant que Palmerston appréciât avec tant d'assurance le droit de propriété, un homme d'un esprit plus sérieusement conservateur que lord Palmerston, avait en quelques mots tracé les limites du droit de propriété. Dans son discours sur les mesures que Fox venait de prendre à l'égard des Indes, Burke aborda franchement les difficultés que peut présenter le droit de propriété, soit qu'il repose sur la tête d'un particulier, soit qu'il réside dans un être de raison comme une compagnie. On a dit : si vous portez atteinte aux statuts de la Compagnie des Indes, quelle garantie peuvent offrir ceux de la Banque d'Angleterre, source principale de notre crédit public? Que devient même la Charte de Londres, d'où dérivent les droits de tant de citoyens? Je réponds: dans des circonstances identiques ces institutions seraient sérieusement compromises : si la Banque, par sa mauvaise administration, tombait au niveau de la Compagnie des Indes; si elle était assaillie de demandes auxquelles elle ne pût satisfaire, grevée d'engagements qu'elle ne pût remplir; si ses billets demeuraient impayés, il n'est pas de statuts qui pussent la garantir contre les conséquences d'un pareil désordre et contre les justes réclamations du public. Si la cité de Londres tentait, en admettant que ses forces le lui permissent, de conquérir des pays entiers, et de soumettre à un despotisme sans merci des millions d'individus dont les droits ne sont pas moins sacrés que ceux de ses propres citoyens, les franchises de la cité de Londres seraient impuissantes à justifier cette œu[vre] d'oppression et de tyrannie. Les privilèges ne subsist[ent] qu'autant qu'ils répondent au but qui les justifient.

disparaissent le jour où ils sont en opposition avec l'objet même de leur institution.

Si jamais une création de la loi et des pouvoirs publics a substitué son action à celle de la loi elle-même, c'est bien la féodalité terrienne de l'Irlande. Elle avait été implantée dans le pays par les rois d'Angleterre et leurs gouvernements; loin d'être un produit du sol, elle était au contraire d'essence absolument exotique; la force seule l'avait imposée au pays: on ne pouvait même invoquer en faveur de ses prétendus droits la prescription, titre très respectable des institutions qui pendant des siècles ont dû conserver leur place dans la société, et que protègent la tradition et une longue suite de souvenirs. La féodalité terrienne de l'Irlande, comparée à la plupart des institutions européennes semblait née de la veille, c'était une création du vainqueur; la confiscation organisée comme une sorte d'impôt. Aucun titre ne pouvait justifier ce droit absolu de propriété si évidemment opposé à l'intérêt du peuple, qui le subissait comme une conséquence de sa défaite. On n'était du reste plus à l'époque où l'on pouvait présenter le droit de conquête comme le premier de tous, traiter le fermier comme un esclave dépourvu de tout droit au regard de son maître, ni confondre l'intérêt général avec le privilège et l'intérêt particulier d'une classe dirigeante. Dès l'instant qu'on cherchait à justifier l'organisation de la propriété irlandaise par des raisons de droit, il était impossible de ne pas constater les vices nombreux dont elle était affectée. Son droit à l'existence avait pour corollaire des obligations depuis longtemps méconnues. Elle n'avait même pas eu pour résultat d'enrichir les grands propriétaires. Le but même de ses fondateurs n'était pas rempli, car elle n'avait pas ...é les campagnes d'Irlande à la colonisation anglaise écossaise. Lorsqu'en 1846 et 1847 cette organisation ...ticulière de la propriété foncière eut à traverser les ...ibles épreuves de la famine, le législateur essaya de

mettre la main sur les prétendus droits des grands propriétaires; il eut alors recours à une procédure assez ingénieuse pour leur enlever la possession du sol dont ils ne pouvaient tirer aucun profit, ni pour eux-mêmes, ni dans l'intérêt du pays. Depuis des générations, l'organisation de la propriété terrienne en Irlande avait été l'objet de débats sans nombre à la Chambre des Communes et d'enquêtes parlementaires successives. La commission Devon avait non-seulement discuté tous ses principes, mais encore scruté avec le plus grand soin son mode de fonctionnement. M. Sharmann Crawford avait consacré son existence si honorée à la défense des droits des fermiers. M. Cardwel, M. Chichester Fortescue, lord Naas, avaient fait passer quelques lois modifiant dans une faible mesure les conditions du paysan irlandais. On n'avait atteint aucun résultat sérieux. On s'était toujours heurté à cet obstacle insurmontable: les droits des grands propriétaires. Comme nous l'avons dit plus haut, la question était simple dans ses termes, il fallait assurer le sort du fermier, et pour tout homme d'Etat anglais qui avant M. Gladstone avait abordé cette question, c'était un article de foi que la garantie des droits du fermier n'était autre chose que la négation des droits du propriétaire.

M. Glastone arrivait au pouvoir très sincèrement résolu de tenter une réforme sérieuse et sans le moindre respect pour les vérités économiques qu'avaient professées nos ancêtres. Dans un de ses discours pendant sa campagne électorale dans le Lancashire, il avait déclaré que l'Upas (1) irlandais avait trois grandes branches ; l'église officielle, la propriété immobilière et l'instruction publique ; et que s'il pouvait, il les abattrait toutes successivement. La métaphore pourrait peut-être être critiquable au point de vue littéraire, mais elle peint bien les sentiments énergiques qui animaient alors M. Gladstone. Le 15 février 1870, le premier minist

(1) Upas nom d'arbre ; la comparaison est inspirée par l'exercice favori M. Gladstone, qui est un bûcheron obstiné.

déposait sur le bureau des Communes son projet de loi sur l'organisation de la propriété en Irlande. La mesure était grave au point de vue des principes, en effet elle ne devait pas avoir de conséquences pratiques. En un mot c'était reconnaître que tout le régime immobilier qui régissait l'Irlande reposait sur un principe absolument erroné. La proposition de M. Gladstone faisait justice une fois pour toutes de cette doctrine que les droits des propriétaires étaient absolus et sans limites. Il reconnaissait au fermier un certain droit de co-participant dans l'exploitation de la terre qu'il détenait. M. Gladstone s'emparait des usages qui régissaient l'Ulster et les faisait passer dans la loi. Dans les localités où ne dominaient pas ces usages ou des coutumes analogues, il mettait à la charge du propriétaire l'obligation de prouver qu'il avait le droit d'expulser son fermier. Le paysan troublé dans la possession de la terre qu'il cultivait pouvait réclamer une indemnité à raison des améliorations par lui faites, et le projet admettait comme présomption légale que les améliorations appartenaient au fermier; c'était au propriétaire à prouver le contraire. On prévoyait une procédure spéciale pour assurer l'exécution de la loi. Les nouveaux tribunaux devaient prendre en considération non seulement le côté purement légal de chaque affaire, mais toutes les circonstances qui pouvaient, en équité, modifier la situation du propriétaire et du fermier. Le but principal de M. Gladstone était de créer au paysan irlandais une situation légale qui le mît à l'abri de toute expulsion tant qu'il payait régulièrement son loyer et qui lui permît de demander une juste indemnité pour les améliorations que par son travail et ses capitaux, il aurait réalisé dans la propriété que lui retirait son maître. Le projet de loi fut très favorablement accueilli par les membres irlandais du Parlement, bien qu'il provoquât par certaines de ces dispositions quelques défiances justifiées plus tard par les événements. M. Gladstone autorisait les propriétaires à

déroger « par une convention formelle » dans des conditions déterminées, aux prescriptions de la loi ; et dans certaines régions de l'Irlande on fit un tel usage de cette faculté, qu'après la loi votée, les expulsions des fermiers devinrent plus fréquentes que jamais. Ce côté défectueux de la loi provoqua l'opposition de quelques représentants irlandais les plus populaires. En général, cependant, on estimait alors (et cette opinion prévaut encore aujourd'hui) que le projet de loi constituait pour l'Irlande un véritable bienfait par ce seul motif qu'il bouleversait complètement les bases sur lesquelles jusqu'à ce jour avait reposé en Irlande l'organisation de la propriété foncière.

Elle consacrait dans une certaine mesure un droit de co-propriété entre le fermier et son maître. On comprend qu'un principe si nouveau ait pu être dénoncé comme révolutionnaire par quelques grands propriétaires irlandais qu'il frappait d'épouvante. C'en était fait de leur toute-puissance ; leur condition était celle de propriétaires ordinaires, ou de simples citoyens ayant un domaine à vendre ou à louer. C'était désormais un principe reconnu que la propriété terrienne imposait à celui qui en était investi des obligations plus lourdes que celles qui découlent des autres modes de propriété dont le développement est sans limite. La législation ancienne était condamnée dans ses principes et dans ses conséquences, comme une négation de la justice et de la vérité économique : on la considérait comme ayant méconnu des conditions d'existence sociale aussi palpable que le sol lui-même. La législation nouvelle avait donc dans une certaine mesure un caractère révolutionnaire. Elle bouleversait d'un seul coup le fameux adage de Palmerston et proclamait que les droits du fermier n'étaient point la négation des droits du propriétaire. Cela seul était une révolution.

Le projet de loi fut voté sans modifications apprécia... Les conservateurs ne votèrent pas contre le passage à ... seconde lecture, on procéda au scrutin public, mais o...

membres seulement votèrent contre ; parmi eux il n'y avait que trois conservateurs,dont un seulement M. Henley, jouissait dans son parti d'une certaine influence. Les opposants se composaient surtout de députés irlandais qui considéraient la loi comme insuffisante, et ne croyaient aucunement à son efficacité. La Chambre se constitua ensuite en comité : la discussion fut longue, mais la seule tentative sérieuse qui fut tentée pour atténuer le principe nouveau que consacrait la loi, émana de M. Disraeli; son amendement fut rejeté par une majorité de 70 voix. On passa à la troisième lecture le 30 mai suivant. Le passage à une seconde lecture souleva dans la Chambre des Lords un débat qui dura trois nuits et qui se prolongea pendant plusieurs autres séances quand la haute assemblée se fut constituée en comité. Le 1er août 1870 la loi recevait la sanction royale. La seconde branche était abattue, mais il fallait maintenant couper la troisième dont les fibres noueuses pouvaient ébrécher la hache la mieux trempée et défier le bras du plus robuste bûcheron. M. Gladstone en avait fini avec le clergé et la question agraire, il lui fallait aborder maintenant l'instruction publique : son programme allait jusque-là.

CHAPITRE LIX

TORRENT DE RÉFORMES

Le 10 juin 1870, les journaux du matin annonçaient une triste nouvelle qui devait suspendre un instant toute controverse politique. La question agraire irlandaise, l'instruction publique, la tournure étrange et pleine de menace que prenaient les affaires en France, où l'Empereur venait d'obtenir par la voie plébiscitaire, « de nouvelles garanties d'ordre et de liberté », l'histoire tragique des jeunes touristes anglais pris et massacrés par les brigands, près de Marathon ; tant d'événements si propres à remuer l'opinion publique furent immédiatement oubliés, et tous les regards se portèrent sur une villa, près de Gads Hill de Shakespere, sur la route de Rochester, où venait d'expirer l'écrivain le plus populaire de notre époque. Dans la soirée du 8 juin, M. Dickens avait été tout à coup frappé d'une attaque de paralysie. Il avait perdu connaissance et était mort le lendemain soir sans avoir recouvré l'usage de ses facultés. Dans la journée du dix, la terrible nouvelle s'était répandue dans le pays ; on eut dit que chaque famille était frappée dans un de ses membres. La mort était prématurée : il était presque encore dans la force de l'âge. Né dans les premiers jours de février 1812, il avait à peine atteint sa 59e année. Nous avons dans un

autre chapitre essayé déjà de rendre à son talent de romancier, la justice qui lui est due ; sa mort est un événement considérable qui ne saurait être passé sous silence ; elle causa dans le pays une impression profonde. Parmi nos auteurs contemporains, il n'en est pas dont la popularité puisse être comparée à la sienne ; aucun auteur anglais ne fut pendant sa vie entouré d'une aussi brillante auréole. Combien parmi ses nombreux admirateurs, hommes ou femmes, ne connaissaient d'autre littérature que la sienne ? Ses enseignements pleins de charme tenaient lieu pour bien des gens de système philosophique et même de dogme religieux. A peine était-il mort qu'il se produisit, comme on pouvait le prévoir, une certaine réaction, et pendant quelque temps, il fut de mode d'esquisser un sourire en parlant des doctrines de Dickens et de leur influence. Ce courant d'opinion n'aura aussi qu'un temps ; il est destiné à disparaître, et on peut affirmer sans hésitation que Dickens conservera dans la littératnre anglaise une place considérable, moins prédominante cependant que celle qu'avaient un instant revendiquée pour lui ses admirateurs. Les Londoniens, si enthousiastes de l'œuvre de Dickens, étaient habitués à le voir chaque jour circuler parmi eux, et certaines rues de Londres perdirent de leur physionomie, lorsqu'on ne vit plus passer l'énergique figure du grand écrivain. Dickens abusa sans doute de sa riche nature et des grandes ressources qu'il puisait dans son énergie physique et morale. Dans le travail comme dans le plaisir, dans la production intellectuelle comme dans les exercices du corps, il allait jusqu'à l'extrême limite de ses forces. Semblable au jeune homme que nous voyons dans Gil Blas, la bourse toujours pleine, il semblait croire qu'il n'arriverait jamais à épuiser les forces prodigieuses dont il était doué. Les compagnons de sa jeunesse, qui étaient loin d'avoir la vigueur de sa const tion, lui survécurent pendant plusieurs années. Il inhumé à Westminster, contrairement au vœu qu'il a

exprimé de reposer sous les parvis solitaires de Rochester. On prétendit que ses dépouilles appartenaient au temple consacré par la nature à ses hommes illustres. Nous ne pouvons que regretter cette revendication. Les plus sincères admirateurs de Scott ont été heureux de le voir revenir à son cher et sympathique pays de Dryburgh ; la plupart des amis de Dickens auraient préféré qu'il reposât sous le vert gazon d'où émergent les murs de l'antique cathédrale, dans cette terre vénérable de Rochester que consacrent tant de souvenirs historiques, au milieu de ce pittoresque tableau qu'il affectionnait tant et dont il avait si souvent célébré les charmes.

Il n'est pas d'exemple dans notre histoire contemporaine d'un courant de réforme aussi irrésistible que celui qu'entraînait alors le gouvernement. Le cabinet Gladstone était aux prises avec cinq ou six problèmes dont un seul eut suffi pour absorber toutes les forces d'un gouvernement de capacité ordinaire. Le premier ministre s'était engagé à abolir l'église d'Etat en Irlande, et à réformer le régime des tenanciers irlandais. Il avait résolu d'abolir dans l'armée la vénalité des grades. Les dernières expériences qu'il avait faites de la vie politique l'avaient amené à cette conviction que le vote au scrutin secret était une nécessité. Il se faisait fort en même temps d'inaugurer un plan complet d'instruction publique. La politique étrangère donnait aussi naissance à plusieurs problèmes d'une importance capitale qu'il fallait résoudre. Le gouvernement américain, selon les prévisions de tous les gens bien informés qui appréciaient froidement les choses, insistait pour obtenir satisfaction à sa demande d'indemnité, à raison des dommages causés par l'Alabama et autres corsaires construits en Angleterre et lancés dans les ports anglais. Bientôt éclatait la guerre entre la France et la Prusse ; la Russie profitait de l'occasion pour faire réformer le traité de Paris, et abroger la clause qui interdisait formellement et pour toujours à

toutes les puissances d'entretenir une flotte sur la mer Noire. Chacune de ces questions était d'une importance majeure et pouvait entraîner le pays dans la guerre. Il fallait une énergie peu commune et une grande force de caractère pour s'attacher exclusivement aux questions de réformes intérieures, au milieu de questions brûlantes que soulevait la politique étrangère et alors que de tous côtés on entendait sonner le clairon.

Le projet de loi sur l'instruction publique, de M. Forster, fut présenté en même temps que le projet sur la réorganisation de la propriété foncière en Irlande. Le gouvernement satisfaisait à une obligation encore plus impérieuse lorsqu'il entreprenait d'organiser l'instruction primaire. L'indifférence avec laquelle on avait jusqu'alors traité les questions d'éducation des classes populaires justifiait tous les reproches de routine dont on accusait notre esprit public. Nous étions, sous ce rapport, distancés par toutes les grandes nations et même par certains peuples qui étaient loin de prétendre au premier rang. La Prusse, et presque tous les petits Etats allemands, nous avaient devancés de plusieurs siècles ; il en était de même de la plupart, sinon de tous les Etats de l'Union américaine. Nous avons déjà montré par quels pauvres compromis et quels misérables expédients on avait essayé de souder entre eux tant d'éléments disparates pour constituer un système général d'éducation populaire. L'Etat, par quelques maigres secours distribués d'une main parcimonieuse, essayait de compléter l'œuvre de la charité privée ; et, naturellement, là où sévissait la plus grande misère et où les écoles exigeaient les subventions les plus importantes, les établissements scolaires étaient absolument insuffisants. Pendant des années, les hommes d'Etat anglais s'étaient dispensés d'aborder un si gros problème, par cette excellente raison que l'instruction publique ne regardait pas le gouver ment. On était dominé par cette idée qu'il était contra à l'esprit anglais de mettre l'éducation du peuple a

mains du gouvernement. La théorie inverse pouvait avoir cours chez les Allemands et chez les Américains, mais elle ne pouvait convenir à la fière indépendance du caractère britannique ; aussi, les deux tiers des enfants du peuple étaient-ils privés de toute instruction.

La plus grande tâche à laquelle s'appliqua tout d'abord le ministère Gladstone fut de doter l'Angleterre de tout un système d'instruction populaire. Le 17 février 1870, M. Forster déposa un projet de loi ayant pour objet l'organisation de l'instruction publique en Angleterre et dans le pays de Galles. Le principe dont il s'était inspiré était des plus simples et des plus clairs : on instituait sur tout le territoire de nombreux conseils dits Conseils des Ecoles (school boards), auxquels on donnait tous pouvoirs de prendre, chacun dans son district, les arrêtés qu'ils croiraient nécessaires pour assurer la présence à l'école des enfants de cinq à douze ans. Le gouvernement ne croyait pas pouvoir conserver pour lui-même la charge d'assurer le respect absolu du principe de l'obligation universelle, consacré par la loi ; il aboutissait à un compromis en déléguant ses pouvoirs aux autorités locales. La plupart des écoles existantes étaient conservées ; elles recevaient une subvention du gouvernement, à la condition de justifier d'une certaine suffisance au point de vue pédagogique, de se soumettre au contrôle des inspecteurs du gouvernement et de dispenser les enfants de l'enseignement religieux lorsque les parents le demandaient. Il devait être pourvu aux dépenses, partie par une taxe locale, partie par une subvention de l'Etat, et par un prélèvement fait sur les rémunérations scolaires dans les écoles payantes. On devait aussi installer des écoles absoluments gratuites dans les communes pauvres où les autorités locales considéraient cette mesure comme nécessaire.

Le projet de loi reçut d'abord un excellent accueil, mais cette unanimité de l'opinion ne fut pas de longue durée. On s'aperçut bientôt que le gouvernement se trouvait en

présence d'une tâche des plus difficiles. Les Nonconformistes d'Angleterre et du pays de Galles ne tardèrent pas à attaquer avec la dernière vigueur quelques-unes des dispositions du projet de loi. Lorsque M. Forster examina de plus près les conditions dans lesquelles fonctionnait alors notre système d'instruction publique, il constata qu'il y avait déjà divers groupes d'écoles que soutenaient et dirigeaient des institutions religieuses appartenant aux dogmes les plus variés, telles par exemple que l'Eglise d'Angleterre, l'Eglise catholique romaine et diverses autres; il proposait de les comprendre, autant que possible, dans son plan de réorganisation et de les assimiler, telles qu'elles existaient, au système d'éducation publique qu'allait fonder le gouvernement. Mais il lui fallait faire quelques concessions aux idées religieuses qui avaient donné naissance à ces diverses écoles; il ne pouvait arbitrairement leur imposer un caractère uniformément laïque. Il résolvait la difficulté en imposant aux écoles, qui accepteraient les subsides et l'attache officielle du gouvernement, l'obligation de respecter scrupuleusement la foi des parents, dans l'instruction religieuse qu'ils devaient, à des heures déterminées, donner à leurs élèves. Le gouvernement, sur ce point, se heurtait à la doctrine nonconformiste qui refusait à l'Etat le droit de subventionner toute école reposant sur d'autres principes que ceux de la laïcité et de la neutralité absolue. Inutile d'ajouter que les Nonconformistes n'étaient aucunement opposés à l'instruction religieuse des enfants, et qu'ils n'étaient pas plus que toute autre secte indifférents à cette branche de l'instruction publique. Mais ils professaient ce principe, que les impôts payés par des citoyens de religions si différentes devaient être consacrés exclusivement à l'enseignement des vérités qui ne soulevaient aucune controverse dans le corps social. Les Juifs, disaient-ils, ne pouvaient être obligés de subventionner l'enseignement du christianisme, les contribuables protestants ne devaient pas payer pour que l'enfant catholique fut élevé

selon les vues de l'Eglise romaine. Le catholique irlandais de Londres ou de Birmingham ne devait pas être tenu d'aider à la propagation des doctrines protestantes que condamnait sa foi.

Etablissons, disaient-ils, un enseignement public essentiellement laïque et national ; ne comprenons dans notre programme que les matières sur lesquelles nous sommes tous d'accord et laissons aux ministres des cultes et aux parents le soin de donner l'enseignement religieux. Nous reconnaissons tous les vérités de l'arithmétique et de la géographie, l'utilité de savoir lire et écrire ; consacrons nos ressources communes à l'enseignement des connaissances qui sont notre patrimoine commun, et laissons chaque église pourvoir comme elle avisera à l'instruction religieuse des générations nouvelles. En examinant ainsi la question, on laissait dans l'ombre un de ses côtés les plus intéressants : on ne tenait aucun compte de l'opinion d'une foule de citoyens que révoltait un enseignement public dépouillé de toute idée religieuse et qui ne croyaient pas à l'existence d'une véritable éducation, là où faisait défaut l'élément religieux et les sentiments qu'il inspire. Nous n'examinerons pas la valeur de ces deux théories ; le seul fait de leur coexistence empêchait le gouvernement de pouvoir donner satisfaction aux nonconformistes. M. Forster ne pouvait admettre leur doctrine. Il ne pouvait soutenir que ce qu'il y avait de mieux et de plus équitable c'était d'organiser, pour les diverses fractions du corps social, une instruction purement laïque ; il savait bien, en effet, qu'une partie considérable de la nation était, par conscience même, tout à fait opposée à ce genre d'instruction et le repousserait énergiquement. Il devait s'incliner devant l'évidence des faits et s'efforcer de donner satisfaction aux sentiments religieux des diverses Eglises. Mais il ne pouvait rallier les Nonconformistes : leur système d'éducation purement laïque et leur principe de non intervention de l'Etat en matière religieuse étaient pour eux

autant de fétiches. Aussi engagèrent-ils, non sans habileté, contre M. Forster, une lutte sans fin et sans merci. Le ministère libéral dut plus d'une fois accepter l'appui des conservateurs résolus à introduire l'élément religieux dans l'instruction publique. M. Forster et M. Gladstone se virent donc, plus d'une fois, obligés d'appeler à leur aide les conservateurs et les catholiques romains contre cette fraction dissidente du parti libéral qui constituait d'ordinaire son plus ferme soutien. Pour comble de malheur, à ce même moment, la santé chancelante de M. Bright le tenait éloigné des travaux parlementaires. S'il eût été présent, il eut eu sans doute assez d'influence sur les Nonconformistes pour modérer leur opposition et leur faire accepter, même sur cette question d'instruction publique, la politique du gouvernement ; mais sa voix était muette, et de longtemps on ne devait plus l'entendre. La divergence qui séparait le gouvernement et les Nonconformistes s'accentua ; bientôt, ce fut une véritable rupture : on échangea dans la Chambre les paroles les plus amères. Une fois même, on vit M. Gladstone et M. Mill, chef des Nonconformistes, déclarer que la scission était complète. La loi sur l'instruction publique fut néanmoins votée à une forte majorité. Les Conseils scolaires devinrent de sérieuses et puissantes institutions ; ce fut pour l'élection de leurs membres que, pour la première fois, on appliqua au scrutin le vote par voix consultatives.

Dès que les Conseils scolaires commencèrent à fonctionner dans les grandes villes, l'attrait de la nouveauté et aussi l'importance de leurs attributions attirèrent dans leur sein les hommes les plus éminents, par leur intelligence et leur position sociale. Le Conseil scolaire de Londres, par exemple, était présidé par lord Lawrence, qui s'était illustré dans le gouvernement des Indes dont il avait été vice-roi ; il comptait parmi ses membres les p[illegible]s distingués le professeur Huxley. Les Conseils scola[illegible]s offraient en outre cette particularité remarquable que [illegible]

femmes pouvaient y siéger. Elles usèrent largement de la faculté que leur réservait la loi ; on les vit voter, proposer des amendements, faire partie de comités et remplir toutes les fonctions civiques dont les investissait la loi sur l'enseignement. Lorsque l'institution perdit de sa nouveauté, les hommes les plus éminents l'abandonnèrent peu à peu ; néanmoins, son personnel se recruta toujours dans un milieu intelligent, et elle a toujours conservé son principe électif. On voit le pair d'Angleterre siéger à côté du simple artisan, le pasteur protestant à côté du catholique, le Nonconformiste à côté du libre-penseur ; le père de famille, dont la coupe d'habit rappelle une génération déjà disparue, y coudoie la sémillante jeune femme qui représente non sans désinvolture les droits de son sexe ; leur ensemble est un miroir fidèle de la vie anglaise et du monde d'affaire.

Sans doute, la plus grande partie de l'œuvre est encore inachevée ; notre système scolaire devra subir bien des améliorations et abandonner plus d'une tradition avant d'arriver à un fonctionnement satisfaisant ; dans la plupart des localités, l'installation des Conseils scolaires a été le signal de divisions profondes. Nous assistons encore à la lutte du sentiment religieux contre les principes d'une politique dogmatique. On a tenté plus d'une fois d'entraîner le gouvernement jusqu'à l'instruction obligatoire, et la résistance des ministres a provoqué souvent de bruyantes protestations. On peut donc dire que notre loi sur l'instruction publique n'a pas encore donné tous ses résultats ; elle a néanmoins réalisé déjà un incontestable progrès. Il n'est personne qui voulut voir revenir l'Angleterre au point où elle en était à l'avénement du ministère Gladstone ; mais il faut le reconnaître, cette loi sur l'instruction publique, loin d'apporter une force nouvelle au gouvernement, lui porta au contraire un coup sensible. La défection des Nonconformistes fut le premier symptôme de l'orage qui s'amoncelait sur la tête de M. Gladstone. Ils se cramponnaient à

leurs principes avec une ténacité toute puritaine. Là où ils les voyaient en jeu, ils n'admettaient aucune objection. Esprits étroits, honnêtes et consciencieux, ils étaient prêts à sacrifier l'existence du ministère et même celui de leur parti plutôt que d'accepter aucune transaction.

Le gouvernement ne fut pas beaucoup plus heureux à l'occasion d'une autre réforme non moins importante, celle de la réorganisation de l'armée. M. Cardwell, ministre de la guerre, déposa un projet de loi qui comprenait dans son ensemble l'armée régulière, la milice, les volontaires et la réserve. La disposition la plus importante de la loi nouvelle supprimait la vénalité des grades et lui substituait l'avancement selon le mérite. En principe, et sauf des exceptions particulières à certains régiments et aux troupes de service à l'extérieur, l'officier achetait son grade, et chaque échelon qu'il franchissait dans la hiérarchie militaire était l'occasion d'un nouveau marché. Le grade constituait donc un placement d'argent, une propriété individuelle. L'officier qui avait acheté à beaux deniers comptant entendait bien retrouver son argent lorsqu'il lui conviendrait de quitter ses galons. Le prix officiel reconnu par la loi et par les bureaux de la guerre n'était point du tout le prix réel. Les titulaires avaient vu les cours monter, et ils entendaient bien vendre selon la valeur réelle sans se conformer au tarif officiel qui ne correspondait plus qu'à des prix fictifs et imaginaires. C'était la même différence qu'entre le prix du billet payé à la porte du théâtre Italien et celui porté sur l'affiche. Cet étrange et absurde système s'était développé avec l'institution même de l'armée dont il semblait maintenant constituer une partie intégrante. Aussi rencontrait-il partout des défenseurs. Malgré cette fâcheuse pratique, on avait une bonne armée, grâce au courage, à l'énergie et à l'humeur belliqueuse des Anglais, des Irlandais et des Ecossais, qui peuplaient ses rangs ; suffisait du reste que l'esprit militaire n'eût pas succomb sous une influence si pernicieuse, pour qu'on crû

devoir considérer la vénalité des grades comme une condition de l'existence même de l'armée. Depuis plusieurs générations, on demandait la réforme d'un si criant abus. Depuis longtemps, à chaque session nouvelle du Parlement, un ancien militaire, sir De Sacy Evans, proposait de supprimer la vénalité des grades, mais sa motion n'était guère considérée que comme un des ennuis inséparables de la vie parlementaire. Plus tard, M. Trevelyan avait pris en main la réforme et l'avait défendue avec talent et non sans succès. Lord Stanley s'était toujours montré favorable à cette réforme; il avait de même demandé énergiquement le concours pour l'accès des fonctions publiques.

Mais la question ne présenta un véritable intérêt que lorsque M. Gladstone, en arrivant au pouvoir, lui fit une place dans son programme politique. La proposition de M. Cardwel souleva, comme on pouvait s'y attendre, une opposition énergique; elle touchait les intérêts de la classe la plus influente et atteignait le principe aristocratique dans son essence même. Proclamer le libre accès des grades et n'admettre comme condition que la capacité ou le concours, n'était-ce pas dépouiller la carrière des armes de son caractère aristocratique? Parmi les adversaires de la réforme, bien peu avaient conscience qu'ils luttaient pour un privilège de caste et défendaient leur propre cause; ils avaient été nourris dans cette opinion que l'armée anglaise ne pouvait avoir d'autres bases que le principe aristocratique, et qu'attribuer les grades au mérite seul, était un système par trop français ou américain, qui livrerait l'armée à des hommes sans naissance et sans éducation; ils étaient donc persuadé qu'en combattant la proposition de M. Cardwell, ils remplissaient un devoir patriotique. Un grand nombre de conservateurs avait donc résolu de faire échouer le projet de loi, sans même reculer devant l'obstruction. Ils proposèrent amendements sur amendements, discutant les moindres détails; et l'on

vit les mêmes orateurs répéter sous la même forme vingt fois les mêmes arguments. Des hommes, que la question financière avait jusqu'alors laissés indifférents, combattaient bruyamment le projet, parce que l'abolition de la vénalité des grades aurait pour conséquence le paiement d'une grosse indemnité aux officiers dépouillés de leurs brevets. Le parti libéral, auquel on reprochait d'ordinaire une étroite parcimonie, était cependant tout disposé à voter la dépense ; M. Cardwell admettait le principe de de l'indemnité. C'était maintenant dans l'intérêt du budget que les conservateurs soutenaient la lutte. La session suivait son cours et l'opposition ne semblait rien perdre, ni de ses espérances ni de son énergie. Bientôt il fut évident pour le gouvernement qu'il ne pourrait mener à bonne fin un projet aussi considérable que celui qui embrassait la réorganisation entière de l'armée ; M. Gladstone voulait cependant à tout prix arriver à l'abolition de la vénalité des grades. Enfin il jugea prudent, pendant que la loi frayait sa route dans la procédure parlementaire, d'en abandonner la plus grande partie et de prendre seulement les clauses relatives à la collation des grades. Ainsi allégé le projet passa en troisième lecture à la Chambre des Communes le 9 juillet 1871 ; mais la résistance fut énergique, et il ne rallia pas une majorité bien considérable. Dans ces conditions, la majorité à la Chambre des lords conçut l'espérance de pouvoir lui faire échec. Les pairs conservateurs se réunirent et chargèrent le duc de Richmond de présenter un amendement à la loi lorsqu'elle viendrait en seconde lecture.

Nul n'était plus propre à représenter son parti dans de semblables circonstances. C'était un homme politique d'une réputation sans tache et d'une grande respectabilité ; il avait l'influence que donne la dignité de la vie et une grande fortune terrienne ; c'était un Tory d'apparence modérée qui savait servir son parti sans paraître jamais partager ses passions. Quand la loi vint en

seconde lecture, le duc de Richmond proposa un amendement aux termes duquel la Chambre des lords refusait d'examiner la loi, tant qu'on ne lui présenterait pas un projet d'ensemble sur la réorganisation de l'armée. L'amendement, par sa forme, ne manquait pas d'habileté; en l'adoptant, la Chambre haute ne se prononçait pas contre le principe de la réforme ; elle ne refusait pas non plus de passer à une seconde lecture, elle disait seulement qu'avant d'aborder la seconde lecture, elle désirait connaître plus complètement les vues générales du gouvernement sur la réorganisation de l'armée. Le ministère avait soumis au Parlement un vaste plan de réforme militaire, puis il l'avait abandonné presque tout entier, en annonçant du reste qu'il le représenterait à la première occasion. Il paraissait assez raisonnable que les lords eussent quelque hésitation à abolir la vénalité des grades sans savoir comment le ministère entendait compléter une si importante mesure. Le but cependant était clair pour tout le monde ; ce que voulait la haute assemblée, ce n'était pas traiter plus complètement la question, mais bien se débarrasser quant à présent du projet de loi ; elle adopta l'amendement du duc de Richmond.

M. Gladstone prit alors un parti qui souleva les plus ardentes controverses. La vénalité des grades avait été établie par une ordonnance royale ; tout le système n'avait été qu'une création de la Couronne. La Chambre des communes venait de le condamner, et la Chambre des lords ne l'avait pas défendu, car sans rejeter la loi, elle s'était bornée à l'ajourner en demandant à être plus complètement éclairée. L'ajournement, c'était au moins pour la session l'enterrement du projet de loi. M. Gladstone trouva le moyen de faire échec à ce qu'il savait bien être le but de la Chambre des lords. Le plan était ingénieux et ne manquait point d'audace ; lorsqu'il l'exposa devant la Chambre des Communes, il tint un instant l'auditoire suspendu à ses lèvres. La vénalité des grades étant, dit-il,

une création de la Couronne, il avait conseillé à la reine d'abroger la décision qui consacrait cette institution. Un nouveau décret fut immédiatement rendu, aux termes duquel, à partir du 1er novembre suivant, se trouvaient abrogés tous les règlements par lesquels la reine, ou ses prédécesseurs, avait déterminé les prix et conditions de cession des grades militaires, ou autorisé d'une manière quelconque l'achat et la vente de ces grades. Le principe de la vénalité n'était plus désormais en discussion. La Chambre des lords n'avait plus à statuer. Il ne restait du projet du gouvernement que la partie qui traitait des indemnités à accorder aux titulaires dépouillés. Pour la Chambre haute, rejeter la loi ainsi réduite à cette dernière proportion, c'était priver les officiers de l'indemnité qui leur était due. Les lords étaient pris au piège, et pour nous servir d'une expression qui eut été bien anglaise et que les nobles lords eux-mêmes n'eussent pas trouvé trop énergique, ils étaient « bubbled ». (1) Aux premiers mots qu'avait prononcé M. Gladstone, l'auditoire avait été complètement stupéfait ; le premier moment de surprise passé, les applaudissements éclatèrent sur les bancs du parti libéral à qui il offrait un éclatant triomphe. La Chambre des lords, complètement battue, n'avait qu'à voter la loi au plus tôt : elle s'exécuta, mais elle eut soin de déclarer en même temps qu'elle ne s'inclinait que pour assurer aux officiers l'indemnité à laquelle ils avaient droit, et qu'elle blâmait le gouvernement d'avoir réalisé ce qui avait été l'objet principal de la loi primitive, par la seule prérogative de la Couronne et sans le concours du Parlement (2).

La défaite des lords était complète. La vénalité des grades succombait sous un coup imprévu dont l'habileté

(1) Cette expression correspond à l'argot francais « roulé ».

(2) C'est par une tactique analogue que M. Jules Ferry triompha de l'opposition du Sénat sur la question du droit d'enseignement refusé aux ordres religieux. Le Sénat avait rejeté le fameux article 7 qui enlevait aux congrégations religieuses le droit d'enseigner ; M. Ferry fit prononcer par simple décret l'expulsion des ordres religieux non autorisés ; il s'appuyait sur ce

ne pouvait être contestée. Le gouvernement triomphait de ses adversaires. Cependant plus d'un libéral sincère sentit son cœur défaillir en entendant proclamer ce triomphe. M. Disraeli flétrit en termes indignés l'usage que le ministère avait fait de l'autorité royale pour sortir de ses embarras, et les hommes les plus influents du parti wigh reconnurent que la conduite du chef du cabinet n'était pas correcte. M. Fawcett, en particulier, critiqua la conduite du gouvernement. « Si un ministre Tory avait agi de la sorte, s'écria-t-il, il eut été cloué au pilori par M. Gladstone lui-même, aux grands applaudissements de tout le parti libéral. » M. Fawcett occupait dans la Chambre une situation considérable ; à la suite d'un accident il s'était trouvé de bonne heure frappé d'une cécité complète. Il avait néanmoins pris la fière résolution de poursuivre la carrière qu'il s'était tracée et de ne pas se laisser détourner par la terrible catastrophe, de la politique active à laquelle il voulait se consacrer. Ses goûts le portaient vers la vie publique et l'économie politique. Il avait publié un manuel d'économie sociale et dans plusieurs articles, publiés par les revues périodiques, il avait fait preuve d'une science profonde ; l'université de Cambridge, où il avait fait ses études, l'avait élevé au professorat. Il partageait les doctrines économiques et politiques de Stuart Mill ; et sous le patronage du maître, il avait brigué un siège au Parlement. Il professait les opinions libérales les plus fermes, mais il était résolu à ne s'engager dans les liens d'aucun parti. Il se présenta contre M. Layard, en 1857, dans le collège électoral de Soutwark, et fut battu ; aux élections suivantes il se présenta à Cambridge et à Brighton, enfin en 1865 il était élu par Brighton. La Chambre des Communes ne tarda pas à s'apercevoir qu'une semblable re·rue constituait pour elle une force nouvelle. C'était un

qu[illegible] ne s'agissait que de l'exécution de lois encore existantes. Bien des libéraux, et [illegible]ême les radicaux, ne furent pas moins navrés de ce coup de théâtre que ne l'[illegible]aient été les wighs anglais de l'acte de M. Gladstone. (Note du Traducteur).

argumentateur puissant, capable, malgré son infirmité, de faire un long discours plein de chiffres et de statistique. Il était doué d'une si heureuse mémoire qu'il pouvait se passer facilement de toutes les notes auxquelles ont recours les plus habiles orateurs quand ils abordent un débat où la statistique joue un rôle prépondérant. Il suivit au Parlement la ligne invariable qu'il s'était tracée ; mais il se tint toujours en dehors des cabales et même de la discipline des partis. Croyait-il que le ministère libéral s'engageait dans une mauvaise voie, il ne lui ménageait pas plus ses critiques que s'il eût appartenu à l'opposition. Il fut vivement ému du parti que venait de prendre M. Gladstone, et il l'en blâma sévèrement. Il était du reste impossible à tout esprit indépendant de ne pas partager son opinion. Sans doute l'usage, par le premier ministère, de la prérogative royale, n'avait rien de contraire au droit constitutionnel. La question était de savoir si le gouvernement avait bien fait de provoquer brusquement l'intervention d'un tel facteur dans le conflit ; était-il juste de résoudre par l'autorité de la reine une question soumise au Parlement, et qui semblait ne devoir être tranchée que par le pouvoir parlementaire ? A une semblable question, il n'y avait qu'une réponse possible. L'acte de M. Gladstone était inattendu, contraire à tous les précédents ; il constituait une véritable surprise, une injure à la Chambre des lords ; il ne pouvait même être justifié par les circonstances ; il était aussi indigne du ministère que des principes libéraux qu'il représentait. On fit grand état de l'opinion favorable obtenue de sir Roundell Palmer. Mais il s'était borné à affirmer que le décret royal abolissant la vénalité des grades n'avait rien de contraire à la loi constitutionnelle ; c'était là un point qui ne pouvait faire de doute, mais ce n'était pas la question qui passionnait l'opinion publique. La lettre de sir Roundell Palmer ét plutôt la condamnation que la justification du gouverr ment. « J'aurais préféré, écrivait-il à M. Cardwell, que,

« le principe, tout en saisissant le Parlement de la ques-
« tion d'indemnité, on eût pris soin d'indiquer clairement
« la marche qu'on entendait suivre et qui plus tard fut
« adoptée, car il est certainement regrettable que le choix
« des voies et moyens ait paru dicté par l'opposition de
« la Chambre des lords. »

L'usage vraiment extraordinaire que fit en cette circonstance M. Gladstone de la prérogative royale porta un coup sensible au prestige de son gouvernement. En définitive, tout le monde admettait que l'avancement dans l'armée ne devait plus être donné qu'au mérite, et que la vénalité des grades était un système absurde, destiné à disparaître. La Chambre des lords n'aurait pu tenir en échec, au-delà d'une session, une réforme si capitale. Elle se fut imposée comme s'était imposée la réforme du mode de scrutin, le jour où elle eût été renvoyée une seconde fois par la Chambre des communes à la Chambre haute. Cette dernière n'eut sans doute pas résisté, même pendant une session, si on avait résolument abordé devant elle la question une seconde fois. Le retard apporté dans la réalisation d'un progrès si évident n'offrait qu'un intérêt secondaire. En tous cas, mieux valait attendre une nouvelle session que d'enlever la réforme par un acte qui dénotait chez son auteur l'absence de sang-froid, de mesure, et même d'esprit de justice. Evidemment, M. Gladstone, en déblayant ainsi le terrain de la question de la vénalité des grades, perdit dans l'estime des hommes indépendants que comptait son propre parti. L'impression pénible que causa ce coup de tête ne fut pas une des moindres causes qui contribuèrent à miner son autorité.

La loi sur le mode de scrutin ne passa pas non plus sans difficultés. Elle fut présentée par M. Forster le 20 février 1871. Elle impliquait des innovations importantes. La pre-[illegible]ère de toutes était l'introduction du scrutin secret. L[illegible]ecteur devait se servir d'un bulletin qui ne lui était d[illegible]vré que dans les bureaux de vote seulement. En en-

trant dans la salle du scrutin, il devait se présenter au président du bureau et lui donner son nom et son domicile. Le président, après avoir constaté qu'il était inscrit sur la liste électorale, lui délivrait le bulletin sur lequel il devait inscrire son vote. L'électeur passait ensuite dans une pièce particulière et là, affranchi de toute influence étrangère, il devait marquer d'une croix le nom du candidat auquel il entendait donner sa voix. Le bulletin devait ensuite être plié de manière à cacher le vote exprimé, et il était mis dans l'urne en présence du président. Le projet de M. Forster assurait non seulement le secret du vote, mais il supprimait l'action des agents électoraux ; on faisait ainsi disparaître le vieil usage, qui consistait à proclamer bruyamment les noms des candidats et à les recommander du haut de l'estrade dans des discours publics. Tout cet apparat se trouvait remplacé par le bulletin.

Ainsi devait disparaître une des pratiques les plus originales et aussi les moins édifiantes de nos mœurs électorales. Les scènes électorales avaient de tout temps excité la verve satirique de nos artistes et de nos écrivains, depuis Hogarth jusqu'à Dickens. On ne pouvait imaginer rien de si absurde et de si démoralisant. Les candidats étaient proclamés et défendus par leurs partisans, côte à côte, sur une plate-forme dressée en plein air, au milieu de la voie publique ou de la place du marché, en présence d'une foule tumultueuse. La plupart des assistants étaient ordinairement gris et tous enflammés de cette passion furieuse qu'engendre la lutte des partis. Heureux l'orateur qui n'était pas réduit à un simple jeu de pantomime. Ceux qui, dans la foule, tenaient pour les conservateurs, se faisaient un point d'honneur d'empêcher le candidat libéral de pouvoir se faire entendre ; les libéraux n'agissaient pas autrement. Le plus souvent, une fanfare et des tambours soutenaient les efforts de l'orateur. Les pierres, les ch[illegible] morts, les œufs durs, volaient autour de l'orateur com[illegible] autant de météores errant dans l'espace. Les partis hostil[illegible]

abrégeaient la longueur des réunions en se livrant à quelques assauts de pugilat. Il était impossible de rien imaginer de plus grotesque, de plus absurde, de plus honteux. Si le projet de M. Forster n'avait comporté que l'abolition de ces pratiques sauvages, il eut certainement été soutenu par tous les hommes de bon sens. Mais il fallait en arriver au scrutin secret. La fraude, la corruption, l'intimidation, étaient les fruits monstrueux du scrutin public. Cependant, depuis longtemps, aucune réforme ne paraissait moins mûre que celle du scrutin. Du temps de M. Grote, chaque année on discutait sa motion en faveur du scrutin secret : elle était défendue par quelques orateurs d'une grande valeur et ralliait d'ordinaire une importante minorité. Cependant, au Parlement comme dans le public, on la considérait plutôt comme une fantaisie que comme un projet sérieux. Dans son roman « Song of the Box », Thomas Moor se donne le facile plaisir de ridiculiser Grote et son scrutin secret. « Lorsque le jour viendra enfin où le plus grand des Grote devra répondre à l'appel de l'archange qui frappe à toutes les portes, puisse-t-il, comme le bulletin qu'il a si longtemps appelé de ses vœux, glisser en silence dans la grande urne qui lui servira de tombeau. »

Quelques années plus tard, M. Palmerston rééditait la même plaisanterie, à l'occasion de la motion que faisait chaque année M. Berkeley en faveur du scrutin secret. Il espérait, dit-il, que lorsque M. Berkeley devrait abandonner le théâtre de ses travaux éphémères, on lui donnerait pour cercueil une urne électorale. Lord Palmerston ignorait certainement la satire de M. Moor, il croyait sans doute à l'originalité de sa plaisanterie. La proposition de M. Berkeley avait donné lieu à un débat bien moins important que n'avaient été ceux de la motion Grote. M. Berkeley avait cru devoir mettre l'occasion à profit pour faire échec au gouvernement. Le vote fut une véritable surprise, il eût lieu devant une Chambre très peu nombreuse; la proposition fut votée par 86 voix contre 80 : mais le fait

ne pouvait tirer à conséquence; et la motion semblait devoir rejoindre celle de M. Spooner sur le retrait du subside de Maynoot et celle de M. Newdegate pour la surveillance des congrégations religieuses. Lord Palmerston se plaisait à répéter que la capacité électorale n'était pas un droit, mais une fonction qu'on accomplissait dans l'intérêt du corps social. Cette fonction, on devait la remplir au grand jour pour permettre à ceux dont on était le mandataire légal de constater qu'on ne faillissait pas à son devoir. La question ainsi posée, on s'engageait nécessairement dans une controverse sans intérêt et sans issue; il fallait décider si le droit de vote était inhérent à la qualité de citoyen d'un pays libre; on perdait de vue le côté pratique de la question, pour tomber dans le domaine de la pure métaphysique. La définition de lord Palmerston n'affaiblissait en rien les arguments qui militaient en faveur du scrutin secret. Si le citoyen, en votant, s'acquittait d'une fonction, il n'y avait pas moins intérêt à lui fournir le moyen de remplir honnêtement son devoir. Ce qu'on reprochait surtout au scrutin public, c'était que le plus souvent l'électeur ne pouvait sans risques voter selon sa conscience. Le fermier craignait son propriétaire: l'ouvrier son patron; le boutiquier, dans les petites villes, tremblait de mécontenter ses principaux clients; l'électeur timoré pouvait redouter les violences de la foule. Bien souvent on pouvait, en votant selon son opinion, consommer sa ruine et celle de sa famille. En Irlande, la toute-puissance des propriétaires donnait au vote un caractère purement fictif. La plupart des électeurs n'auraient jamais osé voter contrairement aux ordres du propriétaire. Souvent, pour plaire à son maître et consolider sa situation le fermier n'hésitait pas à braver les colères de la foule en votant contre son favori. Le propriétaire ou ses agents traînait les électeurs au scrutin comme de véritab[les] esclaves. C'était donc le comble du ridicule de proclam[er] devant la Chambre et le pays que le scrutin public ét[ait]

nécessaire pour constater si chaque électeur remplissait bien la fonction que lui conférait la loi. C'était cependant le seul argument que lord Palmerston eut trouvé depuis de longues années à offrir à la Chambre des Communes. M. Mill, qui d'abord avait réclamé le scrutin secret, combattait maintenant la réforme par cette raison qu'il était indigne d'un citoyen de dissimuler son vote. Cette attitude de l'illustre économiste mettait une fois de plus en évidence la généreuse faiblesse de son système politique et philosophique basé, comme le dit Burke, sur la présomption des vertus héroïques, et sur cette croyance que tous les hommes dans chaque acte de leur vie, peuvent être des héros. Certes notre niveau moral serait bien plus élevé si, dans l'expression de notre vote comme en toute autre chose, nous pouvions suivre la voie du devoir sans nous inquiéter des conséquences. Ce serait pour le philosophe et le moraliste un spectacle édifiant de voir les fermiers irlandais se rendre tous ensemble, à la grande lumière du jour, voter contre leurs maîtres et quitter ensuite leur exploitation agricole, subissant sans murmurer les conséquences de leur indépendance ; ce serait certainement plus beau que de les voir éviter sous le couvert du scrutin secret le châtiment de leur patriotique conduite. Le petit boutiquier qui, pour servir la cause qu'il croit juste, a perdu ses plus gros clients, donne un plus noble exemple que, lorsque à l'abri de tout risque, il remplit son devoir de citoyen. Mais une loi électorale qui repose sur des principes si élevés doit présenter dans son application les mêmes conséquences que le scrutin public ; elle doit devenir la source d'une scandaleuse démoralisation. Chose étrange, dans le discours où M. Mill invoquant ces nobles principes condamnait le scrutin public, il rappelait aux applaudissements de l'Assemblée cette pensée de Burke : « Tout système qui suppose l'existence de vertus héroïques, a toujours pour fondement le dol et la corruption. »

Tout à coup cependant un courant nouveau parut se

dessiner dans l'opinion publique. Chaque scrutin était l'occasion de fraudes et de violences de plus en plus scandaleuses ; on finit par trouver qu'il était temps de faire table rase d'abus si révoltants. M. Bright avait toujours préconisé le scrutin secret ; grâce à son influence et aussi à l'évidence des faits, M. Gladstone reconnut la nécessité de la réforme. En 1869, la Chambre des Communes, sur l'initiative de M. Bruce, ministre de l'intérieur, nommait une commission chargée de faire une enquête sur le meilleur mode de votation dans les élections politiques et municipales. Lord Hartington présidait la commission, son rapport fut surtout favorable au principe du scrutin secret. En un instant il avait rallié l'opinion publique. Il y avait quelques années, les seuls mots de scrutin secret suffisaient pour stigmatiser la réforme, et en inspirer l'horreur à tout citoyen bien pensant ; maintenant sous l'influence du souffle réformateur qui semblait ébranler tant de vieilles traditions, toute répugnance pour le scrutin secret semblait avoir disparue. Nous ne parlons que de l'opinion publique hors du Parlement, car dans les deux Chambres il y avait encore plus d'un récalcitrant. Les conservateurs combattirent avec acharnement la proposition Forsters. Ils ne se bornèrent pas seulement à une opposition loyale, mais ils retardèrent chacune des phases de la procédure parlementaire en prenant la parole à toute occasion ; ils inauguraient ainsi le fameux système d'obstruction qui, depuis, est devenu si célèbre. Au fond, certains libéraux ne détestaient pas moins que les Torys la nouvelle loi électorale ; un de ces articles mettait à la charge du Trésor public toutes les dépenses raisonnables que pouvait entraîner l'élection ; mais cette disposition fut rejetée en comité par une imposante majorité. La même disposition revint sous des formes différentes pendant que la loi suivait son cours, mais elle fut toujou invariablement rejetée. La majorité de la Chambre d Communes se compose de gens riches, et il faut bien au

le reconnaître, de gens médiocres qui ne se sont jamais distingués par aucun service rendu à la chose publique. Il y aura donc toujours parmi eux une opposition considérable à toute mesure qui mettrait presque sur le même pied le pauvre et le riche dans la lutte électorale. Le long délai qui s'écoula entre le dépôt de la proposition Forster et son vote par la Chambre des Communes, servit de prétexte à la Chambre des Lords pour lui ménager un échec complet. Il ne passa en troisième lecture que le 8 août, et ne fut envoyé à la Chambre des Lords que le 10 du même mois ; c'est une date à laquelle la session est habituellement toujours close depuis longtemps. Lord Shafterbury prétendit qu'on n'avait plus le temps nécessaire pour étudier sérieusement le projet de loi, il en proposa le rejet, et sa motion fut votée par 97 voix contre 48. Frappés des difficultés que la loi avait traversée dans la Chambre des Communes, les Lords croyaient sincèrement qu'elle était odieuse même à la plupart de ceux qui l'avaient votée ; ils pensaient donc que la Chambre basse ne pourrait que leur être reconnaissante de l'avoir repoussée.

Ils ne se trompaient pas entièrement en supposant que dans les Communes bien des membres n'avaient aucun désir de voir innover le scrutin secret. Le projet du gouvernement avait été en général assez bien constitué, mais il n'en causait pas moins une certaine frayeur à beaucoup de membres qui sentaient leurs sièges menacés le jour où l'électeur marcherait au scrutin dans une complète indépendance. Le projet, il faut bien le reconnaître, avait été voté en dépit des secrètes préventions de la majorité ; M. Gladstone tenait à la réforme dans l'intérêt du pays, de la morale publique et de l'indépendance des électeurs. Comme Bright lui-même, il était convaincu que le scrutin secret pouvait seul assurer la liberté des élections. Ainsi que nous l'avons appris par des publications récentes, lord Palmerston n'avait pas craint, dans une circonstance demeurée célèbre, d'user de toute

son influence personnelle pour décider la Chambre des Lords à rejeter une proposition importante due à l'initiative de M. Gladstone alors chancelier de l'Echiquier dans le propre cabinet de M. Disraéli ; un pareil procédé, qu'on pourrait révoquer en doute s'il n'était établi par des autorités incontestables, n'était pas de nature à provoquer chez M. Gladstone aucun désir de représailles. Il accepta au contraire la décision de la Chambre des Lords, comme un simple atermoiement, et la question fut de nouveau posée au commencement de la session suivante.

Elle était présentée sous la forme d'un projet de loi ayant pour but de modifier l'économie générale des élections politiques et municipales ; elle contenait naturellement le principe du scrutin secret. Elle passa rapidement à la Chambre des Communes. Ceux qui lui avaient été le plus hostile commençaient à comprendre qu'ils devaient se résigner à leur sort. Lorsque la loi arriva devant la Chambre des Lords on proposa un amendement pour donner au scrutin secret un caractère purement facultatif. Les Communes refusèrent naturellement d'accepter une si étrange modification, et la Chambre haute finit par céder. Quelle garantie offrait-on à une certaine classe d'électeurs, si on pouvait à son gré voter au scrutin public ou au scrutin secret ? Autant valait pour le fermier voter ouvertement contre son maître que dissimuler son vote à l'aide du scrutin secret ; il serait en effet assez évident qu'il n'évitait la publicité du scrutin que pour dissimuler l'indépendance dont il usait. La Chambre haute obtint cependant que la loi n'eut qu'un caractère provisoire, elle devait cesser de recevoir son effet après l'expiration de la huitième année, c'est-à-dire à la fin de 1880. Qu'il nous soit permis d'anticiper sur les événements et d'affirmer que de toutes les réformes que vit éclore cette session si féconde, aucune ne fut accueillie avec autant de satisfaction, et n'eut de plus heureux résultat que la loi sur le scrutin secret. Il reste encore beaucoup à faire pour épurer complètement les

mœurs électorales. Le scrutin secret n'a pas suffi pour affranchir les petits bourgs des tentatives de corruption dont ils sont l'objet, on y voit encore des exemples de la fraude la plus scandaleuse. Dans les petits collèges électoraux s'épanouit encore, en toute liberté, le système des primes offertes par les candidats en cas de succès. Chacun sait que si tel candidature réussit on verra tomber une pluie d'or sur la population ; l'électeur cupide marche au scrutin avec l'idée fixe de voter pour le candidat le plus généreux, il a conscience d'augmenter ainsi les chances de la bonne fortune qui peut s'abattre sur le pays. Sans doute le seul moyen de supprimer la corruption dans les plus petites localités, serait de leur enlever le droit de vote ou d'en grouper plusieurs en une seule circonscription électorale ; mais sous tous les autres rapports, la loi nouvelle a bien atteint son but. Elle a mis fin dans une grande mesure aux habitudes de corruption, et à détruit les abus de pouvoir auxquels se livraient les propriétaires et les patrons. Au cours du débat qui s'ouvrit en 1871 sur la capacité politique des femmes, M. Gladstone avait déclaré qu'avec le scrutin secret, il n'y aurait aucun inconvénient à reconnaître aux femmes le droit de suffrage. Dix années se sont déjà écoulées depuis cette déclaration qui mérite d'être retenue, et il ne semble point que cette question ait fait aucun progrès. Le vote du scrutin secret a cependant introduit dans la question des éléments nouveaux ; la femme ne serait plus obligée de se produire dans un scrutin public pour faire enregistrer son vote ; elle entrerait dans le compartiment réservé de la salle du scrutin et là elle pourrait exprimer son vote dans une indépendance absolue.

La loi sur le libre accès des universités fut une des mesures les plus populaires votée pendant cette session, si féconde en réformes utiles. Cette loi avait pour objet d'ouvrir les universités d'Oxford et de Cambridge à tous les étudiants indistinctement, quel que fût le culte

auxquels ils pouvaient appartenir. On mettait ainsi fin à des difficultés et à des protestations qui, pendant les vingt-cinq dernières années, avaient passionné l'opinion publique. Les universités d'Oxford et de Cambridge s'étaient du reste départies peu à peu de la rigueur de leurs anciens règlements. Les jeunes gens appartenant à un autre culte que celui de l'église officielle, avaient d'abord été admis sur les bancs de l'Université. Bientôt même ils furent admis aux honneurs que pouvaient leur mériter les succès de leurs études. Deux fois, dans ces dernières années, la Chambre des Communes avait voté une loi consacrant le principe de l'égalité des cultes dans la vie universitaire, mais elle avait été successivement rejetée par la Chambre des Lords. Au cours de la session si chargée de 1871, le cabinet libéral présenta de nouveau le même projet de loi et cette fois, après quelques résistances et de légères escarmouches, la majorité conservatrice de la Chambre haute abjura ses préjugés ; elle consacra le principe de l'égalité des cultes dans la distribution des honneurs auxquels sont appelés les sujets les plus distingués d'Oxford et de Cambridge. Le gouvernement fit aussi voter une loi sur les *Trades Unions*, adoucissant les dispositions légales qui pesaient si lourdement sur la classe ouvrière. Un acte du Parlement institua un nouveau ministère sous le nom de « local government board », ayant dans ses attributions l'hygiène publique, l'assistance publique et tout ce qui concerne les affaires intéressant les diverses branches de l'administration sur lesquels le gouvernement exerce son contrôle. A la demande du ministère on prononça l'abrogation de la loi sur les titres ecclésiastiques qui avait tout d'abord provoqué la risée publique, et qui depuis longtemps était tombée dans l'oubli.

La popularité du cabinet Gladstone fut presque constamment tenue en échec par les actes et par l'attitude personnelle de quelques-uns de ses membres. Les budgets

M. Lowe étaient d'ordinaire assez peu appréciés. Caustique de son naturel, il aimait à égayer l'auditoire en criblant d'épigrammes ses malheureuses victimes. Mais c'était là un jeu dont il ne pouvait impunément abuser. Pour équilibrer un de ses budgets, M. Lowe proposa un impôt sur les allumettes. L'idée de ce nouvel impôt paraît avoir été inspirée à M. Lowe par un jeu de mot qu'il voulait prendre comme devise de son œuvre fiscale. « Ex luce lucellum » était la légende qu'il proposait d'imprimer sur chacune des boîtes frappées par la taxe ; mais le jeu de mot, en passant dans la langue anglaise, perdait toute signification; (1) l'invention n'avait du reste rien de piquant. Elle n'eut aucun succès dans le public, qui se moqua beaucoup de l'auteur.

Le commerce des allumettes s'insurgea contre le projet. On rappela que cette branche de l'industrie nationale était considérable ; que par la vente au détail, aussi bien que par la fabrication, elle était le gagne-pain d'une foule de malheureux. Le projet de M. Lowe lui portait un coup mortel. Tous les petits garçons et les petites filles de la capitale, qui vivaient du commerce des allumettes, organisèrent contre M. Lowe une insurrection lilliputienne. Les fabricants et les marchands d'allumettes se rendirent en procession à « Palace Yard » pour protester contre le nouvel impôt. Le conflit était à la fois pitoyable et ridicule. Aucun ministère n'aurait pu, sans danger, perpétuer un semblable état de chose. M. Lowe ne se serait jamais douté que son projet d'impôt sur les allumettes du diable (2) l'aurait rendu plus terrible que le diable lui-même ; il fut trop heureux de pouvoir retirer sa malencontreuse proposition. Il s'était laissé séduire par l'exemple des Etats-Unis ; mais les conditions de la vie sont bien différentes des deux côtés de l'Atlantique, et un impôt peut fort b n être accepté dans l'un des deux pays et être dans

) « Un petit profit tiré du feu. »

) « Lucifer matches. » Les boites d'allumettes portent ordinairement ce e légende en Angleterre.

l'autre tout à fait impopulaire. Il retira donc son malheureux projet et le jeu de mot qui lui avait si peu réussi ; il lui fallut se remettre au travail pour réparer les brèches que l'humeur belliqueuse de l'époque avait faites à son système financier. Le gouvernement seul avait eu à souffrir de cette échauffourée ; il s'était couvert de ridicule. L'impôt sur les allumettes est une de ces mesures qui impressionnent péniblement l'opinion publique et lui apparaissent sous un aspect particulièrement misérable et mesquin. Un autre membre du cabinet, M. Ayrton, homme d'une grande valeur, mais d'une présomption encore plus grande, ne cessa de créer des difficultés au gouvernement. Naturellement hargneux, il ne manquait pas, s'il avait à choisir entre deux moyens d'action, de choisir celui qui affectait la forme la plus désagréable. Il était dur pour les fâcheux et il oubliait trop souvent qu'ils étaient électeurs. Il se querellait avec les fonctionnaires ; il se querellait avec les journaux ; un langage courtois lui paraissait un aveu de faiblesse. Il allait droit devant lui, foulant aux pieds les préjugés populaires avec aussi peu de conscience que le rouleau à vapeur écrasant les cailloux du chemin. Même lorsqu'il avait raison, il paraissait être dans son tort.

CHAPITRE LX

MODIFICATION DU TRAITÉ DE 1856. — LA QUESTION DE L'ALABAMA TRANCHÉE PAR L'ARBITRAGE.

Les graves événements dont l'Europe était le théâtre ne pouvaient manquer d'avoir leur contrecoup en Angleterre. M. Olivier, un des « cinq » qui avaient fait au corps législatif une opposition demeurée si célèbre, fut chargé par l'empereur de constituer un Cabinet libéral ; en même temps, Napoléon III demandait à un plébiscite la confirmation de ses droits et de ceux de sa dynastie. La question avait été posée entre l'ordre et la révolution ; aussi obtenait-il une majorité considérable en faveur de sa Maison et de sa politique ; plus de sept millions de oui contre un million et demi de non. La minorité, cependant, était considérable. Il y avait en outre dans le vote une particularité qui pouvait donner à réfléchir. L'armée et la marine avaient donné plus de 52,000 non. L'expédition du Mexique et sa fin tragique avaient porté un coup funeste au prestige militaire de l'empereur. Il était inutile d'équivoquer ; on ait évacué le Mexique sur les sommations du gouvernement des Etats-Unis, abandonnant Maximilien à son malheureux sort. Louis-Napoléon sentait qu'il lui fallait à tout prix reconquérir dans l'armée sa popularité. L'écrasement

de l'Autriche par la Prusse avait excité en France un violent sentiment de jalousie ; M. Thiers, en particulier, s'efforçait d'exploiter contre l'empire toutes ces causes de mécontentement. Il ne cessait de reprocher à l'empereur de n'être pas intervenu en faveur de l'Autriche et de n'avoir rien fait pour réprimer l'ambition de la Prusse. Louis-Napoléon se trouvait dans la situation du joueur qui n'a plus en mains qu'une dernière carte. Il saisit la première occasion pour déclarer la guerre à la Prusse.

La guerre semblait du reste inévitable ; M. Prévost Paradol avait comparé la France et la Prusse à deux trains express marchant à toute vapeur l'un contre l'autre, sur une même ligne ; le choc était fatal, ce n'était qu'une question de temps. La comparaison ne manquait pas de justesse. La Prusse savait bien que ses victoires sur l'Autriche avaient réveillé les jalousies de la France, qui jetait de nouveau ses regards sur les frontières du Rhin. Bismarck avait certainement conscience qu'un jour ou l'autre il faudrait vider la querelle sur les champs de bataille. L'empereur, cependant, commettait une faute irréparable en faisant éclater le conflit sous le futile prétexte que le peuple espagnol venait d'offrir la couronne à un parent éloigné du roi de Prusse. Il se mettait ainsi complètement dans son tort. Guillaume, pour calmer les susceptibilités de la France, ordonnait au prince de Hohenzolern de décliner l'offre qui lui était faite ; le gouvernement français exigeait alors que le roi de Prusse s'engageât à ne jamais permettre que dans l'avenir une semblable candidature pût se reproduire. Toute négociation devenait désormais impossible. L'empereur voulait évidemment la guerre. Le comte de Bismarck devait être satisfait, son adversaire venait de se livrer lui-même.

La santé de l'empereur était depuis longtemps chance-lante ; il n'apportait plus qu'une attention distraite a détails du gouvernement. Les généraux et le haut pers nel du ministère de la guerre, pleins d'une aveugle p

somption, vivaient depuis longtemps dans une sécurité absolue, au grand détriment de l'armée. Rien n'était prêt. L'organisation impériale semblait s'en aller pièce à pièce. La guerre était déjà déclarée depuis longtemps que cette armée, qui devait aller à Berlin, s'acheminait encore péniblement vers la frontière. Ce qui s'était passé à l'ouverture des hostilités entre l'Autriche et la Prusse méritait cependant d'être retenu. Du moment où on offrait à la Prusse l'occasion qu'elle guettait depuis si longtemps, il fallait s'attendre à la voir se précipiter comme un aigle sur sa proie. L'armée française, lente à se mouvoir, semblait pour ainsi dire constamment embourbée ; il arriva ce que chacun pouvait prévoir. Les Prussiens envahirent le sol français comme un véritable torrent. Le sort de la guerre se décida dès la première journée. Les Français perdirent ensuite bataille sur bataille. L'empereur n'osa plus rentrer dans Paris. On s'inspira dans la défense plutôt des intérêts politiques de la dynastie impériale que des nécessités militaires du moment. Les Français n'essuyèrent que défaites sur défaites, jusqu'au jour où le désastre de Sedan vint compléter leur ruine. L'Empereur rendit son épée et partit captif en Allemagne. Le second empire s'écroulait; la République était proclamée à Paris ; l'Impératrice se sauvait en Angleterre, et Guillaume victorieux, était proclamé empereur d'Allemagne dans les galeries de Versailles.

Nous n'avons pas à suivre ici les diverses péripéties de la guerre. La France fit appel à tout son courage et tenta des efforts désespérés pour se relever, mais il était trop tard ; l'incurie gouvernementale et la mauvaise administration avaient fait leur œuvre. Le courage et le patriotisme ne suffisaient plus pour ramener la fortune. Le maréchal Bazaine, le fatal soldat de l'expédition mexicaine, capitula sous Metz avec une armée considérable. Paris fut investi et assiégé, et, sous les étreintes de la famine, il lui fallut déposer les armes aux pieds du vainqueur. La

France n'avait plus qu'à accepter les conditions de paix qui lui étaient imposées. Elle perdait deux provinces et payait une énorme rançon.

Les sympathies du peuple anglais au début des hostilités avaient été en général pour la Prusse. L'attitude de l'empereur Napoléon avait semblé si brutale et si arrogante que l'opinion publique avait approuvé la résistance de l'Allemagne à la mise en demeure impérieuse qui lui avait été notifiée; mais, après la chûte de l'empire, le courant de l'opinion changea subitement. Les Prussiens, croyait-on généralement, auraient dû s'arrêter après Sedan. Ils avaient détruit l'empire de Bonaparte, cela devait leur suffire; ils auraient dû se montrer généreux vis-à-vis de la République. De grands meetings populaires se réunirent à Trafalgar Square, et dans plusieurs grandes villes de province; on y vota les ordres du jour les plus sympathiques pour la France. Le peuple irlandais, depuis le commencemtnt des hostilités, avait été favorable aux Français, il y avait entre les deux peuples de vieux souvenirs qui remontaient au-delà de la brigade irlandaise, et qui remuaient encore profondément sa nature sensible et impressionnable. On pensait en général que le gouvernement devait faire quelques choses pour la République française, quelques-uns croyaient même qu'il souffrirait dans son prestige s'il n'obligeait l'une des puissances continentales à se mesurer avec l'Angleterre.

Sur ces entrefaites, on apprit qu'à différentes époques il y avait eu, entre la France et la Prusse, certains pourparlers en vue d'annexer la Belgique à la France. Cette révélation inattendue impressionna péniblement l'opinion publique. Le gouvernement, pour parer dans l'avenir aux dangers d'une semblable éventualité, insista auprès de la France et de la Prusse pour conclure un nouveau traité dans lequel les trois nations garantissaient l'indépendance de la Belgique et promettaient de la défendre au besoin même par les armes. L'intégrité et l'existence de la Belgique

ainsi assurées, on se préparait à pourvoir d'une manière plus générale à la sécurité du pays en demandant au Parlement des crédits considérables, lorsque tout à coup on se vit menacé de complications sérieuses par la prétention qu'éleva la Russie de reviser le traité de Paris. L'un des articles de ce traité était ainsi conçu : « La mer Noire est déclarée neutre, ses eaux et ses ports ouverts au commerce de toutes les nations, sont à jamais formellement interdits à tout vaisseau de guerre, quelle que soit sa nationalité et même à ceux des puissances dont elle baigne les côtes ». Le sultan et l'empereur de Russie s'étaient interdits d'établir sur cette mer aucun arsenal et aucun port militaire. La Russie profitait maintenant du conflit qui mettait aux prises la France et l'Allemagne, pour déclarer qu'elle ne se soumettrait pas plus longtemps à une semblable interdiction. Les hommes d'Etat russes justifiaient de leur mieux une si étrange et si soudaine prétention. Le traité de Paris, disaient-ils, depuis sa signature, n'avait reçu l'adhésion d'aucune des autres puissances continentales ; la Russie ne pouvait supporter toujours les conséquences d'une clause qui pesait lourdement sur elle seule.

La proposition, par sa forme même, était stupéfiante et pleine de provocation. Mais que pouvaient les hommes d'Etat anglais en présence d'une semblable attitude ? Deux des grandes puissances signataires du traité de Paris étaient trop sérieusement occupées dans leur propre conflit pour s'intéresser à la neutralisation de la mer Noire. La France ni la Prusse n'interrompraient vraisemblablement leur œuvre sinistre pour se liguer contre la Russie, et l'obliger à respecter l'article du traité auquel elle entendait se soustraire. L'Autriche se garderait certainement de toute intervention. C'eût été de la part de l'Angleterre du pur Donquichottisme de prendre pour elle cette tâche ingrate. Du reste, pour tout homme versé dans les choses de la politique, il était depuis longtemps évident

que la Russie devait tôt ou tard chercher à se dégager d'une obligation qui lui était particulièrement odieuse. Prise à la lettre, l'interdiction était générale et liait toutes les grandes puissances, mais en fait elle ne gênait que la Russie, et c'était elle seule que les parties contractantes avaient entendu viser. La mer Noire est en quelque sorte un lac russe; elle en a du moins le caractère, si on l'apprécie seulement au point de vue politique et militaire. La présence de la flotte turque sur la mer Noire ne portait à l'Europe aucun ombrage, bien que les deux puissances eussent sur le Pont-Euxin un développement de côte d'égale importance. Si légitime que pût paraître le désir des puissances occidentales de voir la flotte russe disparaître de la mer Noire, tous les hommes d'Etat, même le jour où le traité était signé, ne doutaient pas que la Russie profitât de la première occasion pour se faire relever des obligations que lui imposait sa défaite en Crimée. On s'attendait donc à lui voir demander tôt ou tard l'abrogation d'un traité qui lui interdisait de faire flotter ses navires de guerre dans les eaux qui baignent ses côtes méridionales. Mais la manière dont la Russie formula sa prétention, surprit et froissa l'opinion encore plus que la prétention elle-même. Il était évident que la Russie ne réclamait des conditions meilleures que parce qu'aucune des puissances occidentales ne pouvait alors s'allier à la Turquie pour lui résister. La Russie, du reste, le reconnaissait elle-même, avec la brutalité d'un Kalmouk. Si l'Angleterre eut pris les armes contre la Russie, c'eût été pour maintenir un article du traité de Paris, que chacun considérait déjà depuis longtemps comme condamné, et dont la plupart des puissances européennes semblait du reste faire peu de cas. Lord Granville se borna à réfuter cette étrange théorie, qu'une puissance, après avoir apposé sa signature à un traité, pouvait légitimement, lorsque l'occasion lui semblait propice, en répudier à son gré quelques-unes des dispositions. Si la Russie se fût souciée le moins du

monde de la valeur de l'argument, elle eût constaté qu'il était sans réponse. Le ministre anglais se bornait à rappeler que lorsque plusieurs parties contractantes se sont liées réciproquement, il ne peut-être loisible à chacune d'elles de se dégager sans le consentement de toutes les autres. Mais la Russie se souciait peu dans la circonstance de justifier la rectitude de son procédé. Elle voyait une chance peut-être unique de s'affranchir impunément de ses engagements, elle la saisissait et paraissait peu disposée à l'abandonner.

Nous ne voyons pas comment un Russe libre de toute attache officielle pourrait justifier la conduite de son gouvernement. Sans doute l'empereur de Russie pouvait trouver une excuse dans les événements dont l'Europe était alors le théâtre. Le droit public ne semblait pas alors en très haute estime. Les pourparlers entre la Prusse et la France relativement à l'annexion de la Belgique étaient une honte pour les hommes d'Etat qui les avaient engagés; ils avaient été cyniquement reconnus par le comte de Bismarck qui avaient cru utile de trahir son ancien complice, La France essaya de nier, de désavouer ses agents et de contester par tous les moyens possibles le rôle odieux qui lui était attribué. Les deux larrons rappelaient assez l'histoire du mari et de la femme qui se rencontrent par hasard au bal masqué, et victimes d'une commune méprise s'abandonnent à des propositions plus ou moins avouables: chacun de s'écrier, au moment où tombent les masques, qu'il a voulu seulement mettre à l'épreuve la vertu de son conjoint. Ainsi l'Europe s'égaya pendant quelques jours, sans se scandaliser aucunement, de la polémique engagée entre la France et la Prusse, sur la question de savoir quel avait été le tentateur et le vrai mobile de la tentation.

De son côté le roi d'Italie profitait de l'évacuation de Rome par le corps d'occupation pour annoncer qu'en vue d'affranchir Rome et la papauté de la tyranie des milices

étrangères, il se croyait obligé de prendre possession. même par la force, de la ville éternelle et d'en faire la capitale de son royaume. Nous n'avons pas à discuter, ni même à effleurer les questions religieuses qui divisaient le Vatican et le cabinet de Florence. Nous voulons bien nous placer au point de vue de ceux qui désiraient voir l'Italie conquérir son unité et installer à Rome sa capitale; la conduite de Victor Emmanuel nous semble néanmoins injustifiable. Les italiens, maintenant que les faits sont accomplis, peuvent s'en réjouir, parcequ'ils appartiennent désormais au passé. Mais les casuistes les plus ingénieux seraient stupéfaits d'entendre justifier des actes de cette nature par l'affirmation de ce seul principe que les forts peuvent toujours avec les faibles agir à leur fantaisie. En tous cas, il n'est pas surprenant que l'empereur de Russie voyant de pareils écarts recevoir l'approbation d'une grande puissance comme l'Angleterre, se soit demandé pourquoi, seul de tous les souverains du continent, il ne pourrait arrêter au passage les bonnes occasions qui s'offraient à lui. Toutes les ambitions paraissaient déchaînées, et l'empereur Alexandre eut sans doute peine à comprendre pourquoi il serait enchaîné par certains principes de moralité et d'honneur qui ne semblaient aucunement gêner ses voisins. Ce n'était pas là sans doute une appréciation d'une haute moralité ; mais il partageait sans doute l'opinion de ce philosophe qui jugeait immoral d'être en avance sur la moralité de son siècle. En agissant ainsi, Alexandre se croyait sans doute à la hauteur de la moralité de ses contemporains.

Lord Grandville cependant continuait à résister. Il fallait trouver un moyen qui permît aux puissances de résoudre la difficulté sans trop blesser les convenances. Il ne fallait pas penser à exiger l'exécution stricte du traité ; mais d'un autre côté elle ne pouvait cependant enregist r humblement les volontés du tzar. Le comte de Bisma k trouva un moyen ingénieux pour sauver la dignité e

l'Europe ; il conseilla de réunir à Londres une conférence qui examinerait la question. Le 26 novembre 1870, l'Autriche, la Turquie, l'Italie et la Russie reçurent du chancelier prussien l'invitation de se réunir à Londres en une conférence où seraient représentées toutes les puissances signataires du traité de 1856: On devait « y examiner la question que venait de soulever la circulaire du gouvernement russe ». Le comte de Bismarck n'avait lancé ses convocations qu'après s'être assuré de l'assentiment du cabinet anglais. Lord Granville eut la courtoisie de présenter la réclamation du gouvernement russe comme la simple expression du désir de voir la clause abrogée par les puissances européennes elles-mêmes après mûre délibération. La conférence, disait-il, se réunissait « sans qu'il eût été au préalable aucunement préjugé du résultat de ces délibérations ». Cette gracieuse fiction fut bien accueillie de la diplomatie européenne ; les représentants des puissances se rendirent à la conférence comme s'ils devaient en toute liberté discuter la question qui leur était soumise et formuler ensuite la solution la plus équitable dans la plénitude de leur indépendance. La conférence se réunit le 17 janvier 1871 ; elle inaugura ses travaux par une déclaration de principe. Un protocole fut signé dans lequel on proclamait cette règle de droit international qu'aucun Etat ne pouvait se dégager des liens d'un traité, sans le consentement des autres parties contractantes ; autant valait déclarer que tout contrat suppose nécessairement deux parties contractantes ; le protocole signé, la conférence crut pouvoir clore ses travaux le 13 mars 1871 en arrêtant les termes d'un traité qui abrogeait la clause de neutralisation de la mer Noire.

Cette œuvre de la diplomatie européenne n'était qu'une pure comédie. Madame de Rémusat raconte que Napoléon, lorsqu'il jouait aux échecs, aimait souvent manœuvrer selon sa fantaisie au mépris de toutes les règles du jeu ; il n'hésitait point, par exemple, pour les besoins de ses

combinaisons, de donner au roi la liberté de mouvement qui n'appartient qu'à la reine. Quelques courtisans de l'ancien régime auraient pu s'offusquer d'une fantaisie à la fois si arbitraire et si peu loyale, sans méconnaître qu'il eut été puéril de vouloir même sur ce point entrer en lutte avec le grand conquérant. Quoi de plus honorable à la fois et de plus prudent, que de concilier les principes et l'intérêt de chacun dans une conférence entre les joueurs d'échecs ; on eût proclamé comme principe essentiel que personne ne pouvait à sa fantaisie changer les règles du jeu, et ce sacrifice fait au point d'honneur, on eut autorisé Napoléon à exécuter tous les mouvements que pouvait lui suggérer sa fantaisie. La conférence de Londres n'avait pas agi autrement : sa conduite n'était pas de nature à augmenter le crédit ni la popularité du gouvernement anglais. Peut-être, du reste, n'y avait-il rien de mieux à faire. Mais on ne peut se défendre d'un sentiment de pitié pour un gouvernement qui, dans les circonstances si critiques, oublie à ce point le souci de sa dignité.

Le gouvernement de M. Gladstone allait se trouver aux prises avec d'autres difficultés. La Russie venait à peine de lancer la circulaire, demandant l'abrogation de la clause du traité de Paris, qui consacrait la neutralisation de la mer Noire, lorsque le général Grant, dans son discours d'ouverture, annonçait au Congrès que le moment était venu pour le gouvernement américain d'obtenir le règlement de la question de l'Alabama. Le conflit en était arrivé à ce que nous pouvons appeler sa seconde période. Dans le principe, le gouvernement anglais avait décliné toute responsabilité, en raison des pertes que le corsaire avait infligé au gouvernement américain ; mais lord Stanley en était arrivé maintenant à une appréciation plus saine de la situation, et il offrit de constituer un arbitrage pour arriver à une solution amiable de la difficulté. Au point où en étaient les choses,

il était tout naturel qu'on tentât une transaction. Un projet de convention, rédigé par M. Reverdy Johnson, ambassadeur des Etats-Unis en Angleterre, avait été immédiatement signé par lord Clarendon, ministre des affaires étrangères, qui mourut en juin 1870 et eut pour successeur lord Granville, jusqu'alors chargé de l'administration des colonies. Le Sénat des Etats-Unis avait rejeté cette convention par une majorité de 54 voix contre 1, et M. Reverdy Johnson avait donné sa démission. Ce rejet était dû surtout à M. Charles Sumners, un des membres les plus inflents du Sénat américain.

Il est sans doute inutile de rappeler aux lecteurs que, selon la constitution des Etats-Unis, tout traité conclu par le gouvernement doit être soumis à la ratification du Sénat, qui peut à son gré l'accepter ou le rejeter. La Chambre Haute exerce aux Etats-Unis une influence prépondérante sur la politique extérieure du pays. M. Sumners était alors, par sa situation et par son talent de parole, un des membres les plus considérables de cette assemblée. C'était un homme d'une grande énergie, et d'un tempérament généreux ; il en imposait par la hauteur de sa stature, la distinction si expressive de son visage et l'autorité qui se dégageait de toute sa personne. On le comptait parmi les chefs du mouvement anti-exclavagiste ; la tentative de meurtre dont il avait été l'objet douze ans auparavant, de la part d'un planteur du Sud, dans l'ancien palais du Sénat, à Washington, avait provoqué dans le monde entier un cri d'horreur et d'épouvante. Sir Georges Cornwal Lewis avait dénoncé cet attentat comme la première étincelle de la guerre civile. M. Sumners avait été pendant toute sa vie un admirateur enthousiaste de l'Angleterre et des institutions anglaises. Très versé dans la société britannique qui lui faisait l'accueil le plus distingué, il était lié d'amitié avec Cobden, Bright, le duc d'Argyll, et la plupart des hommes d'Etat qui présidaient alors aux destinées du pays. Ce qui avait

surtout excité son enthousiasme pour l'Angleterre, c'était la manière dont elle avait émancipé ses esclaves et l'énergie quelque peu emphatique avec laquelle la société anglaise flétrissait l'esclavage. M. Sumners passait en Amérique pour un *anglomane*. Lorsque éclata la guerre de Sécession, il était persuadé que toutes les sympathies de l'Angleterre se porteraient du côté du Nord. Aussi fut-il stupéfait lorsqu'il constata qu'elles étaient presque entièrement acquises au Sud. Lorsqu'il vit l'Alabama et les autres croiseurs du Sud construits et armés en Angleterre, quitter nos ports à l'applaudissement de la plupart de nos hommes politiques, ses sentiments pour notre pays changèrent absolument de caractère. Le peuple anglais lui parut alors favoriser de toutes ses sympathies le rétablissement de l'esclavage et préparer, en protégeant de son concours la fondation d'une république esclavagiste, la ruine de l'union américaine.

L'erreur de M. Sumners était grande ; sans doute les hommes d'Etats anglais avaient causé un véritable préjudice à la République américaine. Ils avaient été soutenus par une partie de l'opinion publique, mais il n'y avait certainement pas dans la nation de courant favorable au rétablissement de l'esclavage, non plus qu'à une conspiration contre l'existence de l'Union. C'est une question que nous avons du reste précédemment débattue, et nous avons sans hésiter énergiquement condamné la plupart des mesures politiques et des manifestations auxquelles se sont abandonnés quelques-uns de nos hommes d'Etat. M. Sumners se trompait cependant lorsqu'il croyait que les paroles imprudentes et les actes incorrects que nous avons signalés, étaient inspirés par l'amour de l'esclavage et la haine des Etats-Unis. Quoiqu'il en soit, sa haine contre l'Angleterre ne connaissait plus de bornes. Le souci de sa propre cause le possédait tout entier : aut[illegible] il avait aimé l'Angleterre, autant maintenant il la dét[illegible]tait. Lorsqu'il appréciait la conduite du peuple anglai[illegible]

avait aussi peu de sang-froid que Burke lorsqu'il déclamait contre la Révolution française. Pendant toute sa vie, M. Sumners avait professé les principes les plus pacifiques; la paix avait été pour lui la raison dominante des actes de sa vie publique. Cependant, à en juger par ses discours et par son attitude politique, il paraissait résolu à provoquer la guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Il dénonça la convention de M. Reverdy Johnson avec une chaleur et une puissance d'argumentations qui eussent certainement triomphé de tous les obstacles, si le Sénat n'avait été unanimement de son avis. Il faut le reconnaître, la convention passée entre lord Clarendon et M. Reverdy Johnson ne semblait guère de nature à pouvoir être acceptée par le Sénat américain, ni par l'opinion publique.

M. Reverdy Johnson était originaire du Maryland et pouvait bien avoir conservé quelques sympathies pour la cause du Sud. C'était un homme bienveillant, animé des meilleures intentions du monde et qui avait surtout désiré éviter un conflit entre les deux nations; mais la convention était surtout critiquable en ce qu'elle réduisait singulièrement l'importance de la question ; il ne s'agissait plus que de simples réclamations individuelles. On reconnaissait qu'il y avait lieu de donner satisfaction aux diverses demandes formulées par un certain nombre de citoyens et qui attendaient leur solution depuis 1853. Elles étaient d'un côté formulées par des sujets britanniques contre le gouvernement américain, et d'un autre côté par des citoyens américains contre le gouvernement britannique; la convention avait pour conséquence de noyer l'affaire de l'Alabama dans ces répétitions réciproques, d'un intérêt purement privé et de mettre fin à toutes les difficultés par un règlement général. Quand on considère la nature des réclamations de la République américaine, on ne peut s'empêcher de reconnaître que la solution proposée par lord Clarendon était

inacceptable ; elle constituait une impossibilité évidente que les Anglais eux-mêmes ne pouvaient nier. On ne comprend pas qu'un homme d'Etat comme notre ministre des affaires étrangères ait pu s'abuser au point de croire qu'il eût la moindre chance de faire ratifier un semblable traité par le Sénat américain. Sa méprise, qu'il partagea du reste avec beaucoup de ses compatriotes, prouve une fois de plus le complet aveuglement qui, pendant toute la guerre de Sécession, frappa nos hommes d'Etat à l'endroit de la politique et de l'opinion publique américaine. La réclamation des Etats-Unis pour les dommages causés par l'Alabama, avait avant tout un caractère essentiellement national. Le peuple et le gouvernement américain nous disaient : « Les croiseurs que vous avez armés ont contribué « à prolonger la guerre. Vous avez donné à nos ennemis « aide et assistance. Vous leur avez permis de s'abriter « dans vos ports, de s'armer dans vos arsenaux. Votre « pavillon a flotté aux mâts de leurs corsaires ; vos mate- « lots ont monté leurs navires et manœuvré leurs canons. « Notre réclamation est celle d'un peuple qui a souffert, « au peuple qui a été l'auteur responsable de ses maux. » A quoi la convention signée par lord Clarendon répondait : « Nous acceptons un arbitrage pour régler les « indemnités individuelles qui peuvent être dues pour le « préjudice qu'ont éprouvé d'une part quelques sujets « anglais, d'autre part, quelques citoyens américains. « Nous nous proposons d'examiner avec soin chaque « article de la moindre réclamation que peut présenter « M. Thomson, de New-York, pourvu que vous nous « promettiez d'examiner vous-mêmes avec non moins de « scrupule la demande de M. Jonhson, de Manchester ». Tel était bien le contraste frappant qui distinguait la convention rejetée par le Sénat américain, et celle qui plus tard mit fin au différend des deux nations.

Le gouvernement anglais fut assez sage pour entend[re] raison ; il consentit à envoyer à Washington une comm[is-]

sion qui, d'accord avec les commissaires américains, examinerait la question en lui reconnaissant son caractère essentiellement national. Elle devait trancher les diverses difficultés, alors pendantes entre l'Angleterre et les Etats-Unis ; la question de l'Alabama, la délimitation des frontières San-Jouan, la pêche sur les côtes du Canada. La colonie canadienne était représentée dans la commission. Le gouvernement anglais envoyait comme commissaires : le comte Grey et M. Ripon, créé depuis marquis de Ripon, en récompense des services qu'il rendit à Washington, sir Stafford Northcote, Mountague Bernard, professeur de droit international à l'université d'Oxford, et sir Edward Thornton, notre ministre plénipotentiaire à Washington. Le Canada était représenté par sir John Macdonald, et les Etats-Unis par M. Hamilton Fish, secrétaire d'Etat, le général Schenck, plus tard ministre plénipotentiaire en Angleterre, M. Bancroft Dawis, M. Justice Nelson, M. Justice Williams et M. Hoar.

La commission tint successivement plusieurs séances à Washington, et finit par jeter les bases d'un arbitrage. Il fut consacré dans un document resté célèbre, le traité de Washington ; ce traité reconnaissait le caractère international du conflit ; il débutait par un aveu qui mérite d'être signalé : « Sa Majesté britannique, animée des « intentions les plus conciliantes, a autorisé ses plénipo« tentiaires à exprimer ses regrets des incursions de l'Ala« bama et des autres vaisseaux sortis des ports britan« niques, ainsi que des dépradations qu'ils avaient « commises ». Cet aveu était certainement étrange en tête d'un document qui avait pour objet de constituer un tribunal arbitral. Il n'avait cependant en lui-même rien d'humiliant. Dans la vie publique, comme dans la vie ivée, rien n'est plus honorable que d'exprimer le regret u mal qu'on a fait à son voisin, même indirectement et ans intention mauvaise. Cependant rapproché de l'attide prise par les ministres anglais quelques années

auparavant, le fait constituait en lui-même une volte-face bien inattendue. Aussi ne faut-il point s'étonner de l'indignation que souleva chez plus d'un anglais cette apparence de soumission. Le traité énonçait ensuite trois principes dont les arbitres devaient s'inspirer dans la rédaction de leur sentence. « Un gouvernement neutre doit : 1° faire « toutes diligences pour empêcher sur son territoire la « construction ou l'armement des navires qui, selon toute « vraisemblance, sont destinés à opérer comme croiseurs « contre une puissance amie ; son devoir est de retenir « dans ses eaux les navires qui ont été équipés, soit « complètement, soit en partie en vue de la course. 2° Il « ne doit permettre à aucun des belligérants de se servir « de ses ports ou de ses côtes comme base d'opérations « contre l'ennemi, et s'opposer à l'embauchage de matelots « ou à l'achat de matériel de guerre destiné à ces mêmes « navires. 3° Il doit exercer dans ses ports et dans ses « eaux une surveillance suffisante pour prévenir de la « part de ses sujets la violation des devoirs qu'impose à « toute nation la neutralité. »

Les représentants du gouvernement anglais formulèrent une réserve à la suite de ces trois principes. Le gouvernement anglais disaient-ils, « ne pouvait reconnaître que les « principes dont s'agit, aient eu un caractère de droit in- « ternational à l'époque où se passaient les actes qui ont « engendré le conflit actuel, mais pour consolider les « relations amicales des deux nations et prévenir des « difficultés nouvelles, les parties contractantes décidaient « qu'en faisant statuer sur leurs différends, elles consa- « creraient en même temps les principes dont s'agit ; elles « s'engageaient à les observer dans l'avenir, et à les porter « à la connaissance des autres puissances maritimes dont « l'adhésion serait sollicitée. » Il était ensuite stipulé que la question de l'Alabama serait tranchée par un tribunal arbitral composé de cinq personnes, l'une nommée par la Reine, et chacune des autres par le président des Etats

Unis, le roi d'Italie, le président de la confédération Suisse et l'empereur du Brésil. Ce tribunal devait se réunir à Genève et trancher à la majorité des voix toutes les questions qui lui étaient soumises. Ce traité prévoyait ensuite la constitution d'un autre tribunal pour examiner les réclamations individuelles que pourraient produire les nationaux de l'une ou l'autre partie. Une commission nouvelle devait se réunir plus tard à Halifax pour examiner la question des droits de pêche, et les difficultés déjà très anciennes qu'avaient soulevées les sujets anglais et américains à l'occasion de la pêche sur les côtes de chacune des deux nations. On confiait en outre à l'arbitrage de l'empereur d'Allemagne les questions que soulevaient les frontières du Nord entre les Etats-Unis et les territoires de la Nouvelle Bretagne. Le St-Laurent et plusieurs autres fleuves étaient désormais ouverts à la navigation.

La réunion à Genève du tribunal arbitral fut retardée par la prétention qu'émit tout à coup le gouvernement américain de faire statuer sur les dommages indirects causés par les corsaires. La surprise fut grande, lorsqu'on vit que la demande formulée par les Etats-Unis contenait divers chefs relatifs aux dommages indirects causés par l'Alabama et les autres corsaires du Sud. Les conséquences d'une telle réclamation étaient considérables, on ne pouvait en calculer les limites. On en arrivait à supputer les pertes provenant du fret confié à la marine anglaise et de l'augmentation des primes d'assurances. Les dommages de toute nature provenant de la prolongation de la guerre, allaient trouver place dans les réclamations du gouvernement américain. Ce principe une fois admis, il n'y avait pas de raison pour ne pas exiger le remboursement de tout ce qu'avaient pu coûter les opérations militaires, et aussi les réparations de tous les dommages causés par la guerre depuis le jour où l'Alabama avait pris la mer. Il était en effet impossible de démontrer que la confédération du Sud n'eut pas fait sa soumission immédiate, si l'Alabama

avait été saisi par les autorités anglaises; d'où la conséquence que tous les frais nécessités par la continuation des hostilités devaient être supportés par l'Angleterre.

Il faut le reconnaître, cette prétention à la réparation des dommages indirects était à la fois absurde et monstrueuse, et le cabinet anglais n'admit pas un seul instant qu'elle put être soumise à l'appréciation du tribunal arbitral. Elle procédait plutôt de l'élucubration d'un praticien grossier, que de la conception d'un véritable homme d'Etat. M. Bright lui-même, qui s'était toujours montré pendant la guerre de Sécession, très chaud partisan du Nord, protesta contre cette incroyable théorie. Les commissaires américains finirent bientôt par céder. Nous savons du reste, de source très autorisée, que le gouvernement des Etats-Unis n'avait jamais compté sérieusement sur le succès de cette réclamation. M. de John Russel Yung dans son intéressant voyage « *Autour du monde avec le général Grant* », rapporte la conversation qu'il eut à ce sujet avec l'ancien président des Etats-Unis. Le général Grant lui avait déclaré qu'il était personnellement opposé à cette étrange prétention. M. Fish, son secrétaire d'Etat partageait son opinion: « Je n'ai jamais « approuvé dit le général cette demande d'indemnité « fondée sur des dommages indirects, je ne croyais pas « qu'elle put nous être d'aucun profit. Je savais que l'An- « gleterre refuserait de l'examiner et qu'elle affaiblirait « notre situation devant le tribunal arbitral. » Tel était aussi l'avis de M. Fish. Mais il croyait qu'il fallait compter avec M. Sumners qui présidait au Sénat le comité des affaires étrangères et qui à cette époque disposait d'une influence prépondérante. Il était hostile au traité et très mécontent que le général Grant et M. Fish eussent déjà fait repousser une de ses propositions. Il avait demandé que l'on ne traitât avec l'Angleterre qu'à la seule condition qu'elle retirerait son drapeau du continent américain. Cette proposition, aux yeux du général Grant équivalait

à une déclaration de guerre : « C'est de la paix, disait-il, « que nous avons besoin et non pas de la guerre ». M. Sumners semblait avoir fait grand état de cette demande pour dommages indirects, aussi par ménagement pour lui et pour ne pas provoquer les récriminations des « démagogues », M. Fish avait-il cru devoir la soumettre au tribunal arbitral de Genève, c'était, selon lui, le meilleur moyen de résoudre la difficulté. Malgré ses répugnances, le général Grant se laissa convaincre. « Mais, « dit-il à M. Yung, ni M. Fish ni moi n'augurions rien de « bon de cette réclamation. En réalité elle portait atteinte « à notre crédit, et nous plaçait ainsi que nos amis d'An- « gleterre, dans une fausse situation ; c'était une faute, « mais elle avait été commise dans une bonne intention. « C'est toujours une erreur de demander plus que ce que « l'on croit juste, nous n'avions jamais jugé cette demande « soutenable ; il ne fallait pas la formuler même pour « complaire à M. Sumners. » Ce fut en effet une grosse faute que des hommes d'Etat dignes de ce nom, auraient dû éviter. Le succès de l'arbitrage fut sur le point d'être compromis. En Angleterre, la surexcitation était générale. A la fin le gouvernement américain dut abandonner sa prétention, le tribunal arbitral avait spontanément déclaré qu'elle était insoutenable et contraire aux principes du droit international, mais le seul fait de l'avoir formulée détruisait tout le crédit que les Etats-Unis eussent retiré d'une affirmation très résolue de leur droit et de sa consécration par le tribunal arbitral.

L'Angleterre fut condamnée par le tribunal de Genève. Les arbitres furent unanimes pour déclarer l'Angleterre responsable des actes de l'Alabama. Il y eut aussi une majorité pour la déclarer responsable des actes de la « Floride » et de quelques-unes des déprédations commises par le « Shenandoah », ils la déclarèrent indemne à raison du préjudice qu'avaient pu causer les autres corsaires. Ils allouèrent environ 3,250,000 livres (81,250,000 fr.)

comme indemnité et comme règlement général de tous les dommages qui avaient pu être causés. Sir Alexander Cocburn, qui représentait l'Angleterre aux séances du tribunal arbitral, forma une longue et éloquente protestation contre la plupart des décisions du tribunal. Il reconnaissait que le chef concernant l'Alabama était bien jugé, mais tout en protestant de son respect pour l'ensemble de la décision, il fit un historique dans lequel il glorifia la conduite du gouvernement anglais pendant la guerre de Sécession. C'était un éloquent plaidoyer tout vibrant d'une patriotique chaleur, mais qui paraissait singulièrement hors de propos dans un simple conflit d'intérêts pécuniaires. Il remplit 250 pages de la *London Gazette*. Beaucoup l'admirèrent, quelques-uns en rirent, la plupart ne le lurent même pas. Il demeura enseveli dans les pages ennuyeuses du *Journal officiel*.

On avait laissé à l'empereur d'Allemagne le soin de trancher la question de propriété de la petite île St-Jean, voisine de l'île de Vancouver qui était demeurée en litige depuis le traité d'Orégon, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut. L'empereur admit les prétentions du gouvernement américain. St-Jean, depuis plusieurs années, était resté dans une situation toujours contestée, occupée à la fois par l'Angleterre et les Etats-Unis ; elle fut évacuée par les forces anglaises, en exécution de la sentence arbitrale, vers la fin de novembre 1873.

Les conséquences de l'arbitrage n'étaient pas de nature à réjouir le peuple anglais, il avait succombé sur tous les chefs du litige. Sans doute il ne subissait qu'une stricte application des principes du droit : quand on a accepté un arbitrage on est mal venu de protester contre la décision qui en est la conséquence. En tout cas, l'Angleterre ne pouvait que se féliciter de la politique pacifique qu'elle avait suivie, et de la solution qui mettait fin au conflit ; elle s'était épargnée à elle-même et à son adversaire la terrible épreuve d'une guerre dont le va-

queur fût sorti presque aussi maltraité que le vaincu. Elle avait évité de léguer aux générations futures cette haine héréditaire qu'engendre entre les peuples les souvenirs de la guerre. Elle avait contribué pour sa part à l'établissement d'un grand principe dont l'humanité profiterait dans l'avenir. Cependant, il faut bien le reconnaître, la satisfaction du peuple anglais n'était pas sans mélange. Le gros de la population ne se compose pas surtout de philosophes; et ce qui frappait le plus les esprits, c'est que dans sa querelle avec l'Amérique, il lui avait fallu, comme on le dit vulgairement « mettre les pouces »; à notre avis, la politique qui conduisit à l'arbitrage de Genève, fut absolument sage, digne de nos hommes d'Etat, et en tout point conforme aux principes du juste et de l'honneur. Ce qu'il faut regretter, c'est la ligne politique suivie tout d'abord, qui donna aux Etats-Unis de très justes griefs.

Mais M. Glasdtone et ses collègues furent certainement diminués dans l'opinion publique, par le seul fait d'avoir accepté un arbitrage qui avait tourné contre nous. Il s'était trouvé dans la position de tout gouvernement qui subit les conditions d'une paix dure et humiliante. Il peut ne pas être responsable de la guerre, et n'avoir participé en rien aux actes qui ont amené la défaite et provoqué un traité désastreux. On reconnaîtra sans doute qu'il n'avait d'autre parti à prendre qu'accepter les nécessités de la situation. Néanmoins il est à plaindre le gouvernement qui se voit obligé de consacrer par sa signature une brèche faite à l'honneur national. Pendant longtemps le parti conservateur reprocha au gouvernement de M. Gladstone le traité de Washington. Il parut toujours oublier que l'un de ses chefs, sir Stafford Northcote faisait partie de la commission qui représentait l'Angleterre à Washington. Le gouvernement en effet n'avait pas voulu que ses négociations pussent être l'œuvre exclusive du parti qu'il représen-

tait au pouvoir. Peut-être aussi les raisons par lesquelles on essaya de justifier le traité contribuèrent-elles à rendre le sacrifice encore plus amer. M. Lowe, par exemple, fit observer qu'on avait adopté le moyen le plus économique de résoudre la difficulté, car une guerre eût certainement coûté bien plus cher que l'exécution de la sentence arbitrale. On ne pouvait présenter un plus pitoyable argument à un public peu éclairé et qu'enflammait l'orgueil national ; quoiqu'il en soit, la sentence du tribunal de Genève causa en Angleterre une pénible impression. Elle se traduisit chez les uns par des protestations très accentuées, chez d'autres, elle ne provoqua qu'une sourde irritation. De telles conséquences ne se justifient sans doute, ni par le raisonnement, ni par les principes tirés de la justice ; elles sont néanmoins dans la nature des choses ; elles eurent leur conséquence sur la popularité du gouvernement de M. Gladstone.

A l'ouverture de la session de 1872, le gouvernement vint annoncer une bien triste nouvelle : lord Mayo venait d'être assassiné par un fanatique dans une des îles Andaman, au moment où il inspectait un établissement affecté aux convicts. Lord Mayo avait su dans une position difficile, se distinguer par des qualités de premier ordre. Il s'était attiré l'admiration de tous sans distinction de parti, par sa fermeté, son énergie, son humanité et son esprit de justice.

CHAPITRE LXI

LE REFLUX CONSERVATEUR

La popularité du ministère libéral était de plus en plus compromise. Le nombre de ses ennemis allait toujours croissant. Il faut bien le reconnaître, la plupart des causes auxquelles on pouvait attribuer le mécontentement public étaient à l'honneur du gouvernement. Les hommes qui le composaient étaient arrivés aux affaires pour réaliser un certain nombre de réformes ; ils les avaient menés à fin sans se préoccuper des intérêts lésés et des coups qu'ils portaient aux classes privilégiées. Un ministère franchement réformateur doit toujours compter qu'il soulèvera des hostilités sourdes et des plus tenaces. Le chef du Cabinet était lui-même trop absorbé par la passion de son but pour ne pas, quelquefois, provoquer les jalousies et heurter les sentiments et les préjugés de gens moins ardents et moins généreux que lui. M. Gladstone poursuivait très sérieusement ses projets de réforme ; et les caractères sérieux sont rarement populaires dans un milieu aussi léger que la société de Londres. La série des réformes audacieuses que le ministère avait accomplies avec tant de vigueur avait certainement devancé l'allure de l'opinion

publique. On était évidemment fatigué de toujours aller en avant ; on éprouvait cette lassitude de l'homme qui s'efforce d'aller de pair avec un marcheur mieux doué que lui et qui ne s'accorde ni trêve ni repos pour conserver sa distance. La réaction était fatale. Déjà elle se faisait sentir. Il n'est pas de premier ministre, quelles que soient sa popularité, son adresse, sa supériorité dans le maniement des hommes, et toutes ses qualités natives, qui ait pu prévenir un semblable résultat.

M. Gladstone était loin d'avoir aucune aptitude spéciale dans l'art de diriger les hommes. Il se fut sans doute senti amoindri s'il avait eu conscience de posséder à un degré quelconque une semblable qualité. Il affirmait trop hautement sa façon de penser. Un homme lui déplaisait-il, il prenait rarement la peine de dissimuler son impression. Trop souvent il se laissait absorber par des prévenances d'un ordre secondaire et l'observation de nécessités sociales qu'il eût pu négliger. On lui reprochait tout bas dans son entourage d'affecter des allures de dictateur, et certainement le reproche était mérité, en ce sens qu'il avait des vues très nettes et qu'il mettait toute son énergie à les imposer aux autres. Ses opinions religieuses elles-mêmes étaient un obstacle à sa popularité. On trouvait en lui un curieux mélange de sentiments qui tenaient aussi bien du grand dignitaire de l'Eglise d'Angleterre que du presbytérien Ecossais. Il déplaisait à l'anglais de la classe moyenne par sa tendance très accentuée au respect du rituel et, d'un autre côté, il s'aliénait les catholiques romains par ses attaques passionnées contre le pape et l'Eglise romaine. Quelques nominations faites par M. Gladstone, ou sous sa responsabilité, provoquèrent une assez vive polémique et causèrent un véritable scandale. L'une de ces nominations était celle de l'attorney général, sir Robert Collier, au poste de juge en second à la Cour des « Cc mon Pleas ». On avait ainsi voulu lui permettre de rem, la condition sans laquelle sa nomination à la nouve

Cour d'appel était impossible. Cette dernière situation équivalait à rien moins qu'à celle de membre appointé du comité judiciaire du conseil privé. Tout membre de la Cour d'appel doit avoir été préalablement juge à un tribunal de première instance ; sir Robert Collier n'était nommé à la Cour des Common Pleas que pour remplir cette indispensable condition. On ne pouvait du reste élever la moindre critique sur le mobile qui avait dicté cette nomination à M. Gladstone, non plus que sur les capacités professionnelles de sir Robert Collier. On reconnaissait au contraire que sir Robert Collier avait rendu service au gouvernement en acceptant un poste que d'autres magistrats avaient refusé et qui du reste était inférieur aux légitimes prétentions que pouvait lui inspirer sa haute position dans la magistrature. Le seul fait cependant d'avoir nommé à ce poste sir Robert Collier, uniquement pour pouvoir ensuite l'appeler à d'autres fonctions, parut constituer une manœuvre assez peu correcte. Un vote de censure fut proposé par un des membres de la Chambre des Lords, et on croyait qu'il rallierait une majorité. Quelques membres de l'opposition s'efforcèrent de lui donner un caractère injurieux pour le gouvernement ; ils allèrent même jusqu'à viser dans leur ordre du jour la nomination à une Cour de province *(county court)* de M. Beales, qui était président de la « Reform league », lorsque les grilles de Hyde Park tombèrent sous les efforts de la foule. Cependant le vote de censure fut rejeté par 89 voix contre 87. La même tentative, devant la Chambre des Communes, n'obtint pas plus de succès ; mais la majorité du gouvernement se trouva réduite à 27 voix ; c'était une bien faible victoire, surtout si l'on tient compte de ce fait que c'était sur cette Chambre que le cabinet devait s'appuyer.

Une autre nomination fut aussi très vivement discutée, celle du Rév. W. W. Harvey, aux fonctions de recteur de Ewelme. On ne pouvait nommer qu'un membre de la Convocation d'Oxford et M. Harvey, qui avait fait ses

études à Cambridge, fut d'abord nommé membre de la Convocation d'Oxford ; c'était du reste à l'Université elle-même et non à M. Gladstone que le révérend W. W. Harvey devait cette faveur. On ne pouvait critiquer ni les intentions du ministre, ni les mérites du nouveau recteur. Mais, comme dans le premier cas, bien des gens blâmèrent le subterfuge qui avait rendu possible cette nomination. Par de semblables procédés, M. Gladstone donnait prise aux attaques de ses ennemis, qui se hâtaient d'en tirer profit; on l'accusa de jouer avec le texte de la loi, ce qui pour beaucoup d'Anglais est presque un crime. On cria au jésuitisme, ce qui pour quelques-uns est le plus grand des crimes. M. Gladstone eut cette singulière fortune d'être dénoncé comme catholique romain à l'époque même où il stupéfiait et malmenait certains catholiques tout dévoués à sa politique, en s'élevant avec colère contre l'influence que leur église cherchait à acquérir dans l'Etat. Bien que ni dans l'une ni dans l'autre Chambre, la motion de censure n'ait pu réunir une majorité, les nominations de MM. Collier et Harvey portèrent un coup funeste à la popularité du cabinet Gladstone.

Tout le commerce des liqueurs se leva bientôt contre lui. La ligue nationale « pour la suppression du commerce des liqueurs » était devenue depuis quelques années si puissante qu'elle exerçait une réelle influence dans les élections. Elle avait pour objectif d'obtenir une loi qui, dans chaque commune, conférerait à la majorité des deux tiers des citoyens le droit d'interdire absolument le commerce des liqueurs fortes. La ligue était représentée au Parlement par un de ses chefs les plus influents, sir Wilfrid Lowson ; c'était un homme considérable, d'une indomptable énergie et qu'animait une ardeur toujours nouvelle. Il avait d'autres qualités non moins précieuses. Sa parole particulièrement imagée, mettait en relief un talent orato qu'on était surpris de trouver chez l'austère promot d'une législation presque fanatique. Plein d'humour et

vigueur, il avait soin de tenir ses auditeurs toujours en éveil et de ne jamais abuser de leur patience. La ligue ne cessait de harceler le gouvernement et l'opinion publique; bientôt il fallut lui céder et réglementer le commerce des liqueurs. M. Bruce, ministre de l'intérieur, déposa sur le bureau de la Chambre un projet de loi contre lequel s'élevèrent à la fois et les marchands de vins et même les membres de la ligue ; les uns la considéraient comme une véritable persécution, les autres comme un acte de faiblesse. La loi augmentait les peines portées contre l'ivrognerie et diminuait le nombre d'heures pendant lesquelles les établissements de vins et de liqueurs pouvaient rester ouverts les dimanches et les jours de semaine. Cette loi eut pour conséquence de soulever tous les marchands de vins contre le gouvernement de M. Gladstone.

Ils avaient du reste contre lui personnellement un grief déjà ancien, qu'ils n'avaient point oublié. Il avait eu le tort autrefois de faire voter une loi autorisant la vente au détail des vins de France par les épiciers, les pâtissiers et tous les commerçants vendant des rafraîchissements; tous les marchands de vins s'étaient élevés contre une semblable innovation qu'ils considéraient comme contraire à nos traditions nationales. Leurs partisans, dans un excès de généreuse ardeur, allèrent même jusqu'à dénoncer l'immoralité d'une politique qui favorisait l'intempérance en autorisant d'une manière presque générale la vente du vin au détail. On décrivait les saturnales dont les boutiques de pâtissiers allaient être le théâtre, dans un langage qui rappelait les discours du colonel Sibthorp, et ses attaques contre l'influence corruptrice des vins français et des mœurs françaises. La loi de M. Bruce fut donc l'occasion d'un nouveau grief contre le cabinet de M. Gladstone. Ce fut une véritable insurrection des marchands de genièvre et des débitants de bière. Ils constituaient un corps nombreux et bien organisé ; ils provoquèrent dans tout le royaume une agitation générale. Leur irritation était

d'autant plus grande que la plupart des écrivains et des orateurs qui avaient traité la question, avaient mis tous les commerçants en vins et liqueurs sur le même rang, sans excepter ceux dont la réputation était au-dessus de toute critique. Chacun savait cependant qu'un grand nombre de commerçants exerçaient leur industrie de la manière la plus respectable, et étaient les premiers à combattre l'ivrognerie. Souvent ils s'étaient vus confondus avec des débitants appartenant aux bas fonds de la société, et qui ne vivaient que des vices et de la dégradation de leurs concitoyens. Ces attaques aveugles provoquèrent de la part de ceux qui en étaient l'objet des alliances non moins aveugles pour la défense de leurs droits.

Les difficultés naissaient donc à chaque instant sous les pas du gouvernement de M. Gladstone. Chacun sentait vaguement que l'honneur national était atteint, et l'opinion publique en était sérieusement affectée. On considérait l'abrogation partielle du traité de Paris comme un triomphe de la Russie sur l'Angleterre et le traité de Washington comme une concession à l'humeur impérieuse des Etats-Unis. Personne ne s'avisait de prétendre que le gouvernement eut dû agir autrement, mais les hommes sont ainsi faits ; ils imputent au gouvernement tous les événements fâcheux qui surgissent, c'est au ministre qui s'incline devant les nécessités des faits qu'on impute l'humiliation du pays, on oublie les causes premières qui ont pesé sur sa conduite et en sont la justification.

L'établissement en France du régime républicain ne pouvait manquer d'avoir son contre-coup en Angleterre. Il flotte toujours chez nous, à la surface du radicalisme, des aspirations républicaines plus ou moins vagues. La République n'était pas encore proclamée en France, que déjà ce sentiment presqu'inconscient tendait à se généraliser et à s'accentuer d'une manière plus précise ; on peut attribuer ce phénomène à deux causes distinctes : le triomphe de la confédération du Nord, et la décadence de

jour en jour plus sensible de l'empire français, sous le sceptre de Napoléon III. Bien des années s'étaient déjà écoulées depuis que Tocqueville, appréciant la stabilité de la République américaine, se demandait si elle pourrait bien surmonter les épreuves d'une grande guerre. Cette épreuve, elle l'avait traversée et elle se trouvait maintenant plus prête que jamais à affronter toutes les luttes. L'empire français ou plutôt le régime impérial, que subissait la France, avait un instant failli en venir aux mains avec la République américaine, puis il s'était incliné devant elle sans même avoir tenté de maintenir l'attitude hautaine qu'il avait prise au début du conflit. Des faits de cette importance ne pouvaient manquer d'impressionner vivement une partie du peuple anglais.

La proclamation de la République en France contribua encore à surexciter l'opinion publique. Nous avons déjà parlé des grands meetings qui s'étaient tenus à Londres et dans toutes les grandes villes d'Angleterre ; on y avait voté les ordres du jour les plus sympathiques à la République et au succès de ses armes ; on y avait entendu affirmer hautement la supériorité du principe républicain. On ne pouvait plus en douter, la République avait fait de nombreuses recrues dans les classes ouvrières de nos grandes villes. Les écrivains anglais qui, certes, n'ont aucune tendance à la sentimentalité, mais qui sont plutôt empreints d'un dogmatisme froid, et quelque peu rude, se mirent à publier dans les revues avancées des articles où ils démontraient que la théorie républicaine était seule capable de satisfaire la raison. On se mit à discuter couramment la question de fonder dans le pays et dans le Parlement un parti républicain militant. Il ne s'agissait point pour le moment de poursuivre le renversement de la monarchie ; personne n'y pensait : ce qu'on voulait c'était un parti qui proclamerait bien haut le principe républicain et se donnerait pour but d'agir sur l'opinion publique et de la modifier assez profondément pour permettre un jour à la Répu-

blique de faire son apparition. « L'avènement de la République en Angleterre est aussi certain qu'il est certain que le soleil se lèvera demain », ainsi s'exprimait dans un article de revue M. Frédéric Harisson, écrivain de valeur, très apprécié du public. Il y a du reste toujours eu, dans certaines classes de la nation anglaise, des aspirations républicaines que n'ont jamais manqué d'aviver le moindre mouvement politique sur le continent. On était alors tenté de croire que ces aspirations allaient se formuler en principes précis, et que ces principes eux-mêmes donneraient bientôt naissance à un parti politique; c'était de France qu'était partie l'impulsion, c'est d'elle que partirent aussi les causes de réaction. Les sauvages théories de la Commune, ses monstrueux excès, ses mises en scène ridicules, refroidirent sensiblement l'ardeur du républicanisme anglais. Le mouvement, avant de s'évanouir, donna lieu cependant à deux incidents qui méritent d'être rapportés.

En mars 1872, sir Charles Dilke proposa à la Chambre des Communes d'ordonner une enquête sur l'emploi que faisait la Couronne de ses revenus et des subsides qui lui étaient attribués; sir Charles Dilke avait été, pendant l'automne précédent, l'homme le plus malmené de la Grande-Bretagne, son nom était dans tous les journaux; pendant plusieurs semaines les premiers articles de toutes les feuilles ne s'occupèrent que de lui; les journaux comiques publièrent la caricature du « citoyen Dilke ». Dans les théâtres bouffes, son nom était l'objet de toutes sortes de grossières plaisanteries. Le télégraphe envoyait aux quatre points cardinaux le récit de ses moindres actes et le texte de ses discours. Il était « *interviewé* » par les reporters américains qui le désignaient comme le futur président du Royaume-Uni. Il avait parcouru le nord de l'Angleterre, faisant partout des conférences sur les dépenses de la royauté; chacune de ses étapes était l'occasion de rixes plus ou moins graves; le sang coula plusieurs

fois, et souvent il y eut mort d'homme. Un journal de Paris donnait à ces faits tous les caractères de la guerre civile. Les ouvriers de Londres et du nord de l'Angleterre tinrent de grands meetings dans lesquels on glorifia à la fois sa conduite et ses principes, et on vota des remerciements au jeune baronnet qui osait condamner les dépenses de la royauté et se proclamer républicain. Bien des gens, sans avoir la prétention de prédire l'avenir, tenaient pour certain que les tendances républicaines, jusqu'alors vagues, flottantes, dépourvues de cohésion, avaient enfin trouvé leur leader ; que l'heure avait sonné et que l'homme avait paru.

Comme pour mettre le comble à la surexcitation publique, le prince de Galles tomba malade ; Charles Dilke lui eut inoculé lui-même la maladie, qu'il n'eût pas été plus violemment attaqué à la tribune et dans la presse. C'était, disait-on, un monstre de perfidie, il choisissait pour attaquer la reine, (et il faut reconnaître que jamais il n'avait prononcé contre elle un mot disgracieux). précisément le moment où son fils aîné gisait sur son lit, aux prises avec la mort. Le prince, après avoir été abandonné de tous les médecins, revint à la santé, et au milieu de l'explosion de joie et des manifestations chaleureuses par lesquels le peuple témoigna de sa fidélité à la Couronne, sir Charles Dilke se trouva presque oublié. Mais on l'avait mis au défi de reproduire devant la Chambre les questions dont il avait saisi le pays ; il répondit à la provocation en demandant à la Chambre des Communes d'ordonner une enquête sur la manière dont la Couronne dépensait ses revenus et les subsides qui lui étaient alloués. Il fit preuve d'un véritable courage, lorsque de sa voix ferme et glaciale il formula sa motion. En face de la Chambre toute entière soulevée contre lui, il apparut alors comme un dogue faisant tête à une meute qui l'entoure de tous côtés. Il fallait bien commander à ses nerfs pour affronter les colères d'un semblable auditoire. Il n'ignorait pas qu'à

l'exception de trois ou quatre membres, l'Assemblée toute entière lui était hostile; il savait aussi quels flots d'éloquence allaient l'assaillir lorsque, après avoir parlé, il s'assiérait sur son banc. Mais il n'éprouva aucune défaillance. Son discours se tenait bien, les faits étaient habilement groupés, le texte même avait dû en être appris par cœur, mais il manquait d'éloquence. Il ne put terminer sans provoquer les impatiences de la Chambre.

M. Gladstone lui répondit avec une verve qui contrasta singulièrement avec la froideur, la sécheresse et les pénibles efforts dont il avait donné le spectacle. On ne prévoyait pas que M. Gladstone se fût montré si passionné et si intraitable. Sa violence porta l'excitation de la Chambre à son paroxysme et on vit se déchaîner un indescriptible tumulte. lorsque l'ami et l'allié de sir Charles Dilke, M. Auberon Herbert, se leva pour prendre la parole et vint déclarer que lui aussi était républicain. Ce fut le signal d'une scène dont la Chambre des Communes n'avait encore jamais donné le spectacle. Le tumulte fut tel que s'il se fût produit dans un meeting public avec une pareille intensité, on eût pu croire à une émeute, et la police fut certainement intervenue. Des centaines de furieux, au comble de l'exaspération, criaient et hurlaient de toute la force de leurs poumons, s'efforçant de couvrir la voix de l'orateur. Le speaker de la Chambre des Communes jouit ordinairement d'une autorité absolue. Il est rare qu'on ait l'audace de contester ses décisions ou d'ajouter un mot lorsqu'il a demandé le silence. Ce qui fait surtout l'admiration des étrangers, c'est cette déférence et ce respect que témoignent les membres de la Chambre à celui qu'ils ont librement choisi pour les présider. Mais cette fois le speaker se trouva absolument impuissant. « Ces furies se soucient bien de la majesté royale », s'écrie le capitaine dans « La Tempête », en montrant les vagues mugissante Les furies déchaînées dans la Chambre des Communes s souciaient bien de l'autorité du speaker. Il n'y avait plı

de puissance au monde qui pût leur en imposer : tous étaient hommes du monde, à la tête de situations considérables, membres des universités, fils cadets de pairs, grands propriétaires ou brillants officiers de cavalerie, ils constituaient dans leur ensemble l'élite de l'aristocratie anglaise. A ce moment ils étaient tombés à l'état de foule furieuse. Ils rugissaient, sifflaient, gesticulaient, on eût dit la populace des galeries à douze sous, proférant ses protestations à une séance de boxeurs ; le cri aigu du coq qui, depuis plusieurs générations, n'avait plus troublé les séances de la Chambre, retentit de nouveau à la stupéfaction des employés chargés de l'administration du Parlement. On ne lit plus aujourd'hui le roman autrefois si populaire de Samuel Waren « Ten Thousand a Year » ; mais ceux qui l'ont lu se rappellent sans doute l'entrée au Parlement de Tittlebat Titmouse ; il n'intervenait dans les débats qu'en imitant admirablement le chant du coq, à la grande hilarité de ses collègues. On pouvait croire que Tittlebat Titmouse et ses étranges procédés étaient disparus depuis longtemps, mais on s'aperçut, dans cette fameuse nuit, qu'il avait laissé plus d'un descendant dont les gosiers n'avaient pas dégénéré.

Le débat eut surtout pour effet de noter le niveau qu'avait atteint l'esprit républicain dans le monde politique anglais. Trois membres, dans la Chambre des Communes, avaient affirmé en termes plus ou moins précis leurs préférences platoniques pour la forme républicaine : sir C. Dilke, M. Auberon Herbert et le professeur Fawcett. Il y avait sans doute dans la Chambre d'autres personnes sympathiques à cette forme de gouvernement, mais elles croyaient que la monarchie, s'étant jusqu'à ce jour adaptée à l'esprit national, avait encore devant elle de longues années, et qu'il n'y avait pas plus lieu de s'occuper de la question que si elle n'avait qu'un intérêt purement spéculatif ; ce n'étaient pas là des républicains. On ne pouvait vraiment reconnaître cette qualité qu'au petit nombre de

ceux qui déclaraient hautement souhaiter à l'Angleterre l'avènement de la République. Encore faut-il ajouter qu'aucun ne souhaitait un changement immédiat, et n'était disposé à provoquer une agitation quelconque en faveur des principes républicains. Les excès de la Commune et la maladie du prince de Galles agirent trop fortement sur l'opinion publique pour permettre à la nouvelle théorie politique de prendre aucun essor.

L'incident n'eut du reste aucune conséquence et fut bien vite oublié. Il n'y avait évidemment à proprement parler dans le pays aucun parti républicain. Quelques philosophes radicaux, dont les convictions et les sentiments démocratiques étaient connus de tous, déclarèrent formellement qu'ils ne feraient rien pour créer dans le public un mouvement républicain ; ils ne trouvaient pas, ajoutaient-ils, que le peu de différence qui distingue la République de la Constitution anglaise valût la peine d'imposer au pays une longue agitation. Si le régime nouveau devait venir, il arriverait à son heure ; l'Angleterre pouvait attendre. Tel était l'esprit philosophique qui dominait chez les républicains eux-mêmes, il était dès lors bien évident que l'heure de la République n'avait point encore sonné. M. Bright lui-même se prononça sur la question avec son rude bon sens. On lui avait écrit pour lui demander ce qu'il pensait du régime républicain. « Quant à mon opinion, répondit-il, sur la monarchie et la République, je suis convaincu, j'espère même, qu'avant bien des années nous n'aurons pas à nous prononcer sur une semblable question ; elle a été tranchée il y a déjà bien longtemps par nos ancêtres, je suis d'avis que vous et moi nous laissions à la postérité le soin, s'il y a lieu, de la trancher de nouveau ». La lettre de M. Bright appréciait très sainement la situation. Il n'y avait aucun intérêt pratique à discuter les avantages relatifs de la monarchi et de la République ; en admettant qu'une semblable question dût un jour s'imposer, elle n'était point encore mûr

C'est à cette époque que se dessina pour la première fois en Angleterre un mouvement d'un caractère jusqu'alors inconnu. Il était peut être encore moins prévu que celui qui aurait pu naître du cosmopolitanisme républicain : c'est celui qu'organisèrent les agriculteurs anglais unis entre eux par les liens des Trades-Unions et qui prit bientôt tous les caractères d'un mouvement politique. Depuis déjà bien des années, l'ouvrier des villes était devenu un important personnage. Il avait joué un rôle prépondérant dans les luttes politiques qui avaient agité le pays. C'est pour lui, c'est pour mériter ses applaudissements que tant d'orateurs avaient pris la parole dans les meetings; les hommes d'Etat eux-mêmes n'avaient pas dédaigné de lui faire leur cour ; les journaux ne parlaient que de lui ; ses Trades-Unions tenaient sous leur étreinte la moitié de la société ; il était le héros que chantaient les poètes et les romanciers, il commençait vraiment à former dans l'Etat un quatrième pouvoir. Pendant ce temps-là, l'ouvrier des campagnes paraissait tout à fait exclu de la scène politique. Personne ne s'inquiétait de lui ; si parfois dans les journaux on s'occupait de son sort, c'était pour peindre l'horrible misère des paysans entassés dans la même chambre, au nombre de huit ou neuf, dont la moitié était dévorée par la fièvre ou la petite vérole. Parfois un journal de Londres envoyait un correspondant spécial explorer tel ou tel village; les rapports qu'il envoyait au journal glaçaient d'effroi le lecteur. Qu'on se figure une famille de huit ou neuf personnes, mal nourries, à moitié vêtues, d'une ignorance absolue, composée par exemple de deux jeunes gens et de deux jeunes filles adultes, couchant habituellement dans la même chambre, souvent dans le même lit. Qu'on se figure tout cela, et qu'on en tire les pires conséquences, on sera encore au-dessous de l'horrible vérité. Tel était le paysan, vu sous ses plus mauvais côtés ; si on s'arrêtait au contraire aux apparences les plus avantageuses, il semblait un modèle de travail, de pro-

preté, de patience et de résignation, dans son irrémédiable misère.

M. Disraéli et les grands seigneurs du parti Tory se disaient que l'ouvrier des campagnes était trop heureux et trop satisfait de l'état de choses actuel pour souhaiter aucun changement ; d'autres le croyaient absolument abruti par la dégradation dans laquelle il vivait depuis si longtemps. Tout à coup, au printemps de 1872, au lendemain de l'ouverture du Parlement, la nouvelle se répandit dans Londres qu'une sorte de mouvement venait de se produire parmi les paysans du *South Warwickshire*. On apprit d'abord qu'ils demandaient une augmentation de salaire, ensuite qu'ils venaient de former, à l'exemple des ouvriers des villes, une union des laboureurs ; enfin qu'ils s'étaient mis en grève. Bientôt on put lire les comptes-rendus des meetings où avaient été prononcés de véritables discours. Aussitôt les journaux de Londres d'expédier leurs correspondants spéciaux, et pendant des semaines, les revendications des paysans du *South Warwickshire*, patrie de Schakespaere, constituèrent les nouvelles du jour. C'est à ce moment que le tribunal arbitral de Genève était saisi de notre conflit avec l'Amérique. La question de l'Alabama qui jusqu'alors faisait l'objet des préoccupations générales à la Chambre, fut rejetée dans l'ombre. Le procès de Tichborne lui-même, qui venait d'être jugé par le tribunal civil, ne suffit pas pour détourner l'attention publique qu'absorbait entièrement la question rurale.

L'occasion déterminante des troubles du Warwickshire n'est pas parfaitement connue. Voici néanmoins ce qu'on racontait : Dans un des villages de cette province, vivait un homme aux allures étranges ; c'était un simple laboureur qui avait beaucoup voyagé et qui avait acquis une certaine connaissance des hommes et des choses. Cédant à son humeur aventureuse, il avait abandonné s village natal, et marchant longtemps au hasard, il av pénétré dans le comté voisin, on disait même dans

pays, qu'il était allé plus loin, qu'il avait atteint un comté plus éloigné où il avait vu des choses extraordinaires. Dans les régions manufacturières, il avait entendu parler des grèves et assisté à des meetings ou des hommes, à la peau noircie par le travail, formulaient leurs revendications avec autant de hardiesse qu'eussent pu le faire les patrons eux-mêmes. Le vagabond, revenu dans ses foyers, avait raconté les choses inouïes qu'il avait vues, et souvent ses paroles avaient provoqué plus d'un sourire d'incrédulité. Mais bientôt le South Warwickshire traversait une crise terrible. Les huit ou dix shellings que recevait le travailleur chaque semaine devinrent insuffisants pour les besoins de sa famille ; on vit bientôt s'agiter le spectre de la famine. Les fermiers refusaient d'augmenter les salaires parce que, disaient-ils, leurs prix de ferme étaient trop élevés. Les grands propriétaires alléguaient que leurs terres étaient louées selon leur valeur, et qu'ils ne pouvaient intervenir dans la crise. Cependant il était évident pour chacun que le fermier vivait dans l'abondance de toutes choses, que le propriétaire menait un train plus fastueux que bien des princes, et que l'ouvrier des campagnes mourait de faim. Le fameux paysan voyageur n'avait qu'un mot à la bouche : « la grève ». Peu à peu les esprits s'enflammèrent ; il eut bientôt autour de lui un certain nombre d'adeptes.

Dans un village voisin vivait un homme, simple journalier, qui depuis longtemps s'était improvisé prédicateur méthodiste. Par la supériorité de son intelligence, son caractère affable, sa parole persuasive, il avait acquis sur ses concitoyens une véritable influence. C'était Joseph Arch ; consulté, il approuva le mouvement dont l'impulsion était déjà donnée. Il consentit à provoquer la réunion d'un meeting et promit d'y prendre la parole. Réunir un meeting de journaliers paraissait alors un acte des plus audacieux, presqu'une révolution ; le projet, néanmoins, se réalisa. Il n'y eut ni prospectus, ni affiches, ni aucun de ces moyens de propagande

qui aujourd'hui sont les préliminaires nécessaires de ces sortes de manifestations. La nouvelle du meeting s'était répétée de bouche en bouche, on indiquait même le lieu où il serait tenu, on parvint à convaincre les incrédules, à réconforter les plus timides et à entraîner le plus grand nombre. On se réunit sous un grand marronnier qui, depuis, est demeuré célèbre. Le meeting contenait environ un millier de laboureurs qui furent harangués par Joseph Arch ; tous cédèrent à l'entraînement de sa parole. Sa grande idée, (cette idée semblait alors pleine de grandeur et d'audace, elle ne nous paraît à nous que bien ordinaire et assez terre à terre) était d'imiter les ouvriers des villes et de constituer les laboureurs en Trades-Unions. Elle fut accueillie avec enthousiasme ; chaque jour des groupes nouveaux se constituaient. Arch continua ses meetings, qu'il animait du feu de sa parole. Le mouvement tout entier était naturellement dans ses mains.

Quand on constate que l'agitation était déjà commencée depuis six semaines lorsque la nouvelle en parvint à Londres, on peut bien affirmer qu'elle était essentiellement agricole, qu'elle ne fut dirigée ni soutenue à son origine par aucun élément étranger et que la scène où elle se déroula était profondément isolée des grands courants de la vie politique. Mais bientôt arrivèrent sur les lieux les reporters des journaux, qui éclairèrent les faits d'une vive lumière. M. Auberon Herbert, M. Edward Jenkins et avec eux une pléiade d'ardents réformateurs, entrèrent en scène et se jetèrent dans le mouvement. Des meetings se réunirent dans tous les villages, et bientôt M. Arch se vit escorté par des membres du Parlement, des chefs de parti, et d'autres auxiliaires sur la coopération desquels il avait été loin de compter. Les laboureurs, avec leur grossier bon sens, n'étaient pas hommes à abandonner le chef du mouvement, ni à se mettre à la remorque d'aucun par politique. On avait craint tout d'abord que cette organ sation des ouvriers des campagnes ne versât tout simpl

ment dans l'ornière de l'agitation politique ; mais il n'en fut rien. Ils acceptèrent le concours de M. Herbert, sir C. Dilke, Odger et Georges Potter, pour la seule organisation du mouvement, mais ils n'avaient nulle envie de voir l'entreprise sortir de ses limites naturelles. D'un autre côté les laboureurs en tant qu'ils étaient capables de s'élever jusqu'à une conception politique, se sentaient plutôt attirés vers les libéraux pour combattre les torys. Ce fut pour tout le monde une véritable surprise. On avait cru généralement qu'une race, élevée depuis des générations sous la tutelle des grands propriétaires et des pasteurs et surtout sous celle de leurs femmes, dressée et enrégimentée par les chefs du torysme, n'aurait aucune des tendances politiques qu'elle manifestait ainsi tout à coup. Des gentilshommes conservateurs, frappés dans leurs illusions, ne tardèrent pas à affirmer leur ressentiment. Presque partout ils combattirent le mouvement des laboureurs. Quelques-uns l'attaquèrent dans un langage qui dépassait toutes les bornes.

M. Disraéli se jeta en avant, se constituant le champion de l'aristocratie féodale et de la gentilhommerie rurale. Un des grands plaisirs de l'auteur de « Vivian Grey », lorsqu'il pouvait se dégager des étreintes de la vie parlementaire, était de jouer au gentilhomme campagnard. Dans « Guy Mannering », l'avoué Gilbert Glossin, qui est parvenu à mettre la main sur un domaine, tient surtout à passer pour un gentilhomme campagnard, aussi donne-t-il une demi-couronne au mendiant qui, pour flatter sa manie, l'a appelé du nom de sa terre, selon l'ancien usage encore en vigueur en Ecosse, à l'égard des Landlords. M. Disraéli semblait avoir la même ambition. Par sa naissance, sa nationalité, son éducation, son extérieur même, et son penchant naturel à juger toutes choses, il n'avait rien du caractère anglais. De toutes les classes de notre société, celle qui par son génie, son tempérament, ses traditions, semblait

offrir le moins d'affinité avec M. Disraéli, était certainement celle des grands propriétaires fonciers. Il semblait cependant mettre une sorte d'orgueil à se confondre avec les hommes de cette classe ou du moins à se donner pour un des leurs ; c'était un curieux spectacle que M. Disraéli, présidant à certaines époques de l'année, les fêtes champêtres où on donnait en prix au vénérable laboureur qui avait, sans le secours de la paroisse, élevé la plus nombreuse famille, une veste de drap bleu avec boutons de cuivre, offerte par la générosité des Landlords. Il était vraiment édifiant de voir la solennelle gravité avec laquelle il complimentait et bénissait le bienheureux lauréat ; de l'entendre rappeler qu'une vie de privation, de labeur, était bien récompensée lorsqu'on avait la gloire de recevoir, à 70 ans, dans une cérémonie publique, l'habit bleu à queue d'hirondelle ; il flétrissait avec indignation la légèreté des citadins, des journalistes et autres gens de même valeur qui osaient ridiculiser d'aussi touchantes cérémonies ; il y avait là toute une mise en scène dont la caricature elle-même ne saurait exagérer les côtés ridicules. Dans une de ces allocutions, Joseph Arch cite un des bienheureux paysans qu'avait honoré ce prix Monthyon et qui, dans un jour de triomphe, avait pu revêtir cette singulière robe d'honneur. Il n'en avait pas moins fini ses jours dans une maison de refuge ou probablement on ne lui permettrait même pas le dimanche de porter la fameuse veste bleue, aux boutons de cuivre. Quoiqu'il en soit, M. Disraéli était certainement l'homme le moins apte et cependant le plus désireux de devenir le champion de la gentilhommerie rurale ; aussi lorsque éclata le mouvement dont nous venons de parler, on le voit se jeter en avant et revendiquer l'honneur de défendre l'état de choses établi. Il affirmait hautement que tout était pour le mieux : les laboureurs du Midland et des comtés du Sud lui semblaient autant de Corydons dans une nouvelle Arcadie, doués, comme le berger de sir Philip

Sidney (1), d'une jeunesse éternelle, et célébrant sur ses chalumeaux les charmes de la vie champêtre.

La question fut portée devant la Chambre des Communes et elle conduisit au moins à ce résultat d'appeler l'attention publique sur le sort du laboureur anglais. Une polémique sans importance, mais qui avait son côté piquant, s'éleva entre M. Newdegate et les partisans de M. Arch. Comme propriétaire et tory exalté, M. Newdegate était l'adversaire naturel de la ligue des laboureurs. Un des meetings de Londres où Joseph Arch prit la parole, se trouva présidé par le cardinal Manning. C'en fut assez pour éclairer M. Newdegate. Il se mit à crier sur les toits qu'il venait de découvrir un nouveau complot papiste, et il accusa M. Arch de n'être autre chose qu'un émissaire déguisé, un agent des jésuites. Le pauvre homme qui naguère encore n'était qu'un obscur laboureur, prêcheur méthodiste assez écouté dans un petit village, se voyait tout à coup acclamé par la moitié de l'Angleterre comme l'apôtre d'une nouvelle révolution sociale, et dénoncé par les Torys comme le champion d'une infâme Jacquerie; son nom retentissait chaque jour dans l'enceinte du Parlement, il était dans la bouche de tous les hommes d'Etat; il passait pour l'agent secret du Vatican, et il lui fallait se défendre contre l'accusation de préparer l'avènement du régime républicain.

Cette agitation des masses rurales eut pour conséquence nécessaire de mettre en lumière l'injustice dont elles avaient été victimes, lorsque dans la loi de réforme électorale on les avait laissées en dehors de la vie politique. Cette faute fut vivement reprochée au gouvernement, et M. Gladstone reconnut franchement que cet état de chose ne pourrait durer longtemps. En fait, au moment de la réforme électorale, personne ne supposait les populations des campagnes suffisamment éclairées pour pouvoir

(1) Sir Philip Sidney, auteur anglais du temps d'Elisabeth, a écrit un poème pastoral : « l'Arcadia ».

prendre part au scrutin. Le mouvement du Warwickshire après s'être traduit tout d'abord par une grève, prit deux directions parallèles ; d'un côté on vit se constituer une association permanente des laboureurs, sur le modèle adopté par les ouvriers des villes, d'un autre côté, le courant affecta un caractère politique. Les populations rurales, par l'entremise de leurs leaders, firent alliance avec les novateurs des grandes cités, pour obtenir l'égalité politique des villes et des campagnes, ou, pour mieux dire, l'émancipation des paysans. Cette émancipation, elle avait pris naissance sous le marronnier autour duquel Joseph Arch avait réuni son premier meeting. Le paysan anglais était le dernier venu sur la scène politique, il arrivait après le nègre de Virginie et le serf de l'empire moscovite ; mais il ne ressemblait en rien à ces derniers ; pour lui, il n'y avait pas de plus grand homme que celui qui était sorti de ses rangs pour prêcher l'émancipation. Joseph Arch, le rude et ardent prédicateur, ne soupçonnait guère en prenant la parole à l'ombre de son marronnier, qu'il prononçait les premiers mots d'un nouveau chapitre de notre histoire nationale.

Nous pouvons ici consacrer quelques lignes au procès Tichborne dont nous avons déjà parlé. Un individu, récemment revenu d'Australie, affirma son droit à la propriété du titre et des terres dépendant de la baronnie de Tichborne et lança une demande en justice contre le baron alors en possession. Il était, disait-il, le Roger Tichborne qu'on croyait avoir péri dans le naufrage de « la Bella », alors qu'elle faisait voile de Rio-Janeiro pour l'Angleterre. Le procès Tichborne est certainement un des plus curieux qui se soit engagé sur une simple question d'identité. Ce qui nous paraît aujourd'hui le plus étonnant c'est le crédit, la popularité et la sympathie dont « le demandeur », comme on l'appelait alors, était parvenu à s'entourer. C'était évidemment un imposteur, il ava[it] du moins contre lui toutes les preuves affirmatives

négatives qui peuvent concourir à la manifestation de la vérité. Ceux mêmes qui voyaient en lui le Roger Tichborne depuis longtemps disparu, ne lui trouvaient aucune ressemblance avec le jeune homme qui s'était embarqué sur « la Bella » et qu'on croyait avoir péri dans son naufrage. Le fameux « demandeur » était absolument dissemblable du Roger Tichborne qu'on avait connu dans le public, non seulement par son extérieur, mais aussi par les traits du visage et par l'éducation. Celui qui avait sombré avec « la Bella » ou qui du moins avait disparu avec elle, était un jeune homme grêle, délicat, presque chétif, d'une éducation sinon accomplie, du moins soignée, qui avait toujours vécu dans un milieu élégant, comme en témoignait son langage et sa tenue ; treize ans après, revenait d'Australie un Roger Tichborne d'une prodigieuse obésité, de l'ignorance la plus grossière, qui avait oublié à la fois et les manières distinguées de sa classe, et le nom de ceux avec lesquels il avait le plus souvent vécu, même celui de sa mère; c'est cet homme qui se disait l'héritier du nom et de la fortune des Tichborne. Limitée à ces seuls détails, l'histoire n'avait rien que de banal ; c'était une simple tentative d'escroquerie, demeurée sans résultat ; on en voit de semblables chaque jour ; le cas de Tichborne atteignait seulement un degré supérieur d'audace et de ridicule. Mais le piquant de l'histoire, c'est qu'en dépit de toute vraisemblance, la mère de Tichborne elle-même, et un grand nombre de ceux qui l'avaient connu dans sa jeunesse, croyaient à la légitimité de la revendication, leur intelligence et leur sincérité ne pouvaient être suspectées. Il semblait cependant bien impossible qu'un personnage étique comme le prince Hall ait pu en quelques années devenir un Falstaff ; mais Falstaff n'avait que plus de mérite d'avoir persuadé au public qu'il était bien le prince Hall; il était d'autant plus surprenant qu'il ait pu réussir à inspirer à une foule de gens une confiance aveugle en sa personne et dans

son aventure. Le faux Roger Tichborne éprouva devant la Cour l'échec le plus complet. Il fut clairement établi qu'il avait échafaudé pièce à pièce toute une œuvre d'imposture. Poursuivi à son tour pour tentative d'escroquerie, il fut déclaré coupable et condamné à quatorze ans de travaux forcés. Cependant des milliers de personnes, parmi lesquelles des ignorants et des gens éclairés, continuèrent et continuent encore de nos jours à le considérer comme victime d'une erreur judiciaire. Cet étrange procès fut le signal d'un mouvement grotesque et tout à fait nouveau. Cette imposture ridicule engendra d'autres impostures. Le procès Tichborne ouvre à l'étude de la crédulité humaine un champ plus vaste que l'histoire de Johanna Southcote, de Mary Tofts, de Perplin Warbecth, ou du spectre de Cock Lane.

CHAPITRE LXII

LA CHUTE DU GRAND MINISTÈRE

Les premiers jours de 1873 furent marqués par un événement qui, quelques années plus tôt, eût causé une profonde sensation. Dans les circonstances actuelles, il produisit relativement peu d'impression dans le monde politique. Louis Napoléon, ex-empereur des Français, venait de mourir dans sa maison de Chilshurst, comté de Kent. Après sa détention à Wilhemshohe, dans le duché de Cassel, où il avait été traité avec tous les honneurs d'une hospitalité royale, l'empereur déchu s'était réfugié en Angleterre. Il s'était retiré à Chilshurst avec sa femme et son fils, et il y vivait dans une sorte de demi-retraite qui n'était pas sans grandeur. Il était devenu une sorte de favori de l'opinion publique. A la crainte et à la répulsion qu'il avait inspirées, avait succédé dans l'opinion une réaction subite. On peut dire qu'il eut un instant de popularité. Il se montrait volontiers en public ; c'est ussi qu'on le vît assister à la conférence de M. Stanley, aventureux correspondant du New-York Hérald, qui enait d'explorer l'Afrique et d'y retrouver le docteur ivingstone. Depuis longtemps la santé de l'ex-empereur

était très chancelante. Il avait de toutes manières abusé de ses forces ; en peu d'années il avait vécu plusieurs existences. Depuis déjà longtemps ses amis attendaient sa mort, de semaine en semaine, presque de jour en jour. Il mourut le 9 janvier, l'événement n'eut que peu de retentissement. Peut-être même sa mort ajouta-t-elle encore au discrédit dont l'avait frappé sa chûte. Pendant vingt ans il avait tenu la première place sur la scène du monde. Sa politique avait dominé les affaires de l'Europe, comme la citadelle domine la cité qu'elle commande. L'univers entier suspendu à ses lèvres, écoutait avec intérêt ses moindres paroles. A tort ou à raison son influence s'était répercutée sur tous les points du globe. On avait vu briller ses armes de la Crimée à la Cochinchine, d'Alger à Mexico. Sur un signe de lui, l'Autriche, brisée à Solférino, avait dû évacuer la Lombardie ; et une Italie nouvelle s'était levée sur l'horizon européen. Il lui avait suffi de souffler un mot à l'oreille de Maximilien, l'archiduc d'Autriche, pour l'envoyer au-delà des mers fonder un nouvel empire, et y trouver au lieu d'une couronne une fin prématurée. Garibaldi avait été châtié à Mentana. Rien d'étonnant qu'à une certaine époque, un homme si heureux se soit considéré comme le favori et l'enfant gâté de la fortune.

Mais le désastre de Sedan changea brusquement l'aspect des choses ; à quarante années de vagabondage, de vie obscure, d'entreprises enfantines et presque ridicules, couronnées par l'exil et la prison, et flétries par le mépris du monde entier, il avait vu se succéder vingt années d'éblouissants succès et de pouvoir suprême ; tout cela pour aboutir à Sedan et venir ensuite s'éteindre dans sa silencieuse retraite de Chilshurst. Il avait étendu sur la France et l'Europe « l'ombre de sa gloire », et maintenant, selon l'expression de John Evelyn, tout cet édifice glorieux ro lait dans la poussière. Dans une de ses chansons na léoniennes, Béranger, parlant de la chute de Napoléon

rappelle aux rois de l'Europe de dures vérités : « Ceux qui se « rient aujourd'hui de son exil, ont rampé autrefois autour « de son trône, et portent encore au front la poussière qu'y « a imprimée le talon du vainqueur ». L'Europe, à une certaine époque, avait certainement subi l'ascendant de Louis Napoléon et avait aussi quelque peu rampé autour de son trône. On l'avait pris pour un politique impénétrable, infaillible, et d'une sagesse surhumaine. On avait vu en lui un Brutus, qui pendant longtemps avait joué l'imbécile pour cacher les inspirations qui l'agitaient. Lorsqu'arriva sa chûte, le bon public, faisant un retour sur lui-même, crut découvrir qu'il n'avait eu affaire qu'à un idiot jouant le rôle d'un prophète inspiré. L'opinion, dans les derniers temps, paraissait cependant revenue à une appréciation plus bienveillante et plus juste. Dans la première partie de sa carrière, il avait vécu longtemps à Londres obscur et ignoré dans une chambre meublée de King Street, St-James ; quand il fut proclamé empereur on plaça sur la façade de la maison une inscription commémorative pour perpétuer le souvenir de son séjour. Pendant son voyage à Londres, alors qu'il était au faîte de la puissance et de la gloire, il passa à cheval devant son ancienne demeure, et jetant un regard sur l'inscription, il prononça quelques mots sans doute très profonds et pleins d'à propos qui firent le tour de la presse et méritèrent l'admiration du monde entier. Lorsqu'il revint à Londres, après Sedan, il passa peut être encore devant son ancienne demeure, mais la presse n'en souffla mot. L'inscription, il est vrai, ne fut pas enlevée ; on crut devoir la respecter, bien que Napoléon fût tombé pour toujours ; ce seul fait est la meilleure mesure que nous puissions donner des sentiments qu'éveillèrent chez le peuple anglais le retour de Napoléon après sa défaite.

La mort paraissait alors poursuivre sans relâche son œuvre de destruction parmi les historiens et les hommes de lettres qui ont illustré notre époque. Lord Lytton, le

brillant romancier, l'auteur dramatique si aimé du public. l'incomparable orateur parlementaire, mourait le 18 janvier 1873. Le docteur Livingstone le courageux missionnaire qu'ont immortalisé ses hardies explorations, était à peine retrouvé, grâce à l'énergie de M. Stanley, qu'on apprenait sa mort. Tout d'abord on ne crut pas à la nouvelle, qui si souvent déjà s'était trouvée inexacte. Il fallut l'évidence même pour persuader à l'Angleterre que c'en était bien fait de cette longue carrière si exclusivement consacrée à une noble et grande entreprise. John Stuart Mill mourait le 8 mai 1873 à Avignon, où il s'était fixé et où reposaient déjà les dépouilles mortelles de sa femme. Une grande intelligence venait de s'éteindre, telle fût du moins l'impression générale. M. Mill représente certainement l'intelligence la plus pure, la plus élevée, la plus éprise de l'amour du vrai qui ait été mêlée aux affaires de notre époque. C'est dans ses dernières œuvres publiées après sa mort qu'on le voit, désireux avant tout d'atteindre la vérité, s'engager sur un tout autre terrain que celui où l'avaient retenu jusqu'alors les habitudes de son esprit et l'éducation de ses premières années. Il exerça sur l'opinion et sur la marche des idées une influence incalculable. Cette influence, depuis quelques années, a semblé décroître, néanmoins la plupart des œuvres de M. Mill sont de celles qui défient les épreuves du temps. Dans ses études philosophiques, il fait preuve d'une sincérité et d'une hardiesse d'investigation qui agiront comme un levain fécond sur les générations même les plus indifférentes et les plus cyniques.

Le 19 juillet, un accident imprévu, une chûte de cheval. mettait fin à la carrière de Samuel Wilberforce, l'énergique, l'éloquent évêque de Winchester, qui, par ses aptitudes si variées, a fait l'admiration de ses contemporains. Toutes les branches des connaissances humaines avaient tenté son ambition, dans toutes il avait presque réussi. Chaque homme, chaque méthode particulière appliquée aux ques-

tions les plus variées, avaient été pour lui un objet d'études. C'était à la fois un grand orateur sacré, un grand orateur parlementaire, un savant, un homme d'esprit et un homme du monde accompli. Selon le mot fâmeux de Dryden, mais dans une acception différente et plus élevée, « il pouvait incarner en lui les caractères les plus variés » mais ce fut avant tout un honnête homme et un bon évêque. Le lendemain même de sa mort expirait aussi lord Woestbury, qui avait été lord chancelier; esprit distingué et le premier légiste de son temps, il était doué d'une verve ironique et d'un impitoyable esprit de raillerie qui dût plus d'une fois lui attirer les malédictions de ses victimes. Malgré ses grandes qualités, il ne comptait guère dans sa carrière que des échecs qu'il faut en partie attribuer au peu d'élévation de son sens moral. Bien souvent aussi, il faut le reconnaître, il fut victime de sa propre bonté : soit pour une cause, soit pour une autre, sa carrière ne fut qu'une suite ininterrompue d'insuccès. Notons aussi la mort du peintre Edwin Landseer, celle de sir Henry Holland, le célèbre médecin qui comptait parmi ses clients et ses amis personnels, les têtes couronnées et ce que la politique comptait de personnages les plus illustres. N'oublions pas non plus le géologue Sedgwick et le docteur Lushington, bien connu nonseulement par sa valeur personnelle mais aussi par l'amitié que lui avait témoignée lady Byron en lui confiant le secret des griefs qu'elle croyait avoir contre son époux. Quelque temps avant sa mort, à l'occasion de débats regrettables, il refusa de répondre même par oui ou par non aux questions qui lui étaient posées et de laisser soupçonner quoique ce fût des confidences qui lui avaient été faites.

Cette année qui vit défiler tant de morts illustres fut particulièrement difficile pour le gouvernement; il semblait être sorti des épreuves de la session parlementaire plus grand et plus puissant que jamais; mais l'attrait de la nouveauté dont il avait bénéficié à sa naissance allait

s'affaiblissant et cependant M. Gladstone n'était pas encore au bout de la tâche qu'il avait promis d'accomplir. De temps en temps, lorsque se produisait une élection nouvelle au Parlement, par suite de décès ou de démission, la victoire restait presque toujours à l'adversaire du gouvernement. Partout les conservateurs semblaient reprendre courage. On les voyait procéder avec un soin extrême à la réorganisation de leur parti. M. Disraéli lui-même parcourait le pays, tenant partout des réunions publiques devant lesquelles il prononçait ces allocutions que les Américains ont appelé « stump oratory », discours de carrefour. Partout il eut le plus grand succès. Au Crystal Palace de Londres, au « Free Trade Hall » et à « Pomona Gardani » à Manchester, au siège de l'association conservatrice à Glascow, on l'avait vu réunir des meetings considérables devant lesquels il avait non sans succès attaqué et ridiculisé le gouvernement. A Manchester il avait eu une expression des plus heureuses : « Nos adversaires, disait-il, sont arrivés au « gouvernement avec un programme impie, ayant pour « base la violence et la confiscation. Maintenant que leur « œuvre est achevée, quand je les vois à la Chambre « s'aligner devant moi sur les bancs ministériels, « ils m'apparaissent comme autant de cratères éteints ». Dans son administration des choses de la marine, le gouvernement avait joué de malheur. Plusieurs navires de l'Etat avaient sombré. L'organisation des services était certainement défectueuse, et la surveillance tout à fait insuffisante. Dans un de ses discours, M. Disraéli avait fait allusion aux difficultés de la question Irlandaise et au mouvement nouveau qui paraissait déjà agiter le pays. Le « Home Rule » venait en effet d'affirmer tout à coup sa puissante organisation.

L'agitation des « Home Rulers » devait son origine l'initiative des protestants irlandais. Le « Disestablisment » de l'Eglise d'Irlande avait suscité en eux la ha

de M. Gladstone et le mépris du gouvernement anglais et de ses coteries politiques. Bientôt ils en arrivèrent à cette conviction que désormais les diverses sectes irlandaises, sans aucune distinction de parti, devaient ne tenir aucun compte des promesses du gouvernement et ne plus se fier qu'à elles-mêmes et à l'union de toutes les forces vives de la nation. Les protestants irlandais se lancèrent dans le mouvement, les uns cédant à l'ardeur naturelle de leur tempérament, les autres par désespoir, d'autres enfin par pur patriotisme ; mais à côté de ces divers mobiles il y avait depuis longtemps, dans toutes les classes de la nation, le vif désir d'obtenir la constitution d'un Parlement irlandais. De tout temps on avait cherché la solution de ce problème : organiser un régime ayant pour base la représentation nationale. La pacification du pays ne s'opérait pas vite ; il ne pouvait du reste en être autrement. Ce n'était pas deux ou trois années de bon gouvernement qui pouvaient effacer les traces de la mauvaise législation qui, pendant des siècles, avait pesé sur le pays ; mais un grand nombre d'Irlandais des plus patients et des plus modérés constataient sans hésitation que la haine, ou au moins le mécontentement profond du peuple irlandais, ne céderait pas sous le charme de réformes aussi anodines que le « Disestablishment » de l'Eglise d'Irlande. Ils voyaient ce que les hommes d'Etat anglais ne voulaient ou ne pouvaient voir : La répulsion profonde qu'éprouvait la grande majorité de la nation pour la domination du Parlement anglais. Le sentiment national à tort où à raison avait atteint un tel degré d'intensité que de simples concessions de détail sur un point particulier de la législation, était impuissantes à le calmer. Pour ces hommes ›dérés il était évident que l'Angleterre se trouvait en ésence de cette alternative : ou accorder à l'Irlande un rlement national reposant sur des bases plus ou moins mocratiques, ou se résoudre à comprimer par la force

des insurrections sans cesse renaissantes et à faire peser sur le pays le joug que la Russie impose à la Pologne. Ils accueillirent donc volontiers le mouvement des « Home Rulers », profondément convaincus qu'ils ouvraient la voie à une réconciliation sincère entre l'Angleterre et l'Irlande, fondée sur l'égalité politique des Royaumes-Unis. L'auteur, on le comprendra sans peine, ne peut critiquer les aspirations des « Home Rulers » ; mais il veut avant tout établir ce fait historique que les chefs du mouvement croyaient en toute sincérité marcher à la solution du grand problème qui, depuis si longtemps, mettait l'Irlande aux prises avec l'Angleterre, et avoir découvert le meilleur moyen de jeter les deux pays dans les bras l'un de l'autre.

Le « Home Rule » était déjà dans son plein épanouissement lorsque survinrent en Irlande diverses élections partielles. Ce fut le Home Rule qui servit partout de plate-forme électorale ; et partout il sortit triomphant. La direction de ce nouveau parti appartenait de droit à M. Butt qui venait de rentrer au Parlement après avoir été écarté longtemps de la vie politique. M. Butt était un homme remarquable, possédant à un égal degré la science du droit et les connaissances historiques les plus variées. Il avait abordé la vie politique comme conservateur et adversaire de O'Connell. Il était devenu un des orateurs de cette réaction protectionniste, dont l'existence éphémère avait un instant étonné le pays. Il avait été recueilli par les chefs de ce mouvement qui ne brillaient ni par l'intelligence ni par les moyens oratoires et qui ne pouvaient décider des hommes comme M. Disraéli à se charger plus longtemps d'une cause désormais perdue. M. Butt était un juriste de premier ordre qui jouissait du plus grand crédit parmi les hommes de sa profession. Depuis longtemps déjà, dans le barreau Irlandais, il n'avait plus rival. En 1848, à Clonmel, il avait pris part à la défense Meagher et de Smith O'Brien, et lorsqu'éclata le mou

ment Fenian, il plaida pour plusieurs des insurgés. Peu à peu il s'éloigna des conservateurs et se rapprocha des nationalistes. Pour un motif ou pour un autre, les Torys l'avaient tenu à l'écart. Parmi les documents historiques de cette époque, se trouve une lettre d'un des membres les plus habiles et les plus éclairés du parti conservateur, dans laquelle, entre autre avis, il conseille « d'acheter Butt ». Le cynisme même de ce conseil prouvait que son auteur connaissait assez peu celui qu'il croyait à vendre. M. Butt, sans doute, manquait de prudence et administrait mal ses affaires privées. Il s'était souvent trouvé dans de tels embarras qu'on pouvait le croire capable de chercher à en sortir par tous les moyens possibles ; mais sa probité politique était inébranlable et son caractère chevaleresque le portait tout naturellement à l'oubli de ses intérêts les plus légitimes. Les chefs conservateurs le négligèrent sans doute parce qu'ils le voyaient peu à peu s'écarter de leurs rangs. Peut-être aussi leur attitude fût-elle inspirée par d'autres motifs tout à fait personnels. Pendant quelque temps M. Butt disparut complètement de la scène politique ; et lorsqu'il reparut ce fut comme « leader » d'un nouveau mouvement : le « Home Rule ». Il n'y avait pas alors en Irlande un homme politique qui pût rivaliser avec lui. C'était un orateur à la fois plein de puissance et de charme ; il était très au courant de notre histoire constitutionnelle et de la procédure parlementaire ; et grâce à la vivacité et à l'énergie de sa parole, il pouvait dominer et conduire les meetings monstres qui se tenaient alors en Irlande. On vit donc surgir dans la Chambre des Communes un parti Home Ruler complètement organisé. Il se recruta aussitôt des membres Irlandais élus avant la naissance du mouvement ; on se trouva tout à coup en face d'une résurrection subite des aspirations constitutionnelles qu'avait engendré l'esprit nationaliste irlandais et qui paraissaient sommeiller depuis la mort d'O'Connel, et l'échec en 1848 de l'insurrection de la jeune Irlande.

La constitution du parti Home Ruler créait évidemment à M. Gladstone des difficultés nouvelles. La presse et les hommes politiques anglais ne soupçonnèrent pas d'abord toute la puissance du mouvement. Aucun homme d'Etat, disait-on, ne devait prêter l'oreille à de telles réclamations ni même condescendre à les discuter ; il fallait simplement les combattre comme un fléau public et traiter les mécontents comme ces enfants pleureurs à qui on dit de se taire et d'aller se coucher. M. Gladstone n'était pas homme à traiter de la sorte une question politique ; il s'appliqua au contraire très scrupuleusement à comprendre le caractère et le but du mouvement. Il prit conseil de quelques Irlandais les plus distingués, il répondit même aux demandes qui lui furent formulées avec convenance et ne négligea rien de ce qui pouvait l'éclairer sur l'état de la question. Pour quelques patriotes exaltés, l'attitude de M. Gladstone était une faiblesse, une sorte d'encouragement au désordre, une complicité coupable avec les misérables qui poursuivaient le démembrement de l'empire. Il était dès lors certain que dès l'ouverture du Parlement, on verrait se fonder un parti Home Ruler, et les conservateurs les plus absolus s'accordaient avec un certain nombre de libéraux, aux convictions assez tièdes, pour rendre la politique irlandaise de M. Gladstone responsable de cette nouvelle agitation. On s'imaginait volontiers que si les Irlandais avaient obtenu en partie les satisfactions auxquelles ils avaient droit, leur devoir était de se tenir pour satisfaits : s'ils étaient assez pervers et assez ingrats pour manifester de nouvelles exigences, la responsabilité d'une si noire ingratitude remontait au ministre qui avait été assez fou pour leur donner un commencement de satisfaction. L'orage semblait donc s'amonceler de tous côtés autour du gouvernement libéral. Non seulement les conservateurs reprenaient courage, mais la Chambre des lords, de plus en plus audacieuse, avait maintes fois manifesté l'intention de traiter avec la plus grande indépendance

mesures qui lui viendraient de la Chambre des Communes.

Chaque fois que les pairs commencent à se sentir solides et à invoquer leur dignité, on peut toujours être certain que le gouvernement n'a pas derrière lui une opinion publique bien résolue. Le Parlement se réunit le 6 février 1873 ; le discours du trône annonçait le dépôt immédiat d'un projet de loi ayant pour objet de régler l'enseignement universitaire en Irlande. « Il consacrera, disait la Reine, « un progrès nouveau de l'instruction publique en Irlande « et témoignera, dans toutes ses dispositions, du respect le « plus scrupuleux pour la liberté de conscience. » Le 13 février suivant, M. Gladstone déposait le projet de loi. L'esprit de réforme qui animait le gouvernement avait atteint un degré d'intensité véritablement remarquable. Cette même nuit, à la même heure, il soumettait au Parlement deux grands projets de lois qui, pour des esprits lents et timorés, devaient paraître révolutionnaires. L'un réorganisait l'enseignement universitaire en Irlande. L'exposé des motifs en était lu par M. Gladstone à la Chambre des Communes ; l'autre avait pour objet de supprimer la juridiction de la Chambre des lords comme tribunal de second degré et instituait à sa place une Cour d'appel composée de magistrats de l'ordre judiciaire. Ce dernier projet fut déposé par lord Selborne, autrefois connu sous le nom de sir Roundell Palmer, qui avait été nommé lord chancelier après la démission de lord Hatherley, que l'état de sa vue condamnait momentanément à un repos complet.

Malgré le caractère radical de la proposition de lord Selborne, elle fixa relativement peu l'attention publique. Tout l'intérêt se portait alors sur le projet de M. Gladstone, qui suscitait les plus vives critiques. L'organisation de l'instruction supérieure en Irlande était pleine de contradictions. Il y avait deux universités : celle de Dublin, d'un caractère lusivement protestant, et la Queens'Université, qui osait sur des bases exclusivement laïques et que les efs de l'Eglise catholique avaient pour ce seul motif mis

à l'index. Dans un pays dont le sixième de la population était catholique, l'une des universités ne pouvait, par ses statuts, accepter les catholiques ; l'autre, par sa constitution, était incompatible avec leur foi religieuse. Ce tableau paraîtra peut-être un peu sévère, il n'a cependant rien d'exagéré. Le remède pouvait paraître tout simple ; les catholiques eux-mêmes demandaient la création d'une université catholique. Ils avaient contre eux la plupart des Anglais qui considéraient qu'autoriser la création d'une université catholique était une sorte d'abdication des droits de l'Etat en matière d'instruction publique, et que l'Etat ne pouvait se résoudre à subventionner de ses fonds une institution appartenant à une secte dissidente. A cela les catholiques répondaient que la seule crainte d'imposer à l'enseignement universitaire national un sacrifice d'amour-propre purement platonique, n'était pas une raison suffisante pour exclure les cinq sixièmes de la population irlandaise de l'enseignement supérieur ; que l'université de Dublin était avant tout une institution d'Etat, et que la Queens'Université, également subventionnée par le Trésor Public, reposait sur des principes qui excluaient de son enseignement la grande majorité des catholiques.

Le projet de M. Gladstone affectait un caractère de loyauté très propre à concilier les prétentions contradictoires de chacune des personnes intéressées au débat. Il proposait de faire de l'université de Dublin une sorte d'université centrale qui rayonnerait sur tout le pays ; elle ne devait pas seulement constituer un corps enseignant, on lui reconnaissait le droit de délivrer des diplômes. Trinity-Collège, les collèges de Cork et de Belfast, l'Université catholique, institution purement privée et sans existence légale, faisaient partie intégrante de la nouvelle université. Le collège de Galway était suppprimé, la faculté théologique était détachée de Trinity-Collège, et sa direction confiée au conseil qui représentait l'ancienne

Eglise officielle d'Irlande. Ni la théologie, ni la philosophie, ni l'histoire contemporaine ne devaient entrer dans le programme de la nouvelle Université. Le conseil de direction devait se composer de vingt-huit membres qui, pour la première fois, seraient désignés dans la loi elle-même. Pendant dix années, il était pourvu aux vacances, alternativement, par les membres mêmes de l'Université et par le gouvernement. Après cette première période, quatre membres étaient renouvelés chaque année, leurs successeurs étaient nommés : l'un par la Couronne, l'autre par le Conseil directeur, un autre par les professeurs, et le quatrième par le Sénat. Les collèges dépendant de l'Université avaient le droit de nommer un ou deux membres du Conseil, selon le nombre d'élèves que chacun d'eux pouvait compter. Le budget de l'Université était alimenté dans des proportions diverses par les revenus de Trinity Collège qui étaient considérables, par les donations, les droits scolaires des étudiants et les propriétés qui étaient devenues libres après la suppression de l'Eglise officielle d'Irlande. Trinity Collège et chacun des autres établissements universitaires étaient libres d'organiser à leur gré leur administration particulière. Ainsi donc, M. Gladstone voulait établir en Irlande une Université centrale à laquelle pourraient s'affilier les collèges existants et ceux qui pourraient se fonder dans l'avenir ; chacun d'eux avait une part de direction dans l'Université, tout en restant libre d'adopter pour lui-même telle mode d'administration qui lui conviendrait, et de revêtir à son gré un caractère religieux ou purement laïque. La loi leur ouvrait donc une carrière sans limite et établissait le principe d'une égalité absolue. L'Université ne pouvait être dominée par l'esprit d'aucune secte, car son enseignement ne comprenait aucune des connaissances humaines qui sont la proie des controverses quotidiennes et qui étaient formellement bannies du programme de tous les concours. Chaque collège, dans son enseignement intérieur, était libre

d'enseigner à son gré la théologie, la philosophie et l'histoire contemporaine. Mais l'Université centrale restait, à l'égard de cette partie de l'enseignement, sur un terrain de neutralité absolue et la tenait pour inexistante.

Ce projet parut d'abord devoir mériter l'approbation de tous et répondre à la satisfaction générale. Tous ceux qui prirent la parole dans cette première séance lui donnèrent leur approbation sans réserve. On observait cependant, dans certaines parties de la Chambre, un silence de mauvais augure auquel succéda bientôt un murmure qui semblait plein de menaces. A mesure que le projet était plus sérieusement examiné, il trouvait moins en moins de faveurs des deux côtés de la Chambre. Le lendemain matin, le « Daily News », qui semblait devoir soutenir tous les projets du gouvernement, se livrait à une critique dont les termes courtois et mesurés n'atténuaient qu'imparfaitement le caractère hostile. Bientôt les défauts du projet furent évidents pour tout le monde : son plus grand inconvénient était de ne satisfaire personne. Il consistait à mettre en pièces, pour les jeter dans le même moule, les trois ou quatre systèmes alors en vigueur, sans qu'on pût espérer par ce moyen satisfaire aucune des sectes et des partis politiques dont on se flattait d'éteindre les querelles par une réforme si radicale. Les non-conformistes anglais repoussaient avec indignation l'offre de subventionner une éducation affectant un caractère religieux. Les protestants irlandais se plaignaient amèrement de voir briser le vieux système universitaire de Dublin. Les catholiques qui, depuis longtemps, réclamaient une Université catholique, ne trouvaient dans le projet aucune satisfaction. Les chefs de leur église se déclarèrent résolument contre le projet de loi. Ceux qui prisaient avant tout le développement des grandes études, criblaie[nt] d'épigrammes cette Université nationale qui n'aurait ri[en] à voir avec la philosophie et l'histoire contemporain[e]

Rappelons que M. Mill avait déjà professé cette théorie, que l'histoire est une des connaissances humaines qu'on peut le mieux cultiver soi-même. Il était certainement difficile de concevoir en Irlande une Université nationale enseignant l'histoire contemporaine à la satisfaction des diverses sectes religieuses, et de tous les partis politiques qui se partageaient le pays. Il serait vraiment trop naïf de prétendre que l'histoire consiste seulement dans l'étude des faits ; il n'est pas un chapitre, même le plus simple, qui comporte un exposé de faits assez évidents par eux-mêmes pour apparaître à tous les yeux sous des couleurs identiques. Deux hommes éminents venaient d'étudier à la fois la même période de l'histoire d'Angleterre et de l'Irlande ; l'un et l'autre avaient scruté dans les archives de l'Etat les mêmes collections de documents, et de cette étude faite dans des conditions identiques, ils étaient arrivés à des conclusions diamétralement opposées, non seulement quant à l'interprétation des faits, mais quant aux faits eux-mêmes. Comment traiter toute la partie de notre histoire qui concerne la carrière politique d'O'Connell, de manière à satisfaire les Orangistes de l'Ulster et les catholiques de la province de Munster ? Est-il possible d'imaginer l'Université de Londres ouvrant une chaire d'histoire contemporaine et mettant au concours une étude sur la carrière politique de M. Gladstone et de lord Beaconsfield. Les difficultés que présentait l'enseignement de l'histoire dans une Université nationale irlandaise, semblaient suffire à elles seules pour condamner à un échec certain toute tentative de fondation d'une institution centrale de cette nature. Etait-il possible, en réalité, de concevoir une Université nationale Irlandaise satisfaisant aux désirs contradictoires de toutes les sectes religieuses ? A notre sens, une lle œuvre n'était réalisable qu'à la condition de sacrifier ɘs programmes de l'enseignement au point que l'insti-ıtion elle-même ne présenterait plus qu'une utilité

contestable. Les plaintes qui bientôt s'élevèrent de tous les côtés de la Chambre semblaient des plus fondées : « Vous dépouillez, disait-on, plusieurs institutions et vous « n'arrivez à satisfaire aucun des mécontents. »

L'opposition contre le projet de loi ne fit que croître de jour en jour. Le professeur Cairnes, dont la santé chancelante faisait déjà prévoir la fin prochaine, fut le chef de cette opposition qui combattait le projet de loi au nom de la haute culture intellectuelle de la jeunesse irlandaise, dont les intérêts semblaient menacés. Tous les non-conformistes anglais combattaient la loi, ainsi que les conservateurs, et bientôt il fut évident qu'en seconde lecture elle ne serait même pas votée par les députés irlandais. Ce fut sur un amendement que s'engagea la lutte. Il fut présenté le 3 mars par M. Bourke, frère du feu lord Mays. Les débats durèrent quatre nuits : ils furent brillants et passionnés. M. Disraéli triomphait, et sa joie ajoutait encore à l'éclat de son éloquence. Il railla M. Gladstone, lui reprochant d'avoir pris les clameurs des non-conformistes pour la voix de la Nation : « Voilà quatre ans, « s'écria-t-il, que vous agissez ainsi, vous avez dépouillé « les églises, menacé toutes les institutions et toutes les « dotations qui depuis longtemps sont acceptées par nos « mœurs publiques. Vous vous êtes immiscé dans les « affaires de tout le monde ; vous avez soumis à votre « examen toutes les professions libérales et poursuivi de « vos vexations toutes les branches de notre commerce. « Personne n'est plus sûr de son bien ; personne ne sait « ce qui pourra demain constituer son devoir. A mon « sens ce pays en a depuis longtemps assez de la politique « de confiscation. » L'exagération d'un tel langage était évidente, mais cette exagération même répondait aux sentiments de la Chambre, et M. Disraéli connaissait son auditoire et ne se méprenait pas sur ses dispositions.

Lorsque M. Gladstone se leva pour répondre vers la de la quatrième séance, il était évident pour tous qu

victoire ne serait pas longtemps indécise. Comment pouvait-il en être autrement. Partout il ne voyait que des adversaires. Il était assailli de tous les côtés à la fois. Le Sénat de l'Université de Dublin aussi bien que les prélats de l'Eglise romaine avaient condamné son projet. Une députation des députés irlandais était venue lui annoncer franchement qu'ils ne pourraient le soutenir. Son discours contrasta singulièrement avec les allures triomphantes et pleines de défi qu'avaient affectées M. Disraéli. Il se montra tout à la fois résolu et plein de dignité, mais c'était déjà la dignité du vaincu qui se retirait sans défaillance et sans bravade. Il fit en quelques mots allusion à sa rupture avec les députés irlandais, dont il avait été l'allié si dévoué, et qu'il avait mené à ces grandes conquêtes qu'on appelle le « Disestablishment » et le « Land'Bills ». Ces accents, pleins de sincérité et d'une noble émotion ébranlèrent plus d'un Irlandais qui avait conscience de ce que son pays devait à ce grand homme d'Etat. Il était cependant impossible de reconnaître que la mesure proposée fût une satisfaction aux demandes des catholiques irlandais. M. Gladstone était le premier ministre anglais qui eut jamais risqué son portefeuille et sa popularité pour la défense des intérêts de l'Irlande, et par une singulière cruauté du sort, c'était surtout les votes des députés irlandais qui allaient le précipiter du pouvoir. C'est en effet ce qui se produisit. La loi fut certainement passée en seconde lecture à une grande majorité si les membres irlandais, qui ne pouvaient voter pour le ministère, s'étaient seulement abstenus de voter contre lui. On attendait avec anxiété le résultat du scrutin qui confirma toutes les prévisions ; le ministère était battu par une faible majorité : 287 voix contre 284. Le 'and ministère libéral tombait devant une majorité de 'ois voix. Comme le héros de la ballade de Schiller, deux is le brave nageur s'était jeté à l'eau pour saisir sa proie la seconde fois il n'avait pas reparu.

Le ministère ne tomba pas sur le coup. Cependant M. Gladstone et ses collègues envoyèrent leur démission à la Reine, qui fit appeler M. Disraéli. Mais M. Disraéli crut prudent de refuser l'offre qui lui était faite, ne croyant pas possible de gouverner avec la Chambre actuelle. Il avait observé avec attention les progrès du parti conservateur et il était convaincu que bientôt il arriverait au pouvoir; il connaissait par expérience les amertumes auxquelles s'expose un ministre qui veut gouverner sans majorité dans la Chambre des Communes. Il fit plus tard une peinture assez gaie du malheureux ministre condamné à vivre dans une semblable situation. La force respective des partis dans la Chambre ne lui permettait pas, disait-il, d'accepter le pouvoir. Ses amis lui conseillaient de recourir à la dissolution, mais il refusa, répondant non sans raison que s'il était facile pour un ministre au pouvoir de dissoudre le Parlement, c'était une tâche autrement mal aisée pour le chef d'un cabinet qui, avant de dissoudre, devrait préalablement reconstituer son personnel administratif. Il pouvait bien, disait-il, former un gouvernement et faire la dissolution au mois de mai suivant, mais alors il manquerait de plate-forme pour les élections générales. Le rôle de l'opposition était du reste des plus difficile, elle n'avait pas de programme tout prêt sur lequel elle pût demander au pays de se prononcer dans une élection générale. Le projet de loi sur l'Université irlandaise n'était pas une question qu'on pût poser devant le pays. M. Disraéli du reste ne pouvait la déférer aux électeurs, puisque la Chambre des Communes venait de la trancher conformément à son opinion. La situation était étrange, deux hommes d'Etat luttaient non pour s'emparer du pouvoir, mais pour en éviter la responsabilité. Force fut donc à M. Gladstone et à ses collègues de reprendre leurs portefeuilles et de s'en tirer de leur mieux, il n'y avait p d'autre issue. M. Disraéli refusait d'assumer dans circonstances actuelles la responsabilité du gouverr

ment. C'était la meilleure attitude qu'il pût prendre dans l'intérêt de son parti. Monsieur Gladstone reprenait donc le pouvoir, il revenait aux affaires presque malgré lui; il était fatigué et découragé. Sa santé s'était profondément altérée sous l'action du travail incessant qu'il avait consacré aux affaires publiques et auquel, sous l'impulsion de sa généreuse nature, il s'était laissé entraîné sans aucun souci de sa propre conservation. Il avait conscience que dans les circonstances actuelles, il allait voir son influence décroître et son autorité de plus en plus contestée. Néanmoins il croyait devoir céder à la nécessité des événements et il accepta une fois encore la présidence du conseil. Son premier soin fut de seconder M. Fawcet qui présentait alors un projet de loi pour abolir dans l'Université de Dublin. C'était alors tout ce qu'il pouvait faire pour l'instruction supérieure en Irlande.

Le règne des libéraux touchait à sa fin. Pendant l'automne, ils avaient vu tourner contre eux quelques élections partielles. Presque partout on commençait à voir les conservateurs triompher bruyamment; M. Gladstone crut devoir introduire quelques modifications dans son ministère. M. Lowe abandonna la chancellerie de l'Echiquier où il n'avait eu qu'un médiocre succès; M. Bruce quitta le ministère de l'Intérieur où il n'avait pas été plus heureux. M. Gladstone gardait pour lui-même les fonctions de premier lord de la Trésorerie et de la chancellerie de l'Echiquier, suivant en cela l'exemple de M. Ritt et de plusieurs autres hommes d'Etat; M. Lowe prenait le ministère de l'Intérieur, M. Bruce était élevé à la pairie sous le nom de lord Aberdare et devenait Président du Conseil à la place du marquis de Ripon dont la démission était acceptée. M. Childers quittait la chancellerie du duché de Lancaster, et les attributions toutes fictives de cette charge étaient données à M. Bright, dont la santé s'était améliorée et qui rentrait dans le cabinet. M. Bawter avait donné sa démission de secrétaire de la

Trésorerie, à la suite de ses difficultés avec M. Lowe, qui avait passé certain contrat sans le consulter et qui avait même refusé de se concerter avec lui. Selon l'impression générale, M. Childers abandonnait la chancellerie du duché de Lancaster parce qu'il prétendait au poste de chancelier de l'Echiquier que M. Gladstone avait pris pour lui-même. Tous ces changements et les commentaires auxquels ils donnaient lieu n'étaient pas de nature à fortifier l'autorité du gouvernement. En réalité le gouvernement des libéraux s'en allait en pièces. Lord Salisbury, dans un banquet conservateur, exprimait cette conviction : « que bientôt on allait pouvoir *arracher les dents et couper les griffes du cabinet libéral ;* on se réjouissait, disait-il, de sentir le pays à l'abri des innovations révolutionnaires, par ce seul fait que pendant quelques temps au moins le ministère libéral, ayant perdu ses dents, ne pourrait plus mordre. »

C'est M. Gladstone lui-même qui porta le coup fatal à sa propre administration. Vers la fin de 1873, les conservateurs gagnaient un siège à Exeter. Au commencement de 1874 ils en gagnèrent un autre à Stroud. Le Parlement était convoqué pour le 5 février. Pendant la nuit du 24 janvier, des bruits étranges commencèrent à circuler dans les cercles politiques de Londres. A table, dans les salons, dans les fumoirs, on se groupait pour se communiquer mystérieusement la nouvelle du jour. A tout instant on envoyait chercher des nouvelles au ministère. Les bureaux des journaux étaient encombrés, le télégraphe ne cessait de fonctionner. Le lendemain matin la nouvelle était dans tous les journaux. M. Gladstone, tout à coup, s'était décidé à dissoudre le Parlement et à chercher dans une élection nouvelle le salut du ministère libéral ; il envoyait à ses électeurs une adresse qui, malheureusement, était trop longue pour exercer sur le public une action utile. Ce que l'on comprit bien cependant c'est que M. Gladstone voulait éviter l'humiliation de voir s'effondrer sous la

l'autorité dont l'avait investi le mouvement de 1868; et en tout cas il ne voulait pas se laisser amoindrir et se trouver impuissant à réaliser tout ce que pouvait exiger de lui l'intérêt public; il voulait se retremper dans un verdict populaire et contracter un nouveau bail avec le pouvoir; une fois ces bases posées, il se proposait d'introduire une série de réformes financières parmi lesquelles se trouvait la suppression complète de l'impôt sur le revenu. La surprise fut générale dans le pays. Lorsque M. Gladstone dévoila brusquement ses projets, la plupart de ses collègues dans le cabinet qui, jusqu'alors, n'en avaient même pas soupçonné l'existence, partagèrent la stupéfaction de tous. Dans le Royaume-Uni le sentiment public était presque unanime pour blâmer une semblable mesure. Partout on reprochait à M. Gladstone d'avoir commis un coup de tête indigne d'un homme d'Etat. Chacun, pour divers motifs tirés de son intérêt personnel, maudissait tout bas sa précipitation. Pour nous, il manquait sans doute de sang-froid, de correction et de prudence; mais son acte ne manquait ni de courage ni de grandeur, il pouvait être impolitique, mais il ne pouvait compromettre sa popularité. Les politiciens libéraux se trouvaient atteints à un moment où ils avaient besoin de toutes leurs forces. et leurs récriminations étaient bien naturelles. Le pays, au contraire, admira l'originalité d'un ministre qui dédaignait de conserver un seul instant le pouvoir, du moment où il ne se croyait plus soutenu par la confiance populaire. L'acte de M. Gladstone était certainement une erreur, mais en tout cas c'était une erreur généreuse qui procédait de sa nature fière et chevaleresque.

M. Gladstone, par sa résolution subite, surprenait les électeurs; peut-être ces derniers surprirent-ils à leur tour M. Gladstone. Ils étonnèrent certainement bien des gens et s'étonnèrent eux-mêmes. Les élections eurent pour résultat de déplacer complètement le pouvoir. Dans quel-

ques jours la majorité libérale avait disparu, M. Gladstone se lança vaillamment dans la lutte. Il tint un meeting en plein air à Blackeath avec une énergie qui rappelait le souvenir de O'Connell, mais le mouvement réactionnaire était irrésistible. Quand le résultat général du scrutin fut connu, on put constater que les conservateurs obtenaient cinquante sièges de plus que ne leur avaient accordé jusqu'ici les prévisions optimistes des libéraux qui avaient eu la témérité de compter à leur avoir les sièges conquis par les Home Rulers. M. Gladstone, selon l'exemple donné six années plus tôt par M. Disraéli, avait aussitôt déposé son portefeuille ; c'en était fait du grand ministère libéral. l'énergie réformatrice qui pendant trois ou quatre années avait fourni une brillante carrière et accompli des merveilles était épuisée; plusieurs causes avaient concouru à la chûte du ministère Gladstone. Il avait d'abord lui-même commis des fautes graves, quelques-uns de ses membres l'avaient en outre fortement discrédité. De grands intérêts s'étaient ligués contre lui. La part une fois faite à ces diverses influences hostiles, on constate que la principale cause qui précipitait du pouvoir le gouvernement libéral, fut une sorte de lassitude générale qu'éprouvait une population sans doute fatiguée des grandes choses et qui n'hésitait pas à reconnaître comme un des personnages d'un roman de Charles Reade, l'horreur que lui inspirent les héros. L'électeur Anglais étant fatigué des actes héroïques, il voulait changer d'exercice.

Si le ministère libéral eût consenti à rester quelques jours de plus au pouvoir, il aurait eu la satisfaction d'annoncer l'heureuse issue d'une bien regrettable expédition. Nous venions de terminer une guerre obscure qui, sans ajouter à la gloire de nos armes, ne pouvait faire honneur qu'aux chefs qui la dirigeaient; tout le mérite de ces sortes d'expédition consiste à en finir au plus tôt en épargnant le plus possible la vie du soldat. La guerre des Ashantees avait été la conséquence d'un malentendu.

Les Ashantees sont de fières et belliqueuses tribus de la Côte d'Or, à l'ouest du continent africain. Ils avaient déjà guerroyé avec les Anglais en 1824 ; il leur était même arrivé de battre un de nos corps de troupes composé d'un millier d'hommes environ, et ils avaient pu emporter chez eux comme trophée le crâne de Charles Mac Carthy, notre commandant en chef. Plus tard ils furent battus, et ils traitèrent de la paix avec le gouverneur de nos possessions de la Côte d'Or. Cette colonie était alors gouvernée par M. Mac Lean, le mari de Miss Landon, connu dans le monde littéraire sous les initiales : « L. E. L. », et qui fut chez nous, à une certaine époque, une véritable célébrité. Cette célébrité, elle la devait en partie à sa valeur poétique, qui du reste n'avait rien de supérieur, mais surtout à ses malheurs qui l'avaient signalée à l'attention publique. En 1863, ainsi qu'on l'a vu plus haut, le gouverneur de nos établissements de la Côte d'Or avait eu l'imprudence d'entreprendre tout à coup une expédition contre les Ashantees ; mais nos troupes, décimées par la maladie, avaient dû bientôt rentrer dans leurs campements.

En 1872, l'Angleterre avait acquis des Hollandais quelques possessions qu'ils avaient sur la Côte d'Or ; mais cette acquisition, comme la plupart des transactions de ce genre, devait nous conduire à des malentendus et à des difficultés qui bientôt aboutirent à la guerre. Le roi des Ashantees voulut exiger le tribu que lui avaient autrefois payé les Hollandais et refusa d'évacuer les territoires qui venaient de nous être cédés. On le vit bientôt engager les hostilités contre les Fantees dont la tribu comptait parmi nos plus braves alliés, et nos garnisons se trouvèrent bientôt engagées dans une guerre de partisans, la plus dure de toutes. La situation était pleine de danger ; si les Ashantees remportaient une victoire ou obtenaient seulement un succès momentané, toutes les tribus voisines se soulèveraient à la fois. Le gouvernement pris l'affaire au sérieux et organisa un corps expéditionnaire d'une

force respectable sous la direction d'un général expérimenté. Il avait pour objectif de profiter de la saison d'hiver pour pénétrer jusqu'à Coomassie, capitale des Ashantees et d'y frapper un coup qui apprendrait au roi ce qu'il en coûte de persécuter les colons anglais.

Lorsqu'il fallut arrêter le choix du général, le même nom vint sur toutes les lèvres, celui de sir Garnet Wolseley qui avait dirigé avec tant de succès l'expédition du fleuve Rouge en 1870. Ce général avait eu la bonne fortune de justifier les acclamations populaires dont il avait été l'objet. Sa nouvelle tâche était des plus arides. La difficulté n'était pas de battre les Ashantees. L'excellence de notre armement et de notre discipline nous donnait une supériorité évidente sur le champ de bataille. Le roi des Ashantees avait un allié encore plus redoutable que le général Janvier et le général Février, sur lesquels l'empereur Nicolas avait eu le tort de compter. Wordsworth, dans son noble chant sur Toussaint L'Ouverture, nous représente le malheureux chef plein de confiance dans l'avenir : le ciel, la terre et l'air étaient, disait-il, trois alliés redoutables qui devaient combattre à ses côtés ; chaque jour la moindre haleine du vent soufflerait pour le triomphe de sa cause. A proprement parler, le roi des Ashantees avait bien les mêmes alliés : la terre, le ciel et l'air de la Côte d'Or devaient au moment favorable combattre à ses côtés ; chaque jour la moindre haleine du vent soufflerait un air empesté dans les rangs de ses ennemis. Il fallait achever la campagne pendant la saison froide, si l'on ne voulait voir descendre sur le champ de bataille des alliés contre lesquels se fussent brisés tous les efforts d'un Alexandre et d'un César.

Sir Garnet Wolseley fut à la hauteur de sa tâche, de même que les matelots et les soldats qu'il conduisit au combat. Ainsi qu'on pouvait le prévoir, ils battirent Ashantees partout où ils purent les joindre. Ils se frayèr une route jusqu'à Coomassie, et forcèrent le roi à sig

un traité de paix dont le principal article consacrait l'abolition des sacrifices humains. Le corps expéditionnaire put évacuer le pays dans le délai prévu. Le succès de la campagne avait été une question de jours et presque d'heures. La victoire avait été en quelque sorte le prix de la course avec la fièvre et le soleil. C'était le 12 septembre 1873 que sir Garnet Wolseley avait quitté la côte anglaise, et le 21 mars 1874 il rentrait à Portsmouth après avoir accompli sa tâche. Cette expédition n'avait en elle-même rien de très glorieux, on eût pu facilement l'éviter; il n'est pas du tout certain que l'Angleterre ait été dans son droit, mais rien ne pouvait être plus flatteur pour l'amour-propre national que la facilité avec laquelle on avait mené jusqu'au bout cette heureuse campagne.

Le cabinet Gladstone avait dû faire face à l'une de ces terribles famines qui désolent périodiquement nos possessions du Bengale. Mais il était renversé avant d'avoir eu le temps de constater le succès qui avait couronné ses efforts. La résolution soudaine de M. Gladstone enlevait à ses collègues cette dernière satisfaction. Il léguait à ses successeurs une situation financière prospère; il leur léguait aussi la gloire d'une campagne heureusement terminée, et la gratitude d'une population tout entière sauvée des étreintes de la famine. L'histoire moderne de ce pays n'offre aucun exemple d'une chûte si soudaine. Il faut descendre pendant six années le cours des événements pour trouver un second exemple d'une catastrophe si imprévue. Le parti libéral s'écroulait comme l'empire français; il rappelait ce palais d'Aladin élevé dans une seule nuit sous le coup d'une baguette magique et qui ne laissait à la pointe du jour aucune trace de sa splendeur.

CHAPITRE LXIII

LA RÉACTION AU POUVOIR

Monsieur Disraéli ne fut pas long à former son ministère. Tout d'abord il réduisit à douze le nombre des portefeuilles. Lord Cairnes devint lord chancelier, lord Derby ministre des affaires étrangères.

Lord Salisbury eut le département des Indes. Ce choix était une satisfaction donnée non seulement aux conservateurs, mais encore à l'opinion publique. Pendant sa dernière administration dans ce même poste. Lord Salisbury avait fait preuve d'une véritable capacité et d'une grande possession de lui-même ; sa fermeté de caractère ses vues larges et libérales l'avaient désigné à l'attention publique. On le considérait déjà comme l'homme le plus distingué du parti conservateur. On vit avec plaisir M. Disraéli oublier les dissentiments qui l'avaient autrefois séparé de lord Salisbury, et lord Salisbury lui-même triompher des répugnances qu'il avait éprouvées vis-à-vis de M. Disraéli et des souvenirs pénibles de sa rupture vec le ministère conservateur à l'occasion du « Reform 'ill » de 1867. Lord Canarvon devint ministre des colonies. I. Gross, un avocat du Lancashire qui n'avait encore

jamais appartenu à l'administration, devenait ministre de l'intérieur. M. Gathorne Hardy obtenait le portefeuille de la guerre, et M. Ward Hunt celui de la marine. Sir Stafford Northcote que M. Gladstone avait initié à la science des finances, devenait chancelier de l'Echiquier. Le duc de Richmond, avec son caractère effacé mais plein de dignité, représentait à la Chambre des lords, comme président du Conseil, le chef du gouvernement.

Les libéraux semblaient avoir reçu un coup terrible. Le parti tout entier s'écroulait et semblait quant à présent incapable de se reconstituer après le choc qu'il venait de recevoir, rien n'était plus lamentable que l'aspect abandonné des bancs de l'opposition pendant la plus grande partie de cette session. Au comble des difficultés, M. Gladstonne annonçait tout à coup son intention d'abandonner la direction du parti libéral. Dans une lettre adressée le 12 mars 1874 à lord Granville, il exposait que pour plusieurs raisons qui lui étaient personnelles, il lui fallait assigner un terme à sa vie politique active et qu'il devrait bientôt décliner la responsabilité de diriger plus longtemps le parti libéral. Pour le moment il ne restait à sa tête qu'à titre purement provisoire et il ne pouvait disait-il, très nettement à lord Granville, assister que très irrégulièrement aux séances de cette session. Il ne fallait plus qu'une semblable défection pour achever la désorganisation du parti libéral. L'attitude nouvelle de M. Gladstone provoqua de sourdes récriminations qui au fond étaient bien justifiées.

Dans les conversations confidentielles, comme dans les discours publics, on faisait ressortir combien une telle conduite contrastait avec l'infatigable patience dont M. Disraéli avait fait preuve en soutenant pendant plusieurs années, à la tête de son parti, une lutte presque désespérée. M. Gladstone invoquait son grand âge; ma disait-on, M. Disraéli n'était-il pas encore plus vieux q lui? qui donc, demandaient les libéraux, nous a mis a

prises avec les difficultés présentes? N'est-ce pas le même homme qui nous abandonne en face de l'ennemi?

Pendant quelque temps, l'opposition paraissait à la fois dépourvue de chef et de programme : elle semblait n'avoir plus aucune raison d'être. Un instant il sembla, pour nous servir de l'expression si exacte et si concise de M. Clayden, dans son livre « l'Angleterre sous lord Beaconsfield », que l'opposition ne pouvait plus s'opposer à rien. Le dernier exercice financier du ministère s'était soldé par un excédent de 150 millions. Il était presque impossible, dans une pareille situation, de ne pas présenter un budget très satisfaisant. M. Ward Hunt s'efforça cependant de jeter quelque inquiétude sur l'état de notre marine lorsqu'il dressa l'état des dépenses de la flotte. Il annonça d'un air mystérieux qu'il n'entendait pas se contenter d'une flotte sur le papier, ni de vaisseaux fantômes. Ces paroles semèrent l'alarme dans le pays. M. Hunt avait fait, disait-on, une terrible découverte : le pays n'avait plus de flotte, il lui fallait maintenant en construire une de toutes pièces ; il fallait consacrer à cette œuvre tout l'excédent budgétaire. On voyait déjà l'ennemi profiter de ce que nos côtes étaient désarmées pour envahir le pays. Cependant M. Ward Hunt, obligé de s'expliquer, reconnut que ses déclarations n'avaient aucune portée. Il avait seulement voulu exprimer cette idée générale qu'on devait avoir une vraie flotte, mais il n'avait jamais prétendu que nos forces navales ne fussent pas sérieuses. La nation commençait à respirer, elle cessait de trembler pour la sécurité de ses rivages, l'excédent budgétaire se trouvait sauvé. Le cauchemar de l'invasion se dissipa de lui-même, et on cessa de voir les Allemands ou les Russes aborder la côte anglaise dépourvue de défense.

Deux projets de loi, ayant à peu près le même caractère, troublèrent un instant « le calme presque sacré », pour rappeler l'expression plaisante de sir Wilfrid Lawson, qui régnait dans le Parlement depuis l'avènement des conser-

vateurs à la défaite des libéraux. L'un consacrait l'abolition du patronage ecclésiastique en Ecosse ; l'autre intéressait le culte public dans l'Eglise anglaise. La loi sur le patronage ecclésiastique, présentée par le gouvernement, est assez heureusement appréciée par M. Clayden : « Ce projet de loi, dit-il, constituait en lui-même une mesure libérale, mais il avait une apparence réactionnaire, parce qu'il arrivait en retard de plusieurs générations ». Il enlevait au patron laïque (1) le droit de nommer aux fonctions ecclésiastiques dans l'Eglise d'Irlande et il le conférait non pas à tous les fidèles, mais seulement aux hommes appartenant à la paroisse. C'était ce droit de désignation par le patron laïque qui avait provoqué le schisme de l'Eglise d'Ecosse. Sous l'impulsion du docteur Schalmers, ainsi que nous l'avons vu dans un précédent chapitre, la mesure dont le gouvernement prenait l'initiative, ou même toute autre mesure analogue, eût pu prévenir le schisme de 1843 ; mais, en 1874, elle ne pouvait conduire à une réconciliation ; elle conférait le droit d'investiture aux fidèles de chaque église ; par cela même elle enlevait à l'Eglise d'Ecosse son caractère national pour la réduire aux proportions d'une simple secte. Au point de vue historique, cette réforme eût été sans importance si elle n'avait marqué un premier pas vers la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La présentation de ce projet de loi à la Chambre des Communes offrit cet intérêt particulier qu'elle amenât M. Gladstone, pour la première fois depuis l'ouverture de la session, à jeter dans le débat l'autorité de sa parole. Il combattit le projet de loi, mais sans aucun succès. M. Disraeli félicita l'orateur d'être venu reprendre sa place à la Chambre, et en quelques mots aimables il exprima l'espérance de le voir le plus souvent possible honorer de sa

(1) On donnait le nom de « lay patron » à celui qui, par la volonté du f dateur d'un bénéfice ecclésiastique, avait le droit de désigner le titulaire ce bénéfice ; ce droit était le plus souvent attaché à de grandes propri foncières.

présence les séances du Parlement; il ne pouvait, d'une façon plus gracieuse, couvrir d'un semblant de protection le rival qu'il avait vaincu.

La loi sur les manifestations extérieures du culte n'émanait pas de l'initiative gouvernementale. Elle fut présentée à la Chambre des Lords par l'archevêque de Canterbury et à la Chambre des Communes par M. Russell Gurney. Elle provoqua l'opposition de quelques membres du Cabinet, qui la combattirent publiquement; mais, quand il fût certain qu'on rencontrerait dans les deux Chambres une majorité favorable, M. Disraeli lui fit le meilleur accueil et la défendit comme une réforme dont il semblait revendiquer la paternité. Il parut même oublier en certaines circonstances que le projet n'émanait point de son initiative; à l'occasion de cette loi, on put constater les étranges difficultés que causaient à l'Eglise d'Angleterre ses liens avec l'Etat. Nous avons déjà précédemment essayé de peindre ce mouvement d'Oxford, qui avait voulu rajeunir l'Eglise nationale et lui infuser un sang nouveau, et qui depuis longtemps déjà avait eu pour conséquence de rejeter les plus illustres représentants du clergé anglican dans les bras de l'Eglise romaine. Ce mouvement eut encore d'autres conséquences. Son action suscita une effervescence générale dans les esprits; il répondait à la fois aux aspirations philosophiques d'une grande partie des fidèles, et il faut bien le dire aussi, au scepticisme d'un certain nombre. Une partie du clergé, désireuse de maintenir l'unité de la foi chrétienne, refusait d'admettre que l'Eglise d'Angleterre fût née de la réforme. Pour eux, leurs évêques étaient les vrais successeurs des apôtres, et le pasteur le véritable prêtre dans le sens spirituel du mot. Ainsi les « Tractarians, » comme on les appelait alors, se trouvèrent en opposition directe avec les Evangélistes; pour ces derniers, la Bible était la source de toute autorité; les autres, au contraire, suivaient la loi du Nouveau Testament, souverainement interprété par l'Eglise. Les « Tracta-

rians » se croyaient donc le droit de scruter en toute liberté les passages douteux de l'Ecriture ; pour eux, il ne pouvait plus exister d'opposition entre les textes sacrés et la science moderne, puisque l'Eglise avait reçu de Dieu un souverain pouvoir d'interprétation.

Les Tractarians (nous les appelons ainsi plutôt pour les distinguer de leurs adversaires que pour les désigner par une épithète caractéristique) se divisaient en deux sectes : l'une assez voisine de la libre-pensée, l'autre penchant vers les doctrines et le rituel de l'Eglise romaine. L'Etat intervenait fréquemment dans ces querelles purement dogmatiques. Tantôt on poursuivait des pasteurs qui avaient publié des brochures où ils prêchaient des doctrines peu orthodoxes, tantôt les cours ecclésiastiques ordonnaient des enquêtes pour rechercher si quelques pasteurs n'avaient pas introduit dans leur temple un rituel contraire aux lois de l'Eglise. Le goût de la mise en scène, qui paraissait pénétrer de tous côtés la Société anglaise, exerçait déjà une influence sur l'Eglise d'Angleterre. Les pasteurs et les sociétés religieuses aimaient comme les catholiques à orner leurs églises ; ils se montraient sensibles aux charmes et à la grandeur de la musique sacrée, au parfum de l'encens, à la douce lumière que tamisent les verrières décoratives ; ils aimaient les images, les symboles, et la pompe émouvante des grandes cérémonies. Les Evangélistes, étonnés, voyaient avec terreur l'Eglise, telle qu'il la comprenait, menacée d'un schisme profond.

D'un côté, le pasteur philosophe publiait des brochures pour démontrer que l'interprétation littérale de certains passages de la Bible étaient contraire au bon sens ; d'un autre côté, on voyait de hauts fonctionnaires de l'Eglise élever des autels, balancer l'encensoir, renouveler les génuflexions du prêtre catholique et même ouvrir des confessionaux. Les Evangélistes se recrutaient surtout dans la classe moyenne et dans les dernières couches de la société ; les autres virent venir à eux les riches qui

avaient quelque prétention à la culture intellectuelle, et en même temps la partie la plus pauvre de la population.

La loi qu'on invoquait souvent était impuissante à résoudre la difficulté. On ne pouvait poursuivre le pasteur qui avait collaboré à l'ouvrage publié sous ce titre : « Essais et Revues. » On ne pouvait empêcher l'auteur du premier article contenu dans ce volume, d'arriver à la dignité épiscopale ; le docteur Colenso ne pouvait être chassé de l'évêché colonial dont il était titulaire. On avait, en 1871, frappé de déchéance un pasteur pour cause d'hérésie ; il avait aussitôt fondé une religion nouvelle, ou du moins ouvert une église où le culte se célébrait d'après un rituel nouveau et qui était bondée de fidèles. Autant eût valu ne pas le poursuivre et le laisser dans les rangs du clergé, à côté de tant d'autres pasteurs que la loi ne pouvait atteindre, ou même, selon un exemple fréquent, mieux encore eût valu qu'il eût refusé de quitter son presbytère. Il était impossible de détruire le ritualisme par les moyens légaux. Cette manie d'apporter des innovations dans les formes extérieures du culte, provoqua souvent des scandales et des rixes sérieuses; le pasteur pouvait être d'accord avec ses fidèles pour orner l'Eglise et organiser des cérémonies nouvelles, mais souvent il s'attirait les protestations des voisins. On avait vu la foule envahir les églises et entraver l'exercice du culte, soit par le tumulte qu'elle provoquait, soit même par les violences dont elle se rendait coupable. De tels incidents scandalisaient la partie raisonnable de la population ; même ceux qui refusaient à l'Etat toute compétence religieuse, et qui ne pouvaient admettre que la vérité du dogme dépendit d'une décision judiciaire, demandaient que le gouvernement pût imposer sa volonté aussi longtemps que l'Eglise serait elle-même une institution d'Etat. Leur raisonnement était des plus simples : le gouvernement, disaient-ils, pourvoit au besoin de l'Eglise, à condition qu'elle prêche certaines doctrines. Le pasteur n'est jamais obligé d'enseigner des dogmes qu'il réprouve ; au

lieu d'agir contrairement à sa conscience, il peut toujours quitter les rangs de l'Eglise nationale. Nous n'avons pas la prétention de condamner ses opinions ; nous ne demandons pas qu'il soit poursuivi devant les tribunaux, mais nous lui reprochons de prêcher une doctrine quand il est payé par l'Etat pour en prêcher une autre. Nous engageons un professeur pour enseigner l'allemand, et nous constatons qu'il enseigne le français ; nous ne lui faisons pas un crime d'enseigner le français, nous lui disons seulement que son devoir est d'enseigner l'allemand, et s'il ne veut pas le faire, il doit céder la place à un autre qui aura meilleure volonté que lui. A ce raisonnement, les ritualistes répondaient : « Vous prétendez que nous sommes liés par les lois de l'Etat, nous prétendons n'avoir à obéir qu'aux doctrines de l'Eglise ; mais en admettant qu'il nous faille obéir à la loi laïque, prouvez que nous l'avions violée. Poursuivez-nous devant les tribunaux, servez-vous des armes dont vous disposez ; jusqu'à ce jour vous n'avez pu obtenir contre nous une seule condamnation. »

L'argument n'était pas facile à retorquer. La loi n'était pas aussi claire que l'eussent désiré les adversaires du ritualisme ; en outre, lorsqu'une condamnation était obtenue, il était souvent difficile de la mettre à exécution. Un pasteur ritualiste, suspendu de ses fonctions, n'en continuait pas moins comme auparavant à vaquer dans son église au service divin ; les fidèles ne protestaient point, et il continuait sans interruption à accomplir les mêmes cérémonies qui lui avaient valu sa condamnation. Souvent lorsque le pasteur avait été révoqué et son successeur désigné, on avait vu les fidèles prendre parti pour le pasteur condamné, et refuser d'admettre celui qui se présentait pour prendre sa place. La révocation demeurait sans effet, et le pasteur restait en fonctions comme si rien n'était arrivé. Une telle situation ne pouvait se prolonger longtemps sans compromettre l'existence même de

l'Eglise officielle : les uns répudiaient la tutelle de l'Etat, parce qu'elle était une atteinte à la liberté ; les autres parce qu'elle était impuissante à maintenir le principe d'autorité. On se trouvait dans la même situation que les Etats-Unis avant la guerre de Sécession, deux partis irréconciliables étaient en présence ; l'un des deux demanderait certainement la séparation.

C'est pour remédier à cette confusion, que l'archevêque de Canterbury proposa de régler, par une loi, le culte public. Il demandait que les fidèles lésés dans leurs droits pussent en appeler à l'autorité de leur évêque, et que ce dernier eût des pouvoirs suffisants pour interdire toute cérémonie qu'il croirait devoir condamner, ou qu'il pût au moins en référer à un juge spécialement désigné par la loi. La discussion du projet suscita des deux côtés de la Chambre de curieux dissentiments. La loi fut combattue par lord Salisbury à la Chambre Haute, et par M. Hardy à la Chambre des Communes. Elle fut attaquée de tous les côtés à la fois ; les uns la trouvaient trop douce, les autres trop sévère. M. Gladstone se lança dans le débat avec toute la fougue de ses plus belles années ; il reprocha au projet de loi d'attenter à l'indépendance spirituelle de l'église, dans le seul but de réprimer plus aisément les pratiques excentriques de quelques pasteurs. Sir William Harcourt, sollicitor général sous le cabinet Gladstone, défendit au contraire avec ardeur le projet du gouvernement. Il adressa à M. Gladstone de violentes apostrophes et adjura M. Disraeli de s'affirmer comme le vrai représentant de l'opinion publique, lui rappelant en termes passionnés qu'ayant mis la main à l'œuvre il ne pouvait plus reculer. M. Gladstone répondit à son ancien subordonné en quelques mots dédaigneux et railleurs, s'étonnant du flot d'érudition que sir William Harcourt venait tout à coup de répandre dans la Chambre des Communes. Le talent de sir William Harcourt commençait déjà à s'affirmer ; c'était un orateur puissant, aux allures presque

impérieuses, naturellement porté par son tempérament à ce genre d'argumentation terre à terre, et de personnalité impitoyable, auquel la Chambre des Communes n'est jamais insensible ; on aimait à l'entendre : sa voix était puissante et ses auditeurs n'avaient jamais la peine, pour suivre ses discours, de tendre l'oreille et de forcer leur attention. Jamais, dans ses raisonnements, il ne recourait aux subtilités qui eussent pu dérouter un instant la simplicité d'esprit du gentilhomme campagnard. Ses citations n'étonnaient point par leur nouveauté, elles s'offraient au contraire à l'auditeur sous l'apparence familière de vieux souvenirs qui, depuis longtemps, lui sont chers. Ces plaisanteries ne laissaient aucun doute sur leur portée ; tout son style était vigoureux et nettement accusé dans chacune de ses lignes. Nul mieux que lui ne savait sauver une situation compromise. Il étonna la Chambre, et sans doute s'étonna lui-même par l'immense érudition que quelques jours d'études lui permirent de jeter dans ce débat si aride et si épineux des réglementations ecclésiastiques ; il avait l'avantage d'être certain de ce qu'il avançait, dans une question de droit canonique si pleine d'incertitude ; il jetait des flots d'éloquence et de savoir avec l'assurance imperturbable d'un homme qui a consacré une vie entière à l'étude de son sujet. Peut-être, du reste, cette assurance n'appartient-elle qu'à celui qui n'a consacré à la question que les moindres instants dans son existence. Sans doute, lorsque sir William Harcourt, après avoir oublié ses lectures rapides sur l'histoire ecclésiastique, se rappelait le remarquable discours qu'il prononça devant le Parlement, il devait éprouver les mêmes étonnements qu'Arthur Sendennis qui, parcourant les vieilles revues où il avait écrit, se demandait d'où il avait pu tirer tant d'érudition.

M. Disraeli, dans sa réponse à sir William Harcourt, ne craignit pas de revendiquer la paternité du Bill, et de se

mettre à la tête de ses défenseurs. Il constatait que l'opinion publique sè prononçait très nettement contre les ritualistes, et que pour le moment elle ne voyait dans ce débat qu'une controverse purement théologique. L'attitude du premier ministre ranima sensiblement le tournoi oratoire, et provoqua une passe d'armes entre lui et lord Salisbury, qu'il accusa d'être passé maître dans l'art d'insulter et ridiculiser ses adversaires. Cette lutte parlementaire amusait le public, assez indifférent, au fond même de la question; on ne pouvait rien imaginer de plus divertissant et de plus gai. Bientôt on oublia la loi et les ritualistes eux-mêmes, pour ne s'attacher qu'à la lutte des partis politiques qui finissaient par se diviser à l'infini. C'était, en effet, un spectacle curieux de voir les conflits se renouveler chaque jour et éclater même entre les amis les plus intimes, et d'entendre le premier ministre cribler de ses saillies celui qu'il venait de remplacer au pouvoir. M. Gladstone résuma toutes ses objections contre le projet de loi, en une série d'amendements, mais il se garda bien de demander le scrutin public. La loi fut votée par les deux Chambres et fut sanctionnée par la Reine vers la fin de la session; elle n'a du reste jusqu'à ce jour eu d'autre utilité que d'engendrer des procès sans issue. Le gouvernement, aidé de ses nouveaux juges, engagea plus d'une fois la lutte contre les pasteurs réfractaires; il n'arriva, il faut le reconnaître, qu'à fournir aux pasteurs une occasion nouvelle de braver la loi et leurs supérieurs hiérarchiques. Le ritualisme était toujours debout: Il répondait sans doute au besoin de certaines natures que l'Eglise d'Angleterre, avec la froideur et la sévérité de son cérémonial, était loin de satisfaire. L'intervention de la loi produisit comme il arrive toujours en pareilles circonstances, des résultats tout à fait contraires à ceux qu'avait visés le législateur. Certains pasteurs ritualistes apparaissaient aux yeux de leurs fidèles non seulement comme des apôtres, mais comme des

martyrs ; quelques-uns, d'une valeur très ordinaire, par cela seul qu'ils étaient persécutés, se voyaient adorés de leurs paroissiens et surtout de leurs paroissiennes. Des hommes d'une piété sincère subissaient souvent l'influence d'alarmistes ignorants et présomptueux. En somme, au lieu de supprimer le ritualisme, la loi ne fit que le raviver.

Une réforme véritablement utile, qui marqua comme les premiers pas dans la voie d'une législation nouvelle, fut imposée au gouvernement par M. Plimsolle. Elle avait pour objet de protéger les matelots contre l'imprévoyance des armateurs, qui souvent leur faisaient monter des navires impropres au service. M. Plimsolle était arrivé à la fortune par son intelligence et son travail opiniâtre ; il était possédé d'idées humanitaires et s'intéressait avant tout au sort des malheureux. D'un tempérament ardent, il puisait toute sa force dans l'amour même de la cause à laquelle il s'était voué. Il avait la plupart des défauts des natures enthousiastes, mais il avait aussi leurs meilleures qualités. Son attention avait été appelée sur la situation de nos matelots de la marine marchande qui, dans l'état actuel de notre législation, étaient absolument à la merci de l'armateur. Le contrat d'assurance maritime était réglé de telle sorte, qu'il exposait aux plus grandes tentations les propriétaires de navire peu scrupuleux. L'assurance, dont les formalités étaient des plus simples, une fois contractée, qu'importait à l'armateur que le navire fût enseveli par les flots? Le matelot de la marine marchande, qui refusait de tenir ses engagements et de prendre la mer, était soumis à une législation tout à fait arbitraire. Il pouvait, sur une simple ordonnance du magistrat, être jeté en prison. Souvent le malheureux matelot signait son engagement à la légère, et sa signature donnée, il se trouvait irrévocablement lié. Le contra recevait sa sanction de la loi criminelle ; dans un aut métier, il n'eût relevé que de la loi civile. Selon M. Plim

solle, l'existence d'un grand nombre d'individus était compromise par des armateurs malhonnêtes, qui embarquaient des équipages sur des vieux navires pourris, couverts par l'assurance, et qu'ils abandonnaient sans scrupule à tous les hasards de la mer. Il citait le cas de matelots condamnés à la prison pour avoir refusé d'embarquer sur des navires hors de service qui, ayant pris la mer, n'avaient jamais atteint leur port de destination et étaient allés au fond de l'Océan.

On avait trouvé dans les poches des matelots dont les cadavres avaient été rejetés par les flots, des lettres à leurs amis, où ils exposaient leurs pressentiments et décrivaient le mauvais état du navire qui devait être leur tombeau. De telles monstruosités mettaient M. Plimsolle absolument hors de lui. Il entama une croisade contre certains armateurs. Il publia sa brochure : « Nos matelots, appel à l'opinion publique », dans laquelle il formulait des accusations terribles, auxquelles, il faut bien le reconnaître, il n'y avait rien à répondre. Les armateurs mis en cause en appelèrent aux tribunaux. Ils invoquèrent même l'autorité du Parlement, demandant aide et protection contre les violences d'un philanthrope qu'aucune considération ne pouvait arrêter. Le public ne se méprit point sur le caractère de M. Plimsolle, on vit immédiatement en lui un homme à qui on pouvait sans doute reprocher son exagération, quelquefois même des erreurs graves, mais dont le but était honnête et la cause sacrée. En tout cas, la question qu'il soutenait était digne de l'attention du Parlement; quelques-unes de ses attaques contre certaines personnes ne reposaient sur aucun fondement, mais de l'avis de tous, il n'avait que trop raison de condamner le système. M. Plimsolle présenta à la Chambre un projet de loi ayant pour objet d^- protéger la vie des matelots. Il contenait les dispositions les plus rigoureuses; chaque navire, avant de quitter port, devait être l'objet d'une visite obligatoire. Défense ait faite de surcharger le navire, de mettre les marchan-

dises sur le pont; les constructeurs devaient peindre sur la coque une ligne de flottaison, conformément aux prescriptions qui devaient être déterminées par la loi.

Cette proposition fut vivement combattue dans la Chambre, non seulement par les armateurs, mais encore par d'autres personnes qui trouvaient cette réglementation trop rigoureuse, et craignaient de voir le gouvernement assumer lui-même toutes les responsabilités des propriétaires de navire. Le 24 juin 1874, le projet fut soumis au scrutin public et rejeté par une majorité de trois voix ; 170 votèrent pour et 173 votèrent contre. Le gouvernement, frappé de la gravité de la question et du vif intérêt que lui portait l'opinion publique, résolut de présenter lui-même un nouveau projet de loi. Il le déposa au cours de la session de 1875. Il n'allait sans doute pas aussi loin que l'eût voulu M. Plimsolle, mais c'était un premier pas dans la voie d'une législation nouvelle, qui plus tard pouvait être complétée. Si ancien que fût ce projet, le gouvernement cependant ne crut pas devoir le soumettre d'urgence à l'examen de la Chambre, et à la fin de juillet M. Disraeli annonçait que quant à présent le gouvernement n'insistait pas pour l'adoption de cette même loi.

Le 22 juillet, la Chambre fut le théâtre de la scène la plus étrange. M. Plimsolle, furieux de son échec, perdit toute possession de lui-même. On le vit apostropher les armateurs qui siégeaient à la Chambre, les menacer de proclamer leur nom et de les clouer au pilori de l'opinion publique ; il traita de lâches ceux qui, disaient-ils, avaient envoyé à la mort tant de braves gens. Le président de la Chambre l'interrompt et lui fait remarquer qu'il manquait à son devoir en injuriant ainsi ses collègues ; mais il se répand de nouveau en vociférations, jetant plusieurs fois à la face de ses collègues l'épithète de lâche, et déclarant qu'il ne retirerait pas ses paroles. Il s'insurge contre l'autorité du Président, pousse des cris inarticulés, en montrant le poing aux membres de la majorité, et se précipite hors

de la Chambre, dans un état d'excitation qui touchait à la folie. M. Disraeli se lève alors et propose une motion, invitant le Président à rappeler à l'ordre M. Plimsolle, pour avoir troublé la séance de la Chambre. M. Sullivan, un des députés « home rulers » que les dernières élections générales venaient pour la première fois d'envoyer au Parlement, remarquable par son talent oratoire et son grand caractère, se précipite dans la Chambre pâle et hors d'haleine ; il s'efforce d'intervenir en faveur de M. Plimsolle : « M. Plimsolle, s'écrie-t-il, était vraiment malade et à peine responsable de ses actes ; il était en proie à une excitation cérébrale provoquée par un excès de travail et son amour passionné pour la cause dont il avait pris la défense ». Il demande à la Chambre de lui accorder un délai de huitaine pour se rendre compte de la portée de ses paroles. M. Fawcet et d'autres députés appuyèrent la proposition. Le gouvernement lui-même consentit à ce que la Chambre remit à huitaine le vote de sa motion. M. Plimsolle avait porté atteinte aux règlements, aux traditions et à la dignité de la Chambre : ceux mêmes qui partageaient son opinion ne pouvaient s'empêcher de reconnaître qu'il avait nui à sa cause et compromis son crédit personnel.

Ce scandale cependant eut le résultat le plus extraordinaire et le plus inattendu. C'est dans ces occasions que l'on voit le public pénétrer au cœur de la question plus vite et plus sûrement que la Chambre elle-même. Tout le monde convenait sans hésiter, que la conduite de M. Plimsolle constituait pour le Parlement une grave injure. On convenait qu'il avait été trop loin dans ses accusations, qu'il avait commis plusieurs erreurs, qu'il avait dénoncé des hommes tout à fait innocents, qu'il avait compromis une excellente cause par ses extravagances, son exagération et ses violences. Le public comprenait et admettait tout cela ; mais il se séparait de la Chambre, en ce sens que tout en comprenant et en reconnaissant les torts de

M. Plimsolle, il constatait sans hésiter que sur le fond de la question il était absolument dans le vrai. Tout en faisant la part à ses exagérations et à ses écarts de tempérament, il lui rendait cette justice que le premier il avait eu conscience de l'injustice dont souffraient les marins de la marine marchande, et qu'au fond il avait absolument raison. Le pays tout entier était donc fermement résolu à le soutenir; on vit quelques jours après se réunir de grands meetings qui tous votèrent la résolution en faveur de M. Plimsolle et de la réforme dont il était le promoteur. Aussi, lorsqu'il apparut de nouveau la semaine suivante à la Chambre des Communes, et fit de la meilleure grâce du monde les excuses les plus complètes pour le scandale qu'il avait causé, chacun comprit qu'il était maître de la situation, et que le gouvernement devrait à bref délai réaliser la réforme promise. M. Disraeli, se sentant la main forcée, déposa enfin un projet de loi sur la marine marchande, qui semblait ne pas devoir être voté sans difficultés, et qui devait être suivi d'une refonte générale de notre législation sur la matière. Le premier ministre, M. Disraéli revendiqua tout simplement pour lui-même et pour le gouvernement, le mérite d'avoir provoqué la scène qui avait scandalisé la Chambre des Communes. Il donna à entendre que, dans la conviction du gouvernement, on ne pouvait rien faire tant que l'opinion publique ne se serait pas prononcée, et il insinua, n'osant sans doute l'affirmer, que c'était en partie pour répondre au vœu du gouvernement que M. Plimsolle avait défendu sa cause avec tant de passion, et que l'opinion publique avait été ainsi mise en demeure de se prononcer sur une si grave mesure.

La nouvelle loi était sans doute insuffisante dans ses dispositions, mais elle n'en constituait pas moins un progrès dans le sens des réformes demandées par M. Plimsolle. Le gouvernement promettait du reste de la compléter en émendant notre système d'assurance maritime, ce qu

constituait, au dire du ministère, le point essentiel de toute réforme sérieuse. Aussi longtemps en effet que l'assurance maritime offrirait aux armateurs peu scrupuleux une tentation presque irrésistible, on n'arriverait pas à protéger d'une manière efficace la vie des matelots. La modification des règlements sur la construction des navires n'était qu'un remède bien insuffisant. Quels que fussent du reste les projets du gouvernement, ils allaient être entravés dans leur exécution par des questions autrement graves qui surgissaient tout à coup. La réforme de l'assurance maritime fut bien vite oubliée. Les questions les plus multiples, d'un ordre général le plus élevé, s'imposèrent à la fois au cabinet Disraeli et ne lui laissèrent ni le temps ni le goût de résoudre une réforme d'un intérêt tout privé, comme celle qui avait pour objet de protéger les matelots de notre marine marchande. Le gouvernement conservateur ne fit plus rien pour compléter cette série de réformes qu'il avait promises en arrivant aux affaires, et bientôt on vit encore M. Plimsolle troubler la Chambre par une autre explosion de passions. Le gouvernement essaya de provoquer contre lui la censure et le pays affirma de nouveau que M. Plimsolle, malgré son peu de respect pour les règlements parlementaires, était en communion absolue avec le sentiment public.

Le gouvernement parut cependant s'attacher pendant quelque temps à la réalisation obstinée de quelques réformes intérieures ; il présenta quelques projets de loi qui n'étaient ni complets ni très clairs et qui constituaient de simples raccommodages ; ainsi il rapiéçait une ancienne loi pour garantir au laboureur le bénéfice des améliorations qu'il aurait apporté à sa terre, mais il donnait à cette mesure un caractère purement facultatif qui lui enlevait toute sa portée ; presque toutes les réformes du cabinet conservateur avaient ce caractère général de n'être jamais obligatoires. C'était là comme le vice commun qui entachait toute son œuvre législative ; il

considérait sans doute comme un chef-d'œuvre d'habileté de proposer très haut la réforme d'une inégalité ou d'un abus et de donner en même temps à la loi nouvelle un caractère facultatif qui permettait à tous d'en éluder les dispositions. On disait par exemple à l'agriculteur : « Voici un « projet de loi qui vous assure la récompense de votre « travail et le remboursement de vos dépenses » et aux « propriétaires : N'ayez aucune crainte, notre loi n'a point « de caractère obligatoire, vous pouvez passer vos baux « sans tenir compte de ces dispositions, si vous obtenez de « vos fermiers un consentement qu'ils ne vous refuseront « certainement pas ». M. Cross, le ministre de l'intérieur, fit preuve cependant d'un esprit très pratique. Parmi les projets dont il eut l'initiative, nous devons rappeler la loi sur les logements ouvriers, qui donnait aux autorités municipales le droit de démolir et de reconstruire, sur leur ancien emplacement, les maisons insalubres.

Le gouvernement fit aussi de temps en temps œuvre de réaction. Il rendit à la Chambre des Lords sa compétence judiciaire du second degré qu'on avait cru définitivement condamnée. Sa circulaire aux capitaines de vaisseaux, concernant la réception à bord des esclaves fugitifs, ne laissa pas que de lui attirer quelques ennuis ; elle constituait en effet une reconnaissance formelle des droits du propriétaire sur son esclave. Il y eut comme une révolte de l'opinion publique indignée contre cette monstrueuse négation de notre politique traditionnelle, et la circulaire fut retirée pour faire place à des instructions nouvelles. Cette conduite n'avait rien dont on pût être fier. Le gouvernement essaya de se justifier en invoquant des précédents imputables au parti libéral, et il crut donner satisfaction à l'opinion publique en déclarant que l'esclave ne serait pas livré si sa vie devait être menacée aussitôt qu'il ne serait plus protégé par le pavillon anglais. Mais, disait-o au gouvernement, livrerez-vous la femme que son ravis seur a réduit à l'esclavage. Le gouvernement se trouvai

enserré dans un cercle de contradictions et de difficultés dont il essayait de sortir par toutes sortes de subterfuges ; il nomma commissions sur commissions, et recourut pour résoudre la question à mille moyens aussi peu sérieux les uns que les autres ; à la fin il lui fallut bien revenir à la reconnaissance de ce vieux principe que le pavillon anglais, sur terre comme sur mer, constituait pour l'esclave un asile inviolable. On n'entendait pas évidemment ordonner à la marine anglaise d'inviter à son bord tous les esclaves fugitifs, ni de se constituer en apôtre de la liberté individuelle ; mais en vertu d'un droit incontestable depuis longtemps reconnu, tout esclave qui montait à bord de nos vaisseaux ou qui mettait le pied sur le sol anglais, était par cela même libéré et ne pouvait plus être rendu à l'esclavage ; c'est devant ce principe que le gouvernement conservateur dût enfin s'incliner. Il lui était du reste impossible de résister à la clameur publique : quelques membres de la majorité menacèrent même de se séparer de lui ; ils insistèrent pour qu'on proclamât le vieux principe de l'inviolabilité de la liberté humaine, et qu'il fut interdit aux propriétaires d'esclaves de venir chercher leur proie sous les plis du drapeau national.

Que faisait pendant ce temps-là M. Gladstone ? Il semblait avoir abandonné les travaux parlementaires et s'être retiré presque complètement de la vie politique. Il était du reste très occupé d'un autre côté. Il était aux prises avec toutes les ardeurs d'une polémique littéraire. Il publiait une série d'articles pour établir que l'infaillibilité du pape conduisait fatalement les catholiques à accepter la loi de tout souverain soumis à l'autorité du Saint-Siège. Il soulevait une controverse pleine de tempêtes, en s'efforçant de prouver que le principe d'obéissance qui domine l'Eglise catholique était incompatible avec les principes de l'indépendance humaine, et que la doctrine de l'Eglise romaine était dans tous les pays l'ennemie jurée de la

liberté. Le cardinal Manning, le docteur Newman et d'autres publicistes de talent tenaient la campagne contre M. Gladstone, et les arguments succédèrent pendant longtemps aux arguments, sans que la controverse perdit rien de son âpreté. Les hommes politiques les plus sérieux ne pouvaient sans confusion constater cette attitude étrange, prise par un homme d'Etat qui, hier encore, avait en mains le gouvernement du pays. Cette controverse purement théologique, engagée par M. Gladstone, paraissait absolument incorrecte et indigne de son caractère. Les arguments qu'il développait eussent sans doute été à leur place dans la bouche d'un personnage quelconque, présidant à Exeter Hall un meeting évangélique, mais une polémique aussi acharnée, provoquée par un grand homme d'Etat était quelque chose de tout à fait nouveau dans le monde moderne. Partout on arrivait à cette conclusion que M. Gladstone avait renoncé pour toujours à reprendre à la tête de son parti la grande situation qu'il avait si longtemps occupée. Sans doute, disait-on, s'il eut conservé la moindre intention de rentrer de nouveau dans la vie politique, il ne se fut pas amusé à attaquer la foi religieuse des catholiques anglais. On ne pouvait croire que l'Angleterre remettrait à sa tête un homme d'Etat qui aurait offensé tout ce que l'Europe catholique comptait de souverains et de ministres.

Les malveillants insinuaient que M. Gladstone n'attaquait le pape et le Vatican que pour se venger des hauts dignitaires de l'Eglise irlandaise, qui avaient combattu et fait rejeter son projet de loi sur l'Université d'Irlande. M. Gladstone n'avait sans doute obéi à aucune passion personnelle en engageant une lutte, que ses véritables amis, quel que fût le parti auxquels ils appartinssent, n'avaient pu s'empêcher de déplorer. En fait, il avait toujours eu une tendance très marquée à la controverse religieuse. Son tempérament et ses goûts étaient ceux d'un ecclésiastique Après les fatigues et les dégoûts de la vie politique,

s'était jeté dans la polémique religieuse comme dans une sorte de délassement. Carteret, tombé du pouvoir, se retira en riant, nous dit Macauley, entre ses livres et sa bouteille. C'est dans le culte des auteurs grecs que Fox vint se reposer des fatigues de la vie politique. Talleyrand se réfugiait dans son whist. M. Gladstone cherchait son repos dans la controverse religieuse. Son ardeur n'était pas moindre que s'il se fut agi du budget ou du Bill de réforme. Il attaquait le pape comme il eût attaqué M. Disraéli ; quand il parlait du Vatican, il lui semblait noyer l'opposition tory sous les flots de sa rhétorique. Cette ardeur faisait sourire les uns et soupirer les autres. Ses amis se désolaient, alors que ses adversaires ne se sentaient pas de joie. Il semblait ne devoir jamais se relever d'une pareille chute. M. Disraéli avait dit un jour : « il y a eu un Palmerston », il devait maintenant être tenté de dire « il y a eu un Gladstone ».

Au commencement de 1875, M. Gladstone avait formellement renoncé à son rôle de chef du parti libéral, à la Chambre des Communes. La difficulté était de lui trouver un successeur. Deux hommes semblaient, par leurs talents, au-dessus de toute compétition : M. Bright et M. Lowe. Mais il était bien reconnu que la santé de M. Bright ne lui permettrait pas d'assumer une tâche si lourde, et que M. Lowe n'avait aucune des qualités nécessaires à un chef de parti. Sir William Harcourt, non plus que M. Goschen, n'avaient assez de poids : leur temps n'était pas encore venu. Il fallait réellement choisir entre M. Forster et lord Hartington. Mais M. Forster savait qu'il s'était aliéné les non-conformistes par certaines dispositions introduites dans la loi sur l'instruction publique. Aussi crût-il prudent de refuser une situation qui eût été intenable. Par suite d'éliminations successives, lord Hartington se trouvait être le seul possible. Il faut le reconnaître cependant, s'il n'eût été le fils d'un grand seigneur whig, personne n'eut jamais pensé à faire de lui

le leader du parti libéral. Cependant, il faut le reconnaître, il donna plus qu'il n'avait semblé promettre. D'une nature droite et énergique, il sut, par une pratique de chaque jour, acquérir toutes les qualités d'un véritable orateur parlementaire. On lui sut gré du courage et de la modestie pleine de franchise avec laquelle il entreprit la tâche redoutable de succéder à M. Gladstone et de tenir tête à M. Disraéli.

CHAPITRE LXIV

ENCORE LA QUESTION D'ORIENT

Le gouvernement parut bientôt animé d'un esprit nouveau. Il devenait de plus en plus évident que M. Disraéli n'avait pas pris le pouvoir, uniquement pour satisfaire à la réclamation des agriculteurs, ni pour fermer, comme le demandait le ministre de l'Intérieur, M. Cross, les mauvais lieux qui pullulent toujours dans les bas fonds de toutes les grandes cités. On savait que le premier ministre caressait de plus nobles ambitions. On ne le croyait pas capable de s'intéresser outre mesure aux modestes réformes que réclamait notre législation intérieure. Se trouvait-il en présence d'une loi nouvelle, consacrant un véritable progrès; il était capable de la combattre tout d'abord, et ensuite de la soutenir en élargissant ses bases. Naissait-il une question théologique plus ou moins saugrenue, il était homme à soutenir la religion de ses épigrammes et à défendre la cause des anges par une série de paradoxes clinquants. Mais il était surtout porté vers les champs plus vastes et plus brillants de la politique étrangère. Le jeune notaire si plein de poésie du roman de Richter, avait toujours ses regards

fixés sur la voûte étoilée, pendant que son âme nageait dans le bleu de l'éther. M. Disraéli avait les yeux toujours fixés sur le firmament, où il voyait s'élever le trône impérial, et son âme nageait dans le ciel léger de la politique transcendante. Il n'avait jamais beaucoup voyagé ; même dans sa jeunesse, à peine avait-il quitté pendant quelques jours le sol anglais. Il n'avait pour ainsi dire aucune idée personnelle sur le caractère et l'état des peuples étrangers. Peut-être, par cela même, la politique étrangère exerçait-elle sur son esprit une sorte de fascination magique. Son imagination fuyant la monotonie prosaïque de Downing Street, s'élançait volontiers vers les régions qu'avaient conquises les armes d'Alexandre ; c'est sans doute dans ses courtes promenades du ministère des finances à la Chambre des Communes, qu'il rêvait des frontières plus vastes et la fondation d'un nouvel empire d'Orient.

Le contraste frappant qui distinguait les tendances et les aptitudes politiques de M. Disraéli et de M. Gladstone, faisait nécessairement prévoir que le nouveau cabinet suivrait une voie toute autre que celle de son prédécesseur. M. Gladstone aimait l'administration et tous les travaux qui donnent des résultats immédiats. De même que le docteur Johnson avait dans sa tête tous les catalogues de nos diverses bibliothèques, ainsi M. Gladstone embrassait dans sa pensée tous les budgets à la fois ; il pouvait presque en un instant grouper des masses de chiffres, dont le seul aspect eut épouvanté un autre homme. Il saisissait comme par intuition tous les détails de la loi la plus compliquée. Pendant cette longue et inextricable discussion sur l'église et la propriété foncière irlandaise, c'est lui surtout qui avait conduit les débats et discuté, dans les détails, les cas les plus épineux, avec des légistes comme Cairns, Gall et Butt ; il était propre à tout, excepté au repos. M. Disraéli, au c[illegible]traire, n'avait ni aptitude ni goût pour les détails [illegible] l'administration. Il appliquait difficilement son esp[illegible]

aux énonciations arides d'un projet de loi. Il lui était impossible de présenter un travail d'ensemble sur une mesure quelque peu difficile; encore moins pouvait-il défendre une loi article par article, lorsqu'on lui en avait d'avance préparé le projet et expliqué la portée. Il ne comprenait l'administration que vue de très-haut; plein de passion pour la tribune, il aimait à tenir la Chambre pendant des heures entières sous le charme de sa parole. Tels étaient ses goûts favoris; s'il ne pouvait les satisfaire, il préférait s'abstenir. L'administration de M. Gladstone se distinguait par de grands travaux; ses projets de loi embrassaient les questions les plus délicates et les plus ardues ; elle avait surtout pour objectif de maintenir un ordre absolu dans les finances du pays.

Ce n'est pas par ces côtés particuliers que le gouvernement intéressait M. Disraéli. Il aimait au contraire à repaître son esprit de la contemplation des splendeurs impériales et à se représenter l'Angleterre comme une puissance orientale; il ne la vit jamais que sous ce caractère dominant. Un grand plaisir pour lui était de penser qu'il administrait un des plus grands empires du continent asiatique. S'il aimait aussi l'étude des lois, c'est qu'il y trouvait l'occasion de donner libre cours à sa manie des éloges exagérés et à sa rhétorique ampoulée. Ce n'était pas sans raison que ses adversaires lui objectaient constamment de n'être qu'un étranger et de descendre des races orientales. Il était cependant bien mesquin et bien peu généreux de reprocher sans cesse à M. Disraéli son origine juive. Tous les familiers de la vie politique n'ignoraient point que ces injures provenaient autant des partisans de M. Disraéli que de ses adversaires. Il n'était pas un conservateur mécontent qui ne fut prêt à médire du chef juif qu'il s'était donné. Tout en reconnaissant le peu de générosité qu'il y avait à reprocher ainsi à M. Disraéli son extraction et la foi de ses ancêtres, il faut reconnaître cependant comme une vérité historique l'influence que

son origine étrangère exerça sur son caractère et sur sa carrière politique ; jusqu'à ce jour, M. Disraéli n'avait jamais eu l'occasion de s'affirmer comme homme d'Etat. Il avait plusieurs fois passé aux affaires, mais en réalité il n'avait jamais été au pouvoir. Pour la première fois, il se trouvait à la tête d'une forte majorité : maître tout puissant, il possédait la confiance de sa souveraine, et se sentait soutenu par le dévouement absolu de ses partisans. Les Torys ne pouvaient s'empêcher de rendre hommage à la patience et à la sagacité de celui qui avait discipliné leur force et préparé leur triomphe. On croyait presque à son infaillibilité. Beaucoup l'admiraient tout en détestant sa politique, et avaient foi dans son génie, comme les plus humbles de ses partisans. Il avait conquis aux yeux de tous les Anglais sans distinction de partis, une situation semblable à celle que Napoléon III s'était faite en Europe. Il s'imposait par la crainte à ceux qui le détestaient. Ceux mêmes qui n'avaient aucune confiance dans sa politique, croyaient à la durée de son gouvernement. On s'habituait à reconnaître que M. Disraéli ne s'était jamais trompé en quelque circonstance que ce fût. Il pouvait donc désormais donner un libre cours à ses projets, et gouverner l'Angleterre selon ses conceptions personnelles. Dans la Chambre des Communes, il n'avait plus aucun rival à redouter. M. Gladstone se retirait de la vie active ; l'état de santé de M. Bright ne lui permettait guère de prendre part aux débats ; aucune autre personnalité politique ne paraissait de taille à contrebalancer l'influence de M. Disraéli. Le nouveau président du Conseil avait donc la voie libre. Il ne tarda pas à montrer quelle sorte de politique avait ses préférences. Aussitôt il abandonna les sentiers arides et laborieux qui conduisent aux réformes purement intérieures ; de son propre aveu, cette œuvre vulgaire et d'un caractère tout domestique, n'était pas de nature à l'intéresser. Il lui fallait un plus vaste théâtre, et les applaudissements d'un auditoire plus cosmopolite. Napo

léon demandant à Talma de venir jouer à Erfurth, lui promettait un parterre de rois. M. Disraéli voulait aussi un parterre de rois et d'empereurs.

En politique comme dans les arts, les faiblesses du chef d'école percent surtout chez ses disciples et ses admirateurs. Les fanatiques de la politique de M. Disraéli commençaient déjà à prôner ses projets avec plus d'emphase qu'il ne l'eût sans doute désiré. Dans les meetings publics, dans les dîners, où se faisaient entendre les orateurs du parti tory, on n'entendait parler que des aspirations et des missions providentielles d'où naissent les empires. Un membre distingué du cabinet Disraéli proclamait que depuis l'avénement au pouvoir des conservateurs, il y avait dans l'air comme un souffle de conquête qui semblait présager des destinées nouvelles.

On se flattait de faire revivre les glorieuses journées du règne d'Elisabeth. L'Angleterre allait reconquérir la situation dominante qu'elle avait autrefois occupée dans le monde ; son influence s'étendrait sur l'univers entier, mais plus particulièrement sur le continent européen ; on saurait bientôt dans toutes les chancelleries, que rien ne pouvait plus se faire à l'avenir sans le consentement de l'Angleterre. On allait inaugurer une politique étrangère, entreprenante et hardie : on entrait dans une ère nouvelle. Les conservateurs pleins d'enthousiasme, paraissaient absolument grisés d'orgueil, en parlant des grandes choses qu'allait accomplir le ministère Disraéli. C'en été fait de ce honteux régime de paix et de non intervention qui avait si longtemps désolé le pays. Il fallait proclamer très haut que l'influence anglaise régnerait désormais en souveraine sur l'Europe et l'Asie, sinon on était un mauvais patriote, un citoyen de l'Univers, n membre de la Société de la paix, un disciple de Cobden, n défenseur du traité de l'Alabama, un partisan du prin-;ipe de non intervention, enfin on déshonorait son pays, ›n trahissait son souverain.

Les hommes de sang-froid que n'animait aucune passion politique, et qui n'étaient engagés dans les rangs d'aucun parti, n'accueillaient pas sans crainte les manifestations de cette nouvelle politique. Elle ne leur présageait rien de bon ; les hommes, disaient-ils, qui se proclament d'avance grands conquérants ne sont pas ceux qui fondent les empires et qui portent un pays à l'apogée de sa puissance. Les hommes d'Etat capables d'une si grande tâche n'ont pas l'habitude de parader en public avec des airs de héros en criant au peuple : « Regardez-nous, nous sommes ce qu'on appelle des fondateurs d'empires ». De pareilles rodomontades étaient un triste prologue à l'œuvre présomptueuse du cabinet conservateur. Ce n'est pas en parlant de ressusciter le règne d'Elisabeth qu'on en fera revivre les glorieuses journées. De semblables procédés n'ont rien d'honnête ni de sérieux ; il faut les mettre au même rang que les autres manies du jour, notre faux Moyen-Age, et nos copies prétentieuses des afféteries du siècle de la reine Anne. Il y avait trop de fraude dans l'inauguration de la nouvelle politique pour qu'elle pût inspirer la moindre confiance aux esprits lucides et sérieux. Goeth, parlant de ce genre d'affectation, la ridiculisait d'une manière assez heureuse. « Il peut être amusant, dit-il, et, en tout cas, il est très innocent de se déguiser en turc une fois par hasard pour aller au bal masqué, mais un honnête homme qui, en Occident, passerait sa journée à se persuader qu'il est un vrai Turc, perdrait son temps et se couvrirait de ridicule. » Nous avions cependant sous les yeux quelques gentilhommes qui se croyaient encore au Moyen-Age, et qui essayaient gravement de se donner comme fondateurs d'empires, investis d'une mission providentielle, comme les conquérants d'un monde nouveau, dignes du siècle de la grande Elisabeth. Mais l'imagination du peuple anglais n'était pas à la hauteur de pareilles conceptions, qui ne tardèrent pas à paraître insupportables aux esprits froids et sérieux.

Notre nouvelle politique étrangère eut l'occasion de s'affirmer pour la première fois par l'achat des actions que possédait le khédive d'Egypte dans la compagnie de Suez. Le gouvernement anglais s'était tout d'abord opposé au percement du canal, et nos ingénieurs avaient essayé d'établir que le projet était impraticable. Maintenant, cependant, que le canal de Suez ouvert au commerce, méritait un succès qui s'accentuait chaque jour, des esprits craintifs signalaient le danger pour nos possessions anglaises, d'un chemin qui rapprochait également des Indes toutes les puissances européennes. Le khédive d'Egypte possédait à peu près la moitié des 400,000 actions créées à la fondation de la Société ; de jour en jour il se précipitait à sa ruine et sa banqueroute était imminente. Il avait vécu en véritable souverain oriental, se permettant toutes les fantaisies qui lui traversaient l'esprit. Irrésistiblement séduit par toute occasion nouvelle de dépenses, il prenait vite en dégoût ses anciennes fantaisies. On l'avait vu acheter à des prix fabuleux, pour les accaparer, des richesses qui eussent sauvé plusieurs millions de ses sujets des horreurs de la famine. Il offrait de vendre ses 76,000 actions. Le 25 novembre, se répandit dans le monde entier cette surprenante nouvelle que le gouvernement anglais, sans craindre de passer pour un agioteur, venait d'acheter ces actions pour cent millions de francs. Ce n'était pas au gouvernement qu'était venue l'idée première de l'opération. Elle était due à M. Frédéric Greenwood, éditeur à Londres d'un journal du soir. Il la communiqua, dit-on, tout d'abord à un membre du cabinet qui lui fit un accueil glacial. Greenwood, sans se décourager, s'adressa directement au premier ministre. M. Disraéli, séduit par la proposition, ordonna immédia-nent d'acheter pour le compte du gouvernement ıglais. La presse tout entière applaudit à ce coup de éàtre. Les clubs de Londres débordaient de joie ; on .tendait partout célébrer l'intelligence et le courage

dont venait de faire preuve le premier ministre. On entendait bien parfois murmurer que cet achat constituait un acte insensé, contraire à tous les précédents, indigne d'un gouvernement qui se respecte. Mais ces protestations étaient aussitôt couvertes par les clameurs indignées des patriotes. Certains journaux du continent s'efforcèrent d'encourager les sentiments d'opposition qui commençaient à poindre dans le pays, en reprochant au premier ministre son audace et sa présomption, et en dénonçant sa tendance à apporter dans la politique étrangère une activité intempestive. Rien n'était plus propre à exciter chez les Anglais le sentiment national. On se réjouissait à l'idée qu'on pouvait encore reprocher à l'Angleterre son arrogance et son esprit de domination. Le citoyen anglais relevait la tête, il prenait des airs provocateurs, et il allait par les rues de la capitale, le torse redressé, l'œil plein de défi, fier d'appartenir à une nation qui pouvait encore jeter dans la balance de la politique extérieure tout le poids de sa volonté.

Lorsque s'ouvrit la session parlementaire, les leaders du parti libéral se permirent de critiquer l'opération en elle-même et son mode de réalisation. Mais tous les gens bien pensants ne virent dans cette manifestation qu'une preuve évidente du précipice profond qui séparait le parti libéral de la nation elle-même. Un membre du cabinet, lord Derby, s'efforça, il est vrai, d'atténuer autant que possible la portée de l'opération financière ; elle n'avait eu, selon lui, d'autre but que de prévenir l'ingérance prépondérante d'une puissance étrangère dans l'administration du canal, qui intéressait à un si haut degré le commerce anglais. M. Disraéli et quelques-uns de ses collègues s'engagèrent au contraire dans des déclarations solennelles et mystérieuses : ils donnaient à entendre au pays que l'achat des actions n'était que le premier acte d'une politique généra[le] pleine de grandeur, qui permettrait à l'Angleterre d'assur[er] sa domination en Orient et de faire échec aux projets q[ue]

nourrissaient quelques nations rivales. En définitive cet achat des titres de Suez n'eut aucun résultat bien déterminé et l'enthousiasme populaire se refroidit bientôt. L'acte néanmoins a son importance historique, il marque le premier pas vers cette série d'incursions, entreprises par le gouvernement dans le domaine de la politique étrangère, et qui toutes furent autant de coups de théâtre pour le Parlement et pour le pays. Sans doute M. Disraéli entendait soutenir sa popularité, en offrant de temps en temps à l'opinion publique le luxe d'une émotion nouvelle. On était évidemment quelque peu fatigué des longues années de paix et de prospérité qu'on venait de traverser. On aimait maintenant à voir le gouvernement faire preuve de vitalité. La politique a sa mode, comme la littérature et la toilette. Le goût des sensations nouvelles prédominait décidément dans le monde politique. M. Disraéli conduisait la mode et tenait en éveil l'esprit public.

Le gouvernement essaya de constituer une confédération de l'Afrique méridionale : Il dépêcha M. Froude, historien et romancier, comme représentant de cette nouvelle politique. Le prince de Galles fut expédié aux Indes entreprendre un voyage sans doute très utile et très raisonnable en lui-même, mais que le ministère s'efforça d'entourer de l'auréole brillante d'un nouvel avatar. Le prince, dans son voyage aux Indes, fut présenté à tous les princes et à toutes les personnes influentes que lui désigna l'administration, mais il ne pénétra pas plus les vrais sentiments de la population indienne que s'il fût resté à Malborough-House. Pendant ce temps-là, le gouvernement avait introduit quelques modifications dans les relations qui rattachaient les bureaux de l'Inde, établis à la Métropole, avec le vice-roi qui régnait à Calcutta. Les attributions du secrétaire d'État pour l'Inde se trouvèrent augmentées. La conséquence immédiate fut la démission de ord Northbrook, qui jusqu'à ce jour avait, dans ses fonctions, ıit preuve d'une prudence et d'une capacité vraiment

remarquables. M. Disraéli ménageait encore au pays une petite surprise ; il nomma lord Lytton vice-roi des Indes. Lord Lytton n'avait été connu jusqu'ici que comme auteur de quelques poésies légères et égrillardes et d'un ou deux romans qui, malgré leur médiocrité, avaient eu un certain succès. Comme littérateur, il était du moins aussi inférieur à son père, que son père à Walter Scott ou à Goeth. On savait aussi qu'il avait rempli quelques postes diplomatiques secondaires sans avoir du reste mérité ni blâme ni éloges. L'étonnement fut grand de voir nommer un pareil homme à une fonction de l'Etat qui venait la première après celle du souverain et que des hommes comme Dalhousie, Canning et Elgin n'avaient dignement rempli qu'en faisant appel à toute l'énergie de leurs facultés intellectuelles. Mais on était en général assez porté à croire que M. Disraéli avait découvert chez lord Lytton des qualités d'administrateur demeurées jusqu'à ce jour invisibles au vulgaire. Lorsque lord Mayo avait été envoyé à Calcutta, personne, disait-on, ne lui connaissait alors une aptitude spéciale pour le gouvernement des Indes ; et cependant il avait admirablement réussi. Il n'y avait aucune raison pour qu'on n'arrivât pas à constater que lord Lytton était, de naissance, un administrateur remarquable. Pourquoi ne révèlerait-il pas tout à coup, comme Clive, Cromwell ou Spinola, des talents ignorés. Pour bien des gens, cette nomination se justifiait par un autre motif. Il était tout naturel que M. Disraéli réservât une pareille distinction au fils d'un vieil ami et d'un ancien compagnon d'armes. L'opinion publique en Angleterre accueillit donc favorablement cette nomination et accompagna de ses vœux les plus sincères celui qui en était l'objet.

Le nouveau titre qui bientôt fut décerné à la reine émut aussi quelque peu l'opinion publique. Au commencement de la session de 1876, le discours du trône annonçait que le titre de la reine allait s'enrichir d'une dénomination nouvelle. L'opposition revint plusieurs fois à la charg

pour savoir quel pouvait être l'objet de cette innovation ; M. Disraéli, après avoir hésité quelque temps, finit par annoncer que la reine allait prendre le titre d'impératrice des Indes. On accueillit assez mal cette addition, aussi inutile que prétentieuse, au titre que les souverains anglais portaient depuis si longtemps. Le titre d'empereur avait été du reste quelque peu terni dans ces dernières années. L'empereur des Français venait de rouler dans la poussière, il y avait eu un empereur de Mexico et d'Haïti. Le roi de Prusse était devenu, il est vrai, empereur d'Allemagne ; mais à un certain point de vue, il avait été investi d'une dignité que consacraient des origines historiques ; en tout cas cette restauration n'avait rien de particulièrement populaire en Angleterre. Cette transformation de la vieille couronne de nos rois en diadème impérial battant neuf, apparaissait à tous comme un acte des plus vulgaires. La partie la plus intelligente du pays protesta énergiquement contre cette malencontreuse innovation.

Dans la Chambre des Communes, le débat fut des plus chauds et rappela les brillantes séances où s'était autrefois illustré le parti libéral, quand il était à l'apogée de sa puissance. M. Lowe attaqua la proposition avec une vigueur et une amertume pleine de sarcasme qui rappelait sa fameuse lutte contre le Bill de réforme de 1866. M. Joseph Cowen, député de Newcastle depuis plusieurs années et encore tout à fait inconnu, intervint tout à coup dans le débat et prononça un discours qui le mit de suite au rang des premiers orateurs : il avait électrisé la Chambre ; c'était du moins l'opinion de M. Gathorne Hardy, membre du gouvernement. M. Disraéli se moqua de l'opposition sans essayer de la convaincre. Pour justifier le titre nouveau qu'il proposait de décerner à la reine, il rappelait que Spencer avait dédié l'une de ses œuvres « à la très haute et très issante impératrice Elisabeth ». Spencer n'avait sans ute employé l'expression que parce qu'elle convenait à phrase et qu'elle était en même temps une flatterie de

courtisan. Dans Milton, Satan, par deux fois, donne à Ève le titre d'impératrice. Comme nouvelle preuve, M. Disraéli produisit la lettre d'une jeune pensionnaire signalant à son attention la page du « Whitaker's Almanach » où la reine est déjà désignée comme impératrice de l'Inde. De pareils arguments n'étaient pas de nature à rehausser les débats. M. Lowe, en quelques paroles vives et dédaigneuses, reprocha au premier ministre d'introduire dans une discussion sérieuse « des histoires de nourrice » et lui demanda s'il voulait que la Chambre prît la question aussi peu au sérieux que lui-même. Le gouvernement, comme on devait s'y attendre, fit voter sa loi. Néanmoins, par déférence pour l'opinion publique, il avait introduit dans le texte un article interdisant, dans le Royaume-Uni, l'usage du titre nouveau. On eût sans doute désiré que cette interdiction se fût appliquée à toutes les possessions anglaises, excepté les Indes, et la plupart des membres de l'opposition avaient tout d'abord interprété en ce sens la pensée du gouvernement. Mais le texte était formel, la restriction ne s'appliquait qu'aux trois royaumes unis.

Cette malencontreuse proposition donna plus tard naissance à une controverse assez ridicule. Monsieur Lowe, prenant la parole dans un meeting à East-Retfort, eut la malheureuse idée d'affirmer que la reine avait essayé vainement d'obtenir ce nouveau titre de deux ministères précédents. De la part d'un homme public dont les déclarations engagent la responsabilité, c'était certainement une grosse faute d'affimer un fait de cette nature sans être certain de sa vérité absolue; l'eût-il été que le procédé n'était ni sage ni convenable de la part d'un homme tel que lui. Il fut du reste démontré que son assertion était tout à fait erronée. Jamais la reine n'avait fait une semblable demande. M. Disraéli comprit qu'il avait en mains le sort de son adversaire. Le 2 mai 1876, la question f t incidemment portée devant la Chambre des Communes t M. Disraéli ne laissa point échapper l'occasion. Il dénon

M. Lowe à l'indignation de la Chambre. Tout en fulminant ses reproches, il entassa preuves sur preuves, pour démontrer que l'affirmation de M. Lowe était contraire à la vérité ; à la fin de son discours, il écrasa son adversaire en annonçant qu'il était autorisé par la reine à lui donner un démenti formel. On ne pouvait conduire avec plus de mauvais goût une semblable discussion. Le premier ministre aurait dû se borner à déclarer en quelques mots très simples l'autorisation que lui avait donnée Sa Majesté de démentir les allégations de M. Lowe. Par respect pour la dignité de la souveraine, il ne fallait pas user de son nom et de l'autorité de sa parole pour relever une péroraison par un effet oratoire. Il ne fallait pas surtout préluder à une semblable déclaration par des apostrophes passionnées et des objurgations pleines de hauteur et de colère. M. Lowe semblait cloué à son banc pendant que M. Disraéli, frappant la table, l'admonestait sans pitié. Il s'abstint de répondre sur le moment, mais, le mardi suivant, il présenta les excuses les plus humbles et les plus complètes.

Le nouveau titre qui donnait naissance à un débat si vif n'a jamais été bien populaire dans le pays. On s'en sert dans l'Inde et de temps en temps on peut constater une certaine tendance à en introduire l'usage dans nos autres possessions ; mais, dans les classes élevées de la société, le sentiment fut unanime, la mesure provoquée par le gouvernement parut maladroite ; chacun en critiqua la vulgarité. Selon les uns, on avait voulu inaugurer une politique impériale, selon les autres c'était une entreprise froidement résolue contre les institutions libérales et populaires du pays. Bien des gens cependant ne virent dans cette mesure qu'une irrésistible tendance à introduire dans le langage officiel et dans la politique un clinquant de mauvais aloi. La pensée était digne de celui qui avait un jour fait flotter la bannière de Saint-Georges sur les

montagnes de Rasselas (1). Mais M. Disraéli avait dans les deux Chambres une forte majorité et dans l'une comme dans l'autre il fit voter sa proposition avec un écart de voix également considérable. Le pays oublia bientôt tout le bruit qu'avait suscité cet incident. Des questions plus sérieuses allaient fixer son attention.

Lorsque M. Disraéli, au cours de ces débats, dut céder aux instances du Parlement et donner des raisons sérieuses pour justifier sa proposition, chacun fut frappé de ses allusions plus ou moins vagues à notre situation dans les Indes, où nous devions, disait-il, affirmer plus que jamais nos droits de souveraineté. Le premier ministre s'exprimait comme s'il eût réservé une partie de sa pensée, et s'il eut voulu se faire entendre à demi-mot, sans entrer dans de plus grands détails. Chacun comprit la portée de ses paroles ; il ne les avait du reste laissé tomber de ses lèvres que pour produire sur l'opinion un effet calculé d'avance. Cette tactique triompha de bien des hésitations ; ceux auxquels répugnait le plus ce nouveau titre d'impératrice. comprirent, après les paroles du ministre, qu'il ne serait pas prudent de faire échec à la proposition du gouvernement. M. Disraéli avait eu soin de toucher une corde qui ne manquait jamais de vibrer dans le pays. Il rappelait la nécessité de maintenir fermement le drapeau anglais sur nos possessions asiatiques, pour tenir en respect l'ennemi dont nous avions tout à redouter. M. Disraéli avait agité ce qu'on appelle le spectre de la Russie. La crainte et la haine de l'ambition moscovite ont pesé de nos jours très lourdement sur notre politique étrangère et même sur notre politique intérieure ; aucune influence n'a eu d'action plus directe sur le groupement des partis

(1) Il est ici fait allusion à l'erreur grossière, commise dans un de ses cours, par M. Disraéli ; il avait cité comme une entité géographique montagnes imaginaires qui ne devaient leur existence qu'à la fécondité romancier. (Note du Traducteur).

et sur les passions populaires. Nous étions à la veille d'une grande crise.

Après avoir raconté la guerre de Crimée, nous avons rappelé l'appréciation de lord Aberdeen, qui estimait que cette guerre avait assuré pour vingt-cinq ans la paix de l'Europe. On croyait alors qu'il avait méconnu l'importance des résultats acquis et la gravité de l'échec infligé à l'ambition moscovite. Cependant lord Aberdeen, dans ses prévisions pessimistes sur les conséquences du traité de Paris, avait encore été au-dessous de la vérité. Vingt-deux années s'étaient à peine écoulées, que la Turquie et la Russie en étaient de nouveau venues aux mains. Pendant cet intervalle de paix, la Turquie avait négligé toutes les occasions qui pouvaient favoriser sa reconstitution politique ou sociale. Les ministres turcs avaient exercé sur les populations soumises au sceptre du sultan, une action de plus en plus dissolvante. En Crète, en Herzégovine et dans d'autres provinces livrées à l'administration déplorable des Turcs, on avait vu se succéder les insurrections. Partout où la Porte s'était sentie la plus forte, elle les avait réprimées avec une cruauté sauvage. Les hommes politiques anglais, à quelque parti qu'ils appartinssent, perdaient tout espoir de réaliser jamais la régénération qu'ils avaient rêvée. Un double fait s'imposait par son évidence à la conscience de tous. La Turquie allait sans cesse s'affaiblissant et la Russie revenait à la situation qu'elle occupait avant la guerre de Crimée. Les ambitions qu'avait réfrénées le traité de Paris, elle les caressait de nouveau. Elle avait fait récemment de rapides progrès dans l'Asie centrale. Les obstacles qui jusqu'alors avaient semblé devoir arrêter sa marche, étaient tous tombés successivement dans ses mains. Telle position qui la veille n'était pour elle qu'un objectif éloigné, devenait le lendemain la base de ses opérations nouvelles.

Dans les premiers jours de juillet 1875, lord Derby apprenait les troubles de l'Herzégovine et le commen-

cement d'insurrection qui venait d'éclater en Bosnie. Les populations de ces provinces, séparées de leurs vainqueurs par un antagonisme de race et de religion, étaient abâtardies par le joug qui pesait sur elles depuis plusieurs siècles. Elles n'avaient jamais manqué l'occasion de faire appel à l'intervention étrangère. Quand cette intervention était justifiée par les circonstances, elle satisfaisait au moins les sentiments de vengeance des populations soumises à l'autorité du sultan ; souvent aussi elle ne servait que des ambitions égoïstes, pour lesquelles l'intérêt des vaincus n'était qu'un prétexte. L'insurrection qui conduisit la Grèce à son indépendance, prit sa source dans les provinces danubiennes. La guerre de Crimée eut la même origine. Les troubles de l'Herzégovine en 1862, ceux de la Crète en 1867, avaient successivement provoqué l'intervention des puissances occidentales. Cette fois, il était évident pour tout le monde qu'une crise nouvelle était imminente et que la question d'Orient entrait dans une nouvelle phase. Le mode de gouvernement appliqué par les Turcs aux provinces conquises a toujours été pour les puissances européennes une cause de souci. C'est à leur faute, bien plus qu'à leur mauvaise étoile, que les Turcs doivent imputer ces difficultés sans cesse renaissantes. Il faut le reconnaître cependant, la Providence a dévolu à la race la plus incapable et la plus indigne une tâche qui semble nécessiter l'esprit de gouvernement le plus souple et la science politique la plus accomplie. La Turquie avait à gouverner des populations de nationalité et de religions les plus diverses juxtaposées sur un territoire relativement restreint. Toutes ces races et ces sectes différentes ne s'entendaient que dans leur haine commune contre la domination ottomane. Elles étaient du reste divisées entre elles par d'ardentes rivalités sans cesse renaissantes. C'est cet état de choses que la Turq[illegible] a toujours invoqué pour justifier le joug impitoyab[illegible] qu'elle impose au sud-est de l'Europe. Si elle levait [illegible]

instant la main de fer qui pèse sur ces populations, on les verrait aussitôt s'entr'égorger. Telle est du moins son appréciation. Les Slaves redoutent et détestent les Grecs. Les Grecs méprisent les Slaves. Les uns et les autres sont également antipathiques aux Albanais. Quant à ces derniers, ceux qui appartiennent à la religion mahométane ne peuvent sentir ceux qui sont restés catholiques. Les Slaves sont entraînés dans l'orbite de la Russie par l'affinité de la race et de la religion. Mais ce fait même qui, à un certain point de vue, donne aux Russes une influence politique incontestable, est aussi pour eux une cause de faiblesse ; ils portent en effet ombrage aux Grecs et à l'élément germanique, qui se coalisent pour faire échec au développement de leur influence.

Une administration sage, prévoyante, pleine de souplesse, permettrait seule au gouvernement central de réussir à faire vivre ensemble des races si différentes qu'agitent des divisions perpétuelles. La Porte ottomane a toujours accompli cette tâche avec une incapacité véritablement incroyable de la part d'un gouvernement qui, depuis des siècles, est en contact avec l'Europe civilisée. Elle verse constamment dans deux excès contraires. Dans certaines provinces, l'autorité est absolument relâchée ; dans d'autres elle est brutale et tyrannique. Dans les régions les plus reculées de l'empire qui relèvent nominalement de l'autorité du sultan, l'action du pouvoir central est absolument inconnue. Les habitants belliqueux des hauts plateaux sont de vrais sauvages que ne régissent aucunes lois. Ils rançonnent les voyageurs, épient leurs paisibles voisins, se souciant aussi peu de l'autorité du sultan que des remontrances des puissances occidentales. Mais tout à côté de ces mêmes peuplades, on peut voir de malheureuses provinces qui, à tout instant, subissent les effets de la domination ottomane dans ce qu'elle a de plus dur et de plus cruel. Un semblable système conduit aux plus étranges contradictions. L'autorité du vainqueur

se fait le plus lourdement sentir là où elle n'est d'aucune utilité et son action est au contraire insensible dans les régions où elle serait très excusable d'agir avec rigueur. Étant donné un pareil état de choses, dont nous ne traçons du reste qu'une esquisse imparfaite, il n'est pas étonnant qu'on assiste à des commotions politiques et sociales se succédant sans interruption. Le voisinage de la Russie exerce sur la population slave les mêmes perturbations que la proximité d'un aimant sur le fonctionnement d'un mécanisme délicat, ou que l'action d'une grande planète sur les satellites qui gravitent dans son orbite.

Les résultats acquis par la guerre de Crimée s'en allaient chaque jour pièce à pièce. La Serbie, presque indépendante, ne subissait plus qu'une domination purement nominale. Les provinces danubiennes, qui devaient avoir une administration distincte, commencèrent d'abord par s'unir sous l'autorité commune d'un seul chef; bientôt elles n'eurent qu'une seule constitution politique, puis elles finirent par s'ériger en état indépendant sous le sceptre d'un prince prussien, Charles de Hohenzollern. Ainsi s'accomplissaient, en dépit de tous les obstacles, les conséquences que les puissances européennes, signataires du traité de Paris, avaient mis tous leurs soins à prévenir. Les efforts faits pour maintenir la Bosnie et l'Herzégovine dans la dépendance du sultan n'aboutirent qu'à un pitoyable échec. L'insurrection qui venait d'éclater dans l'Herzégovine se développa rapidement. Le gouvernement turc se plaignit des secours qu'elle recevait non seulement de la Russie, mais de l'Autriche, en même temps que de la Serbie et du Monténégro. Il demanda au gouvernement anglais d'user de son influence sur l'Autriche pour la décider à intercepter les secours que les insurgés tiraient à chaque instant de la frontière. Il essaya d'agir de l- même manière sur la Serbie et le Monténégro. Lord Der paraît avoir fait preuve en cette circonstance de faible et d'indécision. Il ne sembla pas avoir eu conscience

la gravité de la crise. Il souleva l'opinion, je dirais même la conscience publique, en conseillant à la Porte d'étouffer sans retard l'insurrection, avant qu'elle se fût développée et eût donné naissance à une nouvelle question européenne. Lord Derby n'ignorait pas que parmi les grandes puissances, plusieurs brûlaient d'intervenir dans les affaires turques pour protéger les populations chrétiennes, et il semblait redouter bien plus le scandale d'une pareille intervention, que toutes les cruautés dont les Turcs se rendraient coupables en réprimant la révolte.

L'insurrection continua à se développer et bientôt quelques-uns des cabinets européens jugèrent que le moment de l'intervention était venu. Le comte Andrassy, ministre d'Autriche, prépara une note qui devait être adressée à la Porte. Dans cette note, l'Autriche, l'Allemagne et la Russie rappelaient à la Porte que ses promesses de réformes étaient demeurées jusqu'à ce jour sans effet et que les puissances européennes allaient unir leurs efforts pour obtenir de la Turquie l'accomplissement des obligations qu'elle avait prises et qu'elle avait violées. Si la Porte s'obstinait dans son inertie, les gouvernements Serbe et Monténégrin ne pourraient résister au courant d'opinions qui entraînait leurs populations et se verraient obligés de soutenir l'insurrection. Il n'y avait qu'un moyen d'éviter un soulèvement général, c'était d'obliger la Turquie de donner satisfaction aux réclamations de l'élément chrétien. Cette note, datée du 30 décembre 1875, fut communiquée aux puissances signataires du traité de Paris. La France et l'Italie se déclarèrent prêtes à la signer, mais l'Angleterre tergiversa. Pour vaincre les hésitations de lord Derby, il ne fallut rien moins qu'une dépêche de la Porte. Le sultan demandait l'Angleterre de se joindre aux autres puissances, espérant ainsi introduire parmi ses adversaires un allié qui, secrètement, servirait ses intérêts. A tort ou à raison, les hommes d'état Turcs avaient cette idée fixe que

l'Angleterre leur était toute acquise et que le sentiment de ses propres intérêts l'obligerait en toutes circonstances à donner son appui à leur gouvernement. Aussi loin de considérer l'adhésion de l'Angleterre à la note Andrassy comme une manifestation nouvelle pour obtenir de la Turquie l'exécution de ses engagements, ils la regardaient au contraire comme un encouragement à les éluder. Lord Derby signa la note Andrassy, qui fut remise à la Porte. Le gouvernement ottoman fit preuve d'une certaine habileté, il accepta poliment presque tous les chefs de la réclamation qui lui était adressée, exprimant en termes froids et railleurs combien il était satisfait des conseils bienveillants qui lui étaient donnés, et combien il était heureux de voir l'Europe appeler son attention sur les moindres omissions qu'il avait pu commettre. Il affirma qu'il était prêt à exécuter le plus rapidement possible les réformes demandées par la note qui lui était remise.

La Turquie s'en tint du reste à ses seules promesses. Elle ne prit aucune mesure pour donner les satisfactions promises, et après quelques semaines, il fut tout à fait évident que non seulement elle n'avait rien fait, mais qu'elle avait l'intention bien arrêtée de ne rien faire. Dans ces circonstances, la Russie proposa de réunir à Berlin les ministres des affaires étrangères des trois empires européens pour arrêter les voies et moyens les plus propres à obtenir l'exécution des réformes réclamées. Les trois puissances rédigèrent une note collective connue sous le nom de « memorandum de Berlin » dans laquelle elles signalaient les troubles dont le sud-est de l'Europe était menacé et affirmaient la nécessité d'obtenir sans retard les satisfactions indiquées dans la note Andrassy. Elles proposaient une suspension d'armes de deux mois entre la Porte et ses provinces insurgées, pendant ce temps-là on négocierait de la paix, et les réformes proposées seraient appliquées sous la surveillance des consuls et des délé-

gués des puissances européennes. Le memorandum se terminait par une mise en demeure très significative ; si la suspension d'armes prenait fin avant qu'on eût pu traiter de la paix ou qu'au moins les bases en eussent été arrêtées, les puissances devaient arrêter entre elles les mesures les plus propres à assurer la paix européenne. Le memorandum avait une portée bien précise. La note Andrassy avait rappelé à la Turquie les engagements qu'elle avait laissés en souffrance. La Turquie avait reconnu qu'elle était en défaut et avait promis de s'exécuter. Le memorandum de Berlin avait pour but de déterminer les mesures à prendre pour contraindre la Turquie à tenir ses promesses. Il résultait implicitement du memorandum que si la Turquie voulait se soustraire à ces obligations, on la contraindrait par la force. Mais d'un autre côté il paraissait certain qu'une démonstration aussi menaçante ne demeurerait pas sans résultat. On ne pouvait supposer que la Turquie aurait un seul instant l'idée de résister à l'action collective de l'Angleterre, de la France, de l'Autriche, de l'Allemagne, de la Russie et de l'Italie. Cette seule menace constituait à elle seule la meilleure garantie de paix. Lord Granville un ou deux ans plus tard, caractérisait très nettement cette situation. Un individu trouble la paix de la rue : si un habitant paisible intervient pour le mettre à la raison, il ne fera que provoquer des violences nouvelles ; mais si une douzaine de sergents de ville surgissent tout à coup, il est plus que certain que le mauvais garnement quittera la place sans mot dire. On ne pouvait donner un exemple plus frappant de l'état dans lequel se trouvait alors l'Europe, et de l'esprit qu'on devait dégager du memorandum de Berlin. On allait mettre la Turquie en présence d'une force irrésistible qui lui ôterait toute velléité de résistance.

Malheureusement, lord Derby et le gouvernement anglais n'osaient pas donner leur adhésion au memorandum de Berlin : Lord Derby paraissait croire que depuis 1873,

l'Allemagne, l'Autriche et la Russie se trouvaient liées par un traité secret, et il craignait d'engager l'Angleterre dans de dangereuses complications. Les cercles politiques anglais croyaient du reste que la Russie fomentait secrètement dans les provinces chrétiennes de la Turquie les troubles qui justifiaient l'intervention des puissances occidentales. Lord Derby devait cependant prendre un parti : selon nous, ce n'est pas au meilleur qu'il s'arrêta : Il refusa d'adhérer au memorandum de Berlin ; non seulement il se réfugia dans une abstention absolue, mais encore il ne fit aucune proposition pour suppléer au memorandum dans le cas où il serait abandonné. La résistance de l'Angleterre mit fin à l'action diplomatique ; le memorandum ne fut jamais expédié, et les grandes puissances renoncèrent à l'action commune qu'elles avaient entreprise. La guerre, dès lors, devenait inévitable, les événements les plus graves se succédèrent rapidement, tenant en haleine l'attention publique. A Salonique, dans une explosion du fanatisme musulman, les consuls de France et d'Allemagne furent massacrés. L'émeute gronda dans les rues de Constantinople, et le sultan Abdul-Aziz, précipité du trône ne put survivre à sa chûte et se suicida presque aussitôt. C'était ce même sultan qui avait été reçu en Angleterre avec toutes les pompes officielles et acclamé par la population entière. C'est lui qui avait été fêté à Windsor, par la corporation de Londres, et que nous avions vu le lion du jour et le point de mire de tout un peuple avide de spectacles. Pendant qu'il était ainsi acclamé et fêté dans la capitale de l'Angleterre, ses troupes réprimaient l'insurrection Crétoise avec une cruauté digne des sultans du Moyen-Age. Son suicide, dans un accès de désespoir, alors qu'il se voyait détrôné, trahi et poursuivi par la vindicte publique, terminait étrangement une carrière commencée sous les plus heureu présages et au milieu des brillantes espérances qu'ava. fait naître la guerre de Crimée. Son neveu Murad, pro

clamé à sa place, ne régnait que trois mois et était détrôné par Hamid, son propre frère. Tout à coup, l'attention publique fut frappée par des événements autrement terribles que des révolutions de palais. Une insurrection venait d'éclater en Bulgarie, et le gouvernement turc venait d'envoyer pour la réprimer une nuée de Baschi-Bouzouks mêlés à d'autres troupes irrégulières. L'insurrection domptée, la soldatesque avait continué son œuvre de destruction et s'abandonnait au massacre général de tout un peuple. Bientôt on apprenait à Constantinople les massacres « en masse » dont la Bulgarie était le théâtre. Le correspondant du Daily News fit une enquête et constata la triste vérité. Quelques jours après, le public anglais lisait dans les feuilles publiques la narration des terribles événements qui depuis ont pris leur place dans l'histoire sous le nom des massacres de Bulgarie. On parlait de tueries dans lesquelles n'avaient été épargnés ni les femmes ni les enfants, et qui dépassaient en horreur les scènes les plus odieuses que peut offrir l'histoire de l'ancienne Bysance ou celle des derniers rois de Delhi.

En présence de ces terribles événements, M. Disraéli, mal inspiré, prit l'attitude la plus regrettable ; il les appréciait avec une légèreté des plus choquantes. Evidemment il ne croyait pas à tant d'horreurs ou il les supposait étrangement exagérées. Personne ne pensait à l'accuser d'inhumanité ; il est certain que s'il eût cru aux massacres, il se fut bien gardé de les excuser ou de les apprécier aussi légèrement. Mais il ne croyait rien de tout ce que racontait la presse ; ces drames n'étaient pour lui que des créations de l'imagination populaire, et les correspondances des reporters que « des histoires de café ». Il ne se donna pas la peine de contrôler les preuves sur lesquelles paraissaient reposer les accusations portées contre le gouvernement ottoman. Il crut pouvoir les considérer comme de pures histoires dont il n'y avait qu'à se moquer. Il connaissait évidemment très peu les provinces chrétiennes de

l'empire ottoman et les affaires turques en général. Il s'efforça de démontrer que les Baschi-Bouzouks étaient les véritables habitants de la Bulgarie qu'ils occupaient à l'état permanent. C'était, disait-il, des Circassiens qui depuis longtemps s'étaient établis là, avec l'approbation de toute l'Europe. Il reprochait aux libéraux leur aversion pour une race à laquelle jusqu'à ce jour ils avaient affecté de porter tant d'intérêts ; les idées de M. Disraéli sur la Bulgarie étaient de véritables réminescences du « Candide » de Voltaire. Les Bulgares, selon lui, opprimaient sans merci les Baschi-Bouzouks. Il ne croyait rien des tortures dont les soldats turcs s'étaient rendus coupables. Les races orientales, disait-il gravement, n'ont pas l'habitude de torturer leurs victimes, « elles les expédient au contraire par les moyens les plus sommaires », selon l'expression du charlatan allemand dans « l'Antiquaire » de Walter Scott. Cette manière d'apprécier les choses « était spirituelle et amusante », mais la Chambre ne paraissait pas en veine de gaieté.

M. Disraéli prenait facilement ses désirs pour des réalités. L'homme d'Etat capable de se persuader à lui-même que la torture ne rentrait pas dans les mœurs des races orientales, était évidemment doué d'une crédulité sans limite. Sans doute, M. Disraéli prenait alors les Baschi-Bouzouks pour de pauvres exilés, à l'humeur pacifique, incapables de faire le moindre mal à la dernière des créatures. Mais la Chambre des Communes et l'opinion publique eussent préféré voir le premier ministre apprécier d'une toute autre manière les événements. On s'aperçut bientôt que la gravité du sujet méritait un jugement moins léger. M. Disraéli dût revenir de son erreur ; il essaya de persuader au pays qu'il n'avait commis aucune étourderie en appréciant comme il l'avait fait les procédés orientaux à l'égard de leurs victimes. M. Baring, membre de notre personnel consulaire, reçut la mission spéciale d'aller en Bulgarie procéder à une enquête minu-

tieuse, sa sympathie pour les Turcs était bien connue; il avoua néanmoins dans son rapport, que le seul district de Philipopolis comptait plus de douze mille victimes. Il confirma expressément les détails les plus odieux qu'avait donné sur le massacre des femmes et des enfants M. Mac Gahan, correspondant, que le Daily-News avait envoyé sur place pour voir de ses propres yeux, et consigner dans sa correspondance des faits absolument certains. De pareils témoignages ne pouvaient être discutés. Pour justifier les Turcs, on prétendait que tous ceux qui avaient été tués avaient péri les armes à la main, et que dans le nombre se trouvaient à la fois compris les insurgés et les soldats turcs. Mais M. Baring, comme le correspondant du Daily-News, avait vu, entassés les uns sur les autres, des cadavres de femmes et d'enfants auxquels n'était mêlé aucun soldat mort en combattant. Femmes et enfants avaient été tout simplement massacrés. Le gouvernement Turc ignora sans doute tout d'abord les excès commis par ses soldats, mais lorsqu'ils furent signalés à son attention par l'opinion publique, il combla d'honneurs les chefs dont les forfaits avaient soulevé l'indignation de toute l'Europe.

M. Bright a très heureusement décrit le soulèvement tout spontané qui se produisit dans le pays, et l'immense agitation qui en fut la conséquence à son origine. Le mouvement était dépourvu de chef, mais bientôt il avait à sa tête un homme dont la puissance et l'énergie étaient bien connues. M. Gladstone sortit de sa retraite, et laissant de côté ses polémiques et ses travaux littéraires, oubliant un instant Homère et la papauté, il se lança dans l'agitation déchaînée contre les Turcs avec toute la fougue de la jeunesse. Il prit la parole à la Chambre, dans des réunions publiques et dans de grands meetings tenus en plein air. Dans ses pamphlets, dans ses lettres, dans ses motions au Parlement, il dénonça les atrocités commises par les Turcs, et la politique qui essayait de les justifier. Il anima

le pays tout entier des feux de son éloquence. Au bout de quelque temps, il est vrai, il se produisit une sorte de réaction contre ces élans passionnés de l'opinion publique. Le pays ne pouvait du reste demeurer longtemps au diapason où il s'était élevé. On commença bientôt à protester contre l'intrusion du sentiment dans une question purement politique ; d'un autre côté on finissait par être fatigué d'entendre toujours les mêmes accusations portées contre les Turcs ; on trouvait aussi qu'on avait fait beaucoup trop de bruit autour des massacres de Bulgarie.

Pendant ce temps-là M. Disraéli et ses partisans faisaient vibrer les cordes les plus sensibles du patriotisme de l'Angleterre moderne : ils exploitaient les sentiments de haine et de terreur qu'inspirait la Russie. On accusait M. Gladstone de favoriser par son agitation les vues de la Russie sur Constantinople, et de se constituer ainsi l'auxiliaire plus ou moins conscient de sa politique ambitieuse. Dans son pamphlet intitulé « les massacres de Bulgarie et la question d'Orient », il affirmait que le seul moyen de pacifier définitivement les provinces chrétiennes de la Turquie, était d'obliger l'administration turque à évacuer le pays avec « armes et bagages ». Cette politique « d'armes et bagages », comme on l'appela vulgairement, conduisait, disait-on, à rien moins qu'à l'expulsion hors d'Europe de tous les Turcs, même de leurs femmes, c'est-à-dire de la race tout entière. Cependant M. Gladstone ne demandait rien de plus que ce qu'il avait clairement exprimé, la suppression de l'administration turque dans les provinces chrétiennes; ces provinces eussent été dotées d'un gouvernement autonome sous la souveraineté du sultan. Jamais il n'avait demandé que les Turcs individuellement fussent chassés d'Europe. Mais l'accusation lancée contre lui faisait son chemin ; il demandait, disait-on, l'expulsion des Turcs du continent européen ; du moment où l'ét dard de Mahomet ne flotterait plus sur Constantinop les Russes s'y établissaient infailliblement. Rien n'ét

plus propre à susciter dans le public une sorte de panique qui conduisit bientôt à une réaction subite et violente en faveur du gouvernement. Des millions d'Anglais considéraient sérieusement M. Gladstone comme l'allié et l'instrument de la Russie et M. Disraéli comme le champion de l'Angleterre ; ce dernier incarnait en lui le pays dans le conflit que suscitait l'ambition moscovite. Comme autrefois Chatham, il semblait crier à sa patrie de ne pas perdre courage et d'avoir l'œil fixé sur l'ennemi.

Mais pourquoi parler encore de M. Disraéli? Ce nom déjà n'existait plus. Le 11 août 1876 compte parmi les grandes journées de l'histoire parlementaire d'Angleterre. Ce jour-là, M. Disraéli prononçait son dernier discours dans la Chambre des Communes. Il couvrit de ridicule et accabla de railleries ceux qui entretenaient dans le pays l'agitation contre le gouvernement. Mais, dans sa péroraison, il s'éleva plus haut et fit entendre une note plus énergique. « La politique que soutient et défend le gouver-« nement, est, dit-il, une politique impériale qui a pour « objectif de maintenir intacte la domination anglaise. « Jamais pour assurer à ce pays un repos momentané et « les apparences d'une fausse prospérité, nous ne consen-« tirons à livrer au hasard l'existence de l'empire ». La Chambre des Communes ne se doutait guère que ces paroles étaient les dernières qu'elle entendrait de la bouche de M. Disraéli ; le secret était bien gardé, les journaux ne l'apprirent que pendant la nuit. Le lendemain matin, toute l'Angleterre savait que Benjamin Disraéli venait d'être fait comte de Beaconsfield. Ce titre, d'abord réservé à Burke, était donné à l'auteur de « Vivian Grey ». L'opinion publique accueillit bien cette nouvelle ; si ce titre pouvait plaire à M. Disraéli, la reine avait bien fait de le lui accorder ; les services qu'il avait rendus dans sa rrière politique justifiaient suffisamment toutes les compenses que pourrait lui accorder sa souveraine. 'était seulement pour l'honneur qu'il avait soutenu tant

de luttes politiques, il était juste de lui donner le prix qu'il avait pu ambitionner. Son élévation à la pairie arrivant dans les circonstances qu'on traversait alors, semblait un défi jeté à la face de ses adversaires. C'était à lord Beaconsfield de venger les injures de M. Disraéli ; ses ennemis lui avaient servi de marchepied.

CHAPITRE LXV

LE CONGRÈS DE BERLIN

Lord Beaconsfield se rendit dans le comté qu'il avait si longtemps représenté à la Chambre des Communes, pour faire ses adieux à ses électeurs. C'était le cas de s'abandonner aux mouvements les plus pathétiques que pouvait lui suggérer la sensibilité de son cœur. Il se montra, du reste, à la hauteur des circonstances. Lord Beaconsfield exposa les motifs qui le déterminaient à quitter le champ de bataille, où il avait livré de si glorieux combats. Mais ainsi qu'il l'expliqua en quelques phrases pleines de sentiment et de délicatesse, les années lui donnaient chaque jour des conseils qu'il ne pouvait dédaigner ; il n'était plus le jeune homme qui, à cette même place, s'adressait, il y avait quarante-trois ans, aux électeurs du Buckinghamshire. Ses collègues, disait-il, avaient eu plus de condescendance pour lui que Gil Blas pour l'archevêque de Grenade ; mais, ajoutait-il, il avait moins de présomption que l'illustre prélat. Il voulait donc se retirer de la lutte au moment convenable, et continuer à servir son pays à la Chambre des Lords, dont l'atmosphère plus calme convenait mieux à son âge. Malheureusement lord Beaconsfield

ajoutait à ces paroles si pacifiques une violente attaque contre les adversaires de son gouvernement. L'effet oratoire de son discours, aussi bien que sa portée politique, furent singulièrement affaiblis par les écarts de langage auxquelles il s'abandonna. Parlant des « généreux sentiments » qu'avaient soulevés les massacres de Bulgarie, il montra le danger qu'il y avait à laisser les politiciens exploiter les mouvements généreux de l'opinion publique en faveur de leurs « sinistres desseins » ; leur conduite, ajoutait-il, était pire que « celle des monstres auxquels on reproche aujourd'hui les massacres de Bulgarie ». Rien ne pouvait être de plus mauvais goût. On ne pouvait s'y méprendre, les politiciens que désignait lord Beaconsfield, n'étaient autres que M. Gladstone et ses partisans. La lutte, déjà vive, devint plus violente que jamais. Lord Beaconsfield et M. Gladstone se trouvaient désormais face à face comme deux gladiateurs de l'ancienne Rome ou deux duellistes placés à douze pas l'un de l'autre, prêts à vider leurs querelles sur le terrain. Leur vie politique n'avait été qu'une longue lutte, mais maintenant c'était un combat à mort qui paraissait engagé. La politique que chacun d'eux incarnait dans sa personne n'était pas longue à définir. Lord Beaconsfield voulait à tout prix maintenir l'empire ottoman comme une barrière aux entreprises de la Russie. M. Gladstone voulait, quelles que fussent les conséquences de cette politique nouvelle, se dégager de toute solidarité avec la Turquie. Ceux qui se flattaient d'être avant tout des politiques pratiques se rangeaient naturellement du côté de lord Beaconsfield. Ceux qui au contraire pensaient qu'il n'y avait pas de saine politique en dehors des règles d'une saine morale, soutenaient M. Gladstone. Notre devoir, disaient les uns, est de sauvegarder les intérêts de l'Angleterre. Si la Turquie nous sert de barrière contre la Russie, nous devons la soutenir dans notre propre intérêt, sans apprécier la moralité de son caractère. C'est le devoir de l'Angleterre, disaient les

autres, de dégager sa responsabilité de tous les crimes que commettent les Turcs, et de ne pas s'opposer à l'affranchissement des populations chrétiennes de l'empire ottoman. Les uns faisaient appel à la conscience de l'Angleterre, les autres à son intérêt. « Fais ce que devra et advienne que pourra », disait M. Gladstone. « Pas de sentiments », répondait lord Beaconsfield ».

Les deux hommes d'Etat se trompaient l'un et l'autre, cédant chacun aux penchants naturels de leur esprit. Lord Beaconsfield méconnaissait l'état de l'opinion publique et la gravité de la situation, quand il croyait pouvoir se débarrasser de la question bulgare par une plaisanterie ou un trait d'esprit. M. Gladstone se trompait aussi lorsqu'il supposait qu'un argument de pure sensibilité suffirait pour contrebalancer dans l'esprit du peuple anglais la haine traditionnelle qui l'animait contre la Russie. Cette situation faisait la force de lord Beaconsfield et de ses partisans, et devait, à un moment donné, assurer leur succès. Un événement depuis longtemps prévu par les deux pays surgit bientôt. A la fin de juin 1876, la Serbie et le Monténégro déclarèrent la guerre à la Turquie. La Serbie ne put opposer une longue résistance, bien qu'elle fut aidée des conseils et de la coopération active d'un grand nombre d'officiers russes, qui servaient comme volontaires dans les rangs de son armée. La force militaire de ce petit pays ne pouvait balancer celle de la Turquie. Dès le commencement de septembre, la lutte avait déjà cessé, et en fait, la Serbie était à la merci de son adversaire. Le Monténégro, grâce à la vaillance de ses montagnards, tenait tête aux Turcs sur tous les points, mais il ne pouvait exercer sur l'issue de la guerre une influence décisive. L'Angleterre proposa aux belligérants de suspendre les hostilités au moins pendant un mois. La Turquie opposa des réponses dilatoires, et après avoir épuisé toutes les arguties et les faux fuyants, elle déclara consentir un armistice qui prendrait fin au dernier jour de mars sui-

vant. Cette proposition était inacceptable ; elle eut été la ruine de la Serbie et du Monténégro ; l'Europe ne pouvait se laisser ainsi duper. La Russie intervint alors, exigeant pour la Turquie un armistice immédiat. Pendant ce temps-là, les esprits, en Angleterre, étaient de plus en plus surexcités. Les partisans de M. Gladstone tenaient meetings sur meetings ; chaque jour, dans les termes les plus arrogants, on mettait le gouvernement en demeure de peser sur la Turquie de tout le poids de son influence. D'un autre côté, il était évident pour tout le monde que les projets de la Russie se réveillaient plus ardents que jamais. Lord Derby exposa très franchement à l'empereur Alexandre les craintes de l'Angleterre. Le tsar répondit en donnant sa parole d'honneur qu'il n'avait aucune intention d'aller à Constantinople, mais que si les événements l'obligeaient à occuper une partie de la Bulgarie, il n'y resterait que le temps nécessaire pour assurer la sécurité des chrétiens. Lord Derby proposa alors de réunir à Constantinople une conférence des puissances européennes. On devait y arrêter immédiatement les bases du gouvernement dont on doterait les diverses provinces soumises à la domination turque, et stipuler en même temps, d'une façon formelle, l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman. La conférence fut acceptée par toutes les grandes puissances, et le 8 novembre 1876, on apprit que lord Salisbury et sir Henry Elliott, notre ambassadeur à Constantinople, devaient représenter l'Angleterre. Lord Beaconsfield paraissait résolu à regagner la popularité qu'il avait un instant compromise par sa malheureuse attitude, au moment des massacres de Bulgarie. Son plan, désormais, était de faire preuve d'audace et de démasquer la Russie. Il parlait volontiers de cette dernière puissance comme d'un ennemi avec qui il eût déjà été aux prises. Le 9 novembre 1876, il pren[t] la parole dans le banquet que le nouveau lord-mai[re] donnait à Guildhall. Il glorifia la force et les ressources

l'Angleterre. « La guerre, dit-il, peut éclater, il n'y a pas « une nation au monde qui, mieux que ce pays, soit pré- « parée à la soutenir. Une fois engagée dans la lutte pour « la défense de son droit, il n'hésitera jamais à entre- « prendre, s'il le faut, deux ou trois campagnes succes- « sives. Quand l'Angleterre prend les armes pour une « cause juste, elle ne les dépose que quand satisfac- « tion lui est donnée ». Ces allusions s'adressaient clairement à la Russie. La menace de soutenir une seconde et une troisième campagne avait une portée qui ne laissait aucun doute. Par suite de circonstances plus ou moins fortuites, le lendemain matin, l'empereur de Russie, adressait aux nobles de Moscou un discours qui paraissait être une réponse directe aux défis de lord Beaconsfield. Le tsar déclarait que s'il ne pouvait obtenir, avec le concours de l'Europe, les garanties qu'on était en droit d'exiger de la Turquie, il était bien résolu à agir seul, et il avait la certitude que dans une pareille lutte, le pays entier serait avec lui. C'était le jeudi soir que lord Beaconsfield avait pris la parole à Guildhall, et c'était le lendemain que l'empereur s'adressait aux nobles de Moscou. Néanmoins le télégraphe avait pu en un si court espace de temps transmettre à Alexandre le discours de lord Beaconsfield, avant que lui-même ait eu à prendre la parole. On crut généralement que l'empereur de Russie avait eu l'intention de répondre au ministre anglais. Ainsi s'évanouissait la perspective qu'on avait un instant caressée d'une solution pacifique, mettant fin aux difficultés qui troublaient le repos de l'Europe. Lord Beaconsfield semblait tenir en mains les foudres de la guerre et n'attendre pour les lancer que le moment favorable. Tous les regards étaient fixés sur lui. Dans ses rêves les plus ambitieux, il n'avait jamais dû entrevoir une si haute situation. La paix ou la guerre dépendait de sa seule volonté; il tenait dans ses mains les destinées de plusieurs millions d'hommes. Parmi ses collègues, lord Derby par exemple, et lord

Carnarvon, étaient opposés à toute idée belliqueuse, et défendaient les intérêts des provinces chrétiennes de la Turquie avec autant d'énergie que M. Gladstone lui-même. Mais, dans le peuple, on doutait de l'efficacité d'un pareil contre-poids, et chacun secouait la tête, se demandant si lord Derby et lord Carnarvon pourraient contrebalancer, par leurs efforts réunis, l'influence de lord Beaconsfield.

La conférence de Constantinople n'aboutit point. Les hommes d'Etat Turcs essayèrent tout d'abord de duper les représentants des grandes puissances en annonçant que le sultan venait d'accorder une constitution à la Turquie et de convoquer un Parlement, dans lequel chaque province de l'empire serait représentée et pourrait faire entendre sa voix. En fait, un Parlement turc venait d'être convoqué. Au commencement de la séance, les membres de la conférence purent entendre les salves d'artillerie qui annonçaient l'ouverture de la première Assemblée constitutionnelle dont ait été dotée la Turquie. Naturellement les représentants des puissances ne pouvaient être dupes d'un semblable stratagème. Ils savaient bien ce que pouvait signifier en Turquie une Chambre des députés. Un Parlement ne peut être créé de toutes pièces par le décret d'un autocrate réunissant dans une même enceinte un certain nombre d'hommes, et leur donnant l'ordre de discuter et d'émettre des votes. Une Assemblée parlementaire suppose nécessairement un peuple libre qui lui a donné naissance. Récemment encore, l'Europe avait vu naître le Parlement égyptien et ne s'était intéressée que très médiocrement à ce phénomène ; on avait du reste appris, à quelque temps de là, que cette création éphémère venait de s'évanouir sans laisser dans les institutions du pays aucune trace de son existence. Il est inutile de faire remarquer que le Parlement turc fut dissous dès que sultan estima qu'il n'y avait plus lieu d'amuser les puissances européennes. La Turquie s'était évidemment mis en tête que l'Angleterre saurait la protéger, et ne perme

trait pas qu'on lui fît violence. On a répété souvent que notre diplomatie avait secrètement encouragé le gouvernement turc dans sa résistance aux grandes puissances, en lui promettant, ou en lui faisant promettre, l'appui de l'Angleterre ; mais c'est là un fait qui est loin d'être établi et qui ne sera sans doute élucidé que dans plusieurs générations. Ce qui est certain, c'est que les Turcs résistèrent jusqu'au bout et refusèrent d'arriver à composition. La conférence dut se dissoudre sans avoir rien fait d'utile. L'Angleterre, la Russie et quelques autres grandes puissances, essayèrent de nouveau, mais sans plus de succès, d'amener une solution pacifique. Il y a des situations malheureuses qui semblent se dérober d'elles-mêmes aux tentatives de sauvetage les plus sincères et les plus désintéressées. A la fin, la Russie finit par entrer en campagne. Le 24 avril 1877, elle déclarait la guerre, et le 27 juin, son armée, franchissant le Danube, se dirigeait sur les Balkans sans rencontrer de résistances sérieuses. Simultanément une seconde armée russe envahissait l'Asie-Mineure.

Les Russes parurent d'abord ne devoir rencontrer aucun obstacle. Tout à coup, cependant, on s'aperçut qu'ils avaient commis plusieurs fautes, dont la plus grosse de toutes était de n'avoir pas estimé son adversaire à sa juste valeur. Leurs préparatifs de campagne, faits à la hâte, étaient loin d'être complets. Les Turcs, il faut leur rendre cette justice, ont toujours été de bons soldats. Ils ont à toute époque de leur histoire fait preuve d'une grande énergie et de véritables aptitudes militaires. C'est surtout dans la défense qu'on retrouvait en eux ces grandes qualités. Depuis longtemps déjà, ils avaient cessé d'être la terreur de l'Europe et on les tenait encore pour des adversaires redoutables, dès qu'ils se tenaient sur la simple défensive. Dès le début de cette campagne, ils aperçurent les fautes que les Russes avaient commises ; ils reprirent tout à coup l'offensive et opposèrent à l'invasion une résistance désespérée. Un de leurs généraux, Osman

Pacha, improvisa tout à coup des travaux de défense autour de Plewna, position stratégique que les Russes avaient oublié d'occuper en Bulgarie. Il s'y installa solidement et repoussa plusieurs fois les assauts de l'armée ennemie en lui infligeant des pertes considérables. Un instant on put croire que l'avantage allait rester aux Turcs, et déjà, en Angleterre, on commençait à considérer comme frappée d'un échec irréparable, la campagne entreprise par la Russie; son armée paraissait condamnée à une retraite désastreuse. Néanmoins, les esprits plus froids soutenaient encore que le succès final devait appartenir à celle des deux nations qui l'emportait sur l'autre par la supériorité de ses forces et de ses ressources. Au fond il n'y avait pour la Russie qu'une question de temps; elle devait arriver bientôt à réparer ses fautes et à recouvrer toute son énergie. Ses échecs, elle ne les devait qu'à elle-même; c'est son aveuglement qui seul avait fait le succès de son ennemi. Instruit par l'expérience, le tsar confiait la direction de la campagne au général Todleben, le vaillant soldat qui s'était acquis une si grande réputation, dans le monde militaire, par la brillante défense de Sébastopol. Bientôt, sous son impulsion, les choses changèrent de face. Au moment même où les journaux anglais annonçaient l'échec final des Russes dans l'Asie-Mineure et devant Plewna, ils infligeaient aux Turcs plusieurs défaites successives en Europe et en Asie. Kars était pris d'assaut le 18 novembre 1877; Plewna capitulait le 10 décembre. Dans les premiers jours de 1878, les Turcs étaient à la merci du vainqueur, et la route de Constantinople était ouverte. Avant que le public anglais n'ait eu le temps de prendre respiration et de préjuger des nouveaux événements, l'armée victorieuse des Russes apercevait déjà les minarets de Stamboul.

Pendant ce temps. le gouvernement anglais prenai de graves résolutions. Dans les premiers jours de 1878 sir Henry Elliott, ancien ambassadeur à Constantinople

était envoyé à Vienne, et M. Layard, notre ancien ambassadeur à Madrid, était désigné pour représenter l'Angleterre auprès du sultan. Ces mesures avaient une signification évidente : le gouvernement anglais était résolu à soutenir énergiquement le sultan, mais, en même temps, à exercer sur lui une influence plus énergique que jamais pour l'obliger à accepter des remontrances amicales et à écouter la voix de la raison. M. Layard était connu par sa foi profonde dans la vitalité de la Turquie. A certains égards, il était plus turc que les Turcs eux-mêmes, mais il était doué d'une énergie qui allait jusqu'à l'audace. Le gouvernement Ottoman ne pouvait accepter une pareille nomination que comme une preuve évidente de l'amitié de l'Angleterre, mais il aurait dû aussi en tirer cette conséquence, que notre gouvernement était très résolu à exercer sur lui une pression énergique pour l'amener à la raison. Malheureusement, on s'aperçut bientôt que le gouvernement Turc n'avait attribué à la nomination de M. Layard que la signification qui lui était agréable ; quant à l'autre, elle semblait lui avoir échappé. Le Parlement anglais fut convoqué quinze jours plus tôt que les années précédentes. Dans son discours du trône, la reine annonçait que si malheureusement les hostilités continuaient entre la Russie et l'empire ottoman, il ne fallait pas se dissimuler que « des événements imprévus pourraient la mettre dans « la nécessité de recourir à des mesures de précaution. » Ces paroles consternèrent les amis de la paix et excitèrent l'enthousiasme du parti de la guerre, qui déjà était nombreux et surtout très bruyant. C'est à Londres surtout que se faisait sentir son influence ; il se recrutait également chez les libéraux et les torys. Il était populaire dans les cafés concerts de la capitale et dans les débits de boissons. Ceux que le prince de Bismarck appelait un jour « les gentilhommes du pavé », lui étaient favorables.

Il arriva qu'on baptisa d'un surnom les partisans de la guerre immédiate. Ils constituèrent ce qu'on appela le

parti Jingo. Ce sobriquet, dont on avait voulu les ridiculiser, ils l'adoptèrent fièrement et n'hésitèrent pas à en tirer vanité. Les « Jingoes » de Londres, comme les mendiants de Flandres, arborèrent leur surnom comme un titre d'honneur. Je ne voudrais pas qu'on se méprit sur le sens historique de cette épithète de « Jingo », comme il arrive souvent quand on veut expliquer l'origine des appellations « whig » et « tory ». Nous croyons donc utile de dire quelques mots sur les circonstances qui firent naître les « Jingoes ». Quelques tyrtées de cafés concerts avaient composé une romance qu'on chantait chaque soir, aux applaudissements d'une foule enthousiaste, dans une des tavernes les plus fréquentées de la capitale. Le refrain de ce chant belliqueux contenait ces deux vers qui ne manquaient jamais d'enlever la salle : « Nous ne voulons pas « la guerre, mais, par Jingo, s'il nous faut la faire, nous « avons les navires, nous avons les hommes, nous avons « aussi l'argent ». Ceux qui restaient froids à cette explosion poétique de notre orgueil national, donnèrent le nom de « Jingoes » aux enthousiastes qu'enflammait cet accès de patriotisme. Nous avons tout lieu de croire que l'invention du sobriquet appartient à M. Georges Jacob Holyoake. Nous ne saurions cependant en donner notre parole d'historien. L'expression fit fortune et bientôt le parti fut désigné dans toute l'Angleterre sous le nom de « Jingo ». La fameuse abjuration de la femme dans « Le Vicaire de Wakefield » contenait donc une véritable prophétie ; elle avait juré « par le Jingo vivant » et en effet « Jingo », maintenant, vivait au milieu de nous.

Le gouvernement donna l'ordre à la flotte de passer les Dardanelles et d'aller à Constantinople. Le chancelier de l'Échiquier annonça qu'il demanderait un crédit de six millions de livres (150 millions de francs), pour fair face aux dépenses navales et militaires. Lord Carnarvor ministre des colonies, donna aussitôt sa démission. Déj plusieurs fois il avait voulu se retirer du cabinet e

n'avait été retenu que par les instances de lord Beaconsfield ; mais en présence de l'ordre donné à la flotte et des crédits supplémentaires demandés à la Chambre, il ne crut pas devoir ajourner plus longtemps sa résolution. Lord Derby désirait aussi vivement sortir du ministère. Il offrit sa démission, mais on le décida à la reprendre. Pendant ce temps-là, la flotte recevait l'ordre de sortir des Dardanelles et de jeter l'ancre dans la baie de Besika. Lorsqu'elle reçut son ordre de rappel, elle était déjà à l'entrée des détroits. L'opposition libérale à la Chambre des Communes continua à protester, sans du reste aucun succès, contre les mesures belliqueuses du gouvernement. De son côté, la majorité gouvernementale suivait hardiment sa ligne de conduite avec une résolution exempte de toute forfanterie. La plupart de ceux qui soutenaient lord Beaconsfield de leurs votes, obéissaient évidemment à cette conviction profonde qu'ils faisaient acte de prudence en suivant leur chef, et que le meilleur moyen de permettre au gouvernement de tenir les promesses pacifiques qu'il ne cessait de prodiguer, était de fournir à lord Beaconsfield les moyens de suivre la politique qu'il jugeait la meilleure. Pendant qu'on s'agitait ainsi dans le Parlement et dans le public ; que l'opposition proposait et retirait tour à tour ses amendements ; que le gouvernement protestait de ses intentions pacifiques, alors que ses partisans poussaient au dehors leurs cris belliqueux ; que les cafés concerts croûlaient sous les applaudissements des Jingoes ; que les meetings monstres de Hayde-Parck dégénéraient en une véritable lutte, dont le parti de la paix sortait généralement battu, on apprit tout à coup que les Turcs, réduits à toute extrémité, avaient dû signer à Andrinople un armistice et des préliminaires de paix. Au même instant, arrivait la nouvelle que les Russes, au mépris de l'armistice, marchaient sur Constantinople pour occuper cette capitale.

Ce ne fut dans Londres qu'un cri d'indignation. Un

soir on annonce tout à coup à la Chambre des Communes que l'armée russe occupait les faubourgs de Constantinople. Tout le monde semblait avoir perdu la tête. Les couloirs, la salle de Saint-Stéphen, le grand hall de Westminster et la place qui lui donne accès, étaient remplis d'une foule tumultueuse en proie à la plus violente agitation. Si cette agitation de la rue avait été l'expression vraie du sentiment national, la déclaration de guerre eût été inévitable. Heureusement, la nouvelle de la marche des Russes sur Constantinople était inexacte. La flotte reçut l'ordre de franchir de nouveau les Dardanelles et de jeter l'ancre à quelques milles de Constantinople. Ce mouvement provoqua les protestations de la Russie qui déclara que si la flotte anglaise passait les détroits, son armée aussitôt entrait dans Constantinople. Lord Derby fut très énergique et l'on parvint à s'entendre. Il fut convenu que les Anglais ne débarqueraient pas leurs troupes tant que les Russes ne sortiraient pas de leurs positions. Tout n'était donc pas fini, le tsar ne demandait donc qu'à rouvrir les négociations.

Sans doute la Russie n'avait nulle envie d'affronter la responsabilité redoutable que comportait l'occupation de Constantinople. Elle venait de conclure avec la Turquie le fameux traité de San-Stefano, qui assurait aux provinces chrétiennes de l'empire Ottoman une indépendance presque complète et donnait naissance à une nouvelle Bulgarie avec un territoire très étendu et un port sur la mer Egée. Le gouvernement anglais refusa de reconnaître ce traité. Lord Derby prétendit qu'il impliquait un remaniement complet du traité de Paris et qu'en conséquence il devait être soumis à la sanction des grandes puissances réunies en congrès. Lord Beaconsfield affirmait que le traité de San-Stefano soumettait tout le sud-est de l'Euro[p] à l'influence immédiate de la Russie. Cette dernière pui[s]sance offrit de soumettre le traité à l'examen d'un congrè[s] mais avec cette réserve qu'il n'aurait pas à connaître l[...]

stipulations qui n'intéressaient que la Russie et l'empire ottoman. Une telle prétention était insoutenable. Aussi longtemps que la politique européenne reposera sur les principes qui la régissent actuellement, on ne saurait admettre que les grandes puissances occidentales puissent laisser la Russie imposer à son adversaire les conditions de paix les plus arbitraires. Pendant ce temps-là, la Turquie murmurait tout bas que le traité lui avait été arraché par la force. Le gouvernement résolut d'appeler les réserves, de transporter en Europe un contingent de l'armée des Indes, d'occuper Chypre et de débarquer un corps expéditionnaire sur la côte de Syrie. Ces résolutions ne furent pas sur l'heure connues du public. Chacun avait la conviction qu'on marchait à de grands événements et l'anxiété publique était à son comble. Le 28 mars 1878, la Chambre des Lords s'était réunie comme d'ordinaire. On vit lord Derby entrer, et venir s'asseoir, non plus au banc des ministres, à droite du lord chancelier, mais du même côté, au-dessous du couloir. La surprise était générale, mais on crut tout d'abord qu'il s'était assis à cette place pour causer avec un de ses amis qui se trouvait derrière lui. Bientôt on vit les ministres entrer les uns après les autres et s'asseoir à leur banc. Déjà la séance avait commencé et lord Derby restait toujours à la même place. On en conclut qu'il ne faisait plus partie du gouvernement. Quelques instants après il se levait pour donner à la Chambre quelques explications. Le gouvernement, dit-il, avait pris des mesures auxquelles il ne pouvait s'associer et il avait donné sa démission. Il n'entra du reste dans aucun détail sur les mesures auxquelles il faisait allusion. Après ces quelques mots, lord Beaconsfield se leva à son tour et répondit par quelques paroles gracieuses. Il avait eu l'espoir, dit-il, que lord Derby le remplacerait bientôt comme premier ministre....., il comptait toujours sur l'ancienne amitié qui les unissait... Des bancs ministériels, comme de ceux de l'opposition, personne ne se leva pour interroger le gouvernement sur ses projets.

Avec la retraite de lord Derby, le dernier espoir de paix semblait s'évanouir. Lord Salisbury fut nommé ministre des affaires étrangères. Il était remplacé dans l'administration des Indes par M. Gathorne Hardy, aujourd'hui lord Cranbroock. Le colonel Stanley, frère de lord Derby, entrait au ministère de la guerre à la place de lord Cranbroock. Sir Michael Hicks Beach avait déjà pris possession du ministère des colonies, après la retraite de lord Carnarvon. M. James Lowther avait déjà été appelé au poste de secrétaire pour l'Irlande. Nous verrons plus loin combien était regrettable cette nomination. Le premier acte de lord Salisbury, en prenant possession du ministère des affaires étrangères, fut de lancer une circulaire dans laquelle il déclarait que l'Angleterre ne pourrait prendre part à un congrès auquel le traité de San-Stefano ne serait pas soumis dans son entier. Le Parlement venait de s'ajourner après la session du printemps, lorsque le gouvernement des Indes reçut l'ordre d'envoyer à Malte une certaine quantité de troupes. La surprise dans le pays fut générale. Disons dès maintenant que rien ne fit plus de tort au gouvernement de lord Beaconsfield que son habitude constante de toujours surprendre le pays par les resolutions les plus inattendues. Parmi ses admirateurs, il n'y avait que les plus vulgaires que ces coups de théâtre successifs jetaient dans l'admiration. Rien ne leur semblait plus agréable que d'être gouvernés par un ministre qui chaque jour savait, par une mesure nouvelle, intéresser et exciter les esprits. Mais les hommes de bon sens voyaient avec peine le pays soumis à une administration dont chacun des actes produisait l'effet d'une décharge électrique. La concentration à Malte des troupes de l'Inde soulevait une question constitutionnelle qui n'était pas sans gravité. Elle fut également traitée à la Chambre des Communes et à la Chambre des Lords. L'opposition rappelait que, selon les principes constitutionnels, le Parlement seul avait le droit de fixer le nombre de soldats

que la reine pouvait maintenir en Angleterre. Que devenait ce principe, si le premier ministre pouvait à chaque instant, sans consulter les Chambres, prélever sur l'armée des Indes, dont les ressources sont presque illimitées, tous les contingents qu'il croirait convenables. L'argument paraissait irrésistible ; une fois énoncé, il s'imposait par son évidence même. Mais la majorité qui soutenait lord Beaconsfield paraissait peu disposée à compter avec les arguments. Elle était résolue à approuver aveuglement tous les actes de son chef.

Le prince de Bismarck, dans ces derniers temps, s'était volontiers improvisé médiateur pacifique : c'était un rôle qu'il paraissait particulièrement affectionner. Il intervint de nouveau et convoqua les grandes puissances à Berlin pour discuter dans un congrès toutes les clauses du traité de San-Stefano. Ce ne fut pas sans difficultés et sans quelques discussions préalables que la Russie, au bout d'un certain temps, finit par accepter l'invitation à un congrès dont l'objet était ainsi déterminé. Les puissances se trouvèrent donc d'accord pour se réunir à Berlin le 13 juin suivant. On croyait généralement que lord Salisbury y représenterait l'Angleterre. Grande fut la surprise, lorsque lord Beaconsfield annonça qu'il entendait se rendre lui-même à Berlin, accompagné de lord Salisbury, pour y conduire les négociations. Cette résolution du premier ministre ne se justifiait par aucun précédent. Jamais on n'avait vu le premier ministre quitter le pays pendant la session du Parlement, pour aller représenter l'Angleterre dans une capitale étrangère. Mais lord Beaconsfield aimait la mise en scène, et le rôle qu'il entendait prendre séduisait sa nature romanesque. Pouvait-il mieux couronner sa brillante carrière qu'en prenant place dans le grand conseil européen pour y dicter les conditions de la paix. Pour une nature aussi avide de pompes, de grandeurs et de mise en scène, la tentation était irrésistible. Lord Beaconsfield se rendit donc à Berlin, son

voyage ne fut pour ainsi dire qu'une marche triomphale. Dans toutes les grandes villes, presque dans toutes les stations, une foule immense se pressait pour voir l'homme d'Etat dont la carrière étrange et mouvementée avait si longtemps excité l'étonnement de l'Europe. Le congrès se réunit au palais Radzivill, monument des plus simples, situé dans une des principales rues de Berlin et qu'occupait alors le prince de Bismarck. Le prince présida lui-même et crut pouvoir se départir des usages diplomatiques en prononçant en langue anglaise son discours d'ouverture. On ne vit en général dans cette innovation qu'un acte de déférence et de courtoisie pour le ministre anglais, qui pouvait, en avançant en âge, avoir perdu l'habitude de la langue française. On discuta presque toutes les questions dont la dernière guerre semblait exiger la solution.

La Grèce avait demandé une place au congrès; après quelques atermoiements, on lui permit, non sans difficultés, de venir plaider sa propre cause. Le congrès de Berlin avait à résoudre quatre ou cinq questions tout à fait distinctes. Il lui fallait examiner la condition des provinces soumises à la suzeraineté nominale de la Turquie; les populations de l'empire Turc lui-même avaient droit à des garanties que motivaient les différences de race et de religion. Il fallait prendre en considérations les demandes des Grecs ou plutôt du royaume de Grèce qui insistait pour une rectification de frontières; l'élément grec, demeuré sous le joug de la Porte, devait être protégé. Enfin il fallait régler le sort des possessions turques en Asie. La grande préoccupation de la plupart des hommes d'Etat qui prirent part au congrès de Berlin, était de préparer la régénération des populations chrétiennes du sud-ouest de l'Europe et par là même leur complète émancipation. Mais d'un autre côté, il faut le reconnaître, certaines puissances, et en particulier l'Angleterre, se préoccupaient plutôt de maintenir le gouvernement ottoman, que d'assurer l'avenir des

masses chrétiennes. C'est du concours de ces influences contradictoires que sortit le traité de Berlin. Ce traité consacrait l'indépendance complète de la Roumanie, de la Serbie et du Monténegro, tout en stipulant néanmoins certaines réserves pour sauvegarder l'égalité des cultes dans chacun de ces pays. Les Monténégrins obtenaient un port avec une étroite parcelle de côte. Ainsi se trouvait réalisé le but auquel ils tendaient depuis si longtemps; ils touchaient enfin à la mer.

Le traité créait au Nord des Balkans un Etat bulgare, beaucoup moins important, il est vrai, que celui dont le traité de San-Stefano avait tracé les limites. La Bulgarie devait avoir son gouvernement propre sous la suzeraineté du sultan auquel elle devait payer un tribut. Sauf cette seule restriction, son indépendance était absolue. Elle devait être gouvernée par un prince choisi à l'élection, agréé par les grandes puissances et accepté par le sultan. Aucun membre des dynasties alors régnantes sur l'une des grandes puissances européennes, ne pouvait être élu. Au sud des Balkans, le traité créait sur des bases différentes un autre Etat sous le nom de Roumélie orientale. Au point de vue politique et militaire, il demeurait soumis à l'autorité de la Porte, mais pour tout ce qui concernait sa vie purement intérieure, on lui reconnaissait « une administration autonome », selon l'expression qu'affectionnait alors particulièrement la langue diplomatique. La Roumélie orientale devait avoir un gouverneur chrétien, et le sultan, qui avait droit de tenir garnison dans les villes frontières, n'y pouvait envoyer de troupes irrégulières, telles que les Circassiens et les Baschi-Bouzoucks. Les puissances européennes devaient s'entendre avec la Turquie pour l'organisation de ce nouvel Etat. Quant à la Grèce, il fut décidé que le sultan et le roi des Grecs conviendraient d'une rectification de frontières et qu'à défaut d'entente, les puissances auraient le droit d'offrir, ou pour parler plus nettement, d'imposer leur médiation. Le

sultan s'engageait aussi à appliquer scrupuleusement en Crète la loi organique de 1868. La Bosnie et l'Herzégovine devaient être occupées et administrées par l'Autriche. La Roumanie dût, bon gré mal gré, promettre de restituer à la Russie la portion de Bessarabie que lui avait autrefois enlevée le traité de Paris. En compensation, on lui abandonnait quelques îles qui forment le Delta du Danube et une partie de la Dobrutscha. En Asie, la Porte cédait à la Russie Ardahan, Kars et le beau port de Batoum sur la mer Noire.

Le traité de Berlin a provoqué plus d'une vive critique; on lui reprocha l'étrange combinaison de deux Bulgaries constituées en deux états distincts, ayant chacun son gouvernement particulier. Ce n'était, disait-on, qu'une seconde édition des procédés du congrès de Paris, un nouvel effort encore bien inutile pour maintenir séparées les unes des autres les provinces danubiennes et faire ainsi échec à l'influence de la Russie au profit de la Porte ottomane. Ce qu'il y avait de plus simple et de plus naturel, disait-on, eût été de réunir toutes ces populations sous un seul et même gouvernement. C'était là, évidemment, répondait-on, un résultat inévitable qui viendrait à son heure : pour le moment le morcellement en états distincts permettrait à la Russie d'étendre plus facilement sur chacun d'eux son influence ; ils constituaient en effet des unités trop petites pour opposer une résistance utile à ses avances. D'un autre côté on faisait valoir, pour justifier le traité, que la question bulgare n'était pas si simple et si facile qu'on pouvait le supposer ; dans cette agglomération qu'on s'est avisé d'appeler la Bulgarie, il y a une telle variété de races, de religion et d'intérêts, que le meilleur parti à prendre était encore de retenir sous la protection de la Porte une partie du pays et de donner à l'autre une indépendance presque absolue. La dévolution à l'Autriche de la Bosnie et de l'Herzégovine donna lieu à de viv s controverses. Le premier ministre lui-même venait e déclarer que cette mesure avait eu surtout pour but e

mettre une autre puissance que la Russie sur le chemin de Constantinople, pour recueillir la succession de la Porte le jour où elle deviendrait vacante. Les hommes d'Etat autrichiens protestaient, il est vrai, contre de semblables visées qui disaient-ils, n'étaient jamais rentrées dans l'esprit de leur maître; selon eux l'Autriche, en occupant ces pays, n'avait obéi à aucun sentiment d'intérêt personnel. Elle avait agi, au contraire, dans le seul intérêt de la paix européenne, malgré les sacrifices et les difficultés que comportait une semblable entreprise.

Mais ce qui souleva des protestations autrement énergiques, ce fut la cession à la Russie du territoire Bessarabien que lui avait coûté la guerre de Crimée. Les Roumains, ce petit peuple si intelligent et si brave, qui, sous son nouveau gouvernement, avaient étonné l'Europe par une prospérité si rapide, se trouvaient pillés pour satisfaire l'égoïsme Moscovite. La Russie avait à cœur de recouvrer chacun des avantages réels ou même quelque peu fictifs que lui avait coûtés la guerre de Crimée. Le territoire Bessarabien était la dernière parcelle du trophée qui avait coûté aux puissances alliées tant d'efforts et de sacrifices.

Elle avait d'un seul coup regagné tout le terrain perdu. La mer Noire était ouverte à ses vaisseaux de guerre ; elle pouvait à son gré hérisser ses rivages d'établissements militaires. La restitution du territoire Bessarabien effaçait les dernières traces des humiliations du traité de Paris. Les rectifications de la frontière grecque furent l'occasion d'un désappointement profond pour certaines puissances européennes et pour la Grèce elle-même. Les représentants de la Grèce quittèrent la conférence avec la conviction que l'Angleterre n'avait cessé, au cours des négocia-ons, de favoriser la Turquie au détriment de leur pays. n un mot, une conséquence bien nette se dégageait du ongrès de Berlin, les populations chrétiennes du sud-est e l'Europe savaient maintenant qu'elles avaient pour

amie la Russie, et pour ennemies la Turquie et l'Angleterre. Telle était bien, en effet, l'impression générale qui se dégagea pour toute l'Europe. Désormais, la France apparaissait comme la protectrice affectueuse de la race grecque, et l'Angleterre comme son ennemie déclarée. On eut partout cette impression pénible que le congrès n'avait été qu'une affaire arrangée d'avance, une sorte de transaction dont les conclusions avaient été préalablement arrêtées, une comédie, en un mot, qu'on avait répétée plusieurs fois dans tous ses détails avant de la venir jouer sur le théâtre de Berlin.

Grâce aux révélations qui bientôt se produisirent, cette impression générale devint une certitude tout à fait fondée. Il fut établi que lord Beaconsfield et lord Salisbury avaient conclu tout à la fois avec la Russie et la Turquie des conventions secrètes. L'accord avec la Russie avait été l'occasion d'un véritable scandale. Il avait été livré à la publicité par l'étourderie ou par la trahison d'un expéditionnaire qu'on avait engagé comme auxiliaire, à prix très réduit, pour copier les dépêches du ministère des affaires étrangères. L'authenticité de ces révélations fut l'objet de démentis dont la sincérité ne pouvait être contestée qu'à la condition de créer un malentendu sur la signification du mot « authenticité ». Un journal du soir « le Globe », avait publié le texte d'une convention dont le sens et la portée se trouvèrent exacts en tous points. On constata plus tard que ce traité secret ne différait en rien du texte qui avait été prématurément dévoilé au public. Il avait été signé le 30 mai au ministère des affaires étrangères, quelques jours avant que le prince de Bismarck n'eût lancé ses convocations pour le congrès de Berlin. Il consistait en un memorandum précisant les points sur lesquels la Russie et la Grande-Bretagne s'étaient mises d'accord; il consacrait les engagements mutu qui d'avance liaient les plénipotentiaires de l'Anglete et de la Russie au congrès de Berlin. L'Angleterre acc

tait la restitution de la Bessarabie et la cession du port de Batoum.

Elle abandonnait d'avance tous les points que le peuple anglais s'attendait à voir disputer le plus vivement par ses plénipotentiaires devant l'aréopage européen. Ce n'était donc pas par intimidation que lord Beaconsfield avait décidé la Russie à accepter la réunion d'un congrès. La concentration à Malte des troupes de l'Inde, l'appel des réserves, le vote du crédit de 150 millions n'était désormais qu'une pure comédie. La Russie s'était rendue au congrès parce que lord Salisbury, dans cette convention secrète, lui avait accordé ce à quoi elle tenait le plus. Le congrès n'était dès lors qu'une pompeuse et vaine cérémonie. Une autre convention secrète avait été conclue avec la Turquie. Le gouvernement anglais lui garantissait l'intégrité de son territoire asiatique à la condition qu'elle permettrait à l'Angleterre d'occuper l'île de Chypre. Selon les explications que donna plus tard lord Beaconsfield, cette île allait devenir pour nous une sorte de « place d'armes »; en un mot, l'Angleterre s'engageait formellement à protéger la Turquie contre toute agression extérieure. Chypre devenait pour elle la position stratégique qui lui permettrait de tenir plus utilement ses obligations. La politique du cabinet conservateur s'accusait de plus en plus, elle se distinguait bien nettement de celle qu'eût soutenue un gouvernement libéral. Monsieur Gladstone et ses partisans avaient toujours proclamé que l'Angleterre n'avait aucun intérêt particulier à protéger l'indépendance de la Turquie. Lord Beaconsfield, au contraire, déclarait que l'Angleterre, plus que tout autre pays, était obligée de maintenir l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman ; il faisait de ce principe le pivot de sa politique. A ses yeux, le devoir étroit de tout homme d'Etat anglais était de protéger les frontières turques avec non moins de patriotisme que l'île de Malte, le canal Bristol et le canal St-Georges.

A cette époque, la politique de lord Beaconsfield semblait être à son zénith. Son retour à Londres donna lieu à des manifestations et à des fêtes publiques qui, pour convenir au caractère de l'homme d'Etat, n'en paraissait pas moins assez peu justifié par les circonstances. Une réception monstre attendait à Londres le premier ministre. La gare, envahie par la foule, avait été somptueusement décorée. On vit lord Beaconsfield s'avancer par les rues, marchant dans sa gloire comme les héros antiques. Arrivé au ministère des affaires étrangères, il harangua du haut d'une fenêtre la foule enthousiaste, proclamant en des termes devenus célèbres qu'il rapportait avec lui « la paix et l'honneur ». Selon toutes les prévisions humaines, il avait atteint ce jour-là le point culminant de son étrange carrière. Quel chemin parcouru depuis le jour où M. Disraéli s'adressait pour la première fois à ses électeurs de Wycombe, depuis cette fameuse séance de la Chambre des Communes, où sa voix était couverte par les huées et les éclats de rire ! Nous le retrouvons maintenant parcourant en triomphateur les rues de la capitale et haranguant la foule qui se pressait aux portes de son ministère. Que d'années de lutte contre des difficultés presque insurmontables ! Quelle foi robuste en sa propre valeur, sous le ridicule dont sans cesse il était abreuvé. Par quelles alternatives de chûtes et de succès, de triomphes et de revers, de marches en avant et de subites retraites, il avait dû passer pour atteindre cette grande journée qui consacrait l'apogée de sa carrière. A ce moment, sans doute, il était l'homme politique le plus en vue de tout l'univers, si nous en exceptons cependant le prince de Bismarck. Il jouissait en Angleterre d'une popularité dont l'histoire n'offre pour ainsi dire aucun précédent. Même dans ses jours de plus grand triomphe, lord Palmerston n'avait jamais suscité dans les foules de pareils enthousiasmes. Le premier ministre de la reine Victoria devait sans doute être fou d'orgueil, quand de la fenêtre de son ministère, alors qu'il

sentait pour ainsi dire les yeux de l'univers fixés sur lui, il lançait au peuple ces quelques phrases qu'accueillaient un tonnerre d'applaudissements. Ce jour-là, s'il avait eu quelques réminiscences de ses classiques, il devait sacrifier aux dieux ce qu'il avait de plus cher en ce monde. Quelle créature humaine n'eût pas tout donné pour s'assurer la perpétuité d'un pareil succès !

Pendant ce temps-là, autant qu'on en pouvait juger par les manifestations extérieures de la vie publique, M. Gladstone et ses partisans étaient tombés dans un profond discrédit, ils avaient atteint les dernières limites de l'impopularité. Les journaux du matin, à la seule exception du *Daily News*, défendaient la politique de lord Beaconsfield ; si l'on excepte le *Spectator* et l'*Echo*, il n'y avait pas dans toute la capitale une seule feuille ayant une valeur littéraire, un seul des journaux encombrant les tables des clubs, qui ne prît avec chaleur la défense de lord Beaconsfield contre les attaques de M. Gladstone. Les journaux hebdomadaires à bon marché, qui s'adressent à des centaines de mille de travailleurs, n'existaient pour ainsi dire pas aux yeux de la société anglaise qui, du reste, comptait pour peu de chose l'opinion de la province. Dans les comtés du centre et surtout dans ceux du nord, l'opinion publique différait sensiblement de celle de la capitale. Les provinciaux appréciaient plus froidement la situation politique. Ils vivaient loin des commérages des clubs et de la Chambre des Communes et ne subissaient point l'influence de ce qu'on appelle à Londres « la société ». C'était en province surtout que le libéralisme était resté populaire. M. Gladstone pouvait, hors de la capitale, réunir de grands meetings, sa parole n'eût soulevé que des applaudissements ; mais à Londres, traversant la rue avec sa femme, il se vit obligé de se réfugier dans une maison amie pour se soustraire aux démonstrations menaçantes d'un groupe de patriotes qui sortaient, très animés, d'une réunion de *Jingoes*.

CHAPITRE LXVI

LE DÉCLIN DE L'IMPÉRIALISME

Pendant qu'au milieu de l'effervescence de l'opinion publique, on se préparait au congrès de Berlin, un de nos hommes politiques les plus considérables, atteignait doucement le terme de sa carrière. Le 28 mai 1878, lord Richemond mourait dans sa résidence de Pembroke. Il n'eut pas d'agonie, la vie se retira peu à peu et il s'éteignit doucement. A mesure que s'épuisait sans bruit les sources de la vie, quelques jours avant sa mort, le 9 mai, une députation de non-conformistes, qui comptait dans ses rangs les hommes les plus distingués de ce parti, vint lui présenter une adresse en l'honneur du cinquantième anniversaire de deux réformes dont il avait été le promoteur.

Lord Russel ne put recevoir la députation ; sa femme et son fils répondirent en son nom. Depuis longtemps déjà il ne prenait plus part aux affaires publiques. Nous avons, ı cours de cette histoire, signalé le moment où avait ıs fin sa carrière politique. De temps en temps, depuis tte époque, les événements publics avaient encore attiré n attention, et la presse avait récemment publié une

lettre de lui sur les événements du jour. On eût dit les paroles d'un homme qu'envahissaient doucement les ténèbres de la mort, et qui tout à coup, rappelé au monde des vivants par quelques mots murmurés à ses oreilles, bégaie d'une voix affaiblie un suprême conseil. Il y avait quelque chose d'étrange et de touchant dans cette dernière lettre assez peu appropriée, du reste, aux événements qu'elle appréciait ; elle témoignait l'inébranlable attachement de son auteur aux choses de la vie publique. Jusqu'à son dernier soupir, lord Russel ne put se désintéresser des affaires de ce monde. L'Angleterre écouta avec respect ces dernières paroles d'un homme qui avait joué un des premiers rôles sur la plus grande scène politique de son siècle, et qui, au seuil même de son tombeau, s'efforçait de murmurer à ses contemporains sa dernière pensée. On ne se crut point obligé de peser avec soin la valeur pratique des conseils du moribond ; ils ne convenaient en rien aux conditions nouvelles d'une époque à laquelle lord Russel semblait déjà ne plus appartenir. Il avait parcouru une brillante carrière ; mêlé à toutes les grandes réformes de ce règne, il avait été l'initiateur des innovations les plus hardies. Il se distinguait surtout par son désintéressement. Se trouvait-il en présence d'une mesure qu'il croyait utile au pays ? Son ardeur ne connaissait plus de bornes. Ce zèle pour la chose publique, on le prit souvent pour la manifestation de ses visées ambitieuses. Il méprisa toujours l'argent, et sa haute naissance le mettait au-dessus de toute ambition sociale ; ses erreurs furent nombreuses, mais plus on le connaissait, plus on estimait sa capacité politique et son caractère personnel. Il eut dans ses dernières années toutes les joies que peut donner à un homme l'intimité de la famille. Il perdit, il est vrai, en 1876, son fils, lord Amberley, devant lequel semblait s'ouvrir une carrière politique pleine de promesse ; mais en définitive, dans ses dernières années, il avait encore été plus heureux que ne le sont d'ordinaire les hommes qui atteignent les

dernières limites de la vieillesse. Il était rentré dans la vie publique, lorsque s'ouvrait le congrès de Vienne ; il mourait au moment où s'élaboraient les préliminaires du congrès de Berlin.

Comment lord Beaconsfield, après son retour triomphal du congrès de Berlin, ne pensa-t-il pas à sacrifier aux dieux ce qu'il avait de plus cher en ce monde, sa majorité parlementaire? De l'avis de tous ceux qui pouvaient avoir sur les choses de la politique une opinion éclairée, il avait pour lui à cette époque la majorité des collèges électoraux. Il paraissait alors arrivé à l'apogée de sa puissance : en faisant prévaloir dans les conseils de l'Europe la volonté de son pays, il avait réalisé une œuvre particulièrement chère à la plupart des cœurs anglais. Mais quelques membres de la majorité, représentants des provinces du nord, lui conseillèrent vivement de ne pas imposer au pays les frais d'une élection générale. Depuis longtemps déjà le commerce souffrait cruellement. La crise était due à des causes qui n'avaient rien de politique, mais elle était devenue plus intense à mesure que la politique entreprenante du gouvernement avait jeté dans le pays une inquiétude et un malaise sans cesse renaissant. On représenta donc très énergiquement à lord Beaconsfield que les provinces du nord, où se recrutaient surtout sa majorité, avaient été particulièrement éprouvées par la crise commerciale, et qu'il ne fallait pas, par une dissolution anticipée, leur imposer les lourdes charges d'une élection nouvelle dont rien ne démontrait la nécessité. Pour cette raison ou pour une autre, la dissolution, sur laquelle on comptait, n'eût pas lieu : lord Beaconsfield ne devait plus désormais trouver l'occasion de faire appel au pays avec quelques chances de succès.

A partir de cette époque, la popularité du gouvernement décrut de jour en jour. Contre lui s'élevèrent certains évènements dont il n'était pas responsable, et certains autres aussi dont il était la cause directe et volontaire. Tout d'abord

la mauvaise situation commerciale ne pouvait lui être imputée, mais comme nous l'avons dit plus haut, il l'avait aggravée par la surexcitation constante de l'opinion publique. Sa politique intérieure n'avait pas été heureuse ; plusieurs grandes réformes dont il avait pris l'initiative n'avaient pu aboutir ; aucune satisfaction n'avait été donnée aux populations des campagnes qui avaient été son plus ferme soutien. La taxe sur les boissons qui, depuis plusieurs générations, pesait si lourdement sur le consommateur, n'avait point été allégée. Le gouvernement avait eu maille à partir avec les « Home Rulers ». Depuis quelque temps M. Butt avait vu son influence décroître en même temps, que ses forces physiques. Depuis longtemps déjà M. Parnell avait commencé à lui disputer la direction du parti irlandais ; et il était à la veille de réussir. M. Parnell, jeune député récemment entré au Parlement, n'avait pas tardé à s'affirmer comme un des hommes politiques les plus remarquables qu'ait produit l'opposition irlandaise depuis le jour où John Mitchel avait été déporté aux Bermudes. La tactique inaugurée par M. Parnell discréditait le gouvernement et lui causait les plus grands ennuis. Un homme comme sir Stafford Northcote, avec tout son bon vouloir, sa capacité moyenne et sa faiblesse de caractère, n'était pas de taille à lutter avec un adversaire aussi énergique. L'opinion publique, on ne sait pourquoi, en voulait au ministère d'avoir laissé la politique obstructionniste prendre dans le Parlement une situation devenue redoutable. L'agitation irlandaise entrait évidemment dans une phase nouvelle, et ceux qu'elle effrayait, rejetaient sur le gouvernement la responsabilité de ce nouveau danger, comme si un ministère était responsable de tous les événements qui peuvent se produire pendant qu'il détient le pouvoir. Toutes ces influences hostiles concouraient à saper l'administration de lord Beaconsfield. Peut-être s'il eût encore été dans la Chambre des Communes, et en possession de toute sa santé, eût-il pu défendre u-

torité de son gouvernement. Mais retiré dans l'atmosphère si calme de la Chambre des lords, il se bornait à prononcer de temps en temps quelques brillants discours dans lesquels il parvenait à établir combien sa politique personnelle différait de celle de ses autres collègues dans le Cabinet. A peine un ministre avait-il fait devant la Chambre des Communes une déclaration de quelque importance, qu'aussitôt lord Beaconsfield, devant la Chambre des lords, s'exprimait dans des termes tout différents, accusant une ligne politique absolument opposée. Dans la Chambre des Communes, sir Stafford Northcote et M. Cross, saisissaient toutes les occasions de restreindre aux plus étroites limites la sphère d'actions de leur politique extérieure. Dans la Chambre des lords, le premier ministre ne manquait jamais d'exalter la mission qui lui paraissait incomber au gouvernement et d'affirmer que chaque pas en avant sur le terrain de la politique étrangère n'était que l'exécution du programme ambitieux qu'il avait inauguré sous le nom de politique impériale; mais ce qui affaiblit surtout le ministère, ce furent les petites expéditions lointaines, qui toutes étaient condamnées par l'opinion publique.

La première de ces expéditions fut celle de l'Afghanistan. Elle inaugura la grande politique que lord Lytton était allé appliquer dans nos possessions indiennes. Le gouvernement était résolu d'envoyer une mission auprès de Shere Ali, l'un des fils de Dost Mahomet qui régnait alors à Caboul. A l'époque où l'Angleterre et la Russie paraissaient sur le point d'en venir aux mains, on avait vu le gouvernement russe envoyer à Caboul un représentant dans le but évident de négocier avec Shere Ali une alliance plus ou moins occulte. Le gouvernement anglais ne crut pouvoir parer au danger qui le menaçait qu'en enant la haute main dans les affaires de l'Afghanistan. iere Ali ne voulut recevoir ni mission, ni même un nple résident. La mission, néanmoins, se mit en route.

Elle était si nombreuse qu'on eût dit plutôt une armée qu'une ambassade. Elle partit de Peshawer le 21 septembre 1878, mais elle fut arrêtée à la frontière par un officier de Shere Ali qui ne lui permit pas d'avancer plus loin tant qu'il n'aurait pas reçu des ordres de son maître. Les correspondances envoyées à la presse anglaise donnèrent à l'incident les proportions d'une injure grave. Soit hasard, erreur ou peut-être même préméditation, on vit se renouveler en Angleterre sur une plus petite échelle la sinistre comédie qui jeta la France dans la guerre désastreuse de 1870. Le représentant du gouvernement anglais devait jouer sur la frontière afghane le rôle créé à Ems par l'ambassadeur de France ; aussitôt à la nouvelle de l'insulte faite à notre drapeau, on vit le patriotisme anglais jeter feu et flamme. Notre représentant reçut l'ordre de franchir la frontière, et bientôt la mission prit le caractère d'une véritable invasion. Les Afghans n'opposèrent qu'une faible résistance, et les troupes anglaises occupèrent bientôt Caboul, abandonné par Shere Ali. Candahar reçut également une garnison anglaise. Le but de l'expédition, dit lord Beaconsfield, était atteint. L'Angleterre tenait désormais les trois grandes voies qui partent de l'Afghanistan et commandent les Indes ; elle pouvait espérer les conserver longtemps ; désormais l'empire Indien se trouvait à l'abri de toutes surprises derrière une frontière invulnérable. Bientôt Shere Ali mourait, laissant le pouvoir à son fils Yacoob Khan. Le nouvel émir se présenta lui-même au camp que les Anglais venaient d'établir à Gandamak entre Jellalabad et Caboul. C'est là que fut signé le 5 mai 1879 le traité de Gandamak. Le gouvernement indien s'engageait à servir à l'émir une pension annuelle de un million et demi ; en échange il recevait, ou du moins paraissait recevoir, ce que lord Beaconsfield a appelé les frontières scientifiques de nos possessions indiennes ; le gouvernement anglais était en outre autorisé à établir un résident à Caboul. A ces conditions, nous nous engagions

vis-à-vis de l'émir à le protéger contre toute agression extérieure et à l'assister de notre argent, de notre matériel de guerre, et s'il était nécessaire, de notre armée. Le pays battait encore des mains, saluant avec enthousiasme la tranquille installation de notre résident à Caboul, lorsqu'un télégramme annonçait que la capitale afghane était de nouveau ensanglantée par une insurrection qui rappelait les sinistres événements de 1841. Ce fut une seconde édition de la tragédie où sir Alexander Burnes avait trouvé la mort. Elle fut reproduite presque dans ses moindres détails ; les acteurs seuls étaient changés ; une insurrection populaire venait d'éclater à Caboul Louis Cavagnari fut massacré avec son état major presque tout entier ; il n'y avait plus qu'un parti à prendre, il fallait nécessairement marcher sur Caboul, et venger le massacre des officiers anglais. Les troupes anglaises franchirent la frontière, triomphant selon leur habitude de toute résistance et rentraient à Caboul la veille de Pâques 1879. Yacoob Khan, soupçonné de complicité dans le massacre de Caboul, fut envoyé comme prisonnier dans l'Inde. On voulut sans doute par cette mesure éviter de le comprendre dans les poursuites qui allaient être exercées contre les auteurs du massacre. Caboul étant occupé, mais non soumis, les Anglais ne possédaient en réalité de l'Afghanistan que le sol où ils campaient ; le camp levé, le pays revenait à ses anciens maîtres. Le traité de Gandamak n'était donc qu'un chiffon de papier. Les fameuses frontières scientifiques n'avaient même pas été déterminées. Le tracé avait dû en être fait dans un traité annexe, ce qui du reste n'avait jamais été exécuté. Le sang de Louis Cavagnari remplaçait sur le traité la définition de ces frontières plus ou moins imaginaires. Nous étions rentrés dans l'Afghanistan ; le plus difficile maintenant était d'en sortir : « Le sang appelle le sang, dit Macbeth ».

L'expédition dans le sud africain fut peut-être moins justifiée dans ses causes, et plus désastreuses dans ses

conséquences. La région du sud africain comprend à la fois des états indigènes et des possessions européennes ayant leur gouvernement distinct. La colonie du Cap et Natal constituèrent pendant longtemps nos seules possessions dans cette région. L'Etat libre d'Orange et la République du Transvaal étaient d'origine Hollandaise. En 1848, le gouvernement Anglais avait étendu sa domination jusque sur le territoire qui borde les rives de l'Orange : mais plus tard, il avait remis l'administration du pays aux mains d'un gouvernement d'origine Hollandaise. La république du Transvaal, jusqu'à ces derniers temps, n'avait eu, pour ainsi dire, aucun contact avec nos possessions.

En 1852, le gouvernement anglais avait résolu de limiter son action dans le sud africain, aux seules colonies du Cap et de Natal ; il avait en même temps reconnu formellement l'indépendance de l'Etat libre d'Orange et de la république du Transvaal. Outre ces deux états d'origine européenne, il y avait plusieurs groupes de populations autochtones dont quelques-unes avaient une organisation assez avancée pour constituer des états presque policés. Les Kaffirs, ainsi que chacun le sait, nous avaient déjà créé souvent bien des difficultés. La prétendue insurrection de Langalibalele avait été réprimée en 1874 avec la plus grande sévérité. Le chef des rebelles avait été pris, condamné et jeté en prison. De l'avis de tous les hommes impartiaux, Langalibalele n'avait fomenté aucune insurrection, et il avait été victime d'une criante injustice. Il nous faut rappeler ici cette mauvaise action parce qu'elle eut certainement une influence considérable sur l'esprit des chefs des autres tribus. Celle des Zoulous était de beaucoup la plus importante de cette partie du continent africain. Elle n'est séparée de notre colonie de Natal que par la rivière de Tugela. Le chef des Zoulous, Cetevayo, devait le trône à la grande victoire qu'il avait rempo[illegible]e sur son frère et dans laquelle ce dernier avait péri a[illegible]c 3,000 de ses partisans. Cetevayo semblait porté v[illegible]s

l'alliance anglaise, et son plus grand désir était de recevoir sa couronne de nos propres mains. Bien que nous n'eussions aucunement contribué à lui donner le pouvoir, il rentrait volontiers dans les vues de nos représentants, et se serait volontiers constitué le vassal de l'empire britannique. Plus d'une fois il avait eu maille à partir avec les Boers, descendants des colons hollandais, qui constituaient la République du Transvaal. D'autres tribus entraient du reste fréquemment en conflit avec les Boers. Dans une de ces dernières guerres, la république du Transvaal avait eu à lutter contre Secocoeni, l'un des chefs africains les plus redoutables, et elle avait éprouvé de cruelles défaites. Elle était du reste ruinée par une administration pitoyable. Ses opérations militaires n'aboutissaient qu'à des désastres ; dépourvue de toutes ressources financières, elle était impuissante à maintenir l'ordre sur son propre territoire, et le jour semblait venu où elle allait disparaître sous le coup de son ennemi. Les hostilités s'étendaient peu à peu jusqu'aux frontières des possessions anglaises, et bientôt nos colons allaient se trouver insensiblement mêlés à la lutte. Sous l'influence de ces événements, quelques habitants du Transvaal effrayés de l'avenir qui menaçait leur pays, et découragés par une lutte stérile, suggérèrent au gouvernement anglais de s'annexer le territoire de la République. Sir Théophile Shepstone fut envoyé par le cabinet anglais pour constater si l'offre était sérieuse et procédait d'un mouvement véritablement national. Notre représentant semble s'être complètement mépris sur la situation du pays ; persuadé que les Boers ne demandaient qu'à s'abriter sous la protection de nos lois, il eût l'audace de déclarer la République du Transvaal réunie au territoire de l'empire britannique. Mais à cette même époque, on se trouvait en présence d'un conflit d'une origine déjà ancienne entre etevayo, chef des Zoulous et la République du Transvaal, ui se disputaient la propriété d'un territoire sans impornce. On convint de soumettre le différend à l'arbitrage

de l'Angleterre avec laquelle Cetevayo était alors dans les termes les plus amicaux. Quatre Anglais, choisis comme arbitres, décidèrent que le territoire en litige appartenait aux Zoulous.

Sur ces entrefaites, sir Bartle Frère fut envoyé au Cap. comme « lord high commissioner ». Du jour de son arrivée, les choses changèrent brusquement de face. Sir Bartle Frère empêcha pendant plusieurs mois les arbitres de promulguer leur sentence, ne voulant pas livrer sans condition un nouveau territoire à Cetevayo, qu'il considérait comme un ennemi dangereux et comme un desposte dépourvu de toute conscience. Pendant ce temps-là. Cetevayo changeait d'attitude et cédait aux sentiments d'une hostilité qui s'accentuait chaque jour. Ce n'était pas du reste qu'il détestât particulièrement les Anglais; mais il craignait d'être victime de notre politique tortueuse. Depuis l'occupation du Transvaal, il avait vu notre représentant rompre les relations amicales qui l'unissaient à notre colonie. Cette volte-face n'avait pu échapper à Cetevayo. Il avait, toujours sous les yeux le sort de Langalibalele et ne pouvait se soustraire à cette idée que les Anglais saisiraient le premier prétexte pour lui déclarer la guerre et annexer son territoire. Il se voyait déjà notre prisonnier. De tels sentiments le portaient à récriminer pour les causes les plus futiles. Les Anglais, de leur côté, considéraient comme une menace les préparatifs de guerre qui, d'après Cetevayo, avaient un caractère purement défensif.

Sir Bartle Frère avait rendu de grands services à son pays. de 1852 à 1859. Il avait été « chief commissionner » dans les Indes, et pendant l'insurrection indienne, il s'était montré à la fois habile et énergique. Depuis cette époque. il avait été d'abord membre du conseil du vice-roi des Indes, et ensuite pendant quelque temps gouverneur de Bombay. Rentré en Angleterre, il avait été nomm membre du conseil du secrétaire d'Etat. Quelque tem après, en 1872, le gouvernement lui confiait une impo

tante mission auprès du sultan de Zanzibar, à qui il imposait la suppression de la traite. Il l'amenait, en effet, à signer une convention qui mettait fin au commerce des esclaves. Revenu à Londres en 1875, il fut un instant le lion du jour. Sir Bartle Frère paraissait vraiment pénétré de l'esprit de la nouvelle politique impériale dont tant d'autres ne faisaient que parler. Il y avait en lui tout à la fois de la nature de Cromwell et de celle de William Penn. D'un caractère impérieux et d'une indomptable énergie, il ne manquait point en même temps de grandeur morale, mais il ne pouvait avoir pour les principes plus de respect que ne lui en inspirait son intelligence. S'il eût été appelé à agir sur une grande scène, peut-être eût-il conquis une place considérable dans l'histoire de son temps, mais son action se trouvait confinée dans nos territoires du sud africain et ses qualités qui, sur une autre scène, eussent paru sublimes, exercées dans les limites étroites de nos établissements du Cap, le couvrirent de ridicule. Il avait à cœur deux ambitions : répandre partout l'évangile et reculer sans cesse les bornes de nos frontières. Les îles lui avaient sans doute semblé peu propres à l'exercice de son prosélytisme, et en partant pour l'Afrique, il s'était flatté d'y trouver un terrain plus favorable. A peine débarqué au Cap, il fut possédé de cette idée, qu'aussi bien dans l'intérêt des blancs que pour l'amélioration du sort de la race noire, il fallait étendre la domination anglaise sur tout le sud du continent, supprimer les frontières derrière lesquelles se retranchaient les races indigènes et réunir tous les peuples de cette vaste région dans une confédération relevant de la couronne d'Angleterre.

Cetevayo fit preuve d'une véritable valeur militaire et même d'une certaine intelligence politique. Il se trouvait l'adversaire naturel de la politique de sir Bartle Frère, et ce ernier semblait ne pouvoir admettre que deux astres riaux pussent évoluer dans la même sphère, et que le sud fricain obéit à la fois à la double impulsion d'un commis-

saire anglais et du roi des Zoulous. Il retint pendant quelques mois la sentence des quatre arbitres sans rien faire pour la mettre à exécution et lorsqu'enfin il se décida à la notifier à Cetevayo, il l'accompagna d'un ultimatum intimant au roi des Zoulous de licencier son armée et de renvoyer ses soldats dans leurs foyers. C'était, en fait, une déclaration de guerre. Aussitôt, les troupes anglaises envahissaient le Zoulouland et l'Angleterre apprit tout à la fois le commencement des hostilités et la terrible défaite qui avait été infligée à nos troupes le 22 janvier 1879. De mémoire d'homme, l'armée anglaise n'avait subi un désastre si complet et si inattendu. Nous ne pouvions nous faire à cette idée que nos troupes avaient été défaites sur le champ de bataille. La nouvelle qu'un corps expéditionnaire avait été surpris et complètement défait par des sauvages demi-nus, jeta dans le pays une stupéfaction qui rappelait le désastre de Caboul et du défilé de Jugdulluk. Ce désastre, naturellement, fut bientôt vengé. Le commandant en chef, lord Chelmsford, fils de lord Chelmsford, qui venait de mourir après avoir été deux fois lord chancelier, sans se laisser déconcerter par un échec si imprévu, reprit aussitôt l'offensive. La guerre eut bientôt le résultat que chacun avait prévu ; les Zoulous furent battus et leur roi fait prisonnier.

Cette expédition fut marquée d'un triste incident qui la rendit à jamais mémorable, non seulement pour l'Angleterre, mais pour l'Europe entière; le jeune prince Louis Napoléon qui avait fait ses études militaires dans les écoles anglaises, ne put résister au désir de rompre la monotonie de sa vie en prenant part à l'expédition. Sans doute, il était désireux de combattre sous le drapeau anglais; mais il fut surtout séduit par l'idée de montrer à la France ce dont il était capable. Il se persuada qu'il ressaisirait plus facilement la couronne impériale s'il s révélait au peuple français avec les qualités d'un hardi brillant soldat. Il saisit donc l'occasion de l'expédition d

Zoulouland pour offrir ses services et se faire attacher comme volontaire à l'état-major de lord Chelmsford. Au cours de la campagne, il fut surpris avec quelques-uns de ses camarades par un corps de Zoulous. Les autres échappèrent ; mais le prince Louis Napoléon fut tué. La nouvelle de sa mort eut un grand contre-coup en Angleterre et tout le monde déplora la perte de ce prince jeune et brillant, dont la vie venait d'être si inutilement sacrifiée. Sa malheureuse mère excitait surtout la plus grande commisération. Quel sort plus tragique que le sien ? Son élévation subite au trône impérial, sa vie brillante tout à coup interrompue par une chûte profonde et une succession de malheurs qui rappelle le long martyre de Marie Antoinette. Elle arrivait seule désormais au déclin de la vie : jeunesse, beauté, couronne, mari, enfant ; elle avait tout perdu. La mort du jeune Louis Napoléon empruntait nécessairement à ces circonstances un caractère particulier qui l'entourait comme d'une auréole romanesque. Aussi elle provoqua dans le pays des manifestations de sympathie que des critiques sévères condamnèrent comme un excès de sentimentalité tout à fait déraisonnable. Il faut le reconnaître, cependant, le jeune prince tombait dans une lutte qui n'était point la sienne, à laquelle ne le conviaient ni ses droits, ni son devoir et qu'il avait affronté par des motifs de pure politique et de convenance personnelle. On voit souvent les princes exilés prendre les armes pour des causes qui leur sont tout à fait étrangères. C'est un des privilèges et aussi une des consolations de l'exil de s'engager dans des luttes généreuses que n'inspire aucun intérêt personnel. Mais encore faut-il que la cause à laquelle ils se sacrifient soit grande et juste et inspirée par quelque noble principe. Lorsque les rinces d'Orléans combattaient sous le drapeau des Etats-nis, ils défendaient la cause des amis de la liberté dans univers entier ; ils soutenaient un principe également her aux Français et aux Américains ; mais dans la

guerre du Zoulouland aucun principe n'était en jeu. Elle n'était même pas à proprement parler pour l'Angleterre une guerre nationale ; elle était peu populaire dans le pays et le gouvernement lui-même la désapprouvait. Ce qu'il y avait de plus étrange, c'est que la politique de sir Bartle Frère et l'expédition du Zoulouland n'avaient pas d'ennemis plus déclarés que les membres du gouvernement. Dans les dépêches expédiées chaque jour à sir Bartle Frère, on ne lui ménageait ni les plaintes ni les remontrances; on condamnait même ouvertement sa ligne de conduite. Lorsque le prince Louis Napoléon s'engagea dans cette expédition, il renonçait d'avance à la sympathie du public; sa fin prématurée au début même d'une carrière pleine des plus brillantes promesses, devait provoquer des manifestations de pitié qui du reste ne lui furent point ménagées; néanmoins, l'opinion publique ne modifia en rien la sévérité de son jugement. Il avait inutilement risqué son existence dans une expédition dont l'objet n'avait rien d'honorable, sans avoir obéi à aucune idée noble et désintéressée.

Cetevayo, fait prisonnier, fut jeté en prison et le Zoulouland fut partagé entre un certain nombre de chefs indigènes. Une partie fut attribuée à un Anglais, John Dunn, qui, depuis sa jeunesse, s'était établi dans le pays et y était devenu une sorte de potentat. Secocoeni, autre chef africain, fut aussi battu et fait prisonnier. On pouvait jusqu'à un certain point dire que l'ordre régnait dans le sud africain. Ce qui discrédita le plus le gouvernement, fut l'approbation officielle qu'il se vit obligé de donner à la politique de sir Bartle Frère. Bien qu'en fait l'expédition eût réussi, le public ne la considérait pas moins comme une faute désastreuse. Elle avait coûté à l'armée de terribles sacrifices et ils étaient d'autant plus sensibles qu'ils n'étaient justifiés ni par l'utilité ni par la légitimité du bu atteindre. A peine trouvait-on dans le pays, ou chez un p nombre de politiciens, quelques rares partisans de la poli

que d'expansion coloniale. Le spectateur impartial constatait déjà que l'impérialisme, avec ses prétentions ambitieuses, touchait à son déclin et que la résurrection du siècle de la grande Elisabeth n'était qu'une ridicule mascarade. L'invasion de l'Afghanistan, si critiquable qu'elle fût à tant de points de vue, fut moins fatale à la popularité du gouvernement que l'expédition du Zoulouland. L'Anglais, avec son simple bon sens, condamnait sans réserve la politique de sir Bartle Frère, malgré la noblesse et le désintéressement des mobiles qui avaient pu l'inspirer. A ses yeux, la cause de Cetevayo était celle du droit et de la justice. Le conflit était du reste si misérable et si mesquin que les partisans mêmes de la politique impériale n'osaient s'enorgueillir de nos prétendues victoires. Cette lutte contre le chef sauvage du Zoulouland semblait indigne des soldats anglais. Personne, en outre, ne semblait croire qu'une expédition si sanglante et si peu glorieuse ait assuré pour longtemps la tranquillité du sud africain. La question du Transvaal n'était pas résolue. Les tribus sauvages pouvaient encore se coaliser et nous tenir en échec. Partout on voyait de nouvelles responsabilités, sur le point de couronner notre malencontreuse politique. Nous avions maintenant sur les bras la question africaine aussi bien que la question d'Orient. On vit même le public des cafés concerts protester par son silence quand on s'avisa de mettre en chansons nos exploits du Zoulouland. L'Angleterre s'était lancée dans cette guerre malgré les cris de sa conscience ; elle en sortait non pas triomphante, mais au contraire presque honteuse de son œuvre qu'elle semblait prête à renier. Le gouvernement lui-même, par son attitude, paraissait vouloir expier sa victoire. L'histoire réservait à Cetevayo, le prisonnier et le vaincu, une page lus honorable qu'au ministre dont la tâche ingrate avait onsisté à défendre une politique que condamnait sa nscience, mais qu'il n'avait pas eu le courage d'enrayer s son commencement. Le gouvernement avait assumé

toute la responsabilité de sir Bartle Frère, sans avoir eu foi comme lui dans la justice et l'utilité de l'entreprise. La crise dont souffrait le pays s'accentuait de jour en jour. Les branches les plus importantes du commerce étaient sérieusement atteintes. L'hiver de 1878 avait été long et rigoureux et il n'y avait pour ainsi dire point eu d'été. Tous nos centres manufacturiers et miniers souffraient de la stagnation des affaires. La classe ouvrière luttait contre une misère profonde. En Irlande, on sentait déjà les approches de la famine ; lorsqu'un pays est atteint dans son commerce et dans sa prospérité, il en attribue de suite la cause au gouvernement. Les partisans de lord Beaconsfield pouvaient s'indigner et demander avec mépris si les ministres de Sa Majesté étaient responsables de l'intempérie des saisons ; la réponse était facile et elle était dans tous les esprits, sinon dans toutes les bouches. Les ministres, disait-on, ne sont pas responsables du mauvais temps, mais on peut leur reprocher une politique qui aggrave la dureté de la crise en nous imposant des charges inutiles.

Dans la Chambre des Communes, le gouvernement avait presque perdu toute autorité ; sir Stafford Northcote n'avait pas toute l'énergie nécessaire à un chef de parti. Comme la plupart des hommes qui manquent de fermeté de caractère, il prenait parfois de brusques déterminations. Souvent il s'obstinait à résister énergiquement lorsqu'il aurait dû céder, et presque toujours il finissait par céder lorsqu'il eût dû opposer la plus énergique résistance. Aussi la Chambre des Communes s'acheminait peu à peu à une démoralisation complète. Le gouvernement proposa un projet de loi ayant pour objet de réorganiser l'Université en Irlande : c'était une simple mutilation du malheureux projet de M. Gladstone. En quelques semaines, il fut successivement voté par les deux Chambres. Le ministère avait voulu surtout paraître tenter quelque effort pour se concilier les Irlandais, sans cependant trop

s'avancer dans cette voie, de peur d'effrayer les conservateurs. Contenu dans cette étroite limite, le projet eut un effet tout opposé à celui que recherchait le gouvernement. Il éloigna du ministère un grand nombre de ses partisans, excita de nouveau la colère des non-conformistes et ne rallia aucunement les catholiques irlandais auxquels il ne donnait qu'une satisfaction tout à fait insuffisante. Le Parlement, pour nous servir d'une expression française, touchait au terme de son mandat. Il venait de terminer en 1879 sa sixième session. Une année seulement le séparait des élections nouvelles. Le parti libéral demandait chaque jour avec plus d'insistance de renvoyer la Chambre devant ses électeurs. On essayait de prouver assez spécieusement que le gouvernement était tenu de dissoudre la Chambre avant l'expiration de son mandat. Monsieur Gladstone, en particulier, s'efforçait d'établir que le gouvernement ne devait user de la dernière session que lorsqu'il y était contraint par des circonstances impérieuses ; mais qu'en règle générale elle ne comptait pas dans la vie parlementaire. En un mot, selon le système de M. Gladstone, la Chambre avait bien un mandat légal de sept ans, mais il était néanmoins reconnu en principe que la dissolution devait toujours avoir lieu après la clôture de la sixième session. L'argument, néanmoins, est loin d'être probant. On peut soutenir que les sept années du mandat parlementaire sont beaucoup trop longues ; on peut invoquer d'excellentes raisons pour renvoyer plus fréquemment les députés devant leurs électeurs. En fait, jamais la Chambre ne va jusqu'au bout de ses sept années. Il pouvait être utile et même très opportun de faire passer une loi qui limiterait le mandat législatif à six, à cinq et même à trois années. Mais, quelle que soit la durée fixée par le égislateur, il paraît évident que le gouvernement a le roit absolu de ne pas dissoudre la Chambre avant l'expiation complète de son mandat, lorsqu'aucune circonsance ne le force à provoquer une dissolution anticipée.

Dans les circonstances présentes, le ministère, en se prévalant de son droit strict, semblait reculer devant le défi que lui lançaient les libéraux. Plus il paraissait reculer, plus les provocations devenaient bruyantes et audacieuses. Sans doute plus d'un député libéral, tout en déclarant que son plus grand désir était de se mesurer sans retard avec le ministère sur le terrain électoral, ne pouvait au fond de lui-même s'empêcher de craindre les résultats de la rencontre. Mais M. Gladstone avait mis maintes fois le gouvernement en demeure d'en appeler au pays. Tous ses partisans, dont un grand nombre, du reste, ne le suivaient qu'à contre cœur, se trouvaient obligés d'affecter la même bravoure et la même impatience.

On passa ainsi l'hiver à se mesurer du regard. Deux ou trois élections partielles survinrent et tournèrent au profit des conservateurs. On vit tout à coup de nouvelles nuances politiques tout à fait inattendues se partager les collèges électoraux. Dans l'élection du Southwark, qui frappa alors vivement les esprits, les libéraux parurent presque se désintéresser de la lutte. Le candidat qu'ils avaient choisi n'était pas homme à exciter l'enthousiasme des électeurs ; à peine méritait-il de fixer leur attention. Le candidat conservateur, au contraire, M. Clarke, était un homme de valeur, et de caractère ; il jouissait d'une grande influence. Son succès eut un grand retentissement dans le pays. A cette époque, les amis de lord Beaconsfield recommençaient à prendre courage ; les libéraux, au contraire, perdaient toute confiance. Le Parlement se réunit en février, et le gouvernement fit entendre qu'il se proposait, dans cette session « de faire de bonne besogne ». Tout à coup, cependant, il se ravisa et crut habile d'accepter le défi de M. Gladstone et de dissoudre le Parlement pour les vacances de Pâques. Le 24 mars 1880, la reine prononçait dissolution du Parlement et la période électorale é ouverte. Pour donner un tableau fidèle de la bataille él torale, on ne saurait mieux faire que de rapporter ici

paroles célèbres de lord Beaconsfield, lorsque sous le gouvernement de lord Derby il essaya de peindre l'effondrement soudain du parti libéral. Nous les avons déjà citées dans un chapitre précédent à la place qui leur appartenait, mais elles trouvent ici une application nouvelle qui nous autorise à les reproduire une seconde fois; il nous a suffi de substituer la « majorité ministérielle » à « l'opposition » que visait lord Beaconsfield dans le discours dont nous rappelons ici une des phrases demeurée célèbre : « Ce fut « plutôt une convulsion de la nature qu'une des manifes- « tations ordinaires de la vie humaine. Je ne saurais « mieux comparer cette explosion subite du sentiment « national qu'aux tremblements de terre qui de temps en « temps bouleversent la Calabre et le Pérou. On entend « un grondement sourd, un long gémissement, un cri et « le roulement lointain du tonnerre. Le sol se fend, un « premier village disparaît dans la crevasse, on voit « s'effondrer les tours aux superbes murailles ; et tous les « bancs de la majorité ministérielle disparaissent dans « une indescriptible confusion. » Dès l'ouverture de la lutte électorale, il était évident que c'en était fait de la majorité conservatrice ; chaque jour apparaissaient de plus en plus évidents les changements profonds qu'avait subi l'opinion publique. Ce fut plus qu'une défaite ; ce fut un vrai désastre avec ses conséquences les plus lamentables. Les élections terminées, on constata l'anéantissement complet du parti conservateur. Les libéraux revenaient au pouvoir avec une majorité de plus de 120 voix. Jamais, à aucune époque de notre histoire, il n'était parvenu à constituer une majorité aussi compacte. Il y eût tout d'abord, dans les sphères officielles, un mouvement d'hésitation ou plutôt un temps d'arrêt. La reine fit appeler ›rd Hartington, puis lord Granville ; mais chacun pro- ›nçait déjà le nom de celui à qui en définitive il faudrait ›mettre le pouvoir. La lutte dont on sortait n'était qu'une es phases du duel engagé depuis déjà longtemps entre

les deux grands hommes d'Etat anglais. M. Gladstone se mesurait avec lord Beaconsfield depuis nombre d'années et il avait seul porté tout le poids de la lutte. Il avait traîné derrière lui le groupe de ses partisans qui, plus d'une fois, s'étaient trouvés par son fait engagés dans la situation la plus critique. Souvent il les avait menés au combat lorsque, désespérant du succès, ils étaient tout prêts à battre en retraite. Maintenant enfin, il tenait la victoire en ses mains ; et par la force des choses le pouvoir appartenait à l'homme qui avait soutenu la lutte de sa parole et de son énergie. La reine fit venir M. Gladstone et de ce jour commence un nouveau chapitre de l'Histoire d'Angleterre, sur le seuil duquel doit se clôre l'œuvre que nous nous étions proposée.

CHAPITRE LXVII

LA LITTÉRATURE DU RÈGNE. — SECONDE PÉRIODE

La seconde période qui nous reste à parcourir est particulièrement remarquable par son œuvre littéraire ; elle surpasse de beaucoup celle que nous avons cru pouvoir limiter par les événements de la guerre de Crimée. Ainsi que nous l'avons déjà dit, les progrès accomplis par la science pendant le règne de Victoria sont, à certains points de vues, plus considérables que tous ceux accomplis depuis l'origine du monde civilisé. Sir Robert Peel quittait Rome pour s'acheminer vers Londres, où l'attendaient les fonctions de premier ministre, exactement dans les mêmes conditions que Constantin, quittant la ville d'York pour gagner Rome où l'attendait la couronne impériale ; les deux voyageurs franchirent cette même distance avec toute la vitesse que comportaient la bonne structure de leurs navires et la rapidité de leurs chevaux. Quelques années plus tard, le même Robert Peel se fut rendu de Rome à Londres en moins de 48 heures. On peut dire la même chose des sciences économiques, politiques et sociales. Toute la réforme législative qui repose sur la reconnaissance des principes humanitaires appartient à

notre époque. Notre système pénitentiaire a été renouvelé et on a même pu craindre d'avoir été trop loin dans cette voie ; trop de tendresse pour les condamnés pouvant paraître un encouragement au crime. Aussi vit-on de temps en temps se produire quelque mouvement de réaction contre une législation trop paternelle ; mais les principes humanitaires furent toujours respectés ; ils ont pris désormais dans nos lois une place définitive qu'on ne pourra plus amoindrir. Dans l'armée comme dans la flotte les punitions corporelles ont été complètement abolies. Le système absurde et barbare de l'emprisonnement pour dettes a disparu dans notre législation. On a renoncé à la transportation des condamnés. Le travail des femmes et des enfants dans les manufactures est soigneusement réglementé ; on a crû devoir protéger la santé et l'existence du travailleur contre les exigences de l'industrie. Le système d'éducation appliqué dans les écoles publiques a perdu de son ancienne rigueur ; nous assistons sans doute à la naissance d'un mouvement qui portera jusqu'à ses dernières limites l'intervention de l'Etat dans les intérêts purement privés. Hier encore, la tendance générale du législateur était de réduire à ses bornes les plus étroites cet empiètement incessant des droits de la majorité sur ceux de la minorité ; on aboutira sans doute à un mouvement de réaction ; mais nous ne verrons plus revivre, du moins à une époque qu'il soit dès aujourd'hui permis d'entrevoir : « cette théorie du plus fort appelé seul à survivre dans la lutte pour l'existence »., que nos pères ont appliquée avec plus ou moins de conscience dans l'organisation de l'instruction publique et de notre système pénitentiaire. Cette prédominence du souci de la vie humaine dans tout ce qui touche notre organisation sociale, nos lois criminelles, la direction de l'instruction publique, la protection des classes laborieuses et notamment (femmes et des enfants, nous la devons surtout à ce vérité scientifique aujourd'hui presque universelleme

reconnue, que tout ce qu'on peut faire pour le bien-être et la santé du peuple profite en définitif à la morale publique.

Quoique la philosophie de ces derniers temps ait affecté un caractère essentiellement pratique, il faut cependant constater que les grands problèmes scientifiques qui s'agitent aujourd'hui n'ont qu'un intérêt purement spéculatif. Les théories de Darwin pour nous servir d'une expression consacrée par l'usage doivent être notées comme un des événements les plus remarquables de l'histoire contemporaine. Le docteur Charles K. Darwin, petit-fils de l'auteur du « jardin botanique et de la zoomanie, » est né en 1809. Dès son enfance, il témoignait de dispositions remarquables pour les sciences naturelles. Il accompagnait comme naturaliste l'expédition que portait le « Beagle » navire de la marine anglaise qui avait pour mission d'explorer le sud africain, et de continuer ses études sur divers points du globe dont il devait faire le tour. Cette expédition le retint presque cinq années; il ne revint en Angleterre qu'en 1836. Il publia divers travaux géologiques et plusieurs études sur les fossiles ; il paraissait avoir pris rang parmi les naturalistes distingués ; mais il ne jouissait encore que d'une notoriété très relative. Charles Knight dans son « encyclopédie anglaise » publiée en 1855, vingt ans après le retour de Darwin de son voyage autour du monde, parle en termes élogieux des progrès que lui doit la science, et il ajoute : « M. Darwin n'est encore qu'au début de sa carrière, il est donc permis d'espérer qu'il contribuera largement à l'extension des sciences auxquelles il s'est consacré déjà avec tant de succès ». Si M. Darwin était mort à cette époque, le monde savant eut seulement eût conscience qu'il perdait un naturaliste de grand avenir. En 1859, il publia son livre « l'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle et la conservation des races supérieures dans la lutte pour la vie. » Dès que l'ouvrage parut, il fut évident qu'une crise nouvelle s'ouvrait dans l'histoire de la science et de la

pensée humaine. Le livre de M. Darwin, considéré seulement comme un simple fait, n'eût pas moins de retentissement dans le monde que les théories d'Auguste Comte sur le développement de l'histoire. Nous considérons ici le système et l'œuvre de Darwin, uniquement comme œuvre phylosophique. Nous en parlons comme d'une dynastie qui s'écroule ou d'une nouvelle nation qui prend sa place dans le monde. La controverse que provoqua « l'origines des espèces » au moment de sa publication, se perpétue encore de nos jours avec une ardeur toujours nouvelle. Elle a pénétré tous les rangs de la société ; on l'a vu s'emparer de la chair et de la plate-forme électorale ; elle remplit à la fois les revues scientifiques et les publications mondaines ; elle s'étale dans les colonnes de tous les journaux, on la trouve mêlée à toutes les conversations qui peuvent animer les fumoirs, les salles à manger et même les réunions les plus frivoles. Selon la théorie de M. Darwin, les diverses espèces végétales et animales au lieu de correspondre chacune à un type immuable, subissent au contraire des modifications constantes par des adaptions successives toujours nouvelles ; chaque espèce selon qu'elle est plus ou moins fortement constituée et apte à la lutte pour l'existence, survit aux espèces moins bien douées et se multiplie à leurs dépens. Ce principe et quelques autres de moindre importance suffisent, selon M. Darwin, pour expliquer comment toutes les espèces existantes peuvent procéder de quelques types élémentaires, source de toute vie. Les animaux domestiques, les bêtes sauvages, les oiseaux, les resptiles, les insectes, descendraient seulement d'après ce système de quelques auteurs communs. M. Darwin arrive même par analogie à cette induction, que tous les animaux et les végétaux descendent d'un type unique. Cette idée de l'homme issu tout d'abord d'un type inférieur, s'est progressivement développée; elle n'appartient pas à M. Darwin ; elle ne da même pas de notre époque. On la voit flotter à l'état vag

presque dans tous les siècles. Elle était pour ainsi dire à la mode en Angleterre quelque temps avant la publication « de l'Origine des espèces », par le docteur Darwin. Cet ouvrage avait, du reste, été précédé par « les Vestiges de la création », qui avaient autrefois vivement ému le monde scientifique et religieux. Dans le « Tancred » de lord Beaconsfield, une femme à l'esprit fort, étonne et attriste le jeune héros en lui apprenant gravement que l'homme descend du poisson, et qu'il finira probablement en corbeau ; mais le livre de Darwin, considéré seulement dans ce qui forme la base de sa doctrine, c'est-à-dire le principe de la survivance du plus fort au détriment du plus faible, constitue la première tentative sérieuse qui ait été faite pour introduire la nouvelle théorie dans le monde scientifique. Contrairement aux habitudes bien connues de la plupart des novateurs, M. Darwin, doué d'une patience sans borne, avait apporté à son œuvre le soin le plus minutieux. Il fut de tous côtés attaqué avec fureur ; ce n'était pas du reste l'intérêt de la science qui soulevait tant de passions, mais bien le contre-coup que semblaient porter les doctrines nouvelles à la religion révélée. L'ardeur de la lutte ne permit pas d'apporter à l'examen de l'œuvre de Darwin le calme nécessaire. Tel qui n'avait pas même pris le temps de peser ses arguments, portait son œuvre aux nues parce qu'il la considérait comme une attaque à la religion révélée. D'un autre côté, les esprits religieux prompts à s'émouvoir, cédèrent trop facilement à des craintes chimériques. La plupart ne pensèrent même pas à se demander si la nouvelle doctrine, en admettant sa vérité scientifique, porterait la moindre atteinte à leur foi religieuse. Il nous semble, quant à nous, évident que la théorie de Darwin peut être acceptée par le chrétien le plus orthodoxe sans rien sacrifier de ses convictions. La théorie, en effet, n'embrasse que le développement des êtres, et la transformation successive de l'univers ; vraie ou fausse, elle ne paraît pas intéresser l'autre

partie du problème, c'est-à-dire, l'origine même des êtres, la cause première de tout mouvement et de toute vie. Quoiqu'il en soit, le livre de Darwin ouvre une vie nouvelle non-seulement dans la science, mais dans la controverse scientifique prise dans son acception la plus large et la plus générale. L'étudiant et l'homme du monde, le pasteur et la jeune pensionnaire, discutent encore aujourd'hui avec passion sur les théories de Darwin et l'origine des espèces.

Un des disciples les plus distingués de Darwin est sans contredit le docteur Huxley. Il a formulé ce principe : « Que la perpétuité des êtres suppose précisément la préexistence d'espèces qui se sont successivement modifiées. La théorie qui consiste à supposer chaque espèce de plantes et d'animaux créés et placés sur la terre à de longs intervalles par des actes distincts du Créateur est aussi contraire à la tradition et à la religion révélée, qu'aux lois générales de la nature. » Même s'il fut demeuré étranger à l'œuvre de Darwin, le professeur Huxley n'en eût pas moins fait honneur à la science; il eût toujours été un illustre savant, alors même qu'il n'eût été ni un grand écrivain, ni un grand penseur. Depuis longtemps déjà, il s'était révélé au public par ses controverses scientifiques, qui avaient affirmé toute la supériorité de son talent; quand il descendit dans la lice, son nom était presque inconnu : et lorsque les témoins de la lutte l'excitèrent, dans leur naïveté, à prendre corps à corps le moins redoutable de ses adversaires, on le vit s'élancer avec une superbe indifférence contre Richard Howen, que chacun proclamait alors le premier naturaliste de son temps. Le genre d'Huxley était malicieux et sarcastique; nul plus heureusement que lui n'a su enchâsser un sophisme dans une seule phrase avec un tour plus satyrique. On se tromperait certainement en ne voyant en lui que l'homme de science; c'es[t] aussi un homme de lettres. Ses œuvres, même dépourvue[s] de toute autorité scientifique, seraient encore remarqu[ables]

bles par la seule élégance de la forme et la justesse de l'expression; son style est éblouissant. Il a le talent d'éclairer ses exposés purement scientifiques par des exemples empruntés à la littérature, à l'art, et quelquefois même aux publications populaires du genre le plus léger. M. Huxley paraît surtout obéir à cette idée : qu'une école scientifique ne peut avoir aucune influence, si elle se confine dans l'exposé de la science pure. Il cultiva donc avec ténacité et non sans succès la forme littéraire qui devait revêtir sa pensée. Le style de ses conférences offre un charme tout particulier; dégagé de toute affectation réthoricienne, il a le souffle de cette éloquence vraie, formée de l'union des pensées profondes avec l'expression simple et l'arrangement lumineux des mots; sans doute, son style n'est pas celui d'un poète ; mais parfois la vigueur de ses images révèle chez lui une puissance d'imagination de premier ordre. Il y a comme une lueur de poésie dans son introduction à la fois mélancolique et joviale de la fameuse « Peau de chagrin », de Balzac; naturellement il ne marche que sur la terre ferme, et rejette avec résolution et peut-être aussi avec dédain tout mouvement qui pourrait l'entraîner vers les régions étérées.

Le professeur Tyndall, autre maître illustre dans le même genre, a, comme M. Huxley, une réelle valeur littéraire qu'anime peut-être un peu plus vivement son imagination poétique. On peut soutenir qu'au point de vue scientifique, son œuvre a un caractère plus pratique que celle de M. Huxley. Il a été à la fois plus fécond et plus élégant, mais on remarque chez lui, chaque fois qu'il traite de l'homme et de la nature, une certaine rudesse matérialiste. Son tempérament agressif trouble quelquefois la clarté de son intelligence. Il lui est arrivé souvent d'attaquer les orthodoxes avec l'intempérance de langage du plus violent prédicateur. Combien de fois ne se laisse-il pas entraîner hors de son sujet par l'ardeur impitoyable de sa polémique? Nous trouvons souvent en

lui le plus intolérant des philosophes et l'homme le moins capable de dominer ses accès de passion. Dans ses controverses, son tempérament nuit à l'autorité de sa parole : il faut cependant le reconnaître, on ne constate chez lui de pareils écarts que dans les sujets de nature à l'absorber tout entier et qui, à toutes les époques de notre histoire, ont soulevé trop de passions pour pouvoir être discutés froidement, même par les philosophes. M. Tyndall a apporté à la littérature scientifique, l'appoint de son talent; mais il se garde bien des exagérations solennelles de Carlyle, on ne l'entend pas s'écrier comme lui : « Livre-nous, grand Dieu, le secret de notre origine et de notre destinée. »

M. Herbert Spencer embrassa dans la sphère de ses connaissances la science naturaliste, la métaphysique et la psychologie. Il semble avoir pris possession de cette partie si importante des connaissances humaines et avoir fait de chacune de ces sciences comme son domaine propre et exclusif. L'objectif que s'est proposé Darwin de décrire les transformations successives par lesquelles végétaux et animaux sont parvenus à leur développement actuel, ne manque sans doute ni d'ambition ni de grandeur, mais la tâche que s'est imposée M. Herbert Spencer est peut être encore plus vaste et plus hardie. Par une succession d'études philosophiques, toutes intimement liées les unes aux autres, il s'est efforcé d'introduire un ordre scientifique dans la biologie, la psychologie, la sociologie et la morale, et d'imposer à ces diverses sciences une sorte d'harmonie générale. Il a généralisé et appliqué dans ses moindres détails la doctrine de l'évolution et des développements successifs. En 1855 parurent : « Les Principes de psychologie » ; c'est dans cette œuvre nouvelle qu'il essaye d'analyser les relations qui peuvent unir le monde matériel au monde moral. Son système repose sur ce principe que toute opération intellectuelle dérive d'une sorte de coopération entre l'esprit et la matière. De même qu'il y a da

la succession des opérations de la nature un ordre constant, on peut constater aussi une loi immuable entre les diverses opérations de l'entendement. La succession ou la coexistence des phénomènes extérieurs se réfléchit en nous au moyen de la perception, à mesure qu'ils se produisent ; et lorsque deux phénomènes psychiques ont l'habitude de se manifester simultanément, ils arrivent bientôt, par une sorte d'habitude qui s'introduit dans les opérations de notre entendement, à se reproduire toujours dans le même ordre relatif. Partant de cette loi générale que nous avons définie en des termes empruntés à l'auteur lui-même, M. Spencer nous montre le développement de l'intelligence humaine dans le moindre phénomène de l'instinct et de l'action reflexe, et nous précise comment des opérations inconscientes de l'esprit émergent des phénomènes successifs dont la perception interne se manifeste à notre conscience ; enfin, après avoir retracé les origines de la mémoire, il s'élève jusqu'aux opérations les plus délicates de l'entendement et trace en lignes magistrales le développement scientifique de notre sens intime. En un mot, M. Spencer s'efforce d'exposer les principes qui président au développement du monde matériel, intellectuel et moral.

M. Spencer a aussi publié des traités sur l'éducation, sur la politique et sur divers autres sujets, mais dans aucun de ces livres il n'a fait preuve de ces grandes qualités de précision qui distinguent son œuvre philosophique. Les considérations sur la politique et l'éducation ne sont pour ainsi dire que de véritables lubies. Son style n'a rien d'attrayant : il est clair, vigoureux, simple, mais dénué de tout relief et de toute valeur littéraire. Il dédaignait du reste lui-même ce qu'il appelait un verbiage inutile ; la séduction du style est cependant un des moyens les plus puissants par lesquels l'orateur ou l'écrivain exerce son action sur le public. Celui qui veut convaincre ne peut dédaigner l'art qui fixe l'attention de l'auditeur. Les plus

grandes œuvres de M. Spencer ont été longtemps ignorées parce qu'elles manquaient de cette valeur littéraire dédaignée par l'auteur et que cependant prisèrent si haut Aristote et Platon. M. Spencer faisait du reste assez peu de cas des Grecs et de leur littérature. Il fut sans doute un grand penseur, l'un des plus grands des temps modernes; peut-être même prendra-t-il place parmi les plus grands philosophes que l'humanité ait jamais produits. C'est seulement dans ces dernières années qu'il a commencé à être connu de ses concitoyens; peu à peu, cependant, le public anglais finit par avoir conscience qu'il possédait dans son sein un grand penseur, surveillant du haut de sa solitude inaccessible aux agitations du monde, l'éternel problème de l'esprit et de la matière. Son œuvre n'était encore connue en Angleterre que d'un très petit nombre de lettrés, lorsque déjà aux États-Unis elle était familière à toute la partie de la population soucieuse des choses de l'esprit. Dans ces derniers temps, il est devenu chez nous pour ainsi dire à la mode parmi tous ceux qui se flattent d'appartenir à la classe intelligente de la nation. Nous ne prétendons point agiter ici la question de savoir s'il y a plus d'honneur, pour un grand écrivain, d'être absolument dédaigné de ses contemporains ou d'être classé au nombre des auteurs qu'il est convenable de connaître et dans la familiarité desquels chacun, par vanité, affecte de vivre.

Nul ne nous contredira, sans doute, si nous plaçons le professeur Max Müller parmi les écrivains anglais qui illustrèrent cette époque. Max Müller avait adopté l'Angleterre comme une seconde patrie; et l'Angleterre n'a point hésité à le placer au nombre de ses gloires nationales. Il a essayé de suivre le développement de l'homme sur la terre par l'étude du langage humain. Il a ouvert à nos curiosités scientifiques une voie nouvelle dont l'importance ne peut être méconnue. Grâce à lui la philologie a perdu son ancienne physionomie : ce n'est plus la science aride du langage; elle est devenue tout à coup un de

flambeaux lumineux de l'histoire. Max-Müller a affirmé sa supériorité dans plus d'une branche des connaissances humaines et il s'est toujours montré écrivain plein de charme, capable de donner même aux sujets les plus arides le plus grand attrait.

La métaphysique et la psychologie viennent de perdre dans Georges-Henry Lewis un disciple d'une souplesse merveilleuse. Peu de littérateurs contemporains se sont adonnés à des genres aussi variés que M. Lewis et avec autant de bonheur que lui. Outre ses romans, il nous a donné les pièces de théâtre qu'il a empruntées aux littérateurs français pour les adapter avec le plus grand succès à la scène anglaise; il tenait chez nous la première place parmi les littérateurs et les critiques dramatiques. Il avait traduit Spinosa, publié la vie de Gœthe et celle de Robespierre; dans son Histoire de la Philosophie, il donne les appréciations les plus originales sur tous les grands écrivains, depuis Thalès jusqu'à Schelling et Comte; ses essais philosophiques sont des plus variés; ses « Problèmes » de la vie et de l'âme et ses bases philosophiques de l'entendement, constituent pour la philosophie des documents d'une grande hardiesse et qui conserveront au travers des âges toute leur valeur. Il n'est peut-être pas sans intérêt de faire remarquer que M. Lewis se produisit quelquefois comme acteur sur des théâtres de société et y obtint les plus grands succès. On peut dire qu'il se montra supérieur dans tous les genres qu'il lui convint d'aborder. Nous n'entendons pas signaler comme une faculté extraordinaire cette aptitude de pouvoir traiter d'une façon remarquable les sujets les plus variés. Londres fourmille d'écrivains plus ou moins faméliques qui peuvent, au gré de l'éditeur, donner indifféremment un poème épique, un roman, un traité de philosophie, un manuel d'astronomie, une comédie bouffonne, une vie de César, un voyage en Afrique ou un volume de sermons, mais aucune de ces œuvres n'a la moindre étin-

celle de vitalité ni rien d'original. A peine ces folliculaires ont-ils porté sur le marché la besogne commandée, qu'ils s'évanouissent aussitôt. Tout autres sont les œuvres de M. Lewis ; elles ont une valeur et une existence qui leur est propre. Il fallait avoir son audace et sa personnalité pour essayer de condenser en deux volumes toute l'histoire de la philosophie, résumer chaque philosophe en quelques pages, épuiser son système, en exprimer pour ainsi dire la moëlle pour offrir au lecteur la substance même de la science prête à être assimilée. Il faut reconnaître que son histoire de la philosophie est une étude pleine de force et d'originalité; bien que l'auteur, qui n'était pas encore en possession de tout le calme que donne la maturité du talent, ait mis en miettes la science métaphysique, balayé les principes de la philosophie transcendentale et démoli *à priori* tout principe de raisonnement. Tant d'audace ne rappelle que trop les terribles fantaisies d'Arthur Pendennis qui, dans une de ses critiques les plus étincelantes, n'hésite pas, sur la seule autorité d'un article d'encyclopédie, qu'il a lu un instant auparavant, à condamner de grandes théories scientifiques auxquelles il ne connaît rien et dont la création représente la vie entière d'un savant.

La période que nous étudions ici a été surtout riche par ses études historiques ; elle a été féconde non seulement par ses historiens et leurs travaux, mais surtout par les nouveaux procédés qu'ils ont innovés. La guerre de Crimée durait encore lorsque parut « L'Histoire d'Angleterre depuis la chûte de Wolsey jusqu'à la mort d'Elisabeth » et on eut bientôt conscience qu'un homme d'une grande puissance et d'une véritable originalité venait de faire son entrée dans la carrière littéraire. Le premier volume de M. Buckle, « l'Histoire de la Civilisation », fut publié e·· 1857. M. Freemann ressuscitait la plus grande partie d commencements de notre histoire d'Angleterre ; il la dég geait des légendes et des grossières erreurs dont elle éta

obscurcie ; M. Kinglake commençait son histoire de la guerre de Crimée. M. Lecky était aux prises avec l'histoire du rationalisme en Europe : « L'histoire des guerres européennes d'Auguste à Charlemagne », et quelque temps après, il attaquait les grandes époques du XVIIIe siècle. Canon Stublis se consacra particulièrement à l'histoire constitutionnelle d'Angleterre ; et M. Green entreprit de résumer toute notre histoire dans une sorte de carte muette où chaque événement vînt prendre place en conservant la proportion et la perspective que justifiait son importance. Aux écrivains que nous venons de citer, on doit ajouter les historiens Froud et Kinglake dans l'école romantique ; M. Buckle et M. Lecky dans l'école philosophique ; MM. Freeman, Canon Stublis et Green, dans l'école réaliste. Montrer les événements et le peuple dans leur vivante réalité, tel est l'objectif de cette dernière école ; M. Froud et M. Kinglake paraissent au contraire avoir voulu les peindre sous des couleurs dramatiques et voyantes ; MM. Buckle et Lecky se sont surtout appliqués à rechercher les causes des événements, à déduire leurs conséquences et à mettre en lumière la grande loi naturelle qui les régit.

M. Froud est certainement notre historien le plus populaire après M. Mackaulay, qu'il ne suit du reste qu'à une assez grande distance. Il est surtout lu avec plaisir par ceux qui ne peuvent supporter l'érudition et le pédantisme de M. Freeman et qu'ennuie l'esprit par trop philosophique de M. Lecky ; ses livres ont été l'objet des plus vives controverses ; son portrait d'Henri VIII a produit dans le public une véritable stupéfaction. Il fut le point de départ d'une nouvelle école historique et biographique, qu'on peut sans injustice appeler l'école paradoxale ; n but est de démontrer que tel grand homme est doué e toutes les qualités qui, jusqu'à ce jour lui ont été refuées sans du reste avoir aucune de celles qui lui ont été econnues. Les vertus d'un Tibère jusqu'alors calomnié ; la

pureté et la douceur de Lucrèce Borgia ; le désintéressement et l'indulgence de Charles de Bourgogne ; telles sont les manifestations littéraires qui suivirent comme conséquence naturelle la mise en lumière, par M. Froud, des vertus domestiques, de la grande chasteté, et du caractère généreux d'Henri VIII. M. Froud, cependant, a des qualités qui le mettent au-dessus d'un simple amateur de paradoxe. Il est doué d'un véritable génie créateur, nous pouvons ne pas croire à la ressemblance de son Henry VIII, mais il est impossible de nier les qualités d'un portrait qui, sous la plume de l'écrivain, a toutes les allures de la vie. M. Froud a été doué par la nature des dons les plus dangereux pour un historien, mais qui font le succès du littérateur ; aussi parmi les hommes de lettres de son époque, paraît-il occuper une des premières places. Son imagination est vive, et il a au suprême degré une sensibilité instinctive qui lui permet de partager les émotions, les désirs, les affections et les haines des générations d'un autre âge. Son style est d'une pénétration saisissante ; ses accents poétiques atteignent souvent l'éloquence la plus élevée ; les personnages qu'il évoque sont des êtres vivants. Ils ne ressemblent en rien aux figures de cire, aux mannequins ou aux squelettes que les historiens habillent quelquefois de quelque haillon de pourpre sans leur donner de la forme humaine que l'apparence la plus grossière. Ce qui frappe le plus dans l'œuvre de M. Froud, c'est la réalité vivante de ses personnages. Dans le *Faust* de Marlow, le docteur, pour plaire à l'empereur, imagine de faire passer sous ses yeux le long cortège des beautés et des grands hommes qui ont illustré les siècles passés. En voyant approcher l'ombre d'Alexandre le Grand, l'empereur veut se précipiter pour serrer le héros dans ses bras et le magicien doit lui rappeler qu'il n'a devant lui que des ombres ; l'empereur, néanmoins, ne peut se soustraire au charme qui l'étreint : « On m'avait dit, s'écrie-t-il, que cette jolie femme, lorsqu'elle habitait

la terre, avait une verrue ou un grain de beauté sur le cou : la voyez-vous cette marque charmante? je la distingue très nettement à la naissance des cheveux, sur cette ombre qui flotte là-bas dans le champ de ma vision ». Tels sont les personnages de M. Froud, non moins trompeurs dans leur réalité vivante, mélange étonnant de splendeur et de difformité ; à côté du héros débordant de passion et de fierté, nous trouvons l'héroïne avec son cou blanc que déshonore une verrue. En fait, M. Froud anime de son âme tous ces êtres humains que nous voyons successivement apparaître à mesure que se déroulent les phases de son histoire; avant tout, il faut voir en lui un peintre de portraits de l'école romantique ; quelques-unes de ces toiles peuvent être comparés à celles du Titien. Ses personnages vous suivent partout de la fixité de leur regard ; ils ont tous quelque chose de la terrible physionomie de César Borgia, ou de la morne résignation de cette figure d'une des toiles du Guide où l'on croit reconnaître les traits de Béatrice Cenci. Mais M. Froud n'a pas la qualité maîtresse qui fait le véritable historien ; il manque d'exactitude. Il n'a ni le calme, ni la patience, ni les qualités sérieuses qui permettent de s'attacher au fait ; l'esprit scientifique lui est absolument étranger. Sa narration n'est jamais éclairée de cette « lumière crue », si recommandée par Bacon : la lumière de la vérité pure et transparente. Quand on a, comme M. Froud, le don de la peinture héroïque, il est difficile de demeurer en possession de soi-même ; on est emporté par le génie, on devient son esclave. Titien, peignant son César Borgia, ne devait-il pas fatalement se laisser séduire par le contraste entre la beauté physique de son modèle et sa laideur morale? N'a-t-il pas dû être porté constamment à accentuer ce contraste en animant la physionomie du prince d'une arrogance et d'une profondeur de passions, et son regard, d'un rayonnement fulgurant, que ne leur avait jamais sans doute donné la vie. M. Froud a certainement

été très souvent entraîné à la remorque de son propre talent. On ne trouve dans notre littérature moderne rien de plus puissant, de plus original et de plus dramatique que le portrait de Marie Stuart. Il s'offre à nous avec des contrastes de lumière et d'ombre qui lui donnent tous les caractères d'une forme vivante. Il est aussi frappant et aussi achevé dans ses détails qu'une toile de la grande époque italienne, Mais il faut reconnaître qu'on a devant soi plutôt un personnage de théâtre qu'un document historique.

Sans vouloir aborder aucune question controversée, et en admettant même un instant que la reine d'Ecosse ait été aussi coupable que l'affirme M. Froud, il est impossible d'admettre que la Marie Stuart qu'il nous dépeint soit bien celle qui appartient à l'histoire et au drame de la vie humaine. Sans doute, sa Marie Stuart est désormais une réalité; nous la connaissons bien et nous la suivons dans tous ses mouvements; mais elle n'en est pas moins une fiction. Des peintres et des poètes ont depuis longtemps fixé les formes de la sirène qui nous sont aussi familières que les formes même de la femme. Si on nous représentait une sirène avec des pieds ou des écailles sur le cou. nous ne pourrions nous empêcher de protester et de railler l'ignorance de l'auteur, comme si, dans un portrait d'homme ou de femme, nous relevions une grossière erreur d'anatomie. M. Froud a créé une Marie Stuart comme l'art et la légende ont créé la sirène, il a enrichi la littérature moderne d'une figure nouvelle du plus puissant intérêt. Sa reine Elisabeth est une œuvre d'art non moins remarquable. Son Henri VIII mérite moins de fixer l'attention. Quant à son César, il est bien inférieur; plein d'invraisemblances absurdes, il n'a même pas la vigueur d'un personnage de roman. La probité et la fra chise de M. Froud sont en lutte constante avec ses te tions d'artiste; ses portraits n'en conservent pas mo une certaine unité. Trop honnête pour dissimuler

altérer les faits qui sont à sa connaissance, il dit tout, mais il n'en continue pas moins la peinture de ses personnages selon sa conception personnelle. On voit tout à coup surgir les vices les plus odieux, de ces caractères que M. Froud proclame l'honneur et la gloire de la nature humaine. Il expose les faits avec la plus grande netteté et la plus grande franchise ; il n'hésite pas, par exemple, à nous révéler les honteux mensonges de l'homme à la véracité duquel il rend hommage, les cruautés de celui dont il honore la clémence, et les mœurs corrompues du personnage dont il exalte les vertus. Il n'en prétend pas moins avoir fait le portrait d'un homme véridique, généreux ou austère. Un ami des arts, nous raconte Canova dans ses Mémoires, enthousiasmé de la Vénus dont le marbre semblait s'être animé sous l'action de son ciseau, demanda qu'on lui permît de voir le modèle. L'artiste y consentit ; mais au lieu d'une beauté idéale, il ne lui montra qu'une femme bien constituée aux formes presque grossières. Le sculpteur, voyant sa désillusion, lui expliqua que la main et l'œil de l'artiste sous le charme de l'œuvre entreprise, peuvent insensiblement transformer le modèle de chair et d'os, en un marbre plus parfait et plus voisin de l'idéal qu'il a conçu. Tel est bien l'entraînement que subit M. Froud chaque fois qu'il se trouve en présence d'un modèle auquel l'attache un sentiment d'amour ou d'aversion. L'historien se trouve ainsi constamment livré aux influences les plus trompeuses ; les erreurs de M. Froud conduisent à cette conséquence, de justifier les vieux historiens si secs et si ennuyeux de l'école de Dryas Kust. S'ils ne donnent jamais aux événements aucun souffle de vie, au moins ils ne nous trompent pas par leur création chimérique. Rien sans doute n'est plus fastidieux qu'une chronique ou une sorte d'almanach exclusivement composé d'une succession de dates et de faits ; mais on n'a pas le courage de les mépriser quand on voit quelles erreurs peut enfanter un esprit aussi fécond que celui de

M. Froud. Ces qualités artistiques les plus distinguées ont engendré chez lui les plus graves défauts qu'on puisse reprocher à un historien. A la fois homme d'étude, de travail et de grande imagination, il est surtout un portraitiste de l'école romantique ; le charme qu'il exerce sur nous tient beaucoup plus des séductions du magicien que de l'autorité de l'homme de science.

« L'Histoire de la Civilisation en Angleterre », de M. Buckle, n'eut pas moins de retentissement que « L'Origine des espèces », de M. Darwin. Elle fut même tout d'abord beaucoup plus populaire. M. Buckle essaye d'établir quatre grands principes qui, selon lui, sont indispensables à l'intelligence de l'histoire : Premièrement, les progrès d'un peuple dépendent du soin avec lequel il observe les lois des phénomènes, et ces lois une fois connues, de leur diffusion dans le corps social ; deuxièmement, la constatation de ces phénomènes est nécessairement précédée d'un grand courant de scepticisme qui favorise son développement et ensuite puise une force nouvelle dans son alliance avec la méthode positiviste ; troisièmement, ces investigations tendent à augmenter l'influence des vérités intellectuelles au détriment des vérités morales qui, dans ces derniers temps, paraissent avoir gagné bien peu de terrain ; quatrièmement, le plus grand obstacle aux succès de ces investigations scientifiques et, par conséquent, au progrès de la civilisation humaine, réside dans le gouvernement lui-même, qui, dans sa sollicitude, croit devoir indiquer aux citoyens la voie qu'ils ont à suivre ; et aussi dans l'église et dans le personnel enseignant qui leur dicte ce qu'ils ont à croire. C'est le premier point surtout qui constitue le fond de la querelle entre M. Buckle et ses adversaires. S'il est vrai que la marche de la civilisation dépende de la constatation des phénomènes et de leur juste appréciation, les bases de la science historique se trouveraient au-dessus de toute controverse. L'histoire prendrait sa place désormais dans l'ordre des sciences

physiques ; c'est donc cette première question qu'il faudrait résoudre, et il ne nous semble pas que M. Buckle, malgré tous ses efforts, y soit parvenu ; il n'a tendu à rien moins qu'à prouver que toutes les évolutions de l'histoire et, par conséquent, de la vie humaine, sont soumises à des lois fixes, d'une précision aussi certaine que celles qui régissent la périodicité des marées et le changement des saisons ; il croit pouvoir les étudier avec autant de sûreté que s'il s'agissait des phénomènes physiques de la mer ou des cieux. Ce n'est pas évidemment M. Buckle qui, le premier, a formulé cette théorie, nous la retrouvons à toute époque, sous une forme plus ou moins claire. Selon quelques penseurs, elle appartient aux théories que formula Comte, pour expliquer le développement de l'humanité. Maintes fois, Gœthe en a énoncé le principe que Le Sing a ensuite développé dans les termes les plus précis ; mais Gœthe et Le Sing ne donnèrent à leurs théories que la valeur de la probabilité, ils ne la posèrent jamais comme une loi réelle et vivante. M. Buckle entreprend au contraire, par ses exemples, son argumentation et les preuves tirées des faits et de la nature des choses, d'établir que son principe a tous les caractères d'une vraie loi. Dans l'exécution de son œuvre, il fait preuve de vastes connaissances plus ou moins coordonnées, il est animé d'une foi ardente dans sa théorie, d'une puissance de volonté et d'une souplesse qui le conduisent à accepter comme certains tous les dogmes dont il croit pouvoir étayer ses raisonnements. Son « Histoire de la Civilisation » est restée inachevée, elle fut brusquement interrompue par sa mort subite. Elle subsiste comme un monument de son grand effort, de son courage et de son travail opiniâtre ; peut-être pourrait-on ajouter qu'elle a tous les aspects d'une ruine. M. Buckle a embrassé une tâche hors de proportion avec les forces humaines et avec l'état actuel du développement de nos connaissances. Il a essayé de construire une sorte de tour de Babel du haut de

laquelle l'homme eût escaladé les cieux pour pouvoir à plaisir contempler à ses pieds les mouvements des planètes et les évolutions successives des générations et des races qui animent notre globe. Il mourut à quarante ans. regrettant jusqu'à son dernier soupir de laisser son œuvre inachevée et croyant encore à ce moment suprême que sans la mort il l'eût menée à bonne fin.

M. Kinglake a commencé la publication encore inachevée de la guerre de Crimée ; l'œuvre est pleine de descriptions brillantes, de pensées vives et profondes. Une sorte de flamme poétique circule dans chaque page et on cite les passages les plus étincelants, dans lesquels il donne libre cours à sa verve caustique, comme les chefs-d'œuvre de notre littérature contemporaine. Les chapitres dans lesquels M. Kinglake oublie un instant son sujet, pour faire le portrait de Napoléon III et de ses compagnons, est tellement mordant qu'on peut comparer ses effets à l'action corrosive d'un acide. M. Kinglake sent son cœur déborder de haine pour Louis-Napoléon et ses complices. Il trouve commode d'imaginer que la guerre de Crimée n'a eu d'autres causes que la situation toute particulière du nouvel empereur et son désir de prendre place parmi les grands souverains du continent. Grâce à cette ingénieuse théorie, on le voit répandre des torrents d'amour et de haine dans plusieurs chapitres qui resteront comme des chefs-d'œuvre du genre. Il n'y faut point chercher un jugement pondéré des hommes et des choses ; aussi ce n'est pas au point de vue de leur impartialité qu'ils sont appréciés. On les lit seulement pour leurs qualités de style sans y chercher rien de plus. On pourrait presque en dire autant de l'histoire tout entière. du moins jusqu'au point d'achèvement où l'a menée son auteur. C'est une œuvre brillante, pleine de force, où se rencontre à chaque pas des pages d'une émotion communicative ; mais elle constitue en définitive plutôt un roman historique qu'une véritable histoire. Elle est, en

outre pleine de longueurs. La guerre de Crimée éclatait après une longue période de paix, et on croyait généralement qu'elle dépasserait en proportion toutes les guerres antérieures, et toutes celles que pouvait réserver l'avenir. M. Kinglake aborda son histoire avec cette appréciation exagérée de l'importance de son sujet. Déjà cependant les événements nous apparaissent sous un angle plus exact, et la campagne de Crimée ne nous semble pas comporter l'énorme monument historique que M. Kinglake s'efforce aujourd'hui de lui ériger.

M. Lecky est certainement doué d'un esprit philosophique supérieur à celui de ses contemporains. Il a traité l'histoire à un point de vue élevé en l'éclairant de sa haute intelligence; il a embrassé d'un large coup d'œil l'ensemble des progrès des sciences morales et de l'esprit humain; et de ces études il a déduit des constatations à l'aide desquelles il met en lumière certaines phases de l'histoire, et certaines évolutions de l'humanité. Son « Histoire d'Angleterre au dix-huitième siècle » est moins remarquable par l'exactitude et la variété des détails, que par sa largeur de vue et la sérénité de ses jugements. M. Lecky est toujours historien et jamais homme de parti, son œuvre pénètre pour ainsi dire l'esprit du lecteur. Elle ne l'éblouit pas tout à coup par un flot de lumière, mais elle s'impose peu à peu à la conscience par sa droiture, son esprit philosophique, la limpidité et le calme de ses appréciations.

Le doyen Stanley, élève et biographe du docteur Arnold, a contribué plus que tout autre aux progrès qui, dans ces derniers temps, ont illustré notre histoire ecclésiastique. Ses mémoires sur l'abbaye de Wesminster s'imposent par la beauté du style et par l'amour dont l'auteur semble envelopper son sujet. M. John Morley a écrit les monographies de Burck, de Rousseau et de Voltaire avec une originalité de forme qui leur assure une place dans la littérature de notre époque. Bien des écrivains, par leurs

travaux historiques, leurs études biographiques, leurs critiques littéraires et artistiques, mériteraient d'être cités dans une revue qui embrasse l'œuvre littéraire du règne de Victoria, mais le cadre de cet ouvrage nous condamne à des omissions inévitables. A peine pouvons-nous indiquer seulement les diverses écoles qui permettent une classification ; par exemple, les positivistes, les néo-païens, les esthétiques, les agnostiques, le satiristes et d'autres encore qu'il est inutile de rappeler. Dans une époque où l'activité littéraire a été véritablement prodigieuse, il n'est pas étonnant que les écrivains de ces diverses écoles n'aient été ni les moins laborieux, ni les moins féconds.

Dans cette pléiade si variée, ce sont les poètes qui, de beaucoup, sont les plus nombreux. Ces dernières années n'ont donné naissance à aucun génie remarquable ; mais les œuvres sont pour ainsi dire innombrables. Les seuls poètes de la ville de Londres pourraient, s'ils se réunissaient, constituer un meeting monstre. Cette fourmilière de travailleurs a produit plus d'une œuvre charmante, demeurée tout à fait inconnue. Sir Walter Scott, avec autant de modestie que d'esprit, disait un jour qu'il avait appris à plus d'une femme du monde et à beaucoup de gentilhommes à écrire des romans qui valaient presque autant que les siens. De tous ces chants poétiques dont l'air retentit autour de nous, la plupart, sans doute, ne sont que des chants d'oiseaux moqueurs, mais encore est-il bien difficile de distinguer les notes originales de celles qui ne sont qu'une imitation plus ou moins servile. M. Swinburne est certainement, de tous nos poètes contemporains, celui qui a atteint les sommets les plus élevés. Son premier volume de poésie, dans lequel il a donné : « la Reine Mère » et « Rosamonde », publié en 1861, n'avait rien de particulièrement remarqua[ble], mais son « Atalante, dans Calydon », publiée en 18[ ], fixa l'attention générale. Du reste, le seul fait de re[ve]-nir hardiment à la forme des Grecs, et aux sujets [ ]i

ont immortalisé leur scène dramatique, suffisait pour fixer la curiosité publique ; mais il y avait plus qu'une innovation, dans l'originalité géniale avec laquelle le poète incarnait une vie nouvelle sous les formes rajeunies de l'antiquité. La strophe mélodieuse et vraiment magistrale de M. Swinburne étonna même la génération qu'avaient charmée les douces harmonies et le rhythme plein de richesse de Tennyson. Les poésies de M. Swinburne ont des accents d'une puissance que le « poète lauréat » (1) n'a jamais essayé d'atteindre ; la flèche qu'il a lancée s'est élevée vers les cieux à une hauteur qu'aucun de ses rivaux n'a pu même approcher ; mais il n'a jamais lancé qu'une flèche isolée. Pour varier la forme de notre pensée, nous pouvons dire que le jet qui surgit de sa source poétique est de beaucoup plus élevé que celui de ses rivaux, mais ce n'est qu'un filet mince, et non pas une source abondante, projetant vers le soleil la poussière nébuleuse de ses eaux. Ses idées poétiques sont assez rares, son vocabulaire lui-même n'est point très étendu ; ses expressions, comme ses idées, sont vite épuisées. Un admirateur, même passionné de son talent, ne peut se soustraire à un sentiment de monotonie, lorsqu'il entend répéter sans cesse le même cri de révolte contre les traditions établies, et la même revendication frénétique de la liberté absolue dans le domaine de l'art et de la passion ; le tout enveloppé dans une phraséologie d'une abondance désespérante.

M. Morisse, l'auteur de « Jason » et du « Paradis Terrestre », est un poète d'une forme moins heurtée et plus pure. Rien n'est aussi beau et aussi plein d'une mélancolique tendresse que quelques-unes de ses histoires, si douces et

(1) « *Poète lauréat* » est un titre honorifique décerné par le souverain au ète le plus célèbre de son époque. C'est aujourd'hui Tennyson qui est le »oète lauréat » d'Angleterre ; avant lui c'était Wordsworth. Le « poète réat » est le chantre officiel de tous les grands événements contempons : c'est ainsi que Tennyson a fait une ode, très médiocre du reste, pour ébrer le jubilé de la reine Victoria. (Note du traducteur).

si pathétiques. M. Morisse a souvent été comparé à Chaucer ; mais tout au plus peut-on dire que, s'il le rappelle de loin, il n'a ni sa force, ni son humour. La châtelaine du Moyen-Age eut sans doute charmé ses longues soirées par la lecture si pleine de séduction de son œuvre poétique ; elle eut aimé ses merveilleuses histoires d'amour, ses héros pleins de franchise capables à la fois d'une fidélité à toute épreuve et des plus brusques retours. Pour nous servir des expressions du poète : « Ses yeux se fussent remplis de douces larmes, lorsqu'à la fin du jour les cieux et la terre, s'enveloppant d'une mélancolique beauté, ne laissent plus de place qu'aux tristesses de l'âme ». Sans doute il n'a pas tenu toutes les promesses de ses premiers jours, mais il conservera néanmoins une place honorable parmi les poètes de second ordre qu'a produits notre époque.

La « Gitane espagnole » et quelques autres volumes de vers publiés par Georges Eliot, ne sont que les essais heureux d'une femme de génie qui, sans être poète, a voulu écrire des poésies. Les poètes de cette époque ont l'honneur d'avoir donné naissance à une école nouvelle, qui tend à généraliser, avec le goût des belles lettres, celui des arts, de l'architecture, de la décoration, du vêtement et en général de tout ce qui fait le charme de la vie sociale. Les meilleurs représentants de cette école pourront être oubliés depuis longtemps, que l'école elle-même demeurera encore vivace dans la mémoire des hommes, avec son maniérisme, ses affectations, ses habitudes de plagiat et son charlatanisme absurde ; mais aussi avec ses beautés originales et ses hautes aspirations spiritualistes : « Les Précieuses », il faut bien se le rappeler, ne furent pas toujours ridicules. Elles ne l'étaient même point du tout à l'origine. C'étaient des femmes d'un esprit élevé, remplies d'un véritable sentiment du beau. Ce fut seulement lorsque la manie de l'imitation et une affectation fau[sse] eût envahi les mœurs, lorsque le sentimentalisme [se] substitua à l'émotion vraie, le maniérisme à l'original[ité]

que les héroïnes immortelles de Molière, malgré l'exagération comique de leurs caractères, devinrent des réalités vivantes. Il en est de même de l'école qu'un certain groupe de poètes et de peintres a fondé sous le nom bizarre d'école pré-Raphaëliste. Elle ne fut à l'origine qu'une protestation vigoureuse en faveur du vrai dans la nature et dans l'art, et une revendication éclairée de tout un monde de penseurs et d'artistes; qu'une réaction bienfaisante contre l'esprit de convention, la préciosité et les fictions de toutes sortes qui, depuis longtemps, exerçaient chez-nous une maîtrise incontestée. M. Ruskin fut le prophète de la nouvelle école. Il eut pour interprètes et pour disciples M. Dante Rossetti, M. Holman Hunt, M. Mador Brown et M. Millais.

On vit alors s'élever une polémique demeurée célèbre, et l'Angleterre se trouva divisée en deux écoles. M. Ruskin et les pré-Raphaëlistes, on ne saurait le dénier sans parti pris, exercèrent une influence des plus heureuses. Mais le pré-Raphaëlisme dégénéra complètement dans ces dernières années, lorsqu'il eut la prétention de régenter le mouvement artistique, et d'imposer son goût à toutes les manifestations de l'art décoratif, depuis les sculptures de la cathédrale jusqu'à la frange du vêtement. Elle n'est plus aujourd'hui qu'une simple affectation, qu'une pure fantaisie. On peut classer avec l'école esthétique, le néo-paganisme et d'autres productions du même genre. Le pré-Raphaëlisme, dans ses manifestations les plus récentes, a cependant donné naissance à une figure originale qui mérite de nous arrêter un instant. Le pré-Raphaëliste de ces derniers jours considère M. Dante Rossetti et Burne Jones comme les plus grands écrivains des temps anciens et modernes. Lui parle-t-on des poètes anglais contemporains? Il répond qu'il n'y a que MM. Rossetti, Swinburne et Moris. Des littérateurs français du dix-neuvième siècle, il n'admire que Victor Hugo, Baudelaire et deux ou trois autres poètes nés d'hier, dont personne ne

connaît encore les noms. Parmi les écrivains de l'ancienne France, il cite surtout François Villon, il est enthousiaste de la peinture d'Henri Regnault. Quand il parle de la France, il dit sans doute : « notre France », et il déteste les Allemands qui ont humilié sa seconde patrie. Grand admirateur de la philosophie de Schopenhauer et de la musique de Wagner, il est aussi très sensible au talent de Chopin. Il se donne volontiers pour un familier des poètes grecs, et meurt d'admiration pour Sapho ; il se pâme devant les papiers peints, les théières ébréchées et les vieux éventails ; il n'obéit qu'à une admiration de commande, et cependant il se pique d'originalité, et se laisse imposer sa foi littéraire et artistique comme autrefois les compagnons de Charlemagne, la foi chrétienne. Il obéit au mot d'ordre comme un soldat. Il a pris cependant une place particulière dans le monde littéraire de notre époque et il a provoqué dans le roman, dans la presse, dans la caricature, la naissance d'une école spéciale qui s'est donné pour mission de ridiculiser ses manières affectées et les écarts insensés de son imagination.

Le roman dans cette seconde période n'est représenté que par un grand nom. L'auteur « d'Adam Bede » et du « Moulin sur la rivière » doit être placé sur le même rang que Dickens, Thackeray et Charlotte Brontoë. Georges Eliot, pour nous servir du nom sous lequel l'auteur a cru devoir se présenter au public, est avant tout un grand écrivain. Elle débuta dans la carrière littéraire par des traductions et des articles de revue. Elle semblait, par ses goûts, assez portée vers le champ stérile où les philosophes allemands travaillent de tous leurs efforts au relèvement ou à la confusion de la science théologique. Collaborateur assidue de la *Westminster Review*, elle s'associa bientôt très étroitement à sa direction, et devint un des auxiliaires les plus zélés du docteur John Chapman. Elle s'était élevé très haut dans l'étude des sciences, qu'elle avait menées de front avec ses études littéraires. Depuis que l'art du

romancier est devenu un métier, aucun écrivain n'a exploré aussi consciencieusement que Georges Eliot le domaine de la science. Malheureusement, son bagage scientifique a défiguré ses dernières œuvres, et les a rendues bien indigestes au lecteur, qui ne peut s'empêcher de regretter la jeunesse et le charme « d'Adam Bede », sa première œuvre. C'est seulement après avoir passé l'âge où le romancier se révèle habituellement au public, qu'elle eut conscience du talent tout particulier qui devait fixer son genre dans la carrière littéraire. Lorsqu'un écrivain arrivé à l'âge mûr donne enfin naissance à une œuvre d'éclat, le public s'aperçoit bientôt que, depuis longtemps déjà, il avait fait ses preuves, et on le voit se précipiter tout à coup sur les livres que l'auteur a publié dans sa jeunesse au milieu de l'indifférence générale. Miss Marian Evans, pour l'appeler par son vrai nom, n'avait, il est vrai, écrit aucun roman avant la série de nouvelles qui parurent dans le « Blackwood's Magazine » sous le nom de « scènes de la vie cléricale »; ses nouvelles firent sensation dans le monde littéraire, et valurent à son auteur les plus grands éloges. Personne cependant ne la supposait alors capable de produire un jour des œuvres aussi importantes que « Adam Bede et « Romola ». L'apparition « d'Adam Bede » fut un véritable triomphe. Georges Eliot fut pour ainsi dire, par acclamation, mis au rang des plus grands romanciers contemporains.

Dans l'un des premiers numéros de « Cornhill Magazine », Thackeray, passant en revue les romanciers du jour qu'il désignait seulement par l'initiale de leur nom, parlait de « E... » comme d'un astre de première grandeur qui se levait à l'horizon. Rien n'est plus rare que de trouver réunies, dans une même personne, des aptitudes à la fois scientifiques et littéraires. Le fait est tout exceptionnel, et le seul exemple qui vienne à l'esprit est celui de Goëthe. Les romanciers anglais ont encore moins de goût scientifique que leurs confrères de France et d'Allemagne. Dickens était absolu-

ment étranger aux sciences ; ses connaissances générales, assez restreintes, étaient celles d'un gentilhomme anglais bien élevé ; elles se bornaient à ce qu'avaient pu lui fournir ses observations de chaque jour. Thackeray était, au contraire, un homme aux lectures les plus variées, très versé dans les littératures étrangères, et doué des goûts artistiques les plus délicats. Mais il était en dehors du mouvement scientifique, et n'en connaissait que ce qu'il avait appris sur les bancs de l'école. La science de lord Lytton n'était aussi qu'une pure fiction ; Charlotte Brontoë était un mélange d'ignorance et de génie ; Georges Eliot avait à la fois le génie et la science. N'eût-elle jamais écrit une page de roman qu'elle eût encore mérité l'attention de ses contemporains, par la profondeur de son esprit et cette variété de connaissances dont les hommes croient volontiers avoir le seul apanage ; mais ce n'est point à cela qu'elle doit sa plus grande valeur littéraire. Elle ne s'absorbait point dans l'analyse des sentiments de l'âme humaine ou dans l'étude des questions métaphysiques ; elle observait surtout le monde vivant ; elle saisissait tous les détails de la vie réelle avec le coup d'œil d'un Dickens ou d'un Balzac. Aucun romancier n'a créé des personnages aussi vivants que ses Poysers et ses Tullivers ; elle lit pour ainsi dire dans leur âme, et suit à la piste les lentes opérations de leur pensée ; elle s'en empare et nous les livre encore toutes frémissantes de vie dans leur originalité vraie. Le réalisme en lui-même, ou le fait de photographier les moindres détails de la vie humaine, ne constitue pas un des grands côtés de l'art ; mais Georges Eliot sait donner un intérêt et un caractère dramatique à ses types populaires les plus ennuyeux. Sous sa plume, deux personnages insipides, un homme et une femme, par exemple, prennent chacun un caractère propre et distinct, et nous sommes étonnés de constater combien ils diffèrent l'un de l'autre dans leurs sottises, et combien l'un et l'autre sont en définitive des plus amusants. Dans le roman « Le Bagne »,

Browning, il y a deux avocats ampoulés et pédants. Quelle différence cependant entre les deux caractères ! comme ils se ressemblent peu et quelle vérité dans l'un et l'autre portrait ! Mais, il faut le reconnaître, les personnages sont quelquefois dans ce roman aussi ennuyeux qu'ils pourraient être dans la vie réelle, si retenant chaque auditeur par le bouton de son habit, ils l'abreuvaient de leurs impitoyables discours.

Ce reproche ne peut être adressé à Georges Eliot. Jamais vous ne demanderez à être délassé de « Madame Poyser » ni de « Ma tante Glegg », non plus que des « Babillardes Florentines de Romola ». On n'avait encore jamais vu et on ne reverra sans doute jamais des Mark Tapley et des Sam Weller. Ils sont si comiques et si amusants qu'on nous pardonnera cette affirmation peut-être un peu téméraire. Madame Poyser appartient bien au monde des vivants et chacun de nous connaît une tante Glegg ou une dame Tulliver avec ses soucis, ses espérances, ses craintes enfantines et ses pitoyables raisonnements. Georges Eliot a introduit dans le roman des éléments nouveaux jusqu'alors inconnus et elle les a associés si intimement à toutes les autres parties de son œuvre, qu'ils passent pour ainsi dire inaperçus. Nous trouvons parmi les romans de l'époque, certaines œuvres, comme « Wilhelm Meister », par exemple, que surchargent à l'excès des considérations philosophiques et qui ne s'imposent au lecteur qu'en dépit de ce défaut. Certaines nouvelles d'un caractère essentiellement politique, celles de lord Beaconsfield, ne sont intelligibles que pour ceux qui dirigent toutes leurs études sur les hommes et les choses de la vie publique : considérés au seul point de vue du roman lui-même, la plupart de ces faits ne mériteraient pas d'être mentionnés. Certains livres, comme ı « Case de l'oncle Tom », la « Maison en ruines » ou le Hard Cash », ont été publiés en vue d'une action sociale éterminée, mais ce ne sont après tout que de magnifiques ›amphlets écrits d'une main magistrale. Les grands

romans de Georges Eliot brillent au milieu de ces œuvres diverses et les éclairent des rayons de sa tranquille lumière; à leur lecture, on subit le charme non seulement du grand romancier, mais du profond penseur.

M. Anthony Trollope a poussé jusqu'à ses extrêmes limites le réalisme dont Thackeray avait été l'initiateur. Nous ne trouvons en lui ni le génie de Thackeray ni son imagination, ni sa sensibilité, ni sa puissance créatrice. Il décrit avec une précision photographique les procédés, le langage et quelquefois même les émotions d'une famille de Belgrave-Square, ou de la noblesse de province, ou les manières efféminées des gens d'église, sans mettre en scène les grandes passions ni les émotions violentes; il décrit d'une plume fine et légère les angoisses touchantes de la jeune fille qu'abandonne son amant; et avec une originalité dont seul il paraît avoir le secret, il nous met sous les yeux les émotions contradictoires de ce clergyman qui, déjà au déclin de la vie, vient de perdre une compagne acariâtre, et passe alternativement du désespoir le plus profond au sentiment quelque peu consolant de sa propre délivrance. Le public, depuis longtemps saturé des nombreux romans de M. Trollope, était naturellement tout prêt à accueillir avec faveur l'avènement d'un genre nouveau qu'on a appelé l'école « sensationnelle ». Cette école eut surtout pour chefs, dans deux genres différents, M. Wilkie Collins et Mme Braddon. Miss Braddon fit sa spécialité des drames tirés de la vie conjugale et dont la bigamie, ou les crimes les plus cyniques, constituent le plus souvent la base principale. M. Wilkie Collins affectionne, au contraire, particulièrement les assassins dont les mobiles demeurent inexpliqués : le lecteur doit se torturer l'esprit pour trouver le mot de ses énigmes morbides.

M. Trollope, cependant, conserva sa clientèle pend tout le temps que fleurirent les diverses branches de l'éc « sensationnelle ». Ses lecteurs ont pu un instant l'ab donner pour s'intéresser au sort de l'épouse qui l.

tomber son mari au fond d'un puits, pour essayer de surprendre les secrets de la « Dame Blanche »; mais, revenant bientôt à leur auteur favori, ils ont encore trouvé plus agréable d'accompagner dans ses aventures la charmante Lily Dale, et de suivre les événements intimes qui se déroulent dans le presbytère de Framley ou sous le toit monumental du duc d'Omnium. M. Charles Reader, malgré toutes ses imperfections artistiques, doit être placé avant M. Trollope, qui n'est après tout que le créateur d'un genre secondaire : « Peg Woffington » et « Christie Johnstone » sont des œuvres de premier ordre par la perfection de leur ordonnance générale aussi bien que par la précision de leurs détails ; « Le Cloître et la Terre » a pu un instant nous faire croire qu'un nouveau Walter Scott se levait à l'horizon. Dans ses œuvres les plus récentes, M. Reader a cru devoir se constituer le champion du parti qui réclame les réformes sociales et il semblait qu'on allait voir naître une nouvelle école qui transformerait en un roman palpitant d'intérêt le livre bleu du Parlement. Le régime intérieur des prisons, le sort des convicts, le traitement infligé aux malades dans les maisons d'aliénés, tels furent les sujets qui remplacèrent dans les romans du jour les querelles des amoureux, les luttes de l'honnête pauvreté et les efforts de l'ambitieux qui veut à tout prix se faire ouvrir les portes de l'élégante société de Belgrave-Square. M. Reader peut se flatter d'être unique en son genre. Il peut faire un livre bleu vivant, et cependant c'est encore le livre bleu. Il prend le fait brutal et nu tel qu'il le trouve dans les journaux ou dans les procès-verbaux d'une commission parlementaire, et le mêle avec la matière dont il doit composer son roman ; la fusion est si intime qu'il ne faudrait rien moins qu'une analyse chi[illegible] que pour dégager la réalité de l'élément purement [illegible]tif. Le lecteur ne se doute pas qu'il digère le résidu plus [illegible] moins bien accommodé du livre bleu. Il n'a pas cons[illegible]nce qu'il se trouve engagé dans les problèmes arides

de la question sociale. Le fait se lit aussi agréablement que la fiction et la fiction elle-même paraît aussi vivante et aussi réelle que le fait. Nous trouvons dans les dernières lignes de son roman « Mettez-vous à sa place », la plus éclatante apologie que jamais auteur ait faite de son œuvre : « Parmi une foule de vérités historiques également incontestables, j'ai choisi seulement quelques faits particuliers ; je les ai travaillés pour les offrir au lecteur dans leur véritable valeur : ce sont des événements contemporains que tout le monde connaît, que bien peu comprennent, et dont presque personne ne saisit le véritable caractère ; il faut que le roman, c'est-à-dire que l'art, dans sa manifestation la plus large, la plus élevée, la plus noble, vienne en aide au lecteur ; par lui les faits les plus arides, perdus dans la nomenclature des chroniques et des livres bleus, sont analysés, fouillés, digérés, et leur poussière, que les siècles semblaient avoir refroidie pour toujours, s'anime tout à coup d'une nouvelle vie ».

C'est une place tout à fait distincte, et pour ainsi dire isolée, que tient dans le roman M. Georges Meredith, l'auteur de Richard Ferevel, de « la Vie de Beauchamp », de « l'Égoïste » et de plusieurs autres nouvelles. On a dit souvent de lui qu'il était un Browning en prose. Il a sans doute de cet auteur toute l'obscurité du style ; sa pensée ne manque point de netteté, mais il se soucie assez peu (et c'est là son grand défaut) que ce qui est clair pour son esprit soit obscur pour celui de ses lecteurs. Il a beaucoup de cet humour diabolique particulier à M. Browning qui, sans avoir rien d'éblouissant, provoque le rire en même temps qu'il arrache les larmes. Il manque cependant de la première qualité du romancier ; il n'est qu'un médiocre conteur ; mais il n'en est pas moins l'un des nouvellistes les plus distingués de son époque ; pourrait presque dire le premier. On s'étonne quelque. qu'un écrivain si merveilleusement doué n'ait pas conq dans l'histoire des lettres une place plus importante.

« Vie de Beauchamp », si profondément ignorée, aurait pu, avec quelques retouches, être une des plus grandes œuvres littéraires du règne de Victoria ; elle est pleine de charme, de puissance et de passion. Quelques-uns de ses personnages ne sont pas seulement des êtres vivants, mais on peut encore lire dans leur pensée et prévoir d'avance leurs moindres projets. On sait comment ils agiront dans des conditions déterminées, absolument comme nous garantissons sans hésiter la résolution que prendra un de nos amis dans telle ou telle circonstance connue de nous. Ce roman n'est pas non plus comme les autres œuvres de M. Meredith, surchargé d'épigrammes, d'antithèses, de tournures étranges, souvent difficiles à saisir, et de pensées qui éblouissent les yeux sans rien ajouter à la clarté du style. Si nous devions examiner l'œuvre de M. Meredith au point de vue purement intellectuel, il nous faudrait une étude autrement approfondie que celle à laquelle nous consacrons ici quelques lignes ; mais nous avons pour objectif plutôt une énumération de chroniqueur qu'un travail de critique littéraire : nous constatons la victoire d'un général, ou les succès d'un homme d'État, tout en appréciant que l'un et l'autre eussent plutôt mérité d'être vaincus. De même nous devons reconnaître que M. Meredith n'a pas acquis dans la littérature de son temps la place à laquelle semblent lui donner droit ses grandes qualités.

La « Lorma Doone », de M. Backmore, est sans contredit le meilleur roman de second ordre qu'ait produit notre époque. Il vient évidemment après les grandes œuvres de Dickens, Thackeray, Charlotte Brontoë et George Eliot, mais il doit être placé au-dessus des productions inférieures de ces grands artistes et de ce que nous ont donné les autres romanciers. M. William Black est le chef d'une école littéraire qui lui doit sa naissance. Les mœurs et le genre de vie particulier au peuple écossais, mêlés à certaines manifestations de la vie londonienne,

tel est le champ dans lequel il s'est donné carrière et où il ne craint aucun rival. Il ne s'est pas encore élevé jusqu'aux hauteurs des grandes passions. Les émotions profondes de l'âme humaine, les crises tragiques de l'existence, paraissent n'exercer sur lui aucune séduction. Mais dans son genre spécial, si restreint qu'il soit, il atteint presque les limites de la perfection. Il nous peint les scènes champêtres et même l'atmosphère qui les enveloppe avec une vigueur de touche et une délicatesse qui sont à elles seules un art. M. Hardy, dans un même genre, nous a dépeint certaines parties de la campagne anglaise ; il est quelquefois plus vigoureux que M. Black, mais il n'a pas sa finesse, sa douceur, son charme et sa grâce pleine de séduction ; il est beaucoup moins que lui maître de son talent et il ne peut, en définitive, lui être comparé. Nous devons dire aussi un mot des charmantes nouvelles de Miss Thackeray, de son œuvre si féminine, si pleine d'élégance et de tendresse. Nous ne pouvons oublier non plus que le « John Halifax », de madame Craik, a compté parmi les succès littéraires de notre époque.

Mentionnons aussi un genre de roman particulier à la fin de ce siècle, qui n'a rien de commun avec le talent de mademoiselle Thackeray et de madame Craik. Nous voulons parler de la création de ce type nouveau qui, par ses exubérances de vie, ses badinages grossiers, ses ambitions, ses intrigues amoureuses, ses grandes douleurs, peut être appelé la vierge rugissante du siècle de Victoria. Type étrange, elle a envahi le roman avec ses cheveux mal peignés, sa toilette en désordre, ses mains sales et son argot de mauvais aloi ; sous cette apparence étrange, elle conserve toujours une nature droite et un cœur tendre. Si elle aime, sa passion est violente, et bien qu'elle ait à sa portée mille bonnes fortunes, c'est à un amour vrai qu'elle s'attache et souvent à la fin du roman on la voit mour le cœur brisé. Un des mérites de ce genre, dans ses mani festations les plus élevées, les plus honnêtes, est sa

doute l'affirmation de cette idée que la femme n'est pas un être d'une essence divine, mais qu'elle a comme nous ses passions violentes et même ses désirs brutaux ; c'est certainement l'honneur de cette nouvelle école d'avoir proclamé cette idée sous l'autorité d'écrivains qui se glorifient d'appartenir au sexe faible. Ce genre, en lui-même, n'a ni noblesse, ni élévation, ni finesse, mais dans ses meilleures productions il a au moins le mérite de la sincérité ; dans ses plus mauvaises (ce sont de beaucoup les plus nombreuses), on peut dire qu'il est absolument insupportable.

Le roman, comme la poésie, dans la seconde partie du règne de Victoria, n'a pas l'importance que nous avons constatée dans la première période. Romanciers et poètes sont plus nombreux, mais d'une moins grande valeur. Il semblerait, pour nous servir d'une expression française, que les hommes qui ont représenté ces deux genres ont pour ainsi dire épuisé leur mandat. Le roman à sensation a eu son temps, mais il n'a été qu'un épisode dans notre vie littéraire. Le réalisme a donné à peu près tout ce qu'il comportait. Son amour des menus détails, le soin avec lequel il descend dans les vulgarités de la vie, ses descriptions de querelles mesquines et d'amours faciles paraissent avoir perdu aujourd'hui toute saveur. Il semblerait qu'en disparaissant de la scène il dût marquer le point de départ d'une école nouvelle ; une sorte d'aspiration générale vers un genre nouveau peut nous faire découvrir des sources jusqu'ici inconnues. Peut-être sera-ce encore aux vieux romans qu'il nous faudra les demander.

FIN DU CINQUIÈME ET DERNIER VOLUME

TABLE

NOTA. — Les chiffres romains indiquent le volume, les chiffres arabes la page.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N



P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

Parthenay. — Typ. Emile Seguy.